UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Henri Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME VII

ANNÉE 1894

1469

37573
10/4/96

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1894

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DF
10
R4
t.7

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.		10 fr.
—	en argent.	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nous rappelons à nos confrères qu'une souscription permanente est ouverte pour la publication des *Monuments grecs*, recueil qui jusqu'ici a fait le plus grand honneur à l'Association et qu'elle a la ferme volonté de ne pas interrompre, malgré les sacrifices qu'il lui impose.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs*. Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique et en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 1894

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. MAX. COLLIGNON

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Celui d'entre vous que vous avez appelé à présider vos séances pendant une année ne saurait, en rentrant dans vos rangs, se refuser le plaisir de vous exprimer toute sa gratitude. D'abord pour la marque de confiance que vous lui avez donnée ; ensuite pour la bienveillance avec laquelle vous lui avez facilité sa tâche. Notre Association repose tout entière sur un concours de bonnes volontés; c'est le zèle et l'activité de chacun qui assurent à nos paisibles institutions un jeu si régulier, et personne ne le sait mieux que celui à qui échoit l'honneur de vous représenter. Vous ne lui imposez qu'une obligation à laquelle il serait heureux de pouvoir se soustraire : c'est d'énumérer, dans cette assemblée générale, les pertes que nous avons subies. Elles sont malheureusement cette année nombreuses et cruelles.

Vous savez avec quel empressement la colonie grecque de Marseille avait répondu à l'appel de nos membres fondateurs. Les deux confrères hellènes que nous avons perdus comptaient parmi ces amis de la première heure. M. Ambanopoulos était des nôtres depuis 1867, comme M. Rodocanachi, chez qui le culte des lettres grecques était une tradition de famille, et dont le nom ne disparaît pas avec lui de la liste de nos adhérents. La mort nous a

encore enlevé d'autres confrères, qu'avait amenés à nous, malgré la diversité des occupations, un goût commun pour la culture élevée de l'esprit : M. Vaney, conseiller à la cour d'appel, M. l'abbé Eugène Bernard, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, que tenaient éloigné de nous ses fonctions de vicaire général à Quimper. Une des manières les plus efficaces de servir la cause du grec est certainement de l'enseigner. Des liens très étroits rattachaient à nous plusieurs des membres de l'Université que nous avons perdus : M. Évelard, ancien professeur au lycée Saint-Louis; M. Monginot, professeur au lycée Condorcet, qui avait publié des éditions classiques d'auteurs grecs; M. Xambeu, inspecteur d'Académie à Oran; M. Perrard, professeur au collège Stanislas, qui était venu retrouver parmi nous plusieurs de ses anciens maîtres de la Sorbonne.

De la Bretagne et du midi, nous avons reçu à quelques mois d'intervalle, la nouvelle d'un double deuil, qui atteint avec nous l'enseignement supérieur. Le nom de M. Robiou vous est bien connu. Vous l'auriez, sans aucun doute, vu très assidu à nos séances, si après quelques années d'enseignement à l'École des Hautes Études, l'amour du sol natal ne l'avait rappelé à Rennes, pour y occuper une chaire à la Faculté des Lettres. Il laisse des travaux considérables, qui lui avaient valu le titre de Correspondant de l'Institut, et dont l'un, l'*Économie politique de l'Égypte au temps des Lagides*, avait mérité de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1876, une haute récompense. Je ne saurais, à moins d'entrer dans une longue énumération d'ouvrages et de mémoires, vous donner une idée exacte de l'infatigable curiosité de cet esprit actif et fécond, passionné pour les recherches érudites, qui passait avec une égale facilité, de l'histoire de l'Orient et de l'Égypte, à celle de Rome et de la Grèce, et trouvait encore le loisir de consacrer à l'histoire de nos vieilles provinces françaises une part de son attention. M. Hignard avait, pendant de longues années, enseigné la littérature grecque à la Faculté des Lettres de Lyon. La mort l'a surpris dans sa tranquille retraite de Cannes, où il avait peut-être été chercher l'illusion des rivages dorés et des îles riantes chantés par les poètes des Hymnes homériques. Il laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme de goût et d'esprit, d'un humaniste délicat, qui savait mettre à

profit, pour l'intelligence des textes, toutes les ressources de la critique érudite.

On voyait rarement à nos séances M. Amédée Tardieu, bibliothécaire de l'Institut, que nous avons perdu au mois de mai de l'année dernière. La distance est courte, cependant, du quai Conti à l'École des Beaux-Arts. Mais si l'on se rappelle avec quelle assiduité et quel zèle M. Tardieu remplissait ses fonctions, avec quelle obligeance inépuisable il facilitait aux travailleurs l'accès des richesses dont il avait la garde, on ne s'étonnera pas qu'il se soit fait scrupule de dérober à sa chère bibliothèque la plus petite part de son temps. Depuis 1874, elle l'avait pris tout entier. Ses rares loisirs, il les consacrait à l'achèvement d'une œuvre qui a occupé les dernières années de sa vie : je veux parler de la traduction de la *Géographie* de Strabon, dont votre Association avait couronné les deux premiers volumes en leur attribuant son prix ordinaire. Elle est aujourd'hui terminée, munie de tables analytiques, et enrichie de corrections savantes qui en font une œuvre véritablement originale, en même temps qu'un précieux instrument de travail pour les historiens de l'antiquité.

Il y a quatre ans, un de vos présidents rendait un dernier hommage à la mémoire d'un maître respecté, M. Ernest Havet. Pourquoi faut-il qu'une mort prématurée m'oblige à rappeler ici un nom resté cher à notre Association? M. Julien Havet a été enlevé à un âge où l'on commence d'habitude à réaliser les promesses de la première jeunesse, et il était déjà un maître, par l'autorité du savoir, dans l'ordre d'études auquel il s'était voué. Ses travaux ne sont pas de notre domaine. Ancien élève de l'École des Chartes, conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, c'est à la diplomatique et à l'histoire du moyen âge qu'il avait consacré tous ses efforts, témoin ces *Questions mérovingiennes,* où, comme le rappelait sur sa tombe M. Léopold Delisle, « il a renouvelé la critique des documents qui sont au premier rang parmi les sources de la partie la plus ancienne de nos annales. » Il n'avait guère touché au grec que par occasion, dans un article intitulé « *Les Proverbes d'Aristote en hexamètres latins* ». Mais il était des nôtres par droit de naissance, et, en venant à nous, il faisait acte à la fois de piété filiale et d'amitié fraternelle.

Nous ne sommes pas les seuls à être atteints par la mort de M. Waddington; elle est un deuil pour la science française, qu'il a illustrée, pour le pays, qu'il a servi avec tant de dignité, de droiture d'esprit et de dévouement. Nous étions fiers de le compter parmi nos membres fondateurs. Acquis d'avance à toutes les initiatives généreuses, il avait, dès le début, apporté à votre Association naissante l'autorité de son nom et l'appui de son influence. Les services éminents qu'il a rendus dans de hautes fonctions politiques et diplomatiques appartiennent à une autre histoire que la nôtre. Mais notre existence est trop intimement liée au développement des hautes études, pour que nous puissions oublier quelle sollicitude leur a témoignée M. Waddington, pendant son passage au ministère de l'Instruction publique. En fondant au Collège de France la chaire d'épigraphie grecque, ne donnait-il pas la meilleure preuve qu'il n'avait pas cessé de s'intéresser à nos travaux? Il connaissait à merveille cet Orient grec, qu'il avait autrefois parcouru en archéologue et en épigraphiste, et où il avait fondé sa réputation scientifique. Aussi a-t-il su, mieux que personne, y défendre les intérêts de la France et ceux de la Grèce. On se souvient à Athènes de l'action bienfaisante du diplomate qui représentait la France au Congrès de Berlin, et vous savez avec quel touchant mouvement de reconnaissance la presse hellénique s'est associée aux hommages qui, chez nous, ont salué sa mémoire.

Cette longue énumération comprend plusieurs noms de membres fondateurs. Ainsi chaque année voit décroître le nombre des survivants dans ce groupe d'hommes de foi et de bonne volonté qui, en 1867, nous ont donné une constitution. Je vous laisserais sous une impression attristante, si je ne me hâtais d'ajouter que de nouvelles recrues sont venues non seulement combler les vides, mais encore fortifier nos rangs. C'est là un symptôme rassurant; il prouve bien que la Grèce n'a pas cessé d'exercer sa puissance de séduction, en dépit de l'énergie avec laquelle d'autres formes d'art et de pensée revendiquent aujourd'hui leur place et sollicitent la curiosité. Nous n'avons pas la prétention de les combattre; nous n'avons que l'ambition de vivre et de prospérer. Or, la première condition d'existence d'une société comme la nôtre, c'est d'avoir nettement conscience de son rôle. Le nôtre est

d'entretenir en France le goût de l'héllénisme dans son acception la plus large, et, pour rester fidèles à notre mission, nous devons nous transformer avec les progrès de la science. Dans la pensée de nos fondateurs, l'étude de la Grèce antique, à sa période la plus florissante, devait être notre principale préoccupation. Elle l'est encore. Seulement les procédés de recherche se sont multipliés, et c'est ainsi que, dans nos séances, vous écoutez souvent, après un travail critique sur des textes classiques, le commentaire d'une inscription ou d'un monument d'art. Mais à notre domaine nous avons annexé d'autres provinces. Notre curiosité s'adresse à toutes les manifestations de l'héllénisme, depuis les vestiges d'une histoire primitive, encore perdue dans la brume du passé le plus lointain, jusqu'aux temps troublés de la conquête ottomane, depuis les monuments qui nous montrent le premier éveil de la vie grecque et nous reportent aux âges héroïques de la puissance achéenne, jusqu'à ces chroniques en grec barbare où revit pour nous la Grèce du moyen âge, avec ses monastères, ses ascètes et le luxe éclatant de la Byzance impériale. En étendant ainsi son champ d'études, notre Association a le sentiment qu'elle se maintient plus étroitement en communication avec l'Orient hellénique, où règne aujourd'hui une activité si féconde. Elle suit avec sollicitude l'enquête poursuivie sur le passé de la Grèce, non seulement dans les livres et dans les manuscrits, mais dans les profondeurs du sol antique interrogé partout avec tant de passion. Les travaux que vous encouragez, ceux qui trouvent place dans vos publications, en témoignent assez clairement. Nous sommes heureux de couronner cette année les œuvres de deux savants hellènes, dont les noms restent attachés à l'histoire de fouilles mémorables, celles de l'Acropole d'Athènes, d'Épidaure, de Mycènes et de Vaphio. Il n'est pas de découverte importante qui n'ait ici son retentissement ; on vous en donnera la preuve tout à l'heure. Si, cette année, notre séance annuelle a pris comme un air d'apparat, c'est que nous souhaitons la bienvenue à la musique grecque, naguère presque inconnue, et qui, grâce aux fouilles de Delphes, cesse d'être une étrangère pour nous. Vous êtes conviés à écouter l'hymne sacré qui retentissait jadis à Delphes, au pied des roches Phédriades, pour chanter la gloire d'Apollon, et aussi la défaite des Galates, les ancêtres de notre race. Je crois

bien que votre amour propre national ne s'offensera pas : il y a prescription. Aussi bien, s'il était besoin d'une revanche, celle que prend la France est toute pacifique, et la Grèce y applaudit. C'est à l'École française d'Athènes, en présence du roi des Hellènes, que l'hymne delphique s'est pour la première fois réveillé de son long silence. C'est pour nous une fête de l'entendre à Paris. La paix est faite depuis longtemps entre les Hellènes d'aujourd'hui et les descendants des Gaulois.

RAPPORT DE M. PAUL GIRARD

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1893-94

MESSIEURS,

Pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, votre Commission des prix a cru devoir ne décerner, cette année encore, que deux des trois prix qu'elle décerne habituellement. Plus que jamais, pourtant, nous eussions souhaité pouvoir disposer de toutes nos ressources, pour témoigner notre sympathie à tant d'ouvrages excellents qui sont venus à nous, ou qui ne demandaient qu'à nous venir. Ainsi, le beau livre de M. Mallet sur les premiers établissements des Grecs en Égypte (1) eût remporté, sans doute, en d'autres circonstances, une de nos récompenses les plus élevées. Quoi de plus curieux, en effet, que cette lente conquête du Delta par les pirates hellènes qui y prennent pied probablement dès le VIIIe siècle, par les mercenaires ioniens qu'y installe, un peu plus tard, l'ambition des Pharaons? Ces premiers colons sont bientôt suivis d'autres, qu'attire l'appât du gain. Les expéditions des Grecs tournent vite en entreprises commerciales, et l'Égypte est trop riche, elle offre au commerce trop de précieux débouchés, pour ne pas tenter tous ces grands armateurs de la côte d'Asie, toujours en quête de relations nouvelles avec le dehors. Au premier rang des peuples qui s'y établissent pour

(1) T. XII (1er fascicule) des *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire,* Paris, 1893.

trafiquer, apparaissent les Milésiens, ces caboteurs aventureux qui vont partout semant les colonies et les comptoirs, depuis le Pont-Euxin jusqu'aux bouches du Nil. Ce sont eux qui, sous Psammétique Ier, construisent, sur la branche Bolbitine, ce camp retranché dans lequel il faut voir la première prise de possession vraiment historique du sol égyptien par l'hellénisme. C'est grâce à leur activité que s'élève, sur la branche Canopique, cette ville de Naucratis qui acquiert, au siècle suivant, sous Amasis, une importance si considérable, ville d'affaires et de plaisir, dont M. Mallet nous peint la vie avec un grand charme et qui demeure, jusqu'à la fondation d'Alexandrie, le principal foyer de culture hellénique que compte la terre africaine. Vous entrevoyez dans tout cela, Messieurs, bien des questions de chronologie et d'histoire délicates à trancher. M. Mallet aborde toutes les difficultés avec courage. Égyptologue de profession, c'est-à-dire en possession d'un instrument de recherche que devraient avoir à leur disposition tous les hellénistes, quand ils s'attaquent à ces difficiles problèmes de pénétration et d'influences qui hérissent les premiers siècles de l'histoire grecque, ayant interrogé les lieux et les monuments, examiné de près les résultats des fouilles exécutées, dans ces dernières années, par les Anglais sur différents points du Delta, il était mieux que personne à même de nous tracer un fidèle tableau de cette période si pleine de faits intéressants à la fois pour l'historien proprement dit et pour l'historien de l'art. Aussi est-ce avec regret que votre Commission a dû se borner à rendre hommage à tant de qualités, sans placer l'auteur au nombre de vos lauréats.

Je m'étais promis de ne rappeler que ce volume, parmi ceux que nous eussions aimé à récompenser, et voici que je ne puis m'empêcher de signaler encore un ouvrage très différent, mais qui a bien, lui aussi, son mérite : je veux parler des mimes d'Hérondas, traduits intégralement en français pour la première fois par M. Georges Dalmeyda (1). Vous vous souvenez, Messieurs, de ces petites scènes récemment déchiffrées sur un papyrus de Londres. Hérondas, dont on ne connaissait que le nom et quelques vers, a pris place, grâce à cette découverte, parmi les

(1) Paris, Hachette, 1893.

auteurs anciens que nous pouvons juger d'après leurs œuvres. Je n'oserais affirmer que les Grecs y ont beaucoup gagné dans notre estime ; c'est une littérature, en général, peu édifiante que celle qui vient de nous être ainsi rendue. Mais quelle vie dans ces poèmes ! Quelles passions naïves, sous leur dépravation incontestable, chez ces commères qui en sont les héroïnes ! Quel réalisme dans leurs caquets de ménagères vicieuses ! Comme tout ce qu'elles disent et tout ce qu'elles font nous éclaire sur leur temps et sur leur condition, sur cette petite bourgeoisie de l'époque alexandrine qui ne nous était guère connue jusqu'ici que par quelques idylles de Théocrite et par les figurines de terre-cuite exposées dans nos musées ! C'est sur tout cela que le jeune traducteur a voulu renseigner nombre de curieux qui ne sauraient recourir à l'original. La tâche était difficile ; les conseils éclairés n'ont pas manqué à M. Dalmeyda ; il les a suivis sans y rien perdre de sa liberté : je n'en veux pour preuve que cette charmante préface, d'un sentiment littéraire si personnel, où il expose l'histoire du mime et marque la place qu'y occupe Hérondas. Ce qui console un peu votre Commission de n'avoir pu faire pour cet ouvrage ce qu'elle eût désiré, c'est la certitude que l'auteur n'en restera pas là ; ce début répond de l'avenir, et l'occasion, sans doute, ne se fera pas longtemps attendre où notre Association pourra s'honorer elle-même en honorant quelque œuvre de longue haleine dans laquelle se retrouveront, mûries par l'expérience, les qualités qui distinguent ce premier essai. Mais il est temps que j'en vienne à nos lauréats.

Votre Commission, Messieurs, a mis hors de pair trois concurrents, parmi ceux qui sollicitaient ses suffrages : M. Tsountas et M. Clerc, entre lesquels elle a partagé par moitié le prix Zographos ; M. Cavvadias, éphore général des antiquités du royaume de Grèce, auquel elle a attribué la plus haute des récompenses qu'elle décerne cette année, le prix Zappas en entier.

M. Tsountas se recommandait à vous par son livre sur *Mycènes et la civilisation mycénienne* (1). Mycènes est aujourd'hui, vous le savez, un nom presque populaire dans notre Occident. Depuis les extraordinaires trouvailles faites par Schliemann sur l'antique

(1) Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, Athènes, 1893.

acropole, il n'est personne qui n'ait au moins une vague idée de cet art préhistorique qui jeta le monde érudit, lorsqu'en parurent les premiers spécimens, dans un profond étonnement. Les recherches poursuivies à Mycènes même par la Société archéologique d'Athènes, les fouilles, toujours heureuses, de Schliemann à Tirynthe, la découverte, sur de nombreux points de la Grèce continentale et des îles, d'objets offrant une évidente parenté avec les monuments mycéniens, toute cette incroyable moisson, destinée à s'accroître encore, d'antiquités remontant au plus ancien passé de l'Orient hellénique, nous a familiarisés avec l'art qu'on appelle communément, à l'heure qu'il est, mycénien, au point que nos décorateurs et nos costumiers de théâtre s'en inspirent, et qu'on a pu voir récemment notre scène française lui emprunter quelques-uns de ses motifs, pour servir de cadre à une tragédie grecque mise en rapport avec les exigences de notre goût. Cette popularité s'explique par l'importance des résultats acquis. L'art mycénien a fait surgir à nos yeux un vaste empire, antérieur à Homère de plusieurs siècles, et sur lequel nous ne possédions jusqu'ici que des données incertaines; il a fait entrer dans le domaine de la réalité toute une civilisation que nous apercevions à travers les brumes de la légende. Aussi comprend-on que M. Tsountas, qui a vu sortir de terre un à un ces indices révélateurs, qui a même contribué à en augmenter le nombre, — car c'est à lui qu'on doit les admirables vases d'or de Vaphio, — ait été tenté de résumer, dans un travail d'ensemble, les idées actuellement en cours sur ce monde lointain, subitement conquis à l'histoire. De là, Messieurs, cette consciencieuse étude où l'auteur nous peint les édifices royaux et les habitations privées de l'ancienne Mycènes, où il décrit le peuple qui y vivait, ses armes, ses vêtements, ses sépultures, ses cultes, les formes variées de son industrie et de son art. Bien des vues, dans ce travail, n'appartiennent pas en propre à M. Tsountas; mais on y trouve aussi de précieuses remarques personnelles et le fruit d'une expérience acquise sur le terrain. Si l'on réfléchit que ce livre est un des meilleurs ouvrages d'archéologie qui nous soient venus de Grèce, on n'hésitera pas à approuver le choix de votre Commission; en couronnant M. Tsountas, elle a voulu montrer combien l'Association est attentive à la renaissance de

l'érudition hellène, avec quelle sympathie elle en suit les progrès et s'empresse, quand l'occasion lui en est offerte, d'en louer et d'en seconder les efforts.

M. Clerc nous reporte à des temps moins reculés. Les ouvrages qui lui ont valu de prendre rang parmi vos lauréats sont deux thèses soutenues l'an dernier devant la Faculté des lettres de Paris, l'une sur la ville de Thyatire, en Lydie, l'autre sur les métèques athéniens (1). Thyatire n'a pas fait beaucoup parler d'elle dans l'antiquité, et les modernes imiteraient à son égard la réserve des anciens, si le hasard n'avait amené, sur l'emplacement et aux abords de cette cité, la découverte d'un grand nombre d'inscriptions relatives à son organisation intérieure. Ce sont ces documents que M. Clerc a mis en œuvre et d'où il a tiré une peinture intéressante de la vie d'une petite ville d'Asie sous les empereurs. Cultes indigènes, associations d'artisans, détail des magistratures locales et de leur compétence, mœurs privées, tels sont les principaux points sur lesquels l'auteur attire notre attention. Dans ses commentaires apparaît une connaissance profonde des institutions grecques et romaines. On y devine aussi de remarquables qualités d'épigraphiste. M. Clerc sait dégager des inscriptions tout ce qu'elles contiennent, sans leur demander plus qu'elles ne peuvent donner. En un mot, sa monographie est un modèle de dissertation bien composée et bien conduite, comme il serait à souhaiter qu'en suscitât tout coin de terre grecque dont l'histoire particulière, si mince qu'en soit l'originalité, peut ajouter sa petite clarté à l'histoire générale.

Mais c'est surtout pour sa thèse française, beaucoup plus importante, que M. Clerc a mérité les suffrages de votre Commission. Je n'ai pas, Messieurs, à vous apprendre à quelle classe d'habitants de l'Attique s'appliquait le nom de métèque. De bonne heure, vous le savez, Athènes reçut avec joie les étrangers qui venaient à elle ; c'était un principe de sa politique, et on l'y voit rester fidèle dans tout le cours de son histoire. Aussi M. Clerc a-t-il bien fait de placer en tête de son volume ces belles paroles prêtées par Thucydide à Périclès : « Notre cité est ouverte à tous ; il n'est étude ni spectacle que nos lois interdisent aux

(1) *De rebus Thyatirenorum ; les Métèques athéniens*, Paris, 1893.

étrangers (1). » N'est-ce pas là un des traits les plus charmants du caractère athénien? Cette douceur de mœurs, qui accueille l'étranger sur le territoire national, qui lui permet de s'y fixer et, dans certains cas, d'y acquérir, qui l'associe à la vie de la cité, qui lui en fait partager les revers et les gloires, contraste singulièrement avec les dispositions qu'il rencontre ailleurs, par exemple, avec l'ombrageuse défiance des Spartiates, pour lesquels il est toujours ce qu'il était dans la Grèce primitive, un ennemi. De là le grand nombre d'étrangers que contenait l'Attique. M. Clerc a calculé que, au moment de la guerre du Péloponnèse, le chiffre total des métèques y représentait près de la moitié de la population libre. Cet empressement ne peut tenir qu'aux avantages de toute nature que leur offrait le pays. Les lois y étaient pour eux plus libérales que partout ailleurs. Les mœurs allaient plus loin que les lois. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le rang qu'occupait dans la société athénienne un Céphalos ou un Lysias : ils y marchaient de pair avec les descendants des plus illustres familles ; ils avaient part comme eux à cette culture supérieure qui est, dans la seconde moitié du ve siècle, la grande affaire de l'aristocratie athénienne. C'est chez le métèque Céphalos, au Pirée, que Platon fait se dérouler le dialogue de sa *République*. Rien ne prouve mieux l'égalité de fait qui existait entre étrangers domiciliés et Athéniens, et l'estime singulière où étaient tenus dans les hautes classes ceux, du moins, de ces étrangers qui devaient à leur éducation et à leur fortune d'entretenir de quotidiennes relations d'amitié avec les citoyens les plus riches et les plus instruits.

La fortune, voilà ce qui distinguait, en effet, beaucoup de métèques. Les sentiments les plus généreux des Grecs sont presque toujours mêlés d'un peu de calcul : si les Athéniens se montraient si favorables à l'établissement des étrangers sur leur territoire, ce n'était point de leur part pure philanthropie; ils y trouvaient, eux aussi, leur avantage; ces étrangers se livraient chez eux à l'industrie, au commerce, et, par là, ils enrichissaient l'Attique. Sans doute, il y avait parmi eux nombre de petites gens, des ouvriers de toute catégorie, forgerons, fondeurs, céramistes,

(1) Thucydide, II, 39, 1.

corroyeurs, cordiers, vanniers, tisserands, etc.; mais il y avait aussi de gros capitalistes, des banquiers vivant de spéculation et d'affaires, et de là, pour le pays, une cause de richesse dont les Athéniens appréciaient la valeur. Aussi, quand, après les désastres de la guerre du Péloponnèse, le chiffre des métèques se prit à décroître, voit-on les plus clairvoyants des politiciens d'alors s'alarmer et proposer des mesures extraordinaires pour attirer de nouveau les étrangers et les retenir. C'est qu'il y avait un intérêt vital à ce que cette classe intelligente et laborieuse ne désertât point le pays; avec elle s'en fût allée la meilleure part de l'activité industrielle et commerciale de l'Attique, sans compter la taxe de séjour que payait, en principe, tout métèque et qui constituait, pour l'État, un bénéfice assuré et non méprisable.

Je ne puis, Messieurs, m'attarder avec M. Clerc à toutes les questions que soulèvent la condition juridique des métèques, leurs obligations, leurs privilèges, le rôle qui leur était réservé dans les cérémonies officielles, leur attitude dans les diverses révolutions. C'est toute l'histoire intérieure d'Athènes pendant près de cinq siècles, que celle de ces demi-citoyens si intimement mêlés à la vie athénienne. M. Clerc a pourtant dû se borner et, en touchant à tout, éviter des digressions qui eussent détruit l'unité de son étude. S'il expose, çà et là, et discute avec quelque complaisance les opinions des savants qui l'ont précédé, il ne faut voir dans ces longueurs apparentes que le scrupule très légitime d'un auteur que ne contente pas la science toute faite, qui la refait à sa manière, après un examen personnel des sources. Ce volume représente donc un énorme labeur, et c'était là encore un titre à l'estime particulière de notre Association, toujours prête à couronner les efforts sincères, surtout quand ils aboutissent à d'aussi heureux résultats.

Le lauréat du prix Zappas, M. Cavvadias, est bien connu de ceux qui suivent avec quelque attention, depuis dix ans, les progrès de la science archéologique à Athènes. Formé de bonne heure aux méthodes occidentales, ancien auditeur, si je ne me trompe, du cours d'épigraphie grecque au Collège de France, initié par les fouilles d'Olympie, qu'il a vu se poursuivre sous ses yeux comme représentant du gouvernement hellénique, aux sévères principes de recherche et d'interprétation dont s'inspire l'archéologie con-

temporaine, M. Cavvadias compte aujourd'hui parmi les savants dont s'honore à bon droit la Grèce. Des nombreuses publications qui lui ont valu ce renom mérité, deux surtout sont importantes; ce sont celles qu'il a présentées au concours et que votre Commission n'a pas hésité à récompenser. L'une est le premier volume d'un catalogue descriptif des sculptures du Musée national d'Athènes; l'autre, la première partie également d'un grand ouvrage qui contiendra les résultats des fouilles qu'il a dirigées à Épidaure (1).

Athènes, Messieurs, possède une collection d'antiques incomparable. Depuis que les fouilles heureuses se sont multipliées en Grèce, que Grecs et étrangers s'efforcent à l'envi d'arracher au vieux sol hellénique tous ses secrets, les musées athéniens sont des laboratoires uniques au monde par les trouvailles, de provenance toute nationale, qui y offrent à l'archéologie un champ presque illimité d'étude. Classer tant de richesses ne saurait être l'œuvre d'un jour. Il faut refondre les anciens catalogues, tracer de nouveaux cadres où viendront se ranger les découvertes futures. M. Cavvadias commence par les marbres, d'un intérêt si capital pour l'histoire de l'art, que renferme le Musée central. Je n'insisterai pas sur les mérites de cet inventaire, sur les qualités de précision et de méthode qui s'y font jour. J'aime mieux rappeler qu'on y voit, non sans orgueil, figurer bien des morceaux rendus à la lumière par des fouilles françaises; les grands sanctuaires d'Apollon où nous avons concentré nos recherches, celui de Délos, celui d'Acræphiæ, y sont représentés par des sculptures archaïques du plus haut intérêt. Apollon, vous le savez, est un dieu qui doit beaucoup à la France, et nous espérons qu'il lui devra plus encore, quand Delphes aura donné tout ce qu'on en attend.

A Épidaure s'élevait un sanctuaire d'Esculape, célèbre pour ses miracles et les cures merveilleuses qu'y opérait le dieu. Dès 1881, M. Cavvadias y commença des recherches, bientôt interrompues, puis reprises, abandonnées de nouveau et confiées à M. Staïs, continuées enfin, depuis 1891, par M. Cavvadias lui-même, qui

(1) Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I, Athènes, 1890-1892; *Fouilles d'Épidaure*, I, Athènes, 1893.

compte bien, cette fois, les mener à bonne fin. Ce sont les découvertes faites au cours des campagnes de 1881 à 1887 qui remplissent le volume offert à notre Association. Peu de livres sur l'antiquité présentent un intérêt plus vif. Non seulement, en effet, l'auteur y reconstitue les anciens édifices dont il a retrouvé de nombreux restes, tels que le temple principal et les temples secondaires, les Propylées, le théâtre et la *Tholos* de Polyclète, deux merveilles d'architecture, mais il y décrit les fragments de sculpture, il y reproduit surtout et il y commente les inscriptions qu'a livrées en nombre si considérable cette terre jusqu'ici à peu près inexplorée. Pour vous donner, Messieurs, une idée de l'importance de ces textes, il me suffira de dire que parmi eux figurent les comptes de construction du temple et de la *Tholos*. Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans cette moisson épigraphique, c'est la série des stèles relatant des guérisons miraculeuses. Les sanctuaires d'Esculape étaient des lieux de pèlerinage; on y allait passer la nuit avec l'espoir d'y apprendre dans un songe, naturellement envoyé par le dieu, la nature du traitement à suivre pour recouvrer la santé. Souvent, Esculape opérait séance tenante; c'est alors que les pèlerins faisaient graver sur le marbre le récit de leur cure, naïf monument de leur reconnaissance et, pour le dieu, utile réclame. M. Cavvadias a mis la main sur plusieurs de ces stèles, dont les plus intéressantes ont été traduites, dès leur apparition, par M. Salomon Reinach. Il y est question d'opérations fantastiques, ventres ouverts et recousus, têtes coupées et adroitement rajustées sur les épaules. A côté de cette chirurgie audacieuse, on trouve une thérapeutique véritable, dont le détail est précieux pour l'histoire de la médecine. Permettez-moi, à titre de spécimen, de vous citer au moins le début de l'inscription suivante, dont j'emprunte la traduction à M. Reinach (1) :

« Moi, M. Julius Apellas d'Idrias, dans le territoire de Mylasa, je fus envoyé ici par le dieu, étant sujet à de fréquents malaises et souffrant d'indigestions. Pendant le voyage à Égine, le dieu m'ordonna de ne point me mettre en colère. Arrivé au Hiéron (c'est-à-dire au sanctuaire d'Esculape), il me prescrivit de me

(1) *Chroniques d'Orient*, p. 96.

couvrir la tête pendant deux jours, parce qu'il tombait de la pluie. Je reçus ensuite les conseils suivants : manger du pain et du fromage, du persil avec de la laitue; me frotter moi-même au bain; prendre un vigoureux exercice; boire de la limonade; me frotter contre le mur, au bain, près de l'aqueduc; me promener sur la galerie supérieure; me balancer sur l'escarpolette; me frotter avec de la poussière; marcher nu-pieds; avant d'entrer dans le bain, verser du vin dans l'eau chaude; me baigner sans aide et donner une drachme attique au baigneur; sacrifier en commun à Esculape, à Épione et aux divinités éleusiniennes; prendre du lait avec du miel. Un jour, comme je n'avais pris que du lait, le dieu me dit : « Mets du miel dans ton lait, pour que la « boisson soit purgative. » Je priai le dieu de me guérir plus vite; alors il me sembla que je sortais du dortoir dans la direction de l'aqueduc, tout le corps frotté de moutarde et de sel; devant moi marchait un enfant, avec un encensoir fumant, et le prêtre me disait : « Tu es guéri, maintenant il faut payer le prix de la gué- « rison. » L'inscription continue, et se termine de la façon suivante : « Je consultai aussi le dieu au sujet d'une inflammation de la luette, et il me prescrivit de me gargariser avec de l'eau froide; même remède contre le gonflement des amygdales. Le dieu me prescrivit de faire graver ce qui précède. Je repartis, reconnaissant et guéri. »

Vous avez pu remarquer, Messieurs, que dans cette longue ordonnance, Esculape n'oublie ni ses intérêts ni ceux de ses desservants. Rien n'était moins gratuit que ces cures divines, surtout quand le dieu savait à qui il avait à faire. Pour une guérison miraculeuse, il avait un jour demandé près de soixante mille francs. Les temps modernes n'ont rien inventé.

L'auteur des *Fouilles d'Épidaure* méritait, vous le voyez, le prix que vous êtes heureux de lui décerner aujourd'hui. Si vous ajoutez à tant de titres que M. Cavvadias, a dirigé, de 1886 à 1890, ces belles fouilles de l'Acropole qui ont été si fructueuses pour l'histoire de l'art, que son activité ne connaît point de repos, qu'il vient de publier, tout récemment, le premier fascicule d'un nouvel ouvrage sur les recherches entreprises à Lycosoura, que comme directeur des antiquités, il est un auxiliaire précieux et toujours libéral pour les savants étrangers qui résident à Athènes,

notamment pour notre École archéologique, vous comprendrez que votre Commission se soit tout de suite prononcée en sa faveur. Espérons qu'une distinction plus haute créera bientôt entre la France et lui un nouveau lien ; ce sera notre honneur de l'avoir devancée et, peut-être, de l'avoir hâtée pour notre part.

Si je ne craignais, Messieurs, d'abuser de votre patience, je vous entretiendrais encore de divers travaux que votre Commission n'a pas cru devoir, ou ne pouvait admettre au concours, et qui ont cependant une grande valeur. J'aimerais, par exemple, à vous parler des œuvres d'Athanasios Byzantios, ce savant et ce lettré dont les écrits, pieusement réunis par son frère, directeur du journal *Néa Himéra*, de Trieste, constituent une série d'études si intéressantes pour l'histoire de la Grèce actuelle. J'aurais plaisir aussi à m'étendre sur les récentes publications des membres de votre Comité ou de votre Bureau, sur celles de vos anciens lauréats, toujours si fidèlement adressées à notre bibliothèque. Parmi celles-ci, les *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, de M. Paul Tannery, vaudraient que je m'y arrêtasse longuement, tant il y a de faits dans ce livre, et de faits mis en lumière pour la première fois, expliqués par un érudit qui a fait son domaine propre de la littérature scientifique des anciens. M. Tannery me pardonnera de ne lui accorder que cette brève mention pour dire quelques mots, par lesquels je terminerai, du volume de notre vice-président, M. Bikélas, intitulé *La Grèce byzantine et moderne*. C'est une réunion d'articles publiés à différentes époques et dans des revues différentes, mais tous animés du même sentiment, un attachement profond au pays natal. La période byzantine est ce qui semble intéresser particulièrement l'auteur; aussi est-il le premier à applaudir, quand il voit paraître une de ces fortes études qui la font mieux connaître, telles que l'*Histoire de la littérature byzantine* de M. Krumbacher, ou le *Nicéphore Phocas* de M. Schlumberger. C'est que ce passé est un passé grec, dont les liens avec le présent sont multiples et puissants. La Grèce d'aujourd'hui n'en sollicite pas moins, d'ailleurs, son attention ; son livre est plein de pages instructives sur la guerre de l'Indépendance, sur les hommes et sur les choses de la Grèce régénérée. Ce sont là, Messieurs, des sujets qui n'ont jamais trouvé notre Association indifférente. Comme on vous le disait tout à

l'heure, depuis les temps mycéniens jusqu'à nos jours, d'Agamemnon à Colocotronis ou à ce Coumoundouros dont M. Bikélas nous trace un si curieux portrait, tout est attachant pour nous dans ce pays qui parle encore presque la langue qu'on y parlait il y a trente siècles. « Rien de ce qui est grec ne nous est étranger », pourrions-nous dire en modifiant à notre usage le mot célèbre du poète latin. Voilà pourquoi nous méritons de vivre.

CONFÉRENCE SUR LA MUSIQUE GRECQUE

ET L'HYMNE A APOLLON

PAR M. THÉODORE REINACH

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous savez la place considérable que tenait la musique dans la civilisation des anciens Grecs. Seule de tous les arts, elle formait partie intégrante de l'éducation de la jeunesse ; seule, elle était associée à tous les actes de la vie publique et religieuse. C'est la musique qui conduisait à la victoire, d'un pas régulier, les bataillons serrés des hoplites ; c'est elle qui acheminait vers les temples des dieux les lentes processions des éphèbes et des jeunes filles. Nul banquet, nulle fête, nulle représentation dramatique sans elle : les plus grands poètes furent aussi les plus grands compositeurs ; les philosophes, qui ne traitent qu'en passant des arts du dessin, ont consacré des pages éloquentes à décrire, jusque dans leurs plus fines nuances, les effets psychologiques de la musique, à vanter la puissance éducatrice et politique où se révèle sa céleste origine.

Mais si la musique est de tous les arts celui que les Grecs ont le plus honoré et cultivé avec le plus d'ardeur, c'est aussi celui dont il nous est resté le moins de vestiges. Tandis que l'architecture et la sculpture helléniques survivent encore dans maints débris admirables dont chaque année voit s'accroître le nombre, tandis que la peinture elle-même a laissé un reflet de sa splendeur dans les rapides, mais charmantes esquisses des décora-

teurs de vases, il semble que la musique des Grecs ait péri tout entière, et que ce soit chimère d'espérer jamais la ressaisir.

Pourtant, à voir la chose de plus près, il y a de la paresse dans ce désespoir : le naufrage n'est pas aussi absolu qu'on se plaît à le dire. Il faut tout au moins, pour en mesurer l'étendue et en apprécier l'importance, distinguer entre les quatre éléments dont se compose le beau musical : rythme, mélodie, harmonie simultanée, instrumentation.

En ce qui concerne ces deux dernières parties de la musique grecque, notre perte est sans doute irréparable; mais est-elle de celles dont nous devions nous affliger sans mesure ? Ces deux branches de l'art, étroitement apparentées — car le timbre des instruments n'est qu'une forme subtile et en quelque sorte infinitésimale de la superposition des sons — sont dans le domaine de la musique ce que le coloris est dans celui de la peinture. Tout indique qu'elles n'avaient pas atteint chez les Grecs un développement comparable à celui qu'elles ont pris dans l'art moderne. La polyphonie existait, mais limitée à deux sons : l'accord de trois sons, fondement de notre harmonie, restait inconnu. Bien plus, l'harmonie à deux parties elle-même n'était admise que dans le concert de deux instruments, ou d'un instrument et d'une voix ; quand deux ou plusieurs voix chantaient ensemble, c'était invariablement à l'unisson ou à l'octave; et l'œuvre récente d'un de nos jeunes compositeurs (1) est là pour prouver que les effets de ce genre, parfois exquis, finissent par devenir monotones. — L'orchestre des Grecs n'était pas moins imparfait que leur harmonie. Certes, ils ne dédaignaient pas la musique purement instrumentale; ils avaient, comme nous, des salles de concert et des virtuoses applaudis, et leurs auteurs nous ont transmis les noms d'une variété infinie d'instruments. Mais sous les étiquettes regardez les choses : vous verrez que tous ces instruments — du moins ceux d'un emploi usuel — se ramenaient à deux types : la lyre ou cithare, et la flûte. Or, la lyre avait moins d'étendue que notre harpe, et la flûte moins de sonorité que notre clarinette. Imaginez un orchestre composé exclusivement de ces deux instruments, sans violons, sans bassons, sans cuivres ; mieux encore,

(1) Le *Rêve* de M. Alfred Bruneau.

souvenez-vous des récentes représentations d'*Antigone* à la Comédie française, où le plus richement outillé de nos musiciens s'était fait volontairement le plus indigent : vous aurez une idée de ce que pouvait être l'insrtumentation des anciens Grecs et peut-être trouverez-vous avec moi qu'il est des pertes plus déplorables.

Si l'harmonie et l'instrumentation sont le coloris de la musique, le rythme et la mélodie en sont le dessin. Ici les qualités natives du génie grec avaient retrouvé tous leurs avantages : finesse des sens, justesse de l'expression, sentiment exquis de la ligne. Nous serions vraiment à plaindre si tout cela avait disparu sans retour ; heureusement il n'en est rien.

Et d'abord la rythmique des Grecs nous est aussi bien connue — non seulement en théorie, mais en pratique — qu'elle l'était des Grecs eux-mêmes. Pour en apprécier les ressources infinies et l'admirable souplesse, vous n'avez qu'à lire ou mieux encore à déclamer les odes de Pindare, les parties lyriques des tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et des comédies d'Aristophane. N'allez pas vous récrier et demander, comme on l'a fait, si les chœurs d'Athalie pourraient servir à refaire l'histoire de la musique française. La comparaison porte à faux. Le compositeur moderne, dans l'invention de ses motifs rythmiques, n'est lié que d'une manière très générale par le texte poétique : qu'il respecte à peu près la place des temps forts, qu'il n'insiste pas trop sur les syllabes muettes et ne glisse pas trop sur les syllabes appuyées, c'est tout ce qu'on lui demande, et vous savez si on l'obtient toujours. Il n'en allait pas de même chez les Grecs. Chez eux, rythme poétique et rythme musical, c'était tout un, et d'ordinaire poésie et musique venaient ensemble d'un seul jet. En tous les cas, la durée musicale de chaque syllabe résultait nécessairement de la quantité naturelle et des lois de la structure des vers : le compositeur n'était pas libre de modifier ces valeurs — tout au plus pouvait-il, et encore sous certaines restrictions, placer deux notes brèves, deux *croches,* sur une syllabe de la durée totale d'une noire. Aussi, dans la musique de chant, la valeur des notes ne s'indiquait-elle pas, parce que cette indication eût été superflue ; aujourd'hui la disparition de la mélodie n'empêche pas de rassaisir avec certitude le contour rythmique des morceaux dont les paroles se sont conservées.

Imaginons — ce qu'à Dieu ne plaise — que dans deux mille ans d'ici l'air de la *Marseillaise* soit perdu, qu'il n'en subsiste que les paroles : jamais les archéologues de ce temps-là ne pourront s'accorder pour retrouver je ne dis pas la mélodie, mais le dessin rythmique de notre chant national; la poésie de Rouget de Lisle peut, en effet, tout aussi bien se mélodiser à 6/8 ou même à 3/4 qu'à deux ou quatre temps; la durée des syllabes *tenues* y est absolument arbitraire. Au lieu de la *Marseillaise* française, considérons maintenant la *Marseillaise* lacédémonienne, le célèbre *embatêrion* de Tyrtée dont le premier vers, seul conservé, est ainsi conçu :

Ἄγετ' ὦ Σπάρτας ἔνοπλοι κοῦροι ποτὶ τὰν Ἄρεος κίνασιν.

Il suffit de scander correctement ce vers pour retrouver le rythme de l'air de Tyrtée, la place des noires, des croches et même des blanches, l'exacte distribution des levés et des frappés. Voici le contour rythmique qu'on obtient :

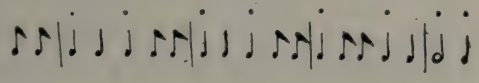

Coïncidence très remarquable, vous reconnaissez ici, presque note pour note, le rythme de la *Marseillaise* française : tant il est vrai que les rapports secrets qui vont du génie enflammé de l'artiste à l'instrument sonore, pour retourner ensuite à l'oreille et à l'âme de ses auditeurs, obéissent à des lois permanentes, et qu'il y a, au-dessous des variations de la mode, une éternelle musique, comme Leibniz distinguait, sous les variations des systèmes, une philosophie éternelle !

Ainsi, les œuvres lyriques des Grecs représentent comme autant de partitions, réduites pour chant, où les notes auraient perdu leurs têtes et gardé leurs queues : cela suffit parfaitement pour rétablir le rythme intérieur de tous les morceaux, et les travaux magnifiques exécutés depuis un siècle sur ce vaste sujet en ont à peu près élucidé tous les problèmes.

Quant à la mélodie proprement dite, à la succession des sons

graves et aigus, nous sommes évidemment moins bien partagés ; mais là encore ne nous hâtons pas d'exagérer notre misère ni surtout de la proclamer définitive.

Tout d'abord, à défaut d'une bibliothèque musicale, l'antiquité nous a laissé une bibliothèque d'écrits sur la musique ; ces écrits, consciencieusement étudiés et commentés par les savants modernes, nous ont livré les secrets ou tout au moins les principes du système mélodique des anciens Hellènes. Leurs principes avaient beaucoup d'analogie avec les nôtres : il faut d'autant moins s'en étonner qu'en dernière analyse notre musique moderne dérive directement de la musique grecque à travers les obscures transformations de la musique liturgique du moyen âge ; comme l'a très bien dit un historien de la musique (1) : « Il n'y a pas de lacune dans l'histoire musicale, il n'y a que des ignorances. » La gamme grecque ordinaire se composait, comme la nôtre, de sept notes, ou, si vous préférez, de huit, dont la dernière sonnait à l'octave de la première. Comme chez nous, ces notes étaient séparées par des intervalles d'un ton et d'un demi-ton, dont la dimension exacte était déterminée par des lois mathématiques fondées sur les observations de Pythagore ; la quarte et la quinte étaient, après l'octave, les intervalles consonnants et mélodiques par excellence. Enfin les Grecs connaissaient et pratiquaient comme nous le système des échelles de transposition, vulgairement appelées *tons*, qui permettent d'exécuter une même mélodie, une même gamme à des hauteurs différentes : dans le courant d'un même morceau, cantilène ou air de flûte, ils passaient quelquefois d'un ton à un autre, ou, sans abandonner définitivement le ton initial, ils empruntaient des notes accidentelles à un ton voisin, réalisant ainsi ce que nous appelons des modulations passagères.

A côté de ces analogies essentielles, il faut que je vous signale dès à présent deux différences, qui constituent au profit de la mélopée antique une supériorité marquée, ou du moins une supériorité de ressources.

En premier lieu, la musique moderne ne connaît que deux *modes*, le majeur et le mineur. Si vous supposez toutes nos mélo-

(1) Henri Lavoix.

dies ramenées à l'échelle qui s'écrit sans accident à la clef, elles auront toutes pour « canevas mélodique » soit la gamme d'Ut majeur, soit celle de La mineur. La différence entre ces gammes c'est que l'ordre des tons et des demi-tons n'est pas le même, et cette différence suffit pour imprimer aux mélodies un caractère expressif différent. Eh bien, chez les Grecs, au lieu de deux modes fondamentaux, on en comptait sept : chaque degré de l' « échelle naturelle » pouvait servir de point de départ à

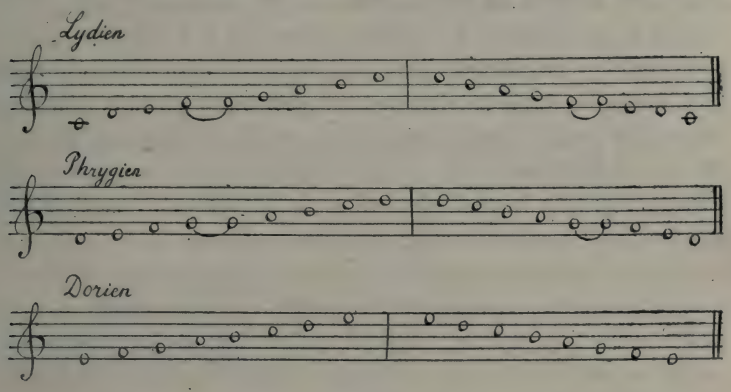

une gamme normale, ayant son nom distinct et son caractère propre (1). De ces sept gammes les trois plus usuelles, auxquelles à la rigueur, on peut ramener les quatre autres, partent des trois premiers degrés de la gamme d'Ut : ce sont les modes lydien, phrygien et dorien — le premier correspondant à notre mode majeur, les deux autres au mineur diversement modifié.

Ces gammes, comme l'indiquent leurs noms, ont pris naissance dans des régions différentes du monde ancien : les modes lydien et phrygien sont d'origine asiatique, le mode dorien a seul une origine vraiment hellénique ; c'est le mode national et religieux par excellence, le mode du sanctuaire d'Apollon à Delphes.

Voici maintenant une seconde différence. Les modernes, s'ils

(1) Il va sans dire que les différences *éthiques* signalées par les anciens entre les différentes *harmonies* ne tiennent pas exclusivement aux différences dans la constitution de la gamme, mais encore à la manière traditionnelle de s'en servir : la gamme dorienne n'est pas plus toute l'harmonie dorienne que la colonne dorique à elle seule ne constitue l'ordre du même nom.

connaissent deux *modes,* ne connaissent qu'un *genre* d'octaves : la gamme, soit majeure, soit mineure, procède toujours par intervalles d'un ton ou d'un demi-ton ; jamais le canevas normal d'une mélodie ne comporte, par exemple, deux demi-tons successifs. Chez les anciens, au contraire, à côté des gammes *diatoniques* dont je viens de vous donner des exemples, on rencontre des gammes *chromatiques,* dont nous avons bien conservé le nom, mais non pas la chose. La gamme chromatique grecque est composée comme la gamme diatonique, d'une série de « tétracordes » ou groupes de quatre notes liés les uns aux autres ; mais tandis que chaque tétracorde diatonique ne présente qu'un seul demi-ton, dans le tétracorde chromatique les trois premières notes sont respectivement séparées par des intervalles d'un demi-ton : c'est cette triade de notes « serrées » qu'on appelait le *pycnon.* Le reste du tétracorde forme un intervalle de seconde augmentée.

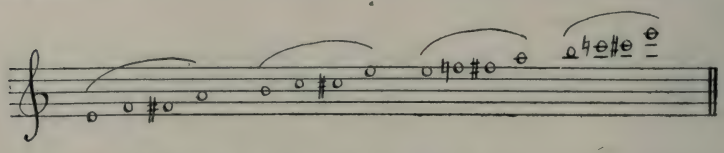

La succession des demi-tons et des intervalles augmentés donne à ces gammes un caractère plaintif, langoureux, féminin, si j'ose dire, et éminemment propre à la traduction de certains sentiments. J'ai supposé, pour plus de simplicité, qu'il s'agissait de demi-tons véritables, de demi-tons « diatoniques » ; mais, en pratique, ces notes du *pycnon* pouvaient être aussi à des intervalles de 3/8 de ton, de 1/3 de ton, ou même de 1/4 de ton : c'étaient là autant de variétés, de *nuances* du genre chromatique, qui toutes trouvaient leur emploi dans la musique instrumentale. La dernière variété, celle où les trois notes se succèdent par quarts de ton, constituait même un genre particulier, le genre *enharmonique*, qui semble, à une oreille moderne, étrange et presque inconcevable. Ce genre, plus célèbre que connu, était d'ailleurs tombé en désuétude dès l'époque des successeurs d'Alexandre. Quant au genre chromatique, il resta en faveur jusqu'à la fin de l'antiquité : tantôt la mélodie était écrite entièrement dans ce genre, tantôt — plus fréquemment sans doute —

on associait dans le cours d'un même air la forme diatonique et la forme chromatique de la gamme, en s'inspirant de l'allure du poème et des sentiments à exprimer.

Telle est, ou peu s'en faut, la substance de ce que nous apprennent sur les principes de la mélopée ancienne les ouvrages des théoriciens grecs et romains : vous en trouverez un exposé plus savant et plus approfondi dans l'admirable ouvrage de M. Gevaert, le maître de tous ceux qui abordent ces études, et qui a bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie musicale. Mais, me direz-vous, le moindre « grain de mil », je veux dire le moindre débris authentique de musique grecque, aurait plus d'intérêt pour nous que toutes les définitions d'un Aristoxène et d'un Ptolémée ; je n'en disconviens pas, et, pour emprunter une comparaison à M. Gevaert lui-même, nous sommes ou plutôt nous étions hier vis-à-vis de la musique des Grecs dans la situation de gens qui, pour juger de l'architecture grecque, n'auraient d'autres documents que Vitruve et quelques médiocres bâtisses d'époque romaine.

Ce n'est pas à dire que les restes de musique grecque fissent complètement défaut, mais ils étaient en bien petit nombre et ne compensaient pas leur rareté par leur valeur. Sans parler de quelques fragments tout à fait insignifiants ou d'une authenticité douteuse, le legs musical de l'antiquité se réduisait à trois hymnes de l'époque des Antonins — second siècle après l'ère chrétienne. Ces hymnes conservés par plusieurs manuscrits sont attribués à deux compositeurs, Denys, dont l'existence est aujourd'hui contestée, et Mésomède, qui jouissait d'une assez grande célébrité. Je vais vous faire entendre le plus court et le meilleur de ces morceaux, l'*Hymne à la muse Calliope;* il est écrit dans le mode dorien, et ne présente ni mélange de genres, ni modulation d'aucune sorte.

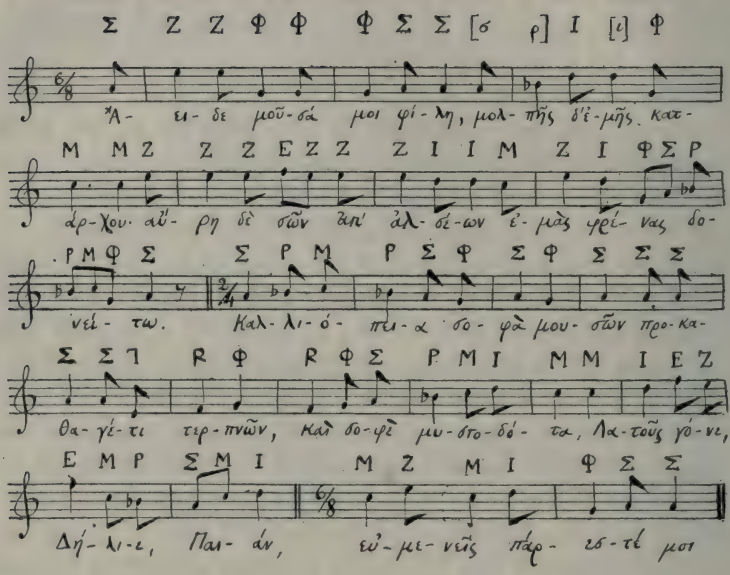

Vous voyez que ce petit morceau, d'un contour mélodique pur et gracieux, offre une simplicité un peu affectée de facture où l'on croit reconnaître les tendances archaïsantes d'un siècle fatigué. Il ne peut, en tout cas, donner aucune idée des raffinements et des délicatesses de la musique grecque à l'époque de sa pleine maturité, au temps de Périclès ou d'Alexandre.

On comprend qu'en présence de cette pénurie de documents les critiques prudents suspendissent leur jugement sur la valeur absolue de la mélodie grecque et attendissent, sans trop de confiance, la découverte d'une « partition » ou tout au moins d'une cantilène authentique de la bonne époque. Il n'y a rien à espérer des bibliothèques, depuis longtemps explorées dans tous les sens. Restent les papyrus et les inscriptions sur marbre, cette mine inépuisable de renseignements nouveaux sur la civilisation antique. Ni les uns ni les autres n'avaient répondu jusqu'à présent à l'attente des musiciens archéologues : l'Égypte, qui leur réserve peut être d'agréables surprises, n'a encore livré, dans ce genre, qu'un lambeau de papyrus de la collection de l'archiduc Régnier, sur lequel MM. Wessely et Ruelle ont déchiffré quelques

notes d'un chœur de l'*Oreste* d'Euripide (1). L'épigraphie ne comptait naguère à son actif que la petite inscription de Tralles, dont le tour original fait regretter la brièveté (2). Ces trouvailles, qui datent de ces dernières années, avaient du moins le mérite d'entretenir la curiosité et l'espérance des savants; mais leur intérêt s'effacedésormais complètement devant celui de la magnifique découverte de Delphes.

C'est à l'École française d'Athènes qu'était réservé l'honneur de réveiller définitivement la musique grecque de son sommeil vingt fois séculaire. Au cours des fouilles que l'École, sous la direction de notre collègue et ami M. Homolle, exécute depuis l'année dernière dans le sanctuaire d'Apollon, on a mis la main, dès le début, sur un petit édifice qui n'est autre que le *Trésor des Athéniens*. Dans ce local, à la fois sacristie, archives et musée, se réunissaient les ambassadeurs et les pèlerins d'Athènes venus aux fêtes delphiennes; là aussi s'accumulaient de siècle en siècle les offrandes envoyées par l'État ou des particuliers dévots au dieu Apollon. Les murs de ce petit édifice étaient entièrement couverts d'inscriptions : décrets honorifiques, catalogues de délégations, poésies de circonstance. Parmi ces dernières, quelques-unes étaient accompagnées de signes, gravés entre les lignes du texte, où l'on n'a pas tardé à reconnaître des notes de musique. Tous les fragments appartiennent à des hymnes et ces hymnes paraissent avoir été composés à l'occasion de la fête des *Soteria :* on appelait ainsi la fête instituée en commémoration de la défaite des Gaulois devant Delphes en 278 avant J.-C. Des inscriptions, découvertes jadis par MM. Foucart et Wescher, nous apprennent que le programme de ces fêtes comportait, entre autres, un concours de citharèdes et un concours de *prosodia,* c'est-à-dire d'hymnes chantés en chœur dans une procession solennelle. Quel pouvait être le sujet de ces soli et de ces chants choraux,

(1) Voir *Revue des Études grecques*, V, 265 suiv. J'adhère complètement à l'opinion de M. Ruelle qui, à l'encontre de Wessely, rattache ce fragment au genre chromatique et non à l'enharmonique.

(2) Voir plus loin, *Une ligne de musique grecque* dans le présent numéro de la *Revue*.

sinon les louanges d'Apollon et la célébration de sa victoire sur les bandes impies des Gaulois, qui avaient osé s'attaquer à son sanctuaire ? Deux de nos fragments font clairement allusion à cette défaite des Gaulois ; et cette circonstance permet de les rattacher à la fête des *Sotéria*. Singulier retour des choses d'ici-bas ! Il y a vingt-deux siècles les barbares accourus du fond de l'Occident pour piller les trésors de Delphes sont écrasés par Apollon, une fête est instituée en souvenir de leur défaite, des hymnes qui la célèbrent sont gravés sur le marbre : aujourd'hui les descendants de ces mêmes barbares, convertis à la civilisation, viennent à grands frais, et sans nulle pensée de lucre, explorer les ruines du sanctuaire d'Apollon, et le premier document qu'ils rendent au jour, aux applaudissements de leurs anciens ennemis, c'est un hymne destiné à éterniser l'audace sacrilège de leurs ancêtres et la victoire du dieu de la lumière ! Les marbres, comme les livres, ont leurs destins.

C'est le plus important de ces hymnes de Delphes que nous allons exécuter devant vous. Il était gravé sur deux grands blocs de marbre qui se faisaient suite ; la fin, qui occupait le commencement d'un troisième bloc, est perdue ; il y a aussi, au milieu du premier bloc, une grande lacune qu'il a été impossible de combler : ce qui subsiste, ce qui est sérieusement lisible représente environ 23 lignes ou 80 mesures. C'est, vous le voyez, le plus long et le plus authentique morceau de musique grecque qui nous soit parvenu ; c'est aussi le plus ancien, abstraction faite du fragment insignifiant d'Euripide : les caractères de l'écriture ne permettent pas de faire descendre la gravure de notre inscription plus bas que le IIe siècle avant J.-C., et tout porte à croire qu'elle se place, en réalité, dans la première partie du IIIe. Nous sommes donc en présence d'une composition très voisine de l'époque classique, et d'une composition qui a été jugée assez remarquable dans son temps pour mériter l'honneur de la gravure sur marbre dans un édifice public.

L'auteur — la première ligne nous l'apprend — est un Athénien, ce qui explique que son œuvre ait été conservée dans le Trésor des Athéniens ; son nom, par malheur, a disparu. La poésie, dont le texte a été déchiffré et restitué par M. Henri Weil avec sa sûreté ordinaire, est d'une bonne facture : elle a tout le souffle

qu'on peut attendre d'un morceau de lyrisme officiel. Au début (1) le poète invoque le fils de Zeus, Apollon, qui révèle sa divine parole à tous les mortels ; il raconte comment le jeune dieu conquit le trépied prophétique en perçant de ses flèches le dragon aux replis tortueux et aux sifflements terribles. Puis, dans un passage malheureusement trop mutilé, il rapproche du monstre de la légende les Gaulois féroces, Γαλατᾶν ἄρης, qu'Apollon repoussa de son sanctuaire en les frappant de terreur. Après l'invocation à Apollon, l'invocation aux Muses : le poète les invite à quitter l'Hélicon, pour chanter leur frère, le dieu à la chevelure d'or, qui habite le Parnasse, et se rend, avec les femmes de Delphes, à la fontaine de Castalie. Enfin, dans un beau mouvement lyrique, il évoque la procession athénienne, ou, pour mieux dire, l'Attique elle-même, la terre de Pallas, au sol inviolé, présente à la cérémonie, et fait revivre sous nos yeux les détails de la fête : sur les autels fument les cuisses des jeunes taureaux, l'encens de l'Arabie monte vers le ciel, les doux sons de la flûte et de la cithare accompagnent les chants des pieux pèlerins. Le poème se terminait sans doute sur une courte et fervente prière. Tel est cet hymne, moins savant que ceux de Callimaque, mais, suivant le jugement de son éditeur, plus vivant peut-être, et, en tout cas, parfaitement approprié à l'occasion où il fut exécuté pour la première fois.

Le déchiffrement de la partie musicale m'a été confié, et c'est une faveur dont je tiens à remercier MM. Homolle et Henri Weil. Je m'empresse d'ajouter qu'un travail de ce genre exige plus de patience que de science. Comme l'écrivait M. Gevaert il y a vingt ans : « Sur aucun point de la science musicale des anciens, nous n'avons des informations aussi précises aussi concordantes que sur la notation. A supposer que l'on retrouvât une des grandes compositions musicales de l'époque classique, le déchiffrement en serait probablement plus aisé que celui de certaines œuvres polyphoniques du XIVe siècle. »

Rien n'est plus vrai, Messieurs. Le système de notation des Grecs ou plutôt leurs deux systèmes de notation étaient, en effet,

(1) Je suis ici, de très près, l'analyse donnée par M. Weil dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1893, p. 570 suiv.

assez simples et n'ont pour nous aucun mystère. Dans un de ces systèmes, les différents sons étaient représentés par les lettres ordinaires de l'alphabet, droites, renversées ou tronquées; dans un autre, on se servait de signes conventionnels, moitié géométriques, moitié alphabétiques. On croyait autrefois que ce second système était réservé exclusivement à la musique instrumentale; mais certains de nos fragments de Delphes prouvent qu'au moins au Ier siècle avant l'ère chrétienne il s'employait indifféremment pour toute espèce de compositions. C'est, d'ailleurs, dans le premier système, le système alphabétique, qu'est noté le morceau qui va être exécuté devant vous. La valeur des signes, l'acuité relative des sons qu'ils expriment nous est surtout connue par un traité d'un certain Alypius, qui vivait à l'époque romaine, mais qui a utilisé des manuels plus anciens. Alypius nous fait connaître pour chacun des quinze tons antiques le signe affecté à chacun des 19 degrés qui constituaient l'échelle complète; pour plus de sûreté chaque signe est accompagné d'une description qui permet d'en retrouver la forme, même si le copiste s'est trompé. Comme, d'autre part, nous savons par des sources nombreuses quels étaient les intervalles qui, dans chaque genre de gammes, séparaient les notes successives, vous voyez que rien n'est plus facile que d'assigner à chaque note antique sa valeur correspondante dans la notation moderne. Je parle des valeurs relatives : quant à la valeur absolue, il y a nécessairement quelque doute, puisque nous ne connaissons pas le diapason ancien; mais l'erreur ne dépasse sûrement pas un demi-ton. Le seul point délicat, c'est que pour transcrire avec certitude un morceau de musique antique, il faut connaître le ton où il est écrit, car les mêmes lettres peuvent avoir, dans deux tons différents, des valeurs différentes : mais en présence d'un morceau d'une certaine étendue comme le nôtre la détermination du ton se fait à coup sûr; l'hymne à Apollon est écrit dans le ton phrygien qui correspond à la double octave La-La, sans accident à la clef. Afin qu'aucun scrupule ne vienne troubler la sécurité de votre jouissance, je me permets d'ajouter qu'un juge compétent, entre tous, M. Gevaert, a bien voulu donner son approbation complète à ma transcription. Et pour que vous jugiez vous-même de la simplicité de la notation antique et de l'aspect qu'offre le texte original,

je reproduis ici une des lignes les mieux conservées de l'inscription :

Θ Θ ΙΜΙ ΜΥΜΥΜF ϕΥF
ΜΟΛΕΤΕΣΥΝΟΜΑΙΜΟΝΙΝΑϕΟΙΟΙΒΟΝΩΙΔΑΕΙΣΙΜΕΛΨΗΤΕΧΡΥΣΕΟΚΟΜΑΝ

Vous remarquerez : 1° que la durée des notes n'est pas indiquée ; 2° qu'une note répétée n'est écrite qu'une fois ; 3° que toute syllabe dédoublée dans le chant est aussi dédoublée dans l'écriture : ces deux dernières conventions, dont l'une simplifie beaucoup l'écriture musicale et dont l'autre lui donne plus de clarté, étaient déjà connues par les fragments d'Égypte et de Tralles.

Je sortirais des limites assignées à cette causerie si j'essayais d'analyser la structure musicale du morceau que vous allez entendre ou d'en apprécier la valeur esthétique. Qu'il me suffise, en terminant, d'attirer très brièvement votre attention sur quelques points essentiels.

L'hymne est écrit dans la mesure à cinq temps, qui est d'un emploi très rare dans la musique moderne — rappelez-vous pourtant le duo de Magali dans *Mireille* et l'air « Viens gentille dame » dans la *Dame Blanche*. Le rythme à cinq temps s'appelait chez les Grecs rythme *péonique ;* originaire de Crète, il était souvent employé dans certaines compositions en l'honneur d'Apollon, qu'on appelait *péans*. Quoique le refrain caractéristique « Iô-Péan » fasse ici défaut, vous pouvez, si vous le voulez, appeler notre morceau un péan. La flûte et la cithare formaient l'accompagnement ordinaire de ces sortes d'hymnes : nous avons remplacé la cithare par une harpe, qui est un instrument de la même classe ; quant à la flûte antique, elle est représentée ici par l'harmonium, faute de clarinettes. Ce double accompagnement instrumental était indiqué par une phrase du poème ; malheureusement on ne l'avait pas noté sur la pierre. M. G. Faure a bien voulu le suppléer en vue de cette audition, et je lui exprime ici, avec mes félicitations personnelles pour son beau travail, la reconnaissance profonde de l'Association tout entière.

De même que le rythme, le mode de notre morceau n'a pas été choisi au hasard : c'est le mode dorien, le mode d'Apollon par excellence, le seul qui, suivant Aristote, procure à l'âme un calme

parfait. Je vous ai déjà fait connaître la gamme caractéristique de ce mode, qui est une gamme de Mi, sans accident : ou, si vous préférez, une gamme de La mineur, avec la terminaison mélodique sur la dominante. Mais le compositeur ne se contente pas des éléments mélodiques que lui fournissait cette gamme. Tout d'abord il profite de la facilité que lui offrait l'emploi du « tétracorde conjoint » dans le ton phrygien (1) pour employer le Si bémol à côté du Si naturel. En outre, dans la troisième reprise de l'hymne, il fait usage de la gamme chromatique de Mi, également sous sa double forme conjointe et disjointe. Enfin, comme s'il ne trouvait pas encore dans ces multiples variantes des ressources suffisantes pour son génie, il emprunte à une gamme voisine une note complètement hétérogène, le Sol dièze, qui lui sert à accentuer le caractère chromatique de cette troisième reprise. (Vous remarquerez que cette modulation si complète coïncide avec un changement dans l'allure de la poésie). Le genre chromatique des Grecs ne nous était jusqu'à présent connu qu'en théorie : en voici le premier exemple vraiment vivant, et c'est là peut-être la plus grande révélation de la découverte de Delphes. Votre oreille éprouvera au premier abord quelque surprise, mais laissez-vous aller franchement à l'émotion poétique et musicale, et, si je ne me trompe fort, cette surprise n'aura rien de pénible, et se changera bientôt en une jouissance aiguë et délicate.

Tels sont les principaux renseignements techniques qui vous étaient indispensables pour que cette audition, en même temps qu'un plaisir, devînt pour vous un enseignement. Vous voyez qu'avec les complications et les raffinements que je viens d'énumérer, avec ces savantes mixtures de modes, de tons et de genres, l'hymne de Delphes nous transporte bien loin des fausses naïvetés d'un Denys et d'un Mésomède. Et néanmoins ce qui domine encore

(1) La gamme antique, ai-je dit, se compose d'une série de tétracordes analogues. Arrivé au milieu de l'échelle (ici au La), on pouvait, au choix, enchaîner directement le 3e tétracorde au 2e, ou franchir d'abord un intervalle d'un ton avant de recommencer la série des tétracordes. Ce dernier procédé (système disjoint) conduisait à répéter, à l'octave supérieure, les deux premiers tétracordes ; le premier procédé (système conjoint) fournissait une note nouvelle, étrangère au ton primitif, mais appartenant à un ton très voisin. C'est ainsi que dans nos mélodies en Ut figure souvent un Fa dièze ou un Si bémol.

dans ce document si curieux, c'est la pureté de ligne, la fermeté de contour, l'harmonie du fond et de la forme qui caractérisent le génie hellénique dans toutes les branches de l'art. Rien ici de ces vagues psalmodies et de ces cantillations flottantes où se complaît la musique orientale moderne, avec laquelle une critique superficielle a si souvent voulu confondre la musique des anciens Grecs : dans les modulations complexes de ce chant « grave et recueilli » — ce sont les termes mêmes par lesquels Plutarque définit le genre du péan — dans ces rimes mélodiques qui soulignent les articulations du chant, dans ces murmures exquis, doux comme une caresse, fervents comme une prière, auxquels succèdent, selon les indications du poème, des bonds plus hardis, des accents pleins d'ampleur et d'élan lyrique — vous reconnaîtrez, je l'espère, un ancêtre direct de la musique européenne. On cherchera, on a déjà cherché des analogues à cet air dans la musique moderne et même contemporaine : j'ai indiqué moi-même, sans y insister d'ailleurs, la mélodie du pâtre, pour cor anglais *solo,* qui ouvre le IIIe acte de *Tristan et Yseult.* Mais quelle que soit la valeur de ces rapprochements, un fait demeure certain, qui achève de donner à la trouvaille de Delphes son haut intérêt historique et esthétique : c'est que l'idéal musical des Grecs du IIIe siècle avant notre ère était très voisin, beaucoup plus voisin qu'on ne pouvait le soupçonner jusqu'à présent, de notre idéal mélodique actuel : les principes sont identiques, les procédés même offrent de surprenantes analogies. Ainsi se vérifie une fois de plus, et d'une manière bien imprévue, le mot presque prophétique de Richard Wagner : « Il n'est pas possible de réfléchir tant soit peu profondément sur notre art sans découvrir ses rapports de solidarité avec celui des Grecs. » Pour nous, Messieurs, une satisfaction patriotique vient se joindre au plaisir scientifique de cette découverte et en doubler le prix : la musique européenne avait perdu ses titres, l'École d'Athènes les a retrouvés (1).

(1) Cette conférence a été suivie de l'exécution de l'*Hymne à Apollon*, chanté par Mme Remacle, accompagné par M. Gabriel Fauré et M. Robert, harpiste. Nous donnons ci-après la transcription complète de la mélodie de l'hymne, avec la notation antique. Cette transcription ne diffère de celle qui a été donnée dans le *Bulletin de correspondance hellénique* que par le ton et la mesure, qui sont ici conformes aux conditions réelles d'exécution ; la planche gravée

HYMNE A APOLLON

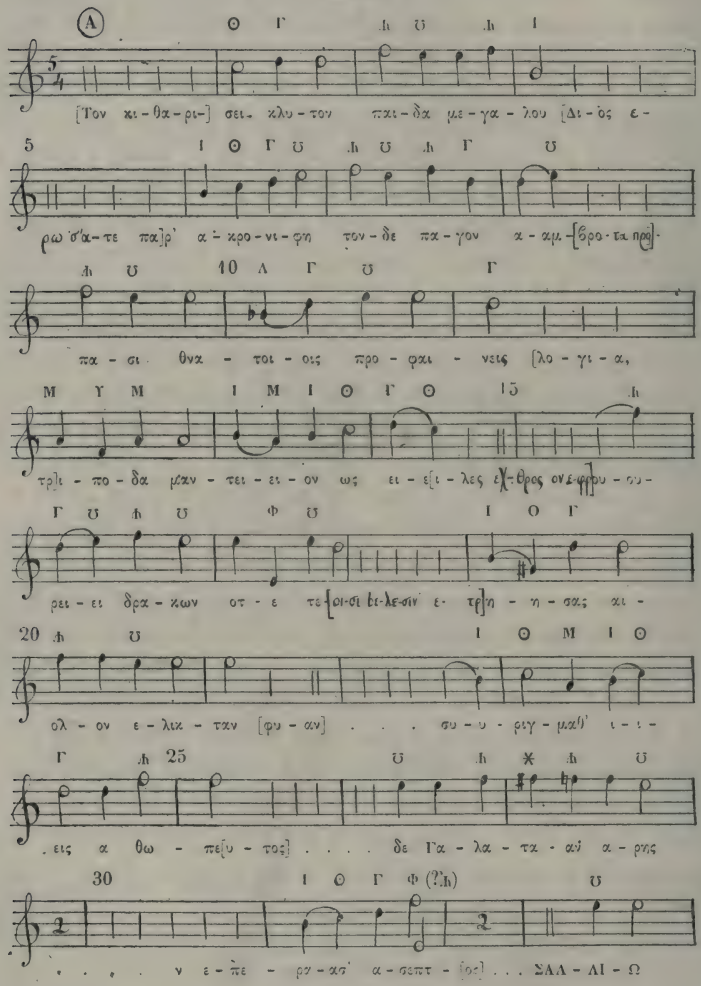

a été obligeamment mise à notre disposition par la *Revue universitaire,* où elle a déjà été publiée ; nous lui en adressons nos remerciements. — L'*Hymne à Apollon,* avec les paroles grecques, la traduction rythmée en français, par M. E. d'Eichthal, la restitution des notes perdues, et l'accompagnement par M. Gabriel Fauré, a paru en librairie, chez l'éditeur O. Bornemann, 15, rue de Tournon. Pour les détails concernant la restitution du texte, la méthode de transcription et les fragments de moindre importance qui faisaient partie de la même trouvaille, nous renvoyons aux articles de MM. H. Weil et Th. Reinach dans le *Bulletin,* 1893, p. 569 suiv.

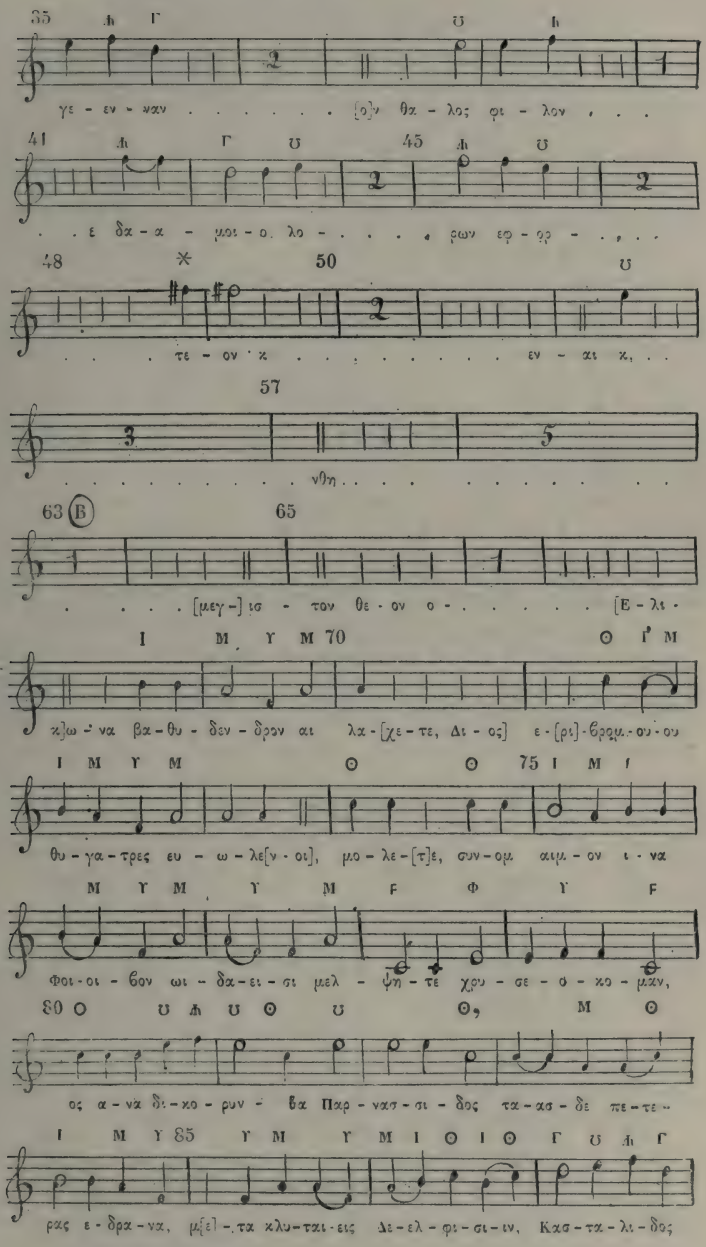
35 ♫ Γ Υ ♫
γε - εν - ναν . . . . . [ο]ν θα - λος ρι - λον , . .
41 ♫ Γ Υ 45 ♫ Υ
. . ε δα - α - μοι - ο. λο - . . . . ρων εφ - ρρ - . . . .
48 * 50 Υ
. . . τε - ον κ . . . . . εν - αι κ. . .
57
. . . . . νθη . . . . . .
63 (Β) 65
. . . . [μεγ-] ισ - τον θε - ον ο - . . . . . [Ε - λι -
Ι Μ Υ Μ 70 Θ Γ Μ
κ]ω - να βα - θυ - δεν - δρον αι λα - [χε - τε, Δι - ος] ε - [ρι] - βρομ - ου - ου
Ι Μ Υ Μ Θ Θ 75 Ι Μ Γ
θυ - γα - τρες ευ - ω - λε[ν - οι], μο - λε - [τ]ε, συν - ομ αιμ - ον ι - να
Μ Υ Μ Υ Μ F Φ Υ F
Φοι - οι - βον ωι - δα - ει - σι μελ - ψη - τε χρυ - σε - ο - κο - μαν,
80 Ο Υ ♫ Υ Θ Υ Θ, Μ Θ
ος α - νά δι - κο - ρυν - βα Παρ - νασ - σι - δος τα - ασ - δε πε - τε -
Ι Μ Υ 85 Υ Μ Υ Μ Ι Θ Ι Θ Γ Υ ♫ Γ
ρας ε - δρα - να, μ[ε] - τα κλυ - ται - εις Δι - ελ - φι - σι - ιν, Κασ - τα - λι - δος

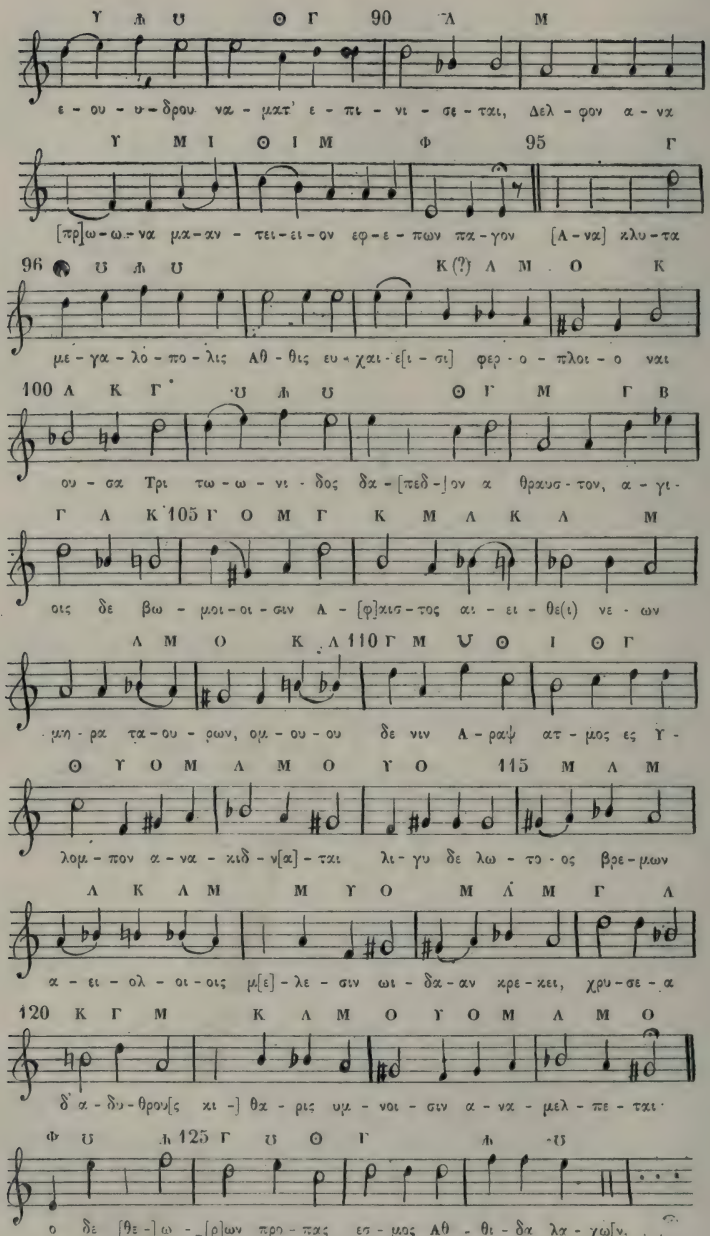
Υ ϡ υ Θ Γ 90 Λ Μ
ε - ου - υ - δρου να - ματ' ε - πι - νι - σε - ται, Δελ - φον α - να
Υ Μ Ι Θ Ι Μ Φ 95 Γ
[πρ]ω - ω - να μα - αν - τει - ει - ον εφ - ε - πων πα - γον [Α - να] κλυ - τα
96 υ ϡ υ Κ (?) Λ Μ Ο Κ
με - γα - λο - πο - λις Αθ - θις ευ - χαι - ε[ι - σι] φερ - ο - πλοι - ο ναι
100 Λ Κ Γ υ ϡ υ Θ Γ Μ Γ Β
ου - σα Τρι τω - ω - νι - δος δα - [πεδ -] ον α θραυσ - τον, α - γι -
Γ Λ Κ 105 Γ Ο Μ Γ Κ Μ Λ Κ Λ Μ
οις δε βω - μοι - οι - σιν Α - [φ]αισ - τος αι - ει - θε(ι) νε - ων
Λ Μ Ο Κ Λ 110 Γ Μ υ Θ Ι Θ Γ
μη - ρα τα - ου - ρων, ομ - ου - ου δε νιν Α - ραψ ατ - μος ες Υ -
Θ Υ Ο Μ Λ Μ Ο Υ Ο 115 Μ Λ Μ
λομ - πον α - να - κιδ - ν[α] - ται λι - γυ δε λω - το - ος βρε - μων
Λ Κ Λ Μ Μ Υ Ο Μ Λ Μ Γ Λ
α - ει - ολ - οι - οις μ[ε] - λε - σιν ωι - δα - αν κρε - κει, χρυ - σε - α
120 Κ Γ Μ Κ Λ Μ Ο Υ Ο Μ Λ Μ Ο
δ' α - δυ - θρου[ς κι -] θα - ρις υμ - νοι - σιν α - να - μελ - πε - ται·
Φ υ ϡ 125 Γ υ Θ Γ ϡ υ
ο δε [θε -] ω - [ρ]ων προ - πας εσ - μος Αθ - θι - δα λα - γω[ν. . .

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

Votre Commission administrative a l'honneur de vous soumettre les tableaux des recettes et dépenses faites par l'Association en 1893 ainsi que le projet de budget pour 1894 ; elle y ajoutera quelques observations et explications.

I. *État comparatif des Recettes en 1892 et 1893.*

	1892	1893
1° Coupons de 154 obligations du chemin de fer de l'Ouest.....	2,212 32	2,211 27
2° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi	216 »	216 »
3° Rente Deville (3 °/₀)	500 »	500 »
4° Intérêts du compte courant à la Société générale	21 10	26 10
5° Subvention ordinaire du ministère de l'Instruction publique	500 »	500 »
6° Subvention spéciale du ministère de l'Instruction publique pour les Monuments grecs.....	1,000 »	600 »
A reporter.....	4,849 42	4,053 37

Report.....	4,849 42	4,053 37
7° Don de l'Université d'Athènes.....	400 »	371 95
8° Souscriptions des membres donateurs.....	500 »	1.300 »
9° Cotisations des membres ordinaires.	4,240 »	4,384 39
10° Vente de publications	45 85	646 40
11° Vente de médailles.....	52 »	92 55
TOTAL.....	9,687 27	10,848 66

II. *État comparatif des Dépenses en 1892 et 1893.*

	1892	1893
1° Publication de la *Revue*.....	3,279 »	3,187 40
2° Bibliographie.....	150 »	» »
3° Monuments grecs.....	» »	1,273 50
4° Impressions diverses.....	340 10	144 05
5° Distribution des publications.....	656 15	666 98
6° Loyer et assurances.....	787 30	593 45
7° Service du Palais des Beaux-Arts..	173 10	91 »
8° Déménagement et réinstallation (dépense extraordinaire)	» »	550 »
9° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »	850 »
10° Droits de garde des titres et frais divers à la Société générale.....	28 30	36 05
11° Recouvrement des cotisations	201 85	65 45
12° Reliure et achat de livres.....	355 40	18 50
13° Frais de bureau, de commis et de commissionnaire.....	545 05	430 30
14° Local, éclairage, etc	217 50	132 65
15° Prix de l'Association.....	1,000 »	» »
16° Prix Zograghos.....	1,000 »	1,000 »
17° Concours typographique	300 »	300 »
18° Prix classiques.....	69 60	126 20
19° Médailles.....	27 20	12 35
20° Diplôme pour le concours typographique	408 »	» »
	10,538 55	9,477 88

III. *Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.*

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation Zappas pendant l'année précédente.)

RECETTES en 1891 : 1,000 francs ; — en 1892 : 1,000 francs.
DÉPENSES en 1892 : 1,000 francs ; — en 1893 : 1,000 francs.

IV. *Mouvement des fonds en 1893.*

Solde en caisse, 1er janvier 1893.....		2,564 31
Recettes réelles en 1893 (tableau ci-dessus, n° 1),....		10,848 66
Rentrées de la rente Zappas (arriéré de 1891, année 1892 entière, 1er semestre de 1893) (1).....		1,988 40
Recette d'ordre : remboursement de deux obligations Ouest, sorties au tirage en 1892 (2).....		980 85
TOTAL.....		16,382 22
Sorties de caisse (tableau n° II) 9,277 88 (3).		
Prix Zappas en 1893, 1,000 »		
	10,277 88	10,277 88
Reste en caisse au 31 décembre 1893.....		6,104 34
qui se décomposent ainsi :		
Solde à la Société générale 5,626 03		
Solde en caisse chez l'agent bibliothécaire..... 478 31		6,104 34

(1) Le montant du deuxième semestre 1893 n'a pu être encaissé qu'en février 1894 ; il se monte à fr. 145 45.

(2) Le versement à notre crédit du capital de ces deux obligations n'était pas opéré au 31 décembre 1892. L'achat de deux obligations Ouest en remplacement des deux remboursées a été fait en 1892 et figure au précédent rapport de la Commission administrative.

(3) Au tableau n° II, les dépenses de 1893 figurent pour 9,477 fr. 88 ; mais un chèque (n° 1755) de 200 fr., tiré le 28 décembre, n'ayant été encaissé à la Société générale que le 2 janvier 1894, le total des sorties de caisse effectives doit être réduit de ce chiffre.

V. *État des fonds de l'Association au 31 décembre 1893.*

1° Rente française 3 0/0 (rente Deville) : fr. 500 de rente.
2° 154 obligations du chemin de fer de l'Ouest (150 anciennes, 4 nouvelles).
3° 15 obligations du chemin de fer du Midi ;
4° Rente hellénique 4 0/0 (rente Zappas), revenu *nominal* de fr. 1,000 ;
5° Solde créditeur : fr. 6,104 34 cent.

Dans le tableau n° I, on remarquera le notable accroissement des souscriptions de donateurs : il nous permet d'augmenter, à partir des premiers mois de 1894, notre capital et nos revenus en portant de 15 à 18 le nombre de nos obligations du chemin de fer du Midi. Dans ce même tableau, il faut considérer comme exceptionnelle, quoique prévue, la recette de 646 fr. 40 pour vente de publications : elle provient en grande partie d'un réglement de comptes arriérés avec M. Maisonneuve, libraire dépositaire des *Monuments grecs.*

Dans le tableau n° II, si la Bibliographie (parue dans le n° 24 de la *Revue*) ne figure pas parmi les dépenses de 1893, c'est qu'elle n'a été payée au rédacteur qu'en janvier 1894. — Si les dépenses de loyer ne présentent qu'une somme de 593 fr. 45, c'est que le terme payable le 15 janvier 1893 avait été payé en décembre 1892, tandis que le terme payable le 15 janvier 1894 n'a été payé qu'à l'échéance et sera compris par conséquent dans les dépenses de 1894. — En outre la maison de librairie Lecène et Oudin, dont nous étions les sous-locataires, 17 rue Bonaparte, arrivant à fin de bail le 15 octobre dernier et ne renouvelant pas le dit bail, nous avons dû déménager notre bibliothèque et nos archives pour les réinstaller 12, rue de l'Abbaye ; de ce chef, nous avons fait une dépense de 550 fr. ; ajoutons que le loyer du nouvel appartement est de 800 fr. et que l'Association a conclu pour cet appartement un bail de 3, 6, 9 années.

Quant à l'ensemble de l'exercice 1893, tel qu'il ressort des tableaux I et II (10,848 fr. 66 de recettes contre 9,477 88 de dépenses) on remarquera que l'équilibre y est obtenu même sans tenir compte des souscriptions de membres donateurs, mais

aussi que nous avons ajourné le prix de l'Association. Cet état de choses ne peut pas être encore modifié dans le budget de 1894 que nous vous proposons d'établir comme il suit :

VI. *Recettes en 1894.*

1° Coupons de 154 obligations du chemin de fer de l'Ouest	2,212	»
2° Coupons de 18 obligations du chemin de fer du Midi	259	»
3° Rente Deville 3 0/0	500	»
4° Intérêts du compte courant à la Société générale	25	»
5° Subvention ordinaire du ministère de l'Instruction publique	500	»
6° Donations pour les Monuments grecs	200	»
7° Don de l'Université d'Athènes	400	»
8° Cotisations de membres ordinaires	4,300	»
9° Vente de publications et de médailles	200	»
	8,596	»

VII. *Dépenses en 1894.*

I. Publications	Impression et illustration de la Revue	3,500	»
	Rédaction de la Bibliographie	200	»
	Monuments grecs	600	»
II. Encouragement	Prix Zographos	1,000	»
	Concours typographique	300	»
	Prix classiques	100	»
III. Administration	Impressions diverses	140	»
	Loyer et assurances	883	»
	Service du palais des Beaux-Arts	100	»
	Indemnité de l'agent-bibliothécaire	800	»
	Droits de garde, etc., à la Société générale	35	»
	Recouvrement des cotisations	100	»
	Frais de bureau et de commis	300	»
	Distribution de la Revue	500	»
		8,558	»

Le budget de 1894, selon nos prévisions, comprendra donc en recettes 8,596 fr. — en dépenses 8,558 fr. Il se solderait donc par un excédent *présumé* de 38 fr.

VIII. *Projet de budget sur ressources spéciales*
(fondation Zappas.)

Produit de la rente Zappas en 1893 (1).....	633	85
Prix Zappas en 1894.....	633	85

Nous vous avons fait connaître, Messieurs, aussi complètement que possible l'état de nos finances. Que chacun de vous s'arme maintenant de zèle pour augmenter nos ressources, soit en nous présentant de nouveaux membres, soit en nous trouvant quelque généreux donateur !

Les membres de la Commission administrative,
D. Bikélas, A. Croiset, R. Dareste, E. d'Eichthal, H. Houssaye, L. Laperche, G. Maspero, E. Pottier, Em. Ruelle, E. Talbot.
Le Trésorier, Max. Egger.

(1) Voir plus haut la note 1 du tableau IV.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 12 avril 1894.

Le concours de typographie grecque a eu lieu, cette année, à Paris et dans les départements, le jeudi 8 mars pour les ouvriers compositeurs, le samedi 10 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

A *Paris,* sous la surveillance de M. Amédée Hauvette, treize concurrents;

A *Bordeaux,* sous la surveillance de M. G. Radet, trois;

A *Marseille,* sous la surveillance de M. de Ridder (remplaçant M. Clerc), un;

A *Nancy,* sous la surveillance de M. Albert Martin, un;

A *Toulouse,* sous la surveillance de M. Mondry-Beaudouin, trois.

Ont pris part au concours des apprentis :

A *Paris,* dix-sept concurrents;

A *Bordeaux,* trois;

A *Nancy,* un.

Après avoir achevé la correction des épreuves, la Commission s'est réunie le 15 mars pour arrêter les résultats du concours.

En ce qui concerne les ouvriers de Paris, la Commission, ayant classé six compositions dignes d'une récompense, a constaté, en comparant les devises et les noms des concurrents, que deux d'entre eux devaient être mis hors concours, parce qu'ils n'atteignaient pas cette année un rang supérieur à celui qu'ils avaient obtenu précédemment. En conséquence, les récompenses ont été décernées comme il suit :

1er prix : Yvon (André), de l'Imprimerie nationale ;

Mentions très honorables : Geiss (Albert), de l'Imprimerie nationale ; Duval (Paul), de l'imprimerie Lahure ; Rouxel (Alfred), de l'imprimerie Lahure.

Pour les ouvriers des départements, deux des concurrents, classés à un rang inférieur à celui qu'ils avaient eu les années dernières, ont été éliminés, et les récompenses ont été décernées ainsi :

Prix : Moullet (Gustave), de l'imprimerie du *Sémaphore*, à Marseille ;

Mention très honorable : Bornet (Eugène), de l'imprimerie Berger-Levrault, à Nancy ;

Mention honorable : Lefeuvre (Jules), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux.

Classement général des concurrents ci-dessus mentionnés de Paris et des départements :

1 Paris,	4 Paris,	7 Bordeaux.
2 Marseille,	5 Nancy,	
3 Paris,	6 Paris,	

La Commission a été d'avis d'accorder à M. Yvon (André) la médaille de l'Association.

En ce qui concerne les apprentis de Paris, un concurrent ayant été éliminé pour n'avoir pas atteint un rang supérieur à celui qu'il avait eu l'année dernière, les récompenses suivantes ont été accordées :

1er livret de caisse d'épargne : Faucon (Georges), de l'Imprimerie nationale ;

Mentions honorables : Trécult (Narcisse), de l'imprimerie Lahure, et Bossert (Louis), de l'imprimerie Chaix.

Pour les départements, le concours a donné le résultat suivant :

1er livret de caisse d'épargne : Gimazane (Joseph), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux ;

2e livret : Claverie (Alfred), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux ;

Mention très honorable : Dinot (Auguste), de l'imprimerie Berger-Levrault, à Nancy.

Classement général des concurrents ci-dessus mentionnés de Paris et des départements :

1 Bordeaux,	3 Bordeaux,	5 Paris,
2 Paris,	4 Nancy,	6 Paris.

La Commission se plaît à signaler le rare mérite de la composition classée la première dans le concours des ouvriers, et le beau succès obtenu, dans le concours des apprentis, par les concurrents des départements.

Le Président de la Commission,
Am. Hauvette.

Les membres de la Commission :
Ch.-Em. Ruelle, Ch. Huit, Haussoullier,
H. Lebègue.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Emile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
Delyannis (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
Gidel, proviseur du lycée Condorcet.
Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure.
Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), de l'Académie française.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Weil (Henri), membre de l'Institut.
Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1894)

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
Drême.
† Dumont (Albert).
Dupuis (Jean).
† Egger (Émile).
† Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs,
Hanriot.
Heuzey (Léon).
Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).

MM

Lereboullet (Léon).
Misto (H.-P.).
Negrepontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
Rodocanaki (P.).
Rothschild (baron Edmond de)
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.).
† Vaney.
Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (George).
† Wyndham (Charles).
† Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry). *Id.*
1893. Collignon (Max), *Id.*
1894. Schlumberger (G), *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1894-95

Président : M. G. Schlumberger.
1er *Vice-Président :* M. D. Bikélas.
2e *Vice-Président :* M. Bréal.
Secrétaire-archiviste : M. Paul Girard.
Secrétaire-adjoint : M. Am. Hauvette.
Trésorier : M. Max. Egger.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1894-95

Nommés en 1892.

MM. Croiset (Maurice).
Decharme.
Foucart.
Gidel.
MM. Puech.
Nolhac (P. de).
Pottier (E).

Nommés en 1893.

MM. Babelon.
Rodocanachi (Emmanuel).
Dareste.
Girard (Jules).
MM. Houssaye (Henry).
Perrot (G.).
Reinach (Salomon).

Nommés en 1894.

MM. Croiset (A).
Collignon.
Weil.
Havet.
MM. Bibesco.
Omont.
Legrand.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bikélas.
Croiset (A).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
Houssaye (Henry).
MM. Laperche.
Maspero.
Pottier (E.).
Ruelle (Em.).

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
Reinach (Théodore), *rédacteur en chef-gérant de la Revue.*
MM. Les anciens présidents de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.

MEMBRES DONATEURS

MM.

Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Paris.
Almeyda (G. d'), professeur au lycée de Lyon.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonine), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Paris.
Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Bounos (Élie), à Paris.
Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), chef de bataillon au 12e régiment de ligne.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme), à Kischeneff (Russie).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat-général, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.

Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Insruction publique en Grèce.
Chrysovelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Clado (Costa), à Londres.
Clado, docteur, à Paris.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres.
Coronio (Georges), à Paris.
Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), ambassadeur à Londres.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Athènes.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon).
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles.
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (1).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur à l'école commerciale de Iassy.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (l'abbé Henry), à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
Drême, président de la Cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
École Bossuet, à Paris.
École hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
Edet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

Egger (Max.), professeur au collège Stanislas, à Paris.
Egger (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Societé asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
Fallières, sénateur, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† Ferry (Jules), président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gidel (Ch.), proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Girard (Jules), membre de l'Institut.
Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Gœlzer, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold, avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Ecully, près Lyon.
Grandin (A.), à Paris.
Gréard, de l'Académie française.
Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
Hadji-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
Hanriot (Ch.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut.
† Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Havet (Louis), membre de l'Institut.
Hériot-Bunoust (l'abbé L.), à Rome.
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Hodgi Effendi (Jean), directeur général de la société des tramways, à Constantinople.
Houssaye (Henry), de l'Académie française.
Inglessis (Alex.), à Odessa.
Jamot (Paul), attaché au musée du Louvre.

Jasonidis, à Limassol (île de Chypre).
Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
Jolly d'Aussy (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure)
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
Joret (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
† Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Kontostavlos (Alexandre), à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Krivtzoff (Mme), à Moscou.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.
† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
Lamy (Ernest), à Paris.
Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris.
† Lattry (A.), à Odessa.
† Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lebègue (Henri), à Paris.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), à Odessa.
Legrand (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
Lereboullet (le docteur Léon), à Paris.
† Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Leudet (Mme Vve), à Rouen.
Leviez (Ernest), à Paris.
Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Athènes.
Manoussis (Démétrios), à Paris.
Manzavinos (R.), à Odessa.
† Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Maurice (Mme Ch.) née Vincent.
Mavro (Sp.), à Taganrog.
Mavrocordato (le prince Nicolas).
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrocordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.

Maximos (P.), à Odessa.
† Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Iustitut, directeur de l'École des Chartes.
Michon (Étienne), attaché aux Musées de Louvre.
Milliet (Paul), à Paris.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), à Paris.
† Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negroponte (Démétrios), à Taganrog.
Negropontes, à Paris.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopoulo (Jean-G.), à Paris.
Nicolopoulo (Nicolas-N.), à Paris.
Nolhac (P. de), au Palais de Versailles.
Omont (Henry), conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale.
Paisant (A.), juge au tribunal civil, à Versailles.
Papadimitriou (Sinodis), à Odessa.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspatis (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Hippolyte).
† Perrin (Ernest).
Persopoulo (N.), à Odessa.
† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Peyre (Roger), professeur au Collège Stanislas.
Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Pottier (Edmond), à Paris.
Psicha (Étienne), à Athènes.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris
Ragon (l'abbé), professeur à l'école des Carmes, à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Reinach (Salomon), conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain.
Reinach (Joseph), député des Basses-Alpes, à Paris.
Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Etudes grecques*, à Paris.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Paris.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucharest.
Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia (Roumanie).
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
Syngros (A.), à Athènes.
Tannery (Paul), à Paris.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.

Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).
Travers, directeur des postes et télégraphes, à Auxerre.
Tsacalotos (E.-D.), à Athènes.
Université d'Athènes (1).
† Valieri (N.), à Odessa.
Valieri (Oct.), à Londres.
Valieri (Jérôme), à Marseille.
Venieri (Anastase), ancien directeur de l'Institut hellénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
Vlasto (Antoine), à Paris.
Vlasto (Ernest), à Paris.
Vlasto (Et.-A.), à Marseille.
Vlasto (Th.), à Liverpool.
Voulismas (E.), archevêque de Corfou.
Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
Vucina (J.-G.), à Odessa.
† Waddington (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
Xanthopoulos (Dem.), à Odessa.
Xydias (Nicolas), artiste peintre à Paris.
Xydias (Sp.), à Céphalonie (Grèce).
† Zappas (Constantin), fondateur du prix Zappas.
† Zariphi (Georges), négociant.
† Zavitzianos (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant, à Londres.
Zographos (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de *quatre cents francs*.

LISTE GÉNERALE DES MEMBRES AU 1er NOVEMBRE 1894

Nota. Les astérisques désignent les membres donateurs.

MM.

* Achillopoulo, 23, avenue de l'Alma. — 1891.
Ackermann (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
* Adam (Mme Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
Albear (J.-F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de Cuba, île de la Havane. — 1894.
Allègre, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
* Almeyda (G. d'), professeur au lycée de Lyon. — 1893.
* Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
Ambanopoulo, (N.-G.), à Berdiansk (Russie). — 1890.
Andreadis (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, 1, avenue de Paris, à Versailles. — 1872.
* Antrobus (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
Apostolidis (B.), à Alexandrie. — 1876.
Apostolidis (G.), à Constantinople. — 1880.
Asteriadès, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
Athenogénès (Georges), banquier, à Athènes. — 1868.
Aubigny (comte d'), 33, avenue Montaigne. — 1888.
Audiat (G.), professeur de rhétorique au collège Stanislas. — 1886.
Audouin (Ed.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1891.
Autié (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 17, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
* Auvray (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4 bis, rue Bihorel. — 1892.

Babelon (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, 30, rue de Verneuil. — 1890.
Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.

* Barenton (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
Baron (Ch,), professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1890.
Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, sénateur, 4, boulevard Flandrin. — 1867.
* Basili (Michel G.-A.), docteur en droit, 8, rue Balzac. — 1890.
Basily (Alexandre), 15, rue Lesueur. — 1894.
Bayet (Ch.), recteur de l'Académie de Lille. — 1875.
Beau, professeur au lycée Condorcet, 35, rue de Boursault. — 1873.
* Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
Beautemps-Beaupré, vice-président du tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.
Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellaigue (Camille), 28, rue Barbet-de-Jouy. — 1890.
Bellanger (L.), professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
Belléli (Lazare), à Corfou. — 1890.
Bénard (Léon), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 28, rue de Paris, à Angers. — 1891.
Benloew (Louis), 48, rue Copernic. — 1891.
Benoit (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
Berard (Victor), docteur ès lettres, à l'École normale supérieure. — 1892.
Béraud, professeur de seconde au collège Stanislas, 127, boulevard Saint-Michel. — 1894.
Bernès (Henri), professeur de rhétorique au Lycée Michelet, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 34, rue Madame. — 1893.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
* Berthault (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, 28, rue de la Trémoille. — 1882.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
Beulé (Mme Ernest), 9, rue Jean-Goujon. — 1890.
Beurlier (l'abbé), docteur ès-lettres, professeur à l'école des Carmes, 73, rue de Vaugirard. — 1886.
Bibesco (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.
Bibliothèque de la Chambre des députés à Athènes. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.
* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie). — 1883.
* Blampignon (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.

Blanchet (J.-Adrien), sous-bibliothécaire au Cabinet des médailles, 3, rue Turgot. — 1894.
Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 204, avenue du Maine. — 1877.
Block (R. de), chargé de cours à l'Université, 29, rue Fabry, à Liège (Belgique). — 1872.
Bodin, agrégé de l'Université, 32, rue de Vaugirard. — 1894.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles lettres, administrateur du Collège de France, au Collège de France. — 1869.
Bonnaric (Victor), inspecteur d'Académie à Perpignan. — 1888.
Bonnassies (Jules), 147, rue de Charenton, Paris. — 1893.
Boppe (Auguste), secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. — 1885.
Bordeaux (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Angoulême. — 1883.
Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
Boulgaris (Comte C.), prêtre, à Corfou. — 1891.
Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor. — 1874.
Boutmy (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
* Boutroue (A.), 241, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1893.
Bouvier, professeur au lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
Bouvy (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, 8, rue François Ier — 1891.
Boxler (l'abbé), agrégé de l'Université, 23, rue du Général Foy. — 1892.
Brancovan (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.
* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussmann. — 1876.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 70, rue d'Assas. — 1868.
Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.
Broglie (prince Victor de), 48, rue de La Boétie. — 1888.
* Brosselard (Paul), chef de bataillon au 12e régiment d'infanterie à Montlouis-sur-Tet. — 1883.
Brullé (F.), professeur au lycée Montaigne, 6, rue de Montfaucon. — 1893.
Brunetière (Ferdinand), de l'Académie française maître de conférences à l'École normale supérieure, 128, rue de Rennes. — 1885.
* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique, à Constantinople, à Ismidt, Turquie. — 1876.
Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-

Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1870.

CAFFIAUX, ancien receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868.

CAILLEMER (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Victe), 112, boulevard de Courcelles. — 1893.

CALLIGAS (P.), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.

CALLIPOLITI (Georges), docteur-médecin à Stipsi, diocèse de Méthymne, Lesbos. — 1893.

CALLISPÉRI (Mlle Sébasti), licenciée ès lettres, à Athènes. — 1892.

CAPRALOS (Constantin-D.), docteur en droit, à Athènes. — 1889.

* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.

* CARATHEODORY (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.

CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Athènes. — 1876.

CARAVIAS (Jean-C.), chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.

CARAVIAS (docteur S.), 16, avenue de l'Opéra. — 1894.

CARPENTIER (Paul), avocat, rue Jacquemart-Gielée, 35, à Lille. — 1893.

CARRIÈRE (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.

* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.

CASANOVA, professeur de rhétorique au Lycée de Vanves, 151 *bis*, rue Saint-Jacques. — 1892.

* CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.

CASTELLANI (C.), directeur de la bibliothèque royale Saint-Marc, à Venise. — 1889.

CASTETS (F.), doyen de la Faculté de Montpellier, 21, boulevard du Jeu de Paume. — 1893.

CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.

CERF (Léopold), ancien élève de l'École normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.

CHABANEAU, maître de conférences à la Faculté de lettres, villa Pauline, à Montpellier. — 1873.

CHABER (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.

CHAMPAULT (Philippe), à Châtillon-sur-Loire (Loiret) — 1891.

CHANTEPIE (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.

* CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.

CHAPRON (André), sous-préfet de Valognes (Manche). — 1893.

* CHASLES (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.

* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 28, rue des Écuries d'Artois. — 1872.

Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
* Chèvrier (Adolphe), avocat-général, 13, rue de Téhéran. — 1873.
* Chèvrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
* Choisy (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomel. — 1867.
* Chrysoveloni (Léonidas), négociant à Manchester, 8, Saint-Paul's Road Kersal. — 1869.
Citoleux, ancien professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.
* Clado (docteur), 122, avenue des Champs-Élysées. — 1894.
Clément (abbé R.), école Gerson, rue de la Pompe, 31. — 1893.
Clerc (Michel), professeur-adjoint à la Faculté des lettres d'Aix. — 1893.
Cogordan (Georges), ministre de France au Caire. — 1873.
Colardeau, professeur au lycée Lakanal, 13, rue Voltaire, à Sceaux. 1894.
* Colin (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.
Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.
Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.
Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.
* Combothecras (S.-J.), rue Tyraspolscaya, à Odessa. — 1873.
* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.
* Corgialegno (Marino), à Londres, 21, Pembridge-Gardens, Bayswater. — 1867.
Coromilas (Lambros), à Athènes. — 1878.
* Coronio (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.
Cosmao Dumanoir (Marcel), avocat, 57, rue de Chateaudun. — 1893.
Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
Costomiris (Dr A.), professeur agrégé d'ophtalmologie à l'Université d'Athènes, à Paris, 37, rue Claude Lorrain. — 1891.
Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1876.
* Coumanoudis (Étienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
Courbaud, professeur honoraire, 3, rue Vézelay. — 1876.
* Courcel (baron Alphonse de), ambassadeur à Londres, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.
Coutsalexis (Constantin), à Athènes. — 1889.
Crépin (Victor), professeur au Lycée de Chartres. — 1891.

Criésis (Constantin), chargé d'affaires de Grèce, 35, rue de Berry, et 42, rue de Lubeck. — 1890.
* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.
Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, 27, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.
Croiset (P.), ancien professeur au Lycée Saint-Louis, 23, rue Maurepas, à Versailles. — 1874.
Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.
* Cucheval (Victor), professeur au Lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.
Cumont (Franz), 79, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
David-Sauvageot (Albert), professeur au collège Stanislas, 12, rue de Tournon. — 1887.
Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.
Delacroix (Gabriel), professeur au lycée de Lille, en congé à Paris, 54, rue du Four. — 1883.
Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.
Delamarre, impasse Royer-Collard, 4. — 1893.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.
* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 5, rue Herschel. — 1874.
Delyanni (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
* Delyanni (N.), ancien ministre plénipotentiaire de Grèce, à Athènes. — 1875.
Depasta (A.-N.). libraire, à Constantinople, Galata. — 1868.
Deprez (Michel), conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des Hautes Etudes, 56, rue de la Victoire. — 1890.
* Desjardins (Mme v^e^ Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Desjardins (Paul), professeur de rhétorique au lycée Michelet, 27, rue Boulainvillers. — 1885.
Desnoyers, directeur du musée historique, à Orléans. — 1879.
Devin, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 39, rue de La Boétie. — 1867.
Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carle, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Diehl (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. — 1891.

Dieulafoy (Marcel), ingénieur des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.

* Dieux, professeur au collège Stanislas, 56, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1889.

Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.

Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes.— 1875.

Dorison (L.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1894.

* Dossios (Nic.), professeur à l'école commerciale, strada Stefan Cel Marc, 38, Iassy (Roumanie). — 1881.

Doublet (Georges), professeur au lycée de Foix. — 1894.

* Doulcet (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.

Dragoumis (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.

Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.

* Drème, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.

Drosinis, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.

Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.

Dubois (Joseph), secrétaire adjoint du comité de législation étrangère, 186, rue de Rivoli. — 1894.

Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.

Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut, 86, rue Bonaparte. — 1877.

Dufour (Médéric), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue Jeanne-d'Arc, 12. — 1893.

Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. — 1869.

Dujardin (P.), graveur héliographe, 28, rue Vavin. — 1891.

Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.

Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

* Dupuis (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard. — 1881.

Durand (Ch.-H.), professeur de rhétorique au Collège Stanislas. 42, boulevard des Invalides. — 1888.

Durand-Gréville, 174, rue de Grenelle. — 1892.

Dürrbach (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 2, rue du Japon. — 1892.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.

Duvillard (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

Dyer (Louis), esq., Sunbury Lodge, 68, Banbury Road, à Oxford. — 1889.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.

Ecole des Carmes, représentée par M. l'abbé Monier, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure. — 1869.
* Écoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* Edet, professeur au lycée Henri IV, 37, rue de la Tombe Issoire. — 1892.
Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.
* Egger (Mme vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* Egger (Max), professeur au Collège Stanislas, 71, rue de Vaugirard. — 1885.
* Egger (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. — 1872.
Eginitis (M.), directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.
* Eichthal (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
Elèves (les) du Lycée d'Orléans. — 1869.
Elèves (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), 48, rue de Vaugirard. — 1893.
Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout, — 1869.
Errera (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
Essarts (Emmanuel des), doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade, 9, rue des Écuries d'Artois, Paris. — 1872.
Euclidis (Jean), avocat à Athènes. — 1875.
Eumorphopoulos (A.-G.), 4, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1867.

Fagniez (Gustave), 102, rue de Vaugirard. — 1882.
* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* Fallex (E.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne, 2, rue Chanoinesse. — 1873.
* Fallières, sénateur, rue Legoff. — 1886.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Filleul (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Flogaïti, avocat, professeur de droit à l'Université d'Athènes. — 1889.
Florisoone, professeur au Lycée d'Amiens. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur du Lycée de Nantes. — 1884.
Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob. — 1867.

Fougères, chargé du cours d'antiquités grecques et latines à la Faculté des lettres de Lille, à Lambersart-lez-Lille. — 1886.
Fouillée (Alfred), villa Fouillée, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
* Fournier (Mme ve Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.
Frangoudis (G. S.), docteur en droit, 50, rue des Écoles. — 1894
Fringnet, inspecteur de l'Académie de Paris, 72, rue Claude-Bernard. — 1885.

Gachon, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Galuski (Ch.), à Créance (Manche). — 1868.
Ganderax (Louis), 5, rue Washington. — 1891.
Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, 44, rue Miromesnil. — 1878.
Gautier, inspecteur général de l'instruction publique, à Gerbault Saint-Ouen, (Indre-et-Loire). — 1878.
Gebhart, professeur à la Faculté des lettres, 9, rue Bara. — 1868.
* Gennadios (Jean), chez M. Hitchins, London W. Ealing Dean. — 1878.
Georgiadis (D.), 32, avenue de l'Opéra. — 1886.
Georgiou (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École Tossitsée à Alexandrie (Égypte). — 1892.
* Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
Gibon, ancien directeur des forges de Commentry, à Paris, 42, rue de Grenelle. — 1887.
* Gidel (Ch.), proviseur du Lycée Condorcet. — 1867.
Girard (S.-G. Amédée), docteur-médecin, conseiller-général, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.
* Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des lettres, 3, rue du Bac. — 1867.
Girard (Julien), inspecteur général honoraire de l'Université, 33, rue du Cherche-Midi. — 1869.
* Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
Glachant (Paul-Gabriel), professeur de rhétorique au lycée de St-Quentin. — 1886.
Glachant (Victor), professeur au lycée Buffon, 5, avenue Montespan, Passy. — 1884.
Glycas (Nicéphore), membre du Saint-Synode du patriarchat œcuménique chez MM. Sphyra, frères, Constantinople-Galata (Turquie). — 1868.
* Goelzer, maître de conférences à l'École normale supérieure, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.

* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.
Goldschmidt (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.
* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
Gounouilhou, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
* Grandin (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
Graux (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
* Gréard (Octave), de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.
* Grégoire, archevêque d'Héraclée, membre du Saint-Synode, à Constantinople. — 1872.
Grizani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.
Gros (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.
Groussard (E.), professeur au Lycée d'Angoulême. — 1882.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouttars (J. de), place de l'Université, à Louvain (Belgique). — 1890.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gsell, docteur ès lettres, chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger. — 1893.
Guillaume (E.), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 5, rue de l'Université. — 1867.
Guiraud (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
* Hadji-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
Hallays (André), homme de lettres, 29, rue Saint-Guillaume. — 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
* Hanriot (Ch.), professeur honoraire de Faculté, 7, rue Chantault, à Chartres. — 1876.
Harmand, professeur au Lycée, 45, rue de la Commanderie, à Nancy. — 1892.
Hatzfeld, professeur honoraire, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
Haury, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
Haussoullier (B.), directeur à l'École des Hautes-Études, 89, rue de Rennes. — 1881.
* Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres, 21, rue Jacob. — 1883.
* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.

Heiberg (le dr J.-L.), directeur de l'École Borgerdydskolen, à Copenhague, 7, Classensgade. — 1891.
Henneguy (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.
Henry (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1884.
* Hériot-Bunoust (l'abbé Louis), Palazzina Corsini, Basilica, S. Giovanni in Laterano, Rome (Italie). — 1889.
Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.
* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 76, boulevard Exelmans, et 5, avenue Montaigne. — 1867.
Hirschfeld (Gustave), 28, Mittel Tragheim, à Kœnigsberg. — 1890.
Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles, — 1867.
Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* Hodgi Effendi (J.), directeur général de la Société des tramways. à Constantinople, 20, cité de Péra. — 1876.
Holleaux (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, 9, quai de la Guillotière. — 1889.
Homolle (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
* Houssaye (Henry), de l'Académie française, 49, avenue Friedland. — 1868.
Hubault (G.), professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
Humbert, professeur au lycée Condorcet, 23, rue de la Chaussée d'Antin. — 1875.

Iconomopoulos (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
Imhoof Blumer (Dr), à Winterthur (Suisse). — 1890. (*Deux cotisations*).
* Inglessis (Alexandre), chez MM. Mavro fils et Cie, à Odessa. — 1880.
Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.
Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Ischomachos (Philotas), à Athènes. — 1892.
Iserentant, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

* Jamot (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au musée du Louvre, 27, rue Fresnel, — 1890.
Jannopoulos (Agésilas), rédacteur en chef de l'*Éphéméris*, à Athènes. — 1888.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.

* Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
Johnston (Mme Nathaniel), 2, rue Gœthe. 1894.
* Jolly d'Aussy (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.
* Joret (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.
Joubin (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur du musée impérial ottoman, à Constantinople.

Kalogéropoulos, bibliothécaire de la Chambre des députés, à Athènes. — 1891.
Kann (Mme Édouard), 33, rue de Monceau. — 1888.
Kann (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
Kebedji (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
Kehaya (Mme Calliope), à Athènes. — 1876.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
Krebs (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 23, avenue de l'Observatoire. — 1878.
* Krivtzoff (Mme), 53, rue grande Nikitskaia, à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur honoraire au Lycée Saint-Louis, 123, boulevard Montparnasse. — 1876.
* Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 43, rue Tournefort. — 1892.
Laignioux (Henri), professeur au collège Stanislas, 22, rue d'Assas. — 1893.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
Lambros (Michel), député, secrétaire du Syllogue *Parnassos*, à Athènes. — 1873.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.
* Laperche (Alexis), 11, rue Cassette. — 1872.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, membre de l'Institut, chargé de cours à la Faculté des lettres, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.
Laskaridès (Dr S.), à Alexandrie (Égypte). — 1892.
La Ville de Mirmont (de), maître de conférences à la Faculté des lettres, 30, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1888.
Lazzaro (Périclès-Hadji), au consulat des États-Unis, à Salonique.
* Lebègue (Henri), licencié ès lettres, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.
Le Blant (E.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du bois de Boulogne). — 1867.
Lechat, chargé de cours à la Faculté des lettres, 8, rue de l'Argenterie, à Montpellier. — 1891.
* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.

Le Foyer (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.
* Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
Legentil (V.), professeur en retraite, 15, rue de l'Église Saint-Julien, à Caen. — 1868.
Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine. — 1890.
* Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 1, rue Humboldt. — 1870.
Legrand (Philippe-Ernest), maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
Lelioux (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 36, rue de Vaugirard. — 1879.
Lemaître (Raoul), président du tribunal civil, à Argentan (Orne). — 1874.
Lemercier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, 20, rue Guilbert. — 1893.
Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.
Lequarré (Nicolas), professeur à l'Université de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.
* Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.
Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.
Leroy-Beaulieu (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.
Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.
* Leudet (Mme Vve), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen — 1887.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 4, sentier des Tibiles, à Bellevue (Seine-et-Oise). — 1867.
* Leviez (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.
Lévy (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.
Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.
* Ludlow (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City, et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 31, boulevard Haussmann. — 1881.
Lycée Montaigne. — 1885.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
* Maggiar (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.

* Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, 26, rue Madame. — 1875.
Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.
Manos (Alexandre), à Balaci (Roumanie). — 1893.
Manos (Th.-A.), lieutenant d'artillerie, 6, rue Phidias, à Athènes. — 1893.
* Manoussis (Constantin), à Athènes. — 1869.
* Manoussis (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
Manzavinos (Nicos), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
* Manzavinos (R.), à Odessa. — 1873.
Maratos (le dr), au Caire. — 1873.
Marcheix, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.
Marinos (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Martha (Constant), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.
Martha (Jules), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
Martin (Abel-Tommy), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Frédéric-Bastiat, — 1871.
Martin (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, 9, rue Sainte-Catherine. — 1887.
* Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.
Masqueray (P.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, 74, rue Pèlegrin. — 1893.
Maucomble (Émile), avoué près le Tribunal civil de la Seine, 28, rue Joubert — 1876.
Maulde (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard Raspail. — 1887.
Maurouard, premier secrétaire de la légation de France, à Athènes, chez M. G. Maurouard, 1, rue d'Argenson. — 1891.
Maury, chargé de cours à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
* Mavro (Spiridion), à Taganrog. — 1873.
Mavrocordato (Alexandre), lieutenant d'infanterie, à Athènes. — 1890.
* Mavrocordato (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople. — 1868.
Mavrocordato (Dimitrios-A.), négociant, à Athènes. — 1867.
* Mavrocordato (M.), à Odessa. — 1873.
* Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.
Mavrommatis, député, ancien consul général de Grèce à Constantinople, à Athènes. — 1891.
Mavroyeni-Bey (Alexandre), ministre de Turquie à Washington. — 1891.

Mavroyeni-Bey (Démétrius), consul général de Turquie, à Marseille, 43, cours Pierre Puget. — 1891.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
Melas (Léon), à Athènes. — 1893.
Melas (Michel), ancien maire d'Athènes, rue de l'Université, à Athènes. — 1890.
Mély (F. de), 10, rue Clément-Marot. — 1894.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie. — 1887.
Metaxas (Gerasimos), docteur-médecin, 95, rue de Rome, à Marseille. — 1887.
Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.
Meunier du Houssoy, 22, rue de Prony. — 1870.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais. — 1884.
Meynial (Ed.), professeur agrégé à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.
Mézières (Alfred), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Michaelidis (Cl.), 15, Brompton avenue, à Liverpool. — 1890.
Michel (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.
Micheli (Horace), docteur ès lettres, 28, rue Fédérale, Berne. — 1888.
* Michon (Etienne), attaché aux Musées du Louvre, 33, rue de Babylone. — 1893.
Milhaud (G.), professeur de mathématiques spéciales au lycée de Montpellier. — 1894.
Miliarakis, homme de lettres, à Athènes. — 1875.
* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* Misto (H.-P.), négociant, à Smyrne. — 1880.
* Monceaux (Paul), professeur de rhétorique au lycée Henri IV, 96, rue de Rennes. — 1885.
Monferrato (Antoine), avocat, à Athènes. — 1890.
Monnier, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Bardineau, Bordeaux. — 1893.
Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'École normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles.
Moraïtis (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
Moraïtis (Spyridion), à Athènes. — 1887.
Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1887.
Mouraux, étudiant à la Faculté des lettres de Lille. — 1893.
Müntz (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.
Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite, 15, quai des Pâquis, à Genève. — 1879.

* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes (Jean), 13, quai d'Orsay. — 1893.
* Negropontes, 38, rue de Lisbonne. — 1890.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
Nicole, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopoulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Nicot de Villemain (Augustin), ancien pharmacien, à Chevreuse. — 1876.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
Normand (Ch.), architecte, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.
* Omont (H.), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.
Orphanidès (Démétrius), professeur de médecine à l'Université d'Athènes. — 1868.
Oulianoff (L.-L.), juge de paix à Nicolaieff. — 1888.
Oursel (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.
Ouvré, professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1892.

* Paisant (Alfred), Président du tribunal civil de la Seine, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
Panas (le dr F.), professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.
Pantazides (J.), recteur de l'Université d'Athènes. — 1889.
* Papadimitriou (Sinodis), directeur de l'école hellénique à Odessa. — 1893.
Papadopoulos Kerameus, à Saint-Pétersbourg. — 1888.
Papamarcos (Charissios), directeur de l'École normale à Athènes. — 1882.
Papanastassiou (Panaghiotis), ancien directeur du Gymnase du Pirée, à Athènes. — 1889.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes. — 1889.
Paris (Pierre), maître de conférences à la Faculté des lettres, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
Parissis (Dr N.), agrégé de l'Université d'Athènes, au Caire. — 1889.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
* Paspatis (Georges), à Athènes. — 1888.
Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite, 3, rue Gustave Courbet. — 1874.

Passy (Louis), député de l'Eure, 45, rue de Clichy. — 1867.
Paulin, architecte du gouvernement, 6, rue des Écuries d'Artois. — 1893.
Peine (Lonis), professeur au lycée Montaigne, 5, rue Latran. — 1894.
* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pelissier, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.
Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 23, rue de Constantinople. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue La Fontaine. — 1868.
Petitjean (J.), professeur au Lycée Buffon, 150, rue de Vaugirard. — 1893.
* Peyre (Roger), professeur d'histoire au Collège Stanislas, 13, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse, à Samothrace par Dede-agadj, chez MM. Hampouri frères. — 1884.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Plésent (Ch.), professeur au lycée de Bordeaux, 69, rue Leberthon. — 1893.
Poffondis, 98, rue de Rennes. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie à Rennes. — 1869.
Politis (Nicolas E.), docteur en droit, 7, rue Thénard. — 1894.
Pommeraye (E. de la), avocat, à Marseille, 4, rue de la République. — 1887.
* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, rue Beethoven, à Passy. — 1884.
Pottier (René-Jean), professeur suppléant au Lycée Condorcet, 26, rue Joubert. — 1870.
Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, Abbeville. — 1871.
Proveleghios (Aristomène), à Athènes. — 1889.
Psaras, professeur, à Athènes. — 1871.
* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.
Psichari (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 77, rue Claude-Bernard. — 1879.
Puech (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Radet (G.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.

* Ragon (l'abbé), professeur à l'École des Carmes, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.
Reinach (H.-J.), 31, rue de Berlin. — 1890.
* Reinach (Joseph), député des Basses-Alpes, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* Reinach (Salomon), conservateur adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.
* Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo. — 1884.
* Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
Reynaud, professeur de rhétorique au lycée de Montpellier. — 1893.
Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
Richardot, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Saint-Placide. — 1893.
Ridder (de), maître de conférences de langue et littérature grecques, à la Faculté des lettres d'Aix. — 1894.
Rieder, ancien directeur de l'École alsacienne, 28, avenue de l'Observatoire. — 1878.
Ristelhuber, ancien bibliothécaire, 7, rue de la Douane, à Strasbourg. — 1889.
Roberti (A.), professeur d'anglais au Collège de Bernay (Eure), 13, rue de l'Abbatiale. — 1873.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — 1892.
Rodocanachi (Th.), 1, rue de Longchamps. — 1894.
Romanos (A.), chargé d'affaires de la légation hellénique, à Londres. — 1891.
Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
* Rothschild (baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.
Rouff (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.
Roukis (A.), directeur de l'*Éphéméris*, à Athènes. — 1889.
Roussel, étudiant à la Faculté des lettres de Lille. — 1893.
Roux (Ferdinand), avocat, 13, rue de Condé. — 1887.
* Ruelle (Ch.-Émile), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 195, rue de Vaugirard. — 1869.

Saglio (Edmond), membre de l'Institut, directeur du musée de Cluny, 24, rue du Sommerard. — 1868.
Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.

Sakelaropoulos (J.-C.), directeur du Gymnase, à Athènes. —
Salone (Émile), professeur au Lycée Condorcet, 37, rue de Lille. — 1888.
Sanson (Ernest), architecte, 48, rue d'Anjou. — 1888.
* Sarakiotis (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* Saraphis (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
Sarcey (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
* Sathas (Constantin), ponte Balbi, à Venise. — 1874.
Savvas-Pacha, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1892.
* Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College.—1879.
* Scaramanga (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
Scaramanga (Pierre-J.), à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.
* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin. — 1888.
Schwilgué (Charles), licencié ès lettres, 5, rue de Champagny. — 1893,
Schwob (Marcel), 2, rue de l'Université. — 1894.
Senart (Émile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier. — 1867.
Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
Sèze (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.
Sinoir, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Skias (André), 104, rue de Solon, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
Sorel (Albert), membre de l'Institut, secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
* Soutzo (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucharest. — 1888.
* Soutzo (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* Souvadzoglou (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
Spiliotakis, ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1889.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
Stickney (Austin), 37, West 17th Street, à New-York. — 1889.
Streit (Georges), professeur agrégé de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
* Sully-Prudhomme, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
Svoronos (Jean), directeur du cabinet des médailles, à Athènes. — 1891.
* Syngros (A.), à Athènes. — 1877.

Tamvacopoulos (docteur A.), 9, avenue de l'Observatoire. — 1894.
Tamvacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.

* Tannery (Paul), chef de bureau au Ministère des Finances, 2, Square du Roule. — 1885.
Tascher de la Pagerie (Robert duc de), à Neubourg (Bavière). — 1886.
* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
Templier (l'abbé), professeur de seconde au petit séminaire de Versailles. — 1892.
Ternaux-Compans, conseiller d'ambassade, 31, rue Miromesnil. — 1878.
Terrier, professeur au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
Thalès (le dr M.), à Athènes. — 1890.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire de Rouen. — 1867.
* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
* Travers (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Yonne, à Auxerre. — 1885.
Trélat (Émile), député de la Seine, directeur de l'école spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.
Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
Triantaphyllidis, 37, boulevard Malesherbes. 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.
Tsivanopoulos (Isocrate), à Athènes. — 1889.
Typaldo (Kosakis-G.), boulevard Amélie, à Athènes. — 1891.

* Université d'Athènes. — 1868.

Valettas (J.-N.), professeur, 16, Durham Terrace, Westbourne Park, W. à Londres. — 1867.
* Valieri (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
* Valieri (Jérôme), 65, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1868.
Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
Vast (Henri), professeur à l'école de Saint-Cyr, 69, rue de Rome. — 1878.
Vayssié, Tunis, *Agence Havas*. — 1891.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
* Venieris (Anastase), chez le docteur J.-L. Bistis, grande rue de Péra, n° 249. Péra, Constantinople. — 1885.
Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
Verna (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
Vianey (J.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 51, rue du faubourg du Courreau, à Montpellier. — 1894.

VIDAL DE LABLACHE, maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1870.
* VLASTO (Antoine), 146, avenue des Champs-Élysées. — 1884.
* VLASTO (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.
* VLASTO (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.
* VLASTO (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —
VOGÜÉ (marquis de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
* VOULISMAS (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.
VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.
* VUCINA (A.-G.), à Odessa. — 1873.
* VUCINA (Emmanuel-G.), 1, rue Xantippe, à Athènes. — 1873.
* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WADDINGTON (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 7, avenue de Villars. — 1873.
WAGENER (A.), administrateur de l'Université, 27, boulevard Zoologique, à Gand. — 1873.
WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miromesnil. — 1871.
WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 10bis, rue du Pré-aux-Clercs. — 1867.
WELTER (H.), libraire, 59, rue Bonaparte. — 1894.
* WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
XYDAKIS (Nicolas), à Athènes. — 1890.
* XYDIAS (Nicolas), artiste peintre, 22 *bis*, rue Pétrarque. — 1884.
* XYDIAS (S.), à Céphalonie (Grèce). — 1873.

ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
ZAÏMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, à Marseille. — 1891.
* ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 21, rue d'Argenteuil. — 1868.
* ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, 6, rue Percier. — 1868.
ZOGRAPHOS (Solon), 21, rue d'Argenteuil. — 1876.
ZYROMSKI, maître de conférences à la Faculté des lettres, 91, rue François-de-Sourdis, Bordeaux. — 1893.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

Paris.

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Bulletin critique.
Annales du musée Guimet.

Athènes.

Ἀνάπλασις.
Ἑστία.
Εἰκονογραφημένη Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Γαλῆνός.
Φοῖβος.
Παλιγγενεσία.
Διάπλασις τῶν παίδων.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Annales de la Faculté des Lettres.

Bucarest.

Οἱ Σύλλογοι.

Constantinople.

Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς, par A. Paleologos.
Νεολόγος.
Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Byzantinische Zeitschrift.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1894)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

— Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne. *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou *(Les théâtres d'automates en Grèce,* au iie siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens)* et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes).*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset *(Essai sur la vie et les œuvres de Lucien)* et M. Couat *(La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomæ, partim inedita)* et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque),* et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette (*De archonte rege; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Bouché-Leclercq *(Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque).*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur *les Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèses *De Communi Asiæ provinciæ* et sur les *Proxénies grecques).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul Tannery (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres *(Les archives de l'intendance sacrée à Délos.— De antiquissimis Dianae simulacris deliacis).*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon,* traducduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henry Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne)* et M. Spiridion Lambros (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων).

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion (Βιβλιοθήκη πατμιακή), et M. Latyschev (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris *(Livre XII d'Aétius, inédit),* M. P. Milliet (Études sur les premières périodes de la céramique grecque), et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol *(Thèse sur l'abbaye de Rossano,* et autres travaux de paléographie grecque), et M. Svoronos *(Numismatique de la Crète ancienne).*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard *(Édition critique de la petite catéchèse* de St Théodore Studite).

1893. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. Partagé entre M. George Radet (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Jean Dupuis, (*Théon de Smyrne,* texte et traduction).

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas (Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός) et M. Clerc (*De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavvadias. (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Epidaure,* I).

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Année 1894.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX, DE VANVES ET DE VERSAILLES.

Rhétorique. (Version grecque). — Beck, élève du Lycée Michelet.
Seconde. (Thème grec). — Perreau, élève du Lycée Louis-le-Grand.
Troisième. (Version grecque). — Boucher, élève du Lycée Louis-le-Grand.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique. (Version grecque). — Grosfillez, élève du Lycée de Chambéry.

DE L'EXPRESSION DES MASQUES

DANS LES DRAMES D'ESCHYLE

On sait que nos renseignements sur les masques de théâtre se réduisent, pour le ve et le IVe siècle, à quelques témoignages épars dans les auteurs. Les monuments figurés ne nous éclairent sur cet accessoire si important, et si étrange à nos yeux, de la mise en scène chez les anciens qu'à partir de l'époque hellénistique (1). Encore faut-il distinguer entre la tragédie et la comédie : tandis que les documents abondent sur le masque comique, sur le tragique ils sont beaucoup plus rares, et si l'on excepte un certain nombre de terres cuites, les mosaïques du Vatican, une intéressante série de peintures pompéiennes, la jolie statuette d'ivoire publiée il y a une douzaine d'années par M. C. Robert,

(1) Pour les représentations de masques, tant comiques que tragiques, voy. la bibliographie donnée par A. Muller, *Griech. Bühnenalterthümer,* p. 226, note 3, 245, note 4, 258, note 1, 273, notes 1 et 2, 274, note 1, et par S. Reinach, *Nécropole de Myrina,* p. 465, note 1 (cf., *ibid.,* pl. XLIII, n° 1, XLV, XLVI, n°s 4, 5, XLVIII, n°s 1, 2, 3, 5, LII, n° 1). Voici quelques indications complémentaires : Heydemann, *Phlyakendarstellungen auf bemalten Vasen* (*Jahrbuch,* 1886, p. 260); Kœrte, *Arch. Studien zur alten Komœdie* (*ibid.,* 1893, p. 61), Furtwængler, *Coll. Sabouroff,* pl. XCVIII, CXVI, CXVII, CXXVIII, CXLII, n° 1 ; Rayet, *Études d'archéologie et d'art,* p. 289, 299, 309 ; *Jahrbuch, Arch. Anzeiger,* 1889, p. 169, 1892, p. 119, 1893, p. 95; Legrain, *Coll. Sabatier,* n° 653 ; Froehner, *Coll. Piot,* n°s 308, 315, 340 ; Id., *Coll. Branteghem (Catal. de Paris),* n°s 324, 332, 354 (= *Arch. Anzeiger,* 1893, p. 95), 361, 367, 397, 406, 431 ; Id., *Coll. Joly de Bammeville,* n°s 110, 111, 127, 128, 145, 422 ; P. Paris, *Élatée,* p. 280, n° 10. — Sur les masques en général, voy., outre A. Muller : Baumeister, *Denkmæler,* au mot *Schauspieler,* p. 1574; Haigh, *Attic theatre,* p. 216; Dingeldein, *Haben die Theatermasken der Alten die Stimme verstærkt?* Berlin, 1890.

l'archéologie offre assez peu de ressources pour la connaissance de ce qu'était, chez les Grecs, le masque en usage dans la tragédie. Quelques écrivains, il est vrai, s'en sont occupés; Lucien, notamment, contient sur ce sujet de curieux détails. Mais Lucien est de son temps, et les fréquentes allusions qu'il fait au théâtre ne sauraient nous renseigner d'une manière certaine sur l'outillage scénique dont disposaient Eschyle, Sophocle et Euripide. Quel pouvait être l'aspect du masque au temps de ces grands tragiques? Quel était-il particulièrement à l'époque d'Eschyle, qui fit le premier de la tragédie un merveilleux spectacle et semble avoir donné presque autant de soin à la mise en scène qu'à l'expression des sentiments et des idées? Nous ne le savons pas.

Et d'abord, une question se pose : Eschyle a-t-il eu recours à cette bizarre convention du masque? Là-dessus le doute n'est pas permis. Non seulement il a employé le masque, mais il passait pour en être l'inventeur. On connaît le vers d'Horace :

> Personæ pallæque repertor honestæ
> Æschylus (1).

En fait, le masque était connu bien avant lui. Thespis en affublait déjà ses personnages; mais ce masque primitif était de simple toile blanche et, selon toute apparence, dépourvu d'expression (2). Chœrilos et Phrynichos y apportèrent certains perfectionnements dont la nature nous échappe (3). Eschyle vint enfin, qui le coloria et en appropria l'expression au rôle des acteurs. C'est ce qui ressort clairement de la notice de Suidas : « Le premier il imagina de faire porter aux acteurs tragiques des masques à l'expression terrible et diversement coloriés (4). » Le

(1) *Ep. ad Pis.*, 278. Cf. Porphyrion, *ad h. l. : Primus (Æschylus) tragœdiis* (l. *tragœdis*) *coturnos et syrma et personam dedit. Horum enim trium auctor est.* V. encore Evanthius, *De tragœdia et comœdia* (Gronovius, *Thes. gr. antiq.*, VIII, p. 1683) : *Ora sua fæcibus perlinebant scænici ante usum personarum ab Æschylo repertum.*

(2) Suidas, *s. v.* Θέσπις. J'ai essayé de montrer pour quelles raisons l'on doit admettre que ces masques blancs indiquaient les personnages féminins. Voy. la *Revue* de 1891, p. 168 et suiv.

(3) Suidas, *s. vv.* Χοιρίλος, Φρύνιχος.

(4) Id., *s. v.* Αἰσχύλος : Οὗτος πρῶτος εὗρε προσωπεῖα δεινὰ καὶ χρώμασι κεχρισμένα ἔχειν τοὺς τραγῳδούς.

masque expressif, voilà donc la trouvaille d'Eschyle ; avant lui, le masque était impassible : il sut, par la couleur et par le modelé, l'animer et y faire transparaître la passion. Je dis par le modelé, parce que tout porte à croire que, déjà de son temps, les masques étaient faits de chiffons stuqués, probablement assemblés dans un moule (1). L'espèce de carton-pâte ou de *staff* obtenu par ce procédé était parfois si dur, que nous voyons, au IVe siècle, les acteurs porter sous le masque une calotte de feutre ou de cuir pour en adoucir le frottement, et que, quand ils tombaient sur la scène, embarrassés dans leurs longs vêtements de théâtre, le masque leur meurtrissait cruellement le visage (2). Ces cartonnages ressemblaient-ils aux masques que nous connaissons ? En avaient-ils les sourcils contractés, les paupières dilatées, la bouche démesurément ouverte, cette bouche qui provoque les plaisanteries de Lucien et dont la tragique immobilité, pendant les repos de l'acteur, devait produire un si singulier effet (3) ?

Pour répondre à ces questions, il faut, semble-t-il, élargir le problème et nous demander comment les contemporains d'Eschyle concevaient les jeux de physionomie par lesquels se traduisent les sentiments divers qui nous agitent. Les Grecs, si fins observateurs de la réalité, n'ont point été sans remarquer de bonne heure qu'à certains mouvements de l'âme correspondent certaines expressions de visage, et ils ont noté, avec leur précision habituelle, ces reflets de la passion sur la face humaine. En suivant les progrès de cette observation dans leur littérature et dans leur art, peut-être arriverons-nous à nous rendre compte de l'idée qu'ils se faisaient, au temps d'Eschyle, des rapports délicats du physique avec le moral, et de leur habileté technique à les rendre. Si cette méthode ne nous conduit qu'à des conclusions hypothétiques, elle aura du moins le mérite de nous avoir fait faire, à travers la littérature et l'art une promenade instructive et relever au

(1) Scol. d'Aristophane, au v. 406 des *Grenouilles* : Ῥάκος δὲ οἱ μὲν τὸ τριβώνιον, οἱ δὲ τὸ προσωπεῖον, ὅτι ῥάκεσι κατακολλᾶται. Cf. Dierks, *De trag. histr. habitu scænico ap. Græcos*, p. 47. Le masque de bois paraît n'avoir été employé que beaucoup plus tard, et encore, exceptionnellement.

(2) Scol. de Démosthène, *Ambassade*, 421, 22. Cf. Lucien, *le Coq*, 26.

(3) Lucien, *De la danse*, 27 ; Id., *Anacharsis*, 23 ; Id., *Toxaris*, 9. Cf. Philostrate, *Vie d'Apoll. de Tyane*, V, 9.

passage plus d'un fait ignoré ou négligé jusqu'ici. Commençons par la littérature.

I. — *Les jeux de physionomie dans la poésie grecque avant Eschyle.*

La première littérature des Grecs est de la poésie et, jusqu'à Eschyle, nous n'aurons à interroger que des poètes. Adressons-nous d'abord à Homère, qui contient les germes de tout : nous verrons qu'il connaît déjà les principales affections de l'âme et la manière dont elles modifient l'expression du visage. L'*Iliade* surtout est riche en documents de ce genre ; ne craignons pas de nous y attarder.

Une remarque qui s'applique à l'ensemble du poème, c'est qu'il donne l'idée d'une extrême violence. Cette violence, à vrai dire, n'apparaît pas du premier coup ; les lenteurs du récit, les comparaisons, les discours, la dissimulent aux yeux du lecteur superficiel ; l'optimisme du poète, ses admirations naïves, ses redites, sa façon de décrire les phénomènes semblables à l'aide des mêmes formules, l'atténuent dans une sensible mesure. Quand nous le voyons peindre certaines horreurs toujours avec les mêmes mots, ces horreurs, à la fin, nous paraissent moins terribles ; nous estimons même qu'elles ne le touchent pas très profondément, puisqu'il ne semble pas en saisir les nuances et que son vocabulaire est impuissant à les distinguer. N'en croyons rien, il les sent comme on doit les sentir, et tenons pour certain que les imaginations très vives et très mobiles auxquelles il s'adressait, les sentaient comme lui et se les représentaient dans toute leur atrocité.

La violence de l'*Iliade* est donc un fait incontestable ; on peut l'observer, non seulement chez les individus, mais chez les foules. Si sommairement qu'Homère les esquisse, il sait leur donner une physionomie, et cette physionomie est presque toujours violente. Les assemblées des Grecs sont tumultueuses ; dans celle où Achille déclare renoncer à sa colère, Agamemnon, avant de lui répondre, est obligé de réclamer le silence (1). Ailleurs, c'est Athéna elle-même qui, sous la figure d'un héraut, fait taire le peuple, afin

(1) *Iliade*, XIX, 78 et suiv.

qu'Ulysse parle (1), et quand il a fini, l'approbation de l'auditoire se manifeste bruyamment : « Il dit, et les Argiens poussèrent de grands cris, et les vaisseaux, tout à l'entour, retentirent terriblement des clameurs des Achéens approuvant le discours du divin Ulysse (2). » Transportons-nous sur le champ de bataille. Les Troyens vont au combat avec des cris d'oiseaux qui rappellent ceux des grues, quand elles passent le matin dans le ciel, fuyant l'hiver (3). Leurs bataillons s'élancent sur les pas d'Hector « avec un fracas immense » (4). Une clameur continue, « inextinguible » (ἄσβεστος), règne autour de Nestor et d'Idoménée, au plus fort du carnage (5). De la mêlée montent vers le ciel des voix confuses, des cliquetis d'armes (6) ; les gémissements des mourants, les exclamations de triomphe des vainqueurs, remplissent l'air (7).

A côté de ce tumulte collectif, il y a le tumulte, pour ainsi dire, individuel, les cris effroyables, surhumains, qui s'échappent de la poitrine des héros ou des dieux. Achille, au bord du fossé, les épaules couvertes de l'égide, la tête environnée d'un nuage d'or au-dessus duquel brille une flamme éblouissante, pousse par trois fois un cri épouvantable, qui met en fuite les Troyens et permet aux Grecs d'enlever le corps de Patrocle (8). Plus tard, il parcourra le rivage en appelant à grands cris les Achéens à l'assemblée (9), et c'est avec des cris qu'il se précipitera sur les phalanges troyennes (10). Éris, debout sur le vaisseau d'Ulysse, ranime par ses cris l'ardeur des Grecs (11). Arès, Athéna, excitent de la voix les deux armées (12). Arès, blessé par la lance de Diomède,

(1) *Iliade,* II, 279 et suiv.

(2) *Ibid.,* II, 333-335. Cf. II, 394, où μέγ' ἴαχον est suivi d'une comparaison.

(3) *Ibid.,* III, 2 et suiv. J'adopte la leçon de Christ, οὐρανόθι πρῷ.

(4) *Ibid.,* XII, 252.

(5) *Ibid.,* XI, 500. Cf. XIII, 169 et 540 ; VIII, 63 (πολὺς δ' ὀρυμαγδὸς ὀρώρει).

(6) *Ibid.,* XII, 338 ; XIII, 837.

(7) *Ibid.,* IV, 450 ; VIII, 64. Cf. XX, 403, où l'on voit Hippodamas, frappé par Achille, rendre l'âme en mugissant comme un taureau qu'on traîne au sacrifice.

(8) *Ibid.,* XVIII, 202-238.

(9) *Ibid.,* XIX, 41.

(10) *Ibid.,* XX, 382 et 443.

(11) *Ibid.,* XI, 3-12.

(12) *Ibid.,* XX, 48 et suiv.

pousse un rugissement « semblable aux clameurs de neuf ou dix mille guerriers », et qui répand la terreur dans toute la plaine (1). Visages convulsés par la passion ou la souffrance, bouches hurlantes, yeux injectés de sang, voilà ce qu'on imagine en rapprochant ces détails, et l'on pense malgré soi à ce curieux essai de statue polychrome exposé à l'un de nos derniers Salons, à cette Bellone figurée sous les traits d'une jeune femme armée et lançant à travers le monde son formidable appel à la discorde et à la guerre (2).

Mais nulle part l'impression de violence qui se dégage du poème n'est plus sensible que dans les scènes de combat. Là le sang coule à flot et rougit la terre (3) ; il souille les eaux du Xanthe (4) ; il éclabousse les chars, qui broyent dans leur course les cadavres et les armes (5) ; il rend méconnaissables les héros étendus à terre et autour desquels s'accomplissent d'horribles tueries (6). Les corps morts jonchent le sol : Ulysse et Diomède, à l'approche de Dolon, se blotissent parmi eux (7) ; le Xanthe, poursuivant Achille, lui jette à la face ceux que charrie son cours (8) ; ses poissons se disputent cette lugubre proie (9). Quant à la lutte elle-même, les combattants y portent une incroyable sauvagerie. L'insulte à la bouche, ironiques et haineux jusque dans la victoire, ils ne quittent leurs victimes qu'après les avoir apostrophées durement (10). Même l'ennemi mort n'est point respecté : on lui tranche la tête et on la lance dans les rangs de ses compagnons (11). Les Grecs piquent et déchirent le cadavre d'Hector ; Achille le traîne derrière son char et se plaît à voir rebondir dans la pous-

(1) *Iliade,* V, 855-863.

(2) Salon de 1892, statue de M. Gérome.

(3) *Iliade,* IV, 451 ; XV, 715.

(4) *Ibid.,* XXI, 21.

(5) *Ibid.,* XI, 531 et suiv. ; XX, 495 et suiv.

(6) *Ibid.,* XVI, 638-640. Il s'agit de la lutte engagée sur le corps de Sarpédon.

(7) *Ibid.,* X, 349.

(8) *Ibid.,* XXI, 233 et suiv., 324 et suiv.

(9) *Ibid.,* XXI, 203. Cf., 122 et suiv., les paroles d'Achille à Lycaon, dont il vient de lancer le cadavre dans le fleuve.

(10) *Ibid.,* XI, 450-455 ; XVI, 745-750 et 830-842 ; XXII, 331-336 et 345-354.

(11) *Ibid.,* XI, 146 et 261 ; XIII, 202-205.

sière le visage charmant du héros (1). Les blessures que se font ces forcenés sont hideuses. Ce ne sont qu'os fracassés, que têtes traversées de part en part d'une oreille à l'autre, qu'entrailles qui s'échappent des ventres ouverts et que les moribonds retiennent avec les mains (2). A force de réalisme, certains détails sont même d'une invraisemblance singulière. C'est ainsi que les cervelles se répandent hors des crânes, que la moëlle jaillit des vertèbres (3), et que les yeux des guerriers atteints d'une pierre au front sont projetés devant eux, tout sanglants, dans la poussière (4). Ces traits, semés un peu partout et jusque dans les parties les plus anciennes de l'œuvre, semblent le fait de conteurs naïfs, qui ne peignent les horreurs de la guerre que par ouï-dire et avec l'exagération inséparable du récit d'événements déjà lointains.

En résumé, le monde homérique, tel que l'*Iliade* nous le fait voir, est un monde affreusement barbare et violent. Il s'y dépense une vie, un mouvement extraodinaires, qui concordent bien avec ce que nous savons aujourd'hui de la société achéenne, antérieure à Homère de plusieurs siècles, mais dont il se souvient et semble, parfois, nous offrir une image fidèle (5). On ne saurait douter qu'en contant les combats de ces hommes passionnés le poète ne se soit très nettement représenté leurs attitudes et leurs expressions de visage. Pour nous en convaincre, entrons dans le détail et voyons avec quelle science de l'âme humaine Homère démêle les sentiments de ses héros et en note le contre-coup sur leurs traits.

Ce qu'il y a de plus vivant dans la physionomie, c'est le regard ; aussi est-ce là ce qui, dans les batailles ou dans les scènes plus calmes telles que les délibérations, les dialogues, frappe surtout le poète. Il n'est personne qui n'ait présent à la mémoire ce vers si souvent répété à propos d'Achille :

(1) *Iliade,* XXII, 369-375, 395-403; XXIV, 14 et suiv.

(2) *Ibid.,* XVI, 345-350; XX, 418, 472-474.

(3) *Ibid.,* XI, 97; XVII, 297; XX, 399, 481-483.

(4) *Ibid.,* XIII, 616 : Τὼ δέ οἱ ὄσσε | πὰρ ποσὶν αἱματόεντε χαμαὶ πέσον ἐν κονίῃσιν. Cf. XVI, 741.

(5) Sur l'intensité de vie qui apparaît dans toutes les productions des Achéens, voy. une charmante page de M. Heuzey, *Un prototype des taureaux de Tirynthe et d'Amyclées* (*Bull. de corr. hell.*, 1892, p. 317).

Τὸν δ' ἄρ' ὑπόδρα ἰδὼν προσέφη πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς.

« Lui lançant un regard farouche, Achille aux pieds rapides lui adressa ces paroles. » Mais *farouche* rend mal l'expression homérique ; ὑπόδρα désigne, à ce qu'il semble, ce regard oblique, qui ne va pas sans un froncement de sourcils et qui marque une irritation sourde, toute prête à s'échapper en invectives. Les personnages qui prennent cet air courroucé, Achille, Ulysse, Diomède, Hector, Glaucos, Zeus lui-même, sont toujours, en effet, représentés discourant, et discourant avec vivacité, injuriant un ennemi, répondant à un reproche immérité, etc. (1). Au paroxysme de la colère, le regard est autre ; l'œil se dilate et « ressemble à un feu éclatant » (2). L'irritation produite par une longue rancune, par la conscience aiguë d'un malheur irréparable ou par un ardent désir de vengeance, apparaît également dans l'éclat tout particulier du regard. Achille, à la vue de ses nouvelles armes, sent grandir son ressentiment, et « ses yeux brillent terriblement sous ses paupières, comme la flamme » (3). Au fort de l'action, le regard s'exaspère encore. Pâris et Ménélas s'avancent l'un contre l'autre « avec des yeux effrayants » (4). Hector franchit le rempart des Grecs, irrité et magnifique, et ses yeux « lancent des éclairs » (5) ; plus tard, quand il se précipite vers les vaisseaux des Achéens, l'écume aux lèvres, « ses yeux étincellent sous ses sourcils farouches » :

Τῷ δέ οἱ ὄσσε
λαμπέσθην βλοσυρῇσιν ὑπ' ὀφρύσιν (6).

Les yeux des dieux, dans la mêlée, ont la même expression pas-

(1) *Iliade,* I, 148 ; II, 245 ; IV, 349 et 411 ; V, 251 et 888 ; X, 446 ; XII, 230 ; XIV, 82 ; XVII, 141 et 169 ; XVIII, 284 ; XX, 428 ; XXII, 260 et 344 ; XXIV, 559. Cf. XV, 13 : Δεινὰ δ' ὑπόδρα ἰδών.

(2) *Ibid.*, I, 104.

(3) *Ibid.*, XIX, 15-17. Cf., 365 et suiv., le même héros revêtant ses armes : « Il grince des dents, ses yeux brillent comme le feu et son cœur est envahi par une insupportable douleur. »

(4) *Ibid.*, III, 342. Cf., XXIII, 815, Ajax et Diomède sur le point de lutter l'un contre l'autre aux jeux en l'honneur de Patrocle.

(5) *Ibid.*, XII, 466.

(6) *Ibid.*, XV, 607. Cf., XI, 36, Γοργὼ βλοσυρῶπις... | δεινὸν δερκομένη.

sionnée et terrifiante. Athéna, armée de l'égide, conduit les Grecs au combat en jetant autour d'elle des regards furieux (παιφάσσουσα) (1).

A côté de ces touches un peu banales, Homère en a d'autres plus précises, plus expressives, pour rendre certains jeux de physionomie particuliers. Voyez le duel d'Idoménée et d'Alcathoos. Idoménée, soutenu par Poseidon, est sûr de la victoire : le dieu, « ayant fasciné les yeux brillants » du Troyen (θέλξας ὄσσε φαεινά), paralyse ses genoux. « Il ne peut ni fuir en arrière ni se retourner, mais il demeure immobile comme une colonne ou comme un arbre à la haute chevelure; alors, le héros Idoménée le frappe avec sa lance au milieu de la poitrine, » etc. (2). Nous ne savons trop comment imaginer l'effet de cette fascination; peut-être faut-il nous représenter des yeux écarquillés et fixes; il semble y avoir là une sorte d'action magnétique semblable à celle qu'exerce le chien d'arrêt. Peut-être s'agit-il d'un assoupissement irrésistible, qui clôt les paupières et ôte au corps toute vigueur, comme à l'esprit toute initiative (3). Constatons, dans tous les cas, l'effort du poète pour peindre cet état de visage très spécial.

Ailleurs, il attire notre attention sur un phénomène analogue. On se rappelle la mort dramatique de Patrocle : « Dans la mêlée violente, Phœbos se porta à sa rencontre, formidable. Le héros ne soupçonna point sa marche à travers la foule tumultueuse, car le dieu vint à lui enveloppé d'un nuage épais. Il se plaça derrière Patrocle et, avec la paume de la main, il le frappa sur le dos entre les deux épaules, et les yeux du héros tournoyèrent » (στρεφεδίνηθεν δέ οἱ ὄσσε) (4). Ici, nous entrons mieux dans l'intention du poète : ce qu'il veut figurer, c'est le vertige de ce guerrier brusquement arrêté, en plein succès, par une force surhumaine, et qui frissonne, éperdu, sous la main puissante du dieu. Plus de colère dans le regard, plus même d'assurance; ses yeux

(1) *Iliade,* II, 450. Cf., I, 200, la même déesse apparaissant à Achille : Δεινὼ δέ οἱ ὄσσε φάανθεν.

(2) *Ibid.,* XIII, 434 et suiv.

(3) Le passage suivant (*Il.,* XXIV, 343) relatif à Hermès, paraît confirmer cette deuxième interprétation : Εἵλετο δὲ ῥάβδον τῇ τ' ἀνδρῶν ὄμματα θέλγει | ὧν ἐθέλῃ, τοὺς δ' αὖτε καὶ ὑπνώοντας ἐγείρει. Cf. *Odyssée,* V, 47; XXIV, 3.

(4) *Iliade,* XVI, 788-792.

« tournoient », et ce simple trait suffit à rendre l'expression de son visage et le désarroi de son âme désemparée.

Comme les yeux sont le miroir de la vie, comme ils en reflètent tous les mouvements, toutes les passions, de même, ils indiquent soit la mort prochaine, soit une de ces défaillances passagères qui y ressemblent. Homère a tout un vocabulaire pour rendre ce vacillement du regard, cet abaissement graduel de la paupière, qui sont l'indice de la mort ou de l'évanouissement.

Τὸν δὲ σκότος ὄσσε κάλυψεν.

« Et l'obscurité lui voila les yeux (1). »

Τὸν δὲ κατ' ὄσσε
ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή.

« Et la sombre mort et la Parque puissante s'emparèrent de ses yeux (2). »

Ἀμφὶ δὲ ὄσσε κελαινὴ νὺξ ἐκάλυψεν.

« Et la nuit noire se répandit sur ses yeux (3). »

Τὸν δὲ κατ' ὀφθαλμῶν ἐρεβεννὴ νὺξ ἐκάλυψεν.

« Et la nuit noire comme l'Érèbe lui couvrit les yeux (4). » L'évanouissement est souvent accompagné d'un brouillard (ἀχλύς) qui fait flotter le regard et, pour un temps, en ternit l'éclat (5). Les mêmes expressions qui servent à peindre ces phénomènes physiques sont parfois employées pour rendre les effets de la douleur morale. Coon, fils d'Anténor, à la vue de son frère mort, sent le

(1) *Iliade*, IV, 461, 503, 526; VI, 11; XIII, 575; XIV, 519; XVI, 316; XX, 393, 471; XXI, 181. Cf. XVI, 325 : Κατὰ δὲ σκότος ὄσσε κάλυψεν.

(2) *Ibid.*, V, 82; XVI, 333; XX, 476. Cf. Ebeling, *Lex hom.*, *s. vv.* πορφ. θ. : *Transfertur per metonymiam ad mortem ipsam quod morientis oculi variis coloribus fluitant, postremum nigro opprimuntur.* V., XII, 116, une autre formule, où figure également le mot μοῖρα.

(3) *Ibid.*, V, 310; XI, 356 (Hector étourdi d'un coup de lance par Diomède). Cf. XIV, 438.

(4) *Ibid.*, V, 659; XIII, 580.

(5) *Ibid.*, V, 696; XVI, 344.

chagrin lui voiler les yeux (1). En présence de Polydore blessé et expirant, un brouillard passe sur les yeux d'Hector (2).

Il y a dans l'*Iliade* des personnages qui ont, à un moment donné, une façon de regarder si personnelle, qu'aucune des expressions appliquées d'ordinaire aux yeux ne leur convient; le poète est obligé de renoncer pour eux à ses *clichés* habituels et de forger des traits exactement appropriés à leur situation ou à leur humeur du moment. Je citerai de ces traits non émoussés par un fréquent usage, de ces traits à fleur de coin, trois exemples. On se souvient de la peinture qu'Anténor fait d'Ulysse, dans la réunion des vieillards troyens qui se tient sur les remparts. Il rappelle que jadis le roi d'Ithaque est venu à Troie comme ambassadeur, avec Ménélas, pour réclamer Hélène, et qu'il a étonné le peuple par sa merveilleuse éloquence. Seulement, quand il se levait pour prendre la parole, il semblait gêné. « Il se tenait droit, les yeux baissés et fichés à terre (κατὰ χθονὸς ὄμματα πήξας) ; il n'inclinait son sceptre ni en arrière ni en avant, mais il le tenait immobile, comme eût fait un mortel inexpérimenté. On l'eût pris pour un furieux et un fou. Mais quand sa forte voix sortait de sa poitrine et que ses paroles tombaient comme les flocons de la neige en hiver, alors aucun mortel n'eût lutté contre lui (3). » Cette attitude gauche et surtout ces yeux baissés, qui trahissent le mouvement intérieur de la pensée, le recueillement de l'orateur s'isolant de ce qui l'entoure pour concentrer sur ce qu'il va dire toute la force de sa réflexion, voilà qui appartient en propre au fils de Laërte; aucun autre héros ne prend cette pose, n'a cette expression de visage, et le portrait que trace ici le poète atteint les dernières limites de la précision.

Le second exemple est moins clair pour nous. Il s'agit de la scène où Pâris, miraculeusement sauvé par Aphrodite des coups de Ménélas, qu'il a provoqué à un combat singulier, se trouve, par un artifice de la déesse, transporté dans ses appartements; Hélène, qu'Aphrodite elle-même est allée chercher à la porte Scée,

(1) *Iliade*, XI, 249 : Κρατερὸν ῥά ἑ πένθος | ὀφθαλμοὺς ἐκάλυψε κασιγνήτοιο πεσόντος.

(2) *Ibid.*, XX, 421. Cf., XXII, 466, la douleur d'Andromaque, à la vue du cadavre d'Hector emporté par le char d'Achille. V. encore VIII, 124; XVII, 591, 694; XVIII, 22; XXII, 460.

(3) *Ibid.*, III, 216-223.

ne tarde pas à l'y rejoindre. Pleine de mépris pour son pusillanime époux, elle n'a suivi la déesse qu'à regret, et c'est en proie à une sourde indignation qu'elle pénètre dans la chambre nuptiale. « Aphrodite au doux sourire, ayant pris pour Hélène un siège, vint le placer vis-à-vis d'Alexandre. Hélène, fille de Zeus qui tient l'égide, s'y assit en détournant les yeux (ὄσσε πάλιν κλίνασα), et elle gourmanda son époux en ces termes : « Te voilà donc revenu du « combat? Plût aux dieux que tu y eusses péri, dompté par l'homme « vaillant qui fut mon premier époux ! » etc. (1). L'expression d'Hélène, en cette circonstance, est assez difficile à imaginer. Je ne crois pas qu'elle détourne la tête ; Homère, quand il veut figurer ce geste, l'indique expressément : ἀψ ὁρόων, dit-il en parlant d'Hector qui agite dans un casque les noms de Pâris et de Ménélas (2). Ici, Hélène fait face à son époux, mais elle évite de rencontrer son regard. On ne saurait nier, semble-t-il, chez le poète l'intention de peindre une sorte de moue boudeuse, qui ne résistera point aux douces paroles de Pâris, mais où se lit, en attendant, le dépit de la femme séduite qui s'aperçoit que son séducteur est un lâche.

Reportons-nous, enfin, au châtiment qu'Ulysse inflige à Thersite. Il le frappe de son sceptre, et sur le dos du hideux personnage s'élève une tumeur sanguinolente. En même temps, les larmes lui jaillissent des yeux; il s'assied et essuie ses pleurs, ἀχρεῖον ὁρῶν (3). Ces mots ont embarrassé les commentateurs ; il en faut demander le sens à Homère lui-même. L'*Odyssée* offre, en effet, une expression analogue. Peu après la querelle du mendiant Iros avec Ulysse, tandis que les prétendants réunis dans le palais boivent et devisent ensemble suivant leur coutume, Athéna suggère à Pénélope l'idée de se montrer à eux. S'adressant à Eurynomé,

Ἀχρεῖον δ' ἐγέλασσεν, ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν.

« Eurynomé, dit-elle, je ressens dans mon cœur ce que je n'ai point encore ressenti, le désir de me montrer aux prétendants, si odieux qu'ils me soient. Peut-être pourrai-je donner à mon fils

(1) *Iliade*, III, 424 et suiv.
(2) *Ibid.*, III, 325.
(3) *Ibid.*, II, 269.

un conseil salutaire, celui de ne pas continuer à vivre dans la société de ces prétendants hautains dont le langage est flatteur, mais dont l'âme cache de mauvaises pensées (1). » Ce sourire qui éclaire le visage habituellement triste de Pénélope, ne peut être qu'un vague sourire, un sourire sans objet (ἀχρεῖον), et sans rapport avec les sentiments intimes qui la possèdent ; c'est un sourire mélancolique, qui n'a rien de la vivacité d'un sourire ordinaire, de celui que provoque une cause déterminée et où l'on sent, pour ainsi dire, l'adhésion de tout l'être. En réalité, la pensée de Pénélope est ailleurs, et si elle sourit, c'est par une détente passagère de son âme, où il semble que sa volonté soit pour peu de chose ou ne soit pour rien (2). Cela nous aide à comprendre le regard de Thersite. Il est vague et sans but; ce qui le caractérise, c'est une sorte d'hébêtement. Maltraité par Ulysse, le nain malfaisant reconnaît son infériorité et se résigne; ses yeux voilés de larmes ont l'expression atone du chien battu qui se réfugie dans un coin, sans tenter une résistance vaine. Comme dans l'*Odyssée,* ce qui se dégage du mot ἀχρεῖον, c'est l'idée de vague, sans qu'il soit possible d'en donner une traduction satisfaisante ; mais notons encore ici la peine que prend le poète pour préciser et marquer de traits individuels la physionomie de ses héros (3).

(1) *Odyssée,* XVIII, 163-168.

(2) C'est bien ainsi, d'ailleurs, que l'entendent les scoliastes : Ἄκαιρον μηδενὸς προκειμένου, οὐ χρειῶδες, οὐδὲ πρὸς χρείαν ἁρμοζόμενον. Cf. Didyme (scol. V) : Οἷον οὐκ ἐκ σπουδῆς. Eustathe (*ad Il.*, 217, 35) voit là une allusion à un rire *forcé.* Cf. Ebeling, *Lex. hom.*, *s. v.* ἀχρεῖος. C'est, je crois, légèrement dénaturer l'intention du poète. On trouve dans Théocrite (XXV, 72), avec un sens assez voisin du sens homérique, l'expression ἀχρεῖον κλάζειν. — De l'idée de rire *vague* à celle de rire *niais,* il n'y avait qu'un pas. V. Bekker, *Anecdota,* p. 475 : Ἀχρειόγελως ἄνθρωπος · ἐπὶ τοῖς ἀχρήστοις καὶ μὴ σπουδαίοις γελῶν καὶ χαίρων. Cf. Cratinos, dans Meineke, *Fragm. com. gr.*, I, p. 64 (fragm. LI de Cratinos) : Χαῖρ', ὦ μέγ' ἀχρειόγελως ὅμιλε, ταῖς ἐπίδδαις, | τῆς ἡμετέρας σοφίας κριτὴς ἄριστε πάντων, | εὐδαίμον' ἔτικτέ σε μήτηρ ἰκρίων ψόφησις.

(3) Sur ἀχρεῖον ὁρῶν, v. le passage d'Eustathe signalé ci-dessus : Τὸ δὲ, ἀχρεῖον ἰδὼν (ὁρῶν Bentley), οὐχ ὅμοιον τῷ τὴν Πηνελόπην ἀχρεῖον γελάσαι, ἀλλ' ἐκεῖ μὲν ἀχρεῖον τὸ ἐπίπλαστον καὶ ὑποκεκριμένον, ἐνταῦθα δὲ ἀχρεῖον ἰδεῖν τὸ ἀκαίρως ὑποβλέψαι καὶ ἐπ' οὐδεμιᾷ χρείᾳ, ἢ ἀντὶ τοῦ μιμοειδὲς καὶ ἀχρειοποιὸν, ὡς ἀμορφωθέντος τοῦ προσώπου τοῖς δάκρυσι. L'idée d'un regard *vague* paraît bien ressortir du texte de Pollux (II, 60) où sont opposés, aux regards vifs et expressifs, les regards à l'expression plus molle, plus indécise : Καὶ βλέμμα εὔτο-

Les yeux ne se contentent pas de révéler ce qui se passe au dedans de l'âme ; ils servent, comme auraient dit nos pères, de muets truchements, et font entendre mille choses sans le secours de la parole. Ils ont alors pour auxiliaires les sourcils, qui jouent dans Homère un rôle considérable, mais dont les mouvements sont souvent obscurs pour nous. Ce n'est pas qu'ils n'aient, chez nous aussi, leur langage; ils traduisent avec une grande netteté certains sentiments tels que le doute, la surprise, la tristesse, la colère. On sait combien ils sont expressifs chez les Orientaux et comment la paresse d'un Turc trouve le moyen de dire non à l'aide d'une très légère élévation du sourcil qui laisse le reste du visage impassible. Il n'est pas douteux que les Grecs n'aient eu recours, dans bien des cas, à cette silencieuse façon de se faire comprendre. Ces deux traits horizontaux qui barrent le visage dans sa partie la plus apparente, ont sur son expression une influence qui n'a pu leur échapper. Mais comment expliquer, de tous les signes faits avec les sourcils, le plus célèbre, celui de Zeus accueillant favorablement la prière de Thétis? On se rappelle ce beau passage : « Ainsi parla le fils de Cronos, et de ses noirs sourcils il fit un signe d'assentiment; sa chevelure d'ambroisie s'agita autour de sa tête immortelle, et il ébranla le vaste Olympe. »

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων ·
ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος
κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο · μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον (1).

Ce geste du dieu n'est pas facile à concevoir. Il serait absurde d'imaginer qu'il fronce les sourcils; ce n'est pas ainsi, d'ordinaire, que se manifeste la bienveillance. Remarquez, d'ailleurs, qu'il incline la tête et que c'est là ce qui provoque, le long des joues, ce flottement de la chevelure dont les longues boucles viennent encadrer plus étroitement le visage. Les sourcils ne sont donc pas seuls en jeu dans ce muet acquiescement (2). Je rédui-

νον, ἑστηκός, σῶφρον, ὑγιαῖνον, σεμνόν, ἀνδρῶδες, ἀνδρεῖον, ἀρρενωπόν, ἀπειληπικόν · καὶ τἀναντία βλέμμα ὑγρόν, θηλυκόν, ἄνανδρον, θῆλυ, θηλυπρεπές, γυναικεῖον, ἀχρεῖον, ἀνατετραμμένον.

(1) *Iliade*, I, 528 et suiv. Cf. XVII, 209.

(2) L'inclination de la tête est nettement indiquée dans les vers qui précè-

rais, pour ma part, leur mouvement à fort peu de chose, à cette imperceptible contraction qui se produit quand, inclinant la tête en signe d'assentiment, on abaisse les paupières. L'action des paupières est, en effet, beaucoup plus importante ici que celle des sourcils ; c'est elle qui constitue la partie vraiment expressive du geste. Pindare, reprenant, en la modifiant un peu, l'expression homérique, le laisse clairement entendre :

Ὡς φάτο Κρονίδαις
ἐννέποισα θεά · τοὶ δ' ἐπὶ γλεφάροις
νεῦσαν ἀθανάτοισιν.

« Ainsi parla Thémis aux fils de Cronos (Zeus et Poseidon), et tous deux l'approuvèrent d'un signe de leurs paupières immortelles (1). » Inclination de la tête et abaissement des paupières, accompagné d'une insensible contraction des sourcils, tels seraient donc les éléments du *nutus* de Zeus. Répandons sur le tout un air de bonté, et nous aurons une idée de ce que le poète a voulu peindre. Ce qui trompe les modernes, et ce qui a trompé les anciens eux-mêmes, c'est ce tremblement soudain dont est secoué le grand Olympe ; un pareil trouble physique paraît indiquer l'exercice d'une volonté terrible jusque dans ses bienfaits. Mais ce phénomène, en soi, n'a rien d'effrayant; il est comme ces coups de tonnerre de bon augure qui, dans les croyances antiques, éclatent sans altérer la sérénité du ciel. Écartons donc, encore une fois, l'image qui se présente naturellement à notre esprit, d'un visage sévère, aux sourcils durs; il faut bien plutôt nous figurer le dieu, en cette occasion, revêtu d'une sorte de gravité encourageante, conforme à l'intérêt que Thétis lui inspire et aux bonnes intentions dont il se sent animé à son égard (2).

dent : Εἰ δ' ἄγε τοι κεφαλῇ κατανεύσομαι.... — Ὅ τί κεν κεφαλῇ κατανεύσω (I, 524, 527). Cf. XV, 75 : Ἐμῷ δ' ἐπένευσα καρήτι. V. encore *Hymne à Déméter*, 169, 466, et les textes d'époque postérieure réunis par Sittl, *Gebærden der Griechen und Rœmer*, p. 342, note 4.

(1) Pindare, *Isthm.*, VIII, 48, éd. Bergk. Cf., sur le *nutus* de Zeus consistant principalement dans l'agitation de la chevelure, *Ném.*, I, 14 : Κατένευσέν τε οἱ χαίταις.

(2) On sait que le contraire de ἐπινεύω, ou de κατανεύω, est ἀνανεύω, qui indique le refus. Le geste exprimé par ce dernier verbe ressemblait évidemment beaucoup à celui qui est encore usité dans tout l'Orient, et qui consiste soit,

Il s'en faut que tous les mouvements des sourcils, dans Homère, soient aussi difficiles à interpréter. Il en est, par exemple, qui marquent très nettement un ordre ou une défense. Dans la scène de l'*Ambassade,* Achille, d'un signe de ses sourcils, commande à Patrocle de faire dresser un lit pour Phénix (1). Ulysse, dans l'*Odyssée,* défend à ses compagnons, par un signe analogue, de se livrer, au sortir de l'antre de Polyphème, à des gémissements qui les trahiraient (2). Plus tard, passant devant les Sirènes, c'est avec les sourcils (ὀφρύσι νευστάζων) qu'il leur fait signe de le délier et de le laisser approcher des perfides chanteuses (3).

A ces signes s'en rattachent d'autres, que l'*Odyssée* surtout nous fait connaître. Nous voulons parler de ces signes d'intelligence auxquels l'œil collabore pour le moins autant que le sourcil. Tel est celui par lequel les prétendants excitent le mendiant Iros à chasser Ulysse de la salle du festin (4); tel est encore le coup d'œil accompagné d'un sourire que Télémaque lance à son père en présence d'Eumée, qui ne sait pas qu'Ulysse, son hôte, est Ulysse (5). Mais le plus éloquent de ces regards muets est celui que la vieille Euryclée jette à sa maîtresse, quand, lavant les pieds d'Ulysse, elle le reconnaît à la blessure que lui a faite jadis un sanglier, « de sa dent blanche ». Homère peint avec un réalisme touchant le saisissement de la vieille femme, dont l'âme est tout ensemble en proie à la joie et à la douleur,

comme on l'a vu plus haut, dans une simple élévation des sourcils, soit dans ce même mouvement accompagné d'un léger rejet de la tête en arrière. V. *Iliade,* XVI, 249 et suiv., Zeus exécutant successivement les deux gestes du consentement et du refus, à propos de la double prière que lui adresse Achille.

(1) *Iliade,* IX, 620.

(2) *Odyssée,* IX, 468. Cf. le signe de tête qu'il leur fait un peu plus loin (IX, 490).

(3) *Ibid.,* XII, 192 et suiv. Cf., XVIII, 154, les mots νευστάζων κεφαλῇ, indiquant, non un ordre, mais une simple approbation. Il ne faut pas confondre ce geste avec une sorte de hochement de tête (ἀχέων κίνησε κάρῃ) qui trahit de sombres pressentiments : v. *Odyssée,* XVII, 465, 491; XX, 184. — Pour l'ordre ou la défense exprimés par un signe de la tête ou des sourcils, v. encore *Odyssée,* XVI, 164, 283; XVII, 330; XXI, 129, 431.

(4) Ἐπιλλίζουσιν, dit Homère, *Od.,* XVIII, 11. Il faut, semble-t-il, entendre par là un clignement d'yeux. Cf. *Hymne à Hermès,* 387.

(5) *Odyssée,* XVI, 476.

qui sent sa voix s'arrêter dans son gosier et ses yeux se remplir de larmes. Dominant son trouble : « Oui, dit-elle, cher enfant, tu es Ulysse, et pourtant, je ne t'ai pas reconnu, avant d'avoir, de ma main, touché mon maître ! » Et elle dirige vers Pénélope un regard plein de sens, un regard triomphant et tout humide encore de pleurs, prête à lui dire que son époux est là, dans le palais, quand Ulysse l'arrête brusquement (1).

En dehors des expressions qui font directement allusion aux yeux, on en trouve, dans l'*Iliade*, beaucoup d'autres à travers lesquelles on aperçoit des jeux de physionomie plus ou moins intéressants. Ainsi, Priam, du haut des remparts, contemple Agamemnon avec une admiration naïve qui ne peut pas ne pas donner à l'ensemble de ses traits un aspect particulier (2). Le même Agamemnon est représenté ailleurs avec un air de majesté qui transparaît dans ce beau vers :

Ὄμματα καὶ κεφαλὴν ἴκελος Διὶ τερπικεραύνῳ.

« Semblable, pour les yeux et le port de la tête, à Zeus que réjouit la foudre (3). » L'attention du guerrier qui cherche de loin un adversaire à frapper, ou qui regarde autour de lui pour parer les coups, l'inquiétude et la mobilité de regard du vainqueur occupé à dépouiller un ennemi mort, dans certains cas, l'affollement de la défaite, qui fait chercher des yeux, en tremblant, où fuir, où échapper, tout cela est rendu par un mot unique, παπταίνω, qui éveille l'idée d'expressions assez semblables, mais entre lesquelles il est aisé d'imaginer différentes nuances (4). Les effets variés de la surprise et de la peur sont également notés avec soin par le poète. Quand Achille voit Priam entrer dans sa tente, il est saisi d'un profond étonnement, et ses compagnons, stupéfaits, se regardent les uns les autres (5). La peur produit l'effarement et

(1) *Odyssée*, XIX, 467-477.

(2) *Iliade*, III, 181.

(3) *Ibid.*, II, 478.

(4) *Ibid.*, IV, 497 ; XII, 333 ; XIII, 551, 649 ; XIV, 507 ; XV, 574 ; XVII, 674.

(5) *Ibid.*, XXIV, 480-484. Cf., I, 199, la surprise d'Achille, quand Athéna, se dressant derrière lui, le saisit par les cheveux ; XVI, 806, l'effarement de Patrocle, dépouillé de ses armes par Apollon. V. encore IX, 193 ; XXIII, 101. Un mélange de surprise et de dépit paraît être exprimé par le vers suivant,

un tremblement de tous les membres (1). Elle fait changer de couleur (χλωρὸν δέος) et claquer des dents (ἄραβος, πάταγος ὀδόντων) (2) ; elle trouble le regard (3) et répand, comme la douleur, un brouillard sur les yeux (4).

Pour en finir avec ce poème si riche en émotions reflétées par les traits du visage, il faut dire un mot du rire et des larmes. L'*Iliade* n'est pas seulement un récit de bataille : elle contient, comme on sait, des scènes charmantes, qui reposent des tueries et dans lesquelles se fait jour une exquise sensibilité. Quelle que soit la modernité relative de ces épisodes, on ne saurait leur refuser la qualité d'*homériques* ; ils font partie, comme les épisodes plus anciens, de cet ensemble de peintures naïves qui représente pour nous les premiers balbutiements de l'imagination et de la pensée grecques. Or, c'est dans ces morceaux que se montrent surtout la psychologie des vieux aèdes et leur habileté à distinguer les nuances les plus délicates de la passion.

Il faut pourtant noter, dans l'expression de ces deux sentiments contraires, la joie et la douleur, une certaine gaucherie. C'est ainsi que les dieux et les héros d'Homère passent sans transition des larmes au rire ou d'une violente colère à une douceur inattendue. Je citerai comme exemple le début du chant XV de l'*Iliade*. Héra, on s'en souvient, avec la complicité d'Aphrodite et du Sommeil, a réussi à endormir Zeus sur la cime du mont Ida d'où il observe la mêlée, et, pendant ce temps, les Grecs ont repris l'avantage. Quand le dieu s'éveille, il voit les Troyens en fuite et Poseidon les poursuivant à la tête des phalanges achéennes. Il entre en fureur et menace Héra de la déchirer à coups de fouet ; il lui rappelle en termes terribles le supplice qu'il lui a infligé jadis pour une autre désobéissance, quand il l'a suspendue dans les airs, une enclume à chaque pied,

appliqué à Hector, qui a frappé de sa lance, sans effet, le bouclier d'Achille (XXII, 293) : Στῆ δὲ κατηφήσας, οὐδ' ἄλλ' ἔχε μείλινον ἔγχος.

(1) Τεθηπότας ἠύτε νεβρούς, dit Homère (*Il.*, XXI, 29) en parlant des douze jeunes Troyens faits prisonniers par Achille. Cf. IV, 243.

(2) *Ibid.*, III, 35 ; VII, 479 ; VIII, 77 ; X, 374 et suiv. ; XIII, 279, 283 ; XVII, 67. 733.

(3) *Ibid.*, XV, 90.

(4) *Ibid.*, XX, 282.

les mains serrées par une chaîne d'or. La déesse essaye de se disculper ; ce n'est pas elle, elle le jure, qui a sollicité l'intervention du dieu de la mer. A ces mots, Zeus se calme ; sa colère tombe, il *sourit*. Quelques paroles ont suffi pour apaiser ce grand courroux (1). Ce passage est caractéristique : il prouve que si le poète se rend compte des détentes successives par lesquelles une âme irritée rentre en elle-même, il est impuissant à les rendre. Et peut-être n'en a-t-il pas une notion bien précise : il ne semble pas apercevoir d'intermédiaire entre l'emportement qui menace, qui fulmine, et le rassérénement qui pardonne avec un sourire. Ses personnages ont l'inconstante humeur des enfants, qui trépignent, et aussitôt s'apaisent ; leurs passions font penser à ces ondées printanières qui, subitement, obscurcissent le ciel, pour laisser, bientôt après, reparaître le soleil en plein azur (2).

Il n'en est pas moins vrai que le rire et les pleurs comportent, dans l'*Iliade*, des nuances qui témoignent d'une psychologie déliée. Entre le sourire silencieux d'Hector à la vue de son jeune enfant (μειδήσε ἰδὼν ἐς παῖδα σιωπῇ) (3) et le rire inextinguible qui secoue les dieux (ἄσβεστος δ' ἄρ' ἐνῶρτο γέλος μακάρεσσι θεοῖσιν) (4), quand Héphæstos, boitant, fait le tour de leur table en leur versant à boire, il y a toute une gamme savamment graduée. Le sourire résigné de Héra recevant la coupe des mains d'Héphæstos, n'est pas le même que celui qui éclaire le visage de la déesse, quand elle désarme Artémis et lui frappe doucement les oreilles de son carquois (5). Le rire moqueur et triomphant d'Athéna victorieuse d'Arès, ne ressemble pas au sourire de Zeus égayé par la mésaventure d'Aphrodite, qui revient du champ de bataille avec une légère blessure (6). Quand Astyanax se rejette sur le

(1) *Iliade*, XV, 1-49.

(2) V. encore un changement d'humeur analogue, *Il.*, IV, 327-357. Il s'agit d'Agamemnon gourmandant Ulysse et soudainement apaisé par la réponse de ce héros.

(3) *Iliade*, VI, 404.

(4) *Ibid.*, I, 599. J'adopte pour ce vers le texte de Bentley, reproduit par Christ.

(5) *Ibid.*, I, 595 ; XXI, 489-492.

(6) *Ibid.*, XXI, 408 ; V, 426. Cf. d'autres exemples de sourire, VIII, 38 ; X, 400 ; XIV, 222 ; XXI, 434 ; XXIII, 555, 786, etc. Tous, si l'on y fait attention, sont séparés par des nuances faciles à saisir.

sein de sa nourrice, effrayé par le casque et la grande aigrette de son père, celui-ci ne peut s'empêcher de rire, ainsi qu'Andromaque; et ce rire diffère de celui de Pâris, tout joyeux d'avoir blessé Diomède, et de celui des Grecs célébrant les jeux en l'honneur de Patrocle et riant de bon cœur (ἡδὺ γέλασσαν) en voyant Ajax rouler dans la fiente de vache et se relever confus, crachant la fiente qui lui emplit la bouche (1).

Il arrive au poète de compliquer ses rires ou ses sourires avec une délicatesse qui étonne. Tout le monde connaît le δακρυόεν γελάσασα, cette trouvaille de style dont la gracieuse précision rend si nettement l'expression particulière d'Andromaque, au moment où Hector dépose entre ses bras le petit Astyanax, sur lequel il vient d'appeler la protection des dieux (2). On peut rapprocher de ce rire mouillé de larmes le rire involontaire qui éclate dans l'assemblée des Grecs à la vue de Thersite maltraité par Ulysse : si douloureuse que soit l'heure présente, ces grands enfants ne résistent point au comique d'un tel spectacle, « et ils rient de bon cœur, malgré leur affliction » (3). Ajax, allant combattre Hector, marche à lui « en souriant d'un air farouche », μειδιόων βλοσυροῖσι προσώπασι (4). Héra, de retour dans l'Olympe et encore tout irritée des dures paroles que Zeus lui a fait entendre sur le mont Ida, rit du bout des lèvres, d'une sorte de rire amer qui n'éclaircit point son front :

(1) *Iliade*, VI, 471; XI, 378; XXIII, 784. Cf., 840, un rire analogue provoqué par Épéos lançant en l'air la boule de fer qu'Achille a proposée en prix.

(2) *Ibid.*, VI, 484.

(3) *Ibid.*, II, 270.

(4) *Ibid.*, VII, 212. Cf. Ebeling, *Lex. hom.*, *s. v.* βλοσυρός. Il traduit ce mot par *turgidus*, qui semble, en effet, convenir assez bien à l'expression d'Ajax, et à celle d'Hector dans un passage cité plus haut (p. 8). Les commentateurs ne paraissent pas, d'ailleurs, s'être accordés sur le sens exact de ce terme. V. *Etym. magnum*, 201, 5 : Καταπληκτικός, φοβερός, δεινός. Παρὰ τὸ σοβαρῶς καὶ ἐπηρμένως λεύσσειν ἢ βλέπειν. Οἱ δὲ λαμπρός, ἢ χαλεπός · ἄλλοι σεμνός. Cf. Eustathe, *ad Il.*, 68, 36. On trouve, dans le *Bouclier d'Héraclès*, 147, 175, 250, la même épithète jointe aux mots πρόσωπον, λέοντες, Κῆρες. V. encore Eschyle, *Euménides*, 168, et *Suppliantes*, 833 (βλοσυρόφρων); Théocrite, XXIV, 116; Élien, *Hist. variées*, XII, 21 (σεμνόν καὶ βλοσυρὸν ὁρᾶν). Cf. B. Arnold, *Ueber antike Theatermasken*, dans les *Verhandl. der neunundzwanzigsten Versamml. deutscher Philol. und Schulmænner in Innsbruck* (Leipzig, 1875), p. 32.

Ἡ δ' ἐγέλασσεν
χείλεσιν, οὐδὲ μέτωπον ἐπ' ὀφρύσι κυανέῃσιν
ἴανθη (1).

Ce sont là autant de marques d'une psychologie sagace, déjà capable de pénétrer les « états d'âme » peu ordinaires et d'en noter exactement le reflet sur la physionomie.

Les pleurs sont étudiés avec la même curiosité. On pleure souvent et abondamment dans Homère. Les larmes, que refoule la pudeur moderne, jaillissent spontanément des yeux de ces héros naïfs, qui se livrent sans résistance à leurs impressions. Là encore se fait jour, chez le poète, l'art des nuances. Il y a une différence entre les larmes discrètes des Grecs pleurant sur eux-mêmes, à la pensée de la mort qui les menace (ὑπ' ὀφρύσι δάκρυα λεῖβον) (2), et les torrents de larmes versés par Achille et les Myrmidons devant le corps de Patrocle :

Δεύοντο ψάμαθοι, δεύοντο δὲ τεύχεα φωτῶν
δάκρυσι.

« Le sable était inondé de larmes ; inondées étaient les armes des guerriers (3). » Les pleurs d'Agamemnon dans l'assemblée des Achéens, en présence des maux dont Zeus accable l'armée, ne ressemblent pas aux pleurs de rage de Diomède, lorsque, dans la course des chars, Apollon lui fait tomber le fouet des mains (4). Combien sont touchantes les larmes de Patrocle ému du désastre des Grecs et suppliant Achille de lui prêter ses armes pour voler à leur secours ! Il pleure « comme une petite fille qui, courant après sa mère, lui demande de la prendre dans ses bras, se suspend à sa robe, arrête sa marche et la regarde tout en larmes pour se faire porter » (5). Ce débordement de douleur enfantine, ces sanglots de guerrier à qui les souffrances de ses compagnons

(1) *Iliade*, XV, 101. Cf. le scol. : Οὗτός ἐστιν ὁ σαρδόνιος γέλως, ὁ μετὰ δηγμοῦ τῆς καρδίας γινόμενος.

(2) *Ibid.*, XIII, 88.

(3) *Ibid.*, XXIII, 15.

(4) *Ibid.*, IX, 14 ; XXIII, 385.

(5) *Ibid.*, XVI, 7-10. — Rapprochez de cette jolie comparaison XV, 362 (enfants élevant au bord de la mer un château de sable), et XVI, 260 (enfants agaçant des guêpes ou des frelons).

font *gros cœur*, « cela est peint » et tout à fait conforme au caractère de Patrocle, ce héros « bon et fort » dont Briséis, plus tard, vantera la douceur en se lamentant sur son cadavre (1). Tout autres sont les gémissements des captives d'Achille pleurant ce même Patrocle et, en même temps, leur propre malheur (2). Tout autres sont les cris perçants d'Achille tenant embrassé le corps de son ami (3), ou ceux de Priam pleurant Hector et se roulant dans la cour de son palais, parmi les immondices (4). Achille brûlant les os de son fidèle écuyer, « courbé près du bûcher et laissant échapper de fréquents gémissements », n'éveille pas dans notre esprit la même image que les fils d'Antimachos implorant avec larmes Agamemnon sur le champ de bataille et cherchant à l'attendrir par de douces paroles (5). Les pleurs maternels de Thétis chez Héphæstos supposent une autre expression de visage que ceux des Troyens recueillant parmi les cendres les tristes restes d'Hector (6). Il y a dans ces traits une variété que ne rend pas toujours la langue, un peu monotone, malgré la richesse de son vocabulaire, mais qu'on devine derrière les mots et qui témoigne de la vive sensibilité du poète. Homère est un merveilleux peintre des larmes, et peut-être doit-il sa popularité toujours jeune à ce fond d'humanité douloureuse qui apparaît à chaque pas dans ses récits (7).

Nous en avons fini avec l'*Iliade*. Le même travail reste à faire pour l'*Odyssée*. Nous avons déjà relevé dans ce poème plus d'un passage curieux au point de vue qui nous occupe. Achevons de nous rendre compte des jeux de physionomie qui s'y trouvent notés.

Le contraste est frappant entre les deux épopées. Tandis que

(1) *Iliade*, XVII, 204; XIX, 300.

(2) *Ibid.*, XIX, 302. Cf., 338, un sentiment d'une délicatesse analogue chez les chefs grecs qui assistent Achille dans sa douleur.

(3) *Ibid.*, XIX, 5. Cf., 284, la douleur bruyante et tout orientale de Briséis (λίγ' ἐκώκυε).

(4) *Ibid.*, XXIV, 639. Cf., 509-512, les pleurs confondus de Priam et d'Achille dans la tente de celui-ci.

(5) *Ibid.*, XXIII, 225; XI, 136.

(6) *Ibid.*, XVIII, 428; XXIV, 794.

(7) Cf. d'autres exemples de larmes VII, 426; IX, 14, 433; XVIII, 17, 32, etc.

l'*Iliade* est le poème de la violence, l'*Odyssée* est le poème de la douceur et de la ruse. Non que la violence en soit absente : dans le chant XXII, qui contient le massacre des prétendants, le supplice du chévrier Mélanthée et celui des servantes infidèles, on voit se réveiller l'antique barbarie achéenne ; mais ailleurs, ce qui domine, ce sont les sentiments paisibles, les émotions purement morales ; c'est surtout le merveilleux de cet étonnant roman d'aventures, de ce conte de la mer formé des plus vieilles légendes de l'Archipel, sorti de tous les recoins, de tous les écueils de ce grand lac oriental, témoin et véhicule des premières civilisations. Il en résulte moins de passion, ou une passion plus calme. Par suite, les âmes étant moins tendues, les visages, qui en reflètent les mouvements intérieurs, n'offrent point de ces crispations auxquelles l'*Iliade* fait songer. Tout se borne aux contractions habituelles et, pour ainsi dire, aux *airs* de la vie de chaque jour. Ces airs n'en sont pas moins variés ; essayons de nous figurer les plus intéressants.

Il y a lieu, tout d'abord, de faire une distinction entre ceux qui se rencontrent dans les deux poèmes et ceux qui sont propres à l'*Odyssée*. Ceux-ci sont peu nombreux, mais ils méritent qu'on s'y arrête. Ainsi l'air irrité revient fréquemment dans l'*Iliade*, mais nulle part on ne l'y voit accompagné de ce geste qui consiste à se mordre les lèvres. Dans l'*Odyssée*, quand Télémaque fait entendre aux prétendants un langage résolu, peu d'accord avec sa timidité ordinaire, c'est par là qu'ils manifestent leur sourd dépit :

> Ὣς ἔφαθ' · οἳ δ' ἄρα πάντες ὀδὰξ ἐν χείλεσι φύντες
> Τηλέμαχον θαύμαζον, ὃ θαρσαλέως ἀγόρευεν.

« Il dit, et tous se mordirent les lèvres, surpris du langage hardi de Télémaque (1). »

La lutte d'Ulysse et du mendiant Iros présente également deux traits nouveaux. D'une part, Iros roule dans la poussière en claquant des dents (σὺν δ' ἤλασ' ὀδόντας) et en frappant du pied la terre. D'autre part, à cette vue, les prétendants ne se sentent pas de joie, et « ils meurent de rire », dit le poète (γέλῳ ἔκθανον) (2).

(1) *Odyssée*, I, 381. Cf. XVIII, 410 ; XX, 268.
(2) *Ibid.*, XVIII, 98-100.

Il y a là, évidemment, un effort pour renchérir sur l'ἄσβεστος γέλος de l'*Iliade*, pour peindre un rire plus désordonné, plus fou.

Mais le rire le plus étrange dont l'*Odyssée* fasse mention est celui qui s'empare de ces mêmes prétendants peu de temps avant leur fin tragique. Tout à coup, après un discours de Télémaque, Athéna trouble leur raison en excitant parmi eux un rire inextinguible, comme celui des dieux, mais tout de surface, et auquel leur cœur demeure étranger, car, tout en riant et en dévorant les viandes servies devant eux, ils sentent leurs yeux se remplir de larmes et éprouvent une irrésistible envie de pleurer. Voici, textuellement, ce curieux passage :

Ὣς φάτο Τηλέμαχος · μνηστῆρσι δὲ Παλλὰς Ἀθήνη
ἄσβεστον γέλω ὦρσε, παρέπλαγξεν δὲ νόημα.
Οἳ δ' ἤδη γναθμοῖσι γελώων ἀλλοτρίοισιν,
αἱμοφόρυκτα δὲ δὴ κρέα ἤσθιον · ὄσσε δ' ἄρα σφέων
δακρυόφιν πίμπλαντο, γόον δ' ὠίετο θυμός (1).

Ce rire convulsif, suivi de la mystérieuse prophétie de Théoclyménos, qui semble avoir servi de prototype à la prophétie de Cassandre dans Eschyle, communique à la scène une sombre couleur dont l'*Iliade* n'offre pas d'exemple (2).

Il faut opposer à ce rire de fous le sourire amer et comme intérieur d'Ulysse, lorsque, sous la figure d'un mendiant, il partage, à l'écart, le repas des prétendants, et que Ctésippos lui lance un pied de bœuf, qu'il évite d'un léger mouvement de la tête. « Il sourit alors dans son cœur, dit le poète, d'un sourire plein d'amertume. »

Μείδησε δὲ θυμῷ
σαρδάνιον μάλα τοῖον (3).

Cela rappelle le sourire de Héra (ἐγέλασσεν χείλεσιν), mais avec une nuance. Tandis que, sur le visage de la déesse, nous devinons une ébauche de sourire, il s'agit, chez Ulysse, de moins encore, d'une imperceptible modification de la face, si même cette modification se produit.

(1) *Odyssée*, XX, 345 et suiv.
(2) Cf., à propos de ce passage, Eustathe, *ad Od.*, 1895, 18.
(3) *Odyssée*, XX, 301.

Je citerai, enfin, deux exemples d'attendrissement qui peuvent encore compter parmi les *nouveautés* de l'*Odyssée*. Le premier est l'émotion de Pénélope, quand Euryclée vient lui annoncer la présence d'Ulysse dans le palais ; d'abord, elle n'y peut croire, mais elle se rend à la fin et verse des larmes de joie :

Ὣς ἔφαθ' · ἡ δ' ἐχάρη, καὶ ἀπὸ λέκτροιο θοροῦσα
γρηῒ περιπλέχθη, βλεφάρων δ' ἀπὸ δάκρυον ἧκεν.

« Ainsi parla Euryclée, et Pénélope se réjouit : bondissant de sa couche, elle jeta les bras au cou de la vieille femme et les larmes jaillirent de ses paupières (1). » Mais l'attendrissement le plus touchant et le plus curieusement exprimé est celui d'Ulysse dans le verger du vieux Laërte. On sait qu'il ne se nomme pas à lui tout d'abord ; il se donne pour un étranger, ancien hôte d'Ulysse, de qui il est sans nouvelles depuis cinq ans. Laërte, à ces mots, est saisi de douleur et couvre ses cheveux blancs de cendre et de poussière. Ulysse ne peut soutenir ce spectacle. « Un âcre picotement irrite ses narines, à la vue de son père chéri. »

Ἀνὰ ῥῖνας δέ οἱ ἤδη
δριμὺ μένος προὔτυψε φίλον πατέρ' εἰσορόωντι (2).

Je ne crois pas qu'on trouve ailleurs une plus exacte peinture de la sensation très spéciale qui accompagne la montée des larmes et des contractions musculaires qu'elle détermine ; ce trait, d'un minutieux réalisme, est déjà très éloigné des à peu près de style dont l'*Iliade* se contente.

A côté de ces expressions de physionomie nouvelles, il en est d'autres qui sont communes aux deux poèmes, et qu'ils rendent tous deux de la même manière. Le regard en dessous ou oblique (ὑπόδρα ἰδών) se rencontre dans l'*Odyssée* comme dans l'*Iliade* (3). On en peut dire autant du brouillard qui obscurcit les yeux dans la douleur morale (τὸν δ' ἄχεος νεφέλη ἐκάλυψε μέλαινα) (4), du feu qui s'échappe des prunelles dans la colère (ὄσσε δέ οἱ πυρὶ λαμπετόωντι

(1) *Odyssée*, XXIII, 32.
(2) *Ibid.*, XXIV, 318 et suiv.
(3) *Ibid.*, VIII, 165 ; XVII, 459 ; XVIII, 14, 337, 388 ; XIX, 70 ; XXII, 34, 60, 320.
(4) *Ibid.*, XXIV, 315.

ἑἑκατην) (1). Nous avons déjà noté le rire inextinguible ; il s'élève, non seulement parmi les prétendants, mais parmi les dieux bienheureux, à la vue d'Arès et d'Aphrodite surpris par Héphæstos (2). Les formules ἡδὺ γελᾶν, κλαίειν λιγέως, si fréquentes dans l'*Iliade*, font de même partie du vocabulaire de l'*Odyssée* (3). La peur y est appelée χλωρὸν δέος, comme dans l'*Iliade*, parce qu'elle y produit la même altération du teint (4) ; la mobilité ou l'effarement du regard y sont exprimés par le mot παπταίνω (5), la surprise, par θάμβος, ταφών, etc. (6). Il serait aisé de multiplier ces rapprochements et de signaler dans les deux poèmes l'emploi d'un grand nombre de termes ou de locutions identiques pour peindre les mêmes expressions de visage. Les deux œuvres ont, en somme, même langue et même style. Il y a pourtant entre elles une différence sur laquelle il faut insister.

D'une manière générale, le poète de l'*Odyssée* a plus de précision dans la peinture des effets de la passion sur la face humaine. Je ne veux pas dire par là qu'il soit plus clairvoyant ; je croirais volontiers que le poète de l'*Iliade*, toutes les fois, par exemple, qu'il a recours à la formule banale ὑπόδρα ἰδών, se représente exactement la nature particulière du regard qu'il veut peindre et distingue ce regard des regards similaires. Mais il ne dispose, pour les exprimer, que d'une locution unique ; c'est à nous de suppléer à son insuffisance et de nous figurer, avec l'aide du contexte, ce qu'il s'est figuré lui-même au moment où s'est offerte à son esprit l'invariable formule. Si délicat, dans bien des cas, que soit chez lui le sentiment des nuances, il ne transparaît pas toujours dans son style ; il conçoit, souvent, beaucoup mieux qu'il ne parle ; son imagination est plus précise que sa langue et, dans plus d'un

(1) *Odyssée*, IV, 662. Ce vers est, il est vrai, considéré comme une interpolation, ainsi que celui qui le précède.

(2) *Ibid.*, VIII, 326. Cf. une variante de ce vers, 343.

(3) *Ibid.*, XX, 358 ; XXI, 376 (cf. XVI, 354 ; XVIII, 35) ; X, 201 ; XI, 391 ; XVI, 216.

(4) *Ibid.*, XI, 43, 633 ; XII, 243 ; XXII, 42 ; XXIV, 450, 533. Cf. XXI, 412 : Πᾶσι δ' ἄρα χρὼς ἐτράπετο.

(5) *Ibid.*, XI, 608 ; XXII, 24, 43.

(6) *Ibid.*, I, 360 ; III, 372 ; X, 63 ; XVI, 12 (ταφὼν δ' ἀνόρουσε συβώτης ; cf. *Il.*, IX, 93) et 178.

passage, il a l'air de manier un vocabulaire rebelle, qui n'entre qu'imparfaitement dans le moule de sa pensée. Le chantre d'Ulysse n'éprouve pas cette gêne ; il semble, à première vue, plus à l'aise avec les mots et rend ce qu'il voit comme il le voit. Il en résulte une plus grande délicatesse de touche, qui lui permet de peindre avec précision certains effets modérés, que nous imaginons sans peine, grâce à l'heureux choix des détails qui les accompagnent. Considérons, par exemple, la douleur de Télémaque entendant Ménélas parler d'Ulysse. « Ainsi s'exprima Ménélas, et ses paroles éveillèrent chez Télémaque le désir de gémir sur son père. Des larmes tombèrent de ses paupières jusqu'à terre, au nom de son père, et de ses deux mains il tint son manteau de pourpre élevé devant ses yeux. »

Ὣς φάτο · τῷ δ' ἄρα πατρὸς ὑφ' ἵμερον ὦρσε γόοιο ·
δάκρυ δ' ἀπὸ βλεφάρων χαμάδις βάλε, πατρὸς ἀκούσας,
χλαῖναν πορφυρέην ἀντ' ὀφθαλμοῖϊν ἀνασχὼν
ἀμφοτέρῃσιν χερσί (1).

Ce chagrin silencieux, ces grosses larmes qui roulent à terre et que le jeune homme essaye de dissimuler derrière son manteau, sont autant d'éléments d'un tableau très précis, que notre imagination se représente sans le moindre effort. Il en est de même d'une scène analogue, mais plus célèbre, celle où le poète nous montre Ulysse écoutant le récit de sa querelle avec Achille, conté par l'aède Démodocos. « Cependant, Ulysse, ayant pris de ses robustes mains son grand manteau de pourpre, le ramena sur sa tête et en couvrit son beau visage, car il avait honte que les Phéaciens vissent ses yeux baignés de larmes. »

Αἴδετο γὰρ Φαίηκας ὑπ' ὀφρύσι δάκρυα λείβων (2).

Les derniers mots sont ceux dont se sert Homère, dans l'*Iliade,* pour peindre la douleur discrète, les larmes qui glissent une à une sur les joues ; mais combien ce détail du manteau ramené sur la tête ajoute de précision à la peinture ! Aux pleurs, phénomène

(1) *Odyssée,* IV, 113 et suiv.

(2) *Ibid.,* VIII, 83 et suiv. Cf. 92 et suiv. V. encore, 521 et suiv., la douleur silencieuse d'Ulysse en entendant l'aède dire l'histoire du Cheval de Troie.

physique, se mêle un sentiment de délicate pudeur, merveilleusement rendu par ce geste, qui fera plus tard la réputation du peintre Timanthe et dont Eschyle, en attendant, tirera heureusement parti dans deux de ses tragédies perdues.

La précision de l'*Odyssée* ne tient pas seulement, en effet, aux détails à l'aide desquels le poète fait valoir ses tableaux ; elle tient au caractère moral de ces détails. Quand Ulysse apprend de la magicienne Circé qu'il doit aller, avant de revoir sa patrie, consulter l'ombre de Tirésias, la perspective de cette nouvelle épreuve l'épouvante : « Mon âme, dit-il, se brisa, et je pleurais, assis sur le lit de la déesse, et mon cœur ne voulait plus vivre ni voir la lumière du soleil. »

Οὐδέ τι θυμὸς
ἤθελ' ἔτι ζώειν καὶ ὁρᾶν φάος ἠελίοιο (1).

Ce qu'il y a ici de touchant et de précis tout à la fois, ce ne sont pas tant les larmes du héros que le profond découragement qui l'accable. C'est ce découragement qui nous éclaire sur la nature particulière de sa douleur et fait que nous nous représentons nettement son attitude et son visage. Notre imagination trouve plus de secours dans ce trait moral que dans une abondante description matérielle. La véritable précision est moins dans le nombre des détails que dans les formes qu'ils évoquent, quand ils sont habilement choisis.

Modération dans les effets et caractère moral des traits qui les rehaussent, voilà donc, semble-t-il, ce qui distingue l'*Odyssée*. C'est ce qui fait que les larmes y ont tant de place : ne sont-elles pas ce qu'il y a de plus réservé et aussi, peut-on dire, de plus immatériel dans la douleur ? Sans doute, celles que répandent les personnages de l'*Odyssée* sont parfois mêlées, comme dans l'*Iliade*, de gémissements et de démonstrations violentes. Les compagnons d'Ulysse, quand ils apprennent qu'il leur faut se rendre au pays des Cimmériens, pleurent en poussant des cris et en s'arrachant les cheveux (2). Mais ce que le poète aime sur-

(1) *Odyssée*, X, 496 et suiv. Cf., IV, 538 et suiv., Ménélas apprenant de Protée la fin tragique d'Agamemnon.

(2) *Ibid.*, X, 567.

tout à peindre, ce sont les larmes qui s'arrêtent au bord des paupières (1), ou celles qui mouillent silencieusement les joues (2), ou bien encore les larmes furtives, qui trahissent une surprise du cœur et qu'on essuie hâtivement, pour éviter de laisser paraître une de ces défaillances dont aurait honte, en public, une âme virile (3). Pour être discrets, ces accès n'en sont pas moins fréquents : les héros de l'*Odyssée* n'y résistent point. Ils pleurent comme les enfants, jusqu'à ce que le sommeil assoupisse leur peine (4). Ulysse lui-même verse souvent des larmes; mais il est si fin, il trouve, pour se sauver, tant d'ingénieux artifices, il ruse si naïvement, même avec ses amis, que nous ne songeons pas à lui en vouloir. Un homme aussi habile peut pleurer impunément; il est trop plein de ressources pour ennuyer jamais. Si les larmes d'Énée nous agacent, c'est qu'elles ne sont pas rachetées par son esprit.

Nous ne prolongerons pas cette analyse. Les exemples que nous avons cités prouvent assez l'effort du poète pour rendre les diverses expressions du visage (5). Comme l'auteur de l'*Iliade*, il *voit* ses personnages; il les regarde agir et sentir, et sa main délicate excelle à combiner les traits capables de nous donner, dans chaque circonstance, une exacte idée de leur physionomie.

La poésie postérieure, jusqu'à Eschyle, est beaucoup moins riche en indications de ce genre. La raison de cette pauvreté est dans l'état fragmentaire où nous sont parvenues la plupart des œuvres qu'elle a produites. On y trouve, cependant, quelques peintures dignes d'attention. Ainsi, l'*Hymne à Hermès* fait allusion à un curieux mouvement des yeux et des sourcils. Il s'agit d'Her-

(1) *Odyssée*, IV, 704 (τὼ δέ οἱ ὄσσε | δακρυόφι πλῆσθεν). Cf. XIX, 471.

(2) *Ibid.*, V, 82 et suiv. (douleur d'Ulysse retenu dans l'île de Calypso); XVI, 190; XIX, 204; XX, 204.

(3) *Ibid.*, XVII, 304 (Ulysse apercevant le chien Argos) : Αὐτὰρ ὁ νόσφιν ἰδὼν ἀπομόρξατο δάκρυ, | ῥεῖα λαθὼν Εὔμαιον.

(4) *Ibid.*, XII, 308 et suiv. (Ulysse et ses compagnons s'endorment en pleurant ceux d'entre eux qu'a dévorés le monstre Scylla). Cf. XVI, 449 et suiv. (Pénélope s'endort en pleurant Ulysse).

(5) Voici quelques indications complémentaires. Pour les pleurs, v. *Odyssée*, I, 336; II, 24, 80 (pleurs de colère); IV, 183 et suiv.; IX, 294; XI, 55, 87, 395; XVII, 33, 38; XIX, 362; XX, 58; XXI, 82, 223; XXII, 447. Pour le rire ou le sourire, v. *ibid.*, II, 301; IV, 609; V, 180; XIII, 287; XVII, 541 et suiv.; XVIII 320, 350; XX, 8; XXII, 371; XXIII, 111, etc.

mès enfant, soupçonné par Apollon de savoir où sont cachés ses bœufs, et qui feint l'ignorance. Aux questions du dieu, il répond en mentant et simule même l'indignation par des regards courroucés et, semble-t-il, un froncement de sourcils dont la précoce assurance contraste comiquement avec son âge tendre. Voici ces vers, dont le texte est mal établi, et le sens, par suite, difficile à préciser :

Ὡς ἄρ' ἔφη, καὶ πυκνὸν ἀπὸ βλεφάρων ἀμαρύσσων
ὀφρῦς ῥιπτάζεσκεν, ὁρώμενος ἔνθα καὶ ἔνθα,
μάκρ' ἀποσυρίζων, ἅλιον τὸν μῦθον ὑποσχών (1).

Je relève dans le même morceau la gracieuse expression ἁπαλὸν γελάσας, appliquée à Apollon (2). Elle se rencontre déjà dans l'*Odyssée* (3) et désigne un sourire bienveillant et doux, comme celui qu'il est naturel de prêter au fils de Latone en présence de l'enfantine colère du petit Hermès.

L'*Hymne à Aphrodite* offre une jolie image de la pudeur féminine. Aphrodite y est représentée cédant à Anchise, qui l'entraîne par la main vers la couche nuptiale, où elle le suit sans résistance, « ses beaux yeux baissés ».

Ἕρπε μεταστρεφθεῖσα, κατ' ὄμματα καλὰ βαλοῦσα (4).

Je remarque dans le même hymne une tentative intéressante pour rendre la timidité, l'expression particulière du regard dans la confusion (5).

Dans l'*Hymne à Déméter*, Hadès sourit d'un sourire aimable, qui détend ses traits, habituellement sévères, et éclaire son visage d'un air de bienveillance inaccoutumée.

(1) *Hymne à Hermès*, 278 et suiv., éd. Baumeister. Cf. 415 (πύκν' ἀμαρύσσων); Hésiode, *Théogonie*, 826 (ἐκ δέ οἱ ὄσσων | θεσπεσίης κεφαλῆσιν ὑπ' ὀφρύσι πῦρ ἀμάρυσσε).

(2) *Hymne à Hermès*, 281. Cf., 420, un rire plus épanoui.

(3) *Odyssée*, XIV, 465.

(4) *Hymne à Aphrodite*, 156. Cf. *Hymne à Déméter*, 194; mais le sentiment est autre.

(5) *Hymne à Aphrodite*, 182. Il s'agit de la confusion admirative d'Anchise devant la beauté d'Aphrodite.

Μείδησεν δὲ ἄναξ ἐνέρων Ἀϊδωνεὺς
ὀφρύσιν (1).

Dans l'hymne intitulé *Dionysos ou les pirates*, le dieu, en faisant tomber ses liens, sourit « de ses yeux noirs », comme conscient de sa supériorité ou joyeux du bon tour qu'il joue à ses ravisseurs (2).

Tout cela, sans doute, est d'un intérêt assez mince. Ce qui donne, pourtant, un certain prix à quelques-uns de ces détails, c'est leur délicatesse. Ils sont plus rapprochés des fines peintures de l'*Odyssée* que des rudes esquisses de l'*Iliade* ; on voit même, dans plus d'un, déjà poindre la préciosité alexandrine.

Il n'y a rien, ou presque rien à glaner dans Hésiode. Les Ἔργα se prêtaient peu, par leur nature même, à de semblables descriptions (3). Les petits poèmes hésiodiques tels que le *Bouclier d'Héraclès*, n'offrent rien que nous n'ayons déjà rencontré (4).

Si nous possédions le vaste ensemble du lyrisme, nul doute que cette poésie si inventive et si personnelle ne nous fournît plus d'un trait à noter, particulièrement dans la peinture des troubles de l'amour. « Tel était, dit Archiloque, l'amour qui lui enlaçait le cœur et répandait sur ses yeux un épais brouillard, jetant hors des gonds ses tendres esprits. »

Τοῖος γὰρ φιλότητος ἔρως ὑπὸ καρδίην ἐλυσθεὶς
πολλὴν κατ' ἀχλὺν ὀμμάτων ἔχευεν,
κλέψας ἐκ στηθέων ἀταλὰς φρένας (5).

Il est intéressant de voir ici le parti qu'Archiloque a su tirer de l'expression homérique. Cette ἀχλύς qui, dans Homère, est un des effets ordinaires de la douleur physique, quelquefois de la douleur morale ou de la crainte, la voilà, pour ainsi dire, ennoblie par le nouvel usage qu'en fait le poète de Paros : elle sert à dési-

(1) *Hymne à Déméter*, 357.

(2) Διόνυσος ἢ λῃσταί, 14.

(3) V. pourtant une indication de rire, d'ailleurs tout homérique, au v. 59, éd. Rzach, Leipzig, 1884.

(4) *Bouclier d'Héraclès*, 147, 160, 191, 242 et suiv., 249, 262, 264 et suiv. (portrait d'Achlys).

(5) Archiloque, 103, éd. Bergk.

gner ce délicieux émoi qui s'empare de la raison et des sens à la vue, ou à la simple pensée de l'objet aimé.

On trouve dans Sapho une transformation analogue du χλωρὸν δέος de l'épopée. L'amour, comme la peur, rend le teint livide, en même temps qu'il fait courir sous l'épiderme un feu subtil, paralyse la langue, voile le regard, emplit les oreilles d'un bourdonnement sourd, provoque la sueur et le tremblement (1).

« Pouliche de Thrace, pourquoi, me regardant d'un œil oblique, fuir loin de moi sans pitié, comme si je ne savais rien qui vaille? »

Πῶλε Θρηκίη, τί δή με λοξὸν ὄμμασιν βλέπουσα
νηλεῶς φεύγεις, δοκέεις δέ μ' οὐδὲν εἰδέναι σοφόν (2);

Ainsi parle Anacréon, et là encore se retrouve le souvenir d'Homère, mais combien l'inexpressif ὑπόδρα ἰδών demeure au-dessous de l'image lyrique et de la défiance farouche dont elle nous donne une idée si précise ! Ailleurs, le même poète emploie une expression charmante pour peindre le regard candide d'un de ces beaux éphèbes qu'il aimait à chanter. « Enfant, dit-il, au regard de vierge (παρθένιον βλέπων), je te cherche et tu n'en as cure ; tu ne sais pas que tu tiens les rênes de mon âme (3). »

A cette candeur ingénue on peut opposer la perfide douceur d'Éros, qui « de ses noires paupières dirige vers Ibycos un regard allangui et, par mille séductions, l'attire dans les rets inextricables de Cypris (4) ».

Ces traits seraient certainement plus nombreux si l'œuvre du lyrisme nous était parvenue dans son intégrité. Notons encore quelques jeux de physionomie d'un intérêt moindre, tels que le sourire qui éclaire le gracieux visage de la jeune fille (μελλίχιος δ'

(1) Sapho, II, 7 et suiv.

(2) Anacréon, 75. Je remercie M. Th. Reinach de m'avoir rappelé ce trait, qui m'avait échappé.

(3) Id., 4. Rapprochez de cette gracieuse allusion à la jeunesse candide et dans sa fleur le beau vers du poète tragique Phrynichos, qui faisait probablement partie d'un dithyrambe en l'honneur de Troïlos : Λάμπει δ' ἐπὶ πορφυρέαις παρῇσι φῶς ἔρωτος (Phrynichos, 2). C'est ce vers, on s'en souvient, qui fait l'objet de l'entretien connu sous le nom de *Soirée de Chios*, entre Sophocle et un maître d'école (Athénée, XIII, p. 603 E-604 D).

(4) Ibycos, 2.

ἐπ' ἱμέρτῳ κέχυται προσώπῳ), au moment, peut-être, où elle est remise aux mains de son fiancé (1), et le divin sourire d'Aphrodite portée sur un char attelé de colombes (μειδιάσαισ' ἀθανάτῳ προσώπῳ) (2). Dans un autre ordre de faits, signalons l'expression de visage du combattant auquel Tyrtée recommande d'attendre de pied ferme le choc de l'ennemi, « fortement fixé au sol et se mordant la lèvre avec les dents » (στηριχθεὶς ἐπὶ γῆς, χεῖλος ὀδοῦσι δακών) (3). Ce sont là autant d'images homériques, mais rajeunies et parées d'un nouveau relief par l'effort d'une pensée plus exigeante pour elle-même et qui dispose aussi de ressources plus variées (4).

Nous arrivons à Pindare, esprit religieux et philosophe par excellence, plus sensible, par conséquent, aux phénomènes moraux et moins occupé que ses prédécesseurs des signes matériels par lesquels se manifeste la passion. Aussi les effets de style qui nous intéressent se réduisent-ils, chez lui, à un petit nombre. Il faut surtout les chercher dans la quatrième *Pythique*, cette grande ode qui tient à la fois de l'épopée et du drame. Voyez, par exemple, la peinture de l'étonnement qui saisit les Argonautes en entendant la prophétie de Médée :

Ἔπταξαν δ' ἀκίνητοι σιωπᾷ
ἥρωες ἀντίθεοι πυκινὰν μᾶτιν κλύοντες (5).

Ce n'est qu'une indication rapide, mais qui suffit à nous faire concevoir la silencieuse surprise des héros devant cet avenir qui leur est subitement découvert. Tout autre est l'expression qui se peint, évidemment, sur le visage de Pélias au moment où il aperçoit Jason et reconnaît en lui, à son pied droit, seul chaussé, celui qui doit le déposséder du pouvoir :

(1) Sapho, 100. Cf. II, 5 : Γελαίσας ἱμερόεν.

(2) Id., I, 14.

(3) Tyrtée, X, 32. Cf. XI, 22.

(4) Comme exemple de ces emprunts et de ces rajeunissements, on peut encore citer Érinna, 3 : Σιγᾷ δ' ἐν νεκύεσσι · τὸ δὲ σκότος ὄσσε κατέρρει; Simonide, 99 (sur les morts de Platées ?) : Ἄσβεστον κλέος οἵδε φίλῃ περὶ πατρίδι θέντες | κυάνεον θανάτου ἀμφεβάλοντο νέφος.

(5) Pindare, *Pyth.*, IV, 57.

Τάφε δ' αὐτίκα παπτάναις ἀρίγνωτον πεδίλον
δεξιτέρῳ μόνον ἀμφὶ ποδί (1).

Ici, la surprise se complique d'effroi et tire un intérêt particulier de l'intensité du regard, fasciné, pour ainsi dire, par ce vulgaire détail de costume, qui a pour Pélias une si tragique signification.

On connaît, dans cette *Pythique*, l'admirable portrait de Jason, quand il paraît sur la place publique d'Iolcos, vêtu d'une peau de panthère, sa longue chevelure épandue en boucles ondulées sur son dos. Armé d'une double lance, il s'avance à travers la foule avec un air d'assurance tranquille que le poète ne *détaille* pas, mais qui ressort suffisamment de l'ensemble du passage. On sait avec quelle douceur le jeune homme répond aux questions méprisantes de Pélias, avec quel calme il le harangue plus tard, quand il essaye de le persuader de la légitimité de ses revendications (2). Rien, dans tout cela, ne se rapporte expressément aux traits du visage, mais on devine, à la manière dont s'exprime le poète, quels doivent être et le regard et l'expression générale de son héros.

Un des endroits les plus touchants du poème est celui où le vieil Æson reconnaît son fils. « Tandis qu'il marchait, les yeux de son père le reconnurent ; de ses vieilles paupières jaillirent des larmes, et il se réjouit dans son âme en voyant son mâle rejeton le plus beau des hommes. »

Τὸν μὲν ἐσελθόντ' ἔγνον ὀφθαλμοὶ πατρός·
ἐν δ' ἄρ' αὐτῷ πομφόλυξαν δάκρυα γηραλέων γλεφάρων,
ἅν πέρι ψυχὰν ἐπεὶ γάθησεν, ἐξαίρετον
γόνον ἰδὼν κάλλιστον ἀνδρῶν (3).

Rien n'est précis et émouvant tout ensemble comme ces yeux de père subitement noyés de pleurs ; le mot πομφόλυξαν rend à merveille la soudaineté de cet éclat de tendresse ; c'est un progrès notable sur le θαλερὸν δάκρυ du style épique.

Les passions que Pindare excelle à peindre sont les passions complexes, ou plutôt celles que domine et réfrène la volonté. La

(1) Pindare, *Pyth.*, IV, 95.
(2) Id., *ibid.*, IV, 78 et suiv., 101, 136 et suiv.
(3) Id., *ibid.*, IV, 120 et suiv.

terreur de Pélias à la vue de Jason est aussitôt domptée, et c'est maître de lui qu'il lui adresse la parole (1). Quand Æétès voit Jason pousser tranquillement devant lui la charrue attelée des deux taureaux indomptés, il laisse échapper un sourd gémissement, qui atteste son dépit, mais un dépit contenu, dont ses traits seuls révèlent la violence (2).

Notons encore, en dehors de la quatrième *Pythique*, le regard vaillant (ὁρῶντ' ἀλκάν) d'Épharmostos d'Oponte, vainqueur à Olympie (3), le regard assuré (ὄμματι δέρκομαι λαμπρόν) du poète lui-même défiant ses adversaires (4), le regard jaloux de ses envieux (φθονερὰ δ' ἄλλος ἀνὴρ βλέπων, κτλ.) (5). Cyrène, luttant contre les fauves, garde un front serein au milieu de ces épreuves (6), et le centaure Chiron, questionné par Apollon sur le nom et la naissance de la précoce héroïne, « éclaire son sourcil d'un doux sourire » (ἀγανᾷ γλαρὸν γελάσσαις ὀφρύϊ) qui adoucit l'expression de sa face rébarbative et montre qu'il n'est pas dupe de la feinte ignorance du dieu (7). Télésicrate, tant de fois victorieux, a souvent excité l'admiration des femmes, qui le contemplaient dans un muet ravissement (ἄφωνοι), en le souhaitant pour fils ou pour époux (8). Amphitryon, à la vue d'Héraclès, qui vient, de ses jeunes mains, d'étouffer les deux serpents, demeure immobile, saisi d'un pénible et agréable étonnement (9), etc. Le propre de ces traits, c'est la concision, une concision qu'on retrouve dans tout le style de Pindare et qui aboutit souvent à une grande obscurité. Mais on aperçoit, derrière ces mots suggestifs, les physionomies auxquelles a songé le poète, et la rareté même de ces brèves peintures en augmente le prix.

Nous voici arrivés à Eschyle, qui contient, lui aussi, de pré-

(1) Pindare, *Pyth.*, IV, 96 : Κλέπτων δὲ θυμῷ | δεῖμα προσήνεπε.

(2) Id., *ibid.*, IV, 237 : Ἴδξεν δ' ἀφωνήτῳ περ ἔμπας ἄχεϊ | δύνασιν Αἰήταϊ ἀγασθείς.

(3) Id., *Ol.*, IX, 111.

(4) Id., *Ném.*, VII, 66.

(5) Id., *ibid.*, IV, 39.

(6) Id., *Pyth.*, IX, 31.

(7) Id., *ibid.*, IX, 38.

(8) Id., *ibid.*, IX, 98.

(9) Id., *Ném.*, I, 55 : Ἔστα δὲ θάμβει δυσφόρῳ | τερπνῷ τε μιχθείς.

cieuses indications sur les diverses expressions du visage. Mais comme il nous ramène à la question des masques et que, suivant le plan que nous nous sommes tracé, nous devons encore, avant d'aborder ce problème, interroger l'histoire de l'art, nous remettrons l'examen d'Eschyle à un autre moment. Constatons, en terminant cette longue enquête littéraire, que, de très bonne heure, les Grecs ont essayé de rendre les jeux de physionomie provoqués par la passion ou la souffrance, les considérant comme un élément essentiel d'intérêt et portant dans ces peintures une délicatesse dont seul peut convaincre un minutieux dépouillement de leurs poètes. Se figuraient-ils les traits des personnages qu'ils mettaient en scène avec toute la netteté que nous portons dans de pareilles conceptions? Il est permis d'en douter. Je n'oserais affirmer qu'Homère, peignant Achille assis, tout en larmes, à l'écart de ses compagnons et « contemplant la mer sans limite », plaçait derrière ces mots ce que nous y plaçons. Pour nous autres modernes, qui vivons entourés de tableaux et de statues, qui sommes familiers avec un théâtre où les acteurs, non masqués, trouvent, dans le simple jeu du regard et des moindres muscles de la face, le moyen de produire les effets les plus saisissants, cette seule fin de vers, ὁρόων ἐπ' ἀπείρονα πόντον (1), évoque immédiatement une image très précise ; nous songeons à quelque *Pensieroso* mélancoliquement assis sur la grève, le menton dans la main, la lèvre amère, les sourcils contractés, les yeux noyés de pleurs, le regard perdu dans l'immensité. Je ne sais si c'est ainsi qu'Homère se représentait Achille irrité. Ce qui paraît certain, c'est que, toutes les fois qu'il indique expressément une attitude ou une expression de visage, il la voit avec les yeux de l'imagination et que les termes par lesquels il traduit cette vision intérieure ont pour lui un sens très net. Il n'en faut pas davantage pour lui accorder, ainsi qu'à ses successeurs, une faculté de représentation déjà puissante et le souci d'animer et de colorer ses descriptions en y mêlant ce qu'il y a de plus intéressant dans l'art, à savoir le reflet de l'âme sur la face de l'homme.

(*A suivre.*) Paul GIRARD.

(1) *Iliade*, I, 350. J'adopte la leçon de Christ.

L'EX-VOTO D'ATTALE

ET LE SCULPTEUR ÉPIGONOS [1]

M. A. Michaelis vient de publier, dans l'*Annuaire de l'Institut archéologique allemand,* un travail du plus grand intérêt sur une série de statues qui présente une importance considérable non seulement pour l'histoire de l'art, mais pour notre histoire nationale (2) : il s'agit, en effet, des plus anciennes représentations de guerriers gaulois par l'art hellénique, dans la dernière partie du IIIe siècle et au début du IIe siècle avant notre ère.

On sait que les Galates, ayant envahi l'Asie-Mineure en 278 comme mercenaires d'un prince bithynien, y exercèrent pendant quarante ans d'horribles ravages. Deux rois de Pergame, Attale Ier (241-197) et Eumène II (197-159), finirent par les refouler dans une province qui s'appela désormais la *Galatie*. En mémoire de ces succès, les vainqueurs dédièrent en divers lieux des groupes de statues. On admet, depuis un travail de M. Brunn (publié en 1870) (3), que nous possédons des répliques partielles de deux de ces groupes, à savoir :

1° D'un groupe, ou plutôt d'une série de groupes, dédiés sur l'Acropole d'Athènes et mentionnés par Pausanias, il nous reste des Gaulois morts ou combattants, des Amazones, des Géants et des Perses, découverts à Rome au début du XVIe siècle. L'œuvre originale comprenait quatre rangées de petites figures, se rapportant aux luttes des Dieux contre les Géants, des Athéniens contre

(1) Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions au mois de décembre 1893.

(2) Michaelis, *Jahrbuch des Instituts,* 1893, p. 119 et suiv.

(3) Brunn, *Annali dell' Instituto,* 1870, p. 292.

les Amazones, des Athéniens contre les Perses, des Grecs d'Asie contre les Gaulois. Comme on n'a pas trouvé de statues qui puissent être considérées comme celles des vainqueurs, il est probable que les vaincus seuls étaient représentés;

2° D'un ensemble de grandes statues disposées en fronton, sans doute sur l'Acropole de Pergame, il nous reste le prétendu *Gladiateur mourant* du Capitole, qui est un Gaulois, et le prétendu groupe d'*Arria et Paetus* (villa Ludovisi), où Raoul Rochette a déjà reconnu, en 1830, un Galate se tuant lui-même après avoir tué sa femme. Les vainqueurs font également défaut.

Dans un travail publié en 1889, sous le titre : *Les Gaulois dans l'art antique* (1), nous avons essayé de réunir toutes les informations que l'on possédait à ce sujet et nous avons décrit un certain nombre de sculptures et de reliefs qui dérivent, directement ou indirectement, des ex-voto commandés par les rois de Pergame.

L'étude de M. Michaelis ajoute des renseignements nouveaux à ceux qu'il nous a été donné de mettre en œuvre; mais nous ne pouvons pas admettre toutes les conclusions qu'il en a tirées et croyons pouvoir, sur un point essentiel, en proposer une différente.

Touchant la découverte des répliques à Rome, en 1514, nous possédons deux témoignages, l'un de Filippo Strozzi (publié par Gaye) (2), l'autre du lyonnais Claude Bellièvre (publié par M. Bormann) (3). Les statues, que l'on prit d'abord pour celle des Horaces et des Curiaces, furent exhumées dans la cave d'un couvent de femmes dont l'identité n'a pas encore été établie. Ce couvent paraît avoir été placé sous la protection d'Alfonsina Orsini, veuve de Piero de' Medici, mort en 1503. Bellièvre vit six statues chez Alfonsina; une septième avait été transportée au Vatican (*ad*

(1) Paris, Leroux (extrait de la *Revue archéologique*), 76 p., 29 vignettes et 2 planches hors texte.

(2). Gaye, *Carteggio*, II, p. 139. M. Müntz a rappelé l'attention sur ce texte dans la *Revue archéologique* de 1882 (t. I, p. 35).

(3) L'historique que nous résumons est aujourd'hui bien connu; M. Müntz en a fait un exposé détaillé, qui est encore inédit, dans une séance de l'Académie des Inscriptions (juillet 1893). On trouvera les références dans l'article cité de M. Michaelis.

papam vecta erat) (1). Toutes étaient viriles, sauf une seule, où Bellièvre reconnaît la sœur des Horaces, étendue morte avec une blessure au-dessus du sein droit, tandis qu'un enfant est suspendu à sa mamelle desséchée (2). Nous écrivions à ce sujet en 1889 : « Klugmann avait pensé que c'était l'Amazone de Naples, auprès de laquelle un restaurateur de la Renaissance aurait placé un enfant. Cette hypothèse, évidemment inadmissible, a été repoussée avec raison par M. Mayer ; d'après lui, il s'agirait d'un groupe analogue à celui qui est figuré sur le registre supérieur du sarcophage Ammendola. Pline signale un groupe semblable dû au sculpteur Epigonos (3) ; ailleurs encore, le même écrivain parle d'un tableau d'Aristide de Thèbes, représentant la prise d'une ville, où l'on voit une mère blessée et mourante et un enfant qui se traîne en rampant vers le sein maternel. De pareils motifs ne se prêtaient pas moins à la statuaire qu'à la peinture ; les artistes de l'ex-voto d'Attale devaient naturellement être amenés à les reproduire. Malheureusement, le groupe vu par Bellièvre a disparu ; mais il n'est pas déraisonnable d'espérer qu'on puisse le retrouver quelque jour. »

En 1550, Aldrovandi décrivait le même groupe, ajoutant que l'enfant n'avait ni tête ni bras. A partir de ce moment, on en perd la trace.

Le palais Madama, résidence d'Alphonsina Orsini, passa après elle à Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint, qui épousa en 1538 Octave Farnèse. Vers 1540, des artistes bâlois, visitant Rome, exécutèrent, d'après les statues antiques qu'on y conservait, une série de dessins à la plume qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de Bâle. M. Michaelis a eu le bonheur d'y découvrir un croquis représentant une femme étendue sur le sol, dans le costume d'une Amazone, avec un enfant mutilé qui semble lui

(1) J'ai eu tort de révoquer en doute l'identité de cette statue avec celle qu'a signalée Aldrovandi *(la statua di un Curiatio bellissima)*; mais je continue à ne pas considérer comme certain qu'il s'agisse du *Perse combattant* aujourd'hui au Vatican.

(2) *Horatiorum soror, forma decora, confossa paulo super mamillam dextram, quam prostratam infantulus suus arida sugens ubera amplectitur.*

(3) Pline, XXXIV, 88 : *Epigonus omnia fere praedicta imitatus praecessit in tubicine et matri interfectae infante miserabiliter blandiente.*

prendre le sein (1). Or, l'Amazone est exactement conforme à celle qui, de la collection Farnèse, a passé en 1796 au musée de Naples et que l'on a rapportée depuis longtemps à l'ex-voto d'Attale. Donc, c'est un restaurateur du XVIe siècle qui, trouvant le fragment de *putto* d'un effet désagréable, en a fait disparaître les restes. Cette conclusion a été vérifiée à Naples même, en présence de l'original, par un jeune archéologue, M. B. Sauer, qui a clairement reconnu les traces de la petite figure enlevée par le trop zélé praticien.

Ainsi, le groupe supposé perdu est retrouvé; mais ici se présente une difficulté très grave. Nous possédons des centaines d'images d'Amazones, en ronde bosse, en relief, en peinture : *aucune* n'est accompagnée d'un enfant. Ces guerrières de la fable n'étaient pas des vierges, mais l'art a toujours omis de faire allusion à leur maternité. Faut-il admettre, avec M. Michaelis, que l'artiste, travaillant pour Attale, un prince d'Asie, ait pu figurer une Amazone avec son enfant, ce que n'aurait jamais fait un artiste attique? Il est bien difficile de se ranger à cette opinion. La tradition asiatique rapporte que les Amazones ne laissaient vivre que leurs filles; or, ceux qui ont vu l'enfant du groupe Farnèse (le dessin de Bâle ne nous renseigne pas à cet égard) l'ont qualifié d'*infantulus*, *putto*, ce qui semble bien indiquer qu'ils l'ont considéré comme de sexe mâle. M. Mayer s'est déjà demandé si la prétendue Amazone de Naples ne serait pas une Gauloise; on sait, en effet, que chez les Gaulois et les Germains les femmes accompagnaient souvent leurs maris à la bataille. Mais le costume d'Amazone que porte la statue rend cette explication très précaire : la femme gauloise, dans le groupe dit d'*Arria et Paetus*, les femmes gauloises figurées sur le sarcophage Ammendola, portent de longs vêtements ou des pantalons collants qui n'ont rien de commun avec la *tunica succincta* des Amazones. Tout ce qu'on peut admettre, c'est que l'artiste, figurant la défaite des Amazones, comme il figurait celle des Perses et des Géants, par allusion à celle des Gaulois, ait prêté à une Amazone le nourrisson d'une Gauloise, usant d'une licence que des spectateurs grecs pouvaient comprendre et qu'ils avaient même certains motifs

(1) Ce croquis est reproduit dans le *Jahrbuch*, 1893, p. 122.

d'excuser. Nous verrons plus loin comment cette licence se justifie par une considération qui a échappé à M. Michaelis et qui nous paraît seule de nature à trancher la difficulté.

Découvert en 1514, ce groupe, quoique mutilé, devait frapper par le pathétique du sujet. Il me semble en reconnaître l'influence dans une gravure de Marc-Antoine exécutée vers la même époque d'après un dessin de Raphaël. C'est la célèbre composition appelée *Il Morbetto* (la peste de Phrygie) (1). Sur la gauche, on aperçoit une femme morte, dont un enfant saisit la mamelle pendant qu'un homme fait effort pour l'en écarter. Je croirais volontiers qu'il n'y a pas là une simple rencontre et qu'il faut ajouter cet exemple à ceux que l'on a déjà cités des emprunts libres faits par Raphaël à l'antique pendant les dernières années de sa vie (2).

Deux autres Amazones combattant nous sont connues par un dessin de Heemskerck que M. Michaelis a publié (3). Ce sont des fragments très dégradés; dans l'un, on aperçoit le pied d'une figure virile, qui paraît marcher à côté de l'Amazone. M. Michaelis est disposé à croire que ces figures ont fait partie d'une des répliques de l'ex-voto d'Attale; mais alors il faudrait admettre que certaines des figures qui le composaient étaient étroitement groupées. Si cette hypothèse est recevable, on doit reconnaître ici une imitation du groupe d'*Arria et Paetus* et non pas, comme l'a pensé M. Michaelis, le combat d'une Amazone avec un Grec. Cette considération est importante pour la suite de notre étude, mais nous ne pouvons y insister pour le moment.

Il a déjà été question d'un témoignage de Pline, qui attribue au sculpteur Épigonos une statue en bronze présentant le même motif que l'Amazone de Naples, *matri interfectae infans miserabiliter blandiens*. Cinq signatures de cet Épigonos, sur des bases de statues, ont été découvertes à Pergame, au cours des fouilles que le gouvernement allemand y a pratiquées. Plusieurs de ces bases ont dû supporter des compositions importantes, exécutées entre 265 et 230 av. J.-C. Or, il est singulier que Pline ne mentionne

(1) Müntz, *Raphaël*, 2e éd., gravure à la p. 610.

(2) Je ne dis pas que Raphaël, dans le *Morbetto*, ait *imité* l'Amazone avec l'enfant, mais je pense qu'il a traité, à sa manière, le motif pathétique que la découverte de cette statue lui révélait.

(3) *Jahrbuch*, 1893, p. 126.

pas Épigonos parmi les artistes qui célébrèrent les victoires d'Attale et d'Eumène sur les Galates : il nomme Isigonos, Phyromachos, Stratonicos et Antigonos. Le nom d'Isigonos est suspect, parce qu'il n'existe, à son sujet, aucun autre témoignage : M. Michaelis a donc certainement vu juste lorsqu'il a remplacé ce nom, dans le texte de Pline, par celui d'Épigonos.

Déjà Urlichs, que j'ai suivi dans mon étude de 1889, avait émis l'hypothèse que le prétendu *Gladiateur* du Capitole et le groupe Ludovisi étaient des copies de statues en bronze faites par Épigonos. Pline cite, en effet, parmi les œuvres de cet artiste, un *tubicen*, c'est-à-dire un sonneur de trompe (*tubicen*, dans Pline, est une traduction par à peu près du grec *kéraulès* ou *kérataulès*) : or, sur la base du prétendu *Gladiateur*, figure précisément un instrument de ce genre; l'hypothèse est donc plus que vraisemblable.

M. Michaelis est allé plus loin. Au lieu d'admettre, comme on le faisait jusqu'à présent, que les groupes dédiés sur l'Acropole d'Athènes, composés de figures plus petites, sont postérieurs à la grande composition de Pergame, il croit y reconnaître également la main d'Épigonos, à cause du groupe de l'Amazone avec son enfant qui correspond à la description de Pline. Ici encore, il nous est impossible de le suivre et nous croyons avoir pour cela de bonnes raisons.

Même dans les copies de marbre qui nous en restent — copies exécutées, d'ailleurs, en marbre de Fourni et probablement dans un atelier d'Asie-Mineure — le *Gladiateur* du Capitole et les figures du groupe Ludovisi trahissent non seulement la même inspiration, mais une exécution identique. Les deux Gaulois portent une forte moustache; le reste de leur visage est rasé. Le bouclier du prétendu *Gladiateur* offre exactement la même décoration que celui du prétendu *Paetus*. En revanche, les statues du second groupe, apparentées entre elles, diffèrent, par le style plus sec comme par les détails, des grandes figures d'Épigonos. Trois des Gaulois sont imberbes, sans moustache; le quatrième, celui de Venise, est barbu. Le bouclier conservé dans la figure du Louvre ne présente pas les ornements caractéristiques des boucliers du *Gladiateur* et du *Paetus*. Enfin, la forme des têtes n'est pas la même dans les deux grandes statues et dans les petites : la saillie si accusée de la

mâchoire inférieure est très atténuée dans les figures du groupe athénien. En second lieu, je ne crois pas que l'original de l'Amazone de Naples avec son enfant, œuvre, à tout prendre, de second ordre, ait jamais pu exciter l'admiration des anciens au point d'être mentionné par l'auteur grec que suivait Pline comme un titre de gloire d'un sculpteur célèbre. Il me semble, au contraire, fort simple d'admettre l'hypothèse suivante, fondée sur le texte même de Pline : *Epigonus praecessit* (1) *in tubicine et matri interfectae infante miserabiliter blandiente*. Si le *tubicen* a fait partie d'un groupe relatif aux victoires d'Attale, n'est-il pas vraisemblable que la *mater interfecta* y aura également appartenu? Or, depuis Otfried Müller, on admet que la composition due à Épigonos présentait, comme celle du groupe des Niobides, la forme pyramidale, l'aspect d'un fronton. Au centre devait se trouver la scène du suicide, c'est-à-dire le groupe Ludovisi ; un roi Galate se perçant de son poignard paraît également au centre de la bataille qui occupe la face principale du sarcophage Ammendola, et j'ai démontré en 1889 que le Gaulois barbu de Venise, restauré à tort comme se défendant contre un cavalier, était représenté au moment où il se donnait la mort. Cela posé, l'extrémité droite du fronton — par rapport au spectateur — devait être occupée par le Gaulois mourant du Capitole. N'est-il pas tentant de restituer à gauche, comme pendant à cette figure de *tubicen*, la *mater interfecta* mentionnée par Pline à côté de cette dernière statue? Nous admettons donc que, dans la grande composition de Pergame, Épigonos avait figuré une Gauloise mourante ou morte avec son enfant auprès d'elle, cherchant à lui prendre le sein ou à la caresser. Ce dernier type une fois introduit dans le « cycle des sculptures galatiques », consacré par le suffrage des connaisseurs, fut imité par l'auteur — très inférieur à Épigonos — du groupe d'Athènes. Cela seul peut expliquer, du même coup, l'espèce de « contamination » dont l'Amazone de Naples offrait la trace dans son état primitif. Le groupe d'Athènes ne faisait aucune place aux femmes gauloises, qu'il remplaçait par des Amazones : un artiste eut l'idée d'assimiler une des Amazones à une Gauloise, en tirant parti d'un motif touchant et déjà populaire inventé par son prédé-

(1) Dans le grec, il y avait probablement ἠρίστευε.

cesseur. Nous sommes certain que ses emprunts à Épigonos ne se bornèrent pas à cela, puisque le Gaulois de Naples est une imitation, d'ailleurs assez médiocre, du Gaulois mourant d'Épigonos. On a vu plus haut que le groupe central, l'*Arria et Paetus*, avait peut-être été imité aussi à Athènes. Nous croyons donc avoir retrouvé le motif de la statue qui, dans le groupe pergaménien, faisait pendant au Gaulois du Capitole et qu'ainsi le dessin de l'Anonyme de Bâle nous permet de jeter quelque lumière sur l'œuvre du premier sculpteur grec qui ait représenté des Gaulois.

Salomon Reinach.

INSCRIPTION DE CYZIQUE

L'inscription de Cyzique relative à Antonia Tryphaina, que nous avons publiée dans le numéro de janvier 1893 (*Revue*, VI, p. 8 et suiv.), est entrée récemment au Musée impérial de Constantinople. Voici quelques observations complémentaires sur ce texte important.

L'inscription est gravée sur une grande dalle de même taille que celle des deux autres décrets relatifs à Tryphaina (1). En haut de la dalle on remarque les traces de deux tenons en fer. L'inscription devait être encastrée dans un mur, peut-être le mur d'un monument élevé en l'honneur de Tryphaina, et sur lequel étaient gravés, comme pour Auguste à Ancyre, les titres de Tryphaina à la reconnaissance des Cyzicéniens.

L'inscription est complète en bas ; mais il est probable qu'elle continuait sur une dalle voisine.

Après examen attentif du texte, nous proposons les corrections suivantes :

L. 12, il faut lire ἃ ἐπὶ et non ἀεὶ<π>. Le sens de la phrase n'en est d'ailleurs pas plus clair. — L. 25, à la fin, on lit ἐὰν et non σαν. Je remplace le supplément σαν[ιδίοις] par le supplément ἐὰν [δοῦλος].

En même temps que cette inscription, le Musée en a acquis une autre, provenant également de Cyzique, qui complète la précédente et éclaircit la topographie de Cyzique. C'est une base de statue en marbre. Haut. 0,20, larg. 0,44, long. 0,60. L'angle de

(1) Curtius, *Monatsberichte Ak. Berl.*, 1874, p. 16 et suiv. et S. Reinach, *B. C. H.*, 1882, p. 613.

gauche en bas est brisé. Les lettres, hautes de $0^{m},02$, sont minces et serrées, analogues à celles de l'inscription précédente. — Α Θ Π Σ Ω

Βάκχιος Ἀρτέμωνος τοῦ Βακχίου
γενόμενος ἐπὶ τῆς ὀρυχῆς τῶν
λιμένων καὶ τῆς λίμνης καὶ τῶν
διωρύγων καὶ τῆς ἐποικοδομίας
5 τῶμ προκειμένων χωμ[ά]των καὶ
ἐπ]αινηθεὶς καὶ στεφανωθεὶς ὑπὸ τῆς
Βουλ]ῆς καὶ τοῦ δήμου,
Πο]σειδῶνι ἀ[νέθηκεν.

Dédicace faite à Poseidon par Bacchios, ingénieur chargé de travaux publics pour le compte de Cyzique. Cette dédicace est contemporaine du décret en l'honneur de Tryphaina. Les deux inscriptions ont été trouvées au même endroit, l'écriture est semblable. Enfin, nous trouvons, dans la seconde, mention des travaux indiqués dans la première. Bacchios était donc un des ἀρχιτέκτονες agréés par la Βουλή de Cyzique (l. 28 du décret) et les travaux exécutés par lui et désignés sommairement dans le décret par les mots : τά τε συνχωσθέντα τῶν εὐρείπων πρότερον φόβοις πολέμου τῆ(ι) τοῦ Σεβαστοῦ συνανοίγνουσα εἰρήνη(ι) (l. 7 et 8), sont énumérés en détail dans la dédicace : ὀρυχῆς τῶν λιμένων καὶ τῆς λίμνης καὶ τῶν διωρύγων καὶ τῆς ἐποικοδομίας τῶμ προκειμένων χωμάτων (l. 2 à 5).

Pour comprendre la nature des travaux, il faut d'abord se rendre compte de l'état des lieux. L'inscription éclaire l'une et l'autre. Cyzique avait deux ports, situés l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest de l'isthme sablonneux qui la relie au continent. Ces deux ports étaient réunis par un canal qui coupait l'isthme et qui est désigné par les mots εὐρείπων et διωρύγων. Le pluriel est employé parce qu'en réalité il existait deux canaux. La dédicace mentionne entre les λιμένες et les διώρυγες une λίμνη, c'est-à-dire un étang. MM. Perrot et Guillaume (*Exploration de la Galatie*, etc., pl. III) signalent, à peu près au centre de l'isthme, un « étang de forme rectangulaire, situé au Sud de la ville, et qui paraît contenir plus d'eau que le marais qui occupe l'intérieur de l'isthme ». La λίμνη de Cyzique était donc reliée à la mer par deux canaux.

l'un à l'Ouest, l'autre à l'Est, comme les lacs Amers sont réunis à la mer par les deux tronçons du canal de Suez (1).

Bacchios ne fut pas le Lesseps de l'isthme de Cyzique ; il n'y fit que des travaux de réparation. Nous avons établi (2) que le canal de Cyzique avait été comblé pendant les guerres qui, de 21 à 26, désolèrent la Thrace et qu'il était resté obstrué pendant une douzaine d'années. En même temps, les ports négligés pendant si longtemps avaient dû rapidement s'ensabler, d'autant plus qu'en cet endroit les fonds sont très bas. La λίμνη, à travers laquelle on ne passait plus, devait aussi avoir été envahie par les sables. Bacchios fut chargé, au moment où Tryphaina entreprit les travaux de Cyzique, de déblayer (ὀρυχή) les ports, l'étang et les canaux. En outre, il construisit ou plutôt restaura deux môles de protection (προκειμένων χωμάτων). Ces môles devaient être situés en avant de chacun des ports qu'ils protégeaient à la fois contre les vents de la Marmara et contre l'envahissement des sables.

André Joubin.

(1) Il ne faut pas songer ici à la λίμνη Δασκύλιτις dont Cyzique partageait à cette époque la possession avec Byzance (Strabon, XII, 8, 11). Le lac de Cyzique est peut être mentionné par Appien, *Mithrid.* 72.

(2) *Revue,* VI, p. 16.

ILE OU PRESQU'ILE?

A PROPOS DE L'INSCRIPTION PRÉCÉDENTE

L'inscription si heureusement publiée et commentée par M. Joubin permet de trancher une question depuis longtemps controversée : celle de savoir si le territoire de Cyzique, l'*Arctonnèse*, était de sa nature une île ou une presqu'île. Les témoignages des auteurs anciens, à ce sujet, sont en apparence contradictoires. Tandis que le Pseudo-Scylax, Pomponius Méla, Étienne de Byzance font de Cyzique une péninsule, Apollonius de Rhodes, Strabon, Pline, Frontin lui donnent le nom d'île (1). Ælius Aristide, dans un langage obscur et prétentieux, l'appelle à la fois île et presqu'île (2). Enfin les scolies d'Apollonius affirment que Cyzique fut à l'origine une île, et devint presqu'île quand on la rattacha au continent (3). Les commentateurs modernes se sont partagés inégalement dans l'appréciation de ces textes. Presque seul, Mannert est d'avis que Cyzique était une péninsule dont les Cyzicéniens auraient percé l'isthme pour augmenter leur

(1) Scylax, c. 94 (*Geog. min.* I, 68) : Κύζικος ἐν τῷ ἰσθμῷ ἐμφράττουσα τὸν ἰσθμόν. Méla I, 19 : in cervice paene insulae Cyzicum. Étienne de Byzance : πόλις... κειμένη ἐπὶ χερρονήσῳ. Apollonius, I, 936 : ἔστι τις αἰπεῖα Προποντίδος ἔνδοθι νῆσος. Strabon XII, 8, 11 : ἔστι δὲ νῆσος ἐν τῇ προποντίδι ἡ Κύζικος. Pline V, 32, § 142 Jan : insula quam continenti junxit Alexander. Frontin III, 13, 6 : introitus urbis, qui unus et angustus ponte modico insulam continenti jungit.

(2) Aristide I, 386 Dind. : αὐτὴν... τὴν πόλιν καὶ ὡς νῆσον προσείποις ἂν καὶ ὡς χερρόνησον. Cf. p. 387.

(3) Scol. Apoll. I, 936 : νῆσος ἡ ὕστερον χερρόνησος γεγένηται, etc.

sécurité (1). Marquard, Texier, MM. Perrot, Kiepert, Judeich (2) s'expriment en sens contraire (3). Cyzique, dit M. Perrot, dont l'opinion emprunte de la force à un examen personnel des lieux, était « située sur la pointe méridionale d'une grande *île montagneuse* qui porte son nom et que séparait du continent un étroit bras de mer maintenant changé en un marais ». L'inscription d'Antonia Tryphæna, publiée ici même par M. Joubin, n'était pas de nature à éclaircir la controverse; le mot εὔρειποι (l. 8) qu'elle emploie pour le canal de Cyzique est, en effet, amphibologique : tantôt il désigne un bras de mer naturel, tantôt, comme chez Strabon parlant du canal des Ptolémées qui joignait le Nil à la mer Rouge (4), une voie de navigation artificielle. M. Joubin avait pris le mot dans le premier sens, qui est le plus habituel : le nouveau document prouve que c'est le second qui seul est exact. En effet, le terme διώρυξ (διωρύγων) employé dans la dédicace de Bacchios (l. 4) ne prête à aucun équivoque. Ce terme ne désigne jamais, il ne peut jamais désigner, conformément à l'étymologie (διορύσσω, creuser), qu'un canal creusé de main d'hommes : c'est le terme qu'emploie, par exemple, Hérodote en parlant du canal de l'Athos, creusé par Xerxès (5).

Nous voyons dès lors comment les choses se sont passées. A l'origine des temps historiques, Cyzique est une péninsule, et c'est encore en cet état que la connaît le Périple de Pseudo Scylax, au milieu du IVe siècle (6). Un peu plus tard, probablement avant la publication des *Argonautiques* d'Apollonius (vers 260), les Cyzicéniens avaient percé l'isthme qui rattachait

(1) Mannert, VI, 3, p. 522.

(2) D'après cet auteur (*Kleinasiatische Studien*, p. 106 note) Cyzique aurait, en qualité d'île, été déclarée indépendante par le traité d'Antalcidas, mais néanmoins menacée plus tard par les Perses (siège de 363, levé grâce à Timothée : Diodore, XV, 81; Nepos, *Timoth.* 2) Il faut distinguer ici la question de fait et celle de droit.

(3) Marquard, *Cyzicus*, p. 10 *(Von Natur nämlich eine Insel und durch eine seichte Meerenge vom Lande getrennt)*. Texier, *Asie-Mineure*, I, p. 164. Perrot et Guillaume, *Galatie et Bithynie*, p. 49. Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, p. 107.

(4) Strabon, XVII, 1, 25.

(5) Hérodote, I, 23.

(6) En 356 d'après Unger, *Philologus*, XXXIII, 29.

leur territoire au continent : M. Joubin a très bien expliqué la nature du double canal, dont les deux tronçons étaient reliés par un lac naturel, et la fonction des deux jetées destinées à empêcher l'ensablement de ce bras de mer artificiel. Pour réunir les avantages de la position insulaire, ainsi réalisée, et la facilité des communications avec la terre ferme, les Cyzicéniens construisirent deux ponts qui franchissaient les deux tronçons du canal maritime (1). Ce fut, sans aucun doute, en s'emparant de ces ponts par surprise que Mithridate Eupator, en 73 av. J.-C., réussit à jeter son armée dans l' « île de Cyzique » (2).

Pline attribue à Alexandre la jonction de l'île de Cyzique au continent. On voit maintenant ce qu'il faut entendre par là : la jonction dut être précédée d'une disjonction. Les dates que nous venons d'établir prouvent que si Alexandre ne fut pas l'auteur ou l'inspirateur de ces travaux, leur époque coïncide à peu près avec la sienne. A partir de ce moment l'état des lieux ne subit d'autres vicissitudes que celles qui résultaient du soin, plus ou moins grand, avec lequel étaient entretenus les ouvrages de défense du canal. Le langage de Strabon, qui avait très probablement visité les lieux, montre que de son temps (vers 18 ap. J.-C.) ces ouvrages étaient encore intacts (3). Un peu plus tard, sous le règne de Tibère, « par suite des terreurs de la guerre », on avait laissé combler le chenal ; ce fut Antonia Tryphæna qui le fit déblayer, à ses frais. A l'époque où Ælius Aristide prononça le panégyrique de Cyzique, en 167, le canal, les ponts, les môles fonctionnaient parfaitement (4). La décadence de la ville commence au IVe siècle avec les sièges par Procope (365) et les Goths (376) ; elle se

(1) Aucun texte n'indique que ce canal fût destiné à la navigation, mais il n'y aurait à cela rien d'impossible : il suffisait de laisser au milieu du pont une coupure (σύριγξ) assez large pour laisser passer un navire (comme le firent les Chalcidiens sur l'Euripe, Diodore, XIII, 47, 5) et pouvant se fermer à l'aide d'un pont levis.

(2) Strabon, *loc. cit.*

(3) Κύζικος συναπτομένη γεφυραῖς δυσὶ πρὸς τὴν ἤπειρον. (Frontin, *loc. cit.* et Salluste, fr. III, 21 Kritz, ne mentionnent qu'un pont.) Cf. Ovide, *Trist.* IX, 29 : *Propontiacis haerentem Cyzicon oris.*

(4) Καὶ εἴ τις τὰ χώματα ἀνέλοι (cf. la dédicace, l. 5 : τῶν προκειμένων χωμάτων) καὶ τὰς γεφύρας, ἐξεῖναι νήξασθαι πρὸς αὐτὴν ἐκ τῆς ἠπείρου. P. 387 Dind.

continue par l'effroyable tremblement de terre de 443, les pillages de Justinien et le sac de la ville par les Arabes en 675. Ces désastres et l'appauvrissement qui en résulta amenèrent sans doute l'abandon des anciens ouvrages et l'ensablement définitif du chenal macédonien : aujourd'hui Cyzique est redevenue ce qu'elle était à l'origine, une presqu'île, et il n'y a pas d'apparence qu'elle cesse de l'être de sitôt.

S'il pouvait subsister quelques doutes dans l'esprit du lecteur au sujet de l'exactitude de cet exposé, l'exemple tout à fait analogue de l' « île de Leucade » serait de nature à les lever. Leucade aussi fut, à l'origine, une péninsule et c'est ainsi que la définit l'*Odyssée* (1). Au VIIe siècle, les colons corinthiens coupèrent l'isthme par un canal navigable long de 3 stades et appelé Διόρυκτος. Dans la suite ce canal s'ensabla et, à l'époque de la guerre du Péloponnèse, comme plus tard en 218 et en 197, l'île était redevenue une presqu'île : les galères étaient traînées à bras à travers l'isthme sablonneux qui la reliait au continent (2). Sous la domination romaine, le chenal fut rétabli et approfondi; un pont de pierre assura les communications, exactement comme à Cyzique : c'est en cet état que Strabon nous décrit les lieux. Actuellement, après de longs siècles d'abandon, le canal navigable a disparu et l' « île » n'est plus séparée de la côte acarnanienne que par une lagune, praticable aux seuls petits bateaux : si des travaux depuis longtemps projetés ne s'exécutent pas, cette lagune finira par redevenir un isthme. *Habent sua fata insulae* (3).

T. R.

(1) *Odyssée*, XXIV, 378.

(2) Strabon X, 2, 8. Polybe V, 5. Pline IV, 1, § 5 Jan. Thucydide III, 18; IV, 8. Tite-Live XXXIII, 17.

(3) Sur Leucade, cf. Partsch, *Petermanns Mittheilungen*, Ergänzungsheft 95 (1889).

MUTUUM DATE NIHIL INDE SPERANTES

La prohibition absolue du prêt à intérêt par l'Église chrétienne (1), prohibition qui a pesé d'un poids si lourd sur le développement économique de l'Europe au moyen âge, était fondée, d'une part, sur les textes de l'Ancien Testament qui défendent de prendre un intérêt « entre frères », c'est-à-dire entre Israélites (2), d'autre part, sur un verset de l'Évangile selon saint Luc, qui était censé ériger cette loi civile d'un petit peuple en une loi universelle, obligatoire pour tous les fidèles (3). C'est ce dernier texte, sans cesse allégué ou visé par les Pères de l'Église, par les conciles, par les papes, et même par les réformateurs — Calvin excepté (4) — que je me propose de ramener ici à sa juste valeur.

(1) Cf. Funk, *Geschichte des kirchlichen Zinsverbotes*, 1876 *(non vidi)*. et l'instructif article de Jacobson (s. v. *Wucher*) dans la *Real Encyklopädie für protestantische Theologie*, XVII, 341 suiv. L'article récent de M. Theureau (*Nouvelle Revue historique du droit*, 1893, p. 400 suiv. Notice historique sur le prêt à intérêt) est sans valeur.

(2) *Exode,* XXII, 25. *Lévitique*, XXV, 36-37. *Deutéronome*, XXIII, 19-20.

(3) L'auteur du fragment de l'Apocalypse (?) de Pierre, retrouvé dans le manuscrit d'Akhmim, est déjà pénétré de ces idées; il range en effet parmi les suppliciés de son enfer (v. 31 Harn.) οἱ δανείζοντες καὶ ἀπαιτοῦντες τόκους τόκων. M. Dieterich (*Nekyia,* p. 176) rapproche avec raison le texte des Oracles sibyllins : τοκισταὶ καὶ τόκον ἐκ τόκων συναθροίζοντες. Il faut remarquer toutefois que ces textes ne condamnent expressément que l'anatocisme et non l'intérêt simple.

(4) Le pape Alexandre III s'exprime ainsi en 1179 (Concile de Latran, c. 25) : *Crimen usurarum qualiter utriusque testamenti pagina condemnatur.* Luther (*Werke*, éd. Walch, I, 1133) : « *Die Vernunft selbst lehrt dass Wucher wider die Natur und deshalb warhaftig eine Sünde sei, darum denn die Christen diese Regel haben : Leihet dass Ihr nichts dafür hoffet. Luc. VI, 34* » (Sic). Calvin

Le verset de saint Luc (VI, 35), ou plutôt la première partie de ce verset, qui seule nous intéresse, est ainsi conçue : Πλὴν ἀγαπᾶτε τοὺς ἐχθροὺς ὑμῶν καὶ ἀγαθοποιεῖτε καὶ δανείζετε μηδὲν ἀπελπίζοντες. Au lieu de μηδὲν quelques très anciens manuscrits offrent la variante μηδένα (1). La Vulgate traduit ainsi : *Verumtamen diligite inimicos vestros, benefacite et mutuum date nihil inde sperantes.* Le même sens est adopté dans la plupart des traductions modernes. C'est ainsi que Luther écrit : *Leihet dass ihr nichts dafür hoffet.* Et la version d'Ostervald, si répandue parmi les protestants de langue française : *Prêtez sans en rien espérer.* Prêter sans *en* rien espérer — *nihil inde sperantes* — c'est, dit-on, prêter sans espoir de bénéfice, de rétribution, autrement dit prêter sans intérêt. D'où la théorie classique qui interdit l' « usure » aux clercs d'abord, puis à tous les chrétiens sans distinction.

Le point délicat dans cette interprétation, le postulat qui aurait dû la faire écarter depuis longtemps par tous les hellénistes, c'est le sens que ses partisans sont obligés de donner au mot ἀπελπίζω. Dans ce composé on attribue à la préposition ἀπό soit la signification précise de provenance (*inde* de la Vulgate) qu'elle n'a jamais en composition, soit celle de réciprocité, retour (*dafür* de Luther), qu'elle a, en effet, dans d'autres verbes, mais qui, pour ce verbe en particulier, est exclue par l'usage constant. En effet, dans toute l'étendue de la littérature grecque, soit païenne, soit juive, soit chrétienne, le mot ἀπελπίζω n'a jamais d'autre sens que « désespérer ». Ce verbe et son dérivé ἀπελπισμός se lisent chez les Septante, dans le livre des Macchabées (2), chez les Pères de l'Église (Épiphane, Chrysostome, Athanase), c'est-à-dire dans les ouvrages dont la langue se rapproche le plus de celle des Évan-

écrit au contraire (*Epistolae et Responsa* à la suite des *Institutiones*, Amst. 1667, p. 223-4) : *Nullo testimonio Scripturae mihi constat usuras omnino damnatas esse. Illa enim Christi sententia quae maxime obvia et aperta haberi solet : Mutuum date nihil inde sperantes, Luc. VI, male huc detorta est.* Cf. aussi son *Commentaire sur le Nouveau Testament* (Paris, 1854; I, 170).

(1) Voir l'indication des leçons des mss. dans Tischendorf, *editio octava critica major* (1869). La leçon μηδένα est principalement celle des mss. *Aleph* (Sinaiticus, IVe siècle), Ξ (Zacynthius, VIIIe siècle) et Π (Smyrnensis, IXe siècle).

(2) *Judith* IX, 11. *Sirach* XXVII, 21. *Isaïe* XXIX, 19. *Macc.* II, 9, 18.

giles et doit servir à l'interpréter : toujours et partout ils signifient « désespérer, désespoir ». Le sens que l'exégèse vulgaire attribue au verbe ἀπελπίζω dans notre verset de Luc est donc absolument isolé, dénué de précédents et par conséquent de vraisemblance; on peut affirmer que ce sens est purement imaginaire.

Quelques commentateurs l'ont compris et ont essayé de conserver la leçon des manuscrits tout en laissant à ἀπελπίζω sa signification usuelle et seule légitime. L'auteur de la vieille traduction latine dite *Itala* (IIe siècle) traduit, à cet effet : *nihil desperantes,* et un savant exégète, W. Meyer (1), tâche de trouver un sens à ces mots : « Prêtez hardiment, dirait l'évangéliste, sans désespérer de rien », c'est-à-dire sans désespérer de rentrer dans vos avances (dans le monde à venir). Il suffit de signaler cette interprétation, si alambiquée et en même temps si plate, pour en faire sentir l'impossibilité; elle n'a trouvé d'ailleurs aucun succès et ne méritait pas d'en avoir.

Enfin, nous devons mentionner l'opinion de quelques interprètes qui lisent, avec le *Sinaiticus,* μηδένα ἀπελπίζοντες et traduisent « ne désespérant personne (par un refus) » (2). Cette interprétation paraît avoir été déjà celle de l'ancienne traduction syriaque; elle n'en vaut pas davantage et l'on peut même dire que le remède est ici pire que le mal. En effet, ἀπελπίζω avec l'accusatif de la personne n'a pas le sens de désespérer quelqu'un (ce qui se dirait, par exemple, ἄθυμόν τινα ποιῶ), mais celui de « désespérer *de* quelqu'un ». En outre, on prête ainsi à l'évangéliste une véritable platitude, qui contraste avec le ton exalté de tout le chapitre : il ne s'agit pas ici pour Jésus de donner aux fidèles des conseils de bienveillance banale, comme celui de ne pousser personne au désespoir, mais de leur prescrire une conduite de charité sans calcul, de sacrifice, de renoncement.

(1) Meyer-Weiss, *Kritisch-exegetisches Handbuch über das neue Testament* (7e éd.), I, 2, 381.

(2) Tischendorf *(loc. cit.)* propose timidement de prendre μηδένα pour un pluriel!

II

Nous avons passé en revue toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour interpréter le texte de saint Luc tel qu'il est transmis par les manuscrits, et aucune ne nous a paru satisfaisante; on peut en conclure presque à coup sûr que ce texte est altéré et que l'altération remonte à une époque très ancienne, antérieure à nos plus anciens manuscrits. Pour découvrir la véritable leçon qui se cache sous l'inexplicable μηδὲν ἀπελπίζοντες il suffit d'ailleurs de lire, sans parti pris, le contexte. Le chapitre VI de saint Luc reproduit censément un discours prononcé par Jésus « en descendant de la montagne », discours qui ressemble beaucoup au célèbre sermon *sur* la montagne de saint Mathieu et qui n'en est vraisemblablement que la paraphrase. Jésus, après avoir béni les pauvres et maudit les riches et les satisfaits, donne à ses auditeurs des préceptes de charité transcendante, présentés sous la forme d'antithèses et de paradoxes saisissants : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous outragent. Si l'on vous frappe sur une joue, offrez aussi l'autre; si quelqu'un vous dérobe votre manteau, laissez lui prendre aussi votre tunique; donne à tout homme qui te demande; si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi, ne le redemande pas (1). » A ces préceptes, qui contiennent toute la nouveauté et l'essence de la morale chrétienne, s'opposent les maximes d'honnêteté vulgaire et calculée que résume la formule : « un prêté pour un rendu ». Pour l'évangéliste une pareille vertu est sans aucun mérite, car elle est pratiquée même par les pécheurs entre eux. Et Jésus en donne trois exemples : les pécheurs aiment ceux qui les aiment (v. 32), ils font du bien à ceux qui leur font du bien (v. 33), enfin (v. 34) : Καὶ ἐὰν δανείσητε παρ' ὧν ἐλπίζετε ἀπολαβεῖν (quelques mss. donnent λαβεῖν) ποία χάρις ὑμῖν ἐστίν; καὶ γὰρ οἱ ἁμαρτωλοὶ ἁμαρτωλοῖς δανείζουσιν ἵνα ἀπολάβωσιν τὰ ἴσα, ce qui peut

(1) Le verset 31 — fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît — détonne dans ce développement mystique, comme l'a déjà vu G. d'Eichthal, *Évangiles*, II, 247. C'est une interpolation maladroite d'après Mathieu, VII, 12, écho d'un christianisme bien plus bourgeois.

signifier ou bien : les pécheurs prêtent aux pécheurs dans l'espoir d'être remboursés, de retirer le capital prêté ; — ou encore : dans l'espoir de recevoir un jour le même service. Les deux sens sont admissibles : le second, qui fait penser aux anciennes sociétés de secours mutuels répandues dans le monde hellénique, paraît au premier abord plus conforme à l'idée de réciprocité développée dans les trois versets ; mais le premier est plus simple et résulte plus naturellement du sens ordinaire de ἀπολαβεῖν (1).

Passons maintenant au verset 35, qui suit immédiatement ; ce verset renferme trois préceptes adressés aux fidèles, préceptes qui sont exactement la contrepartie des trois exemples de charité intéressée que nous venons de citer Le parallélisme ne saurait être plus rigoureux :

1° Πλὴν ἀγαπᾶτε τοὺς ἐχθροὺς ὑμῶν — Aimez vos ennemis — s'oppose au verset 32, Εἰ ἀγαπᾶτε τοὺς ἀγαπῶντας ὑμᾶς ;

2° Ἀγαθοποιεῖτε (sous entendu soit τοὺς ἐχθροὺς ὑμῶν du membre précédent, soit μηδὲν ἀπ (?) ελπίζοντες du suivant) — Faites du bien à vos ennemis (ou : sans espoir de retour) — s'oppose au verset 33, Ἐὰν ἀγαθοποιῆτε τοὺς ἀγαθοποιοῦντας ὑμᾶς ;

3° Enfin, Δανείζετε μηδὲν ἀπ(?)ελπίζοντες s'oppose au verset 34, Ἐὰν δανείσητε παρ' ὧν ἐλπίζετε ἀπολαβεῖν, et, suivant le sens qu'on donnera à cette dernière phrase, ne peut signifier que : Prêtez sans espoir d'être remboursés, ou : Prêtez sans espérer de recevoir un jour le même service. Quel que soit celui de ces deux sens, seuls possibles, que l'on préfère, — et j'ai déjà indiqué ma préférence pour le premier, — on voit (c'est là le point essentiel) qu'il n'est nullement question d'intérêts, de profit à tirer ou à ne pas tirer d'un prêt d'argent. Renchérissant sur l'ancienne loi, Jésus veut que ses disciples prêtent même sans espoir de rentrer dans leur capital ; en d'autres termes, au lieu de prêter, donnez. Voilà qui est en harmonie avec le ton de ce sermon idéaliste, où le fidèle est exhorté à « se donner », cœur et biens, même à ceux

(1) La variante λαβεῖν du Sinaiticus, du Vaticanus, du Parisinus L, du Zacynthius et de Justin (*Apol.* I, 15), paraît favorable au premier sens ; le second est adopté par M. Godet (*Commentaire sur l'Évangile de saint Luc*, 3e éd., I, 447) : « C'est un petit calcul ; c'est l'égoïsme s'accordant instinctivement avec la loi du talion, l'utilitarisme se présentant pour recueillir les fruits de l'ordre moral. »

qui ne le méritent pas : c'est qu'en agissant ainsi, comme le dit la fin du verset 35, il trouvera sa récompense au ciel et se montrera vraiment le fils de ce Dieu de miséricorde qui, lui aussi, est bon, même pour les ingrats et pour les méchants (καὶ ἔσται ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς καὶ ἔσεσθε υἱοὶ ὑψίστου, ὅτι αὐτὸς χρηστός ἐστιν ἐπὶ τοὺς ἀχαρίστους καὶ πονηρούς).

Si cette interprétation de notre passage est exacte — et c'est celle qu'en ont donnée déjà saint Jean Chrysostome (1) et plusieurs commentateurs protestants, comme Calvin, qui refusent d'y voir une allusion directe à l'usure — il n'y a plus qu'à mettre le texte d'accord avec le sens par une très légère correction. Il suffit, à cet effet, au lieu de ἀπελπίζοντες, de lire ἀντελπίζοντες, « n'attendant rien en retour ». Et la phrase δανείσητε μηδὲν ἀντελπίζοντες devient ainsi la contre-partie exacte du ἐλπίζετε ἀπολαβεῖν du verset précédent. Je n'ai pas besoin de dire que ἀντελπίζω est un mot d'une grécité irréprochable, qui se rencontre non seulement chez Thucydide (2), mais encore chez Dion Cassius, chez Libanius, bref à toutes les époques de la langue : c'est le terme qui devait se présenter naturellement sous la plume de l'évangéliste. Quant à la confusion graphique qui, dans nos manuscrits, a substitué ἀπελπίζοντες à ἀντελπίζοντες, elle est des plus faciles à expliquer. L'écriture majuscule, usitée dans les plus anciens manuscrits de la Bible grecque, emploie des ligatures analogues à celles des inscriptions contemporaines. Une des plus fréquentes consiste à écrire le groupe NT de telle sorte que le second jambage vertical du N serve en même temps pour la haste du T, ainsi N. Supposons que, par un accident quelconque, — une rugosité du papyrus, un crachement de la plume —, la barre transversale du N vînt à manquer : les jambages subsistants | T offraient exactement l'image d'un Π et un copiste étourdi, peu familier avec le mot correct, mais rare, ἀντελπίζω, en a fait, sans réflexion, ἀπελπίζω. Fatale bévue, qui transformait un précepte de charité

(1) Chrysostome, *In Matthaeum homil.* 56 (ou 57), tome VII, p. 557 B, Migne. L'usurier, dit le Père, réclame plus qu'il n'a donné. Καὶ ὁ μὲν θεὸς οὔτε τὸ διδόμενον κελεύει λαβεῖν · δίδοτε γάρ, φησί, παρ' ὧν οὐ προσδοκᾶτε λαβεῖν. On voit que Chrysostome prend ἀπολαβεῖν au verset 34 dans le sens ordinaire de recouvrer (le capital prêté).

(2) Thucydide I, 70, 7.

idéal — trop idéal pour être dangereux — en une prohibition plus limitée et en apparence plus réalisable, destinée à prendre dans le Code civil de l'Église une importance aussi funeste aux chrétiens, condamnés à la misère, qu'aux juifs, condamnés à l'usure.

Théodore Reinach.

SUR LES ÉPIGRAMMES ARITHMÉTIQUES

DE L'ANTHOLOGIE PALATINE

Le livre XIV de l'Anthologie palatine comprend, à première vue, deux séries distinctes d'épigrammes arithmétiques.

Sans rien préjuger sur les auteurs de ces épigrammes, on peut désigner la première série sous le nom de Socrate, d'après le lemme Σωκράτους qui suit immédiatement l'intitulé du livre ; la seconde sous le nom de Métrodore, d'après l'inscription Μητροδώρου ἐπιγράμματα ἀριθμητικά, qui la précède. Pour abréger, je dirai les séries S et M.

La série S n'est pas continue ; elle est interrompue par des énigmes. Les énoncés versifiés de problèmes arithmétiques correspondent aux numéros suivants (1) :

1 A, 2 A, 3 A, 4 A, 6 B, 7 C, 11 D, 12 D, 13 D, 48 D, 49 D, 50 A, 51 D.

(1) Ces numéros sont ceux de l'édition Didot, qui correspondent aux notations du manuscrit. Pour faciliter les observations qui suivront, je fais suivre chaque numéro d'une lettre indiquant le type du problème :

A. L'inconnue est égale à la somme de certaines de ses parties aliquotes plus un nombre donné. Ainsi dans le problème 1 A, l'inconnue (28) est égale à la somme de sa moitié, de son quart, de son septième, plus le nombre 3.

B. Problèmes revenant au partage d'un nombre donné en deux parties proportionnelles à des nombres donnés.

C. Problème des fontaines, qui remplissent séparément un bassin en des temps donnés. Il s'agit de savoir en combien de temps elles le rempliront, si elles coulent ensemble.

D. Problèmes présentant deux ou plusieurs inconnues et qu'il n'y a pas ici intérêt à distinguer plus spécialement.

A'. La somme de certaines parties aliquotes de l'inconnu est un nombre donné.

Dans le manuscrit palatin de l'Anthologie (Bibl. nat. Suppl. gr. 384), de ces divers problèmes, un seul, 7 C, est accompagné dans le corps du texte d'un scholie, d'ailleurs très long, et présentant sept solutions différentes ; c'est, en somme, un document particulièrement intéressant pour l'histoire du calcul.

Mais en outre de ce scholie dans le corps du texte, on en rencontre, au haut et au bas des pages, d'autres, écrits également de première main, quoique conçus d'une tout autre façon. Ces scholies se rapportent aux problèmes 2 A, 3 A, 6 B et encore 7 C.

Le scholie 2 A est traité de façon à donner une règle générale pour tous les problèmes similaires ; le suivant 3 A renvoie *aux problèmes antérieurs ;* 6 B à un problème 27 ; 7 C à des problèmes antérieurs similaires, qu'on ne retrouve pas dans cette série. Enfin les problèmes 6 B et 7 C portent, dans le manuscrit, des seconds numéros, à savoir 28 et 19.

On est dès lors conduit à penser que ces quatre scholies ont été transposés à cette place de celle qu'ils occupaient dans une autre suite de problèmes ; or il est aisé de reconnaître que cette suite n'est autre que celle de Métrodore.

Celle-ci, qui, après la série des oracles, termine le livre, à part quelques épigrammes particulières surajoutées, comprend, dans l'édition Didot, les numéros 116 à 146 ; mais, dans le manuscrit, elle porte un numérotage particulier dont la suite est incomplète, même si l'on tient compte des omissions du copiste, et où manquent précisément les numéros 28 et 19, c'est-à-dire ceux que nous avons trouvés comme seconds dans la série S.

Voici, pour la série M, la suite des numéros du manuscrit. J'indique entre parenthèses ceux que je restitue en raison des omissions.

(2 A), 3 A, 4 A, 6 A, (7 A), 8 A, 9 A, 10 A, 11 A 12 A, 13 A, 14 A, 15 B, 16 B, (17 C), 18 C, 20 C, 21 C, 22 C, 23 C, 24 C, 25 A, 26 A, (27 B), 29 B, 30 B, 32 B, 33 B, 36 D, 38 D, 39 D (1).

Tous ces problèmes, jusqu'à 33 B inclusivement, sont accompagnés de scholies dans le corps du texte. Le premier sur (2 A)

(1) Le n° 40 est l'épigramme attribuée à Homère sur le nombre des Grecs devant Ilion ; une note marginale donne le résultat du calcul, d'après une interprétation évidemment erronée.

renvoie à un problème précédent, et le second, sur 3 A, à des problèmes antérieurs ; nous avons donc dû restituer (2 A) et non (1 A), et nous pouvons conclure que le premier problème de la série M primitive était identique au second de la série S.

Ainsi, lorsque Constantin Cephalas a formé le XIVe livre de l'anthologie, et qu'il en est arrivé à utiliser le recueil de Métrodore, il a laissé de côté les problèmes figurant déjà dans la série S ; mais il a conservé l'ordre des numéros de Métrodore et, pour ne pas perdre les scholies, il les a transcrits au haut ou au bas des pages près des textes auxquels ils se rapportaient. Toute la suite de ces scholies sur les épigrammes de Métrodore, y compris les quatre transposés dans la série S, sont donc antérieurs à Constantin Cephalas.

Le problème 5, qui manque dans la série M, doit dès lors être le problème 3 A S, de même que les problèmes manquants 19 M et 28 M sont certainement les épigrammes 7 C S et 6 B S.

Il manque encore dans la série M, les numéros 31, 34, 35, 37. Le premier paraît perdu par suite d'une omission, car le scholie sur 32 B renvoie au problème précédent, et, dans la série S, on ne retrouve aucune autre épigramme du même type dont on puisse disposer pour l'identifier avec le numéro manquant. Pour les trois autres, l'absence de scholies sur les n°s 36, 37 et 39 de la série M ne permet pas de faire de conjectures assurées ; mais on peut croire qu'ils se retrouvent, par exemple, dans les épigrammes 11 D S, 12 D S, 13 D S (les n°s 48 à 51 S, y ont probablement été introduits bien après la première formation de la série) et il semble d'autre part que le défaut de scholies prouve que le recueil primitif de Métrodore ne dépassait pas le n° 33 M. Les épigrammes suivantes y auront été ajoutées avant Constantin Cephalas, mais après la rédaction des scholies, qui peuvent remonter à Métrodore lui-même.

Quant aux épigrammes, il me semble résulter de cette discussion que celles qui font partie de la série de Métrodore ne doivent nullement être considérées comme étant nécessairement de ce poète ; le fait qu'il avait tout d'abord emprunté la première à un recueil évidemment antérieur prouve suffisamment que son rôle a été surtout, sinon exclusivement, celui d'un compilateur.

Socrate est, d'autre part, un épigrammatiste passablement

ancien, puisque Diogène Laërce le mentionne ; eu égard à la composition actuelle de la série S, il est difficile de préciser ce qui lui appartient en réalité ; mais il me semble qu'on doit tout au moins lui attribuer les quatre premières pièces. Les épigrammes de ce genre avaient été négligées par Méléagre et Philippe, de même que le recueil de Métrodore le fut par Agathias ; mais il est clair qu'en dehors des anthologies principales, il devait circuler dans l'antiquité un certain nombre de suites d'épigrammes réunies d'après leurs sujets. C'est au moins avec trois suites de ce genre que Constantin Cephalas a formé son XIVe livre et il a, d'autre part, sauf à éviter les doubles emplois, conservé l'ordre des pièces dans les documents qu'il utilisait. C'est là le point principal que je crois avoir suffisamment mis en lumière.

Paul TANNERY.

ADDITIONS AU DICTIONNAIRE MYTHOLOGIQUE DE ROSCHER [1]

On connaît avantageusement le grand Dictionnaire Mythologique qui paraît, avec un peu trop de lenteur, à Leipzig, depuis 1884, sous la direction de W. H. Roscher.

C'est le plus sérieux et le plus complet que nous possédions; cependant, la lecture des *Argonautiques* et du Scoliaste d'Apollonios de Rhodes m'a fait relever un certain nombre d'omissions qu'il peut être utile de mentionner. A la vérité, ma récolte est maigre; mais il me semble probable que si l'on faisait le même travail à propos des principaux poètes grecs et de leurs Scoliastes, on récolterait aussi quelque chose. L'ensemble de ces glanes partielles donnerait une moisson appréciable.

Quoi qu'il en soit, j'ai laissé de côté l'examen des grands articles, *Apollon, Artémis, Athéna,* etc. Je ne m'occupe pas de discuter les doctrines, mais de relever les noms omis. Bien entendu, j'ai tenu compte, pour ne pas faire double emploi, des « Vorläufige Nachträge » qui occupent les pages 2861-3024 du volume I, et des Additions qui se trouvent sur la couverture des livraisons 20, 21, 22, 23, 24, 26 et 27.

Vol. I, p. 2, article Abas. — Aux divers personnages de ce nom mentionnés dans l'article, il faut ajouter Abas, père d'un certain Deucalion, lequel, d'après le Scoliaste d'Apollonios (Scol. *Argon.*, III, v. 1087), était cité par Aristippe dans ses *Arcadiques*.

(1) Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie... herausgegeben von W. H. Roscher. — Leipzig, Teubner, 1884-1893, livraisons 1-27 *(Aba-Kyrios)*, en cours de publication.

Vol. I, p. 105. — Après l'article Aglaia, ajouter l'article Aglaopé : c'est d'après Tzetzès (Scol. Lycophron, *Alexandra*, v. 712-716), le nom donné par certains auteurs à l'une des Sirènes.

Vol. I, p. 148, article Aigina. — Ajouter que, d'après le Scoliaste d'Apollonios (*Argon*, II, v. 946), les traditions orphiques font d'Aigina, unie à Arès, la mère de Sinopé.

Vol. I, p. 195, article Aiolides. — Ajouter à la liste des héros qui portent ce patronymique le nom de Mélampous. Cf. *Argon.*, I, v. 121 Αἰολίδης... Μελάμπους.

Vol. I, p, 203, article Aitolos. — Ajouter que, d'après Apollodore (*Bibl.*, I, ix, 16), l'Argonaute Palaimonios avait pour père Aitolos ou Héphaistos.

Vol. I, p. 211, article Akmon. — Roscher, auteur de l'article, cite la tradition empruntée à Stéphane de Byzance d'après laquelle Akmon, frère de Doias, était fils de Manès, le dieu principal des Phrygiens. Il eût été bon de rappeler aussi la tradition qui, d'après le Scoliaste d'Apollonios (Scol. *Argon.*, II, v. 373), a été donnée par Phérécyde : « Doias et Akmon sont frères; de quel père sont-ils nés, la tradition ne le rapporte pas, à ce que dit Phérécyde. »

Vol. I, p. 218, article Aktorides. — Ajouter à la liste des héros qui portent ce patronymique le nom de Sthénélos. Cf. *Argon.*, II, v. 911, Σθενέλου... Ἀκτορίδαο.

Vol. I, p. 368. — Après l'article Antheleia, ajouter l'article Anthémoeisis : c'est le nom de la fille de Lykos, femme de Daskylos, le fils de Tantale. Cf. Scol. *Argon.*, II, v. 724. — L'auteur de l'article Daskylos (vol. I, p. 963-964), H. W. Stoll, prétend, sans s'appuyer sur aucune autorité, que Daskylos est fils de Tantale et d'*Anthemoisia* (nom omis également dans le Dictionnaire), fille du dieu fluvial Lykos.

Vol. I, p. 368. — Après l'article Anthémoeisis, ajouter l'article Anthémoessa : c'est le nom de l'île des Sirènes. Parmi les articles de la lettre *A*, le Dictionnaire mentionne l'île mythique d'Aia (p. 108), l'île mythique d'Arétias (p. 495). Anthémoessa a tout autant de titres à une mention ; on sait que ce mot n'est pas une épithète désignant l'île fleurie, mais bien le nom propre de l'île des Sirènes. Le fait est admis par Hésiode (Scol. *Argon.*, IV, v. 892) et par le Scoliaste d'Homère (*Odyssée*, XII, v. 39). Merkel

écrit dans son editio maior des *Argonautiques*, IV, v. 892, νῆσον καλὴν Ἀνθεμόεσσαν.

Vol. I, p. 495, article Arétos. — Aux divers personnages de ce nom mentionnés dans l'article, ajouter Arétos, père de Nisos et grand-père d'Amphinomos, lequel est un des principaux prétendants de Pénélope. Cf. *Odyssée*, XVI, v. 394-395.

Vol. I, p. 747, article Bakchis. — Ajouter Bakchis (Βάκχις), fils de Dionysos et héros de Corinthe. Cf. Scol. *Argon.*, IV, v. 1212.

Vol. I, p. 751. — Après l'article Basileia, ajouter l'article Basileus. C'est le nom d'un héros Dolion tué par Télamon (*Argon.*, I, v. 1043). Parmi les autres héros Dolions, victimes de ce combat, qui peuvent être mentionnés dans les fascicules déjà parus du Dictionnaire, Artakès (vol. I, p. 557), Géphyros (vol. I, p. 1627), Itymoneus (vol. II, p. 569), sont bien l'objet d'articles de H. W. Stoll. — Hyakinthos, qui est tué par Klytios (*Argon.*, I, v. 1044), n'occupe pas la place qu'il devrait avoir (vol. I, p. 2766) à la suite de son illustre homonyme.

Vol. I, p. 820. — Après l'article Brimo, ajouter l'article Brimos. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce Antique*, 2e édit., 1886, p. 396 : « A un certain moment [dans la célébration des Mystères d'Éleusis], l'hiérophante s'écriait d'une voix éclatante : « La vénérable (déesse) a mis au jour l'enfant sacré, Brimo a enfanté Brimos », c'est-à-dire la forte a enfanté le fort (*Philosophumena*, éd. Miller, V, 8, p. 115). Cet enfantement n'était autre sans doute que celui d'Iacchos ou de Dionysos-Zagreus, dont le culte d'origine orphique s'était mêlé à celui des mystères éleusiniens. »

Vol. I, p. 905. — Après l'article Chrysolaos, ajouter l'article Chrysomallus. C'est le nom donné par Hygin (*Fabul.*, 188) au bélier à la toison d'or.

Vol. I, p. 952, article Danaïs. — Ajouter que, d'après certaines traditions, le premier navire qui ait existé s'appelait Danaïs; il devait ce nom à Danaos qui l'avait construit pour échapper aux poursuites d'Aigyptos (Scol. *Argon.*, I, v. 4). Le navire Argo ayant son article dans le Dictionnaire (vol. I, p. 502-503), le navire Danaïs a droit, lui aussi, à une mention.

Vol. I, p. 1231, article Élasos. — Le Scoliaste d'Apollonios (*Argon.*, I, v. 1241) dit qu'on écrit aussi bien Polyphémos Eilaside que Polyphémos Eilatide, parce que, suivant certains auteurs,

Polyphémos est fils d'Élasos. Nous ne connaissons pas les auteurs auxquels le Scoliaste fait allusion; mais, pour être complet, il eût été bon d'ajouter le nom d'Élasos, père problématique de Polyphémos, à la liste des Élasos cités par le Dictionnaire.

Vol. I, p. 1303, article Eribotes (Ἐριβώτης). — Il faut remarquer qu'Apollonios donne toujours à l'Argonaute, fils de Téléon, le nom d'Ἐρυβώτης, *Érybotès* (*Argon.*, I, v. 71, 73; II, v. 1039).

Vol. I, p. 2681, article Hippolyté. — Ajouter Hippolyté, fille d'Aison et d'Alcimédé et sœur de Jason, d'après Ibycos, cité par le Scoliaste d'Apollonios (Scol. *Argon.*, I, v. 287). Cette Hippolyté ne semble pas être la même que la femme d'Akastos, mentionnée par l'auteur de l'article Hippolyté. D'après Pindare, Hippolyté, femme d'Akastos (*Néméennes*, IV, v. 54 et suiv.) est une Kréthéide (*Néméennes*, V, v. 24). Or, c'est Aison qui est un Kréthéide (*Argon.*, III, v. 356) : la Kréthéide Hippolyté ne peut être que la sœur d'Aison et non la sœur de Jason, laquelle est une Aisonide.

Vol. I, p. 2766, article Hyakinthos. — Voir, plus haut, la fin de l'article Basileus.

Vol. II, p. 122. — Après l'article Imbrasides, ajouter l'article Imbrasié (Ἰμβρασίη). — C'est l'épithète d'Héra (*Argon.*, I, v. 187; Nicandre, *Alex.*, v. 619) et d'Artémis (Callimaque, *Hymne à Artémis*, v. 228); cette épithète vient du fleuve Imbrasos de l'île de Samos. — Le Dictionnaire donne assez de place aux épithètes des dieux (par exemple, dans la seule lettre I, p. 109 Apollon Iéios et Iépaiéôn, p. 550 Apollon Isménios), pour ne pas négliger l'épithète Imbrasié, commune à deux déesses.

Vol. II, p. 360, après l'article Iscittus, ajouter l'article Isinoé. — D'après une tradition citée par le Scoliaste d'Apollonios (Scol. *Argon.*, I, v. 230), Isinoé (Ἰσινόη), fille de Danaos, unie à Zeus, fut la mère d'Orchoménos.

Vol. II, p. 1265, article Koiantis. — Aux diverses formes indiquées dans l'article, Κοιαντίς, Κοιηίς, Κοιογενής, ajouter Λητὼ Κοιογένεια (*Argon.*, II, v. 710).

Vol. II, p. 1424, article Kretheus. — D'après l'autorité du Scoliaste d'Apollonios (Scol. *Argon.*, v. 601), Stoll, auteur de l'article, fait de Krétheus, père d'Aison et grand-père de Jason, le père de Myriné, femme de Thoas et mère d'Hypsipylé. Si Jason et Hypsipylé avaient eu le même grand-père, il est curieux que,

dans leurs entretiens, ils n'aient pas fait allusion à cette parenté. Le Scoliaste n'y fait pas allusion non plus : il dit simplement qne Myriné est fille de Krétheus; il ne dit pas que ce Krétheus soit l'Aiolide. Il est permis de supposer que le père de Myriné est un homonyme du père d'Aison.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

BREF INÉDIT DE GERMAIN II

PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE

(ANNÉE 1230)

AVEC UNE RECENSION NOUVELLE DU CHRYSOBULLE DE L'EMPEREUR

JEAN DUCAS VATACÈS

En décembre 1229, Jean Ducas Vatacès, qui régnait à Nicée sur l'empire grec d'Orient, promulgua une bulle d'or réglant l'importante question des propriétés ecclésiastiques que le décès d'un métropolitain, d'un archevêque ou d'un évêque laissait exposées aux usurpations de l'autorité civile. Contre ce danger toujours renaissant, l'Église orthodoxe ne trouvait pas, semble-t-il, une défense suffisante dans les sentences canoniques formulées par les conciles, car elle appela souvent, pour le conjurer, l'aide séculière des empereurs.

Deux des prédécesseurs de Jean Vatacès avaient déjà légiféré sur la matière. L'an 1124 ou 1139 (1), un chrysobulle de Jean Comnène punissait de peines sévères — amende, fouet, tonsure, — les agents du pouvoir qui, à la mort d'un prélat, saisissaient un objet quelconque, meuble ou immeuble, à lui appartenant, ou même qui pénétraient dans le domicile du défunt. En 1151 ou 1166, une ordonnance de Manuel Comnène frappe les délits semblables de pénalités plus grandes — mutilations diverses, confiscation. Évidemment, ces délits n'avaient fait que se multiplier.

(1) L'incertitude où l'on est sur la date précise des deux chrysobulles de Jean et de Manuel Comnène vient de ce que nos manuscrits ne nous donnent pas le millésime, mais seulement l'indiction de ces actes.

Le chrysobulle de Jean Vatacès montre que tant de rigueur était restée impuissante. Cette fois, que l'empereur obéît à des sentiments plus humains et plus éclairés, ou que la situation précaire où il était alors l'eût habitué à beaucoup de modération dans les menaces, il se borne à mettre solennellement en garde tous ses fonctionnaires contre les abus déjà condamnés par les précédents législateurs.

Mais les voies de la douceur ne réussirent guère mieux que les autres. Andronic II Paléologue est obligé de revenir à la charge dans une ordonnance datée de l'an 1312. Entre les châtiments cruels invoqués par les deux Comnène et le platonisme de Jean Vatacès, il prend une sorte de moyen terme : les coupables ne pourront avoir accès dans les églises, ni dans le palais ; de plus — aggravation bien vague — ils encourront toute la colère du souverain.

L'ordonnance d'Andronic se réfère en termes explicites au chrysobulle de Jean Vatacès et à un τόμος συνοδικός ou bref synodal de Germain II, patriarche *in partibus* de Constantinople. C'est ce bref, inédit jusqu'à présent, que je publie ici, à la suite du chrysobulle dont il forme le complément. L'acte impérial, promulgué, nous l'avons vu, en décembre 1229, fit quelques mois après, en septembre 1230, l'objet d'une délibération du Saint-Synode, réuni sous la présidence du patriarche. Il s'agissait d'abord de remercier l'empereur de sa sollicitude pour les privilèges de l'Église ; il fallait ensuite édicter les peines spirituelles qui devaient atteindre les contrevenants : sanction d'autant plus nécessaire, que la bulle les avait moins catégoriquement menacés de peines temporelles. Le synode s'acquitta en conscience de cette double tâche, si, comme tout porte à le croire, nous avons bien l'exacte expression de ses hommages et de ses volontés dans la pièce que Germain II rédigea au nom de l'assemblée.

En tout cas, ce document ne méritait pas le long oubli où on l'a laissé dormir. Indépendamment de l'intérêt qu'il offre pour l'histoire de l'Église d'Orient et de ses rapports avec l'autorité impériale, à une époque où l'une et l'autre traversait une crise périlleuse, c'est à coup sûr, au point de vue littéraire, un des spécimens les plus curieux, j'allais dire les plus amusants, de l'éloquence sacrée chez les Byzantins.

Jusqu'ici, on ne citait, si je ne me trompe, qu'un seul manuscrit qui conservât le texte du bref. C'était le Parisinus 1263, du XIVe et du XVe siècle. Mais le Genevensis 23, le même codex d'après lequel j'ai publié l'édit de Léon le Sage sur les corporations de Constantinople et l'ordonnance d'Alexis Comnène Ier concernant les prérogatives du chartophylax (1), renferme aussi une copie de notre document, placée, comme dans le Parisinus, à la suite du chrysobulle de Jean Vatacès. J'ai collationné avec soin ces deux manuscrits l'un sur l'autre, dans une récente visite à la Bibliothèque nationale. Le Parisinus m'a servi à combler certaines lacunes du texte de Genève et à le corriger çà et là. Mais, en somme, l'apport du Genevensis est de beaucoup le plus considérable. Ce codex offre un grand nombre de leçons meilleures; le titre y est plus complet; enfin et surtout, tandis que le Parisinus ne contient que la teneur même du bref, le Genevensis y ajoute les deux protocoles qui figurent à la dernière page de cette édition.

Le second de ces protocoles nous apprend que, dans les ampliations officielles destinées aux différents diocèses du patriarcat, l'adresse de Germain II était précédée du chrysobulle de l'empereur. Je l'ai reproduit *in extenso*. On le connaissait, il est vrai, depuis 1596, date à laquelle Loewenklau le publia dans son *Droit Gréco-Romain*. Mais, quoique l'on n'ignorât point combien les actes mis au jour par le célèbre juriste ont eu à souffrir de son extrême facilité de travail, personne n'avait songé à revoir cette pièce sur un des nombreux manuscrits où on la savait conservée. Dans les recueils les plus modernes, ceux de Zachariæ, de Rhalli et de Migne, c'est encore le chrysobulle de Loewenklau qui a été transcrit tel quel. Pour rompre avec cette tradition fâcheuse, j'ai collationné le texte de 1596 sur les deux manuscrits de Genève et de Paris. On verra par les différences notables que j'ai relevées l'avantage de cet élargissement de base critique. Il est à souhaiter que d'autres sources directes viennent nous apporter à leur tour leur contribution de variantes.

Je dois ajouter en terminant que, fidèle au principe qui m'a guidé dans la publication de l'Édit de Léon et dans celle du nou-

(1) Publiée dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, 1er fasc. p. 17 sqq.

veau πρόσταγμα d'Alexis Comnène, je me suis écarté le moins possible de l'orthographe et de l'accentuation du Genevensis.

Jules NICOLE.

Χρυσόβουλλον τοῦ ἀοιδίμου βασιλέως κυροῦ Ἰωάννου τοῦ
Δούκα διοριζόμενον μὴ ἁρπάζεσθαι τὰ τῶν ἐκκλησιῶν
πράγματα ζώντων τῶν ἐπισκόπων ἢ μετὰ τελευτὴν αὐτῶν, ἢ παρὰ
τοῦ δημοσίου ἢ ἑτέρου τινός, ἀλλὰ μένειν ἀνενόχλητα
5 πάντη καὶ ἀσάλευτα.

« Ἔσονται οἱ Λευῖται ἐμοὶ » τῷ ἱεροφάντῃ Μωσεῖ πάλαι
χρηματίζει Θεός. οὓς δὲ τῶν ἄλλων ἀποτεμὼν Θεὸς οἰκειότερον
ἑαυτῷ προσαφοσιοῖ καὶ εἰς σκοποὺς τοῦ ἰδίου κλήρου τούτους
10 ἐγκαθιστᾷ, πηλίκης καὶ τῆς ἐξ ἀνθρώπων αὐτοὺς τιμῆς
ἀπολαύειν χρὴ καὶ γέρας ἔχειν ἐξαίρετον, μήτοιγε τὸν τῇ-
δε διαζῶντας βίον, ἀλλὰ καὶ εἰς Θεὸν μετασκηνουμένους καὶ
τῶν καθ' ἡμᾶς ἀπαίροντας, δεῖγμα μὴ μόνον τὸν βίον τούτων
εἶναι περιφανῆ, ἀλλὰ καὶ αὐτὴν τὴν πρὸς Θεὸν ἐκδημίαν
15 ἔνδοξον καὶ περίοπτον. τεκμήριον ἐναργὲς αὐτὸ τὸ ὑψηλὸν ὄρος, ἐν
ᾧ Μωσῆς μετὰ τοῦ ἀρχιερέως ἐντέταλται τὴν ἀναδρομὴν ποιήσασθαι·
« ἀνάβηθι γάρ φησιν εἰς τὸ ὄρος, σὺ καὶ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου,
καὶ ἔκδυσον Ἀαρὼν τὴν στολὴν αὐτοῦ καὶ ἔνδυσον αὐτὴν
Ἐλεάζαρ τῷ υἱῷ αὐτοῦ, καὶ Ἀαρὼν ἀποθανὼν προστεθή-
20 τω ἐκεῖ » · ἐπίσημοι γὰρ καὶ ἐφ' ὕψους καὶ ἡ τοῦ

1-5. Titre. Dans le Parisinus (Par.) simplement : Χρυσόβουλλον τοῦ ἀοιδιμοῦ βασιλέως κυροῦ ἰωάννου τοῦ δούκα. Dans le recueil de Loewenklau (Le.) : Χρυσόβουλλον τοῦ ἀοιδιμοῦ Βασιλέως τοῦ κοσμοποθήτου κυροῦ Ἰωάννου Δούκα τοῦ Βατάτζη. Dans le Genevensis (Gen.), ligne 3 : ζώντων ἢ μετὰ τελευτὴν τῶν ἐπισκόπων αὐτῶν.

7. Num., III, 13. Dans Gen. : λεβίται.

8. οὓς δὲ — οἰκειότερον, Le.] Par. : οὓς δὲ θεὸς τῶν ἄλλων ἀποτεμὼν οἰκειότερον. Dans Gen. : θεὸς omis entre ἀποτεμὼν et οἰκειότερον.

10. τῆς ἐξ ἀνθρώπων] Par. : τῶν ἐξ ἀνθρώπων.

11. Dans Gen. : ἔχειν omis.

12. μετασκηνουμένους. Par. Gen.] Le. : μετασκηνωμένους *(sic)*.

13. ἀπαίροντας. Par., Le.], Gen. : ἐπαίροντας — δεῖγμα. Gen. Le.] Par. : δόγμα. — τούτων Gen., Le.], Par. : τοῦτον.

15-16. ἐν ᾧ Μωσῆς — ποιήσασθαι. Gen., Le.] Par. : ἐν ᾧ μωσῆς ἐντέταλται μετὰ τοῦ ἀρχιερέως τὴν ἀναδρομὴν ποιήσασθαι.

17-20. Citation peu littérale du livre des Nombres, chap. XX, versets 25 et

Ἐλεάζαρ χρίσις καὶ ἡ τοῦ Ἀαρὼν ἐκδημία. ὁπόσην δὲ καὶ ἡ βασιλεία μου πρὸς τοὺς ἀρχιερεῖς τὴν μετ' αἰδοῦς εὐσχημοσύνην ἐνδείκνυται, καὶ ὅπως αὐτοῖς καὶ μετὰ πόσης προσφέρεται τῆς τιμῆς, οὐ μόνον οἴδασιν οἱ τῇ
5 βασιλείᾳ μου πλησιάζοντες, ἀλλὰ καὶ ὁ πολὺς λαὸς οὐκ ἠγνόησεν. ἀλλὰ τῶν ἀρχιερατευσάντων ἔν τισι τῶν μητροπόλεων καὶ ἐπισκοπῶν ἐν σιωπῇ γεγονότων, ἣν ὁ φυσικὸς ἀποτελεῖ θάνατος, ἐπὰν ἡ κινοῦσα ψυχὴ τὸ σῶμα λιποῦσα πρὸς τὸν οὐράνιον νυμφίον ἀναδράμῃ πτερυξαμένη, οἱ
10 τὰς χρηματικὰς ἐνεργοῦντες δουλείας ἐν ταῖς χώραις τῆς βασιλείας μου ἐρήμην ἐφευρηκότες τοῦ ἀντιφερομένου τούτοις, ἐπιλαμβάνονται τῶν τηνικαῦτα ὑπολελειμμένων ταῖς ἐκκλησίαις καὶ παρασυλῶσιν αὐτά, προφάσεις ἐν ἁμαρτίαις προφασιζόμενοι, ὅτι ὑπὲρ τῆς συλλογῆς αὐτὸ ποιοῦσι τῶν ἐκ κοινοῦ
15 ἐράνων ἀνηκόντων ταῖς κοσμικαῖς ἐξόδοις τὲ καὶ ὑπηρεσίαις. καὶ τοιουτοτρόπως οὐ μόνον ἐπιτρίβεται ῥύπος τοῖς τετελευτηκόσιν, ἐφ' οἷς ἄντικρυς καὶ ὁ ψαλμῳδὸς διὰ τῆς λύρας τοῦ πνεύματος τὸν ἐπιτάφιον ὕμνον πλέκει θειότερον· « τίμιος ἐναντίον κυρίου ὁ θάνατος τῶν ὁσίων αὐτοῦ » · ἀλλὰ
20 καὶ τὰ θεῖα τεμένη στυγνάζειν οἱονεὶ δοκεῖ, περιῃρημένα καὶ περικεκομμένα τὴν ἐπικοσμοῦσαν αὐτὰ λαμπρότητα

26. Les mots καὶ ἔκδυσον αὐτὴν Ἐλεάζαρ τῷ υἱῷ αὐτοῦ, omis dans le texte de Loewenklau.

1. Ἐλεάζαρ. Par., Le.] Gen. : ἐλεαζάρου.

4. προσφέρεται τῆς τιμῆς. Par.] Gen. : προσφέρει τιμῆς. Le. : προσφέρηται τῆς τιμῆς.

6-7. ἔν τισι τῶν μητροπόλεων. Par.] Gen. : ἔν τισι μητροπόλεων. Le. : ἔν τινι τῶν μητροπόλεων.

8. ἡ κινοῦσα ψυχὴ. Gen., Par.] Le. : ἡ ψυχὴ.

9. ἀναδράμῃ. Par., Le.] Gen. : ἀναδράμοι.

12. ἐπιλαμβάνονται. Par., Le.] Gen. : ἀντιλαμβάνονται.

13. παρασυλῶσιν. Gen., Le.] Par. : παρασυλλῶσιν.

14. ὅτι ὑπὲρ. Gen., Le.] Par. : ὅτιπερ ὑπὲρ.

15. ἀνηκόντων. Gen., Le.] Par. : ἀνηκότων.

16. καὶ omis dans Gen.

17. διὰ τῆς λύρας τοῦ πνεύματος. Par., Le.] Gen. : διὰ τῆς πνευματικῆς λύρας.

17-18. τὸν ἐπιτάφιον ὕμνον. Par., Le.] Omis dans Gen.

19. τῶν ὁσίων αὐτοῦ. Gen., Le.] Par. : τοῦ ὁσίου αὐτοῦ.

19. Psalm. CXV (CXVI), 15.

20. περιῃρημένα. Gen., Le.] Par. : περιῃρημμένα.

ἐκ τε ῥωταψίας καὶ ἑτέρας ὑπηρεσίας, ἣ πρὸς τὸ πάνυ ἐνδεὲς
ἀντιπεριίσταται τῆς δαπάνης ἐπιλιπούσης, ἣν αἱ ἀφειδεῖς τῶν
πρακτόρων σεσυλήκασι χεῖρες.
Ἡ γοῦν βασιλεία μου ἀθέμιτον εἶναι τοῦτο λογιζομένη, διορίζεται
5 διὰ τοῦ παρόντος χρυσοβούλλου λόγου αὐτῆς, ἐπὰν εἴς τινα
τῶν μητροπολιτῶν καὶ τῶν ἐπισκόπων ἐπισυμβῇ θάνατος, μὴ
πόδα παραβάλλειν ὅλως τὸν κατὰ καιρὸν δοῦκα οἱουδή-
τινος θέματος ἢ τινὰ τῶν ὑπ' αὐτοὺς πρακτόρων ἐν τοῖς
κελλίοις τῶν τετελευτηκότων ἀρχιερέων, μητροπολιτῶν δη-
10 λονότι καὶ ἐπισκόπων, καὶ τὸ οἱονδήτι
ἐκεῖθεν ἀναλαμ-
βάνεσθαι, ἢ τοὺς ἐκεῖσε προσκαθημένους τὲ καὶ παρευρε-
θέντας προσγενεῖς αὐτῶν ἢ τοὺς εἰς ὑπηρεσίαν ἀποτεταγμέ-
νους τοῖς ῥηθεῖσιν ἀρχιερεῦσι κατακρατεῖν καὶ ἕλκειν εἰς
15 δόσιν νομισμάτων καὶ τὸ οἱονδήτι ἀπὸ τούτων λαμβάνεσθαι ·
ἀποτραπήσεται γὰρ πᾶς ἐκεῖθεν διασειστὴς τῇ ἐμφανείᾳ
τοῦ παρόντος χρυσοβούλλου λόγου τῆς βασιλείας μου. τὰ
δὲ παρευρεθέντα ἐν τοῖς κελλίοις τῶν ἀρχιερέων, ἄν τε
βιβλία ὦσιν ἄν τε ζωαρκῆ εἴδη, ἄν τε ζῶα καὶ ἕτερά
20 τινα χρειώδη, παρακελεύεται ἡ βασιλεία μου παραλαμ-
βάνειν αὐτὰ τὸν ἐφ' ἑκάστῃ ἐκκλησίᾳ οἰκονόμον ἐνώπιον
τοῦ κλήρου παντὸς καὶ οἰκονομεῖν, ὥστε ἀνελλιπῶς καὶ
θεοφιλῶς γίνεσθαι πᾶσαν τὴν ἐκκλησιαστικὴν οἰκονο-
μίαν τὲ καὶ κατάστασιν, μέχρις ἂν ἕτερος ἐνδημήσῃ

2. ἐπιλιπούσης. Gen., Par.] Le. : ἐκλιπούσης.
2. ἣν αἱ. Gen., Le.] Par : ἣν καὶ αἱ.
4. τοῦτο omis dans Gen.
5. χρυσοβούλλου λόγου. Gen., Le.] Par. : χρυσοβούλλου.
7. τὸν κατὰ καιρὸν δοῦκα. Gen., Par.] Le. : τοὺς κατὰ καιρὸν δοῦκας.
12. προσκαθημένους. Gen., Le.] Par. : προκαθημένους.
15. λαμβάνεσθαι. Gen., Par.] Le. : ἀναλαμβάνεσθαι, *quod fortasse prastat.*
16. γὰρ. Gen., Par.] Le. : καὶ.
16. διασειστὴς. Par., Le.] Gen. : διασεισθεὶς.
19. ζωαρκῆ. Par., Le.] Gen. : ζωαρκείας.
20. ἕτερά τινα χρειώδη. Par., Le.] Gen. : ἕτερα χρειώδη τινά.
20-22. παραλαμβάνειν — τοῦ κλήρου]. Le Parisinus a la construction suivante : τὸν ἐφ' ἑκάστῃ ἐκκλησίᾳ οἰκονόμον παραλαμβάνειν αὐτὰ ἐνώπιον τοῦ κλήρου, κ. τ. λ.
21. τὸν ἐφ' ἑκάστῃ. Par., Le.] Gen. : τὸν ἐν ἐφ' ἑκάστῃ.
24. ἐνδημήσῃ. Par., Le.] Gen. : ἐνδημήσοι.

ἀρχιερεύς.

Ἐπὶ τούτῳ γὰρ καὶ ὁ παρὼν χρυσόβουλλος λόγος τῆς βασιλείας μου ἐγεγόνει πάσαις ταῖς ἐν τῇ χώρᾳ ταύτης μητροπόλεσι καὶ ἐπισκοπαῖς εἰς ἀσφάλειαν αἰωνίζουσαν, ἀπολυθεὶς κατὰ τὸν δεκέμβριον μῆνα τῆς β' ἐπινεμήσεως τοῦ ,ϛψλζ' ἔτους, ἐν ᾧ καὶ τὸ ἡμέτερον εὐσεβὲς καὶ θεοπρόβλητον ὑπεσημήνατο κράτος.

Εἶχε τὸ · « Ἰωάννης ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Δούκας » δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς καὶ θείας χειρὸς, καὶ χρυσῆν σφραγίδα, βασιλικὴν ἀπηωρημένην κάτωθεν δι' ὀξείας μετάξης, φέρουσαν ἐν μὲν τῷ ἑνὶ μέρει τὸν Χριστὸν καὶ Θεὸν ἡμῶν ὄρθιον ἱστάμενον, ἐν δὲ τῷ ἑτέρῳ τὸν βασιλέα ἡμῶν τὸν ἅγιον καὶ αὐτὸν ὄρθιον ἱστάμενον.

Τόμος ἱερὸς ἐκτεθεὶς παρὰ τοῦ ἁγιωτάτου οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κυροῦ Γερμανοῦ καὶ τῆς ὑπ' αὐτὸν τελούσης ἱερωτάτης συνόδου κατὰ τὴν τοῦ θείου χρυσοβούλλου περίληψιν.

« Ἀκούσατε ταῦτα, πάντα τὰ ἔθνη, ἐνωτίσασθε, πάντες οἱ κατοικοῦντες τὴν οἰκουμένην, οἵ τε γηγενεῖς καὶ υἱοὶ τῶν ἀνθρώπων. » ὁ ἐν βασιλεῦσι πρᾶος Δαυὶδ τὸ προοίμιον ἡμῖν ἐπεσκευάσατο μεγίστου βασιλέως καὶ ὑπὲρ ἐκεῖνον πράου καὶ γαληνοῦ ἀναγγέλλουσι τὰ θαυμάσια, οὐχ ὅσα ἐν γῇ καὶ θαλάσσῃ καὶ ποταμοῖς καὶ

2. γὰρ καὶ. Par.] Gen., Le. : γὰρ.
3. ταύτης. Gen., Par.] Le. : ταύτῃ.
5. δεκέμβριον. Gen., Le.] Par. : δεκεύριον.
5. ἐπινεμήσεως. Le.] Par. : ἰνδικτιῶνος en toutes lettres. Dans Gen. le sigle ʹΝ.
6. ἐν ᾧ καὶ. Par., Gen.] Le. : ἐν ᾧ.
6. ὑπεσημήνατο. Gen., Le.] Par. : ἐπεσημήνατο.
8-14. Dans le Gen. seul.
15-18. Dans le Parisinus le titre est ainsi abrégé : τόμος τοῦ ἁγιωτάτου κυροῦ γερμανοῦ εἰς τὸ αὐτό.
18. χρυσοβούλου dans Gen.
19-21. ἀκούσατε — ἀνθρώπων]. Psalm., XLIX, 2.
22. ἐπεσκευάσατο] Par. : πιστευσάτω. μεγάλου]. Par. : τοῦ μεγάλου.
22-23. ὑπὲρ ἐκεῖνον] Par. : κατ' ἐκεῖνον.
24. ἐν γῇ] Sauté dans le Gen.

σταθμοῖς ὑδάτων ἐμεγαλούργησεν, οὐδ' ὅσα στερρῷ
βραχίονι δέδρακεν ἀνὰ πᾶσαν τὴν χιονόβλητον ἤπειρον ·
ταῦτα γὰρ ῥητόρων ὕμνησαν στόματα, καὶ χεῖρες σοφι-
στευόντων ἐκαλλιγράφησαν · ἀλλ' ὅσα εἰς ἡμᾶς ἐθαυ-
5 μάστωσε τοὺς ἱεράρχας καὶ ἱερουργοὺς τοῦ Θεοῦ, καὶ
οἷα περὶ ἑκάστης ἐκκλησίας προανεφθέγξατο. ἀκού-
σατε ταῦτα, πάντα τὰ ἔθνη, ἀκούσατε, καὶ τὸ ὄνομα
τοῦ μεγάλου τούτου βασιλέως ἀνακηρύξατε · « οὐ θέλω
φησὶ τοὺς ἀρχιερεῖς τοῦ Θεοῦ ἀδοξίᾳ τινὶ περιπίπτειν.
10 οὐκ ἐν τῷ βίῳ, οὐ μετὰ θάνατον. οὐ θέλω τὰς ἐκ-
κλησίας τοῦ Θεοῦ ὑπό τινος τῶν ἁπάντων σκύλλε-
σθαι ἢ σκυλεύεσθαι, εἰ καὶ ἀποβεβληκυῖαι τὸν ἑαυτῶν
προϊστάμενον τύχωσιν. οὐ θέλω τοὺς τὰς κοσμικὰς ἐπανη-
ρημένους ἀρχὰς ταύταις κακῶς παρεισδύεσθαι, ὅτε τυχὸν τοῦ
15 ἀρχιερατεύοντος ἀπεστέρηνται. κρατείτωσαν οἱ κανόνες,
αἱ διαταγαὶ αὐτῶν ἐκπληρούσθωσαν, αἳ δὴ
τοὺς οἰκονόμους ἑκάστης ἐκκλησίας τὴν διεξαγωγὴν τῶν
ἐκκλησιαστικῶν πραγμάτων κεκτῆσθαι μετὰ θάνατον
τοῦ ἀρχιερέως διαγορεύουσι. » ταῦτα ὁ θεῖος οὗτος βοᾷ
20 βασιλεὺς, ταῦτα διακελεύεται. ἐκτείνει δὲ καὶ βραχί-
ονα καὶ τομογραφεῖ τὸ δόγμα, καὶ γράμμασιν ἠρυθρο-
δανωμένοις ὑποστηρίζει βασιλικοῖς, καὶ ταῖς ἐκκλησί-
αις ἐντίθησιν. ἃ δὴ γράμματα, εἰ μέν τις εἴη σοφισ-
ματίας καὶ παρεκτείνειν θέλων τὸ νόημα, Θάλασσαν
25 Ἐρυθρὰν καλέσειε, σώζουσαν μὲν τοὺς ἐξ Ἰσραὴλ, κα-
ταποντίζουσαν δὲ οἷς Φαραωνίτις γνώμη ἐγκάθηται,
ἢ πετροπομπὸν μηχανὴν τὰς συλλαβὰς ὡς λίθους,
ἀπ' ἄκρου τῶν ἐκκλησιαστικῶν τειχέων ἀκροβολί-

2. χιονόβλητον. Par.] Gen. : χιονόβλυτον.
12. σκύλλεσθαι ἢ σκυλεύεσθαι]. Paris. : σκυλεύεσθαι. Notre copiste a écrit σκύλεσθαι.
13-14. τὸν ἑαυτῶν προϊστάμενον. Par.] Gen. : τῶν ἑαυταῖς προϊσταμένων.
14. ὅτε. Par.] Gen. : ὅτι.
15. ἀπεστέρηνται] Par. : ἐρημάζωνται.
17. αἳ δὴ] Par. : αἳ τοὺς οἰκονόμους. Par.] Gen. : οἰκονόμους.
22. ἠρυθροδανωμένοις] Par. : ἐρυθροδανωμένοις.
23. ἃ δὴ] Par. : ἃ μέντοι.
24. τὸ νόημα. Par.] Gen. : τὸ ὄνομα.
27. πετροπομπὸν] Par. : προπομπῶν.

ζουσαν καὶ τοὺς κατατρέχοντας καταθλάσσουσαν,
ἢ βέλη φλογοειδῆ διὰ τὸ σπινθηρακίζον τούτων καὶ
ἔξαλλον κατὰ πρόσωπον ἀπαντῶντα καὶ φεψαλοῦντα
τοὺς ἅρπαγας. ἡμῖν δὲ ἀλλ' οἷς παράδεισος ἄλλος αἱ
5 ἐκκλησίαι λογίζονται, ζωῆς ξύλα ἔνδον φύουσαι τὰς εἰκόνας
τὰς ἁγίας τὰς σεβαστὰς, φλογίνην ταῦτα ῥομφαίαν ἐπέχονται
τοὺς σκολιοὺς τῶν πρακτόρων ἀποτειχίζουσάν τε καὶ ἀποπέμπουσαν.
διὰ ταῦτα τίς οὐ δοξάσει τὸν βασιλέα; τίς οὐκ ἀνακηρύξει τούτου
τὸ ὄνομα, ὃ καὶ αὐτόθεν ἔχει τὴν ἀνακήρυξιν, χάρις ἑρμη-
10 νευόμενον; εἶδες, ἀλαζὼν Ἰταλὲ, τὴν σπάθην τοῦ βασιλέως;
ἐγνωρίσας τὴν ἰσχὺν; ἀπεπειράσω τοῦ δόρατος, ὑφ' οὗ καὶ ὡς
βοῦς ἐκεντήθης, καὶ ὡς πῶλος μεμάστιξαι, ἡνίκα τὰ
νῶτα τούτῳ βάλλειν ἐδωρήσω καὶ τὰ μετάφρενα; ἴδε
νῦν καὶ τὴν δικαιοσύνην τούτου καὶ θαύμασον. « κρότησον καὶ
15 αὐτὸς τὰς χεῖρας μετὰ τῶν λοιπῶν ἐθνῶν », προστάσσει σοι ὁ
προφήτης. εἰ βούλει δὲ ταύτας ἔχειν, καὶ μὴ ἀποκοπείσας
ἰδεῖν ὑπὸ τῆς βασιλείου ταύτης σπάθης τῆς μεγάλης καὶ
στιβαρᾶς, δέσμησον αὐτὰς δουλικῶς ἐνώπιον τοῦ βασιλέως ἡ-
μῶν, καὶ τὴν ὀφρὺν ῥίψον, καὶ τὸν αὐχένα ἐπίκαμψον.
20 μέχρι λέοντος τοῖς λύκοις τὸ σκίρτημα, μέχρις ἀετοῦ τοῖς
κίρκοις τὸ ὑψιπέτημα, ἔκτοτε δὲ φρίκη τούτοις καὶ
τρώγλης βαθείας ἀναψηλάφησις. μέχρι τούτου καὶ σοὶ τῷ
ἀλαζόνι καὶ φρικτῷ ὑπῆρχε τὸ φρύαγμα· νῦν δὲ ὑποτάγηθι καὶ
ὡς οἰκεῖον δεσπότην αὐτὸν προσκύνησον. Σαμψὼν ἐδόκεις. Νεβρὼδ ἐδό-

1. καὶ τοὺς κατατρέχοντας καταθλάσσουσαν] Le copiste du Gen. a sauté ces quatre mots. Au lieu de καταθλάσσουσαν, le Parisinus a καταρφάσσουσαν.

3. ἔξαλλον] Par : ἔξαλον. ἀπαντῶντα] Par. : ἀπαντοῦντα.

5. ἔνδον] Par. : ἔνδοθεν.

6. ἐπέχονται] Gen. : ἐπέρχονται. Par. : ἐπέρχεται. Le moyen ἐπέχομαι a ici le sens de tendre, présenter, comme dans Apoll. Rhod. II, 254 et Euphorion, *apud* Stob. Flor. 78, 5.

9-10. Ἰωάννης, signifie : qui a la grâce de Dieu.

12. ἐκεντήθης] Par. : ἐκεντίθης.

13. βάλλειν] Par. : βαλεῖν.

14-15. κρότησον — ἐθνῶν] Cf. Psalm. XLVI (XLVII), 1.

18. δέσμησον αὐτὰς δουλικῶς] Par. : καὶ δέσμησον δουλικῶς.

20. μέχρις ἀετοῦ] Par. : μέχρις αὐτοῦ.

21. ὑψιπέτημα] Par. : ὑψηπέτημα φρίκη τούτοις] Par. : φρίκητάτοις *(sic)*.

23. φρικτῷ] Par. : φρακτῶ.

24. ὡς οἰκεῖον δεσπότην αὐτὸν] Par. : ὡς οἰκεῖον αὐτὸν δεσπότην. Dans Gen. : αὐτὸν omis.

κεις ἢ ἄλλος γίγας βριαροπάλαμος · νῦν δὲ συνεπλάκης τούτῳ
καὶ νήπιος ἄναλκις κατεφάνης, Ἡρακλέα παλαίων μεγαλοδύναμον.
καὶ μαρτυρεῖ μοι τὸν λόγον ὁ τοῦ ἀρχαγγέλου χῶρος, ὃς διὰ
τὴν νίκην τοῦ βασιλέως γέγονε πολυθρύλλητος.
ῥίψον οὖν τὰ ὅπλα προθύμως τοῦ βασιλέως ἔμπροσθεν εἴ σοι
βιότου μέλει, εἴτε πρὸς τὴν πατρίδα παλλιννοστήσεως, καὶ δου-
λικὸν περίθου σχῆμα, καὶ τὸ ἀντιβαίνειν μετάμαθε. εἶεν.
ἀλλ' ἔδει τῷ μεγαλονίκῳ ἡμῶν βασιλεῖ Δημοσθένεις πα-
ρεῖναι καὶ Σόλωνας · οἱ μὲν γὰρ μεγαλοφωνῆσαι εἶχον πρε-
πόντως τούτου τὸ ἀνδρικὸν, οἱ δὲ τὴν δικαιοσύνην ἀνακη-
ρύξαι καὶ θεοσέβειαν καὶ καταλεῦψαι μὲν Ἀριστείδην,
παραδραμεῖν δὲ τοὺς ἐν Μαραθῶνι καὶ Σαλαμίνι ἠριστευκό-
τας, ἐπὶ τοῦτον δὲ μόνον στρέψαι τὴν γλῶσσαν καὶ αὐτὸν ἐ-
παινεῖν τὸν ὄντως ἀνδρεῖον καὶ δικαιότατον. τίς τῶν πώποτε
βασιλέων τοσοῦτον τοὺς Περσοσκύθας ἐκλόνησε; τίς τοσοῦ-
τον τοὺς βριαροὺς Ἰταλοὺς κατεδίωξε; τί δὲ; ἐκλόνησε μὲν
τούτους καὶ κατεδίωξε, οὐκ ἐφόβησε δὲ; ἢ ἐφόβησε μὲν,
οὐκ ἐπαπείνωσε δὲ; ἢ ἐπαπείνωσε μὲν, οὐκ ἀπέκτεινε
δέ; οὔμενουν, ἀλλὰ πάντα γενναίως καὶ βασιλικῶς ἐξετέλεσε · μέ-
γας ἐστὶν οὗτος ὁ βασιλεὺς καὶ βασιλέων ὑπέρτερος · οἱ μὲν περιέ-
κασι τοῦτον ὡς λέοντα δυνατὸν καὶ κατὰ κύνας ἀμενηνοὺς κα-
θυλακτοῦντες ἐπὶ μικρὸν ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ σκίδνανται, οὐχ

2. μεγαλοδύναμον] Par. : παντοδύναμον.

3. ὁ τοῦ ἀρχαγγέλου χῶρος] Probablement un nom populaire donné au champ de bataille de Pémanion, où Jean Vatacès gagna, en 1224, sa grande victoire sur les Latins.

4. πολυθρύλλητος] Gen. : πολυθρήλλυτος. Par. : περιθρύλλητος.

5. προθύμως] sauté dans le Parisinus.

6. εἴτε] Gen. et Par. : εἴγε παλιννοστήσεως]. Par. : παλινοστήσεως.

8. ἡμῶν βασιλεῖ] Par. : βασιλεῖ ἡμῶν.

10. ἀνδρικὸν. Par.] Gen. : ἀρχικὸν.

12. τοὺς] Par. : καὶ τοὺς.

13. στρέψαι] Par. : τρέψαι.

15. τίς τῶν πώποτε βασιλέων τοσοῦτον τοὺς Περσοσκύθας ἐκλόνησε. Allusion aux brillants exploits de Jean Vatacès sur les Grecs et les Bulgares, quand il n'était encore qu'un des généraux de l'empereur Théodore Lascaris, son beau-père.

21. δυνατὸν καὶ]. Omis dans le Parisinus.

22. ἐπὶ μικρὸν = en un instant.

ἥττον ἢ ἀπὸ λαίλαπος βαρυπνόου λεπτὸς καὶ κοῦφος κονίσαλος,
οἱ δὲ ὡς πῦρ φρικαλέον δεδίττονται, καὶ φρουρίοις πετρίνοις
ἑαυτοὺς κατεγκλείουσιν. ἀκούσατε ταῦτα, πάντα τὰ ἔθνη, ἵνα καὶ
ἅπαξ καὶ δὶς καὶ τρισσάκις τοῦτο ἐροῦμεν · οὐ κεφαλὰς ἐκτέμνειν
5 οἶδε μόνον ἐχθρῶν ἀνόμων ὁ ἡμέτερος βασιλεύς, ἀλλὰ
καὶ ἀδικίαν ἐκκόπτειν προθέλυμνον. παρεκάθηντο οἱ κακοὶ
τοὺς ἱεράρχας καὶ ἔλεγον · « πότε ἀποθανοῦνται καὶ πότε ἀπο-
λεῖται τὸ ὄνομα αὐτῶν ; » καὶ τηνικαῦτα διήρπαζον τὰ ἐκεί-
νων, μὴ δὲ κάλυμμα γοῦν αὐτοῖς πρὸς ταφὴν καταλείποντες,
10 ὥσπερ εἰ κατάκριτοι ἦσαν, ἢ λωποδύται, ἢ ἐπί τινι τῶν ἀτο
πημάτων οὕτως ἑαλωκότες εὑρέθησαν · τὰς ἐκκλησίας ἐγύμνουν
καὶ ὅσα καὶ ἐπαύλεις προβάτων, φεῦ, ἀδεῶς κατεπάτουν καὶ
ἐξηφάνιζον. εἶδε ταῦτα ὁ βασιλεύς, ἐθυμώθη, ἐβαρυθύμησε,
καὶ οὕτω τὰς φωνὰς ταύτας ἀφῆκεν, αἳ συντρίβειν ἔχουσι
15 κέδρους τοῦ Λιβάνου, κατὰ τὸν αὐτὸν ψαλμογράφον
Δαυὶδ, καὶ συσσείειν ἔρημον Κάδδης καὶ διατέμνειν
φλόγα πυρός.
Ἡμεῖς δὲ ἀλλὰ μηδέν τι ἕτερον ἔχοντες ἀντιπαρασχεῖν,
ἐν μέσῳ ἐκκλησίας τοῦτον ὑμνοῦμεν, καὶ ἐν αὐλῇ ἁγίᾳ αὐτὸν
20 προσκυνοῦμεν. προστιθέαμεν ταῖς σωματικαῖς αἰσθήσεσι
καὶ τὰς ψυχικὰς, καὶ δεκάχορδον ψαλτήριον γινόμεθα καὶ
τὰ ἐλέη τούτου ἀνακηρύσσομεν · ἃ καὶ εἰς γενεὰς γενεῶν
περιλαλεῖσθαι βουλόμενοι, καὶ τὸ τοιοῦτον αὐτοῦ δόγμα,

1. κονίσαλος]. Par. : κονίσσαλος.
4. τρισσάκις Par.] Gen. : τρισάκις.
5-6. οἶδε μόνον ἐχθρῶν ἀνόμων. Par. : οἶδεν ἐχθρῶν ἀνόμων μόνον. Dans Gen. ἀνόμων omis.
6. ἐκκόπτειν Par.] Gen. : ἐκτέμνειν.
8-9. Psalm. XL (XLI) 6.
8. ἀποθανοῦνται] Gen. : ἀποθανεῖται, plus conforme au texte sacré.
9. κάλυμμα] Par. : κάλυμα αὐτοῖς] omis dans Gen.
10. καταλείποντες Par.] Gen. : καταλιπόντες.
11. ἀτοπημάτων] Gen. αὐτοπημάτων οὕτως] omis dans Par.
12. ὅσα καὶ Gen.] Par. : ὅσα.
13. εἶδε Par.] Gen. : οἶδε.
14-17. Cf. Psalm XXVIII (XXIX) 5-7.
14. τὰς] omis dans Gen.
15. τοῦ Λιβάνου] Par. : λιβάνου.
22. τούτου ἀνακηρύσσομεν] Par. : τοῦ θεοῦ ἀνακηρύττομεν.
23. βουλόμενοι] Par. : βουλούμενοι.

τὸ θεοφιλὲς καὶ πανάγιον, ἀδιάπτωτον εἶναι μέχρι παντὸς
κἀντεῦθεν τυγχάνειν καὶ τὴν τοῦ βασιλέως αἴνεσιν
καὶ μεγαλωσύνην διαιωνίζουσαν, ἀφορίζομεν καὶ τῆς
τοῦ Χριστοῦ μερίδος χωρίζομεν τοὺς παρὰ τὸ τοιοῦτον θέσπι-
5 σμα τοῦ βασιλέως ἡμῶν πειραθησομένους ποιῆσαι, καὶ
ἢ μίαν κεραίαν ἢ συλλαβὴν μίαν καταλῦσαι τούτου ἢ
παραβῆναι ὁρμήσοντας, ὅθεν μετὰ θάνατον τοῦ ἀρχιε-
ρέως τινὸς τῶν ἐπισκοπῶν ἢ μητροπόλεων ὁ οἰκονόμος
τῶν ἐκκλησιαστικῶν πραγμάτων ἀνθέξεται, καὶ κατὰ
10 τοὺς κανόνας καὶ τὴν τοῦ βασιλέως ἡμῶν τοῦ ἁγίου ἀπό-
φασιν τὴν φυλακὴν τούτων περιποιήσεται καὶ συντήρησιν,
ὁ πράκτωρ δὲ πόδα τούτοις οὐκ ἐπιβαλεῖται, οὐδὲ τὰ
τῷ ἀρχιερεῖ παρευρεθέντα συλαγωγήσειεν οὐδὲ τοῖς δουλευ-
ταῖς αὐτοῦ ἢ συγγενέσι παρενοχλήσειεν, ἢ ὅλως διασεισμόν
15 τινα ἐπαγάγοι. ἢ μὴν γινώσκειν ὀφείλει ὡς δεσμῷ ἀλύ-
τῳ διὰ τοῦ παρόντος ἡμετέρου τομογραφήματος ὑποβάλ-
λεται καὶ τῆς χριστιανικῆς μερίδος ἐκτέμνεται καὶ
μετὰ τοῦ προδότου Ἰούδα
συγκατατάσσεται. ὃ δὴ τομογράφημα καὶ οἰκείαις ὑπο-
20 γραφαῖς ὑπεσημηνάμεθα μηνὶ σεπτεμβρίῳ ἐπινεμή-
σεως τρίτης ἔτους ,ϛψλη΄.

3. μεγαλωσύνην] Par. : μεγαλοσύνην καὶ τῆς] Par. : καὶ ἀπὸ τῆς.
4. Χρ.στοῦ] Par. : θεοῦ παρὰ Par.] Gen. : περὶ.
7. ὁρμήσοντας Par.] Gen. : ὁρμήσαντας.
8. τινὸς τῶν Par.] Gen. : τῶν τινος.
11. πιριποιήσεται Par]. Gen. : ποιήσεται.
12. ἐπιβαλεῖται Par.] Gen. : ἐμβαλεῖται. Cf. Nov. XV, Manuelis Comneni l. 31 (ed Zachariae).
14. ἢ]. Manque dans Par.]. Il faut lire probablement : τοῖς συγγενέσιν αὐτοῦ ἢ δουλευταῖς.
12-15. La syntaxe étrange de toute cette partie du τόμος dans nos deux mss. semble accuser des altérations remontant à une époque ancienne. Peut-être le texte primitif avait-il : ἐπιβαλεῖται · εἰ δὲ συλαγωγήσειεν. ἢ τοῖς δουλευταῖς — ἐπαγάγοι, ἢ μὴν κ. τ. λ. Les bizarreries grammaticales qu'on relève ici dans le texte manuscrit sont d'autant plus suspectes que Germain II s'est visiblement piqué, en rédigeant son bref, de suivre les bonnes traditions de l'ancien langage.
15. ἐπαγάγοι] mss. ἐπαγάγη ὀφείλει] Par. : ὡς φείλει.
19. συγκατατάσσεται] Gen : συντάσσεται.
21. ἐπινεμήσεως τρίτης] ΝΓ dans les deux mss.

Εἶχε καὶ ὑπογραφὴν τοῦ παναγιωτάτου οἰκουμενικοῦ
πατριάρχου τάδε παραδηλοῦσαν · « Γερμανὸς ἐλέῳ
Θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρ-
χης » · ἀλλὰ καὶ τῶν παρευρεθέντων ἁγιωτάτων ἀρχιεπισκο-
5 πων, οἵτινες καὶ αὐτοὶ τὸν τοιοῦτον τόμον ὑπεσημήναντο,
ἦγουν ὁ Ἡρακλείας, ὁ Νικαίας, ὁ Προύσης, ὁ Φιλαδελ-
φείας, ὁ Νικομηδείας, ὁ Κυζίκου, ὁ Λαρίσσης, ὁ Τραϊα-
νουπόλεως, ὁ Πισιδίας, ὁ Μαρωνείας, ὁ Χαλκηδόνος,
καὶ ἕτεροι πολλοί.
10 Τὰ παρόντα ἴσα, τοῦ τε προσκυνητοῦ χρυσοβούλλου καὶ
τοῦ τιμίου πατριαρχικοῦ τόμου, προκομισθέντα τῇ
ἡμῶν μετριότητι καὶ τοῖς πρωτοτύποις μεταβληθέντα,
καὶ εὑρεθέντα καταπάντα ἰσάζοντα, ὑπεγράφησαν παρ'
αὐτῆς καὶ παρὰ τῆς ὑπ' ἐμὲ ἁγιωτάτης συνόδου · ἅπερ
15 ἀπεστάλησαν καὶ εἰς ἅπασαν ἐνορίαν βεβαιώσεως χάριν.
Ἰωάννης ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος τῆς ἁγιωτάτης μητρο-
πόλεως Ἐφέσου καὶ ἔξαρχος πάσης Ἀσίας. / ὁ εὐτελὴς
ἐπίσκοπος Ὑπαίπων Μιχαήλ. / ὁ εὐτελὴς ἐπίσκοπος Τράλ-
λεων Ἰωάννης. / ὁ Μαγνησίας καὶ πρωτοσύγκελλος Μιχαήλ. /
20 ὁ Καλόης Θεόδωρος. / ὁ Ἀτραμυτίου Γεώργιος. / ὁ Πριή-
νης Ἰωάννης. / ὁ Κύμης Ἰωάννης. / ὁ Ἀνέας καὶ πρωτο-
σύγκελλος Ἀθανάσιος. / ὁ Πυργίου Νικόλαος. / ὁ Περι-
βόλων Θεόδωρος. / ὁ Λεβέδων Νικόλαος. / ὁ Θεοδοσιουπό-
λεως Γρηγόριος. / ὁ Αὐρηλιουπόλεως Γεώργιος. / ὁ Βαρέτων Νικό-
25 λαος. / ὁ Ἁγίας Γεώργιος. / ὁ
Ἀετονείας Γαβριήλ / ὁ Ἀρκαδιουπόλεως Ἰωάννης, / ὁ Ἐρυθρᾶς
Μιχαήλ / ὁ Ἀτάνδρων Θεοδόσιος / ὁ Θυρέων Θεοφύλακτος / ὁ Μελα-
νιτζίου καὶ Κορίνθου Μανουήλ.

1. Le texte du Parisinus ne va pas au-delà du millésime ,ϛψλη.
7. Λαρίσσης] Gen. λαρύσσης.
18. Τράλλεων] Gen. : τράλεων.
20. Πριήνης] Gen. : πρηΐνης.
22-25. Il n'est à ma connaissance aucune τάξις θρόνων qui indique les sièges de Périboles, d'Aétonie et d'Hagia.
25. Βαρέτων] Gen. : Βερέτων.

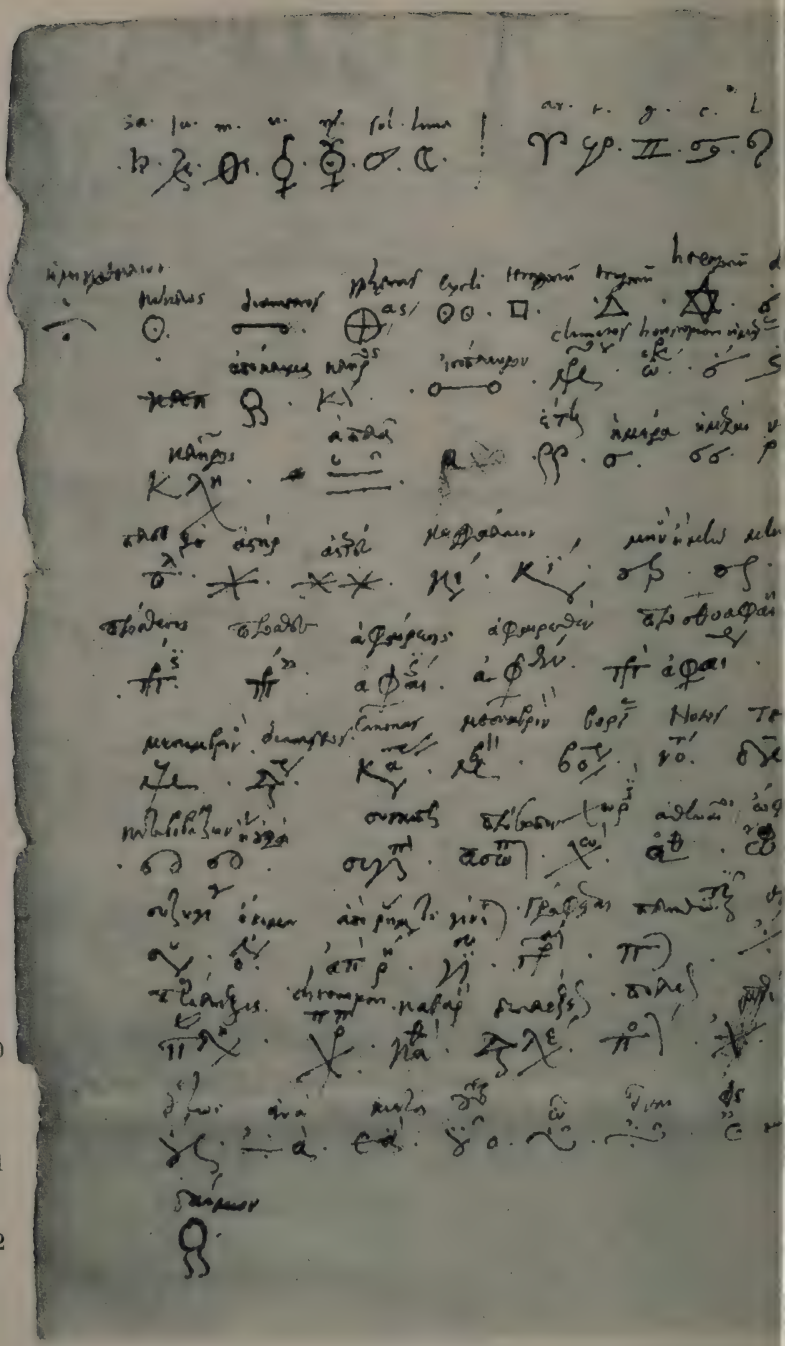

ABRÉVIATIO

COPIÉES PA

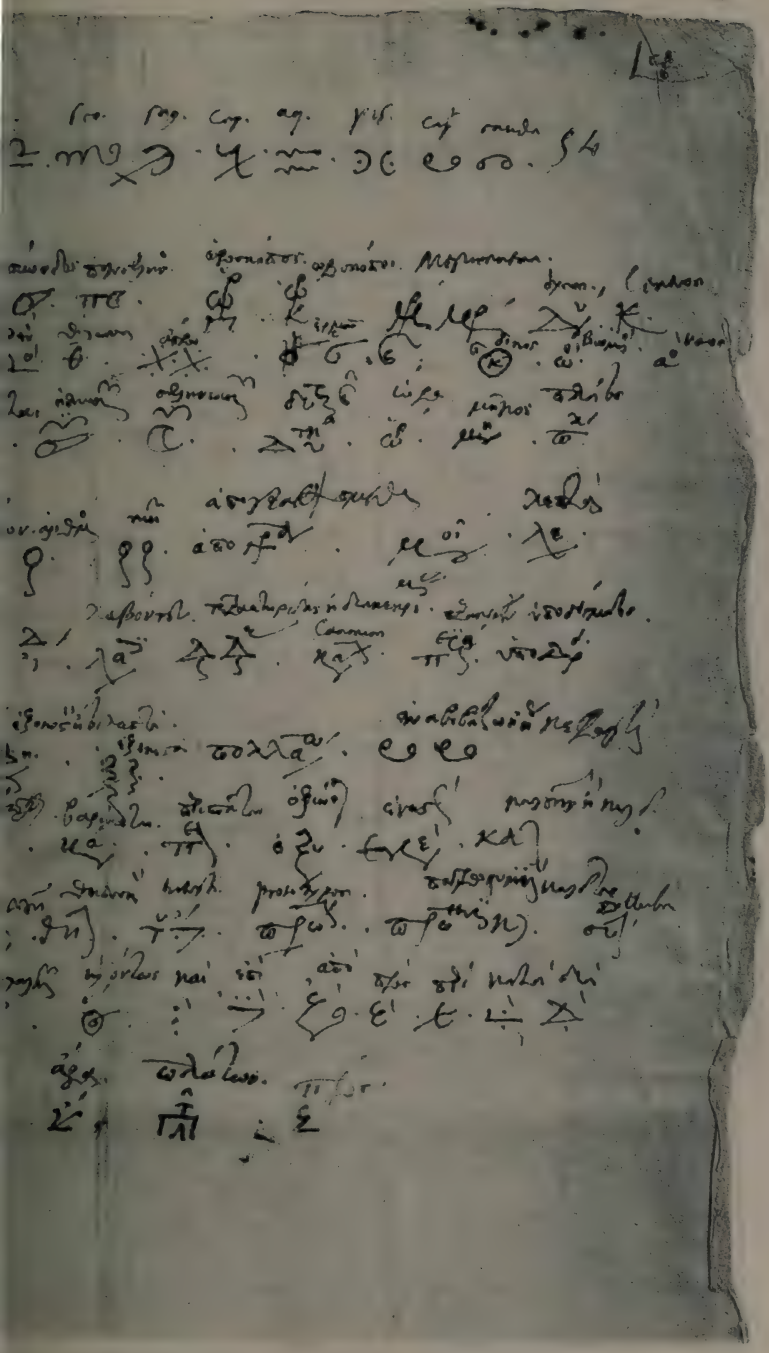

GRECQUES

POLITIEN

ABRÉVIATIONS GRECQUES

COPIÉES PAR ANGE POLITIEN

ET PUBLIÉES DANS LE *GLOSSAIRE GREC* DE DU CANGE

Du Cange, à la fin de son *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis* (1688) (1), a réuni, sous le titre de *Notæ sententiarum*, etc., plusieurs listes d'abréviations grecques, gravées en fac-similé et qui occupent les colonnes 3-22 de la seconde partie de son Glossaire. Après les *Notæ sententiarum*, empruntées à des éditions de saint Isidore de Séville et de saint Épiphane, suivent des listes d'abréviations, ou plutôt de signes et de notations astronomiques et alchimiques. Les abréviations alchimiques, Du Cange nous dit (p. 1) les avoir tirées des manuscrits 3068, 3178, 3184, 3185 et 3500 de la Bibliothèque du roi ; ces cotes du Catalogue de 1682 répondent aujourd'hui aux numéros 2326, 2327, 2275, 2329 et 2325 du fonds grec de la Bibliothèque nationale. M. Berthelot a étudié en détail tous ces manuscrits et a savamment commenté, aux pages 92-126 de l'introduction de sa *Collection des anciens alchimistes grecs* (1888), les listes de notations alchimiques contenues dans ces cinq recueils (2), auxquels il faut encore ajouter

(1) Voy. le *Glossaire grec de Du Cange;* lettres d'Anisson à Du Cange, publiées dans la *Revue des Études grecques* (1892), t. V, p. 212-249.

(2) Le recueil le plus complet de ces signes alchimiques est fourni par le ms. grec 2327 (*Regius* 3178), fol. 16 v°-18 v° ; M. Berthelot les a reproduits en fac-similé. Le manuscrit date de 1478. Une copie moderne de ces listes d'abréviations occupe les fol. 171-176 du ms. grec 2329 (*Regius* 3185). — La première collection de ces signes alchimiques se retrouve dans le ms. grec 2275 (*Regius* 3184), fol. 2 v°-3 v°, copié en 1465. Un exemplaire plus ancien (XIII° siècle), mais incomplet du début et sur lequel le précédent a peut-être

ajouter un sixième, le manuscrit grec 2419 (*olim* 1843), qui a été mis aussi à contribution par Du Cange et lui a fourni une dernière liste.

Les abréviations astronomiques, qui précèdent les notations alchimiques, sont la reproduction d'une liste copiée par Ange Politien et recueillie par Du Cange, qui la mentionne en ces termes (p. 2) : « Notæ in astronomorum scriptis,... ex scheda « Angeli Politiani manu descripta, hîc exhibere curavimus; in « qua non modo astronomica designantur, sed etiam alia vocabu- « lorum compendia, quæ Græci σημεῖα vocant. At cum scheda illa « literis minutioribus et pene fugientibus, ne dicam subinde ille- « gibilibus, exarata sit, veniam dabit eruditus lector, si alicubi « fortasse titubaverim, et ubi divinationi locus non fuit, lacunæ « relictæ sint, a doctoribus explendæ ».

Cette liste d'abréviations, de l'écriture fine et très reconnaissable d'Ange Politien, est copiée au recto d'une feuille de papier de format in-folio (292×215), dont elle n'occupe qu'un peu plus de la moitié. A l'angle droit supérieur de ce feuillet est un chiffre de la page du recueil dont elle a été détachée (1) : mais aucune note n'indique le ou les manuscrits dont Ange Politien a tiré ces abréviations. Tout à fait au bas du feuillet, Du Cange en a noté la provenance, qu'il avait reconnue : « ex Angelo Politiano ».

Ce feuillet unique est aujourd'hui conservé, parmi les papiers de Du Cange, à la Bibliothèque nationale (ms. français, 9467, fol. 54) et relié à la suite des copies, faites par le célèbre érudit, des listes d'abréviations publiées en appendice à son Glossaire grec. Voici le détail de ces listes du Glossaire, avec les références aux copies de Du Cange, qui occupent les fol. 45-52 du manuscrit français 9467 :

été copié, est en tête du ms. grec 2325 (*Regius* 3500), fol. 1-2 ; il commence au mot θάλασσα (Berthelot, p. 114, l. 3). Enfin un extrait sommaire fait au XVIe siècle de cette même collection occupe seize lignes du fol. 19 du ms. grec 2326 (*Regius* 3068).

(1) Ce feuillet provient d'un recueil de Miscellanées d'Ange Politien, analogue à celui qui est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (ms. grec 3069) et dont deux feuillets (249 et 250) sont égarés dans la Collection Dupuy (vol. 673, fol. 129-130) ; les dimensions des feuillets sont les mêmes, mais celui-ci n'a point été enlevé au ms. 3069.

Col. 5. *Notæ mathematicæ*. Σημεῖα τῶν ἑπτὰ πλανήτων. — Σημεῖα τῶν ιβ' ζωδίων. (*Ms. français* 9467, fol. 45.) — La première ligne des abréviations d'Ange Politien est tout entière reproduite dans ces listes, sauf les deux derniers signes que Du Cange a biffés dans sa copie.

Col. 6-7. *Notæ astronomicæ*. Σημεῖα τῶν ἑξῆς δηλουμένων. (*Ms.*, fol. 45-46.) — Ce sont les abréviations copiées par Ange Politien, et dont l'original est un peu plus loin dans le même volume, au fol. 54.

Col. 8. *Notæ iatricæ, quibus corporis membra aliquot significabant*... (*Ms.*, fol. 47.)

Col. 8. *Notæ iatricæ ponderum et mensurarum*. Σταθμῶν καὶ μέτρων ἰατρικῶν χαρακτῆρες. (*Ms.*, fol. 47 v°.) — Tirées du ms. grec 2327 (*Regius* 3178), fol. 292.

Col. 8-12. *Notæ chymicæ*. Ἑρμηνείαι τῶν σημείων τῆς ἱερᾶς τέχνης καὶ χρυσοῦλου βίβλου. (*Ms.*, fol. 52, 48 et 51 *bis*.) — Tirées du même ms. grec 2327 (*Regius* 3178), fol. 16-17; publiées par M. Berthelot dans les *Annales de chimie et de physique*, 6e série, t. IV (1885), p. 390-399, et reproduites dans la *Collection des anciens alchimistes grecs* (Paris, 1888, in-4°), introduction, p. 112-116, avec fac-similé zincogravé du manuscrit.

Col. 12-16. *Reliqua sequuntur in alio Cod. Reg.* (*Ms.*, fol. 49-51.) — Tirées du *même* ms. grec 2327 (*Regius* 3178), fol. 17-18. (Berthelot, *op. cit.*, p. 116-121.)

Col. 16. *Ex Cod. Reg. 1337* [l. 3327], *fol. 217*. (*Ms.*, fol. 51 v°.) — Tirées du ms. grec 2830 (*Regius* 3327), fol. 217.

Col. 17-18. *Notæ chymicæ, ex Oswaldi Crollii libro de signaturis*. — Tirées de la *Basilica chymica*... d'Oswald Crol, plusieurs fois éditée à Francfort, Leipzig et Genève, de 1609 à 1658, in-8°, et traduite en français (Lyon, 1624).

Col. 19-22. *Notæ aliæ ex Codice Regio 1843*. (Manquent dans le *ms.*) — Tirées du ms. grec 2419 (*Regius* 1843), fol. 154. Les planches de Du Cange ont été interverties; il faut, pour suivre l'ordre du ms. original, lire les colonnes 19, 21, 22 et 20 (1).

(1) Sur les difficultés que présenta l'impression de ces listes d'abréviations voy. l'article cité plus haut de la *Revue des Études grecques* (1892), t. V, p. 239 et 243.

La reproduction en phototypie de la liste d'abréviations copiées par Ange Politien permettra de rectifier les formes des signes, dont plusieurs ont été dénaturés par le graveur des planches du Glossaire grec (1). Elle est accompagnée d'une transcription, imprimée ligne pour ligne, et à laquelle sont jointes les variantes du texte imprimé par Du Cange.

H. Omont.

(1) Du Cange employa pour reproduire ces signes le graveur P.-F. Giffart, qui devait exécuter plus tard les planches de la *Palæographia græca* de Montfaucon. Voy. *ibid.*, p. 239, note 1.

TRANSCRIPTION DES ABRÉVIATIONS

Le chiffre gras désigne chaque ligne du fac-simile.

1.

1. *Saturnus,*
2. *Jupiter,*
3. *Mars,*
4. *Venus,*
5. *Mercurius,*
6. *Sol,*
7. *Luna,*
8. *Aries,*
9. *Taurus,*
10. *Gemini,*
11. *Cancer,*
12. *Leo,*
13. *Virgo,*
14. *Libra,*
15. *Scorpius,*
16. *Sagittarius,*
17. *Capricornus,*
18. *Aquarius,*
19. *Pisces,*
20. *Caput,*
21. *Cauda.*

2.

1. Ἡμικύκλιον,
2. Κύκλος,
3. *Diametros,*
4. *Sphæras,*
5. *Cycli,*
6. *Te[t]ragonum,*
7. *Trigonum,*
8. *Hexagonum,*
9. *Diametros,*
10. Σύνοδος,
11. Πανσέληνος,
12. Ὡροσκόπος,
13. Ὡροσκόποι,
14. *Mesuranema,*
15. *Dynon,*
16. *Centron.*

3.

1. Ἀπόκαυμα,
2. Κλῆρος,
3. Ἰσόπλευρον,
4. *Climatos,*
5. *Horoscopion,*
6. Ἡμέρας,
7. Νυκτ[ό]ς,
8. Οὐρανός,
9. Θάλασσα,
10. Ἄστρα,
11. Ἑρμηνεύς,
12. Οἶκος,
13. Βωμός,
14. Ναός.

4.

1. Κλῆρος,
2. Ἁπλᾶ,
3. Ἔτη,

4. Ἡμέρα,
5. Ἡμέραι,
6. Νύκτα,
7. Νύκται,
8. Ἡλιακῶν,
9. Σεληνιακῶν,
10. Δυτικῶν,
11. Ὥρα,
12. Μῆκος,
13. Πλάτος.

5.

1. Πλευρά,
2. Ἀστήρ,
3. Ἀστέρες,
4. Κεφάλαιον,
5. Μηνός, ἢ Μήν,
6. Μήν,
7. Σελίδων,
8. Ἀριθμός,
9. *Numeri,*
10. Ἀπογραψόμεθα,
11. [Μοῖρα],
12. Λεπτά.

6.

1. Πρόσθεσις,
2. Προσθέσ[εις],
3. Ἀφαίρεσις,
4. Ἀφαιρεθέν,
5. Πρὸς τὸ ἀφαιρεθέν,
6. Μέση,
7. [Ἴδιον],
8. Λαβόντες,
9. Τετραετηρίδας, ἢ Διακεκριμένας,
10. *Canonion,*
11. Παρακ[ε]ιμένου,
12. Ὑποδείγματος.

7.

1. Μεσημβρινός,
2. *Diamestos,*
3. *Canonas,*
4. Μεσημβρινόν,
5. Βορέας,
6. *Notos,*
7. *Tetramoiros.*
8. Ἑξηκοστόν, ἤτοι Λεπτά,
9. Ἑξηκοστά,
10. [Πολλαχῶς],
11. Ἀναβιβάζων, ἤτοι Κεφαλή.

8.

1. Καταβιβάζων, ἤτοι Οὐρά,
2. Συγκοπή,
3. Διάσωσον,
4. Χωρίς,
5. Ἀθηναῖοι,
6. Ὤφειλεν,
7. *Diphtongos,*
8. Βαρύνεται,
9. Περισπᾶται,
10. Ὀξύνεται,
11. Ἐνεστώς,
12. Καλουμένην, ἢ Καλεῖ.

9.

1. Συζυγία,
2. Ὄνομα,
3. Ἀπὸ ῥήματι,
4. Γίνεται,
5. Γράφεται,
6. Πληθυντικῶς,
7. *Est,*
8. Φίλοῦν,
9. Θηλυκόν,
10. *Tutesti,*
11. *Prototypon,*
12. Πατρωνυμικόν,
13. Καλεῖται,
14. *Syllaba.*

10.

1. Παράληξις,
2. *Chronicon,*
3. Καθαρόν,
4. Διαλέξεως,
5. Πόλεως,
6. Ὀφθαλμῶν,
7. Ὄντως,
8. Καὶ,
9. Ἐπί,
10. Ἀπό,
11. Πρός,
12. Περί,
13. Κατά,
14. Διά.

11.

1. Οὕτως,
2. Ἀνά,
3. Μετά,
4. Οὗτος,
5. Ὦ,
6. Εἶναι,
7. Εἰς,
8. Ἄρα,
9. Πλάτων,
10. Πρός.

12.

1. Δαίμων.

Variantes du texte imprimé par Du Cange.

Ligne 1. On trouvera tous ces signes, sauf les deux derniers (20 et 21), reproduits dans un ordre un peu différent, et avec des variantes, à la col. 5 des *Notarum characteres* de Du Cange, sous le titre de : *Notæ mathematicæ*. Σημεῖα τῶν ἑπτὰ Πλανήτων et Σημεῖα τῶν ιϐ' Ζωδίων.

Ligne 2. *Variantes de l'édition de Du Cange*, col. 6-7 : 3. Διάμετρον. — 4. Σφαῖρα. — 8. Διτρίγωνον. — 9. Διάμετρον. — 11. Πανσελήνη. — 14. Après Μεσουράνημα Du Cange ajoute : Ἀντιμεσουράνημα.

Ligne 3. 1. Ἀπόκεντρον. — 4. Omis; le texte ne correspond plus à la gravure. — 5. Ὡροσκόπος. — 6. Ἡμέραι. — 7. Νύκτες, et Du Cange ajoute : Ἰσημερία, Μεσονύκτιον. — 9. ...θία. — 11 Ἑρμῆς. — 12. Δίσκος.

Ligne 4. 4-5 omis (cf. l. 3, 4). — 6. Νύξ. — 7. Νύκτες. — 8. Ἡλιακαί. — 9. Σεληνιακαί. — 10. Δυτικαί. — 12. Μήν. — 13. Πλ...

Ligne 5. 1. Πλ... — 5. Μὴν ἢ μήν. — 6. Omis. — 7. Σελίδιον.

Ligne 6. 7. Omis. — 9. Τετραετηρίδες, — 10. ἢ διακεκριμένη, au lieu de *Canonion*, — 11. Περι...., — 12. Ὑποδείγματα.

Ligne 7. 1. Μεσημϐρινόν. — 2. Ὀ...στός. — 3. Κανόνες. — 7. Τρα...μονοῦ. — 8. Omis. — 9. Ἐξηκοστάς. — 10..... — 11. Omis ἤτοι κεφαλή.

Ligne 8. 1. Du Cange ajoute : Πόδες. — 3. Διασωστής. — 6. Ὠφείλειν. — 7. Δ..... — 8. Βαρύς. — 9. Περιστ..... — 11. Ἐνεστός. — 12.....

Ligne 9. 3. Ἀπόρημα. — 6. Πληθύνεται. — 8. Φιαλή. — 9. Θη... νη. 10. Omis. — 13. Καρ..... — 14..... — Suivent neuf abréviations qui se retrouvent plus loin, lignes 10 et 11.

Ligne 10. 1. Παράδειξις, et Du Cange ajoute : Χρόνος. — 2. Χρονο...., — 3. Καθαρός. — 4..... — 5. Πόλις. — 6. Ὀφθαλμός. — 7. Après Ὄντως suivent, en un ordre différent, des abréviations dont quelques-unes ont été insérées plus haut par Du Cange (cf. à la fin de la ligne 9).

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ABRÉVIATIONS

Le chiffre romain désigne la ligne
et le chiffre arabe le numéro d'ordre de l'abréviation dans chaque ligne.

Ἀθηναῖοι, VIII, 5.
Αἰγόκερος, I, 17.
Ἀνά, XI, 2.
Ἀναβιβάζων, VII. 11.
Ἁπλᾶ, IV, 2.
Ἀπό, X, 10.
Ἀπογραψόμεθα, V, 10.
Ἀπόκαυμα, III, 1.
Ἀπὸ ῥήματι, IX, 3.
Ἄρα, XI, 8.
Ἄρης, I, 3.
Ἀριθμοί, V, 9.
Ἀριθμός, V, 8.
Ἀστέρες, V, 3.
Ἀστήρ, V, 2.
Ἄστρα, III, 10.
Ἀφαιρεθέν, VI, 4.
Ἀφαιρεθέν (Πρὸς τὸ), VI, 5.
Ἀφαίρεσις, VI, 3.
Ἀφροδίτη, I, 4.
Βαρύνεται, VIII, 8.
Βορέας, VII, 5.
Βωμός, III, 13.
Γίνεται, IX, 4.
Γράφεται, IX, 5.
Δαίμων, XII, 1.
Διά, X, 14.
Διακεκριμένας, VI, 9.
Διαλέξεως, X, 4.
Διάμεστος, VII, 2.
Διάμετρος, II, 3 et 9.
Διάσωσον, VIII, 3.
Δίδυμοι, I, 10.
Δίφθογγος, VIII, 7.
Δύνων, II, 15.
Δυτικῶν, IV, 10.
Εἶναι, XI, 6.
Εἰς, XI, 7.
Ἐνεστώς, VIII, 11.
Ἑξάγωνον, II, 8.
Ἑξηκοστά, VII, 9.
Ἑξηκοστόν, VII, 8.
Ἐπί, X, 9.
Ἑρμῆς, III, 11.
Ἑρμηνεύς, I, 5.
Ἐστί, IX, 7.
Ἔτη, IV, 3.
Ζεύς, I, 2.
Ζύγος, I, 14.
Ἡλιακῶν, IV, 8.
Ἥλιος, I, 6.
Ἡμέρα, IV, 4.
Ἡμέραι, IV, 5.
Ἡμέρας, III, 6.
Ἡμικύκλιον, II, 1.
Θάλασσα, III, 9.
Θηλυκόν, IX, 9.
Ἴδιον, VI, 7.
Ἰσόπλευρον, III, 3.
Ἰχθύες, I, 19.
Καθαρόν, X, 3.
Καί, X, 8.
Καλεῖ, VIII, 12.
Καλεῖται, IX, 13.
Καλουμηνην, VIII, 12.
Κανόνας, VII, 3.
Κανόνιον, VI, 10.
Καρκῖνος, I, 11.
Κατά, X, 13.
Καταβιβάζων, VIII, 1.
Κέντρον, II, 16.
Κεφάλαιον, V, 4.
Κεφαλή, I, 20; VII, 11.
Κλῆρος, III, 2; VI, 1.
Κλίματος, III, 4.
Κριός, I, 8.
Κύκλοι, II, 5.
Κύκλος, II, 2.
Λάβοντες, VI, 8.
Λεπτά, V, 12; VII, 8.
Λέων, I, 12.
Μέση, VI, 6.
Μεσημβρινόν, VII, 4.
Μεσημβρινός, VII, 1.
Μεσουράνημα, II, 14.
Μετά, XI, 3.

Μῆκος, IV, 12.
Μήν, V, 6.
Μήν, ἢ Μηνός, V, 5.
Μοῖρα, V, 11.
Ναός, III, 14.
Νότος, VII, 6.
Νύκτα, IV, 6.
Νύκτες, IV, 7 .
Νυκτός, III, 7.
Οἶκος, III, 12.
Ὄνομα, IX, 2.
Ὄντως, X, 7.
Ὀξύνεται, VIII, 10.
Οὐρά, I, 21; VIII, 1.
Οὐρανός, III, 8.
Οὗτος, XI, 4.
Οὕτως, XI, 1.
Ὀφθαλμῶν, X, 6,
Πανσέληνος, II, 11.
Παρακειμένου, VI, 11.
Παράληξις, X, 1.
Παρθένος, I, 13.
Πατρωνυμικόν, IX, 12.
Περί, X, 12.
Περισπᾶται, VIII, 9.
Πλάτος, IV, 13.
Πλάτων, XI, 9.
Πλευρά, V, 1.
Πληθυντικῶς, IX, 6.
Πόλεως, X, 5.
Πολλαχῶς, VII, 10.
Πρός, X, 11; XI, 10.
Πρὸς τὸ ἀφαιρεθέν, VI, 5.
Προσθέσεις, VI, 2.
Πρόσθεσις, VI, 1.
Πρωτότυπον, IX, 11.
Σελήνη, I, 7.
Σεληνιακῶν, IV, 9.
Σελίδων, V, 7.
Σκόρπιος, I, 15.
Συγκοπή, VIII, 2.
Συζυγία, IX, 1.
Συλλαβή, IX, 14.
Σύνοδος, II, 10.
Σφαίρας, II, 4.
Ταῦρος, I, 9.
Τετράγωνον, II, 6.
Τετραετηρίδας, VI, 9.
Τετράμοιρος, VII, 7.
Τοξότης, I, 16.
Τουτέστι, IX, 10.
Τρίγωνον, II, 7.
Ὑδροχόος, I, 18.
Ὑποδείγματος, VI, 12.
Φιλοῦν, IX, 8.
Χρονικόν, X, 2.
Χρόνος, I, 1.
Χωρίς, VIII, 4.
Ὦ, XI, 5.
Ὥρα, IV, 11.
Ὡροσκόπιον, III, 5.
Ὡροσκόποι, II, 13.
Ὡροσκόπος, II, 12.
Ὤφειλεν, VIII, 6.

CORRESPONDANCE GRECQUE

Ainsi que je le prévoyais dans ma lettre du 25 octobre 1893, le vote du 27 octobre a ramené M. Tricoupis au pouvoir. Le nouveau ministère se compose de MM. Tricoupis, président du conseil et ministre des finances; Bouphidis, ministre de l'intérieur; Bouboulis, ministre de la marine; Tzamados, ministre de la guerre; Stéphanos, ministre de la justice et, par intérim, des affaires étrangères; Calliphronas, ministre de l'instruction publique et des cultes. Trois membres du nouveau cabinet obtiennent pour la première fois un portefeuille : ce sont MM. Bouphidis, Stéphanos et Calliphronas.

Sous son dernier ministère, M. Tricoupis avait fait voter un projet de loi décidant le recouvrement en or de certaines taxes, dont le rendement devait être affecté à gager l'emprunt négocié à Londres. L'emprunt n'ayant pas été conclu, ces taxes ont été employées à gager le *funding* émis par le ministère Sotiropoulo (l'emprunt Hambro). M. Tricoupis revenu aux affaires s'empressa d'adresser aux agents du trésor une circulaire abolissant les taxes en or. Cette mesure fut l'avant-courrière de l'annulation du *funding*. Quelques jours après, en effet, la Chambre, où M. Tricoupis a conservé une majorité fidèle, donnait sa sanction aux deux mesures : l'abolition des taxes en or et l'annulation du *funding*. Pour justifier ces décisions M. Tricoupis s'efforça d'établir que le ministère Sotiropoulo était entré en fonctions par dérogation aux doctrines du régime parlementaire, et que le *funding*, mesure désastreuse et illégale, avait compromis la situation financière. C'est dans cette séance, qui eut lieu le 11/23 novembre, que M. Tricoupis a déclaré officiellement la suspension des paiements de la Grèce par ces mots : « Malheureusement... nous avons fait faillite. » Ce mot de faillite a retenti dans la salle du Parlement grec sans soulever comme naguère les protestations indignées des représentants du pays. C'est que M. Tricoupis n'a fait qu'énoncer ce qui était un fait accompli depuis le jour où le coupon de juin n'a pu être payé : le *funding*, de même que tout autre « arrangement », n'était qu'une forme de la faillite. Peu de jours après, M. Tricoupis présentait à la Chambre sous forme de projet de loi un règlement provisoire du service de la dette. Cet arrangement remonte jusqu'au mois de juin de l'année passée, c'est-à-dire à partir du jour où l'État a cessé de faire face à ses engagements. Il est formulé ainsi qu'il suit. Le gouvernement est autorisé à entrer en négociations avec les porteurs d'obligations des emprunts en or de 1881, 1884, 1887 et 1890 et des consolidés de 1889 pour le règlement du service relatif aux intérêts, à l'amortissement et aux garanties à accorder en fait de taxes, impôts, monopoles et tous

autres droits. Il sera versé 30 0/0 en or aux porteurs d'obligations sur les coupons à mesure qu'ils arriveront à échéance. Exception est faite pour les coupons de ces mêmes emprunts payables le 3/15 décembre et le 20 décembre 1893 (1er janvier 1894), qui seront provisoirement payés à raison de 50 0/0 en billets de banque. Seront aussi provisoirement remboursés à raison de 50 0/0 en billets de banque les coupons échus le 3/15 juin, le 19/31 juillet et le 19 octobre (1er novembre) en tant qu'ils n'ont pas été échangés contre de nouveaux titres à intérêts. Le service d'amortissement de ces emprunts est supprimé. Les impôts, taxes et monopoles donnés en garanties devront être versés au trésor à partir du 19/1er octobre 1893. Le paiement des 30 0/0 en or se fera dans les villes indiquées par les conventions et dans les établissements de crédit qui seront, chaque fois, désignés par le gouvernement.

Ce règlement du service de la dette est énoncé dans une loi portant la signature de tous les ministres et la date du 1er décembre 1893; elle a été votée par la Chambre et sanctionnée par le roi. Tel est le triste dénouement du long calvaire financier gravi par la Grèce depuis quinze ans. Cette catastrophe n'a été amenée ni par une guerre ni par des travaux publics exagérés, elle vient de ce que nous sommes montés sur un pied disproportionné à nos ressources et à notre situation dans le monde. La Grèce a fait comme des prodigues qui vivent au-dessus de leurs moyens en s'endettant; elle a créé des places, des services publics non point pour satisfaire des besoins pressants de l'État, mais pour contenter des convoitises particulières, pour répondre à des nécessités électorales. Sans nier la responsabilité qui incombe à certains hommes politiques, c'est notre société, c'est la nation tout entière qui porte la faute de la situation où elle s'est trouvée acculée; elle en porte aussi la peine, car l'accroissement de notre budget depuis quinze ans — de 40 à 90 millions de drachmes — se traduit par un accroissement de charges pour le peuple entier.

Pour compléter ce que je vous disais plus haut sur le règlement du service de la dette, je note que par certaines dispositions la dette intérieure est favorisée au détriment de la dette extérieure. Cette mesure a provoqué des observations plus ou moins mitigées des ministres de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Toutefois, on pense ici que, malgré le mécontentement des *bondholders* étrangers et notamment des Allemands, nos embarras intérieurs ne seront point aggravés par des complications extérieures. Et ils ne sont pas peu de chose nos embarras intérieurs, quand on songe que nos établissements de crédit, nos institutions philanthropiques et d'instruction publique, nos caisses de prévoyance, l'épargne nationale sont cruellement atteints par la faillite.

Une autre conséquence de la défectuosité de nos institutions politiques, c'est aussi le mauvais état de la sécurité publique. Vous n'avez pas oublié que M. Tricoupis a essayé d'y porter remède par l'institution de la police militaire, que le ministère Sotiropoulo n'avait pas appliqué cette loi et qu'il comptait en demander l'annulation à la Chambre. Cette loi vient d'être mise en vigueur par M. le président du conseil. La vérité m'oblige de dire que de tous les points de la Grèce sont venus les meilleurs renseignements sur le fonctionnement de cette institution, à laquelle sont employés pour le moment plus de trois cents officiers d'infanterie, dont le nombre doit encore augmenter de plus du double de ce chiffre. Mais, tout en reconnaissant le succès de cette nouvelle police, on ne peut pas ne point faire la réflexion

qu'elle est la preuve de l'impuissance de nos institutions politiques à garantir la sécurité publique par une police civile, telle qu'elle existe dans tous les pays à institutions libérales. Et puis l'emploi d'un aussi grand nombre d'officiers de la ligne dans des places tout à fait en dehors de leur destination suffirait à démontrer l'état anormal de notre armée, pour laquelle pourtant a été contractée, sous ce règne, la plus grande partie de la dette de 650 millions. Notons, à ce propos, qu'il n'est point exact comme on l'a souvent dit et répété, que M. Tricoupis ait contracté la plus grande partie de cette dette. C'est le contraire qui est vrai, M. Tricoupis n'ayant conclu des emprunts que pour la somme de 145 millions. Le reste des emprunts où figure son nom sont des conversions, qui ont allégé de plusieurs millions le service de la dette.

Le canal de Corinthe a été livré à la navigation depuis la fin du mois de novembre. Le premier bateau à vapeur de commerce qui l'a traversé appartient à la compagnie Mac-Doual du Pirée : il a payé un peu plus de 300 drachmes de droit de passage. On reproche à la Société d'exiger des droits de passage trop élevés, et on assure que les conditions de navigabilité du canal en rendent la traversée difficile surtout aux navires de fort tonnage. Mais tous les travaux ne sont pas encore terminés, et probablement aussi on arrivera à baisser le prix de transit. Le fait est que, pour le moment, le canal est peu fréquenté. Cependant il n'est point douteux qu'en s'adaptant mieux aux besoins de la marine de commerce, ce canal ne vienne à rendre des services importants à la navigation entre l'Adriatique et les mers du Levant.

Une autre institution récemment créée en Grèce est destinée aussi à rendre d'importants services à la navigation de la Méditerranée. Depuis bientôt quatre ans, M. Éginitis, jeune astronome bien connu dans le monde scientifique par quelques travaux remarquables à l'observatoire de Paris, occupe le poste de directeur de l'observatoire d'Athènes. M. Éginitis a installé dans l'établissement scientifique qu'il dirige un observatoire météorologique avec tous les instruments nécessaires et une série complète d'instruments enregistreurs de Richard. Il a aussi installé un réseau complet de vingt-deux stations météorologiques de deuxième ordre dans toutes les provinces et dans plusieurs îles de la Grèce. Chacune de ces stations est dirigée par un ingénieur en chef, dont la plupart sont sortis de l'École des ponts et chaussées de Paris. Des observations qui se font avec beaucoup de précision et de succès sont envoyées deux fois par jour télégraphiquement à l'observatoire d'Athènes ; celui-ci, centralisant ces observations, ainsi que celles envoyées tous les jours par une soixantaine de stations de l'Europe, de l'Asie-Mineure et de l'Afrique, publie tous les jours, par les journaux d'Athènes, un bulletin météorologique, qui donne une revue générale de l'état de l'atmosphère de l'Europe et spécialement de la Méditerranée. L'observatoire d'Athènes n'est pas seulement météorologique ; il est surtout astronomique. Malheureusement le manque d'instruments a forcé jusqu'ici M. Éginitis de s'occuper presque exclusivement de météorologie. La pureté du ciel de l'Attique aurait pourtant permis à notre jeune savant de rendre de grands services à l'astronomie. Ce qu'il lui faudrait, c'est un bon télescope équatorial. Le trésor de l'État n'étant pas en mesure d'en supporter la dépense, nous espérons que les Mécènes grecs et les amateurs riches de tous les pays y suppléeront.

X.

Athènes, 2 février 1894.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

11 janvier 1894. — Présidence de M. Collignon.

Le Président communique un appel du Syllogue grec de Candie relativement au transfert et à la conservation de l'inscription de Gortyne.

Membres nouveaux : MM. Ad. Blanchet, L. Bodin, F. Maury.

M. P. Tannery lit une note sur le fragment de Thrène contenu dans le *Ménon*.

M. Th. Reinach donne lecture d'un travail sur la date de Phidon d'Argos.

1er février 1894. — Présidence de M. Collignon.

Le Président adresse quelques paroles de bienvenue à miss Eugénie Sellers, helléniste et archéologue, qui assiste à la séance. Il annonce la mort de M. l'abbé Eugène Bernard, qui faisait partie de l'Association depuis 1871, et celle de M. Waddington, membre de l'Institut, ancien sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, ancien ambassadeur de France à Londres. Il rappelle brièvement les travaux de l'illustre épigraphiste et numismatiste, l'heureuse influence qu'il a exercée, durant son ministère, sur notre enseignement supérieur, la part considérable qu'il a prise, en 1867, à la fondation de l'Association, les vives sympathies qu'il s'était acquises en Grèce par son attitude au Congrès de Berlin, et se fait l'interprète des sentiments de tous en exprimant les regrets unanimes que cause cette perte.

M. Ad. Blanchet, élu membre ordinaire, adresse par lettre ses remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. P. Bordeaux, de Ridder, Welter.

M. Pottier lit un travail relatif à un détail, encore inexpliqué, des peintures de vases du Dipylon. MM. Th. et S. Reinach présentent à ce sujet quelques observations.

M. Foucart propose deux corrections au texte de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote (§ 49).

MM. Weil et Th. Reinach résument la communication qu'ils ont faite à l'Académie des inscriptions sur les morceaux poétiques, dont quelques-uns accompagnés de notation musicale, découverts à Delphes par l'École française d'Athènes. M. Foucart fait remarquer à ce propos que la mention des Gaulois ne serait pas, à elle toute seule, un indice suffisant pour fixer la date de l'un des morceaux immédiatement après 278 av. J.-C.

1er mars 1894. — Présidence de M. Collignon.

Le Président annonce la mort de M. Robiou, ancien professeur à la Faculté

des lettres de Rennes, et celle de M. Rodocanachis, de Marseille, qui faisait partie de l'Association depuis 1867.

Membres nouveaux : MM. G. Streit et J. Vianey. M. Schlumberger, membre ordinaire de l'Association, devient membre donateur.

M. Maurice Croiset commence la lecture d'un travail sur Eschyle imitateur d'Homère, dans la trilogie composée des *Myrmidons*, des *Néréides* et des *Phrygiens*. M. Weil présente à ce sujet quelques observations, auxquelles M. Croiset répond. D'autres remarques sont faites par MM. Th. Reinach, Pottier, P. Girard.

M. Tannery lit une note sur quelques fragments orphiques dont l'authenticité est contestée.

Le Secrétaire,
P. Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à mars 1894.

CHRISTIDIS. — Ἀρχαία ἑλληνικὴ γυναικειολογία, Constantinople, 1894.
CLERC. — **De rebus Thyatirenorum commentatio epigraphica,** Paris, 1894.
— **Les Métèques athéniens,** Paris, 1893.
A. CROISET et PETITJEAN. — **Grammaire grecque,** Paris, 1892.
— **Abrégé de grammaire grecque,** Paris, 1893.
— **Premières leçons de grammaire grecque,** Paris, 1891.
A. LECONTE. — **Trad. des quatre discours d'Andocide** (*Ann. de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1893).
MUSÉE DE CONSTANTINOPLE. — **Catalogue des monuments funéraires et des sculptures en marbre,** par André Joubin, Constantinople, 1893.
Catalogue des monnaies turcomanes.
PETITJEAN. — **Xénophon, extr. de la** *Cyropédie* (trad. et texte), Paris, 1891
— **Xénophon, extr. de la** *Cyropédie* (texte), 3e éd., Paris, 1892.
PETITJEAN et GLACHANT. — **Exercices d'application sur les premières leçons de grammaire grecque,** Paris, 1892.
RADET. — **Les villes de Pisidie** (Extr. de la *Rev. arch.*, 1893).
TH. REINACH. — **Juifs et grecs devant un empereur romain** (Extr. de la *Revue des Études juives*, 1894).
J. SCHMIDTT. — **Déclaration au public,** Corfou, 1893.
Georges STREIT. — **L'affaire Zappa,** Paris, 1894.
P. TANNERY. — **Un fragment des** *Métriques* **de Héron.**
— **Sur un point de la** *Méthode* **d'Aristote.**
— **Sur la composition de la** *Physique* **d'Aristote** (Extr. de la *Zeitschrift für Mathematik und Physik*, et de l'*Archiv für Gesch. der Philosophie*).
Ἔλθεσις τῶν κατὰ τὰ σχολικὰ ἔτη 1890-91, 1891-92, 1892-93 πεπραγμένων ἐν τοῖς ὀρθοδόξοις δημοσίοις σχολείοις Χίου, Chios, 1893.
Périodiques divers.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 17, rue Bonaparte, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX *exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *ARATI Phaenomena.* Recensuit... *Ern. MAASS.* Berlin, Weidmann, 1893. In-8°, XXXVI-100 p. 1 planche.

Cette édition représente un labeur de dix années, dont le volume d'*Aratea* du même auteur (*Revue,* V, 138) nous avait déjà apporté le brillant témoignage. La source principale pour la constitution du texte est le Marcianus (476, M), manuscrit de la fin du XIIe siècle, écrit de la main du diacre Nicétas et qui a fait partie de la bibliothèque de Bessarion. Le Vaticanus (1307, V) n'en est qu'une mauvaise copie. Les précieuses scolies de M supposent un texte identique à celui du ms. ; il remonte donc à une édition critique et commentée, œuvre d'un véritable savant : d'après Maass, il s'agirait de Théon de Smyrne, célèbre mathématicien du IVe siècle, qui avait, en effet, exécuté un travail de ce genre, comme l'atteste une lettre conservée par le Marcianus. L'édition de Théon était accompagnée de signes critiques (mentionnés par les scolies de M et un fragment de Laurentianus 87, 10) parmi lesquels figure le signe appelé ἀμφί dont Maass ne sait que faire : ne serait-ce pas tout simplement σαμπῖ ? — Théon (?) voulait défendre Aratus contre les critiques d'Hipparque ; à cet effet, il recourait à des interprétations forcées, ou même à des corrections arbitraires empruntées aux anciens commentateurs et notamment à Attale ; heureusement Théon nous a transmis en général les leçons qu'il rejette ; en outre, les marges et interlignes de M font connaître des variantes d'une autre recension, due à un mythologue trop subtil. Les autres mss. sont d'un faible secours ; plusieurs dérivent d'un archétype sottement interpolé

par Planude ; parmi les vingt-cinq autres, les meilleurs (Parisini A et C) se rattachent à la même source que M. Aux mss. proprement dits, il faut ajouter les anciennes traductions ou paraphrases latines, surtout celle de Cicéron, les commentaires d'Hipparque et d'Attale.

A l'aide de ces matériaux, M. M. a constitué un texte qui paraît satisfaire à toutes les exigences de la critique et qu'accompagnent un copieux *apparatus criticus*, l'indication des sources et imitations du poète, et deux excellents index. M. Maass est un éditeur conservateur ; il ne condamne qu'un seul vers (137) et répudie les nombreuses lacunes statuées par Buttmann. Par endroits cependant on le voudrait encore plus réservé. Ainsi au v. 242 la correction οὐράων (ms. οὐραίων) ἰόντων donne un solécisme intolérable, quoi qu'en dise l'éditeur ; le sens de « queue de poisson » pour οὐραῖον me paraît suffisamment attesté par Sophocle, fr. 695 Nauck.

H. Grübler.

2. *Julius BELOCH. Griechische Geschichte.* 1ter Band. Strasbourg, Trübner, 1893. In-8°, XII-637 p.

Le principal mérite de ce volume, bien composé et bien écrit, gît, comme on pouvait s'y attendre d'après les précédents travaux de l'auteur, dans les chapitres consacrés à l'histoire économique, sociale et morale. En ces matières M. Beloch est original, bien informé, souvent neuf, et ces chapitres excellents représentent heureusement près de la moitié du volume. L'histoire politique est quelque peu écourtée et l'auteur y fait preuve d'un scepticisme souvent bien excessif : c'est ainsi qu'il considère la conquête dorienne comme une simple légende, née de l'exégèse des poèmes homériques ; bien plus, les groupes ionien, dorien, etc., ne se seraient constitués que dans les colonies, d'où ils auraient réagi sur la mère patrie. De pareilles hypothèses ne résistent pas à un examen sérieux des documents. Félicitons, en revanche, M. Beloch d'avoir su se garder de l'*Aristotélolatrie* aussi bien que de la *Thucydidolatrie ;* pas plus que M. Ed. Meyer, dont le second volume de la *Geschichte des Alterthums* a paru presque en même temps que le sien, il ne croit à l'historicité de la constitution de Dracon et du système électoral attribué à Solon. Le rejet ou l'acceptation de ces fables constitue, à mon avis, le critérium du sens historique, et c'est, qu'on me passe le mot, une « colle » incomparable que le malin génie qui préside aux découvertes philologiques s'est amusé à poser aux savants modernes. Combien peu, hélas ! s'en sont tirés à leur honneur !

Th. Reinach.

3. *D. BIKÉLAS. La Grèce byzantine et moderne.* Didot, 1893. In-8°, VIII-436 p.

La plupart des articles réunis dans ce volume sont déjà connus du public français et ont été publiés ensemble dans l'édition anglaise que nous avons signalée à nos lecteurs (*Revue*, IV, 413). L'aimable talent de l'auteur, son information étendue et précise, la chaleur de sympathie qu'il sait répandre sur tous les sujets qui touchent au passé ou au présent de sa patrie, donnent à ce recueil une réelle valeur scientifique et morale. Je suis loin de partager l'indulgence de M. Bikélas pour la civilisation et la littérature des Byzantins, et je crois que l'expression d' « empire grec », redevenue à la mode dans ces derniers temps, est un véritable contre-sens historique : le byzantinisme a été un amalgame absolument *sui generis* d'éléments romains, grecs, orientaux et chrétiens,

qu'il ne faut pas tirer exclusivement à l'un de ses composants ; mais cette constatation, qui revendique l'originalité de cette civilisation hybride, loin de diminuer l'intérêt des études byzantines, est de nature à le fortifier; il faut remercier M. Bikélas d'avoir été, par son exemple et ses conseils, l'un des plus actifs promoteurs de la renaissance de ces études.

T. R.

4. *Friedrich BLASS. Demosthenes* (3e volume de *Die Attische Beredsamkeit*). 2te Auflage. Leipzig, Teubner, 1893. In-8o, VIII-644 p.

Cette nouvelle édition d'un volume dont la première rédaction date de 1877 a été augmentée d'environ quatre-vingts pages, auxquelles il aurait bien fallu en ajouter trois ou quatre pour une table des matières convenable. Chaque alinéa témoigne de la peine que s'est donnée l'auteur pour améliorer son travail et le tenir au courant de la « littérature » nouvelle. En matière d'appréciation littéraire, il continue, avec une modestie peut-être excessive, à s'abriter derrière l'opinion de critiques français ou anglais (Brougham, Dareste, Maurice Croiset), mais le côté politique a reçu de nouveaux et utiles développements qui ne sont pas toujours exempts de partialité envers Démosthène. Le chapitre sur le nombre oratoire est un des plus profondément remaniés. Cependant si l'auteur cesse d'exiger une correspondance rythmique rigoureuse entre les κῶλα, et ne corrige plus aussi hardiment le texte pour le mettre d'accord avec ses règles hypothétiques d'eurythmie, il reste inébranlable sur le principe même de la *responsio* et maintient fermement que la langue des orateurs attiques du IVe siècle donne un démenti à la formule de Molière « tout ce qui n'est point vers est prose ». Nous aurions ici un *Mittelding*, ni tout à fait prose, ni tout à fait vers. J'adhère pour ma part à cette opinion, mais en y apportant le correctif indiqué par un bon juge, Aristote : ῥυθμὸν δεῖ ἔχειν τὸν λόγον, μέτρον δὲ μή · ῥυθμὸν δὲ μὴ ἀκριβῶς · τοῦτο δὲ ἔσται, ἐὰν μέχρι του ᾖ. Pour moi, M. Blass est encore trop ἀκριβής et se laisse entraîner par son ἀκρίβεια à des athétèses non justifiées.

A. TERMES.

5. *CAIX DE SAINT AYMOUR* (vicomte de). *Note sur quelques lécythes blancs d'Érétrie.* (Extrait des mémoires de la Société des Antiquaires.) 1893. In-8o. 31 p.

Les cinq lécythes ici publiés ou décrits présentent une technique particulière qui consiste dans l'emploi de teintes noires vernissées et de couches opaques de blanc laiteux venant relever certains détails et les faire ressortir sur la couverte jaunâtre du fond. A l'encontre de M. Weisshäupl (*Athen. Mittheil.*, 1890), M. Caix ne les croit pas de fabrication attique, mais érétrienne : la plupart des exemplaires connus proviennent, en effet, d'Érétrie. Notons en passant que l'auteur a tort d'appeler cette ville une « colonie athénienne détruite par l'armée de Darius en 490 ». La clérouquie athénienne d'Érétrie ne date au contraire que de 445 ; l'antique légende qui fait de toutes les villes ioniennes des « colonies » d'Athènes ne devrait plus être prise au sérieux.

JEAN LE BEAU.

6. *Friedrich CAUER. Philotas, Kleitos, Kallisthenes* (20e supplément des *Jahrbücher für class. Philologie*). Leipzig, Teubner, 1893. In-8o, 79 p.

Analyse et critique minutieuse des récits divergents des historiens sur

ces trois « exécutions » célèbres. En somme, beaucoup de soin et de travail pour arriver à savoir — que nous ne savons rien de précis sur le détail de ces événements. *Nescire quaedam est pars sapientiae.*

A. Termes.

7. *CEBETIS tabula.* Recensuit *Car. PRAECHTER.* Leipzig, Teubner, 1893. In-12, xii-40 p.

Conrad Müller a démontré en 1877 que la constitution du texte du *Tableau* de Cébès repose en première ligne sur le Parisinus A (xie siècle), qui s'arrête malheureusement au c. xxiii; viennent ensuite le Vaticanus (V, xive siècle), dont Müller a exagéré l'importance, une douzaine d'autres mss. collationés par le nouvel éditeur, et la traduction arabe, qui a conservé seule les derniers feuillets de cet insupportable opuscule. M. Praechter est un éditeur prudent, parfois avec excès : il n'ose pas insérer dans le texte la correction, selon moi certaine, de Sauppe, μιαροί pour μικροί (III, 1); il hésite à conserver, contre l'avis de ses devanciers, l'excellente leçon ἐχιοδήκτοι (XXVI, 3), qui ajoute un trait fort intéressant à l'histoire de la vaccine : de même que Mithridate buvait, comme contre-poison, du sang de canards sauvages nourris d'herbes vénéneuses, ainsi l'auteur du *Tableau* croit que la morsure d'une vipère préserve des effets d'une nouvelle morsure. L'index est restreint, mais fait avec intelligence et soin; les termes techniques (de l'école stoïcienne) dont l'emploi est signalé peuvent aider à résoudre le problème de la date et de la provenance du dialogue.

H. Grübler.

8. *Ph. CHAMPAULT. Les héros d'Homère. Contribution à l'étude des origines grecques.* Extrait de *La science sociale* (nov. 1891 à nov. 1893).

Utilisant les procédés d'une science naissante, la *Science sociale,* l'auteur essaie, par la méthode dont Le Play a été le premier initiateur, la reconstitution de la société homérique, telle que l'*Iliade* et l'*Odyssée* nous la laissent entrevoir. Il cherche d'abord à déterminer la caractéristique fondamentale de cette société primitive, et il la trouve dans le pillage, *travail principal* de l'aristocratie achéenne, uniquement guerrière. Dans la seconde partie, il établit quelle fut la véritable origine de cette aristocratie. La valeur guerrière et le besoin de pillage sont étroitement liés à la montagne dans l'histoire moderne de la Grèce, et cela non par des causes accidentelles, mais en vertu de causes essentielles et par suite du genre de vie tout à fait spécial qu'impose la montagne grecque. Ce genre de vie, aussi *intransformable* que la montagne elle-même, est en Grèce de tous les temps et remonte par conséquent aux origines : les plus lointaines légendes en conservent des traces évidentes. Ancêtres des Palikares modernes, les Eolo-Achéens sont, comme eux, des *montagnards* sortis jadis de *villes culturales sous-jacentes,* et redescendus ensuite sur ces mêmes villes en conquérants plus ou moins pacifiques; les qualités supérieures qu'ils doivent à leur formation montagnarde et les relations étroites qu'ils ont conservées avec la plaine en font des novateurs hardis et intelligents, en un mot des *civilisateurs.* Les Eolo-Achéens ne seraient donc pas une invasion étrangère, mais bien *une transformation de la race préexistante,* transformation due à certaines conditions de lieu.

La troisième partie de cette étude est consacrée à l'analyse méthodique de la société chantée par Homère : régime des biens, organisation de la

famille, vie privée, pouvoirs publics.

Plusieurs des données de la thèse de M. Champault paraîtront sans doute, de prime abord, singulièrement hardies, mais l'auteur demande à n'être pas condamné sans être entendu ; son étude se recommande dans son ensemble par l'originalité de la méthode et la logique rigoureuse des déductions : tous ceux qu'intéressent les questions homériques la liront avec un vif intérêt.

E. Babelon.

9. *M. CLERC. De rebus Thyatirenorum.* Picard, 1893. In-8°, 115 p.

Nous avons publié ici même (*Revue,* IV, 297) le plus ancien monument de la colonie macédonienne de Thyatire, fondée par Séleucus Nicator. M. Clerc, après avoir étudié rapidement les origines lointaines de la ville lydienne, et le peu qu'on sait de son histoire politique, insiste sur les données fournies par les cent douze inscriptions de Thyatire, dont il a personnellement beaucoup contribué à grossir le nombre. Il passe ainsi en revue les textes relatifs aux empereurs et gouverneurs romains, aux institutions politiques et religieuses (cultes d'Apollon Tyrimnas et d'Artémis Boréitène), aux jeux, aux corporations d'artisans et aux principales familles de la cité. Toute cette étude est claire, méthodique et par surcroît *(rara avis)* écrite en bon latin : je n'ai relevé qu'un gros sollécisme (p. 8 : *nos hodie dijudicare non licet*) et passablement de fautes d'impression (p. 9, *Gymenoteiram ;* p. 10, Πελώπια; p. 79, n° 6, lire *ex Apollonide;* p. 80, l. 11, qu'est-ce que ἔστιε ? ; p. 106, *Lydie* pour *Lycie*). M. C. cite de temps en temps les monnaies, d'après Head, mais il est évident qu'il ne les a pas étudiées directement ; elles lui auraient fourni plusieurs utiles compléments aux données des inscriptions. Les bronzes du stratège Aurélius Glycon (Mionnet, IV, n°s 936, 952-4 ; Imhoof, *Mon. gr.,* p. 390, n° 40) illustrent le séjour de Caracalla à Thyatire : le sacrifice à Esculape semble indiquer qu'il s'y arrêta pour se guérir d'une maladie ou prendre des eaux. Les cultes d'Héphaistos (Mionnet, 928) et d'Hécaté (Imhoof, n° 37) manquent dans la liste de M. Clerc. Les cistophores de Thyatire au nom d'Eumène forment un groupe étroit avec ceux de Stratonicée de Lydie et d'Apollonis, deux villes qui doivent leur nom à des reines de Pergame (voir ma note chez Imhoof, *Gr. Münzen,* p. 249-50) ; il est donc probable que Thyatire, comme tant d'autres villes asiatiques, doit les bases de sa prospérité à l'intelligente protection des rois de Pergame, dont les empereurs romains n'ont été que les continuateurs [1].

Saint-Pierre.

10. *A. CROISET* et *J. PETITJEAN. Abrégé de grammaire grecque.* Hachette, 1893. In-12, cartonné, 360 p.

Cours intermédiaire entre les *Pre-*

1. Signalons encore quelques lapsus. P. 5 : « Une *tête d'homme*... dont on ne distingue plus que les *jambes !* » (Perrot). — P. 18 : il n'est pas exact que les plus anciennes bornes milliaires de l'Asie soient celles de Vespasien ; on en connaît plusieurs de Manius Aquilius (CIG. 2920, etc.). — P. 24 : outre la thèse de Vidal Lablache, il fallait citer G. Hirschfeld, *Kœnigsberger Studien,* I. — P. 33 : *Pro praetore.* Lire *pro quaestore.* Lucullus ne fut jamais propréteur d'Asie. — P. 49 : la γερουσία est une institution politique qui n'a rien à faire avec les νέοι, groupe gymnastique. — P. 66 : L. Cornelius Lentulus est sans doute le proconsul de l'inscription de Rhodes, publiée par Mommsen (*Ak. Berlin,* 20 oct. 1892). — P. 84. Les μεγάλα Ἀντώνια doivent être une faute du lapicide pour Ἀντων[ειν]ια. — P. 106. Pourquoi citer en *français* du Mommsen dans une thèse *latine?*

mières leçons (*Revue*, V, 258) et la grande *Grammaire* (V, 458) des mêmes auteurs, ce livre s'adresse surtout aux élèves de quatrième et répond bien à leurs besoins, malgré un certain nombre d'explications bien hasardeuses (voir *Revue critique*, 1894, I, 200). Je me demande également si l'exclusion complète de toutes notions relatives aux dialectes épique et ionien est bien justifiée; quelques indications de ce genre seraient plus utiles que la déclinaison de ἡμιέκτεων, seul exemple authentique — et encore purement épigraphique — de la deuxième déclinaison attique. Prenons garde d'abuser de l'atticisme dans l'enseignement élémentaire, comme on abusait autrefois du cicéronisme; nos élèves sont plutôt destinés à bien comprendre le grec qu'à l'écrire à la perfection, et je ne puis m'empêcher de croire que la lecture des auteurs dans les classes devrait, autant que possible, suivre l'ordre chronologique : il faudrait commencer par Homère et Hérodote avant d'aborder la prose attique, dont l'appréciation sérieuse suppose une certaine maturité du goût [1].

G. Donat.

11. *DIONIS PRUSAENSIS, quem vocant Chrysostomum, quae exstant omnia edidit, apparatu critico instruxit J. de ARNIM.* Vol. I. Berlin, Weidmann, 1893. In-8°, xxx et 338 p.

Après Emperius, qui avait bien mérité du texte de Dion Chrysostome, sans posséder toutefois une connaissance assez exacte des manuscrits, M. J. d'Arnim, formé à l'école de M. de Wilamowitz-Mœllendorff, nous donne le premier volume d'une édition vraiment critique de cet écrivain. La recension repose sur l'étude attentive et pénétrante de tous les manuscrits connus, dont plusieurs ont été collationnés de nouveau par lui. Il les divise en trois groupes. Le premier se compose de deux manuscrits. Le Meermannianus (M) contient les quatre-vingts discours, ou peu s'en faut, dans l'ordre ancien suivant lequel Photius les énumère, et qui est rétabli dans la présente édition. Le Vaticanus 99 (V), le plus ancien et le meilleur de nos manuscrits, ne renferme que dix discours. Le deuxième groupe a pour principal représentant l'*Urbinas* 124 (U), duquel descendent la plupart des manuscrits conservés, et qui donne, ainsi que le Parisinus 2958 (B), tous les discours dans l'ordre, disons mieux, dans le désordre introduit par l'édition *princeps*. Ces deux groupes sont unis entre eux par une parenté plus étroite qu'avec le troisième groupe, qui remonte à un archétype plus ancien. Ce groupe, représenté par le Palatinus 117 (P) et deux autres manuscrits, ne fournit que trente-cinq discours. Voici maintenant la règle observée par l'éditeur : Quand le premier et le troisième groupes s'accordent entre eux, il adopte leur leçon soit comme bonne, soit comme point de départ de la correction à faire. Si les deux premiers groupes, d'accord entre eux, s'écartent du troisième groupe, il fait entre les deux leçons, également autorisées, un choix raisonné. C'est ainsi que M. d'A. s'est efforcé de remonter au texte le plus voisin que nous puissions atteindre de la main de l'auteur; ensuite, il a essayé de corriger ce texte, quand il y avait lieu, au moyen de conjectures faites avant lui ou par lui ou suggérées par M. de Wilamowitz. Son attention s'est tout particulièrement portée sur

1. J'éprouve un plaisir personnel à voir disparaître enfin l'assertion (critiquée dans les deux articles cités) que τὼ κεφαλά constitue une exception à la règle de l'accord en genre de l'article et du substantif. La critique servirait-elle donc à quelque chose ?

les interpolations. Fait curieux et qui frappe à première vue : de tous les discours, le Τρωϊκός est celui qui a le plus exercé l'industrie des interpolateurs. C'est là qu'abondent les rédactions parallèles, amplifications, abrégés, variations, la plupart déjà remarquées par les éditeurs précédents, quelques-unes signalées d'abord dans cette édition. Ces doublets, très anciens (ils existent dans tous les manuscrits), ne déposent pas en faveur du goût des lecteurs lettrés d'alors. Le morceau qui les a le plus vivement intéressés n'est qu'un jeu d'esprit, un exercice de rhétorique sophistique. Ne nous plaignons pas de cette prédilection ; elle a préservé plus intact ce qu'il y a de plus solide et de plus charmant dans l'œuvre de cet aimable écrivain.

Nous espérons que M. d'Arnim donnera bientôt la seconde partie de son travail. Elle ne saura manquer d'être aussi bienvenue que la première.

X.

12. *Eranos Vindobonensis*. Vienne, Hœlder, 1893. In-8°, 386 p.

Cette gerbe de dissertations est un des nombreux volumes suscités par la brillante réunion de philologues allemands qui a eu lieu l'an passé à Vienne. Plus de la moitié des articles intéressent la littérature et l'histoire grecques, et quelques-uns sont d'un vif intérêt. Je citerai en première ligne les corrections de Gomperz sur le dernier chapitre de la *Poétique* d'Aristote; plusieurs sont convaincantes, mais je ne puis accepter l'interversion qu'il propose dans la phrase ἔχει (ἡ τραγῳδία)... (1) τὴν μουσικὴν (2) καὶ τὰς ὄψεις (3) δι' ἧς (?) αἱ ἡδοναὶ συνίστανται ἐναργέστατα. Gomperz intervertit les membres de phrase (2) et (3); mais peut-on admettre que la musique augmente la *netteté* de la jouissance théâtrale? cette observation convient bien mieux à l'action, à la mise en scène : *Segnius irritant animos*, etc. — E. Hauler a découvert dans le manuscrit du commentaire d'Origène sur *Job*, qu'il a collationné à Paris, la fin inédite d'un fragment de Ménandre (III, 550, Kock) et un quatrain, également inédit, mais assez niais, des Χαρῖνοι de Sotadès le comique. — E. Szanto nous donne, d'après les inscriptions, une étude approfondie du droit budgétaire athénien, avec la distinction des dépenses en trois catégories : celles que les magistrats peuvent ordonnancer sans autre formalité, celles qui exigent un ψήφισμα spécial, celles enfin pour lesquelles une loi est nécessaire. — Ad. Wilhelm restitue brillamment un fragment du décret athénien (CIA. II, 4) relatif à des Thasiens exilés : la mention des Mantinéens fixe la date du décret (385) et l'hypothèse de Foucart, identifiant ce décret avec celui que mentionne Démosthène, *Lept.* 59, est confirmée. — E. Reisch s'occupe du Dionysos d'Alcamène dont il fixe la date aux environs de 415 et cherche à restituer l'aspect et les dimensions d'après les monnaies et les débris de la base. — La correction de W. Klein sur le texte de Pline relatif au *contionans* de Céphisodote *(manu velata* au lieu de *elata)* m'a tout à fait convaincu; ce *contionans* est sans doute le prétendu Solon dont la statue, d'après Eschine, s'élevait à Salamine. — A propos d'un vase du Musée de Vienne, O. Benndorf communique des observations pleines d'intérêt sur la fabrication et la forme des pains dans l'antiquité, ainsi que sur les réchauds grecs. — Les autres mémoires touchant à l'antiquité grecque sont dus à MM. Mekler (restitution bien douteuse des v. 1038-45 des *Choéphores*), Schenkl (sur le texte des *Pensées* de Marc-Aurèle; le bizarre παύου, p. 32, Stich, l. 14, serait une indication de dictée mal comprise par le scribe??), Radinger (restitue à Méléagre des épigrammes anonymes

du livre XII de l'*Anthologie*), Jüthner (commentaire des textes de Philostrate relatifs aux jeux gymniques), Kulinka (inscriptions lyciennes), Hula (inscription mentionnant des juifs à Tlos), Œhler (liste des corporations d'artisans en Asie-Mineure et en Syrie), Brunsmid (graffito de Sirmium relatif aux terreurs de l'invasion Avare de 581), Studniczka (vase de Sophilos), Lœwy (un dithyrambe d'Ion sur une amphore de Ruvo), Zingerle (notes épigraphiques sur la deuxième confédération athénienne), Reichel (stèles funéraires mycéniennes), Heberdey (périégèse de l'autel d'Olympie chez Pausanias), Weisshæupl (statues funéraires attiques), Hartel (inscription métrique moderne au Ramesseum de Thèbes), Engelbrecht (prétendues traces d'astrologie judiciaire chez les Grecs avant Alexandre), Jérusalem (la maxime de Protagoras : *Homo omnium mensura*), Reiter (correspondance antistrophique d'une longue de quatre temps et de deux longues ordinaires dans un chœur ionique d'Euripide), Krall (Hérodote, II, 111, illustré par un conte égyptien).

Auguste Michel.

13. *G. FOCK. Catalogus dissertationum philologicarum classicarum.* Leipzig, Fock, 1894. In-8°, 4 parties, ensemble 540 p.

Utile, mais effrayant inventaire des dissertations relatives à l'antiquité classique publiées en Allemagne depuis 1882 : il n'y en a pas moins de 18,000 ! Je m'étonne de l'absence du nom d'Hérondas. Çà et là quelques coq à l'âne amusants : par exemple, IV, 31 où la dissertation de Stumpf sur la confédération des insulaires *(de Nesiotarum republica)* est mentionnée sous la rubrique *Nasos*.

Nemo.

14. *Ric. HEIM. Incantamenta magica graeca latina* (21e supplément des *Philol. Jahrbücher*). Leipzig, Teubner, 1892. In-8°, 110 p.

M. Heim n'a admis dans ce *Corpusculum* que les formules magiques bienveillantes ; les formules d'imprécation formeront l'objet d'un travail français actuellement en préparation. L'auteur n'a pas voulu faire un livre, mais un recueil de matériaux ; ceux-ci sont très bien classés : invocations simples, évocations de maladies, menaces, *similia similibus*, ἀδύνατα, historiettes, incantations auxiliaires d'une action magique (pourquoi ranger ici les inscriptions *in limine?*), jeux d'enfants, vers d'Homère, de Virgile, de l'Écriture, noms sacrés, lettres éphésiennes, nombres mystiques, telles sont les différentes catégories distinguées par M. Heim. Beaucoup de ces textes n'étaient pas d'un accès facile et M. Heim a rendu service en les rassemblant. Nous signalons à nos lecteurs ses observations et celles de Dieterich sur les amulettes byzantines publiées ici même (V, 73 suiv.), par M. Schlumberger : celles qui présentent le nom ὑστέρα seraient l'œuvre de gnostiques de la secte des Caïnites ; dans cette secte, en effet, le démiurge s'appelait ainsi (Irénée, I, 31, 1).

H. Grübler.

15 et 16. *HÉRONDAS. Les mimiambes*, traduction par *Émile BOISACQ*. Paris, (Thorin) et Liège, 1893. In-12, xx-86 p.

— *Les mimes de Hérodas* (sic), traduits... par *P. RISTELHUBER*. Delagrave, 1893. In-12, xvi-121 p.

Ces deux traductions, venues après celles de M. Dalmeyda (*Revue*, V, 308), ne la feront oublier ni l'une ni l'autre. Plus hardi que son devancier, M. Boisacq traduit même les passages dont

le texte est incertain, en prenant soin de le signaler comme tel; en général, il leur donne un sens acceptable, excepté toutefois quand il accepte trop docilement des restitutions extravagantes de Stadtmüller (I, 31 ὄψα πανθ' avec un vers faux; III, 88 ἄχρις ἥλιος λύσῃ; V, 73 μὴ λύπει · τέμνε; la vraie leçon, rétablie par Meister, est τέλλε). Le jeu χαλκίνδα (III, 6) n'est pas « pair ou impair »; les ἀπόταακτοι (III, 69) ne sont pas les « garnements », ni οἰκίης ἕδρα (IV, 92) l'hôtellerie du temple. Amphytaiê *(sic)* n'est certainement pas l'esclave, mais la femme ou la fille de Ménon (V, 3) et ὠοπῶλις est une marchande d'œufs et non de poulets (VI, 97). Les notes, assez mal placées, sont un peu insuffisantes; la préface l'est tout à fait, et il est difficile de donner une idée plus fausse d'Hérondas qu'en l'appelant « un souriant et sceptique alexandrin ». Pour moi, il n'est ni souriant, ni sceptique, ni surtout Alexandrin.

Sur ce dernier point, je serai contredit par M. Ristelhuber, qui emprunte sans hésiter à Meister non seulement sa théorie très défendable sur l'époque d'Hérondas (le second Ptolémée), mais encore de véritables rêveries sur le lieu de la scène des mimes VI et VII — Alexandrie! — le calendrier et les monnaies qui y figurent : je réserve à une autre occasion de discuter à fond ces opinions paradoxales. Le commentaire de M. R. est copieux, mais inégal; il se pare volontiers de l'érudition d'autrui et il y a des demi-pages entières, copiées chez Meister ou chez d'autres, auxquelles manquent des guillemets et l'indication de la source immédiate. Une autre singularité, ce sont les citations en latin d'auteurs grecs. La traduction pêche par un excès de littéralité qui la rend tour à tour obscure ou choquante; et M. R. est d'autant plus mal venu de reprocher à M. Boisacq ses « wallonismes » que sa propre prose abonde en « alsatismes » bien autrement bizarres; l'un des plus inattendus s'étale sur la couverture : « Les Mimes de Hérodas », par une H aspirée, comme si Hérodas n'était pas le même nom qu'Hérode. M. Ristelhuber devrait savoir que dans la transcription des noms propres grecs l'H n'est jamais aspirée.

T. R.

17. *HIEROCLIS Synecdemus.* Recensuit *Aug. BURCKHARDT.* Leipzig, Teubner, 1893. In-12, XLIX-88 p.

Si le précieux catalogue géographique dressé au VIe siècle par Hiéroclès a fait l'objet de commentaires remarquables (en première ligne celui de Wesseling) le texte n'en avait pas encore été constitué d'une façon vraiment critique. M. Burckhard a utilisé onze manuscrits. La première classe offre seule un texte complet : son principal représentant est le Taurinensis, puis viennent le Bruxellensis et le Leidensis qui n'en est qu'une copie. Dans la seconde classe, l'ouvrage est mutilé *in fine* de quatorze provinces. Le manuscrit suivi par Constantin Porphyrogénète représente à lui seul une troisième classe, remontant à l'archétype commun; il achève de prouver que, déjà dans cet archétype, beaucoup de noms de lieux présentent une orthographe vicieuse, ou plutôt nouvelle, correspondant à la prononciation vulgaire (Μαντίνα pour Μαντίνεια, Κόνοσος pour Κνωσσός). M. B. a pensé avec raison qu'il fallait donner le texte d'Hiéroclès tel qu'Hiéroclès l'a écrit; mais il aurait rendu service en notant — en marge ou en note — la forme correcte du nom toutes les fois qu'elle est altérée dans le *Synecdemus.* En outre, il ne me paraît guère probable que l'archétype ait offert des inconséquences d'orthographe comme ὑπὸ κονσιλάριον et ὑπὸ κονσουλάριον que M. Burckhardt a

trop consciencieusement reproduites. Ce sont là de petites taches dans un excellent travail.

H. Grübler.

18. *R.-C. JEBB. The growth and influence of classical greek poetry.* Londres, Macmillan, 1893. In-8°, xv, 290 p.

Charmante série de leçons professées par l'éminent helléniste anglais en 1892, à l'université John Hopkins de Baltimore. Le conférencier passe successivement en revue les caractères distinctifs du génie grec, tel qu'il est exprimé par Homère, la poésie épique, lyrique, tragique, et l'influence de la poésie grecque à travers les âges. On regrette que l'ancienne comédie attique ne soit mentionnée qu'en passant : ce n'est pas la fleur la plus pure du génie poétique des Grecs, mais c'en est assurément la plus savoureuse et la plus étonnante; on regrette aussi que M. Jebb passe si vite sur Archiloque, en qui les anciens reconnaissaient, sans doute avec raison, un second Homère. Mais, sauf ces lacunes et quelques détails ou erronés ou douteux [1], l'ouvrage de M. Jebb nous a paru aussi judicieux qu'agréable; sous l'écrivain ou l'orateur brillant, on sent partout le savant bien informé, le critique d'un goût délicat. En particulier, les caractères du style homérique et des héros d'Homère sont tracés de main de maître ; ce sont des pages à lire, et même à relire.

A. Termes.

1. « Isdubar » (p. 9) n'est plus assyrien, on lit maintenant *Gilgamis*. L'antériorité du sanscrit sur le grec (p. 23) est un mythe auquel le mémoire de Saussure a donné le coup de grâce. Le mot *eleg*, s'il est arménien, n'a certainement pas été emprunté par les Grecs aux Arméniens (p. 108), mais aux Phrygiens. Que sait M. Jebb de la « mélodie » des fragments de Sapho (p. 126) ? Il faudrait éviter ces termes équivoques. — P. 146-7 : effacer le nom de Péonios de la description d'Olympie au temps de Pindare ; effacer aussi le mois de septembre donné comme époque de la fête. — P. 192-3 : l'hypothèse du chœur de cinquante voix dans les *Suppliantes* ne résiste pas à l'examen. — P. 262 : où M. Jebb a-t-il vu que la *porcelaine* de Chine arrivait à Alexandrie ?

19. *Walter JUDEICH. Kleinasiatische Studien.* Marburg, Elwert, 1892. In-8°, x-370 p.

Sous ce titre, qu'explique d'ailleurs un sous-titre plus développé, M. Judeich étudie les principaux épisodes qui ont marqué les relations entre Perses et Grecs dans l'Asie antérieure au IVe siècle jusqu'à l'expédition d'Alexandre. Le sujet est de ceux qu'aucun historien de la Grèce n'avait pu négliger, mais si étroitement lié qu'il soit à l'histoire intérieure de la Grèce, il gagne à être ainsi examiné à part, avec tout le détail et toutes les discussions critiques nécessaires. M. Judeich a montré dans ses recherches, parfois minutieuses, une érudition bien outillée et pénétrante ; sur plusieurs points extrêmement obscurs, comme la chronologie de la grande rébellion des satrapes et celle de la « guerre d'indépendance » des Égyptiens, il aboutit à des résultats nouveaux et très plausibles. Félicitons-le aussi de ne pas s'absorber exclusivement dans les questions de détail et de savoir s'élever, quand il le faut, à des vues d'ensemble qu'il développe avec clarté et dans un langage excellent : telles sont, par exemple, les pages où il signale, dès le début de l'ouvrage, le caractère particulier de l'histoire anatolienne au IVe siècle, comment elle prépare et annonce la grande pénétration de l'hellénisme et de l'orientalisme qui se fera, sur une plus vaste échelle, au siècle suivant, et comment Lysandre, Évagoras, Mausole (il aurait

pu ajouter Ariobarzane, Oronte et Datame) sont à divers titres les précurseurs d'Alexandre et des diadoques. En somme, livre remarquable, à recommander à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Grèce et de l'Orient [1].

AUGUSTE MICHEL.

20. *Jacob LA ROCHE. Homerische Untersuchungen.* Zweiter Theil. Leipzig, Teubner, 1893. 1-220 p.

M. La Roche a réuni sous ce titre sept dissertations relatives soit au texte, soit à la métrique ou à la syntaxe d'Homère. C'est le complément d'un premier recueil paru en 1869. M. L. R. montre surtout dans cet ouvrage les qualités d'un subtil et exact grammairien. En matière de critique, il se fonde plus volontiers sur des principes tirés de la grammaire que sur une étude directe des manuscrits et une appréciation de leur valeur. Il dit lui-même dans un court avertissement que cette méthode lui permet de choisir « avec certitude » entre deux leçons. Bien souvent cette certitude pourrait n'être qu'une probabilité. Signalons en particulier le passage qui concerne l'emploi de l'infinitif aoriste au sens du futur. L'auteur cite une foule d'exemples, dont plusieurs sont assez concluants; entre autres β 171 καὶ γὰρ κείνῳ φημὶ τελευτηθῆναι ἅπαντα — γ 320 — ι 496 — π 433 παύσασθαι κέλομαι — υ 329 νοστῆσαι, au lieu de νοστήσειν donné par les manuscrits de second ordre — Γ 112 παύσασθαι ὀϊζυροῦ πολέμοιο. — L'article consacré à la césure trihémimère dans l'hexamètre homérique n'offre pas moins d'intérêt; l'auteur attribue à l'influence de la seule césure l'allongement d'une syllabe brève devant certains mots commençant par une voyelle; il rejette l'hypothèse de la chute d'un digamma ou d'une autre consonne devant certaines voyelles, au commencement de mots comme Ὀδυσῆος, Ἀχιλῆι. Ἰθάκη, ἀέκων, ἀπάνευθε, ἕτερος, ἕταρος, ἄλοχος, ὅς, ὅτι, etc. Il cite Z 240 καὶ πόσιας δ, corrige ι 207 ἀλλ' αὐτός τ' ἄλοχός τε en αὐτὸς ἄλοχός τε, maintient P 403 γὰρ ἀπάνευθε, etc. — M. L. R. établit avec une égale précision la règle suivante, relative à l'emploi de ἐν ou ἐνὶ dans l'hexamètre : ἐνὶ se trouve régulièrement au cinquième pied; il apparaît aux pieds 1, 2, 4, devant des mots commençant par une voyelle, mais pourvus, à l'origine, d'une consonne initiale; ἐνὶ est encore préféré à ἐν aux pieds 1, 2, 4, s'il y a « anastrophe », c'est-à-dire rejet de la préposition après le mot qu'elle détermine; aux mêmes places ἐν se substitue à ἐνὶ devant des consonnes; on emploie exclusivement la forme ἐν au troisième pied. — L'auteur témoigne aussi d'une grande finesse dans la partie purement critique de son opuscule; les corrections qu'il propose portent presque toutes sur le texte de l'*Odyssée*. Il préfère la leçon ἀθανάτοις ν, 246; δ, 649; ἄλλως; ε, 178 θεῶν; il corrige adroitement un vers très controversé η 89 en ἀργύρεοι σταθμοὶ δ' ἐν. Il maintient χ 264, βοός en rapprochant de ce vers P 389 et Σ 582. D'autres corrections sont moins heureuses; ainsi M. L. R. rejette τ 39 ὡσεί sous prétexte que cette locution s'emploie seulement avec un verbe à un mode

1. P. 130 : il est peu probable qu'Oronte ait été envoyé en Mysie immédiatement après sa disgrâce. — P. 135, au bas : je ne puis admettre comme historique le règne d'Évagoras à Sidon. — P. 206 : il fallait au moins citer — ne fût-ce que pour l'écarter — le texte de Diodore XVI, 90 qui prolonge la vie d'Ariobarzane jusqu'en 337. — P. 222 : le texte de Strabon, XII, p. 531, sur le dernier Oronte me paraît mal interprété. — P. 254 : la lecture Orontobatès (exactement Roontopatès) est due non à Sayce ou Six, mais à Lucien de Hirsch, *Rev. num.*, 1887, p. 89 et suiv.

personnel; il propose pour ce vers ὀφθαλμοῖσι σέλαι πυρός. Est-il bien nécessaire encore de substituer (ν, 123) μήπως à μήπου en se fondant sur le témoignage de Didyme qui cite Aristarque? R. HARMAND.

21. *C. LECOUTÈRE. L'archontat athénien d'après la* Πολιτεία Ἀθηναίων. Louvain, Peters, 1893. In-8°, 124 p.

La deuxième partie de cette dissertation (p. 60 et suiv.) est un résumé assez sec, mais généralement exact, des fonctions des archontes au IVe siècle, d'après Aristote. La première partie, consacrée à l'histoire des changements successifs qui se sont opérés dans le mode de nomination des archontes, est tout à fait manquée. L'auteur admet l'historicité des renseignements d'Aristote sur les lois constitutionnelles de Dracon et de Solon, sans même se demander où Aristote a pu les puiser, et recourt à d'anodines corrections de texte pour faire disparaître les contradictions et les absurdités de ces chapitres : c'est, comme on dit, un cataplasme sur une jambe de bois. Le pis est que M. Lecoutère, qui a beaucoup lu, connaît parfaitement et analyse loyalement les objections décisives que la critique, un instant surprise, a bientôt accumulées contre les racontages de la Πολιτεία ; mais, cet exposé terminé, sans un essai de réfutation, il retombe dans l'*aristotélolatrie*. C'est, paraît-il, le procédé de discussion qu'employait M. Rouher dans les chambres du second Empire; je ne saurais le recommander aux historiens sérieux. T. R.

22. *A. LEMERCIER. Étude sur les Sources du Poème LXIV de Catulle.* Caen, Delesques, 1893, 55 p.

Le poème LXIV de Catulle, c'est l'*Épithalame de Thétis et de Pélée*. Ce joli morceau a souvent irrité la curiosité des critiques. On ne s'est pas contenté de l'étudier en lui-même, d'en discuter la date (qui est encore fort indécise), de le décomposer en ses éléments. Comme on y trouvait partout l'empreinte de la Grèce, on s'est obstiné à en chercher le modèle dans la littérature hellénique ou hellénistique. Des érudits, gens d'imagination, prétendirent que Catulle avait simplement traduit ou adapté quelque poème perdu d'Hésiode, ou d'Euphorion, ou d'Apollonios de Rhodes, ou de Callimaque : de qui encore? Autant de vaines hypothèses, et Catulle garde son secret. M. Lemercier a la sagesse de ne point prétendre le lui dérober tout à fait. Dans son *Étude*, très complète et très soignée, sur les *Sources de l'Épithalame*, il s'est posé cette double question : « Est-ce une traduction de Callimaque ou d'un autre poète grec? — Si ce n'est pas une traduction, où Catulle en a-t-il puisé les éléments? » (p. 5). M. L. montre aisément que rien n'autorise à considérer l'Épithalame comme une simple copie d'un original grec. Peut-être aurait-il pu se dispenser de réfuter si longuement (p. 10-23) des hypothèses vieillies, et dont la plus connue, celle de Riese, est abandonnée même par son auteur. S'il fallait d'ailleurs un argument nouveau contre ces jeux d'imagination, on le trouverait dans les fragments de l'*Hécalé* que reproduisait récemment la *Revue des Études grecques* (avril-juin 1893) : à en juger par ces fragments, il ne semble pas que Catulle ait rien pris à l'*Hécalé* de Callimaque, contrairement à ce qu'on nous affirmait naguère. Dans la seconde partie de son travail, M. L. se demande où le poète latin a pu trouver les éléments de son Épithalame. Assurément il n'est pas nécessaire de supposer que Catulle ait eu sous

les yeux un modèle unique. Les légendes qu'il a soudées dans son poème (Noces de Thétis, Aventure d'Ariane, Mort d'Égée) étaient des lieux communs de la poésie comme de l'art antique. Elles ont été reproduites à satiété sur les vases peints, les fresques et les bas-reliefs. On les trouve dans l'*Iliade*, dans la *Théogonie* d'Hésiode qui, de plus, avait composé un Épithalame de Thétis et de Pélée, dans les rapsodies des *Éoées*, dans plusieurs odes de Pindare, dans les fragments d'Eschyle, dans Euripide et Sophocle, enfin, dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes. Même les vieux poètes romains, Ennius et Pacuvius, avaient à leur façon traité ces légendes. Si Catulle n'a pas eu, à proprement parler, de modèle, il a donc eu, tout au moins, beaucoup de prédécesseurs. Mais c'est ici que la difficulté reparaît tout entière. A tous ces prédécesseurs, et à chacun d'entre eux, que doit Catulle ? M. L. ne nous le dit pas nettement. De quelques ressemblances de détail, très fugitives, qu'on croit apercevoir entre Catulle et ses devanciers, l'on n'est pas en droit de conclure à un emprunt direct. En réalité, M. L. nous montre les *antécédents* plutôt que les *sources* de l'Épithalame. La question reste obscure. Selon toute vraisemblance, ce n'est pas une simple traduction d'un poème grec ; et pourtant, presque tout y est d'origine grecque, le sujet, les épisodes, les personnages, le détail, même le tour d'esprit. Faut-il dire avec M. Lemercier (p. 48), que « l'ensemble appartient à Catulle » ? C'est peut-être s'aventurer encore. Du moins ce poème, avec les apparences d'un pastiche, a-t-il une allure très originale : fait de réminiscences, sinon d'emprunts, il porte cependant la marque d'une exécution personnelle, comme un morceau de Ronsard ou de Chénier. Telle est la conclusion, quelque peu négative, des gens qui lisent sans parti-pris l'Épithalame et qui le goûtent sans se piquer d'y démêler exactement la part de Catulle et celle des Grecs. Au fond, c'est à cette conclusion que s'en tient M. Lemercier ; mais il y arrive par un chemin un peu plus long.

P. M.

23. *MÉLÉAGRE*. Traduit par *Pierre LOUYS*. Petite collection à la Sphinge. Paris, 11, Chaussée d'Antin. Petit in-32°, IX-140 p.

Nouvelle preuve que l' « enthousiasme, même aidé de l'orthographe », comme disait feu Bersot, ne suffit pas pour traduire l'un des plus délicats poètes de l'Anthologie, ni, à plus forte raison, pour écrire sa biographie.

A. T.

24. *MORDTMANN*. *Esquisse topographique de Constantinople*. Lille, Desclée, 1892. In-4°, 91 p. et un grand plan.

Ce travail, dû à l'un des savants qui connaissent le mieux le Constantinople ancien et moderne, a été exécuté sur la demande et aux frais de feu comte Riant, dans les papiers duquel M. F. de Mély l'a pieusement recueilli. C'est une contribution de premier ordre à la topographie historique et par conséquent à l'histoire même de la ville impériale du Bosphore. En sept paragraphes, l'auteur traite successivement des quatorze régions de la ville, des murs de Théodose, de la porte de Charisius (qu'il identifie, comme feu C. Müller (1), avec

1. Nous avons appris avec un infini regret la mort récente (janvier 1894) de cet éminent savant, dont la personne a fait si peu de bruit, mais dont les admirables éditions, toutes publiées en France (*Fragmenta historicorum*

Edirné Kapou), de l'Hebdomon et des Blaquernes, des portes maritimes sur la Corne d'or, des murs et quartiers maritimes, des rues et édifices du centre en suivant la Μέση ou avenue centrale. M. Mordtmann est admirablement au courant des textes et des travaux de ses devanciers, qu'il cite ou analyse avec le plus grand soin, tout en conservant sa liberté de décision et même d'indécision; la sûreté de son coup d'œil topographique donne une grande valeur aux identifications nouvelles qu'il propose ou accepte, comme la théorie de Millingen qui place l'Hebdomon *extra muros,* près de la mer de Marmara. Sur ce point malheureusement et sur quelques autres le plan n'est pas d'accord avec le texte et aurait dû être rectifié; il n'en est pas moins le meilleur et le plus complet qui puisse être recommandé à tous ceux qui veulent lire intelligemment l'histoire byzantine.

D. Alexis.

25. *Max NEUMANN. Eustathios als kritische Quelle für den Iliastext mit einem Verzeichniss der Lesarten des Eustathios* (tirage à part du supplément n° 20 aux « Jahrbücher für klassische Philologie »). Leipzig, Teubner, p. 145-340.

M. Max Neumann traite avec une grande précision du commentaire d'Eustathe, de la valeur du manuscrit que l'archevêque de Thessalonique avait entre les mains, des variantes indiquées par le commentateur, enfin de l'importance qu'il convient d'attribuer à cet ouvrage. — Peu différent de la plupart de nos manuscrits, c'est du Venetus A que celui d'Eustathe se rapprochait le moins; il offrait au contraire beaucoup de leçons qu'on retrouve dans L et G; l'influence d'Aristarque n'y était pas très sensible. Eustathe puisait le plus souvent ses variantes chez Strabon, Hérodien, Étienne de Byzance; les matériaux de son travail étaient donc à peu près ceux dont nous disposons; il a eu l'avantage de consulter ces œuvres à une époque où le texte en était encore intact. Apion et Hérodore lui ont été d'un grand secours, et comme leurs leçons se rapprochent de celles des quatre grammairiens du manuscrit de Venise, on ne saurait dire que les sources d'Eustathe sont mauvaises. — Ces idées avaient été déjà exprimées, semble-t-il, par Wolf, Lehrs et Pierron; M. Neumann, qui oublie de citer ces noms, n'apporte pas de conclusions bien neuves. Son mérite est d'avoir confirmé ce jugement par une étude très précise, minutieuse même de son auteur. La liste des « variantes » d'Eustathe qui termine le volume est dressée avec un soin louable.

R. Harmand.

26. *Ben. NIESE. Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea.* I Teil. Gotha, Perthes, 1893. In-8°, x-512 p.

Ce manuel de l' « Histoire de l'hellénisme » fait partie de la même collection que l'*Histoire grecque* de Busolt et l'*Histoire de l'empire romain* de Schiller; le premier volume nous conduit jusqu'à la mort de Séleucus Nicator, il correspond donc à peu près aux deux premiers volumes de Droysen. Niese est loin d'avoir le talent littéraire de Droysen ou même d'y prétendre; il n'a voulu donner aux étudiants et aux savants qu'un instrument de travail, un résumé clairement disposé, bien au courant, indiquant scrupuleusement les sources et évitant autant que possible de confondre la conjecture avec la tradition. Si tel a

graecorum, Scriptores Alexandri, Geographi minores, Ptolémée), ont rendu et rendront longtemps encore à la science des services de premier ordre.

été son but, on peut dire qu'il l'a atteint. Regrettons seulement qu'il se soit montré un peu trop sobre de renseignements bibliographiques et qu'il ait cru devoir exclure complètement l'histoire de la civilisation (art, littérature, mouvement social) de son programme : on aimerait à rencontrer quelques oasis au milieu de ces monotones et interminables récits de batailles, de traités, de meurtres et de trahisons qui composent l'histoire des diadoques. Alexandre lui-même gagnerait à être replacé au milieu de son temps, des hommes de lettres et des artistes qu'il a protégés ou inspirés (1).

T. R.

27. *Edouard NORDEN. Beiträge zur Geschichte der griechischen Philosophie.* Leipzig, Teubner, 1892 (19e supplément des *Jahrbücher für classische Philologie*, p. 368-462).

Les grandes avenues de l'histoire sont aujourd'hui tellement parcourues et explorées que la curiosité des érudits se rejette presque nécessairement sur les chemins de traverse, les seuls qui puissent encore tenir en réserve quelque intéressante découverte. Sans jeter de nouveaux traits de lumière sur les grands systèmes enfantés par le génie spéculatif de la Grèce, les cinq dissertations publiées par M. Norden sont loin d'être dénuées d'importance.

Dans la première sont discutés et expliqués avec plus ou moins de succès les titres assez singuliers en apparence de trois traités perdus d'Antisthène, ce qui nous vaut d'ingénieuses réflexions sur le genre d'interprétation appliqué aux poètes dans les écoles des philosophes. — La quatrième nous présente, dans la satire de Varron intitulée *Prométhée*, un chapitre des discussions auxquelles se sont livrés les anciens sur le dogme de la Providence. — La troisième nous fait assister à l'antagonisme, durant les derniers siècles de l'ère païenne, entre l'antique croyance à l'âge d'or, qui plaçait la perfection à l'origine des choses soumises à une loi d'irréparable décadence, et la théorie tout opposée qui fut celle d'Épicure, d'après laquelle le genre humain se serait élevé par une évolution graduelle de la barbarie à la civilisation. — Dans la dissertation II, M. Norden, à l'occasion des lettres attribuées à Héraclite et aux Cyniques, étudie l'état des esprits au Ier siècle de notre ère. Ces lettres, où certains passages semblent écrits par une plume toute païenne, tandis que d'autres sont manifestement d'un chrétien, sont-elles réellement d'anciens textes postérieurement interpolés ? L'auteur ne le croit pas, persuadé que les chrétiens instruits, élevés à l'école de maîtres païens, gardaient à leur insu et presque

1. Voici quelques *marginalia :* P. 20-1. Les Éléens sont donnés successivement comme ennemis et comme soutiens de Lacédémone. — P. 64. Le dernier satrape de Carie s'appelle Orontobate ; Ὀθοντοπάτης est une fausse lecture. — P. 164. Il ne faudrait pas affirmer sans preuve que Sabictas (Arrien II, 4, 2) est un Perse. — P. 191. La mère de Darius s'appelait Sisygambis, non Parysatis. — P. 248. Il est étrange d'écrire encore aujourd'hui que Démétrius de Phalère a *peut-être* créé l'éphébie. — P. 352. L'ère bithyno-pontique commence en 297 et non à la mort de Lysimaque (confusion avec l'ère de Nicée). — P. 510. Le fr. d'un historien nouveau d'Alexandre (*Revue*, V, 306) ne nomme pas un « fils d'Ochus », mais Ochus, fils de Darius. Disons à à propos de ce fragment que L. Mendelssohn, dans un article récent du *Philologus* (LII, 554), a fait observer que le mot ἐμπροίκιον employé par notre anonyme ne s'est rencontré jusqu'à présent que chez Appien (*Mith.* 75, *Civ.* I, 10) et dans les *Oracles sibyllins*, XI, 288, d'où il conclut que la patrie de l'auteur doit être cherchée en Égypte ; quant à son époque, Mendelssohn la recule jusqu'au IVe siècle. (C'est avec raison que M. fait observer, à l'encontre du *Thesaurus* et de moi, que le mot ἔθνος dans le sens de *provincia* se rencontre déjà chez Appien : *Proœm.* 3, *Civ.* IV, 83 et 100.)

malgré eux dans leur diction l'empreinte de leur éducation première. Les cyniques, dont le nombre va croissant dans la Rome des Césars et des Antonins, avaient en commun avec les chrétiens le mépris de « la sagesse du siècle » et de la rhétorique ampoulée du temps : et il est possible, comme le prétend M. Norden, que ces continuateurs attardés de Diogène fussent directement visés dans plus d'une peinture satirique que l'on se figure d'ordinaire comme dirigée contre la religion nouvelle (la *Mort de Pérégrinus* de Lucien, par exemple). Je regrette que dans cette étude les apologistes chrétiens ne soient pas toujours traités avec le respect convenable. — La cinquième et dernière dissertation offre à l'historien de la philosophie un intérêt tout particulier. Dans le Περὶ ἀφθαρσίας κόσμου de Philon M. N. a retrouvé un écho de la controverse qui s'était élevée sur cette question entre Théophraste et Zénon. Épicuriens et stoïciens, en morale ennemis en apparence irréconciliables, avaient en définitive, sur l'origine et la destinée ultérieure du monde, des idées très voisines; on voit qu'Épicure, sans aucune prétention à l'originalité en métaphysique, s'était approprié sans hésiter les thèses et les arguments de ses devanciers.

En somme, cette brochure de M. Norden témoigne d'une érudition aussi étendue que pénétrante, mise en œuvre par un écrivain très capable de se faire goûter de ses lecteurs.

C. Huit.

28. *PLUTARQUE. Vie de Jules César*, édition classique par *E. RAGON*, Paris, Poussielgue, 1893.

Le *Jules César* de Plutarque, édité par M. Ragon, n'est point une de ces éditions banales et hâtives comme on en met encore quelquefois aux mains des écoliers.

L'introduction est courte, mais très nette et très exacte : M. R. a eu l'excellente idée d'y reproduire une bonne page du *Traité des études* de Rollin; par contre, je m'étonne qu'il n'ait pas parlé d'Amyot, notre grand traducteur, que le plus humble bachelier doit connaître comme le propagateur de la popularité de Plutarque dans les temps modernes.

Le texte est celui de Sintenis (collection Teubner, 1859) modifié sur plusieurs points. Mais pourquoi M. R. n'a-t-il pas mieux fait valoir ces modifications? Il n'en donne point la liste à la suite de l'introduction, et ne les indique pas toutes dans ses notes : c'est là une lacune regrettable pour les maîtres, mais à laquelle je me félicite de pouvoir suppléer ici, grâce à des notes que M. R. a bien voulu me communiquer. Voici donc les passages qui s'écartent du texte de Sintenis :

1° Additions : ch. iv, fin : οὗτος <ὁ> ἄνθρωπος; — ch. xxii, fin : τὴν γέφυραν <ἐν> ἡμέραις δέκα συντελεσθεῖσαν (la chute de ἐν dans les mss. s'explique par la finale de γέφυραν); — ch. xxiii, vers le milieu : οὐδὲν γὰρ <ἦν> ὅτι καὶ λαβεῖν ἦν ἄξιον.

2° Suppressions : ch. xxxi, 5e ligne : Κικέρων ὁ ῥήτωρ (M. R. supprime devant Κικέρων un καί qui est tout à fait inutile); — ch. xxxiii, fin : ψηφίζεται παραχὴν [ὁρᾶν] (ὁρᾶν est mis entre crochets; il aura été introduit dans les mss. par confusion avec *cernere* que l'on trouve dans l'expression latine *tumultum decernere* équivalente de παραχὴν ψηφίζεσθαι); — ch. xl., l. 5 : [πρὸς] τὸν χρόνον ἠξίου τρίβειν (πρός est mis entre crochets, comme absolument superflu et incorrect; cf. le latin *terere tempus*).

3° Corrections diverses : ch. vii, fin : καὶ μετὰ τῆς ἐσχάτης ἀνάγκης (au lieu de μὴ μετὰ etc., qui est inexplicable; il faut εἰ μή ou καὶ μετὰ); —

ch. XXI, l. 6 : Καῖσαρ δ' αὐτός (au lieu de καὶ γὰρ αὐτός) ; — ch. XXIV, vers la fin : τὰς πύλας ἀποικοδομεῖν (au lieu de ἐνοικοδομεῖν ou ἀνοικοδομεῖν, car ici le sens est *murer*, fermer par un mur ; cf. ch. XLIX, vers le milieu, ἀπῳκοδομήθησαν) ; — ch. XXIX, vers le milieu : τὴν ἐν ἀγορᾷ (au lieu de τῇ ἀγορᾷ) ; — ch. XLV, vers le milieu : ἐτράποντο φυγῇ (au lieu de ἐτράποντο φεύγειν, qui ne se dit pas, tandis que φυγῇ est usuel avec τρέπω) ; — ch. LII, vers la fin : ἐξαίφνης δὴ περιελθόντες (les mss. ont δέ qui ne s'explique pas, tandis que δή est régulier et fréquent après les digressions) ; — ch. LIII, l. 7 : προσβολὰς ἀφράκτους, des abords mal défendus (et non ἀφράστους) ; — ch. LX, début : Τὸ δὲ μῖσος ἐμφανὲς μάλιστα (et non τὸ δὲ ἐμφανὲς μάλιστα μεῖσος, car ἐμφανές étant ici attribut ne doit pas être enclavé ; un copiste, ayant oublié μῖσος après τὸ δέ, l'aura écrit, quand il se sera aperçu de l'oubli, après μάλιστα).

Le commentaire de M. Ragon est surtout grammatical, et ce doit être, en effet, la première qualité d'une édition classique ; en particulier, Plutarque étant un écrivain de décadence, il signale au passage, avec précision et clarté, les néologismes de forme, de sens ou de syntaxe ; p. 24, n. 1 (ch. XIV, init.) j'aimerais une analyse plus complète de οὐ μὴν ἀλλά = *quoi qu'il en soit*, en tête d'une phrase, qui s'explique par l'antithèse entre un des verbes précédents sous-entendu après μήν, et le verbe qui suit ἀλλά ; p. 95, n. 6 (ch. LII, vers la fin), le commentaire ne devrait pas se contenter de traduire διεπέπρακτ' ἄν par *était finie*, mais faire remarquer l'emploi de ἄν avec l'indicatif, au sens irréel (aurait été finie, mais ne le fut pas). — Les notes historiques sont aussi assez nombreuses, judicieusement placées et exactes. Je signalerai enfin quelques notes morales (p. 23, 107, 113, 121, 125, etc.), toutes intéressantes et utiles : ce genre de notes est rare dans nos éditions classiques, et pourtant on recommande aujourd'hui avec raison d'abandonner la « culture formelle » de l'esprit pour une instruction plus virile et plus éducative ; les commentaires des auteurs anciens devraient donc toujours fournir à l'élève le résumé des principales observations morales que le professeur se chargera de souligner ou même de développer.

Max. Egger.

29. *PLUTARQUE. Plutarchi Pythici Dialogi tres,* recensuit *Guilielmus PATON.* Berlin, Weidmann, 1893, XXVI et 132 p. In-8°.

Le texte des trois Dialogues Pythiques de Plutarque est en très mauvais état : fautes de copistes, lacunes, interpolations, le défigurent en beaucoup d'endroits, qu'il était d'autant plus difficile de corriger avec succès que les manuscrits et leurs leçons n'étaient qu'imparfaitement connus. Grâce aux communications de MM. Treu, Graeven et Pernot, la présente édition offre un précieux appareil critique, qui manquait jusqu'ici. M. Paton fait connaître les manuscrits dans sa préface, les apprécie, les classe et essaye d'en établir l'arbre généalogique. Le traité *De Pythiae oraculis* ne nous a été transmis que par deux manuscrits. Parmi ceux qui contiennent le *De E apud Delphos,* il faut distinguer le *Marcianus* 250 (V) et les deux *Parisini* 1956 (D) et 1967 (F). Les deux premiers de ces trois manuscrits sont, avec le *Barberinus,* duquel dépend l'*Ambrosianus,* les meilleurs pour le *De defectu oraculorum.* Sans contester la valeur de ces manuscrits, nous pensons que M. P. l'a quelque peu surfaite. Il semble donner à leurs leçons le pas sur les leçons d'Eusèbe et cette opinion préconçue l'a entraîné à des erreurs. Dans le *De E,* ch. XVIII, p. 392

C, les manuscrits en question portent : Οὐ γὰρ μόνον, ὡς Ἡράκλειτος ἔλεγε, « πυρὸς θάνατος ἀέρι γένεσις, καὶ ἀέρος θάνατος ὕδατι γένεσις », ἀλλ' ἔτι σαφέστερον ἐπ' αὐτῶν ἧ δι' ὧν · φθείρεται μὲν ἀκμάζων γενομένου γέροντος, ἐφθάρη δ' ὁ νέος εἰς τὸν ἀκμάζοντα, κ. τ. ε. La vulgate ἴδοις ἄν est une correction de l'inintelligible ἧ δι' ὧν. M. P. corrige à son tour ἡλικιῶν et insère φησί, en avouant qu'il ne sait que faire des mots ἐπ' αὐτῶν. Il dédaigne la leçon d'Eusèbe ἐπ' αὐτῶν ἡμῶν, qui est évidemment la bonne. Plutarque dit que la loi de transformation se révèle encore plus clairement en nous-mêmes (les hommes) que dans les éléments. ΗΔΙΩΝ provient de ΗΜΩΝ.

Pour ce qui est des manuscrits inférieurs *(interpolati)*, M. P. ne conteste pas qu'ils n'aient quelquefois conservé la vraie leçon, mais il ne les suit pas assez souvent; il lui arrive même de repousser par esprit de système une leçon excellente et qu'il juge telle (voir la note sur p. 78, 26). Voici des passages du *De defectu oraculorum* où nous aurions adopté la vulgate. P. 420 B : Ἐν κόσμοις τοσούτοις μηδένα λόγῳ θείῳ κυβερνώμενον..., ἀλλὰ πάντας ἐκ ταυτομάτου καὶ γεγονότας καὶ συνισταμένους. Si deux bons manuscrits omettent les mots soulignés c'est qu'un copiste avait sauté de -τας à τας. Il n'y a pas lieu d'écrire, avec notre éditeur, πάντας εἰκῇ συνισταμένους. — Il en est de même *ib.*, D. La leçon de deux manuscrits οὐδὲν κωλύει φωνὴν καὶ φιλοσοφωτάτην provient évidemment de celle des autres φωνὴν δέξασθαι σεμνὴν καὶ φιλοσοφωτάτην. Le retour des mêmes lettres a causé l'omission. M. P. donne un texte obscur de sa façon. — P. 436 A-B. Après avoir énuméré les éléments et causes matérielles d'un ouvrage, ὧν ἄνευ γενέσθαι τὸ ἔργον οὐδεμία μηχανή, l'auteur y oppose la cause supérieure, τὴν δὲ κυριωτέραν ἀρχὴν... ἡ τέχνη καὶ ὁ λόγος τῷ ἔργῳ παρέσχε. Ce texte est bon, et il n'y a pas lieu de s'arrêter à la faute accidentelle du Barberinus, qui porte τῶ ἐρίω. — Une ligne plus bas la vulgate ὁ ποιητής vaut mieux que ποιητής ou ποιητής <τις>.

Sans nous arrêter aux endroits où l'éditeur s'est écarté à tort de tous les manuscrits, ni à ceux où il aurait dû s'en tenir aux corrections de Leonicus, de Reiske, d'Emperius, disons qu'il a souvent corrigé ou complété avec bonheur le texte traditionnel. Citons le joli supplément παμπάλαιον ἔχουσάν τινα <πατέρα>... δόξαν *(De E*, 15, p. 391 B), où la vulgate porte la correction οὖσαν; l'excellente conjecture μυρίους, pour ἀλυρίου, où l'on avait soupçonné quelque nom propre (*De orac.*, 19, p. 403 E); la restitution du nom propre Γνησίοχον, caché dans νησιχον (*Ib.*, p. 27, 407 F). M. E. Schwartz a fourni à l'éditeur bon nombre de corrections évidentes, qui n'ont pu trouver place que dans les *Addenda*. A notre tour, nous allons lui proposer quelques conjectures.

De oraculis, 9, p. 398 E : Ταῦτα γὰρ εἰ γέγονε πιστεῦσαι χαλεπόν ἐστι, μὴ τί γε προειπεῖν ἄνευ θειότητος. M. P. écrit ὅτι γέγονε. On rétablira l'antithèse par la correction plus facile ἐ<πε>ὶ γέγονε. — *De defectu or.*, 8, p. 413 F : Τοῦ δὲ μετρίου καὶ ἱκανοῦ καὶ μηδαμῇ περιττοῦ, πανταχῇ δὲ αὐτάρκους, τοῖς θεοῖς πρέποντος ἔργοις, εἰ ταύτην λαβὼν ἀρχὴν φαίη τις ὅτι... ἀκριβῶς (l. τὸ ἀκριβές Schwartz) ἂν αὐτῷ παράσχοιμι τῆς εὑρεσιλογίας. Ce texte est singulièrement maltraité dans la présente édition. Il suffit d'écrire τοῖς θείοις πρ. ἔργοις. — *Ib.*, 14, p. 418 A : Ἔφοδος, ἐν ᾗ αἰόλα δὲ τὸν ἀμφιθαλῆ κοῦρον ἡμμέναις δᾳδὶν ἄγουσι. Une glose d'Hésychios porte Αἰόδα. Le nom de la famille était sans doute Αἰολάδαι. Cf. le Thébain Αἰολάδας dans Thucydide, IV, 91. Que la première main du Barberinus ait omis δέ, cela s'explique aisément; mais on ne comprendrait pas que la seconde

main et les autres manuscrits l'eussent ajouté. — *Ib.*, 23, p. 423 B : Τἀληθὲς εἰπὼν αὐτὸς ἑτέροις ἀπιθάνου καὶ λόγον οὐκ ἐχούσης ἀρχὴν παρέσχε δι' αὐτής. Il s'agit d'une hypothèse sur l'ordonnance de l'univers. Peut-être διαταγῆς, équivalent de διατάξεως. — *Ib.*, 26, p. 424 D : Οὔτε γὰρ ἐν τῷ κενῷ δύναμίς ἐστι τῶν σωμάτων, οὔτε τὰ σώματα προαίρεσιν ἔχει καὶ ὁρμήν. Peut-être τῶν σωμάτων <κινητική>. — *Ib.*, 35, p. 429, B : Ἔστι γὰρ ἡ μὲν ἀόριστος ἀρχὴ τοῦ ἀρτίου δημιουργός, ἡ δὲ βελτίων ὥσπερ ἡ τούτου. Wyttenbach : βελτίων τοῦ περιττοῦ. Peut-être ἡ δὲ βελτίων οὖσα, περιττοῦ. — *Ib.*, 47, p. 436 B. Après l'inscription : « Γράψε Πολύγνωτος... περθομέναν Ἰλίου ἀκρόπολιν », on lit ὡς ὁρᾶται (ὁρᾶτε Barberinus) γράψας· ἄνευ δὲ φαρμάκων συντριβέντων καὶ συμφθαρέντων οὐδὲν ἦν οἷόν τε τοιαύτην διάθεσιν λαβεῖν καὶ ὄψιν. Je comprendrais ὧν δ' ὁρᾶται γράψας, ἄνευ φαρμάκων... οὐδὲν ἦν οἷόν τε, κ. τ. ἑ. — *Ib.* C. Il s'agit du fer devenu malléable sous l'action du feu : ἐμπεσὼν δὲ πάλιν εἰς ὕδωρ ἀκραιφνές (ρ *in rasura scripsit*, ν *addidit* V³)..... ἐντονίαν ἴσχει καὶ πῆξιν. Faut-il écrire ἐξαίφνης?

Henri Weil.

30. *PLUTARQUE. Moralia,* vol. V, rec. *Greg. N. BERNARDAKIS.* Leipzig, Teubner, 1893. In-12, 500 p.

Cette excellente édition s'achemine rapidement vers la fin. Le présent volume renferme des traités (en partie apocryphes) d'un grand intérêt : les opuscules politiques, les *Vies des Dix orateurs,* la *Malignité d'Hérodote,* les *Placita philosophorum.* Le texte est constitué avec une prudence louable, parfois excessive. Par exemple, *X Orat.*, p. 835 B, on lit qu'Andocide (né sous l'archonte Théogénidès, 468/7) *était plus ancien de cent ans,* ἔτεσί που ἑκατόν, que Lysias (né sous Philoclès, 459/8). Qu'on admette la correction δέκα de Westermann, ou ἐννέα, peu importe, mais ἑκατόν est une absurdité qui ne devrait pas subsister dans le texte.

H. Grübler.

31. *J. de PROTT. Fasti graecorum sacri, pars prior.* Diss. Bonn. Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, 21 p.

Cette dissertation, un peu courte, est consacrée à l'étude de quatre calendriers sacrificiels : CIA., I, 4; IV, 3; III, 77; BCH., XII, 459. Les détails minutieux, restitution de textes et exégèse, où entre l'auteur, ne comportent guère une analyse; il suffira de les signaler à qui de droit. Notons dans le premier de ces fragments le rétablissement à la ligne 21 de la lecture Δι]ὶ Ηεραιοι.

Saint-Pierre.

32. *A. SABATIER. L'Évangile de saint Pierre et les évangiles canoniques* (Programme de l'École des Hautes-Études). Imp. nationale, 1893. In-8°, 30-13 p.

L'auteur examine successivement le « cinquième évangile » au point de vue de ses caractères généraux et de ses traditions particulières. Sa conclusion est que ce document, tout en se rattachant au cycle littéraire des évangiles canoniques, est plus jeune qu'eux — il daterait du temps d'Adrien — et représente une nouvelle étape dans l'évolution de la tradition évangélique. Il ne résulte pas très nettement de cette analyse intéressante si l'auteur pense que le rédacteur de l'Évangile de saint Pierre avait ou non sous les yeux nos quatre Évangiles.

A. Termes.

33. *Scriptores physiognomonici,* rec.

Ric. FŒRSTER. Leipzig, Teubner, 1893. In-12, 2 vol., CXCII-431 et 534 p.

La « physiognomonie » est la science ou l'art qui détermine les caractères moraux (individuels ou ethniques) d'après les caractères physiques qui leur correspondent. D'origine orientale, cette science — si elle mérite ce nom — n'a été cultivée en Grèce qu'a partir du IVe siècle, comme le prouve la fameuse anecdote de Socrate et du mage Zopyre (*De fato*, V, 10). De la nombreuse littérature consacrée jadis à cet objet, il ne subsiste que deux traités vraiment originaux : les *Physiognomonica* attribués à Aristote (éd. Didot, IV, 1-15), qui se composent en réalité de deux ouvrages similaires, soudés ensemble, et le traité *De physiognomonia* du fameux sophiste Polémon, qui n'existe plus que dans une traduction arabe : encore le traité de Polémon repose-t-il en grande partie sur celui du Pseudo-Aristote. M. Fœrster reproduit le traité d'Aristote, d'après une soigneuse collation des treize manuscrits dont aucun malheureusement n'est antérieur au XVe siècle ; il a imprimé, en regard du texte grec, la traduction latine de Barthélemy de Messine exécutée entre 1258 et 1266. Le texte arabe de Polémon (conservé par le *Leydensis* 1206) est publié ici par Georg Hoffmann, avec une traduction latine. A ces deux ouvrages fondamentaux M. F. a joint : 1° la paraphrase en deux livres du traité de Polémon par Adamantios, sophiste païen du IVe siècle, dont le principal mérite est de combler les lacunes de la version arabe ; 2° un abrégé byzantin de cette paraphrase (Matritensis, N 73) ; 3° un abrégé de cet abrégé, le « Pseudo-Polémon » ; 4° la *Physiognomonia* latine (Ps. Apulée) qui rentre dans la même catégorie ; 5° un écrit anonyme byzantin, faussement attribué à Jean Mauropos. Plus intéressant que ces compilations tardives est le petit *Corpus* dressé par M. F. des principaux textes relatifs à la physiognomonie épars dans la littérature grecque et latine. C'est un recueil à recommander aux archéologues. — La publication de M. Fœrster, qui annule l'ancienne et défectueuse édition de Franz (Altenburg, 1780), est un modèle de soin et d'exactitude et représente un travail de trente ans ; il faut y joindre, pour avoir une vue d'ensemble du sujet, la dissertation de l'auteur intitulée *Die Physiognomik der Griechen* (Kiel, 1884).

H. GRÜBLER.

34. *Simon SEPP. Pyrrhoneische Studien.* Freising, 1893, in-8° de 149 p.

L'ouvrage se divise en deux parties, dont la première est exclusivement consacrée au célèbre médecin Cornelius Celsus (ne pas confondre avec l'adversaire d'Origène) en qui M. S. croit découvrir le principal représentant du pyrrhonisme dans le monde romain. La seconde, beaucoup plus étendue, nous offre sans beaucoup d'ordre une série de fragments de l'histoire du scepticisme. Pline l'ancien rattaché à cette école par quelques-unes de ses vues les plus caractéristiques ; le néopythagoricien Numénius et le néoplatonicien Théodose présentés comme les sources de Diogène Laërce dans sa longue notice sur Pyrrhon ; le livre de ce même Diogène rapporté aux premières années du IIIe siècle ; Sextus Empiricus identifié, d'une part, avec Sextus de Chéronée et, de l'autre, avec le jurisconsulte Sextus Cécilius ; les emprunts faits par Énésidème (au milieu du Ier siècle avant notre ère) aux théories philosophiques d'Héraclite ; l'influence considérable attribuée à Héraclite de Tarente sur l'évolution postérieure ; de la secte le réveil du pyrrhonisme proprement dit avec

Agrippa; l'étrange habitude des sceptiques (suivis en cela par les savants de la Renaissance) d'échanger leur nom de famille contre une traduction ou un surnom d'emprunt : Cicéron prenant à Énésidème les arguments qui sont discutés au second livre des *Academica priora ;* voilà ce qui a spécialement attiré notre attention dans cette étude de M. Sepp, où l'on ne trouve, sauf erreur, qu'un seul renvoi à la thèse si estimée de M. Brochard. On nous excusera certainement de n'engager ici aucune polémique et de ne pas aller en conséquence au-delà de cette courte et sèche énumération.

C. Huit.

35. *H. SWOBODA. Ueber den Process des Perikles* (Extrait de l'*Hermes*, XXVIII). Berlin, Weidmann, 1893. In-8°, 62 p.

Partant du fait, bien établi par Beloch, qu'il n'y a eu qu'un seul procès de Périclès, M. Swoboda en fixe la date au mois de juillet 430, deuxième année de la guerre du Péloponnèse. Ce n'était pas une demande ordinaire en reddition de comptes, mais une *eisaggelia* introduite par le Conseil, sur la motion de Dracontidès, et tendant : 1° à destituer Périclès de ses fonctions de stratège; 2° à le faire condamner pour vol ou corruption; Hagnon ajouta, dans l'intérêt de l'accusé, la question subsidiaire ἀδικίου. Le tribunal prononça la condamnation pour vol, mais cet injuste arrêt ne tarda pas à être révoqué et Périclès réhabilité fut réélu stratège au printemps de 429. — Telle est la substance de cette intéressante dissertation, fondée en grande partie sur une analyse pénétrante de l' 'Αθ. πολ. d'Aristote.

A. Termes.

36. *Paul TANNERY. Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne.* Gauthier-Villars, 1893. In-8°, VIII-370 p.

Sous la forme d'une analyse approfondie de la *Syntaxe* de Ptolémée, M. Tannery nous donne ici une véritable histoire critique de l'astronomie ancienne, pleine d'érudition, de découvertes de détail et de vues qui les dépassent. D'accord avec ses prédécesseurs pour réduire au minimum la part d'originalité de Ptolémée, M. T. croit aussi qu'on a exagéré l'importance d'Hipparque. « C'est aux astronomes antérieurs de l'école d'Alexandrie et en particulier à Apollonius de Perge que doivent être restituées l'invention des méthodes géométriques et trigonométriques, la combinaison de nouveaux moyens pour des mesures plus exactes et la première comparaison systématique des observations récentes avec celles que les Chaldéens avaient faites autrefois. » Certains points de cette démonstration ne m'ont pas pleinement convaincu ; il me semble, en particulier, que la priorité d'Hipparque pour la confection de la table des cordes n'a pas été sérieusement ébranlée. — Les historiens de la littérature grecque ne liront pas sans fruit cet ouvrage d'un mathématicien. Un seul exemple du profit qu'ils en peuvent retirer. Xénophon (*Mémor.*, IV, 7) attribue à Socrate le rejet de certaines spéculations astronomiques; M. Tannery montre que ces spéculations n'ont pris naissance que longtemps après la mort de ce philosophe; c'est une nouvelle pièce à ajouter à l'accablant dossier de M. Richter contre la véracité des *Mémorables*.

Auguste Michel.

37. *Paul DECHARME. Euripide et l'esprit de son théâtre.* Garnier, 1893, in-8°, IV-568 p.

Quoique cet important ouvrage ait

déjà été signalé aux lecteurs de la *Revue* (dans le rapport de M. Paul Girard, V, p. XII-XIII) je me fais un devoir de lui offrir encore à cette place mon tribut d'éloges et de reconnaissance. Il est difficile d'apporter dans l'étude de l'œuvre d'un grand poète plus de savoir, d'intelligence et de goût que n'en a montré M. Decharme. Très au courant des travaux de l'érudition moderne, même dans le domaine archéologique, M. D. évite de s'y absorber ou de s'y perdre; il excelle à grouper les faits et à en tirer tous les renseignements qu'ils comportent sur les idées d'Euripide — idées religieuses, philosophiques, morales, politiques — et les ressources de son art dramatique : successiment il étudie le choix des sujets, les situations dramatiqnes, la marche de l'action (reconnaissances, dénouements, etc.), le rôle du chœur, le lyrisme. A côté des excellentes analyses de Patin, que M. D. n'a pas eu la prétention d'annuler, ce volume de synthèse est donc le très bien venu; il fait honneur à la critique littéraire française qui s'y retrouve tout entière avec ses qualités traditionnelles d'exacte information et d'agréable mise en œuvre.

T. R.

ERRATA

Revue des Études grecques, tome V.
P. 398, 2e col., dern. ligne, lire : reçut.
P. 404, 1re col., 3e l. d'en bas, lire : γράφει.
Ib., 2e col., 6e l. d'en bas, lire : γῆ θαλαττογενὴς καὶ ἄνθρωποι γηγενεῖς.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

L'ORFÈVRERIE MYCÉNIENNE

A PROPOS D'UN VASE DU DIPYLON

I

M. Pernice a publié (1) un curieux vase du Dipylon dans lequel se trouve un détail resté jusqu'à présent inexpliqué. Ce vase très mutilé est un trépied d'argile, surmonté d'une cuve cylindrique ou *lébès* muni de deux anneaux (haut. totale 0,56 à 0,60). L'imitation d'un modèle de métal paraît évidente ; mais le céramiste a dû choisir pour le support une forme rare, massive et pleine, ne pouvant pas songer à reproduire en terre-cuite fragile la mince structure des pieds formés de baguettes métalliques (2). La base est décorée de peintures représentant des guerriers combattant et un cavalier monté sur un cheval qui se cabre. Le lébès est orné de trois zones : la plus petite, en bas, porte des biches paissant; la seconde, plus grande, des chars dont on ne voit plus que l'attelage à quatre chevaux ; enfin la troisième en haut, la plus importante, offre un sujet fréquent dans l'art du Dipylon, une procession de femmes, sans aucun vêtement distinctif, reconnaissables seulement à leur longue chevelure rejetée en arrière (3). Dans

(1) *Athenische Mittheilungen*, 1892, p. 205, pl. X.

(2) Comparez les trépieds de bronze restaurés d'Olympie (Furtwaengler, *Olympia*, IV, *Die Bronzen*, pl. 34, 49) et le trépied trouvé à Athènes avec des poteries de style géométrique (Brueckner, *Ath. Mittheilung*. 1893, p. 414, pl. 14).

(3) Comparez la procession de femmes sur l'hydrie d'Analatos qui est d'un style un peu plus avancé (*Jahrbuch des deut. Inst.*, 1887, pl. 3 et 4).

cette zone on remarque, à gauche, un objet de même hauteur que les personnages, dont M. Pernice donne la description suivante (j'en traduis pour plus de clarté les détails essentiels) : — « La scène débute par un objet dont l'explication est très difficile. C'est une espèce de support (Untersatz), fortement renflé au milieu, terminé à droite et à gauche par deux appendices qui paraissent avoir la forme de têtes d'animaux. L'espace libre entre ces appendices est occupé par neuf baguettes dressées parallèlement l'une contre l'autre. Le support est orné de spirales au centre et dans sa partie la plus large, de demi-cercles en bas et de traits horizontaux aux deux endroits étranglés. Il est certain que cet objet ne fait pas partie de la scène elle-même et qu'il est purement ornemental. Cela résulte clairement d'un autre fragment qui appartient au même lébès et qui constituait vraisemblablement la partie droite de la scène ; on y remarque près de la tête de la dernière femme l'extrémité gauche du même objet. Par conséquent le sujet tout entier était limité à droite et à gauche par une représentation de ce support (1). »

M. Pernice ajoute plus loin : « Cette forme d'objet n'est pas unique. Dans les mêmes fouilles on a découvert les restes de l'embouchure d'un grand vase peint, de style négligé, où il figure encore. Les détails de structure, avec le double appendice et les baguettes droites, sont identiques au précédent ; seulement les ornements du milieu sont de simples zigzags. Enfin le même objet se retrouve encore sur d'autres fragments nombreux (2). »

Voici la conclusion de l'auteur : « De ces faits il nous paraît résulter que ce support n'est pas un ornement produit par l'emploi d'éléments traditionnels ; c'est un type emprunté à une céramique étrangère, mais modifié et arrangé à la façon géométrique (3). »

On voit combien cette conclusion est vague. La nature de l'objet reste, en définitive, inexpliquée. Retenons seulement cette impression de M. Pernice qui est juste, à notre avis : c'est que cet objet mystérieux n'est pas grec, qu'il est l'imitation d'une œuvre étrangère.

(1) *L. c.*, p. 209 et fig. 1.
(2) *L. c.*, p. 225, 226, et fig. 10, 11, 13, 14.
(3) *L. c.*, p. 227.

Plus récemment, un autre archéologue, M. Brueckner, a de nouveau mentionné ce détail dont il propose une explication assez singulière. Il y voit, si j'entends bien sa phrase, « un réchaud ou un fourneau (Pfanne) avec des matières résineuses en flamme (mit brennendene Pech). » Il est vrai qu'il ajoute cette réserve prudente : « à ce qu'on peut admettre aujourd'hui, en attendant une interprétation plus satisfaisante (1). »

J'espère avoir trouvé cette explication et elle est assez importante pour donner lieu à quelques conclusions historiques. J'ai été frappé de la ressemblance qui existe entre cet énigmatique objet et certains vases qui figurent dans les fresques égyptiennes de la Nécropole de Thèbes, représentant les cadeaux apportés par les peuples tributaires au Pharaon Thoutmès III (2). Les vignettes ci-jointes (fig. 1 et 2) montreront les rapports que je crois pouvoir établir entre ces vases et le prétendu « support » décrit plus haut (3). Voici les points essentiels de ces ressemblances :

1° Un détail caractéristique dans l'objet grec est la présence de deux appendices se terminant en têtes d'animaux. Or, dans beaucoup des vases offerts au Pharaon les anses sont remplacées à droite et à gauche par des têtes d'animaux, en particulier de bouquetins (fig. 2, *a, b, d*).

2° Un détail plus typique encore dans l'objet grec est la présence des baguettes qui, au nombre de neuf, se dressent dans

(1) *Ath. Mittheilung.* 1893, p. 77, note 1.

(2) Ces fresques sont bien connues des archéologues et ont été étudiées maintes fois pour les rapprochements qu'elles suggèrent entre la céramique grecque et les objets de l'industrie orientale (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 751, fig. 542; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque,* I, p. 28). Elles sont reproduites en couleurs dans les ouvrages d'Hoskins (*Voyage en Éthiopie*, p. 328, pl. 46-49), de Wilkinson (*Customs and manners*, I, p. 38, pl. 2), de Prisse d'Avennes (*Hist. de l'art égyptien*, II, art industriel, planches non numérotées). La tombe de Rekhmara et une autre plus récemment découverte, la tombe de Ramenkhepersenb, ont été soigneusement étudiées en dernier lieu par M. Virey (*Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, V, 1er fascicule, 1889; 2e fascicule, 1891).

(3) J'ai fait reproduire le détail du vase attique (fig. 1) *au trait,* et non en silhouette opaque, pour que les points de ressemblance avec la fig. 2 apparaissent plus nettement.

l'intervalle compris entre les têtes d'animaux. Or, une des ornementations les plus originales des vases apportés en tribut consiste dans l'addition de tiges de lotus droites ou légèrement infléchies qui, le plus souvent au nombre de sept ou de neuf, sont rangées sur les bords (fig. 2, *b, c, d, e*).

3° La forme elle-même de l'objet grec évoque à première vue l'idée d'un vase et, parmi les vases thébains à têtes de bouquetins, il en est dont la structure générale est analogue (fig. 2, *a*).

Fig. 1

Ainsi, par l'ensemble et par les détails, on est amené à retrouver dans la peinture grecque une copie gauche et naïve, mais pourtant précise et exacte, d'un genre de vases en usage chez certains peuples tributaires de l'Égypte. C'est donc, comme l'avait pressenti M. Pernice, un ornement emprunté à une industrie étrangère et le modèle que le peintre attique s'essayait à reproduire doit être une pièce d'orfèvrerie, un vase de métal ouvragé et ciselé, décoré de têtes d'animaux, sans doute de bouquetins, rempli de tiges fleuries qui jouaient à peu près le rôle des fleurs artificielles qu'aujourd'hui on met dans des potiches. En effet, la rigidité des tiges, certains accessoires comme des sphinx, des oiseaux affrontés (fig. 2, *b, c*), prouvent que dans les fresques thébaines il ne s'agit pas de fleurs véritables, mais d'ornements métalliques qui faisaient partie intégrante du vase (1).

Si cette explication est bonne, il reste à nous demander comment un peintre attique, du VIIIe siècle environ avant notre ère, a pu introduire dans sa composition la copie d'un objet de ce genre ?

II

Les nombreux vases représentés sur les fresques de Thèbes ne

(1) Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art,* III, p. 752. M. Maspero veut bien me faire observer qu'actuellement certains égyptologues considèrent les fleurs et les animaux placés *sur* ces vases, non point comme des accessoires véritables, mais comme une convention naïve destinée à indiquer la décoration *intérieure* (L. Borchardt, *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Alterthumskunde,* t. XXXI, p. 1 et suiv).

sont pas des produits de l'industrie égyptienne proprement dite. Tous les archéologues ont été frappés des rapports étroits qui existent entre ces objets et la céramique de Rhodes, de Théra, de Crète, en général de ce qu'on est convenu d'appeler la poterie *mycénienne* (1). Il faut dire, en ce qui concerne les vases à tiges de lotus dressées, qu'aucun exemplaire réel n'est venu offrir avec les représentations peintes un terme de comparaison exact. Les fresques thébaines et la peinture du Dipylon restent jusqu'à

Fig. 2

présent les seuls monuments qui en aient conservé le souvenir. Mais leur présence au milieu des autres tributs, leur décoration si originale, la façon dont les assistants les tiennent entre leurs mains comme des cadeaux particulièrement précieux (2) ne laissent subsister aucun doute sur leur caractère exotique : ils

(1) Dumont et Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, I, p. 74 ; Perrot et Chipiez, VI, p. 1003-1004 ; Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, p. 212, 254-255 ; *Jahrbuch des deut. Inst.*, 1892, *Anzeiger*, p. 13-14 (Steindorff).

(2) Perrot et Chipiez, III, p. 429, fig. 303.

font partie du même ensemble, issu d'une fabrique étrangère à l'Égypte.

Est-il possible de déterminer exactement le nom de cette fabrique? Les tributaires sont divisés en quatre groupes : les princes de Pount, les princes des Keftiou et des Iles qui sont au milieu de la Grande Verte, les princes des Petti de To-qens et de Khenthannefer, les princes des Rotennou. Le premier groupe est identifié par les égyptologues à l'Arabie ou au pays de Somal en Afrique ; le second, aux Phéniciens et aux Insulaires de la Méditerranée; le troisième, à la Nubie et aux régions situées au-dessus de la première cataracte ; le quatrième, aux Syriens (1). Le second et le quatrième groupe nous intéressent seuls par la nature de leurs tributs où l'on retrouve de part et d'autre le même genre de vases en forme de bassins, de jarres, de coupes, et en particulier les espèces de jardinières ornées de fleurs dressées. Nous nous trouvons donc pour le vase copié par un peintre du Dipylon, en présence de trois origines possibles : origine phénicienne, origine syrienne, origine insulaire (désignant vraisemblablement les trois grandes îles du bassin oriental de la Méditerranée, Chypre, Rhodes, Crète).

Pour nous décider entre les trois, nous aurons recours à un texte égyptien, dont l'importance paraît avoir passé à peu près inaperçue. Il a été signalé par M. Steindorff dans une communication à la Société archéologique de Berlin, sans renvoi à un ouvrage précis. Je ne puis donc le citer que d'après cet égyptologue : « Dans les annales de Thoutmès III est mentionné le cadeau d'un prince de Tinay (pays encore inconnu), qui consiste en cruches de bronze avec anses d'argent et une coupe *de travail kefti* (2). » Voilà donc, remarque M. Steindorff, un vase expressément désigné sous le nom de kefti, et il s'en suit logiquement que les Kefti des fresques thébaines ne sont pas seulement des gens qui trafiquent des vases de prix qu'on leur voit apporter en tribut au Pharaon, mais qu'ils les fabriquent eux-mêmes. Le problème se trouve ainsi plus resserré dans ses termes et se réduit en cette question essentielle : quel peuple les Égyptiens de la XVIIIe

(1) Virey, *Op. l.*, V, fasc. I, p. 29-36.

(2) *Jahrbuch des deut. Instituts*. 1892, *Anzeiger*, p. 15.

dynastie (vers le xve siècle avant notre ère) désignaient-ils sous le nom de *Kefti* ou *Keftiou?*

Dans tous les ouvrages qu'on peut consulter sur la matière, la réponse est presque unanime : les Kefti sont les Phéniciens (1). M. Steindorff fait cependant des réserves : il considère comme certain que les *Kéta* (Hittites ou Hétéens) représentent les populations du nord de la Syrie, comme très vraisemblable que « les Iles de la Grande Verte » désignent les petites Iles de la mer Égée avec Rhodes et son entourage ; mais il ne croit pas que les textes du Nouvel Empire égyptien désignent sous le nom de Kefti les Phéniciens (2) et, adoptant une idée de M. Pietschmann (3), il pense que le domaine des Kefti a dû comprendre la Syrie du Nord ou l'île de Chypre (4).

Ne pouvant me former par moi-même une opinion sur cette question très importante, j'ai tenu à consulter à ce sujet M. Maspero qui a eu l'extrême obligeance de me répondre une lettre dont j'extrais ce passage essentiel : « Le nom qu'on lit *Kéfa,*

(1) Brugsch, *Geschichte Aegyptens*, p. 208-211 ; Helbig, *L'Épopée homérique,* traduct. Trawinski, p. 32 ; Lenormant, *Hist. ancienne de l'Orient,* 9e édit., II, p. 175 ; Perrot et Chipiez, III, p. 429, 751-752 ; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque,* I, p. 28 ; Virey, *op. l.*, p. 33.

(2) Pourtant il reconnaît (p. 15) qu'au temps des Ptolémées la tradition comprenait sous le nom de Kefti le pays phénicien. Dès lors on ne voit pas pourquoi cette tradition ne reposerait pas sur des données lointaines et positives. Il est naturel de croire que le nom attaché à un pays déterminé se conserve le même pendant des siècles. Il est moins naturel d'admettre qu'un nom d'abord donné à un peuple ait ensuite été transféré à une autre région, c'est-à-dire que le nom Kefti désignant à l'origine les Syriens ait été plus tard donné à la Phénicie.

(3) *Gesch. d. Phön.*, p. 257, note 1.

(4) Il me semble que la division très nette des groupes de tributaires dans les fresques thébaines contredit cette hypothèse. Si les Kefti étaient les Syriens du Nord, ils se confondraient avec les Rotennou dont ils sont séparés par le groupe nubien. En second lieu, si les Kefti étaient des Chypriotes, ils ne seraient pas distingués des Insulaires. Le même argument est valable contre ceux qui voudraient assimiler les Kefti aux Crétois (S. Reinach, *Le Mirage oriental,* p. 67, note 3). Dans un ouvrage récent (*Asien und Europa nach altægyptischen Denkmælern*) M. W. Max Mueller place le pays des Kefti dans la Cilicie ; cette idée est combattue par M. Maspero (*Revue critique,* juin 1894, p. 503) qui maintient l'identification avec la Phénicie.

Kefti, Kafti, Kaftiou s'applique, en effet, aux Phéniciens : la première forme *Kéfa* est une fausse lecture d'il y a douze ou quinze ans : les autres sont identiques, *Kaftiou* et *Keftiou* étant simplement le pluriel égyptien de *Kafti, Kefti*. La forme réelle était *Kafîti, Kefîti* avec l'accent tonique sur *fî : Kafîti* est un ethnique tiré régulièrement du nom du pays *Kafît, Kefît*, et signifie les gens du pays de Kafît, les Képhènes. Les *Kafîtiou* sont les habitants de la Phénicie propre, de la Phénicie sidonienne, de Dor aux environs de Byblos. Arados formait une confédération à part, et la côte entière entre le Kasios du Nord et le Kasios du Sud s'appelait *Zahi, Tsahi*.

« Le nom de *Kafîti* couvrait naturellement tout ce qui venait de la Phénicie sidonienne, hommes et choses, et par conséquent les produits des colonies phéniciennes ou des peuples lointains avec lesquels les Phéniciens étaient en rapport. Un objet désigné par les mots de « travail des Kafîtiou » peut donc désigner un objet ou phénicien ou provenant des comptoirs phéniciens. »

On remarquera que l'explication de M. Maspero est en parfait accord avec les données de l'épopée homérique qui représente les Phéniciens de Sidon, les Φοίνικες πολυπαίπαλοι, comme les plus habiles métallurgistes et orfèvres de l'époque (1). Par conséquent, s'il est rigoureusement prudent d'introduire cette réserve que les Égyptiens ont pu attribuer à l'industrie des Kefti tout ce qui était importé en Égypte par leur entremise (2), il reste au moins fort vraisemblable que les plus beaux ouvrages d'orfèvrerie qu'ils destinaient en cadeaux au Pharaon devaient être l'ouvrage de leurs propres mains, et c'est le cas, je crois, pour ces luxueuses « jardinières » fleuries qui, tout incrustées de lapis bleu (3) sur fond d'or, constituent la partie la plus riche et la plus précieuse des offrandes.

En dernière analyse, c'est donc bien probablement une œuvre

(1) Helbig, *L'Épopée homérique*, p. 23, 27-50 ; Dumont, *Céramiq.*, I, p. 145-147.

(2) C'est aussi pour cette raison que M. Helbig (*L'Épopée homérique*, p. 32) s'abstient de citer ces vases des Kéfa comme des produits sûrement phéniciens, mais il n'a pas connu le texte cité par M. Steindorff.

(3) Il faut encore ici noter que le *kyanos* est une substance très employée par les Phéniciens pour toutes sortes d'ouvrages ; cf. Helbig, *L'Épopée homérique*, p. 131.

d'orfèvrerie phénicienne que le peintre grec a essayé de reproduire sur le lébès du Dipylon. Il est permis ici de faire plusieurs hypothèses. Ou bien le cabotage maritime apportait encore aux populations de la Grèce conquise par les Doriens ces beaux modèles orientaux, et, dans ce cas, nous aurions un témoignage précieux de la continuité des relations commerciales avec la côte d'Asie en pleine période du style géométrique. Ou bien ce spécimen remonterait à une époque plus ancienne et aurait été conservé dans quelque sanctuaire où les pèlerins pouvaient le voir et l'admirer, ce qui expliquerait la présence et l'importance de cet objet, répété à plusieurs exemplaires dans des scènes de danse ou de procession qui paraissent avoir un caractère religieux. Ou bien enfin, le sujet tout entier, vases et procession féminine, aurait été emprunté par le peintre à un type artistique oriental, à une simple représentation figurée,analogue à celle que nous voyons sur des coupes phéniciennes d'époque plus tardive qui reproduisent par tradition un motif ancien (1). Quelle que soit la solution adoptée, il faut toujours conclure à une ingérence importante de l'élément *asiatique*, et plus particulièrement *phénicien,* dans le monde grec, constatation qui nous amène à examiner en dernier lieu ce qu'il y a de nouveau ou d'intéressant dans ce fait.

III

Quand l'étonnement et le désarroi causé par les découvertes mycéniennes eurent fait place à un examen plus réfléchi et à des essais d'explications historiques, le premier nom qu'on prononça fut celui des Phéniciens. M. Helbig (2) et, avec plus de réserve, M. Albert Dumont (3) furent les défenseurs de la théorie qui

(1) Perrot et Chipiez, III, p. 673, fig. 482 (patère d'Idalion). Remarquez l'importance du rôle que jouent les vases et ustensiles religieux dans cette scène. L'imitation d'un sujet tout à fait analogue est manifeste dans une petite coupe du style du Dipylon, récemment découverte à Athènes (Brueckner et Pernice, *Ath. Mittheilung.*, 1893, p. 113, fig. 10).

(2) *L'Épopée homérique,* p. 41-44, 73, 88.

(3) *Céramiques de la Grèce propre*, I, p. 55, 74-75, 105 et suiv.

attribuait à ces entreprenants « courtiers maritimes » l'importation en Grèce des plus beaux objets d'art que contenaient les tombes ouvertes par Schliemann. Leurs idées ont pénétré déjà dans quelques livres de vulgarisation (1). Pourtant le monde savant ne s'y est pas tenu et a poursuivi, depuis une quinzaine d'années, un travail de revision et d'analyse qui, en dernier ressort, tend visiblement à éconduire les premiers occupants de ce poste d'honneur pour les remplacer par d'autres. Les résultats de cette évolution sont très sensibles dans le grand ouvrage de MM. Perrot et Chipiez, récemment paru, qui est une complète et magistrale synthèse de tous les travaux publiés sur la question mycénienne (2). Les études de MM. Milchhœfer, Schuchhardt, Reisch, Fl. Petrie, etc., ont porté leurs fruits. Actuellement, ce qui frappe les yeux des archéologues, c'est le caractère original et indépendant de l'art mycénien, de ce style que M. Heuzey a caractérisé si justement par l'expression de *furia* et où dominent avec une intensité singulière la passion et même l'exagération du mouvement (3). Tout compte fait, nous nous trouvons en présence d'industriels dont l'esthétique ne peut pas se confondre avec celle des Chaldéens ou des Égyptiens, qui surtout dans les œuvres de glyptique et d'orfèvrerie ont su mettre une empreinte toute personnelle, dont l'imagination créatrice n'est peut-être pas de premier ordre, mais qui ont atteint les sommets de leur art par l'ingéniosité de la composition, par la verve étourdissante de l'exécution. Et alors, songeant à tout ce qui s'agite de ferments féconds dans le bassin oriental de la Méditerranée, à ce pêle-mêle de peuples qui, sous les noms de Pélasges, Danaens,

(1) Diehl, *Excursions archéologiques en Grèce*, p. 40-43.

(2) Tome VI de l'*Hist. de l'art*, 1894 (*La Grèce primitive, l'art mycénien*). Voy. en particulier les p. 862-882. M. Meyer qui avait fait une large part aux provenances phéniciennes dans les découvertes de Mycènes (tome I de la *Geschichte des Alterthums*) a complètement changé d'avis dans le tome II du même ouvrage, paru en 1893. Cf. S. Reinach, *Le Mirage oriental*, p. 45. On peut fixer à un an près la date de cette évolution dans le monde scientifique. Les livres de M. Paul Girard, *La peinture antique*, p. 111-120, et de M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 27-29, parus tous deux en 1892, attribuent encore un rôle assez important à l'importation phénicienne, à côté de l'art achéen proprement dit.

(3) *Bull. de corr. hellén.*, 1892, p. 317-318.

Achéens, Cariens et Lélèges, préparent obscurément les destinées de ce qui sera la glorieuse Hellade, on se demande si nous ne devons pas saluer déjà dans ces œuvres le coup d'essai étonnant du génie grec (1).

Sans nier le côté séduisant de cette thèse, sans contester surtout la justesse des observations d'où elle est née, je me demande si l'on n'est pas allé trop loin dans les conclusions. Les théories archéologiques ressemblent aux plateaux d'une balance qui, sans cesse oscillant d'un côté et de l'autre, ne permettent pas au fléau de s'arrêter au point central. J'avoue que même après la lecture de tant de livres savants, j'ai peine encore à me figurer les orfèvres grecs, même à l'école des Orientaux, produisant des œuvres d'une aussi incomparable perfection, sans tâtonnements, sans les essais rudimentaires que suppose une industrie naissante. Je suis frappé du disparate profond qui subsiste entre ces admirables armes ou ces beaux vases d'or et les œuvres des sculpteurs qui ont dégagé à grand'peine à coups de ciseau les grossières ébauches que portent les stèles funéraires de l'acropole mycénienne. Les encouragements donnés spécialement aux orfèvres par des potentats barbares, amoureux de l'or et des matières précieuses, ne me paraissent pas expliquer d'une façon suffisante cette anomalie étrange, cette supériorité extraordinaire de l'art industriel sur le grand art : les Mécènes encouragent, mais ils ne créent pas le génie tout d'une pièce.

Je trouve les mêmes dissemblances entre les fameux vases de Vaphio et une œuvre comme la fresque de Tirynthe, comparaison qui est tout au désavantage de l'œuvre en apparence la plus importante, destinée à orner un des plus beaux palais de l'époque. Dans les stèles comme dans la peinture, je sens l'effort d'un artiste qui se hausse à la reproduction de sujets dont il a les modèles sous les yeux et qui lutte courageusement contre la maladresse de sa main et de son outil; j'y retrouve cette lente et patiente obstination qui donne tant de charme aux œuvres pri-

(1) Avec quel patriotique empressement les archéologues de la Grèce moderne ont adopté une théorie qui ajoute un lustre nouveau à la gloire de leurs ancêtres, c'est ce que montre le livre le plus récemment publié sur la question mycénienne, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός de M. Tsountas.

mitives et indigènes et qui se manifeste aussi dans toute la céramique du même âge. Dans les ouvrages d'orfèvrerie, au contraire, il m'est impossible de constater autre chose que la sûreté de main et l'impeccable facture d'un ouvrier qui travaille à coup sûr, ayant derrière lui de longues traditions, connaissant tous les secrets de métier conquis et légués par de nombreuses générations. En résumé, j'ai l'impression, en face des trouvailles mycéniennes, d'un ensemble qui n'est nullement homogène, d'une civilisation composée de deux éléments bien distincts : d'un côté, une barbarie intelligente et laborieuse, s'essayant avec gaucherie à imiter de très beaux modèles ; de l'autre, un art exotique, raffiné, parfaitement outillé et maître de ses procédés (1). Et si la comparaison est tout à l'avantage de ce dernier, en ce qui concerne l'exécution, il n'en est pas moins vrai que par son ambition généreuse, par l'ardeur de bien faire, l'œuvre barbare dépasse de toute la portée de son effort l'œuvre exotique ; car elle voit plus grand, elle vise plus haut, elle fait de la grande décoration, de la vraie sculpture et de la vraie peinture ; elle réalise déjà le grand art, tandis que l'autre reste enfermée dans un domaine industriel qui ne sera jamais que secondaire.

De cette comparaison se dégage assez clairement ce qui appartient au monde grec proprement dit et ce qui appartient au monde oriental dans cet ensemble complexe qu'on appelle l'art mycénien, le premier groupe englobant des œuvres comme les stèles funéraires, la Porte des Lions, la fresque de Tirynthe, la glyptique des « pierres des îles » et toute la céramique que je crois surtout insulaire, le second groupe comprenant les principaux ouvrages de métallurgie et d'orfèvrerie, les poignards incrustés, les vases à reliefs repoussés, les manches de miroir, la tête de vache d'argent, les beaux cachets ciselés (2). Peu importe d'ailleurs qu'on

(1) C'est l'impression très juste qu'avait eue dès le début un des meilleurs juges de la question mycénienne, celui qui fut un initiateur dans la voie de la véritable exégèse, M. Newton (*Essays on art and archæology*, 1878). Cf. Diehl, *Excursions archéologiques*, p. 36 ; S. Reinach, *Le Mirage oriental*, p. 43-45.

(2) Il va sans dire que je n'attribue pas à l'importation orientale tout ce qui est objet d'or ou d'argent. On a trouvé des moules à bijoux à Mycènes et par conséquent il n'est pas contestable qu'on ait fabriqué sur place beaucoup de menues pièces, agrafes, rondelles, trouvées en si grand nombre dans les

suppose des orfèvres orientaux travaillant chez eux et envoyant par le commerce leurs produits en Grèce, ou qu'on suppose un certain nombre de ces mêmes ouvriers amenés de gré ou de force à la cour des potentats mycéniens. Des étrangers domiciliés dans un pays ne constituent pas une école d'art « locale » et la cathédrale de Milan, construite sur le plan des églises gothiques, ne peut pas être considérée comme un élément de l'art national italien. Des étrangers peuvent grouper autour d'eux des élèves et transformer à la longue le style indigène, mais c'est plutôt aux dépens de l'originalité native de la race qui subit leur influence. Si l'art mycénien avait eu des racines profondes dans la Grèce continentale, il n'aurait pas été emporté tout entier dans la tourmente de l'invasion Dorienne. Si, au contraire, il a été surtout un art importé ou transplanté, on s'explique qu'il ait disparu si subitement.

Cette impression se trouve actuellement fortifiée par les conclusions auxquelles m'a conduit l'étude du vase du Dipylon. Si la solution, en se précisant davantage, me ramène à ces Phéniciens dont on ne veut plus (1), j'avoue que je n'en suis pas autrement effrayé, car les arguments qu'on a fait valoir contre eux ne me paraissent nullement irréfutables. On trouve que l'art phénicien est totalement dénué d'originalité et que ce serait lui faire beau-

tombes de l'acropole. On remarquera que la plupart de ces objets portent la décoration linéaire curviligne qui paraît être un trait de l'art indigène et local.

(1) Citons pourtant un article de M. Howorth (*Classical Review*, 1893, p. 78) qui persiste à considérer la Phénicie comme la vraie mère de ce qu'on appelle l'art mycénien. M. Murray (*Handbook of greek archaeology*, 1892, p. 24 et suiv.) reste aussi un partisan déterminé des influences phéniciennes, mais en proposant pour l'ensemble des antiquités mycéniennes des dates que je ne saurais admettre pour ma part.

On remarquera que le résultat général reste le même, si l'on adopte la solution *syrienne* de M. Steindorff. M. Heuzey a montré l'intérêt capital qui s'attache, pour l'étude de l'art mycénien, à certains reliefs sculptés qui appartiennent peut-être à l'art syrien (*Revue archéologiq.*, 3e série, t. XV, p. 145 et 334, pl. IV, V ; *Bull. de corresp. helléniq.*, t. XVI, p, 307, pl. I). Un nouveau fragment, conservé au Musée Britannique et publié par M. Cecil Smith (*Journal of hell. studies*, 1892, p. 114, fig. 4), me paraît fortifier l'hypothèse d'une origine asiatique, car on y constate des accointances étroites avec les monuments chaldéens, en particulier avec la célèbre Stèle des Vautours découverte par M. de Sarzec.

coup trop d'honneur que de lui attribuer des œuvres comme les poignards de Mycènes et les vases de Vaphio. Il y a deux réponses à faire :

1° L'art phénicien, jusque dans ses œuvres les plus tardives, a gardé un style qui lui est propre, puisqu'on ne peut le confondre ni avec celui de l'Égypte, ni avec celui de l'Assyrie ou de la Chaldée. Si notre architecture de la Renaissance, composée d'éléments grecs, latins et romans, a su cependant constituer un style et produire des œuvres très personnelles que tout le monde admire, pourquoi refuserait-on la même faculté à l'art phénicien fait d'éléments chaldéens, asiatiques et égyptiens ? Ne sont-ce pas les Phéniciens qui ont construit le premier temple de Jérusalem ? Dans le domaine industriel, la coupe de Palestrine n'est-elle pas une œuvre de premier ordre ? N'y a-t-il pas dans cette miniature de métal l'empreinte d'une esthétique vraiment supérieure, avec des qualités qui rappellent précisément celles des vases de Vaphio : composition formant un petit drame à plusieurs scènes où reviennent les mêmes acteurs, invention spirituelle, sens de la réalité pittoresque, goût du paysage, grâce d'ornementation, facture impeccable ? Je ferai remarquer qu'il y a une vingtaine d'années M. Brunn, analysant les premières coupes phéniciennes connues, y trouvait un art si vivant et si original qu'il n'hésitait pas à y voir pour cette raison des œuvres grecques (1). Il est assez piquant de constater qu'aujourd'hui on use exactement du même argument pour attribuer aux Grecs les poignards mycéniens et les vases de Vaphio. L'avenir sera-t-il plus clément pour cette théorie que pour celle de M. Brunn ?

2° On objecte qu'aucun monument phénicien n'offre rien de semblable aux œuvres mycéniennes ni comme technique ni comme sujet. Mais on ne tient pas compte de ce fait que l'art phénicien nous est présentement connu par des produits appartenant à une époque relativement basse, c'est-à-dire aux VIIe et VIe siècles avant notre ère. Or, dès le XVIe siècle, les Phéniciens couraient les mers et portaient en tout lieu leurs marchandises.

(1) *Die Kunst bei Homer*, p. 7 ; *Annali dell' Inst.*, 1876, p. 199-205 ; *Bullettino dell' Inst.*, 1879, p. 251. Cette théorie a été réfutée par M. Helbig, *L'Épopée homérique*, p. 27, 35-36.

Neuf ou dix siècles plus tard commence pour eux la période de décadence, et c'est là-dessus que nous les jugeons! Que dirait-on de la céramique athénienne, si l'on n'avait pour l'apprécier que les vases à figures rouges négligées que les fabricants du IVe siècle exportaient en Cyrénaïque et en Crimée? On serait loin d'en soupçonner la véritable valeur. De quoi étaient capables les orfèvres phéniciens entre le XVe et le XIIe siècles, au temps de la grande floraison mycénienne? C'est ce que nous ne savons pas aujourd'hui, et ce qu'on saura peut-être un jour. Mais, dès maintenant, nous entrevoyons au moins par les fresques thébaines que la métallurgie phénicienne produisait des merveilles industrielles sous le règne de Thoutmès III; nous savons, d'autre part, qu'au temps d'Homère les Sidoniens étaient sans rivaux dans l'art de faire des bijoux, des vases et des armures; à son tour le vase du Dipylon nous laisse supposer que, vers le VIIIe siècle, les artistes grecs avaient encore pour leurs ouvrages une admiration respectueuse; enfin les coupes de Nimroud, de Chypre et d'Italie, sont les derniers et très honorables témoignages de leur industrieuse activité. A toutes les époques, dans tous les pays, les documents sont d'accord pour attester la vitalité énergique d'un art qui, s'il est resté surtout confiné dans le domaine industriel, y a du moins occupé pendant dix siècles le premier rang (1).

E. POTTIER.

(1) Ayant touché dans cet article à la question mycénienne, je ne puis me dispenser de donner mon avis sur la théorie tout récemment exposée par mon collaborateur et ami M. Salomon Reinach dans deux articles de l'*Anthropologie* (1893, nos 5 et 6), intitulés : *Le Mirage oriental.* J'y ai renvoyé plusieurs fois dans mes notes et je suis d'autant plus à l'aise pour en parler que sur plusieurs points importants je suis d'accord avec l'auteur.

Tout ce qui concerne l'étude du style mycénien, *entendu comme type ornemental et linéaire,* me paraît fondé sur des observations aussi neuves qu'intéressantes. Je crois aussi que les ressemblances singulières, maintes fois signalées, entre les antiquités de la vallée du Danube, de la Russie, de la Scandinavie, de la Gaule et même, en dernier lieu, entre les objets mérovingiens et certains bijoux mycéniens où la spirale et les enroulements jouent le rôle d'ornement-type, peuvent s'expliquer par la formation d'un art primitif dans l'Europe centrale qui aurait pénétré à l'époque mycénienne dans l'Europe méridionale, plutôt que par une influence de l'Orient sur le monde grec. Laissant de côté la question de l'étain, qui me paraît encore très obscure et qui en définitive peut être résolue un jour par la découverte de gisements asiati-

ques, je considère également la fibule comme un élément essentiellement *européen* qui, timidement propagé en Grèce vers la fin de l'époque mycénienne, fait son entrée décisive avec les Doriens venus du Nord. Mais, comme je viens de l'expliquer dans cet article, je ne puis admettre que l'on envisage la civilisation mycénienne ou égéenne comme un ensemble homogène. Il y a d'un côté un élément barbare, représenté surtout par l'ornementation linéaire curviligne, et je ne vois pas pourquoi celui-là ne serait pas venu du Nord, devançant par la même voie le géométrique rectiligne des Doriens. De l'autre, il y a des œuvres d'art, peintures, reliefs, armes, vases et bijoux enrichis de figures, et dans celles-là il m'est impossible de reconnaître une influence venue d'autre part que de l'Orient.

Je m'en tiens d'ailleurs à cette phrase de l'auteur (p. 34) : « Nous n'avons jamais entendu contester qu'à une époque postérieure [c'est-à-dire après la période néolithique et le début de l'ère des métaux] qui est celle du commerce maritime des Phéniciens, — à partir du XIIIe siècle environ avant J-C. — la civilisation occidentale ne soit devenue, dans une certaine mesure, tributaire de celle des Orientaux. » Cette concession me suffit amplement, puisque le sujet dont je m'occupe porte précisément sur cette période postérieure.

Enfin, pendant que cet article était sous presse, j'ai reçu la thèse publiée par mon jeune camarade de l'École d'Athènes, M. Victor Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, et je ne veux pas terminer sans dire tout le plaisir que j'ai eu à lire, dans l'*Introduction* de cet important ouvrage, un exposé d'idées et d'arguments qui est un très vigoureux plaidoyer en faveur des influences orientales, en particulier des influences phéniciennes.

LES FESTINS ROYAUX ET LEUR PORTÉE POLITIQUE

D'APRÈS L'*ILIADE* ET L'*ODYSSÉE*

Les repas homériques, leur fréquence, leur abondance, leur longueur, sont passés en proverbe. Ils sont associés à tous les actes de la vie publique et privée ; ils donnent aux fêtes nuptiales et aux deuils, aux réunions amicales et à l'hospitalité, aux sacrifices, aux délibérations des chefs, à la victoire, une solennité un peu matérielle, où s'affirme une joie de vivre puissante et comme sacrée, où l'ample jouissance des sens prend les apparences d'un acte officiel et rituel (1). Le plaisir qu'ils procurent est célébré par les plus grands héros : « Je ne sais, dit Ulysse, rien de plus agréable que de voir tout un peuple dans la joie, les convives assis écoutant le chanteur, auprès d'eux les tables chargées de pain et de viande, l'échanson puisant le vin dans le

(1) On a quelquefois jugé utile de défendre Homère contre l'accusation de matérialisme que lui ont adressée Platon et Lucien notamment. Friedrich fait remarquer que « ce plaisir sensuel est relevé par la mesure observée dans la jouissance et par son alliance avec des plaisirs plus raffinés ». Les excès sont souvent blâmés ; *ivrogne* est une injure dont Achille flagelle Agamemnon (*Il.*, I, 225) ; les funestes conséquences de l'ivrognerie sont dénoncées (*O.*, III, 137 ; X, 555 ; XIX, 122 ; XXI, 293, 295) ; la sage Minerve déclare qu'il ne faut pas s'attarder à table (*O.*, III, 335) ; et les festins abusifs des prétendants d'Ithaque font l'objet de vives et fréquentes censures. La sensualité grossière de la table est atténuée par les récits, les chants, les danses. — Tout cela est exact ; mais si les prétendants sont blâmés, c'est surtout parce qu'ils mangent et boivent le bien d'autrui ; l'ivrognerie est trop souvent critiquée pour n'être pas un vice habituel, et Ménélas a eu tort d'assembler après le repas les Grecs qui vinrent *chargés de vin* (*O.*, III, 139) ; enfin, l'observation de Minerve et l'injure d'Achille n'ont de sens que si elles sont méritées.

cratère et emplissant les coupes ; oui, ce spectacle me paraît le plus beau de tous » (*O.*, IX, 5-11) (1).

Le repas est donc plus que la satisfaction du plus impérieux des besoins, plus que le premier des plaisirs ; dès lors il n'est pas étonnant qu'on ait voulu le faire entrer (2) dans le cadre des institutions homériques. La thèse est assez séduisante pour mériter un examen.

I

On ne s'attend pas à trouver ici la description complète d'un repas d'après Homère : le sujet serait d'une indiscrète longueur, et de savoir ce que mangent et boivent les rois ou les peuples, comment ils le boivent et mangent, cela peut avoir quelque intérêt, mais n'a aucun rapport avec la question posée.

Il faut savoir cependant que les poèmes homériques distinguent plusieurs espèces de repas ; non seulement plusieurs moments de la journée consacrés à prendre de la nourriture, mais des festins présentant des caractères différents. Minerve interroge Télémaque pendant que les prétendants festinent bruyamment : « Dites-moi, qu'est-ce que ce repas et cette assemblée ? Quelle en est l'occasion ? S'agit-il d'un festin d'apparat, d'un repas nuptial ? Assurément ce n'est pas un pique-nique. Les convives paraissent insolents et violents ; ils exciteraient l'indignation de tout homme de bien qui entrerait ici » (*O.*, I, 224-230) (3).

(1) Comp. *Il.*, IX, 225-229 ; *O.*, VIII, 246-249.

(2) V. Fanta, *Der Staat in der Ilias und der Odyssee*, p. 74 ; Busolt, dans Iwan v. Müller, *Handbuch der classischen Altertums-Wissenschaft*, t. IV, p. 27.

(3) Ce fragment (en particulier le mot ἔρανος) a été traduit conformément à une tradition qui n'est pas peut-être entièrement fondée. Qu'il y ait des pique-nique dans Homère, on ne le niera pas : « Les convives allèrent dans la maison du roi ; ils y amenèrent des moutons et apportèrent le vin généreux ; leurs épouses apportèrent le pain » (*O.*, IV, 621-623). Mais rien ne prouve que *pique-nique* soit la traduction nécessaire de ἔρανος, par exemple dans le texte suivant : « Mes compagnons tombaient autour de moi comme les porcs aux dents blanches qu'on tue pour le repas nuptial, l'ἔρανος ou le repas d'un homme riche et puissant » (*O.*, XI, 412-415). L'ἔρανος pourrait bien être simplement un festin offert, sans but spécial ni occasion particulière, à des amis, un *dîner* au sens moderne du mot. Ainsi s'expliquerait la remarque de

La même distinction est faite, à peu près dans les mêmes termes, par un autre texte (*O.*, XI, 412-415) (1). Elle n'est donc pas douteuse; mais rien ne permet d'affirmer ou de supposer qu'elle ait une signification politique, et cela seul nous importe, quelles que puissent être les différences de détail qui la précisent.

Ces différences, on les négligera d'autant plus facilement qu'elles sont, à tout prendre, assez légères. Rien ne ressemble plus à la description d'un festin homérique que la description d'un autre festin.

Ceci n'est pas indifférent. De ces descriptions uniformes résulte pour le lecteur l'impression que les repas homériques sont des repas comme les autres. Si parfois les préoccupations politiques s'y mêlent aux plaisirs de la table, l'accident, fréquent sans doute dans les usages de tous les temps, ne donne pas au repas qui le subit une physionomie caractéristique. Comment songer à une institution officielle, à un usage politique? J'ai annoncé cependant une doctrine différente. Elle peut se ramener aux affirmations suivantes :

1° Les repas offerts par le roi sont une dépendance de sa prérogative. Ils ont toujours un lien avec un fait intéressant le peuple et surtout avec la boulè ou conseil des chefs. L'invitation royale ne s'adresse qu'aux chefs. Le roi, à cet égard, a plutôt une obligation constitutionnelle ;

2° Ces repas sont payés par le peuple, ce qui achève de leur donner un caractère officiel ;

3° Les parties les plus récentes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* attestent un changement et ne donnent plus aux festins le caractère officiel des âges précédents.

Minerve dans le fragment cité au texte : l'insolence et la violence des convives prouvent qu'il ne s'agit pas d'une réunion des amis de la maison ; comment y voir la preuve que le repas n'est pas un pique-nique? S'il fallait, ce que je ne crois pas nécessaire, donner un sens spécial à chacun des termes qui, dans les poèmes homériques, servent à désigner les repas, on pourrait peut-être dire que δαίς et δεῖπνον désignent le repas en général sans souci de l'occasion particulière, γάμος le festin nuptial, ἔρανος celui qu'on offre à des amis, εἰλαπίνη, le repas nombreux dont les sacrifices religieux fournissent l'occasion la plus fréquente.

(1) Cité à la note précédente.

A l'encontre, je me propose de montrer :

Que les repas royaux n'ont aucun lien nécessaire avec la vie politique ;

Qu'ils ne sont qu'une politesse échangée avec les amis naturels du roi, les chefs ;

Que leur signification politique est accidentelle et due à la qualité des convives habituels ;

Que le roi garde la liberté entière de ses invitations;

Que si le peuple paie les repas du roi, il les paie tous, mais indirectement et comme toutes les autres dépenses royales;

Enfin, qu'aucune différence sensible ne peut à ce point de vue être relevée entre les diverses parties de l'œuvre homérique.

II

La prérogative royale comprend-elle des repas officiels? Il n'y a à ce sujet ni une preuve ni une indication. Nombreuses sont les allusions à la prérogative militaire, législative, judiciaire, religieuse, au pouvoir de lever des impôts; aucune allusion n'est faite à la prérogative dînatoire. Bien plus, divers fragments prouvent que le roi n'a, quant aux dîners, ni prérogative ni obligation particulière et qu'il ne se distingue pas à ce point de vue des chefs ou gérontes. Ulysse demande à l'ombre de sa mère ce qu'il est advenu de sa famille et de sa couronne. Anticlée répond : « Télémaque cultive le téménos et il assiste aux repas qu'il convient que chaque géronte offre, car il est invité par tous » (*O.*, XI, 185-7). Point d'office proprement royal, mais un usage commun à tous les gérontes. La politesse et la gourmandise concourent probablement à faire durer cet usage que nos contemporains n'ont pas répudié. Il est vraisemblable que si l'épopée accordait aux humbles citoyens autant d'intérêt qu'aux chefs, elle montrerait dans toutes les classes de la population la même coutume. On conviendra cependant que chez les riches gérontes, les réunions dînatoires devaient être plus fréquentes et réellement plus importantes.

Les paroles d'Anticlée sont embarrassantes pour ceux qui attribuent aux repas royaux un caractère officiel. Les uns écartent

le texte comme altéré ; ressource héroïque, mais dont l'emploi n'est aucunement justifié. D'autres cherchent une explication. Le fait est peut-être exceptionnel, dû à l'anarchie qui règne à Ithaque. Peut-être au contraire, la chose est-elle régulière et l'absence du roi appelle-t-elle les gérontes à exercer la prérogative dînatoire. Ne serait-ce pas plutôt que le fragment, de date récente, attesterait une différence avec les temps anciens? — Tout cela est pure conjecture, sans appui ni vraisemblance. Il faut se résigner à prendre le fragment tel quel et accepter la preuve irréfutable qu'il contient.

Que si l'on demandait pourquoi il *convient* que chaque géronte donne des dîners, la question pourrait paraître oiseuse et surtout étrangère à un débat juridique ; mais la réponse serait aisée. Les Grecs, accoutumés à donner et à recevoir une ample hospitalité, fort sensibles d'ailleurs au plaisir de la table, se réunissaient fréquemment dans des repas. C'était comme un usage mondain, ayant, à ce titre, presque la force d'une obligation. Parfois le repas était un pique-nique ; mais plus souvent sans doute, il était offert à tour de rôle par chacun des convives habituels. Ceci résultera clairement de la revue des textes que je reprends.

Agamemnon, accablé par la défaite qu'Hector vient d'infliger aux Grecs, a convoqué l'agora et parlé de renoncer à la guerre. Diomède s'est indigné contre ce lâche conseil. Nestor propose de laisser les troupes prendre leur repas après avoir placé des gardes près du fossé : « Cela, je le dis pour les jeunes gens ; vous, fils d'Atrée, prenez une initiative ; vous êtes le roi des rois. Offrez un repas aux gérontes ; cela vous revient et n'a rien que de convenable. Vos tentes sont pleines du vin que les navires grecs vous apportent chaque jour de Thrace à travers la vaste mer ; vous avez tout ce qu'il faut pour recevoir » (*Il.*, IX, 70-73). Nestor, on le voit, ne fait pas appel à une institution dont il réclame le fonctionnement ; il propose, il conseille, en invoquant, non la prérogative royale, mais la richesse actuelle d'Agamemnon ; il semble que si un autre avait les mêmes richesses, il pourrait également bien offrir le repas. Au surplus, il faut bien que les gérontes fatigués mangent ; il faut aussi délibérer sur une situation grave; on fera les deux choses en même temps, et chez

Agamemnon où toutes choses abondent. Il n'y a rien de plus et rien de moins dans les paroles de Nestor.

Achille reçoit à sa table les ambassadeurs envoyés par les Grecs pour fléchir sa colère. Et Ulysse : « Les festins ne nous manquent pas soit dans la tente d'Agamemnon, soit ici même » (*Il.*, IX, 225-226). Il n'y a donc pas de prérogative royale.

Andromaque se lamente : « L'enfant que nous avons engendré, Hector, est encore tout petit ; puisque tu es mort, tu ne lui serviras pas, ni lui à toi. Quand même il échapperait aux dangers de la guerre achéenne, l'avenir n'aurait pour lui que peine et misère ; on le dépouillera de ses domaines en empiétant sur les limites. L'orphelin est sans amis ; il a toujours la tête baissée et les joues mouillées de larmes. Dans sa misère, il va trouver les compagnons de son père ; il tire l'un par le manteau, l'autre par la tunique ; quelque âme pitoyable lui donne une petite coupe, de quoi mouiller ses lèvres, non son palais. Et un autre enfant, dont les parents sont dans la force de l'âge, le chasse du banquet en le frappant de ses mains et en l'accablant d'injures : va-t-en ! car ton père ne mange pas avec nous ! Et l'enfant revient en pleurant vers sa mère veuve. Cet Astyanax qui jadis, sur les genoux de son père, ne mangeait que la moëlle et la grasse chair des moutons » (*Il.*, XXII, 484-501) ! Ici encore la prérogative royale n'apparaît pas ; le roi même n'est pas cité. Il ne reste de clair que l'usage chez les gérontes des repas communs et réciproques.

Télémaque s'adresse aux prétendants : « Allons tous demain dans l'agora où je vous signifierai l'ordre de sortir de ce palais ; préparez d'autres festins où vous mangerez vos propres biens, en alternant les maisons » (*O.*, I, 372-375). Et dans l'agora : « Si vous avez la moindre pudeur, sortez de mon palais ; préparez d'autres festins où vous mangerez vos propres biens, en alternant les maisons » (*O.*, II, 138-140). Voilà bien les repas privés et réciproques, conformes à l'usage, où l'autorité royale ne joue aucun rôle particulier.

La démonstration directe qui précède sera plus forte s'il est démontré que les repas des gérontes et du roi n'ont pas les caractères précis qu'exige une institution publique.

Ainsi les convives ne sont pas toujours les mêmes ; ils ne sont

pas toujours des gérontes, ni même des hommes. Sans doute on accordera que le roi invite plus souvent les gérontes, qui forment son intimité, et ainsi s'expliquent les fragments assez nombreux (1) qui mentionnent les chefs comme les convives du roi et ceux qui caractérisent les chefs par l'assistance au festin royal (2). Mais il serait exagéré de déduire de là l'existence d'une classe spéciale de δαιτυμόνες royaux, analogues aux *convivae regis* germaniques ; car non seulement δαιτυμόνες est souvent (3) pris dans le sens général de convive, mais encore il désigne parfois les participants d'un pique-nique (4). — On ne pourrait même pas soutenir que les invitations royales s'adressent invariablement à la même catégorie de personnes. Alcinoüs, trouvé par Ulysse à table avec des convives, annonce pour la réception de son hôte une convocation de gérontes *plus nombreux* (*O.*, VII, 189). Le roi est donc libre dans ses invitations ; s'il désire une plus grande solennité, il invitera plus de convives, il donnera un *grand dîner*. Chez Étéocle, les convives sont nombreux, et parmi eux, les κοῦροι, les jeunes gens que le poète oppose souvent aux γέροντες (*Il.*, IV, 385-6 ; V, 804-5) ; de même chez Alcinoüs, il y a des femmes et de vieux convives (*O.*, VIII, 58). — Ménélas a convié de nombreux amis — non des invités nécessaires — aux noces de ses enfants (*O.*, IV, 3). — Les deux repas de Nestor au chant III de l'*Odyssée* semblent bien comprendre tout le peuple pylien et le second, en outre, les compagnons d'Ulysse. — Les repas funèbres sont offerts par le roi au peuple entier dans le palais (*Il.*, XXIV, 665, 802 ; — *O.*, III, 309). — On ne saurait réclamer des preuves plus précises et plus variées ; et il est impossible de prétendre qu'il ne s'agisse là que de circonstances d'ordre privé, car la réception

(1) *Il.*, IV, 344 ; VII, 327, 344 ; IX, 89 ; XX, 84 ; — *O.*, VI, 256 ; VII, 98 ; VIII, 41.

(2) Ceux-ci seuls méritent une citation : « Idoménée, je t'honore par dessus tous les Achéens, soit au combat, soit en tout autre service, soit au festin quand les chefs des Achéens mêlent dans les cratères le vin gérontal » (*Il.*, IV, 257-260). — « O mes amis, généraux et chefs des Achéens, qui buvez le vin public auprès des Atrides... » (*Il.*, XVII, 248-250). — « Voici ce que je prescris à tous ceux qui boivent toujours dans mon palais le vin gérontal... » (*O.*, XIII, 7-9).

(3) *O.*, VII, 102 ; IX, 7 ; XXII, 12.

(4) *O.*, IV, 621, cité plus haut.

d'un hôte, la conclusion d'une alliance, les honneurs rendus aux morts sont incontestablement des actes officiels.

Il y a plus : les femmes et les enfants assistent souvent aux repas des gérontes. L'*Odyssée* mentionne la présence de deux reines, Hélène (*O.*, IV, 120) et Arétè (*O.*, VII, 141) ; et si l'*Iliade* ne contient, comme on l'a remarqué, aucune indication semblable, c'est parce que les femmes n'ont pas suivi leur époux devant Troie. La présence des enfants est attestée par les lamentations d'Andromaque, précédemment citées, comme normale et habituelle. Il faut bien convenir qu'une réunion politique et officielle ne se conçoit guère avec des femmes et avec les enfants *sur les genoux* des pères.

Aussi les conversations qui accompagnent ou suivent le repas ont-elles les sujets les plus variés, depuis les questions politiques jusqu'aux affaires privées; souvent même le sujet en est omis (*Il.*, IV, 386; XII, 310), ce qui ne peut se comprendre si le repas est une institution régulière.

L'invitation émane du roi lorsqu'il offre lui-même le festin, et c'est tout ce que prouve un fragment dans lequel Agamemnon parle de ses invitations (*Il.*, IV, 338-344). Mais Ménélas vient sans invitation spéciale s'asseoir à la table de son frère (*Il.*, II, 408); et surtout c'est Nestor — et non pas Agamemnon — qui promet à celui qui pénétrera dans le camp troyen une place permanente aux festins des gérontes (*Il.*, X, 217).

L'existence d'une prérogative royale ne peut donc être soutenue (1) ; il est encore plus aisé de montrer que le roi n'a à cet égard aucune obligation constitutionnelle. Nestor conseille — n'impose pas — à Agamemnon un repas pour la délibération des gérontes (*Il.*, IX, 70) ; Alcinoüs, annonçant un festin en l'honneur d'Ulysse, parle comme un roi généreux et qui n'est tenu à rien (*O.*, VIII, 38).

(1) Il faudrait au moins la partager entre Agamemnon et Ménélas puisque les chefs boivent le vin public auprès des deux Atrides (*Il.*, XVII, 248) ; mais outre que ce partage s'accorde mal avec la situation de Ménélas dans l'armée grecque, il serait la négation même de la prérogative.

III

Il reste à examiner les arguments desquels on conclut à une prérogative royale.

On invoque les fragments qui parlent de l'assistance aux repas royaux comme d'un honneur public, et notamment les discours par lesquels Agamemnon excite l'ardeur des Grecs. « Idoménée, je t'honore par dessus tous les Achéens, soit au combat, soit en tout autre service, soit au festin quand les chefs grecs mêlent dans les cratères le vin gérontal. Tandis que les autres Achéens sont rationnés pour la boisson, ta coupe est toujours pleine comme la mienne et tu bois quand il te plaît » (*Il.*, IV, 267-263). — « O fils de Pétéus et toi, artificieux Ulysse,... il vous appartenait de combattre au premier rang, car vous êtes les premiers que j'appelle au festin lorsque les Achéens préparent le repas des chefs » (*Il.*, IV, 338-344). De même, le héros vainqueur est conduit à la tente royale pour s'asseoir à un festin d'honneur et recevoir un morceau de choix; ainsi Ajax (*Il.*, VII, 311-332), Achille (*Il.*, XXIII, 35). — L'idée se retrouve, moins claire peut-être, en d'autres fragments : « Fils de Tydée, les Achéens t'honoraient en te donnant un siège, des viandes de choix, une coupe pleine; maintenant, ils te couvriront de honte... » (*Il.*, VIII, 161-163). — « Glaucus, dit Sarpédon, pourquoi en Lycie nous fait-on l'honneur d'un siège, de viandes de choix, de coupes pleines?... puisque nous sommes parmi les chefs des Lyciens, il faut que nous combattions, afin que chaque Lycien dise : ce ne sont pas des chefs obscurs qui nous commandent, qui mangent des moutons gras, qui boivent du vin excellent; leur vigueur est grande et ils combattent au premier rang » (*Il.*, XII, 311-321). — On a vu encore que Nestor promet à celui qui épiera le camp troyen une place aux festins des gérontes. Quelques-uns font remarquer enfin que Énée mange chez Priam avec les chefs troyens (*Il.*, XX, 84).

On pourrait discuter chaque texte, et, par exemple, demander comment dîner chez Agamemnon peut être un honneur pour Ajax et Achille, des gérontes assurément, si ce dîner est une institution

régulière. Mais abrégeons. Que prouvent ces fragments? Qu'un bon repas, un repas royal est une récompense; c'est ce que personne ne niera, sans conclure à une institution. Les textes cités sont absolument semblables à d'autres fragments où l'idée seule d'une institution est inadmissible; par exemple, dans les jeux funèbres de Patrocle, Achille promet un bon repas à ceux qui combattront à l'épée (*Il.*, XXIII, 810); Antinoüs organise le combat entre Irus et Ulysse et, comme Nestor, promet au vainqueur qu'il assistera à tous les repas des prétendants (*O.*, XVIII, 46).

Les autres arguments sont encore moins probants. Eumée, fils du roi de Syros, a été enlevé par des Phéniciens avec la complicité d'une servante; « celle-ci trouva dans le vestibule les coupes et les tables des convives de l'entourage de mon père (ils étaient allés dans l'agora) »... (*O.*, XV, 466-468). Il faut beaucoup ajouter au texte pour y voir la preuve d'une prérogative royale, et toute addition serait purement conjecturale. On remarquera d'ailleurs qu'admettre ce fragment en preuve, c'est renoncer à faire une différence entre les temps.

Dans le palais d'Alcinoüs, « étaient assis les principaux Phéaciens, mangeant et buvant, car ils avaient constamment des festins » (*O.*, VII, 98-99). Acceptons une traduction contestable. On ne croira pas sans doute que la prérogative royale consiste à offrir constamment des festins. Le poète veut simplement indiquer la richesse d'Alcinoüs et des Phéaciens et leur libéralité; tel est, en effet, le souvenir qu'Ulysse, d'après le roi, doit emporter.

Deux passages citent le γερούσιος οἶνος (*Il.*, IV, 259; — *O.*, XIII, 8); mais ceci ne suffit pas à faire apparaître la prérogative royale et le privilège des gérontes. Il suffit, pour expliquer l'épithète γερούσιος, d'admettre que les convives habituels, non nécessaires, du roi sont les gérontes.

IV

Ce qui précède ne donne pas grande vraisemblance à l'idée que le festin royal ait été la forme normale des délibérations du conseil des chefs, de la boulè.

L'idée s'appuie cependant sur un discours de Nestor déjà cité (1). Proposer une boulè pour aviser à une situation grave, cela, dans la bouche de Nestor, revient à demander un repas pour les chefs ; donc boulè et dîner chez le roi sont synonymes.

L'argument est mince. La réfutation en est aisée. On a vu que Nestor motive son conseil et sa demande, non par une institution ou un usage équivalent, mais par la richesse d'Agamemnon. S'il y avait une conclusion à tirer, c'est que la boulè se tient, non chez le roi, mais chez le plus riche. D'ailleurs, la boulè peut être tenue sans dîner ; ainsi celle du chant II de l'*Iliade*, tenue le matin, près du navire de Nestor ; celle du chant X, tenue la nuit, hors du camp ; ainsi encore la boulè troyenne du même chant, tenue la nuit, hors de la ville ; ainsi enfin au chant XIII Hector réunit les chefs pendant une bataille auprès du char de Polydamas. Il peut donc y avoir boulè sans repas ; on n'exigera pas la preuve qu'il puisse y avoir repas sans boulè.

On cite encore les paroles de Dolon : « J'irai, à travers l'armée grecque, jusqu'au navire d'Agamemnon où seront sans doute les chefs, délibérant s'ils doivent fuir ou combattre » (*Il.*, X, 325-7). Ce fragment pourrait être invoqué pour établir que la boulè se tient habituellement dans la tente d'Agamemnon ; si on voulait en induire que la boulè est tenue à table, il faudrait prétendre que nul chef n'entre chez Agamemnon sans aussitôt s'asseoir à un festin.

Il n'y a donc entre la boulè et le festin royal aucun rapport nécessaire, constitutionnel. Seulement il arrive que les chefs en prenant leur repas s'entretiennent des affaires publiques ; il arrive aussi qu'un roi riche et libéral offre un festin aux chefs qu'il a convoqués en conseil. Des faits, non une institution.

V

Les repas du roi et des chefs sont-ils payés par le peuple ? Oui, disent quelques-uns, invoquant principalement le discours du Lycien Glaucus (2), l'allocution d'Agamemnon à Mnesthée et

(1) *Il.*, IX, 70-73.
(2) *Il.*, XII, 311-321, rapporté ci-dessus.

Ulysse (1), l'invective d'Hector à Diomède (2), enfin et surtout un fragment déjà cité : « O vous, chefs et rois des Achéens, qui auprès des Atrides, Agamemnon et Ménélas, buvez le vin public... » (*Il.*, XVII, 248-250).

Aucun de ces textes n'est suffisamment précis ; aucun ne prouve que le peuple fasse expressément les frais des repas où le roi et les gérontes se rassemblent. Tous s'expliquent très aisément si on admet — ce qui n'est pas contestable — que le peuple paie à ses chefs des impôts habituellement soldés en nature et même leur constitue, aux dépens des terres communes, un riche domaine. Il est clair que le peuple indirectement contribue à l'opulence de ses chefs ; mais cela n'est pas ce qu'on veut dire quand on prétend que le peuple fournit aux repas des chefs. Allons plus loin : la nourriture des alliés de Troie est fournie directement par le peuple troyen (*Il.*, XVII, 225) ; voilà une indication qui manque pour les repas des chefs. Au surplus, on n'y verra pas la preuve que les repas des alliés soient une institution officielle.

Le dernier fragment cité est considéré comme le plus grave. Cependant, outre l'explication générale qui précède, une conjecture plausible a été faite par Nietzsche. Le vin public est peut-être la provision de l'armée, dont Agamemnon est le dépositaire et le dispensateur ; ce vin que chaque jour des vaisseaux apportent de Thrace (*Il.*, IX, 71-72) ; qu'Agamemnon distribue à la foule par rations fixes, mais que lui-même et les chefs boivent à coupes pleines (*Il.*, IV, 261-263). Ce n'est pas du vin fourni spécialement par le peuple.

VI

Si ma démonstration est suffisante, il est inutile d'examiner si les repas des chefs ont perdu avec le temps un caractère public qu'ils n'ont jamais eu. On aura remarqué que la discussion a groupé en faisceau des textes pris indifféremment dans toutes les parties soit de l'*Iliade*, soit de l'*Odyssée*, en sorte qu'il n'y a entre celles-ci aucune différence sensible.

(1) *Il.*, IV, 340-344.
(2) *Il.*, VIII, 161.

En voilà assez pour écarter péremptoirement les arguments qui tendent à établir une différence que je nie. Ces arguments sont, d'ailleurs, extrêmement faibles. L'un est tiré des paroles que l'ombre d'Anticlée adresse à Ulysse (1), lesquelles n'ont de valeur probante que si on admet au préalable la différence qu'on cherche à établir. Un autre s'appuie sur quelques mots d'Alcinoüs qui, invitant les gérontes, prévoit un refus (*O.*, VIII, 41-43); ce refus est, dit-on, inconcevable aux temps plus reculés où l'invitation royale était un honneur. Mais, à toutes les époques, l'invitation royale fut un honneur et les diverses parties des poèmes homériques concourent à l'établir. — Enfin on remarque que l'*Odyssée*, à la différence de l'*Iliade*, montre les femmes et les enfants assistant aux repas devenus purement privés (2). Or, on se rappelle les plaintes d'Andromaque dans l'*Iliade* même, montrant les enfants assistant aux festins avec leurs pères ; et si les faits de ce genre sont plus rares dans l'*Iliade*, c'est, je l'ai déjà dit, que les femmes et les enfants n'étaient pas dans le camp grec.

VII

Concluons. Les repas royaux ne doivent leur importance qu'à la qualité des convives habituels, mais non nécessaires, les chefs ; ils ne sont pas une institution publique, pas même la forme normale de la boulè ; ils sont un usage mondain. Leur tenue n'est pas une prérogative royale ; la réciprocité en est la règle. Si le peuple en paie les frais, c'est indirectement, comme il acquitte les autres dépenses du roi. Les tableaux que l'*Iliade* et l'*Odyssée* tracent de ces festins sont identiques, sauf les différences qui résultent de l'état de guerre, décrit par l'*Iliade*, et de l'état de paix, décrit par l'*Odyssée*.

Félix Moreau.

(1) *O.*, XI, 185-187.

(2) M. Fanta ajoute que la preuve est d'autant plus forte que les fils ne pensent qu'à la danse, tandis que les pères vont à l'agora. Et il cite *O.*, VI, 64 ; si le lecteur veut bien consulter le texte, il jugera de la valeur de l'argument.

NOTE SUR LE SERMENT DES PYTHAGORICIENS

Pythagore a découvert que le carré construit sur l'hypoténuse du triangle rectangle égale la somme des carrés construits sur les deux autres côtés; et d'après Plutarque (*Symposiaques,* VIII, II, 4), il a résolu un problème plus élégant et plus savant — γλαφυρώτερον καὶ μουσικώτερον — dont voici l'énoncé : « Étant données deux figures, en trouver une troisième qui soit équivalente à l'une et semblable à l'autre. » Plutarque dit que, pour la résolution de ce problème, Pythagore offrit un sacrifice aux dieux.

Il a fait une découverte encore plus merveilleuse : il a trouvé que si l'on tend une corde sonore et si l'on fait vibrer successivement la corde entière, puis la moitié, les deux tiers et les trois quarts de la corde, on a, quel que soit le son rendu par la corde entière, avec la moitié l'octave aiguë, avec les deux tiers la quinte et avec les trois quarts la quarte. Les longueurs de corde, qui donnent l'octave, la quinte et la quarte, sont donc comme 1 est à 2 pour l'octave, comme 2 est à 3 pour la quinte et comme 3 est à 4 pour la quarte. Pythagore, dit Diogène Laërte, découvrit le rapport numérique des sons rendus par une seule corde, — τόν τε κανόνα τὸν ἐκ μιᾶς χορδῆς εὑρεῖν (VIII, 12). Ce procédé est aussi attribué à Pythagore par Aristide Quintilien, Gaudence, Nicomaque, Iamblique, Porphyre, Boèce, etc. (1).

On avait déjà remarqué la régularité périodique du mouvement

(1) Aristide Quintilien, *Musique*, III, pp. 115-116, éd. Meybom. — Gaudence, pp. 14-15, éd. Meybom. — Nicomaque, *Manuel d'harmonie,* I, p. 13, éd. Meybom. — Iamblique, *Sur l'arithmétique de Nicomaque,* ch. XXVI, § 119, p. 101, éd. Tennulius. — Porphyre, *Sur les Harmoniques de Ptolémée,* I, 3, p. 245, éd. Wallis, *Opera Math.,* t. III. — Boèce, *Musique*, I, II, etc.

des corps célestes. Les phénomènes astronomiques et les phénomènes acoustiques étant soumis à des lois numériques, Pythagore pensa, non pas que tout est nombre, mais que tout est ordonné suivant les nombres, — ὁ δὲ Πυθαγόρας οὐκ ἐξ ἀριθμοῦ, κατὰ δὲ ἀριθμὸν ἔλεγε πάντα γίγνεσθαι (Stobée, *Eclogae physicae*, I, II, 13). Et les Pythagoriciens jurèrent par l'auteur de la découverte dont le quaternaire 1, 2, 3, 4 est le symbole. La formule de leur serment se trouve dans les *Vers dorés* qui résument la doctrine morale de Pythagore et qui sont attribués à Empédocle par l'auteur des *Theologumena arithmeticae* (1).

« J'en jure par celui qui a transmis dans nos âmes le quaternaire, source et racine de la nature éternelle. »

Ναὶ μὰ τὸν ἁμετέρᾳ ψυχᾷ παραδόντα τετρακτύν,
παγὰν ἀενάου φύσεως ῥίζωμά τ' ἔχουσαν (2).

Hiéroclès commentant le serment dit que « de toutes les connaissances (enseignées par Pythagore), la plus merveilleuse est celle du quaternaire, véritable démiurge, — μέγιστον δὲ τούτων (μαθημάτων) ἡ τῆς δημιουργικῆς τετρακτύος γνῶσις (3) ».

Sextus Empiricus, au livre IV de son écrit *Contre les mathématiciens,* après avoir donné la formule du serment, ajoute : « Les Pythagoriciens nommaient quaternaire l'ensemble des quatre premiers nombres. — Τετρακτὺς δὲ προσηγορεύετο παρ' αὐτοῖς ὁ ἐκ τῶν πρώτων ἀριθμῶν συγκείμενος τέσσαρα ἀριθμός (4). » Il revient sur cette affirmation au livre VII du même ouvrage. Il dit : « Celui qui a transmis dans nos âmes, c'est Pythagore. Les Pythagoriciens le

(1) Cf. p. 18, l. 29, de l'éd. d'Ast, Leipzig, 1817. Ces vers sont aussi attribués à Lysis, disciple immédiat de Pythagore.

(2) *Vers dorés* 47-48. — Iamblique, *Vie de Pythagore,* XXVIII, p. 34 de l'éd. Didot. — L'empereur Julien, Contre les cyniques, 11. — Macrobe, *Commentaire du songe de Scipion,* I, VI. — Plutarque, *Placita,* I, III, 18. — Porphyre, *Vie de Pythagore,* § 20, p. 91, de l'éd. Didot. — Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos,* IV, 2, p. 332 de l'éd. de Leipzig, 1718, in-fol. et VII, 94, p. 389. — Stobée, *Eclogae physicae,* I, x, 12. — *Theologumena arithmeticae,* p. 18 de l'éd. d'Ast. Cet ouvrage est attribué à Iamblique. — Théon, II, XXXVIII, etc.

(3) Hiéroclès, *In aureum carmen,* XX, vers 45-48, *Fragments des philosophes,* t. I, p. 466, de l'éd. Didot.

(4) Cf. IV, 2, p. 332; nous traduisons comme si le texte portait τεσσάρων. Cf. aussi VII, 94, p. 389.

Les Pythagoriciens le considéraient comme un dieu. Quant au quaternaire, c'est l'ensemble des quatre premiers nombres dont la somme constitue le nombre le plus parfait dix, car on a 1 + 2 + 3 + 4 = 10. — Τὸν μὲν παραδόντα λέγοντες Πυθαγόραν, τοῦτον γὰρ ἐθεοποίουν, τετρακτὺν δὲ ἀριθμόν τινα, ὃς ἐκ τεσσάρων τῶν πρώτων ἀριθμῶν συγκείμενος τὸν τελειότατον ἀπήρτιζεν, ὥσπερ τὸν δέκα · ἓν γὰρ καὶ δύο καὶ τρία καὶ τέσσαρα δέκα γίνεται. »

Malgré la déclaration formelle de Sextus, que la tétractys du serment des Pythagoriciens est la progression 1, 2, 3, 4, les philosophes prennent généralement pour cette tétractys certaines séries de quatre choses.

Remarquons que la progression 1, 2, 3, 4, comprend quatre termes et trois intervalles. Ces termes sont générateurs et engendrés : chacun d'eux augmenté d'une unité engendre le terme suivant et il est engendré par le terme précédent augmenté d'une unité. Ils sont croissants ou décroissants, car la progression peut aussi s'énoncer et s'écrire 4, 3, 2, 1. De plus, les termes 2 et 4, en tant que longueurs de cordes sonores, donnent l'octave et la double octave du son de la corde de longueur 1, c'est-à-dire des sons semblables à celui de cette corde (1). Quant au terme 3, correspondant à la longueur 3, il donne la réplique de la quinte, c'est-à-dire un son différent. Enfin, tous les rapports de ces termes sont rationnels, et ils sont analogues, puisqu'ils représentent des consonances musicales.

Ces remarques nous ont permis de donner l'explication de l'espèce d'énigme contenue dans la première phrase du *lieu* de Platon où il est question du *Nombre géométrique,* valeur hypothétique de la *Grande année* après laquelle tous les événements humains devaient se reproduire dans le même ordre, de la même manière. Voici cette phrase ainsi que les premiers mots de la suivante :

Ἔστι δὲ θείῳ μὲν γεννητῷ περίοδος ἣν ἀριθμὸς περιλαμβάνει τέλειος, ἀνθρωπείῳ δὲ ἐν ᾧ πρώτῳ αὐξήσεις δυνάμεναί τε καὶ δυναστευόμεναι τρεῖς ἀποστάσεις, τέτταρας δὲ ὅρους λαβοῦσαι ὁμοιούντων τε καὶ ἀνομοιούντων καὶ αὐξόντων καὶ φθινόντων, πάντα προσήγορα καὶ ῥητὰ πρὸς ἄλληλα ἀπέφηναν ·

(1) Ptolémée, *Harmoniques,* I, IV, 7 : l'octave et la double octave d'un son forment trois sons homophones, c'est-à-dire semblables. Cf. aussi Aristote, *Problèmes*, XIX, 14 : διὰ τί λανθάνει τὸ διὰ πασῶν, καὶ δοκεῖ ὁμόφωνον εἶναι ; pourquoi les sons à l'octave paraissent-ils sensiblement les mêmes?

Ὧν ἐπίτριτος πυθμὴν πεμπάδι συζυγείς... (*République*, VIII, p. 546 BC).

« Il y a pour le divin engendré une période qu'un nombre parfait embrasse ; mais pour l'humain, il y a un premier nombre, somme de quantités génératrices et engendrées, comprenant trois intervalles et quatre termes, de ceux qui donnent des choses semblables ou dissemblables, qui croissent ou qui décroissent et ne présentent que des rapports analogues et rationnels.

« L'intervalle 4/3 pris parmi ces rapports, ajouté à 5 (c'est-à-dire 4/3 + 5 ou 19/3)... »

Le mot de cette énigme est évidemment le quaternaire 1, 2, 3, 4, dont la somme des termes est 10 et dont les trois intervalles successifs 2, 3/2, 4/3, mesurent, d'après la merveilleuse découverte de Pythagore, les intervalles d'octave, de quinte et de quarte. Elle était facile à deviner au temps de Platon, le quaternaire, qui entre dans la formule du serment solennel des Pythagoriciens, étant sur toutes les lèvres. Elle n'est devenue obscure que parce que la belle découverte de Pythagore ne s'est pas conservée dans toute sa pureté. Des membres de l'École aimèrent à ranger les choses par séries de quatre, comme on en rangeait déjà par séries de sept à cause des sept planètes qui étaient considérées comme des divinités.

Théon admet onze quaternaires dans l'ordre suivant :

1. Le quaternaire pythagoricien 1, 2, 3, 4.

2. Le quaternaire formé des deux progressions 1, 2, 4, 8, et 1, 3, 9, 27, c'est-à-dire l'unité, le côté, le carré, le cube.

3. Le point et les grandeurs : ligne, surface, solide.

4. Les quatre éléments, feu, air, eau, terre, enseignés pour la première fois par Empédocle l'agrigentin, d'après Aristote (1).

5. Les figures des éléments : pyramide, octaèdre, icosaèdre, cube.

6. Les choses engendrées : semence, longueur, largeur, hauteur.

7. Les quatre degrés de la société : homme, famille, bourg, cité.

8. Les facultés du jugement : pensée, science, opinion, sens. Ce quaternaire est dû à Hiéroclès.

(1) *De la génération et de la destruction des choses*, II, I, 2, p. 117 de la trad. de M. Barthélemy Saint-Hilaire, t. II, p. 453 de l'éd. Didot. Cf. aussi Plutarque, *Placita*, I, III, 33.

9. Le corps et les trois facultés de l'âme : le raisonnable, l'irascible et le concupiscible.

10. Les saisons.

11. Les âges : enfance, adolescence, virilité, vieillesse.

En ajoutant des quaternaires à celui qui symbolisait une découverte digne de l'admiration de tous les siècles, les Pythagoriciens l'ont enveloppé de ténèbres épaisses et on le reconnaît à peine dans la formule de leur serment solennel et dans la première phrase du *lieu* de Platon.

Notre conclusion est donc que la tétractys du serment des Pythagoriciens est, à l'exclusion de tout autre quaternaire, la progression 1, 2, 3, 4, qui symbolise une des plus belles découvertes de la physique expérimentale, et que la solution de l'énigme du *lieu* mathématique de la *République* de Platon est aussi cette tétractys (1).

J. Dupuis.

(1) Cf. l'*Épilogue* de notre édition de Théon de Smyrne, Paris, 1892.

ESCHYLE IMITATEUR D'HOMÈRE

DANS

LES *MYRMIDONS*, LES *NÉRÉIDES*, LES *PHRYGIENS*

Parmi les tragédies perdues d'Eschyle dont nous avons encore les titres et quelques fragments, celles qui s'appelaient les *Myrmidons*, les *Néréides*, les *Phrygiens* offrent cet intérêt très vif qu'elles nous montrent l'art dramatique, au temps de son premier essor, essayant de rivaliser avec l'épopée. Le sujet de ces pièces était, en effet, emprunté à quelques-unes des plus belles scènes de l'*Iliade;* et les contemporains d'Eschyle purent y voir le grand poète tragique s'inspirant directement d'Homère, mais en même temps, avec un sentiment très fort des exigences de son art, modifiant, quand il le fallait, les inventions de son modèle pour les approprier, soit à des conditions différentes, soit à des sentiments nouveaux.

La comparaison qu'ils purent faire alors est devenue beaucoup plus difficile pour nous, puisqu'il ne nous reste de ces tragédies qu'un petit nombre de fragments. Elle est pourtant possible encore, dans une certaine mesure du moins. L'édition des fragments d'Eschyle, que vient de donner M. Wecklein (Berlin, 1893), l'a rendue plus facile ; car elle a éclairé la vraie nature de quelques-uns de ces fragments. Deux ans auparavant, dans les *Comptes rendus* de l'Académie de Munich (*Sitzungsberichte d. Akad. in München*, 1891), l'auteur de cette édition avait d'ailleurs tenté une restitution de ces trois pièces, qui semble bien près de la

vérité. Critiquant les essais antérieurs (1), notamment ceux de Welcker et de Hermann, il y avait fait justice de certaines erreurs graves de méthode, en montrant qu'il n'y a rien à demander pour la reconstitution de ces trois tragédies d'Eschyle aux fragments des *Murmidones* d'Attius ni à ceux de son *Epinausimache*. C'est là un point de la plus grande importance. Car, ainsi dégagée d'éléments étrangers, l'œuvre d'Eschyle apparaît bien plus simple, bien plus conforme aux habitudes de son art et de son génie. Et c'est justement parce que son caractère propre se laisse bien mieux apercevoir ainsi, qu'il est surtout intéressant de la comparer à celle d'Homère. L'objet de cette étude est de faire ressortir quelques-uns des traits de cette comparaison. En même temps, tout en suivant le plus possible la restitution de M. Wecklein, nous aurons à discuter certaines de ses vues.

I

Le sujet des *Myrmidons* est clairement défini par ce qui nous reste de la pièce. C'est celui des chants XVI, XVII et du début du chant XVIII de l'*Iliade;* groupe de récits, dont la mort de Patrocle forme le centre.

Nous connaissons par le témoignage précis du scoliaste des *Grenouilles* (v. 992) et par celui d'Harpocration (s. v. προπεπωκότες) le début de la pièce, ou du moins quelques vers de ce début (fr. 131) (2). Le chœur venait trouver Achille et lui adressait ces paroles :

Τάδε μὲν λεύσσεις, φαίδιμ' Ἀχιλλεῦ,
δοριλυμάντους Δαναῶν μόχθους,
οὓς προπεπωκὼς εἴσω κλισίας
θάσσεις.....

« Tu vois ce qui se passe, glorieux Achille, tu vois tomber, sous

(1) Pour la bibliographie du sujet, voyez Wecklein, *Aeschyli Fabulae, fragmenta,* p. 536.

(2) Les numéros des fragments sont ceux de l'édition Wecklein.

la lance ennemie, ces Danaëns, que tu livres à la mort, assis sous ta tente. » La forme anapestique de ces vers ne permet pas de douter qu'ils n'aient fait partie d'un morceau analogue à celui par lequel s'ouvre la tragédie des *Perses*. On voyait sur la scène la tente ouverte, à l'entrée de laquelle le jeune héros était assis, et le chœur, en venant se ranger devant cette tente, exposait, dans un récitatif probablement assez étendu, les désastres des Achéens. Eschyle avait résumé là les chants de l'*Iliade* antérieurs au chant XVI ; il devait rappeler la défaite du XIe chant, la prise du camp, peut-être aussi, sous forme d'allusion rapide, la fuite des Troyens qui avait suivi ; mais, en tout cas, il ne pouvait pas ne pas insister principalement sur les derniers événements, montrer le retour offensif d'Hector, le camp forcé pour la seconde fois, et la résistance désespérée des Achéens sur le front des vaisseaux. Cet exposé était en même temps un appel mêlé de reproches. Le titre de la pièce montre, comme on l'a reconnu presque unanimement, que le chœur était composé de Myrmidons. Eschyle avait donc mis en scène ce qui est simplement indiqué dans l'*Iliade,* lorsqu'Achille rappelle à ses compagnons combien ils étaient impatients de combattre et de quelles plaintes ils venaient l'assaillir (XVI, 200 et suiv.). Un tel chœur répondait le mieux du monde aux exigences de la tragédie. Il était attaché à la personne du protagoniste, associé à ses intérêts, il partageait la plupart de ses sentiments, et, avec cela, il était pourtant en désaccord avec lui, au début, sur ce qui faisait le principe même de l'action. Une chose pourtant aurait pu le rendre embarrassant pour le poète ; c'est que les Myrmidons, d'après l'*Iliade* et selon la nécessité la plus évidente, devaient accompagner Patrocle au combat et par conséquent s'éloigner d'Achille. M. Wecklein a bien senti cette difficulté, qui avait échappé, je ne sais comment, à ses prédécesseurs ; quand Patrocle sort, il nous fait remarquer que le chœur ne l'accompagne pas, mais il se contente d'ajouter : « Peut-être le poète avait-il motivé la chose, peut-être aussi l'avait-il laissée passer inaperçue. » C'est se tirer d'affaire à bon compte. Mais Eschyle était plus scrupuleux. Au début des *Perses*, les vieillards du chœur ont bien soin de nous dire pourquoi ils sont restés en arrière ; c'est que leur âge ne leur permettait plus de combattre et que le roi Xerxès les a choisis lui-même pour

garder son palais. Je ne doute pas que le chœur des Myrmidons n'ait été composé d'une manière analogue et qu'il n'eût soin de se faire connaître au public. L'*Iliade* avait créé le personnage du vieillard Phénix, qui accompagnait Achille, sans prendre part au combat. Le poète tragique pouvait aisément imaginer, autour du jeune chef, une sorte de conseil, composé d'hommes âgés, qui avaient qualité pour lui donner des avis. En les appelant à former le chœur, il échappait à la difficulté qui vient d'être signalée et il se donnait en même temps le moyen d'exprimer avec convenance par leur bouche les idées morales et religieuses dont sa pièce ne pouvait se passer.

Le fragment 132 tient de très près au précédent. C'est le même appel adressé à Achille toujours inflexible, le même appel mêlé à la même plainte, mais cette fois sous forme lyrique :

Φθιῶτ' Ἀχιλλεῦ, τί ποτ' ἀνδροδάϊκτον ἀκούων
ἰὴ κόπον, οὐ πλάθεις ἐπ' ἀρωγάν;

« O fils de Phthie, Achille, pourquoi, quand tu apprends ce que souffrent les combattants, hélas! pourquoi ne te portes-tu pas au secours? »

Ces vers ayant été insérés par Aristophane dans ses *Grenouilles* (v. 1264), l'un des scoliastes dit : τοῦτο ἀπὸ τῶν πρέσβεων πρὸς Ἀχιλλέα Αἰσχύλος πεποίηκεν, ἔστι δὲ ἐκ Μυρμιδόνων, ce qui est inintelligible sous cette forme. Fritzsche a corrigé : τοῦτο πρὸς Ἀχιλλέα ἀπὸ τῶν πρέσβεων ὡς Αἰσχύλος πεποίηκεν, ce qui est compliqué, sans être encore fort clair. On pourrait lire, je crois, en changeant ἀπό en αὐτό et en ajoutant τό : τοῦτ' αὐτὸ τὸ τῶν πρέσβεων πρὸς Ἀχιλλέα Αἰσχύλος πεποίηκεν κ.τ.λ. « C'est là, en propres termes, ce qu'Eschyle a fait dire aux πρέσβεις s'adressant à Achille ; ces vers sont des *Myrmidons.* » En tout cas, le sens ne peut être que celui-là, et c'est bien ainsi que tout le monde a compris ce témoignage.

Hermann avait pensé, d'après cela, qu'Eschyle avait introduit dans sa pièce, comme premier épisode, une ambassade analogue à celle du IXe chant de l'*Iliade*. Seulement, comme ces vers étaient des vers lyriques et par conséquent chantés, il comprenait bien qu'ils n'avaient pas pu être mis par le poète dans la bouche des députés. Il supposait donc que le scoliaste avait fait une

confusion, et qu'en réalité ces vers appartenaient au chœur, mais précédaient de peu l'arrivée des députés. C'était se servir d'un témoignage qu'on détruisait en même temps. D'ailleurs, l'idée même d'une ambassade ainsi entendue n'était pas soutenable ; non seulement il était impossible qu'Achille, — conformément à un autre témoignage que nous rencontrerons tout à l'heure, — gardât le silence jusqu'au troisième acte si Eschyle avait imité le IXe livre, mais de plus, ce qu'on n'a pas assez remarqué, une telle scène, par son importance nécessaire, aurait rompu absolument l'équilibre de la pièce, en donnant au début une valeur dramatique disproportionnée. — Renonçant à l'opinion d'Hermann, Fritzsche essayait néanmoins de respecter le dire du scoliaste. Il admettait que les πρέσβεις en question n'étaient autres que les choreutes ; le chœur, selon lui, était formé des députés grecs et de leur suite. Wecklein a fait remarquer que le titre de la pièce ne permettait pas cette hypothèse. Ajoutons qu'elle semble malheureuse en elle-même : on a peine à se représenter, même dans une tragédie, des députés chantants et dansants, qui, de plus, une fois leur mission remplie, seraient hors d'état d'aller porter aux Grecs la réponse d'Achille, puisqu'ils ne pourraient s'éloigner de lui. — Pour sortir d'embarras, Wecklein écarte purement et simplement le témoignage du scoliaste d'Aristophane. Selon lui, il n'y a jamais eu de députation d'aucune sorte dans la pièce d'Eschyle ; le scoliaste a rapporté un fait inexact ; et les vers en question sont empruntés à la partie finale de la *parodos*, qui était lyrique comme celle des *Perses*.

La critique a-t-elle le droit de mettre ainsi de côté ce qui l'embarrasse ? Elle ne l'aurait en tout cas que si la scolie ne comportait aucune explication probable. Or, je ne crois pas qu'il en soit ainsi. Tout d'abord il ne serait pas invraisemblable d'admettre, d'après ce qui a été dit tout à l'heure, que les Myrmidons qui composaient le chœur avaient pu être appelés πρέσβεις par le poète en raison de leur âge, comme le sont les vieillards des *Perses* dans ce vers d'adieu que leur adresse Darius : ὑμεῖς δέ, πρέσβεις, χαίρετε (*Perses*, 842, Wecklein). Le scoliaste, alors, n'aurait eu d'autre tort que de s'exprimer d'une manière équivoque, sans doute en résumant une scolie plus ancienne et plus complète, qu'il aurait mal comprise. Ainsi disparaîtrait le témoignage relatif à une pré-

tendue ambassade, et les vers en question seraient rendus à la *parodos*, comme le veut Wecklein, sans qu'il fût nécessaire de rejeter le dire précis d'un commentateur ancien. Mais, pour admettre cette explication, il faudrait écarter un autre témoignage, dont M. Wecklein se débarrasse, il est vrai, aussi résolument que du précédent, mais sans plus de droit, à mon avis. Un des scoliastes du *Prométhée enchaîné* dit, au vers 452, à propos du silence de Prométhée : ὡς ἡ Νιόβη διὰ τὴν ὑπερβάλλουσαν λύπην ἐσιώπα, καὶ οἷον τὸ τοῦ Ἀχιλλέως ὅτε ἐστάλησαν πρὸς ἐκεῖνον ὁ Ταλθύβιος καὶ Εὐρυβάτης καλοῦντες εἰς μάχην. M. Wecklein ne met pas en doute que cette indication ne se rapporte aux *Myrmidons*, mais il n'en tient aucun compte. Il me semble pourtant qu'elle est de grande valeur.

Ni l'une ni l'autre des deux raisons qui nous empêchaient de croire à une ambassade des chefs n'est applicable à une ambassade de hérauts, telle que celle dont parle le scoliaste. Achille ne pouvait pas laisser sans réponse les prières et les conseils des princes achéens; il peut au contraire, sans invraisemblance, demeurer sourd à l'appel d'un simple héraut. Une scène, qui eût été un abrégé du IXe chant, aurait été beaucoup trop longue et trop importante pour un début de tragédie ; réduite au message d'un héraut, elle reprend ses proportions normales et s'adapte parfaitement aux convenances d'une exposition tragique. La seule difficulté, si je ne me trompe, vient du nombre des hérauts. Talthybios et Eurybatès sont tous deux, dans l'*Iliade*, au service d'Agamemnon. C'est donc un message d'Agamemnon qu'ils devaient apporter à Achille. Un seul d'entre eux aurait suffi pour cet office. Et il n'est pas dans les habitudes d'Eschyle de multiplier les personnages sans nécessité. Mais peut-être Talthybios seul portait-il la parole, Eurybatès étant là simplement, comme personnage muet; le poète tragique, en les représentant ainsi, se serait conformé à un usage qui semble indiqué au Ier chant de l'*Iliade*, lorsqu'Agamemnon envoie précisément à Achille ces deux mêmes hérauts pour lui demander Briséis. Ou encore, il serait permis de supposer que le texte primitif portait simplement la désignation anonyme κῆρυξ, appliquée au porteur du message. On sait qu'il en est ainsi pour l'*Agamemnon* d'après le *Mediceus*, bien que le nom de Talthybios ait été ajouté

postérieurement à la liste des personnages en tête de la pièce. Supposons que le même fait ait eu lieu pour les *Myrmidons* et qu'un copiste ait appelé le héraut Ταλθύβιος ἢ Εὐρυβάτης ; on comprend sans peine que ce renseignement, étant passé dans notre scolie, ait pu y prendre la forme Ταλθύβιος καὶ Εὐρυβάτης.

Quoi qu'il en soit, l'objet du message est spécifié par le scoliaste : καλοῦντες εἰς μάχην. Le héraut venait, au nom d'Agamemnon, appeler Achille au combat. Cet appel devait succéder immédiatement à la *parodos*. Sans doute, le héraut apportait, de la part de son maître, l'humble aveu de ses torts, la promesse d'une réparation éclatante et peut-être de riches présents. La satisfaction offerte à Achille était ainsi mise sous les yeux du spectateur, et ce qui, dans le poème épique, n'était que dépeint à l'imagination devenait ici visible et palpable. En outre, les effets dramatiques que l'épopée avait produits successivement et qu'elle répartissait entre les phases d'un long développement, se trouvaient ici comme accumulés et condensés ; car le message de Talthybios, c'était, en quelque sorte, le IXe chant de l'*Iliade* réuni au XVIe.

Mais le héraut avait beau s'humilier et promettre et supplier, Achille restait muet. C'est ce que nous apprend le scoliaste des *Grenouilles*, au vers 911 : εἰκὸς τὸν ἐν τοῖς Φρυξὶν Ἀχιλλέα... ἢ τὸν ἐν Μυρμιδόσιν ὃς μέχρι τριῶν ἡμερῶν οὐδὲν φθέγγεται. En adoptant la correction généralement acceptée qui substitue τρίτου μέρους à τριῶν ἡμερῶν, le fait allégué n'a rien d'invraisemblable. Le silence d'Achille durait pendant toute la *parodos*, pendant la scène du héraut, et peut-être encore pendant une partie de la scène suivante, c'est-à-dire effectivement jusqu'au troisième acte (μέχρι τρίτου μέρους). Mais le chœur devait insister d'autant plus qu'Achille ne répondait rien. Ses appels se mêlaient aux prières du messager, et c'est là, sans doute, que se plaçaient les vers lyriques cités plus haut et attribués par un témoin aux πρέσβεις (Φθιῶτ' Ἀχιλλεῦ, etc.). En réalité, ces vers appartenaient au chœur, mais ils provenaient d'une scène où le rôle de celui-ci était tellement associé à celui du messager et de son cortège qu'on pouvait aisément les confondre, lorsqu'on citait de mémoire, sans avoir le texte sous les yeux.

Ce début de la pièce est, comme on le voit, encore livré aux discussions et aux conjectures. Tel que nous nous le représentons, il devait frapper par sa simplicité et sa grandeur. Eschyle,

qui n'avait pas à sa disposition toute une *Iliade* pour peindre le caractère d'Achille, y avait suppléé admirablement par un artifice scénique qu'il a toujours aimé : le silence obstiné d'Achille, formant contraste avec les appels et les descriptions pathétiques du chœur, avec les promesses et les exhortations du héraut, devait saisir l'âme des spectateurs. Le fils de Pélée leur apparaissait dès le début plus farouche, plus sombre, plus dur sur la scène que dans les récits d'Homère. Et la tragédie révélait ainsi qu'elle avait pleine conscience dès lors de ce besoin de grossissement qui semble être une des nécessités de l'art dramatique.

La suite de la pièce me paraît être aujourd'hui restituée avec une certitude presque absolue, et il n'y a guère à s'écarter qu'en quelques points très secondaires du dessin qu'en a tracé M. Wecklein en mettant à profit les essais de ses devanciers.

Talthybios n'ayant pas réussi dans son message, Patrocle venait à son tour trouver son ami. Il ne lui demandait qu'une chose, — non plus de s'armer ni de se réconcilier avec les Achéens, mais de lui permettre à lui, Patrocle, de se mettre à la tête des Myrmidons pour repousser Hector prêt à incendier les vaisseaux. L'idée fondamentale de cette scène était donc empruntée à Homère ; et, certes, Eschyle avait trop le sentiment de l'effet dramatique pour négliger ou modifier une donnée si nécessaire. Il fallait que, dans la tragédie comme dans l'épopée, Patrocle fût lui-même l'auteur de sa mort et qu'il le fût avec le consentement d'Achille. Il est certain toutefois que, dans ce second épisode aussi, Eschyle avait su se montrer original tout en imitant. Patrocle, pour justifier sa demande, devait dépeindre avec de vives couleurs le danger qui menaçait les vaisseaux même d'Achille. C'est sans doute à cette description que se rapportent les fragments 133 et 134, débris presque informes, sous lesquels on entrevoit pourtant qu'il est question de vaisseaux. Ce qu'il faut le plus regretter, c'est qu'il ne nous soit rien resté de la réponse d'Achille. On sait, par les fragments de la dernière scène, dont nous parlerons tout à l'heure, qu'Eschyle, prêtant aux personnages d'Homère les sentiments et les mœurs de son temps, avait transformé l'affection d'Achille pour Patrocle : à l'amitié pure des temps héroïques, il avait substitué l'amour. Cette passion, qui éclatait avec tant de force au dénouement de la pièce, ne pouvait guère ne pas se laisser au

moins entrevoir ici, et sans doute, s'il nous était donné de lire encore cet entretien, nous jugerions mieux cette surprenante innovation, si difficile à comprendre pour un lecteur moderne. Elle impliquait évidemment un changement dans l'âge des deux personnages : Achille devait être un peu plus âgé dans la tragédie qu'il ne l'est dans l'*Iliade*, et Patrocle au contraire un peu plus jeune. Et ceci nous laisse deviner, je crois, ce qu'Eschyle, avec la noblesse naturelle de son génie, avait voulu représenter en eux. Il lui avait semblé qu'il serait digne de la tragédie de montrer l'influence bienfaisante qu'un amour généreux pouvait exercer sur une âme farouche, mais bien née. Son Achille, intraitable tout à l'heure quand ses vieux compagnons le suppliaient, incapable de pardonner à son ennemi qui s'humiliait devant lui, se trouvait faible, quand le jeune homme qu'il aimait lui demandait la permission de combattre. Attendri et désarmé, il ne se sentait pas le droit de le condamner à passer pour lâche. L'autorisation qu'il lui accordait était donc plus personnelle en quelque sorte que dans l'*Iliade*. Moins de considérations d'intérêt y étaient mêlées. C'était, pour ainsi dire, la beauté et la jeunesse de Patrocle, son ardeur généreuse et sa douleur, qui arrachaient à son amant ce que ni les prières du chœur, ni les promesses de Talthybios n'avaient pu obtenir de lui. Ainsi, par une compensation vraiment dramatique, Achille, dans la tragédie, était tour à tour plus dur et plus tendre que dans l'épopée, plus méprisant et plus généreux. Il était en même temps beaucoup plus semblable aux contemporains d'Eschyle. Il y avait en lui un Athénien du temps des guerres médiques, délicatement sensible à la beauté, un Athénien qui avait dû entendre chanter dans les banquets les élégies de Théognis et les hymnes passionnés d'Ibycos. Et Patrocle, de son côté, était assez différent dans cette scène de celui d'Homère. Plus sûr de sa puissance sur le cœur d'Achille, il était, par là-même, plus libre dans l'expression de son ardeur héroïque. Enivré du désir de la gloire, il devait réclamer le droit de combattre comme une faveur, et sa jeunesse devait déborder dans une sorte de lyrisme guerrier. Je m'explique ainsi ce qu'Aristophane fait dire à son Eschyle au vers 1040 des *Grenouilles* : « C'est d'Homère que mon âme a reçu l'empreinte de ces vertus « qu'elle mettait en scène, vertus des Patrocle et des Teucer au

« cœur de lion, par lesquelles j'excitais mes concitoyens à riva-
« liser avec ces héros, au premier son de la trompette. »

Ὅθεν ἡμὴ φρὴν ἀπομαξαμένη πολλὰς ἀρετὰς ἐποίησεν,
Πατρόκλων, Τεύκρων θυμολεόντων, ἵν' ἐπαίροιμ' ἄνδρα πολίτην
ἀντεκτείνειν αὐτὸν τούτοις, ὁπόταν σάλπιγγος ἀκούσῃ.

M. Wecklein a vu là une allusion à un récit des exploits de Patrocle. Je comprends mieux l'effet dont parle Aristophane en le rapportant à la scène dont j'ai essayé d'indiquer le caractère.

Autorisé par son ami, Patrocle allait combattre. Naturellement, ce combat avait lieu entre deux épisodes, pendant le chant du second *stasimon*. Selon M. Wecklein, l'épisode suivant était rempli par le récit d'un messager qui venait raconter à Achille les exploits de Patrocle, avant d'en connaître lui-même le dénouement fatal. Il semble au savant éditeur d'Eschyle que ce récit ainsi coupé devait créer une péripétie à la fois simple et émouvante. Achille était plein de joie et de confiance et triomphait déjà avec son ami, quand, au début de l'épisode suivant, il apprenait sa mort. J'avoue que cela serait, en effet, dramatique, mais il ne me semble pas qu'un tel coup de théâtre soit conforme aux habitudes du poète. Non seulement nous n'en connaissons point de tel dans ce qui nous reste de lui, mais partout nous le voyons au moins indifférent, sinon contraire, à ce genre de moyens dramatiques ; dans les *Perses* par exemple, où, comme on l'a remarqué (1), il était si aisé de créer une péripétie conforme à l'histoire, au moyen de deux messages successifs et contradictoires. Il est donc plus probable qu'immédiatement après le chant du chœur, qui devait exprimer une confiance et une ardeur guerrière mélangées de quelques pressentiments, la nouvelle simultanée du succès et de la mort de Patrocle était apportée à Achille.

Comme dans l'*Iliade*, c'était le jeune Antiloque qui jouait ici le rôle de messager. Chez Homère, Achille accablé ne prononce pas un mot : il tombe à terre, comme terrassé, dans un silence de désespoir, μέγας μεγαλωστὶ τανυσθείς. Un tel effet, si beau dans l'épopée, était impossible à ce moment de la tragédie, où le poète ne

(1) Æschylos *Perser*, éd. Conradt, p. 17 et 22.

pouvait, sous peine d'abus, recourir une seconde fois à un effet de silence prolongé. Il y avait suppléé certainement à l'aide des moyens propres à son art, et nous pouvons sans témérité nous représenter le mouvement général de cette scène en nous souvenant de celle des *Perses*, où le messager apporte la nouvelle du désastre. Les deux situations offrent, en effet, une grande analogie, et nous savons, par conséquent, comment Eschyle entendait la mise en scène de ce thème dramatique. Au début, la nouvelle est jetée dans un gémissement et accueillie par des exclamations de désespoir. C'est la part nécessaire faite aux premiers mouvements de la douleur. Puis, quand elle s'est soulagée par sa violence même, on interroge le messager, on veut savoir. C'est le moment du récit : morceau nécessaire, dans lequel Eschyle avait dû rivaliser avec Homère, mais par un art tout différent. Le XVIe chant de l'*Iliade* était résumé ou plutôt condensé là dans une narration éclatante, coupée par les plaintes d'Achille et du chœur. On y revoyait Patrocle repoussant les Troyens au-delà du fossé, les chassant devant lui jusqu'au Scamandre, franchissant le fleuve à leur suite et s'élançant sur le rempart d'Ilios; le tout dans un tumulte grandiose d'images hardies et d'expressions sonores, avec des descriptions rapides d'armes, de boucliers, de chars et de chevaux, dont quelques morceaux des *Sept* peuvent nous donner une idée. C'est à ce lyrisme narratif qu'Aristophane fait allusion dans ses *Grenouilles*, quand il fait dire à son Euripide qui se moque d'Eschyle : — « Pas un seul mot qui fût clair : ...des Sca-
« mandres, des fossés, des aigles-griffons en airain sur des bou-
« cliers, des expressions composées de chevaux et de précipices,
« dont il n'était pas commode de tirer un sens. »

Σαφὲς δ' ἂν εἶπεν οὐδὲ ἕν...
ἀλλ' ἢ Σκαμάνδρους, ἢ τάφρους, ἢ 'π' ἀσπίδων ἐπόντας
γρυπαέτους χαλκηλάτους καὶ ῥήμαθ' ἱππόκρημνα,
ἃ ξυμβαλεῖν οὐ ῥᾴδι' ἦν.

Enfin, après avoir raconté, Antiloque s'apitoyait sur le sort de Patrocle, et peut-être, pour consoler Achille, il essayait de détourner sa pensée en lui disant que les Grecs, dans leur douleur, songeaient du moins avec satisfaction qu'Achille restait vivant.

C'est à cette dernière partie de la scène qu'appartient le fragment 135, qui est la réponse d'Achille à cette vaine consolation : « Antiloque, gémis moins sur celui qui est mort que sur moi qui « reste vivant : car toute ma vie s'est enfuie. »

Ἀντίλοχ', ἀποίμωξόν με τοῦ τεθνηκότος
τὸν ζῶντα μᾶλλον · τἀμὰ γὰρ διοίχεται.

Il est naturel de rattacher à cette même fin du troisième épisode le fragment 136, qui est dans le même ton et qui dénote chez Achille la même disposition d'esprit. « Voici bien, dit le héros, « ce qu'enseignent les apologues libyens : l'aigle, frappé par le « trait de l'archer, disait, en voyant l'appareil empenné de la « flèche : « Ceci, qui me tue, ne m'est pas étranger, ce sont mes « propres plumes. »

Ὧδ' ἐστὶ μύθων τῶν Λιβυστικῶν κλέος,
πληγέντ' ἀτράκτῳ τοξικῷ τὸν αἰετὸν
εἰπεῖν ἰδόντα μηχανὴν πτερώματος ·
τάδ' οὐχ ὑπ' ἄλλων, ἀλλὰ τοῖς αὑτῶν πτεροῖς
ἁλισκόμεσθα.

Si le sens littéral de ces vers est parfaitement clair, l'application en est douteuse. Ribbeck y voyait l'expression d'un remords, comme si Achille s'accusait lui-même d'avoir été par son orgueil, par son refus de toute réconciliation, la cause de la mort de Patrocle. Sentiment plus moderne qu'antique, semble-t-il, et peu conforme à la donnée fondamentale du caractère. M. Wecklein adopte sur ce point l'explication de Welcker. Achille, selon lui, regrette d'avoir donné ses armes à Patrocle, puisqu'elles ont été ainsi ravies par Hector et qu'il est hors d'état d'aller combattre. Il s'est donc privé lui-même du moyen de se venger. Il me semble que c'est affaiblir singulièrement la force et la beauté de l'apologue. L'aigle est tué par la flèche armée de ses propres plumes ; il est l'auteur de sa propre mort. Cela ne peut convenir qu'à Patrocle. C'est lui qui a voulu combattre, malgré Achille ; c'est lui qui, en faisant presque violence à son ami, a pris ces armes avec lesquelles il a péri ; c'est donc lui qui ressemble à l'aigle de

la fable. Seulement Achille, en rappelant cette circonstance qui aggrave sa douleur, ne se sépare pas de celui qu'il a perdu et il dit, comme il en a le droit, en rapportant les paroles de l'aigle, ἁλιπτόμεσθα.

Nous ignorons ce qui faisait suite immédiatement à cette scène. Il est certain, toutefois qu'Achille, après le premier épanchement de sa douleur, devait songer, comme dans l'*Iliade*, à soustraire au vainqueur le corps de Patrocle. Mais, pour cela, il fallait combattre, et il se voyait désarmé. C'est donc là que se plaçait le fragment 137 : « Des armes, il me faut des armes. »

Ὅπλων, ὅπλων δεῖ.

L'auteur du XVIIIe chant de l'*Iliade* a imaginé qu'Iris, envoyée par Héra, vient conseiller à Achille de s'avancer jusqu'au bord du fossé, afin d'effrayer les Troyens par sa brusque apparition. Achille obéit. Arrivé près du fossé, il jette, à trois reprises, une clameur formidable. Les Troyens terrifiés s'arrêtent, et les Achéens en profitent pour ressaisir et ramener le cadavre de Patrocle. C'est ce qu'Eschyle avait dû accommoder aux convenances de la scène, sans que nous puissions dire comment il s'y était pris.

Le dernier épisode était celui où le poète tragique semble s'être le plus écarté de l'épopée. Au XVIIIe chant de l'*Iliade,* le retour du corps de Patrocle est décrit en sept vers (231) : « Quand les « Achéens, dit le poète, eurent enfin réussi à reprendre le corps « sous les traits, ils le posèrent sur un lit. Tout autour, ses com- « pagnons vinrent se ranger, en gémissant ; mêlé à leur foule, « Achille aux pieds rapides suivait, versant des larmes brûlantes, « car il voyait son fidèle ami couché sur une civière, déchiré par « le fer aigu. Naguère, il l'envoyait au combat avec chevaux et « char, et il n'avait pas pu l'accueillir au retour. » Cette brève description est complétée, il est vrai, par l'ample récit des funérailles de Patrocle, qui remplit tout le XXIIIe chant. Mais Eschyle ne pouvait pas mettre sur la scène une pompe funèbre ni montrer à son public un bûcher allumé. Ce qu'il devait représenter et ce qu'il a dû faire voir, en effet, c'est la douleur d'Achille recevant le corps sanglant et souillé de son malheureux ami. Il n'est

pas douteux que le cadavre ne fût réellement exposé aux regards, bien que rien ne l'atteste positivement. Outre qu'Eschyle a toujours aimé ce genre de spectacle au dénouement de ses pièces, les sentiments qu'il a prêtés à son Achille, et dont nous pouvons juger encore par trois fragments, ne se comprennent bien qu'en présence du corps de Patrocle. C'est ce qu'Hermann avait déjà senti (bien qu'il eût le tort de confondre cette scène en une seule avec la précédente), et ce que tout le monde a reconnu après lui. Mais il ne me paraît pas qu'on ait essayé jusqu'ici d'apprécier le caractère de cet épisode final, comme il le mérite. Les quelques vers qui nous en restent semblent avoir offensé le goût des modernes qui ont évité d'y insister. L'amour d'Achille s'y exprime, en effet, en des termes dont la liberté blesse nos mœurs. C'est peut-être une raison de plus pour nous efforcer de comprendre ce que le poète s'est proposé. Il n'est certes pas admissible qu'un poète tel qu'Eschyle, au dernier acte d'une tragédie toute faite de noble colère et d'héroïsme, ait arrêté l'esprit de ses auditeurs sur des images impures. Si elles nous paraissent telles, c'est qu'elles sont aujourd'hui isolées de l'ensemble auquel elles appartenaient et d'où elles ont été détachées, à titre de curiosités, par Plutarque, Athénée et Lucien. Il n'est peut-être pas impossible de se représenter, au moins d'une manière générale, le mouvement large de passion et de douleur dans lequel elles étaient entraînées.

Vraisemblablement, le corps du jeune guerrier était d'abord aperçu sur un lit funèbre, couvert d'un voile, qui dissimulait ses affreuses blessures. Et c'était Achille, comme l'a deviné M. Wecklein, qui, dans un élan superbe de tendre amitié, ordonnait qu'on le découvrît à ses yeux. « Non, s'écriait-il, tu n'es pas un « objet d'horreur pour moi, car je t'aime. »

Καὶ μήν, φιλῶ γάρ, ἀδδέλυκτ' ἐμοὶ τάδε.

Le voile enlevé, le corps apparaissait, tel que l'avait fait la main d'Hector et le combat, déchiré, couvert de sang et de poussière, méconnaissable. C'est alors que la passion d'Achille éclatait, selon l'expression de Lucien, avec une violence qui ne ménageait plus rien, ἀταμιεύτῳ πάθει πρὸς τὴν ἀλήθειαν ἀπερράγη. Il parlait

à son ami mort, comme s'il pouvait encore l'entendre, et, avec une sorte d'emportement, dans l'égoïsme naïf de la passion déçue, il lui reprochait d'avoir ainsi laissé détruire en lui-même cette beauté pure de la jeunesse qui le ravissait ; reproche tout brûlant encore de l'ardeur du sens, et pourtant à demi purifié déjà par une sorte d'accent religieux qui faisait de l'amour une piété : « Tu n'as donc pas respecté l'éclat divin de ces membres, « ô ingrat ami, oublieux de tant de baisers. »

Σέβας δὲ μηρῶν ἁγνὸν οὐκ ἐπηδέσω,
ὦ δυσχάριστε τῶν πυκνῶν φιλημάτων.

Le poète avait même poussé plus loin la hardiesse, et, si le fragment 140 appartient réellement à cette pièce, comme il y a tout lieu de le croire, Achille opposait à la froide langueur de la mort la souplesse ardente de ce corps qui avait frémi sous son étreinte :

μηρῶν τε τῶν σῶν εὐσεβὴς ὁμιλία.

Ainsi, la passion débordante ne dissimulait rien. Mais ces images passaient rapidement, emportées par le flot des regrets et des plaintes. Et peu à peu, sans doute, ces regrets eux-mêmes se changeaient en désirs de vengeance. Car c'était là le terme nécessaire auquel devait aboutir la tragédie. De telle sorte que de cette scène finale, l'impression qui restait en dernier lieu était encore celle du dévouement héroïque et de l'amitié prête à tous les sacrifices. Si la pièce se terminait comme les *Perses* par une lamentation, dans laquelle les chants du chœur alternaient avec les plaintes du personnage principal, on peut être assuré qu'il y avait dans cet exode quelque chose d'ardent et de guerrier.

Voici donc, pour nous résumer sur cette première pièce de la trilogie, les grands traits de sa conformation : un prologue anapestique, un premier épisode entre le héraut des Grecs et Achille, un second entre Achille et Patrocle, un troisième entre Achille et Antiloque, enfin un exode comprenant les plaintes d'Achille sur le corps de Patrocle et la lamentation finale. La tragédie, ainsi construite, n'exigeait pour être jouée que deux acteurs. Le

protagoniste représentait Achille, qui était en scène depuis le commencement jusqu'à la fin, mais qui gardait le silence pendant tout le prologue, le premier épisode et le début du second. Le deutéragoniste jouait successivement les rôles du héraut des Grecs, de Patrocle et d'Antiloque. Parmi les pièces subsistantes d'Eschyle, c'est à la tragédie des *Perses* que celle-ci devait le plus ressembler. L'ensemble devait en être fort simple, mais la force des situations, la beauté des récits, la grandeur des effets pathétiques expliquent la durée de son succès. Les nombreuses parodies d'Aristophane laissent, en effet, supposer que la tragédie des *Myrmidons* était encore très connue du public athénien au temps de la guerre du Péloponnèse.

II

Welcker et Hermann ont établi d'une manière à peu près sûre et on admet depuis eux que les *Néréides* faisaient suite aux *Myrmidons*. Il est certain que les *Myrmidons*, par eux-mêmes et par les souvenirs de l'*Iliade* qu'ils évoquaient, exigeaient une continuation. D'autre part, nous savons qu'Eschyle, dans la *Rançon d'Hector*, avait traité le sujet du XXIVe chant de l'*Iliade;* c'était là, à n'en pas douter, le dernier terme d'une série trilogique, dont le premier vient d'être étudié. Le second devait donc se rapporter aux événements intermédiaires, parmi lesquels le principal était la mort d'Hector. Or, les *Néréides*, par leur titre et par le peu que nous en laissent deviner les fragments, semblent bien répondre à cette exigence.

Malheureusement, ces fragments sont si insignifiants qu'il n'y a rien, ou à peu près rien, à en tirer pour cette étude. Je m'en tiendrai donc à quelques observations très rapides.

Voici comment M. Wecklein conçoit la structure de cette pièce. — Un prologue dialogué, où Achille ordonne de couvrir le corps de Patrocle (fr. 150). — Arrivée du chœur formé des Néréides qui précèdent Thétis : *parodos* (fr. 151). — Premier épisode. Entrée de Thétis ; elle s'entretient avec Achille, essaye de le détourner de ses projets de vengeance, et, comme il persiste dans son dessein, elle lui annonce qu'elle ira demander pour lui

des armes à Héphæstos. Chant du chœur (fr. 152 et 153). — Second épisode. Réconciliation d'Achille et d'Agamemnon. — Troisième épisode. Thétis apporte à son fils les armes promises. — Exode. Récit du combat d'Achille, qui revient en rapportant le cadavre d'Hector.

Cette restitution étant en somme tout arbitraire, je ne songerais pas même à la critiquer, puisqu'on ne peut opposer ici qu'une hypothèse à une autre hypothèse, si elle ne me paraissait reposer sur une idée qui touche au fond même de cette étude. La méthode qu'elle implique consiste à faire, pour ainsi dire, de la tragédie avec de l'épopée découpée en morceaux. Or, il résulte, je crois, des remarques précédentes que la manière de faire d'Eschyle était en réalité toute différente. Il s'inspirait d'Homère, mais il ne le transportait pas sur la scène. Les effets auxquels il visait étaient des effets scéniques, et il les obtenait par des moyens propres à son art. Si donc on veut essayer de concevoir hypothétiquement, en se servant de l'*Iliade*, ce que pouvait être cette tragédie perdue, il est de toute nécessité de se déterminer par des raisons empruntées aux habitudes du théâtre.

Le titre de la pièce nous indique que le chœur était composé des Néréides qui formaient cortège à Thétis. Nous pouvons immédiatement conclure de là que celle-ci avait un rôle important. Cette idée est confirmée par une autre remarque. L'événement principal étant le combat d'Achille et d'Hector, le récit, qui en était fait nécessairement, devait former la scène la plus considérable. Or, pendant ce récit, il fallait bien qu'Achille fût absent, et la personne la mieux désignée pour écouter le messager était Thétis. Ne devient-il pas dès lors fort probable que le personnage de Thétis était au premier rang, comme celui d'Atossa dans les *Perses*, et pour des raisons analogues? C'était par l'importance donnée à ce personnage qu'Eschyle, selon moi, avait substitué sa conception personnelle et vraiment dramatique à celle du poète épique, qui était fort différente; et c'était par là aussi qu'il avait donné à des scènes éparses dans l'épopée l'unité de tendance et d'effet dont elles avaient besoin pour former une tragédie. D'après cela, voici, je crois, comment on pourrait reconstituer la pièce :

1° *Prologue anapestique.* Arrivée du cortège des Néréides, formant le chœur; là, se place le fragment 151, tel que l'a corrigé

M. Wecklein : « Ayant franchi les plaines de la mer, où s'ébattent les dauphins... »

Δελφινοφόρον πόντου πεδίον
διαμειψάμεναι...

Elles exposent ce qui est raconté au XVIIIe chant de l'*Iliade:* Thétis a entendu, au fond de la mer, les plaintes de son fils; elle vient avec ses compagnes pour le consoler. — Morceau lyrique formant *parodos.*

2° *Premier épisode.* Entretien de Thétis et d'Achille, imité de près de celui du XVIIIe chant. La mère essaye de détourner son fils de son projet de vengeance; mais celui-ci allègue à la fois ce qu'il doit à Patrocle et l'impossibilité d'échapper à sa destinée. Je serais tenté de rapporter à cette réponse d'Achille le fragment 362 qui figure aujourd'hui parmi les *incerta.* « Percé de nombreuses blessures à la poitrine, un homme ne meurt pas pour cela, si le destin de sa vie n'est ainsi réglé. Et assis sous son toit auprès de son foyer un autre n'échappe pas davantage au sort qui lui est assigné. »

Ἀλλ' οὔτε πολλὰ τραύματ' ἐν στέρνοις λαβὼν
θνήσκει τις, εἰ μὴ μοῖρα συντρέχοι βίου,
οὔτ' ἐν στέγῃ τις ἥμενος παρ' ἑστίᾳ
φεύγει τι μᾶλλον τὸν πεπρωμένον μόρον.

Alors Thétis s'engage à lui apporter des armes. Achille, comme dans l'*Iliade* (XIX, 21 sqq.), obtient d'elle, à la fin de cet entretien, la promesse qu'elle préservera le cadavre de Patrocle de la corruption jusqu'à ce qu'il puisse l'ensevelir. Là se place le nouveau fragment, signalé par Hiller en 1888 et attribué à tort par Wecklein à un prologue, qui ne ferait que remettre sous nos yeux sans intérêt nouveau la situation finale des Myrmidons : « Qu'un voile léger soit jeté autour de son corps. »

Λεπτὸς δὲ σινδὼν ἀμφιβαλλέσθω χροΐ.

C'est probablement du *stasimon* qui terminait cet épisode, que

provient le fragment lyrique 152; bien qu'il n'ait pas encore été corrigé et qu'il ne puisse être traduit, la scolie conservée par Hésychius au mot ἐναραφόρος ne permet guère de douter du sens général. Le chœur annonçait qu'Hector serait puni pour s'être glorifié insolemment de la mort de Patrocle.

Ἐναροκτάντας δὲ φθόγγ... κότος ὑψοῦ
τέλος ἀθανάτων ἀπολείψει.

3° *Second épisode.* Thétis, qui a quitté la scène à la fin de son entretien avec son fils, rentre, apportant les armes fabriquées par Héphæstos. Ces armes sont décrites, à mesure qu'Achille s'en revêt. Puis le héros sort, annonçant qu'il va se réconcilier avec Agamemnon et combattre Hector. — Second *stasimon,* auquel appartenait le fragment 153, dont le texte est mal assuré, mais où il est question du javelot à la double pointe qui va frapper l'ennemi :

Κάμακος εἶσι κάμακος γλώσσημα διπλάσιον.

4° *Troisième épisode.* Un messager vient annoncer à Thétis ce qui s'est passé. Il raconte comment Achille, après s'être réconcilié avec Agamemnon, a voulu marcher immédiatement au combat. Ses exploits, fuite des Troyens. Son combat avec Hector, qui a succombé. — Troisième *stasimon,* entièrement perdu.

5° *Exode.* Achille revient, traînant à son char le corps d'Hector. Chant final, dans lequel l'orgueil farouche du jeune vainqueur était sans doute tempéré par les avertissements du chœur. Départ des Néréides, à la suite de Thétis.

Ce plan n'a évidemment qu'une valeur hypothétique. Mais il fait comprendre, je crois, mieux qu'un commentaire, comment Eschyle avait pu se servir de l'*Iliade* pour cette seconde tragédie, quelles scènes il avait dû choisir dans l'épopée parce qu'elles étaient théâtrales, et quelles autres il avait probablement laissées de côté ou rejetées dans les parties secondaires des récits. La tragédie ainsi constituée pouvait, comme la précédente, être jouée par deux acteurs; le protagoniste remplissait le rôle de Thétis, le deutéragoniste celui d'Achille et celui du messager. Elle ne semble

pas avoir produit autant d'effet sur le public que les deux pièces qui l'encadraient dans la trilogie, car il n'y est pas fait allusion dans Aristophane. Cela tient peut-être à ce qu'elle était, en somme, malgré l'habileté du poète, plus descriptive et narrative que vraiment dramatique.

III

La troisième pièce de la trilogie était intitulée les *Phrygiens* ou la *Rançon d'Hector* (Φρύγες ἢ Ἕκτορος λύτρα). Ce titre seul, à défaut de témoignages, suffirait à indiquer que le sujet en était tiré du XXIVe chant de l'*Iliade*. Mais, autant que nous pouvons en juger, Eschyle avait traité cette partie du texte homérique avec plus de liberté qu'aucune autre. Et, en y réfléchissant, on se convainc bien vite que c'était là une nécessité. Le XXIVe chant n'offre réellement qu'une seule scène tragique, l'entrevue de Priam et d'Achille, et cette scène a lieu dans des conditions qui ne convenaient en aucune façon au théâtre grec. Elle est secrète; Priam s'introduit furtivement dans le camp et dans la tente d'Achille; point de cortège, point de témoins, donc point de chœur naturellement indiqué pour la tragédie. Eschyle ne pouvait faire de cela une pièce de théâtre qu'à la condition de changer très hardiment le caractère des choses. C'était son droit de poète tragique, et il en usa sans scrupule. Comme la matière dont il disposait ne se prêtait qu'à un développement restreint, il suppléa de son mieux à cette insuffisance par l'ampleur et la pompe du spectacle. Les circonstances l'y encouragaient. Quelle que soit, en effet, la date des *Phrygiens,* les esprits en Grèce étaient alors hantés par l'idée de la puissance et de la richesse de l'Asie, abondante en hommes et en trésors. Eschyle, ne pouvant rester fidèle à Homère, conçut la pensée de faire de son Priam une sorte de grand roi, un Darius entouré d'un faste tout oriental, et d'opposer ce souverain magnifique, mais humilié, au héros grec, simple dans ses mœurs, énergique et méprisant.

Cela explique pourquoi il est presque impossible de reconstituer aujourd'hui la pièce, bien que nous en connaissions quelques parties par des fragments et des témoignages. Pour les deux

tragédies précédentes, l'*Iliade* nous fournissait un tissu d'événements nécessaires, qu'il s'agissait simplement d'ordonner selon les conditions du théâtre, d'après les indications venues jusqu'à nous. Ici, les événements font défaut, et nous entrevoyons seulement quelques inventions personnelles du poète, qui peuvent être combinées entre elles de plusieurs manières fort différentes.

Nous savons que la pièce débutait par un prologue, où paraissaient Hermès et Achille; l'attitude d'Achille, dans cette scène préparatoire, nous est également connue. L'auteur anonyme de la Vie d'Eschyle nous dit, en effet : « Dans la *Rançon d'Hector,* « Achille, enveloppé dans son manteau, reste muet, sauf qu'au « début, il échange quelques mots avec Hermès. » Ἔν τε τοῖς Ἕκτορος λύτροις Ἀχιλλεὺς ὁμοίως ἐγκεκαλυμμένος οὐ φθέγγεται, πλὴν ἐν ἀρχαῖς ὀλίγα πρὸς Ἑρμῆν ἀμοιβαῖα. D'après cela, le caractère de la scène est facile à déterminer. Hermès venait au nom des dieux, comme Thétis dans l'*Iliade,* pour ordonner à Achille de rendre le corps d'Hector contre rançon. Achille, qui pleurait sans relâche son ami, écoutait le messager divin dans un sombre silence, immobile et drapé dans son vêtement, qui sans doute lui cachait le visage. A la fin seulement, il posait à Hermès quelques questions et déclarait brièvement qu'il obéirait. Le rôle d'Hermès devait comprendre plusieurs éléments : l'ordre lui-même, les exhortations morales nécessaires pour le faire accepter de cette âme irritée et farouche, et quelques explications sur l'arrivée de Priam et de son cortège. C'est aux exhortations du dieu que me paraît appartenir le fragment 266, le plus étendu de ceux qui nous restent : les morts, y est-il dit, ne ressentent ni le bien ni le mal qu'on peut leur faire; mais, quoique insensibles, ils veulent être respectés; Némésis et Dikè sont les gardiennes qui punissent ceux qui les offensent. Tel est, je crois, le sens de ces vers, dont le texte a été corrigé de diverses façons. « Quant aux morts, que « tu veuilles leur faire du bien ou du mal, c'est pour eux chose « indifférente, car il n'y a plus ni joie ni souffrance après la vie. « Mais en nous, dieux, est une Némésis plus puissante, et Dikè se « charge de faire payer ce qui est dû à la colère du mort. »

Καὶ τοὺς θανόντας εἰ θέλεις εὐεργετεῖν
εἴτ' οὖν κακουργεῖν, ἀμφιδεξίως ἔχει,

τὸ μήτε χαίρειν μήτε λυπεῖσθαι φθιτούς.
Ἡμῶν γε μέντοι Νέμεσις ἔσθ' ὑπερτέρα
καὶ τοῦ θανόντος ἡ Δίκη πράσσει κότον.

M. Wecklein entend par ἡμῶν « nous, mortels » et attribue ces vers à Priam, dans son entrevue avec Achille. Ils me paraissent peu convenables au vieux roi, qui, en les prononçant, ferait la leçon à celui qu'il doit éviter d'irriter. En traduisant comme je viens de le faire, rien ne s'oppose à ce qu'on les attribue au dieu lui-même, qui devait nécessairement énoncer des pensées de ce genre (1). C'est Hermès encore, et pour la même raison, qui devait prononcer le vers ironique cité par Stobée comme étant de Chérémon, mais rendu par Hermann à Eschyle (Wecklein, *Æsch. Fab.* pars II, p. 600) : « Il ne faut pas avoir une âme trop prompte en ses mouvements. »

Οὐ χρὴ ποδώκη τὸν τρόπον λίαν φορεῖν.

L'allusion mordante renfermée dans le mot ποδώκη est de celles qu'un dieu seul pouvait se permettre. Enfin, je rapporterais au même morceau, bien qu'avec plus d'hésitation, le fragment 265, où il paraît être question d'Hector : « Cet homme était plus doux « que le suc de la figue. »

Ἀνὴρ δ' ἐκεῖνος ἦν πεπαίτερος μόρων.

M. Wecklein l'attribue également à Priam. L'expression ἀνὴρ ἐκεῖνος me paraît bien froide dans la bouche d'un père, et la comparaison elle-même se comprend mieux, si elle vient du dieu, qui avait le droit de reprocher à Achille l'âpreté de sa nature en l'opposant à la douceur de son ennemi vaincu.

J'ai dit qu'Hermès devait annoncer aussi à Achille l'arrivée de Priam et de son cortège. Et, en effet, c'était là une nécessité du théâtre. Puisque Priam venait avec une suite nombreuse, il ne

(1) Je dois à M. Henri Weil la remarque que ce passage ainsi compris est un souvenir direct du vers 53 du ch. XXIV de l'*Iliade*, où Apollon dit : Μὴ, ἀγαθῷ περ ἐόντι νεμεσσηθῶμεν οἱ ἡμεῖς.

pouvait s'introduire furtivement comme dans l'*Iliade*. Il fallait donc qu'Hermès préparât tout, de façon que le roi et la troupe des Phrygiens fussent accueillis sans difficulté dans le camp et dans l'enceinte qui entourait la tente d'Achille.

L'entrée des Phrygiens était un des moments à sensation du spectacle conçu par le grand poète. Aristophane en témoignait dans une pièce perdue, dont Athénée nous a conservé un curieux passage. Eschyle y disait : « Je créais moi-même les danses figu-« rées de mes chœurs » ; et un autre personnage lui répondait : « Je sais bien que je vis tes Phrygiens, quand ils vinrent avec « Priam pour racheter son fils mort, faire tant de pas et de gestes « comme ceci et comme cela, et par ici et par là. » Τοὺς Φρύγας οἶδα θεωρῶν, ὅτε τῷ Πριάμῳ συλλυσόμενοι τὸν παῖδ' ἦλθον τεθνεῶτα, πολλὰ τοιαυτὶ καὶ τοιαυτὶ καὶ δεῦρο σχηματίσαντας. Ce témoignage ne laisse place à aucun doute : ces Phrygiens formaient le chœur, et ce n'étaient pas, comme on l'a supposé quelquefois, des captifs d'Achille ; ils venaient avec Priam, ou le précédaient de peu, et étaient associés à sa démarche. Leurs danses avaient frappé le public athénien. Il est probable que le poète avait voulu donner aux spectateurs l'impression de quelque chose d'étrange, plus ou moins conforme à l'idée en partie conventionnelle que l'on se faisait alors des pompes de l'Asie. Leur costume même révélait en eux des barbares. Le fragment 260 de Nauck, qui est tiré de Pollux, et qui ne figure pas, je ne sais pourquoi, dans le recueil de Wecklein, nous en représente un détail. Un personnage, peut-être un messager, — à moins que ce ne fût Hermès lui-même, — disait d'eux : « Ils portent des jambières sur les brodequins qui « enserrent leurs pieds. »

Πέλλυτρ' ἔχουσιν εὐθέτοις ἐν ἀρβύλαις·

On voit que ceci n'avait plus rien de commun avec l'*Iliade*. La couleur locale, qui est à peu près ignorée du vieux poème, commençait à être recherchée de la tragédie.

Priam devait suivre de près cette troupe barbare. Peut-être toutefois son départ de Troie et sa prochaine arrivée au camp étaient-ils d'abord décrits par un messager. Si Eschyle avait voulu le représenter dans l'éclat de la pompe royale, sur un char su-

perbe, tout chargé de l'or qu'il apportait pour racheter son fils, il lui était plus aisé de faire voir cette richesse dans de beaux vers éclatants et sonores, que de la montrer en réalité sur la scène sous forme de clinquant. Il nous reste un vers, le fragment 263, qui conviendrait bien à un récit de ce genre. « A voir Priam quit- « ter Troie avec cette rançon, devait dire le messager, on aurait « cru, non un roi, mais un marchand, qui charge son vaisseau des « produits du pays. »

.... ἀλλὰ ναυβάτην
φορτηγὸν ὅστις ῥῶπον ἐξάγει χθονός.

M. Wecklein attribue ces paroles à Achille, dans son entretien avec Hermès. Mais leur caractère descriptif serait bien mal en accord avec l'obstination silencieuse que le poète avait prêtée au héros dans cette scène. Et de plus, la comparaison indiquée par le mot ἐξάγει ne s'applique bien qu'au départ de Priam, sortant des murs de Troie : spectacle dont Achille n'a pu être le témoin.

Il n'est pas douteux que l'entrevue de Priam avec Achille ne formât le centre de la pièce. Cette entrevue devait être surtout remplie par le discours de Priam. Il est vraisemblable que le vieux roi cherchait d'abord à toucher son ennemi par le contraste entre sa puissance d'autrefois et son humiliation d'aujourd'hui. Il rappelait la gloire et la fortune de sa maison, ses fils nombreux et vaillants, et les alliances glorieuses qu'ils avaient contractées. Là se place naturellement le fragment 264 : « Il était une race « issue d'Andrémon de Lyrnessos, et c'est là qu'Hector était allé « chercher une épouse. »

Ἀνδραίμονος γένεθλον <ἦν> Λυρνησσίου,
ὅθεν περ Ἕκτωρ ἄλοχον ἤγαγεν φίλην.

Peut-être osait-il ensuite louer Hector en face de son meurtrier. Stobée nous a conservé quatre vers qu'il attribue aux *Phrygiens* de Sophocle, tragédie d'ailleurs inconnue. Il y a grande chance pour que M. Wecklein ait eu raison de les mettre dans la bouche du Priam d'Eschyle (fr. 490). Le vieillard, s'adressant au plus brave des Grecs, essayait de le toucher en lui représentant le

courage ardent d'Hector : « Ce sont les vaillants et les hommes « de cœur, ô mon enfant, qu'Arès a coutume de frapper. Ceux « qui ne sont hardis qu'en paroles, habiles à se dérober au dan- « ger, n'ont rien à souffrir. Car les lâches ne sont pas un fruit « qu'Arès aime à cueillir. »

Τοὺς εὐγενεῖς γὰρ κἀγαθούς, ὦ παῖ, φιλεῖ
Ἄρης ἐναίρειν · οἱ δὲ τῇ γλώσσῃ θρασεῖς
φεύγοντες ἄτας ἐκτός εἰσι πημάτων·
Ἄρης γὰρ οὐδὲν τῶν κακῶν λωτίζεται (1).

Si ces paroles sont réellement du Priam d'Eschyle, elles révèlent d'une façon bien frappante le progrès moral qui s'était accompli en Grèce depuis le temps d'Homère. Chez le poète épique, Priam se garde bien de louer Hector, de peur d'irriter son meurtrier, encore tout frémissant de haine. Il se contente de rappeler d'un mot, singulièrement touchant, il est vrai, ce qu'était son fils pour lui et pour les siens (v. 499) :

Ὃς δέ μοι οἷος ἦην, εἴρυτο δὲ ἄστυ καὶ αὐτούς,
τὸν σὺ πρώην κτεῖνας ἀμυνόμενον περὶ πάτρης,
Ἕκτορα.

Chez Eschyle, le sentiment du respect qu'un brave doit à un brave s'affirmait hautement. Hector, par la bouche de son père, réclamait l'estime du vaillant Achille, parce que lui-même avait été vaillant. En terminant, Priam s'apitoyait sur sa propre destinée, et c'était à ce moment sans doute qu'il prononçait cette belle parole (fr. 267) : « J'ai terminé la garde de la vie. »

Διαπεφρούρηται βίος (2).

(1) Hésych. Λωτίζειν · ἀπαντίζεσθαι, ἀπολλύειν.

(2) M. Wecklein suppose très ingénieusement, en comparant *Sept*, 1038, que ces mots répondaient au conseil φρούρει βίον, et il les attribue à Achille. Cela ne me paraît pas probable : 1° parce que cette explication contredit celle d'Hésychius qui lisait le texte aujourd'hui perdu (Hés. διαπεφρούρηται βίος · Αἰσχύλος Φρυξίν · οἷον ἡ διὰ τοῦ βίου φρουρὰ συντετέλεσται · ἢ διελήλυθεν ὁ χρόνος; 2° parce que le prétendu conseil adressé à Achille ne me paraît pas avoir sa place ici ;

N'insistons pas sur cette partie de l'entrevue, puisque rien n'en est tout à fait certain. Ce qui suivait nous est connu par un témoignage formel, et c'est de là surtout que nous pouvons attendre quelque lumière.

Tout le monde se rappelle avec quel emportement Achille, au XXIIe chant de l'*Iliade* (v. 351), refuse à Hector mourant et suppliant l'espoir que son corps soit rendu aux siens : « Non, s'écrie-« t-il, non, quand même Priam le Dardanide me prierait de t'es-« timer pour le rachat à ton pesant d'or. »

Οὐδ' εἴ κέν σ' αὐτὸν χρυσῷ ἐρύσασθαι ἀνώγοι
Δαρδανίδης Πρίαμος.

L'un des scoliastes dit à ce sujet : « Ceci est une hyperbole. Mais Eschyle, dans ses *Phrygiens*, a réellement représenté l'or mis en balance avec le corps d'Hector. » Ὑπερβολικῶς λέγει · ὁ δὲ Αἰσχύλος ἐπ' ἀληθείας ἀνθιστάμενον χρυσὸν πεποίηκε πρὸς τὸ Ἕκτορος σῶμα ἐν Φρυξίν. Ce témoignage est confirmé par celui d'Hésychius, au mot ἀροτόν; dans ce passage, qui a été corrigé très heureusement par M. Wecklein, le lexicographe cite l' ἀντίσταθμον d'Hector, comme une scène des *Phrygiens* d'Eschyle [1]. Il y avait donc une véritable pesée faite sur le théâtre; le corps d'Hector était mis dans un des plateaux de la balance, et dans l'autre on entassait de l'or jusqu'à ce que l'équilibre fût rétabli. C'était une mise en scène assez semblable à celle qui est attestée pour la *Psychostasie* du même poète. De même que, dans cette pièce, Zeus en personne pesait les destinées de Memnon et d'Achille prêts à combattre, de même ici Achille ou un autre personnage pesait Hector et sa rançon.

Cette invention fait ressortir bien vivement une différence de la tragédie d'Eschyle avec le chant correspondant de l'*Iliade*. Elle accuse le goût si remarquable du poète pour les représentations sensibles, pour les spectacles qui parlaient aux yeux; et elle

3° parce que, en admettant la combinaison proposée, le mot βίος ne devrait pas se trouver dans la réponse.

1. Hésych. Ἀροτόν · τὸν ὁλκὸν τοῦ Ἕκτορος · ἢ τὸ ἀντίσταθμον · Αἰσχύλος Φρυξί. — Weckl. *Æsch. fabulae*, Fragm. 270 : mihi videntur duae glossae coaluisse : ἀροτόν · τὸν ὁλκὸν τοῦ Ἕκτορος · ἀντίρροπον · ἀντίσταθμον.

implique en même temps une conception particulière de la scène qui se jouait là et des personnages. J'ai déjà noté le caractère fastueux du cortège de Priam. Ce que nous avions seulement soupçonné me paraît se confirmer ici. Pour que le spectacle de cette pesée produisît tout son effet, il fallait que l'or fût apporté sur la scène, versé en monceaux sous les yeux du public et sans doute amassé coup sur coup dans le plateau de la balance avant de faire équilibre au corps du robuste guerrier. Et l'on devine aisément quel parti pathétique le grand poète avait pu tirer de la prodigalité passionnée du vieux roi, jetant ses trésors à profusion et commandant à ses serviteurs de ne rien épargner pour racheter son fils. Il devait y avoir là des éclats de douleur et, d'une manière générale, une manifestation presque tumultueuse et violente de sentiments, dont l'épisode de l'*Iliade*, dans sa gravité, ne nous donne qu'une idée très lointaine. Et, sans doute, ce chœur barbare, dont la mimique a été notée par Aristophane, ne pouvait manquer de faire ressortir par ses chants, ses exclamations de douleur et d'admiration, ses gestes passionnés, les phases principales de cette scène, à la fois étrange et terrible.

Mais, si je ne me trompe, c'était surtout le caractère d'Achille qui avait dû être modifié par suite de cette conception. Dans l'*Iliade*, le héros accepte les présents de Priam, il fait décharger le char du roi par ses serviteurs, mais il semble lui-même indifférent à la valeur de la rançon. S'il l'accepte, c'est que sans doute le désintéressement absolu en pareille affaire ne pouvait être alors ni conçu ni compris, et qu'un Achille qui aurait rendu le corps de son ennemi sans compensation aurait paru dupe d'une faiblesse indigne de lui. Il n'en est pas moins vrai que toute idée de marché est soigneusement écartée par le poète, et que la rançon reste chose secondaire dans la décision du héros. Pouvait-il en être de même sur le théâtre dans la scène qui vient d'être indiquée? Il est bien clair que le rachat proprement dit y prenait une toute autre importance. Dès lors, Eschyle avait dû se préoccuper de ne pas transformer son Achille en marchand. Je croirais volontiers, en tenant compte d'une indication notée plus haut, qu'il avait évité cette faute en le faisant peu parler. Le héros grec devait écouter Priam en silence, lui laisser faire des propositions,

les accepter brièvement, et, s'il assistait à la scène de la pesée du corps, n'y intervenir que par quelques paroles impérieuses. Après tout, sa personne même passait ici au second rang, le spectacle que le poète offrait à ses contemporains, c'était celui de l'Asie payant à la Grèce la rançon de ses fils tombés sur le champ de bataille.

En partant de cette idée, on arriverait aisément à penser que le premier rôle, dans les *Phrygiens,* appartenait non pas à Achille, mais à Priam. Mais cette conjecture est trop incertaine dans l'état de nos fragments, pour qu'il y ait lieu de la développer. Les autres fragments se réduisent à cinq mots isolés, d'où il n'y a rien à tirer pour cette étude.

D'après tout cela, voici peut-être comment on serait tenté de se représenter l'ensemble de la pièce : 1° *Prologue*. Entretien d'Achille et d'Hermès. *Parodos;* entrée des Phrygiens formant le chœur. — 2° *Premier épisode*. Récit d'un messager annonçant que Priam a quitté Troie et qu'il arrive à travers le camp des Grecs. — 3° *Second épisode*. Entretien de Priam et d'Achille. — 4° *Troisième épisode*. Pesée du corps; le rachat. — 5° *Exode*. Sortie de Priam et du chœur qui emmènent le corps d'Hector. — Mais il va sans dire qu'une telle restitution est en grande partie douteuse, car il y avait place dans ce sujet plus qu'en aucun autre pour tel ou tel de ces épisodes inattendus qu'Eschyle a plus d'une fois insérés dans ses tragédies. D'après ce que nous pouvons en deviner, celle-ci n'exigeait, comme les précédentes, que deux acteurs.

IV

Si nous essayons maintenant de dégager de cette trop longue étude les quelques idées qui méritent le plus d'être retenues, voici celles qui semblent en former la conclusion naturelle.

Eschyle, une fois au moins en sa vie, a fait tout autre chose que de ramasser les miettes de la table d'Homère, selon le mot célèbre qui lui est attribué. Il a repris pour son compte une partie du sujet même de l'*Iliade,* la principale au point de vue dramatique, et il l'a adaptée au théâtre. Dans cette adaptation, il a pro-

cédé très librement, respectant sans doute la donnée fondamentale, mais modifiant sans scrupule l'importance relative des événements, élargissant ou diminuant à son gré le rôle des personnages, et changeant même parfois le caractère de quelques scènes fort célèbres. En général, il a simplifié la trame du récit homérique, condensé ses développements, montré aux yeux de son public ce que le poète épique suggérait seulement à l'imagination du sien. Dans plusieurs épisodes importants, il a substitué hardiment les sentiments et les idées de son temps à ceux d'autrefois. Il a fait un Achille et un Priam qui n'étaient plus ni l'Achille ni le Priam d'Homère. Enfin, à ces différences, sensibles encore dans nos fragments mutilés et disjoints, d'autres bien plus fortes s'ajoutaient certainement, que nous ne pouvons plus que soupçonner ; j'entends celles qui tenaient à la qualité du style tragique et au mélange des parties lyriques.

Mais ce qui est peut-être le plus curieux à noter, c'est que, dans la série de ces trois pièces, le lien trilogique n'a pas été créé par Eschyle, mais emprunté par lui à Homère. Le poète tragique n'a pas eu, pour le constituer, à rapprocher artificiellement des événements séparés dans la tradition par des espaces de temps plus ou moins longs ; il n'a pas eu à embrasser d'un seul coup d'œil les actions ou les souffrances de plusieurs générations, ni à suivre à travers des milliers de siècles, comme dans le *Prométhée,* le développement d'un conflit et la marche d'une destinée. Il a trouvé dans l'*Iliade* une série d'événements étroitement liés, accomplis dans un très court espace de temps, et il l'a transportée, telle qu'elle était, sur le théâtre. Si donc la trilogie tragique s'est faite, comme on l'a supposé, sous l'influence de l'épopée et à son imitation, nous avons là sous les yeux l'exemple le plus propre à éclairer cette relation des deux genres. Il est à remarquer toutefois que l'épopée ici n'a vraiment fourni à la tragédie que l'exemple d'une longue série d'événements enchaînés et le principe général d'une division de cette série en groupes. Quant à la forme ternaire de cette division, c'est à la tragédie qu'elle appartient, et nous avons lieu d'admirer ici particulièrement avec quelle sûreté Eschyle a su l'appliquer à la matière qu'il avait choisie. Remaniant à son gré huit chants de l'*Iliade,* il en a tiré trois tragédies très intimement liées sans doute, mais si distinctes pourtant, que

l'unité propre et le caractère de chacune d'elles se laissent apercevoir aujourd'hui même, dans l'état de mutilation où elles nous sont parvenues. Ce fait serait plus remarquable encore, si nous pouvions affirmer, comme certains indices donnent lieu de le soupçonner, que cette trilogie détruite était antérieure par la date à la plus ancienne pièce d'Eschyle que nous possédions. Mais sur ce point, il serait peu sage de hasarder même une conjecture; et peut-être cette étude contient-elle déjà, telle qu'elle est, assez de propositions qui paraîtront téméraires, pour qu'il ne soit pas bon de la terminer sur une hypothèse plus risquée que toutes les autres.

Maurice Croiset

LE LAPIDAIRE D'ARISTOTE

On a beaucoup parlé du *Lapidaire* d'Aristote. Quelques auteurs ont prétendu qu'Aristote avait certainement composé un *Lapidaire,* les autres que le philosophe n'avait jamais écrit sur les pierres. En tous cas, il est une chose sur laquelle, avant tout, il aurait fallu s'accorder. Que devons-nous entendre par ce nom de *Lapidaire?*

Les *Lapidaires,* Περὶ λίθων, Λιθικά, *De lapidibus, De mineralibus,* sont les livres où il est traité des pierres, de leur vertu, de leur utilité. Ils sont scientifiques ou mythiques : ils se subdivisent ensuite, les premiers en minéralogiques, géographiques et médicaux; les seconds, en magiques, astrologiques et symboliques.

Or, sans trop s'avancer, il est permis d'affirmer que si Aristote a écrit un *Lapidaire,* il était scientifique, et très probablement minéralogique; l'étude des textes lapidaires nous montre, en effet, que les *Lapidaires* médicaux , comme les *Lapidaires* magiques et astrologiques, ne font guère leur apparition qu'avec l'école d'Alexandrie, du IIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au IIIe ou IVe après Jésus-Christ. Sorti de là, tout ce qu'on attribuera au Stagirite ne saurait donc être qu'apocryphe.

Ce n'est qu'au XIIe siècle, avec Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais, que nous voyons apparaître le nom d'Aristote dans les *Lapidaires* occidentaux. Au XIIIe siècle, nous avons enfin un traité attribué entièrement au philosophe; un des manuscrits en est à Liège, et V. Rose l'a édité, en même temps que le *Lapidaire* de Montpellier. Ce livre est essentiellement magique et alchimique, l'auteur le prétend traduit du syriaque; en aucune façon il ne

saurait être attribué à Aristote; mais son origine était assez difficile à découvrir. Grâce aux traductions que M. Courel a bien voulu me faire, il m'a été possible dernièrement de l'identifier complètement avec le manuscrit arabe supplément 876 de la Bibliothèque Nationale de Paris : *Le livre des pierres d'Aristote de Luca ben Serapion.* Ses attaches alchimiques se dévoilent immédiatement par les aimants de chair, d'ongles, de poils, relatés à côté des aimants d'or, d'argent et de fer.

Voici donc un point élucidé : c'est un manuscrit arabe alchimique et magique, attribué à Aristote, qui a servi de source aux écrivains du moyen âge.

Bien que ce ne soit pas le lieu d'étudier en détail les origines de ce manuscrit arabe, il est cependant indispensable de signaler une coïncidence intéressante qui résulte de la comparaison de nombreux traités lapidaires de la même période.

Dans le *Lapidaire d'Alphonse X le Sage,* on trouve une citation tirée du *Lapidaire* d'un certain Mohammed Arriz, en d'autres endroits appelé Arraz, très certainement Razès : et, chose curieuse, c'est précisément un de ces passages que tout le moyen âge attribuait à Aristote. Ne serait-ce pas là le véritable auteur du *Lapidaire* arabe, attribué plus tard à Aristote, l'abréviation Ar, même le nom tout entier Arriz, ayant pu, dans des copies successives, être pris par les lecteurs pour le nom d'Aristote ?

La question du *Lapidaire* d'Aristote se trouve-t-elle vidée par ce fait? Elle le serait certainement si tout ce que nous rapportent Albert-le-Grand, Vincent de Beauvais et leurs successeurs, était extrait de ce *Lapidaire* arabe ou latin, — c'est tout un, — dont l'origine ne saurait être aristotélique. Mais, voilà qu'après avoir marqué d'une croix tout ce qui est tiré du manuscrit arabe supplément 876, il nous reste une série de passages toujours attribués à Aristote, à l'aspect alchimique, il est vrai, mais d'un caractère essentiellement différent, d'une conception tout autre que ce que nous avons lu jusqu'à présent, qui contiennent, au milieu des plus parfaites rêveries, des traces de la science la plus élevée, puisqu'il faut parvenir jusqu'en plein XIXe siècle pour rencontrer les mêmes solutions scientifiques.

Il en est, parmi elles, que nous étudierons ailleurs : celle de la formation du cristal, nous en montrerons, dans une autre étude,

l'origine dans le *Timée;* d'autres sont extraites du *de Causis proprietatum elementorum;* plus loin nous trouverons, presque mot à mot, le *Natura non facit saltus* de Linné; enfin il nous restera des extraits, tirés exclusivement de Vincent de Beauvais qui les attribue à Aristote et leur donne comme source le *livre IV des Météores.* Sans lien, sans cohésion, épars dans le *Speculum Naturale,* ils semblaient n'avoir aucune suite : il fallait en rechercher l'origine.

Le manuscrit 16142 latin, de la Bibliothèque nationale, contient précisément, comme dernier chapitre du *livre IV des Météores,* un paragraphe, soi-disant *de Mineris,* qui est la reconstitution complète, un peu glosée cependant, des fragments dispersés dans Vincent de Beauvais. En continuant les recherches, on trouve le même chapitre, considéré comme un petit traité, mais toujours attribué à Aristote, sous le titre *de Mineralibus,* dans *Alexander Achillinus,* au XVIe siècle. Puis, tout à coup, sans qu'on saisisse le lien, au XVIIe siècle, Manget l'attribue à Avicenne et le publie dans sa *Bibliotheca Chimica;* il est imprimé également comme d'Avicenne dans le *Gebri regis Arabum opera.* Tandis que Vincent de Beauvais considère ces extraits comme un chapitre du *livre IV des Météores,* les alchimistes du XVIIe siècle, eux, le réclament comme un de leurs traités; la chose, d'ailleurs, est assez facile à comprendre.

De quel principe part l'alchimie? Que les métaux dans le sein de la terre ont une origine unique ; que le temps, seul, les transforme, en les faisant passer de l'état inférieur à l'état supérieur. Alors, quoi de plus simple que d'essayer d'abréger la durée de cette transmutation? C'est bien ce que dit Razès, cité par Vincent de Beauvais : « Sed per artificis subtilitatem, fieri potest hujus modi transmutatio in uno die .i. brevi spatio. »

Or, le *Timée,* que fait-il autre chose que d'expliquer les causes de la formation des corps liquides et fusibles par le refroidissement d'une matière unique qu'il nomme ὕδωρ? L'ἀδάμας, le nœud de l'or, est formé par les parties les plus petites, les plus denses, tandis que les autres forment l'airain, puis l'ἰός, le vert-de-gris ou la rouille. Aristote a les mêmes idées. On voit, dès lors, les ressources que les alchimistes pouvaient trouver dans ces anciens auteurs, mais en même temps l'état dans lequel doi-

vent nous être parvenus des textes authentiques, ayant passé par les mains de semblables metteurs au point.

Aussi n'ai-je pas cru qu'il fallait, comme on l'avait fait jusqu'à présent, rejeter purement et simplement un texte attribué à Aristote parce qu'il était rempli de passages alchimiques, et j'ai pensé que peut-être, en écartant des gloses invraisemblables, il serait permis de retrouver ici des traces, peu nombreuses, probablement, mais authentiques, d'un traité d'Aristote sur l'origine des minéraux. J'ai donc étudié ce texte dans Vincent de Beauvais, dans le manuscrit 16142, dans Alexandre Achillinus, dans Manget, dans Geber. L'établissement d'un texte intelligible n'était pas sans offrir certaines difficultés. Chacune de nos versions, envisagée seule, présente en effet des incohérences absolues, inexplicables; heureusement les autres sont là pour les résoudre et le texte que je vais imprimer, sans lui avoir apporté la moindre modification personnelle, va donner dans son ensemble une idée très approximative de ce que pouvait être le texte primitif. Ce que je considère comme gloses est imprimé ici en italiques, le reste demeurant la seule partie que je me permette de présenter comme susceptible de discussion.

Pour éviter des répétitions, qui allongeraient inutilement cette rapide étude, considérons notre hypothèse comme adoptée, notre texte, ainsi expurgé, comme authentiquement d'Aristote, et, d'après son économie, voyons où il pourrait être placé dans le traité des *Météores*. Une soudure ne serait-elle pas possible à la fin du livre III? Précisément le dernier chapitre nous laisse en suspens; la classification promise par Aristote fait tout à fait défaut, nous n'en trouvons aucune trace.

Résumons donc ce chapitre :

« Après avoir présenté l'ensemble des phénomènes qui ont lieu dans les espaces célestes, Aristote va passer en revue ceux causés par la secrétion dans le sein même de la terre.

« Il y a deux exhalaisons, la vaporeuse et la fumeuse ; il y a deux espèces de corps, les minéraux et les métaux.

« L'exhalaison sèche produit les minéraux.

« L'exhalaison vaporeuse produit les métaux.

« Les corps sont tantôt liquéfiables, tantôt ne le sont pas.

« Ac de omnibus quidem hisce communiter dictum est, singula

vero genera proponentes, particulatim de uno quoque considerare debemus » (1).

Telle est la fin du livre III.

Et dans notre traité nous lisons :

De Quatuor speciebus corporum mineralium

« Corpora mineralia in quatuor species dividuntur, scilicet in « lapides, liquefactiva, sulphurea et sales. »

N'est-ce pas là la division, les *singula genera,* le *particulatim* annoncés dans la phrase précédente ? — Nous pouvons continuer.

Corpora mineralia in quatuor species dividuntur : scilicet in lapides, liquefactiva, sulphurea et sales. Horum quædam sunt raræ substantiæ et debilis compositionis, quædam vero fortis substantiæ, et quædam ductibilia, et quædam non. Et horum quæ debilis substantiæ sunt, quædam sunt sales, ut quæ liquefiunt ex humido breviter, ut alumen, calcaneum et sal armoniacum : et quædam sunt unctuosa, nec liquescunt solo humore facile, ut sulphur, auripigmentum.

Sed argentum vivum est de parte secunda, quamvis sit elementum ductilium, et aliquibus ductilibus simile.

Sunt autem omnia ductilia liquabilia, et ut multum non ductilia nec liquabilia, sed non mollificantur nisi cum magna violentia.

Est autem materia ductilium substantia aquea mixta, cum substantia terrea mixtura forti : itaque non potest unum ab altero separari. Et congelatur substantia illius aquea cum frigore, post actionem caloris in ipsum quod est ephthesis. Et erit exemplum a vino [dulce], quod nondum gelavit propter suam unctuositatem, et ideo est ductile.

Lapidea vero de substantiis mineralibus materialiter sunt aquæa, non tamen gelantur sola aqua, sed etiam cum siccitate, quæ alterat aqueitatem ad terreitatem. Nec est in eis humor nimis unctuosus, et ideo non ducuntur : et quia coagulatio eorum est ex siccitate, non solvitur, ut multum, nisi per ingenia naturalia. Alumen autem et sal armoniacum sunt de genere salis,

(1) Traduction Didot.

quia pars ignis in sale armoniaco major est quam terra, unde et totum sublimatur, et ipsum est aqua, cui admiscetur fumus calidus, nimium subtilis, multæ igneitatis, coagulatum ex siccitate.

Terra pura lapis non fit, quia continuationem non facit, sed discontinuationem. Vincens in ea enim siccitas, non permittit eam conglutinari. Fiunt autem lapides duobus modis, aut conglutinatione : ut in quibus dominam est terra; aut congelatione, ut in quibus aqua predominatur. Aliquando enim desiccatur lutum primum, et fit quoddam quod est medium inter lutum et lapidem, quod deinceps fit lapis : lutum vero huic transmutatione aptius est viscosum, quoniam continuativum est; quod enim tale non est, comminutivum erit.

In ripis quoque Gyon, visa est terra, quæ dicitur in lapides converti in spatio triginta trium annorum.

De aquâ autem fiunt lapides duobus modis : unus est, quando congelatur aqua guttatim cadens; alius, quando de aqua currente descendit quiddam, quod residet in superficie fundi ipsius aquæ, fitque lapis.

Sunt enim certa loca super quæ aquæ effusæ convertuntur in lapides qui diversorum colorum sunt.

Sunt et aquæ quæ seorsum acceptæ non congelantur, sed si prope alveum suum fundantur, congelantur, fiuntque lapides. Scimus ergo quod in terra illa est vis mineralis quæ congelat aquas.

Principia igitur lapidum vel fiunt et substantia lutea que unctuosa, vel ex substantia, in qua vincit aqua, quæ ex quadam minerali virtute conglutinatur, vel vincit siccitas in illa terra faciens eam coagulari. Eodem modo sal congelatur : sed non sufficit ad salem vis terra permutare, sed adjuvat ipsam calor,

coagulans virtute occulta, et fortasse fit ex virtute terrea frigida et sicca. Aqua enim fit terra cum vincunt eam terræ qualitates et e converso.

Est autem res quædam qua utuntur quidam ingeniosi, cum volunt rem siccam coagulare, quæ componitur ex duabus aquis et dicitur lac virginis, estque effectus certissi-

mus. [*Lac virginis est aqua confecta ex albumine ovorum et testa ovorum.*] *Sunt etiam multa alia quibus coagulant quæ liquefaciunt certissime.*

Fiunt ergo lapides ex luto unctuoso per calorem solis, vel ex aqua, coagulante virtute terrea sicca, vel ex causa calida dessicativa. Similiter quoque quædam vegetabilia et quædam animalia convertuntur in lapides, virtute quadam minerali lapidificativa, quæ sit in loco lapidoso, vel discontinuantur subito quadam virtute, quæ exit a terra in hora terræ motus, quæ convertit in lapides quod consequitur in illa hora. Et hæc transmutatio corporum animalium et vegetabilium, eque propinqua est, sicut transmutatio aquarum. Est autem impossibile ut aliquid complexionatum totum convertatur in unum elementum, sed elementa mutantur ad invicem dum transeunt in dominans. Unde quod cadit in salinas fit sal : et quod in ignem, fit ignis, sed quædam citius et quædam tardius, secundum potentiam activarum et resistentiam passivarum.

Est que locus in Arabia qui colorat omnia corpora in eo existentia colore suo. Panis quoque prope Coracem, in lapidem conversus est, remanserat tamen ei suus color. Sunt autem talia mira, quia raro accidunt, tamen causæ eorum manifestæ sunt.

Sæpe etiam lapides fiunt ex igne, cum extinguitur et sæpe corpora lapidea et ferrea cadere contingit in choruscationibus, quoniam ignis, extinctione sua, frigidus et siccus efficitur.

Et in Persia quoque cadunt in coruscationibus corpora ærea et similia sagittis hamatis (*comatis vel barbatis*), *que non possunt liquefieri, sed per ignem evaporant in fumum, cogente humiditate, donec residuum sit cinis. Cecidit quoque apud Nerigen* [*Lurgeam, Lurginem*] *frustum ferri, ponderis centum quinquaginta marcarum, quod præ duritia sua, fere erat infrangibile. Missa tamen ejus pars regi Toraci, qui præcepit enses inde fieri. Erat autem infrangibile et infabricabile. Dicunt tamen Arabes, quod enses Alemanici, qui optimi sunt, de isto ferro fiunt. Cum autem cecidit massa illa, resilit aliquotiens a terra, sicut*

pila erat, quia composita erat ex minutis frustis cohærentibus ad invicem ad quantitatem granorum magni milii. Similiter huic rei evenit apud Tepestren.

Sic ergo fiunt lapides, quorum quidem generatio vel erit subito, propter magnum calorem accidentem luto unctuoso, vel paulatim et per magnum temporis spatium.

De Causa montium.

Quandoque ex causa essentiali montes fiunt, quando scilicet ex vehementi terræ motu elevatur terra, et fit mons. Quandoque vero, ex causa accidentali, ut cum ex ventis vel aquæ ductu accidit et fit paulatim cavatio profunda. Sicque fit juxta eam eminentia magna, et hæc est precipua causa montium. Sunt enim quædam terræ molles, et quædam duræ. Molles ergo aquæ ductibus ventisque tolluntur, duræ vero remanent, sicque fit eminentia. Fit etiam generatio montium, sicut generatio lapidum, quoniam aquæductus adduxit illis lutum unctuosum continue, quod per longitudinem temporis dessiccatur, et fit lapis, et non est longe quin sit ibi vis mineralis convertens aquas in lapides. Et ideo in multis lapidibus inveniuntur quædam partes animalium aquaticorum et aliorum.

Montes per multa tempora facti sunt, ut prædiximus, sed nunc sunt decrescentes. Substantiæ autem [enim] luteæ que reperiuntur in eminentiis, non sunt de illa materia lapidea, sed est de eo quod diminuitur de montibus, vel terrestris aliqua substantia quam adducunt aquæ cum lutis et herbis quæ admiscentur cum luto montis; vel forte antiquum lutum maris [quod] non est unius substantiæ, unde pars ejus fit lapis, pars autem non. Sed mollitur et dissolvitur, aquæ qualitate vincente.

Maris quoque accessus et recessus quædam loca cavat, quædam extollit, et quando totam terram cooperuit, inde quædam mollia abradit, quædam dura reliquit, et in quibusdam locis congessit. Mollia quoque quædam ab eo congesta cum abscederet, desiccata sunt et in montes conversa.

Pourra-t-on m'accuser d'avoir exagéré les gloses? Mais je n'ai fait qu'éliminer tout ce qui était en dehors de la science; le

fleuve Gyon, le pain du Khorassan, les épées des Allemands faites de fer natif. Et puis n'ai-je pas suivi précisément là les indications d'un traducteur d'Aristote même, du XIIIe siècle, qui parle également du *Lapidaire*, Joffroy de Waterford? Il déclare bien franchement « qu'il a enté plusours bonnes choses » sur les textes qu'il traduit, ajoutant même « que quant qu'est bien dit et selon raison en cest livre, Aristote dit ou escrit, mais quant qu'est faus ou desordeneement dit, fu le coupe des translatours ».

Une fois ces retranchements opérés, quels sont au contraire les aperçus de génie qui nous restent? Ne parlons pas de cette théorie d'un corps unique, origine de tous les minéraux, car elle est de tous les pays; nous ne saurions trop insister sur ce point.

Pour la première fois nous trouvons ici une tentative d'explication scientifique de la formation des aérolithes, bien différente de celle que Sénèque présentera plus tard; l'auteur indique l'origine plutonienne et neptunienne des montagnes; de cette dernière formation, il tire l'explication absolument scientifique des corps d'animaux marins fossilifiés trouvés sur les montagnes, — pendant tout le moyen âge les os de mammouths n'étaient autres que des os de géants, de Teutobocchus, on discutait encore du temps de Voltaire; — enfin il signale le changement continuel de l'aspect terrestre, la formation de nouveaux rivages, la disparition des falaises, l'érosion des terres, les alluvions, tout cela traité avec ce talent d'observation qui justifie l'influence qu'a exercée sur notre époque, à plus de deux mille ans de distance, l'heureuse impulsion donnée à l'esprit humain par le philosophe de Stagire.

Ne me suis-je pas bien avancé? On pourra me faire une objection fort judicieuse. Le traité a-t-il jamais été écrit en grec? J'aurais beau dire que le *lutum siccum* que j'ai identifié dans une autre occasion avec la *Cira* des textes romans et arabes, n'est autre que la γῆ ξήρα des *Météores*, on me répondrait que ce sont de simples conjectures, et on aurait raison. Mais le traducteur a pris soin, malgré lui certainement, de nous laisser une trace palpable de l'origine grecque du traité. Il est un mot, en effet, qu'aucun des éditeurs ou traducteurs n'a reproduit identiquement, et cela parce qu'ils ne le comprenaient pas : Vincent de Beauvais l'écrit

optesis, Geber, *ephtesis,* Manget, *eptesis.* Ce n'est ni un mot latin, ni un mot arabe, mais certainement l'ἕψησις, l'action de faire cuire, mot dont Aristote s'est continuellement servi dans les *Météores;* mot assez complexe d'ailleurs, puisque l'*optesis* est bien l'action de faire cuire, mais en grillant, tandis que l'*epsesis* est également la cuisson, mais en bouillant; donc cuisson sèche et cuisson humide correspondant aux exhalaisons sèches et exhalaisons vaporeuses.

Enfin, pour montrer l'origine aristotélique et non avicénienne de ce traité, je demanderai encore aux Arabes un nouvel argument. Le manuscrit arabe supplément 1845, de la Bibliothèque nationale : *Le présent des frères de la pureté et de la sincérité,* au milieu de nombreuses citations d'Aristote, contient un chapitre des *Minéraux* et nous y lisons : « Les minéraux sont divisés en trois classes en raison de leur plus ou moins de promptitude à se reconstituer à l'état parfait ou définitif. Ils sont aussi considérés au point de vue de leur consistance et de leur aptitude à la fusion. Ils proviennent de liquides souterrains inégalement soumis à l'action du chaud et du froid.

« Les montagnes soulevées au sein des eaux par des vapeurs intestines, se fragmentent et les eaux repoussées se nivellent et dessinent les contours des contrées. »

N'est-ce pas, en quelques lignes, un résumé du traité *de Mineris,* que nous venons de présenter? Il n'y a là rien d'alchimique, pas plus que dans la partie débarrassée de ses gloses, qui est donnée plus haut.

En résumé, ce que je voulais démontrer, c'est :

1° L'inauthenticité absolue du *Lapidaire* attribué par tout le moyen âge à Aristote : il est d'origine alchimique arabe, nous en avons le manuscrit à la Bibliothèque nationale. Mais en même temps l'hypothèse d'un livre scientifique d'Aristote sur les minéraux n'a rien d'inadmissible.

2° La source des idées alchimiques contenue en germe dans Platon et dans Aristote; la probabilité, par conséquent, de retrouver dans des traités alchimiques des fragments inconnus de ces illustres philosophes.

3° Enfin, que les passages que nous avons dégagés des gloses, absolument conformes aux idées aristotéliques, se soudaient

sans aucune difficulté au dernier chapitre du livre III des *Météores;* que, dès lors, il était possible de les considérer comme des fragments inconnus d'un chapitre qu'Aristote aurait écrit Περὶ λίθων.

F. DE MÉLY.

LÉONIDAS DE CRÈTE?

L'identification du personnage appelé Lykidas dans les Thalysies a donné lieu à maintes controverses : Bergk a cru reconnaître Aratus, d'autres Callimaque, Alexandre d'Étolie; M. de Wilamowitz a proposé Dosiadas et son opinion a réuni la majorité des suffrages (1). Il ne faut pourtant pas oublier que Dosiadas, auteur du Βωμός, est nommé dans les manuscrits Dosiadas *de Rhodes;* c'est par une conjecture que M. de Wilamowitz l'attribue à la Crète, de manière à ce que les vers de Théocrite s'appliquent exactement à lui :

V. 11 suiv. . . . . καί τιν' ὁδίταν
ἐσθλὸν σὺν Μοίσαισι Κυδωνικὸν εὕρομες ἄνδρα
οὔνομα μὲν Λυκίδαν.....

Le champ reste ouvert à d'autres conjectures.

Callimaque, dans une de ses épigrammes (Ep. 24. Schneider), pleure la mort du Crétois Astakidas :

Ἀστακίδην τὸν Κρῆτα, τὸν αἰπόλον, ἥρπασε νύμφη
ἐξ ὄρεος, καὶ νῦν ἱερὸς Ἀστακίδης.
οὐκεῖ Δικταίῃσιν ὑπὸ δρυσὶν οὐκ ἔτι Δάφνιν
ποιμένες, Ἀστακίδην δ' αἰὲν ἀεισόμεθα.

M. Hæberlin (2) pensait qu'Astakidas était un personnage mythologique; M. Reitzenstein (3) soutient au contraire que c'était un personnage humain, réel, contemporain, désigné par un nom fictif; avec raison, croyons-nous.

(1) Cf. Susemihl, *Gr. Litt. in der Alexandrinerzeit*, I, p. 183 n. 48.
(2) *Philologus*, 49, p. 654.
(3) *Epigramm und Skolion*, p. 255, note 1.

Lykidas et Astakidas, Crétois, poètes bucoliques, appartenant au cercle littéraire de Cos et de l'Égypte, ne sont-ils pas un seul et même individu ? L'hypothèse n'est point nouvelle (1) ; mais pour lui donner quelque consistance, au moins est-on tenu de proposer un nom dont les deux pseudonymes tiennent la place. Je n'en imagine aucun qui convienne mieux que Léonidas. D'une part, en effet, on passe de Léonidas à Lykidas par un *griphe* des plus simples : au nom d'un animal sauvage, le lion, est substitué celui d'un autre fauve, le loup ; — d'autre part, Léonidas et Astakidas s'équivalent : car si ἀστακός est le nom ordinaire du homard, ce crustacé portait en Grèce un autre nom, celui de λέων ; voici ce que dit le Thesaurus, s. v. : « Sed et piscis genus « hoc nomine dicitur, cf. Hesych ; *Plin.* sub fine lib. XXXII « (exactement XXXII, 53, 6) : sunt lacertorum genera loligo voli- « tans, locustæ... *leones*, quorum bracchia cancris similia sunt, « reliqua pars locustæ. Itidem, IX, 31, *leones* in cancrorum genere « numerat ut et Athen. III, p. 106 C in genere τῶν ὀστρακοδέρ- « μων. »

Le seul poète du nom de Léonidas que nous connaissions pendant la période alexandrine est Léonidas de Tarente (2). Il dut se trouver en relations suivies avec Théocrite, dont les œuvres sont mêlées aux siennes ; avec Callimaque, dont deux épigrammes critiquent ses thèmes favoris (3). Ajoutons qu'il dut, au cours de sa vie vagabonde, habiter à Cos ou dans les environs ; une de ses dédicaces consacre un exploit de chasse accompli sur les bords du Méandre (4) ; un autre contient un mot rare, — ἰωνικώτερον disent les grammairiens, — qu'on lit chez Anacréon et dans un

(1) Ribbeck, *Preuss. Jahrb.* XXXII (1873), p. 79, note. De même Hiller dans les notes de son édition, p. 117 ; Hempel, *Quæst. Theocriteæ*, p. 52.

(2) Méléagre, dans son Προοίμιον, ne nomme qu'un Léonidas (v. 15).

(3) L'épigramme de Callimaque n° 13 Schneid. (= A. P. VII, 447) semble viser les longues épitaphes de Léonidas et, en particulier, A. P. VII, 295 ; le nom Théris (ou Thérimachos dont Théris est l'abréviation) se trouve plusieurs fois dans les pièces de Léonidas ; A. P. VI, 204 ; VI, 188 ; VII, 173. — L'épigramme n° 36 Schneid. (= A. P. VI, 351) critique les dédicaces fastueuses de petits objets, telle qu'est, par exemple, A. P. VI, 35. — Pour d'autres rapprochements entre Léonidas et Théocrite ou Callimaque, voir Susemihl, I, p. 535-536, n. 83 et 84.

(4) A. P. VI, 110. Quelquefois attribuée aussi à Mnasalkas.

mime d'Hérondas, écrit à Cos (1) ; une de ses épigrammes funéraires était gravée sur la pierre à Éphèse (2) ; une seconde imitait une inscription de Télos (3).

Ce Tarentin parlait fréquemment des Crétois. Une trentaine au plus d'épigrammes dans l'Anthologie font mention de la Crète, des gens et des choses de Crète; encore, sur ce nombre, une bonne dizaine ne le font-elles que par voie d'allusion, célébrant les archers crétois, les chiens de chasse crétois, le juge crétois des enfers, etc. (4). Parmi les autres, — celles qui concernent expressément des Crétois, — six nous sont parvenues sous le nom de Léonidas (5), trois sous les noms d'imitateurs de Léonidas (Antipater de Sidon, Pancratès, Gétulicus) (6) ; une est anonyme (7) ; cinq sont de Callimaque, ami d'Astakidas (8). De plus, Léonidas et ses imitateurs Pancratès et Gétulicus sont les seuls à connaître, en fait de Crétois, d'autres types que les Crétois chasseurs, pirates ou soldats, disons d'un mot les Crétois émigrés ; les seuls à parler de Crétoises qu'on peut se figurer domiciliées en Crète (9).

(1) Le mot ἀστραγάλαι dans l'épigramme A. P. VI, 309. Cf. R. Meister, *die Mimiamben des Herodas*, dans les *Abhandlungen der ph. hist. Classe der Kænig. sæchsischen Gesellsch. der Wiss.*, XIII, p. 690.

(2) A. P. VII, 657. Εἰς Κλειταγόρου τινὸς τάφον παρά τινα ἀκρώρειαν κείμενον, ἐν ᾗ ποιμένες μετὰ προβάτων διατρίβουσι. Νομίζω δὲ ὅτι ἐν Ἐφέσῳ κεῖται ταῦτα. Sur la valeur de ce « lemma », voir Weisshæupl, *die Grabgedichte der gr. Anthologie*, p. 29, dans les *Abhandl. des archæol. epigraph. Seminares zur Univ. Wien*, VII.

(3) A. P. VII, 13. Imitation de l'épigramme d'Érinna, VII, 712. Sur l'attribution de VII, 13 à Léonidas, cf. Weisshæupl, p. 83, note 2.

(4) A. P. VII, 427, IX, 223, 265 ; VII, 304, IX, 268 ; V, 274. Je range dans la même catégorie VI, 299 (ἀκτά τε Κρηταιῆς) ; XII, 97, 247 (plaisanteries sur le nom de Mérion et ses relations avec Idoménée) ; XIII, 13 (signature d'artiste). Dans XIII, 5, Κρής est-il un nom propre ou un ethnique ? Voir, sur cette question controversée, Kaibel, *Sententiarum liber sextus*, dans l'*Hermes*, 1893, p. 50 suiv.

(5) A. P. VI, 188, 211, 262, 289; VII, 448, 654.

(6) A. P. VI, 356 ; VII, 275, 423.

(7) A. P. VII, 494.

(8) A. P. VI, 121, 351 ; VII, 447, 518 ; XIII, 5.

(9) A. P. VI, 289 (Léonidas), 356 (Pancratès) ; VII, 423 (Antipater). Dans l'épigramme A. P. VI, 211, Κρησία Κύπρι est la lecture de Meineke qui la justifie ainsi : « Γνησία (sic Cod.) Κύπρι multis variisque conjecturis tentatum

Léonidas (Lykidas, Astakidas) de Crète, et Léonidas de Tarente se confondraient-ils donc à leur tour ? Je n'ose l'affirmer ; mais cela ne me paraît pas improbable. L'origine tarentine du poète épigrammatiste est en somme faiblement garantie ; d'abord par une épitaphe qui sans doute n'est pas de lui (1) ; ensuite par l'ethnique Ταραντῖνος quelquefois accolé à son nom ; mais Rhinton le phlyacographe, qui, semble-t-il, était de Syracuse (2), n'est-il pas appelé aussi Ταραντῖνος ? Apollonius, l'auteur des Argonautiques, natif d'Alexandrie, n'est-il pas nommé couramment Apollonius de Rhodes ? et Antipater, originaire de Tyr (3), Antipater de Sidon ? tous les trois du nom de leur résidence. La Crète du IIIe siècle n'était pas un pays qui pût convenir aux favoris des Muses ; Léonidas l'aura quittée, peut-être dès sa jeunesse, pour se rendre à la cour du roi d'Épire, Néoptolème (4) ; lorsque son protecteur eut été mis à mort (en 295) par Pyrrhus, prince belliqueux et peu soucieux des lettres, rien d'étonnant à ce que le poète se soit senti attiré vers les villes élégantes et riches de la Grande Grèce ; un séjour de vingt ans passés à Tarente, pendant que son talent était dans toute sa force, lui valut le nom de Tarentin qui, plus tard, induisit en erreur l'auteur de l'épigramme VII, 715. Léonidas partit vraisemblablement de l'Italie, désolée par la guerre, à la suite de Pyrrhus, accompagna le roi en Macédoine (5), en Grèce, en Péloponnèse. Pyrrhus mort, il se retira dans la société littéraire de Cos. Malgré le caractère érotique de sa chanson, Lykidas dans les Thalysies n'est certainement plus un jeune homme ; son ton, son attitude vis-à-vis de Simichidas indiquent d'une façon claire qu'il est de beaucoup l'aîné.

Ph. E. Legrand.

est ;... mihi non videtur posse dubitari quin Κρησία Κύπρι scribendum sit. In Creta res agitur apud Leonidam etiam aliis epigrammatis. »

(1) A. P. VII, 715.

(2) Susemihl, I, p. 239, n. 20.

(3) Susemihl, II, p. 552, n. 178.

(4) A. P. VI, 334.

(5) A. P. VI, 130.

UNE LIGNE DE MUSIQUE ANTIQUE

I

C'est à l'épigraphie, pour le moment, que nous devons le monument le plus important de la musique grecque. Il n'est pas défendu d'attendre d'un autre côté des trouvailles intéressantes, puisque déjà un bout de papyrus égyptien, conservé aujourd'hui à Vienne, a fait connaître aux érudits quelques notes de la partition musicale d'Euripide (1). Si, d'ailleurs, les antiques éditions sur rouleaux de papyrus portaient la musique à côté des paroles, il se peut que des copistes soigneux l'aient transcrite, au moins partiellement, sur des *codices* de parchemin, et que, de proche en proche, des vestiges plus ou moins précieux de la notation primitive aient été transmis jusqu'à des copies encore existantes de nos jours. On peut donc espérer, d'abord, que les tombeaux égyptiens tiennent en réserve une moisson de documents musicaux, ensuite, et par dessus le marché, qu'il y a quelques glanures à ramasser dans les manuscrits de nos bibliothèques.

Je me propose de signaler à l'attention des musicographes une de ces glanures. Il ne s'agit pas d'un document inédit : un quasi fac-similé, fait au moyen de signes typographiques, a été publié en 1870. Bien mieux, l'éditeur avait eu le soin d'avertir dans sa préface les *musices historiae periti.* Mais cet avertissement est resté perdu dans la masse des informations, de nature tout à fait différente, qui précèdent et qui suivent.

(1) Voir Wessely et Ruelle, *Le papyrus musical d'Euripide, Revue des études grecques,* 1892, p. 265-280.

Une ligne de notation musicale s'est conservée dans un manuscrit latin du xe siècle, le *Victorianus* de Térence (*D* d'Umpfenbach). Ce manuscrit, à l'endroit en question, et parmi ceux dont les leçons sont connues grâce à Umpfenbach, représente à lui seul une des trois familles auxquelles nous devons la conservation du texte de Térence. Les deux autres familles, représentées l'une par le très vieux *Bembinus,* écrit en lettres capitales, l'autre par plusieurs manuscrits à images, tous de date carolingienne, mais qui dérivent d'un même Térence illustré antique, présentent les six comédies classées chronologiquement ; l'archétype du *Victorianus,* au contraire, les donnait par ordre alphabétique (1) : d'abord l'*Andria* et les *Adelphoe,* à la fin l'*Heauton timorumenos* et l'*Hecyra,* au milieu les deux pièces dont le nom commençait par un *E,* l'*Eunuchus* et l'*Epidicazomene,* qui perdit de bonne heure son titre proprement dit et fut appelée inexactement, du nom du personnage principal, le *Phormio.* De tous les manuscrits dont le texte est connu par l'édition d'Umpfenbach, *D* seul descend du Térence alphabétique. C'est ce qui explique comment il peut présenter un vestige de notation musicale qui ne se retrouve ni dans le *Bembinus,* ni dans les descendants du Térence illustré (2).

Le passage appartient à la dernière scène de l'*Hecyra,* et par conséquent se trouve tout à fait à la fin du Térence alphabétique. La scène appartient incontestablement à la catégorie des scènes musicales, celles dont l'accompagnement par *tibiae pares* ou *pariles* fut composé par Flaccus, esclave de Claudius ; il est impossible qu'elle rentre dans la catégorie des scènes simplement parlées. Pour se servir des termes antiques, il y a ici *canticum* et non *deuerbium.* C'est ce qui résulte de la structure métrique très compliquée :

(1) C'est l'ordre de classement des pièces de Plaute dans nos manuscrits.

(2) Le manuscrit latin 10304 de la Bibliothèque nationale, xie siècle, est certainement apparenté à *D ;* les signes musicaux y ont été éliminés. Un autre manuscrit de la même famille, non dépouillé par Umpfenbach, est celui de la bibliothèque de Leipzig (*Rep.*, I, 4,37), du xe siècle ; j'ignore quel y a été le traitement des signes musicaux. Sur ce manuscrit, voir O. Brugman, *Jahrbücher für Philologie,* CXIII (1876), p. 420, note, et Dziatzko, *Rheinisches Museum,* XXXIX (1884), p. 340 et suivantes.

841-842 système trochaïque (octonaire et septénaire).
843-844 — —
845-846 trochaïques septénaires.
847-850 système trochaïque (probablement deux octonaires et un septénaire).
851 trochaïque septénaire.
852-853 ïambiques octonaires.
854-858 ïambiques sénaires.
859-866 ïambiques octonaires...

Au vers 867, suivant mon opinion personnelle, au vers 869, suivant une autre opinion, les ïambiques octonaires font place à une série de trochaïques septénaires comprenant quatorze vers (douze, suivant l'opinion la plus en vogue aujourd'hui). Cette série de trochaïques septénaires termine la pièce : c'est le mètre adopté par Térence à la fin de toutes ses comédies. Le dernier trochaïque finit par le *Plaudite* du *cantor*.

Le caractère de *canticum* est accusé non seulement par la complexité de la structure métrique, mais par les relations de la métrique avec la syntaxe. Deux fois le mètre change au milieu d'une phrase : la première fois, quand on passe des ïambiques sénaires aux octonaires (vers 859) ; la seconde fois, du moins à mon avis, quand on passe des ïambiques octonaires à la série trochaïque finale (vers 867).

Précisément entre ces deux changements de mètre se trouve le vers muni de signes musicaux. C'est le vers 861.

860 ... At tu ecastor morem antiquom atque ingenium optines,
861 Vt unus hominum (1) homo te uiuat nunquam quisquam blandior.

Ce vers, dont je dois une copie exacte à l'obligeance de M. Vitelli, est ainsi figuré dans le manuscrit *D* (un renvoi *Nota* — en abrégé — est inscrit en marge).

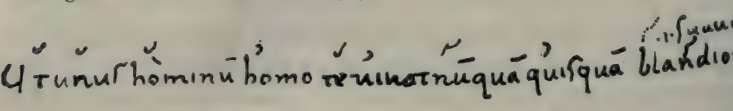

(1) *Hominum* suivant *D* et suivant les manuscrits qui descendent du Térence illustré, *omnium* suivant le *Bembinus*. Les deux leçons conviennent également au sens et, grâce à la prosodie ambiguë de *homo*, conviennent aussi au mètre. — *Omnium* se retrouve dans le manuscrit de Paris 10304.

Le hasard me fit passer sous les yeux le fac-similé approximatif donné en typographie par Umpfenbach, au moment où je venais d'entendre à l'École des Beaux-Arts, à la séance de l'Association pour l'encouragement des études grecques, l'exécution du péan de Delphes et la belle conférence de M. Théodore Reinach. Il me parut évident, à première vue, que les signes suscrits du manuscrit de Térence étaient des notes de musique, comme les signes suscrits du papyrus d'Euripide et les signes suscrits de l'inscription delphienne. Je m'empressai de communiquer cette idée à M. Reinach, qui la confirma aussitôt de son approbation, et qui même, bien que n'ayant sous les yeux qu'une reproduction imparfaite, put m'envoyer tout de suite une transcription provisoire en notation moderne. Je ne me reportai qu'après coup au passage de la préface d'Umpfenbach (p. XXII), où je vis qu'il avait exprimé précisément la même opinion *(Quae significatio sit accentuum super singulas uoces Hec. V* 4, 21 *additorum, fortasse musices historiae periti expedient)*. Cet accord fut pour moi une confirmation nouvelle. Il ne m'appartient pas de chercher à déterminer la valeur des signes de musique; je ferai seulement remarquer, après Umpfenbach, un fait assez frappant : il y a exactement autant de signes musicaux qu'il y a de mots distincts, et il y a exactement un signe musical pour chaque mot. Ce sera aux musicologues, et particulièrement à M. Théodore Reinach, de faire de ces signes l'étude approfondie qu'ils comportent.

Louis Havet.

II

Je pense qu'on ne peut pas sérieusement contester, surtout après la précieuse collation de M. Vitelli, que les signes écrits au-dessus du vers 861 de l'*Hecyra* dans le *Victorianus* soient bien, comme l'avait annoncé Umpfenbach, des notes de musique. Ces signes appartiennent au système dit de notation instrumentale et, pour en avoir la valeur, il suffit de se reporter au diagramme du ton hypophrygien donné par Alypius. Voici ce diagramme avec la transcription des signes en notes modernes, dans les deux genres diatonique et chromatique.

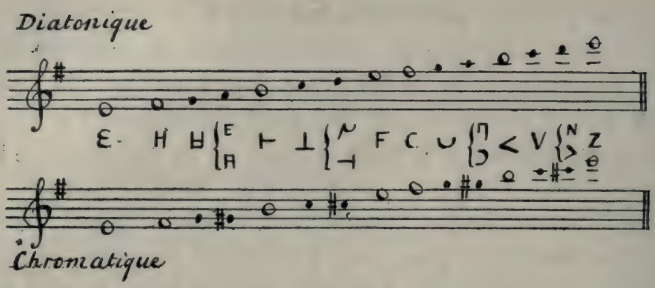

Les trois signes musicaux employés dans le manuscrit se retrouvent ensemble dans ce ton et ne se retrouvent ensemble que là. Le signe ϽΛ y est susceptible de deux valeurs : dans le diatonique (tétracorde conjoint), il représente un Sol naturel, dans le chromatique un Sol dièze ou La bémol : c'est cette dernière valeur qu'il faut préférer ici, sans quoi le ϽΛ ferait double emploi avec le ∪. Il est vrai que, dans le genre chromatique, Alypius affecte le ϽΛ d'une barre transversale pour le distinguer du ϽΛ enharmonique ; mais ces barres diacritiques n'ont dû rester pratiquement en usage qu'autant que le genre enharmonique était lui-même d'un emploi courant, et nous savons qu'il est tombé en désuétude dès le siècle d'Alexandre.

D'après ces observations, voici comment il faut transcrire la mélodie du vers de Térence : je donne provisoirement à chaque note une durée équivalente à celle des syllabes placées entre cette note et la suivante.

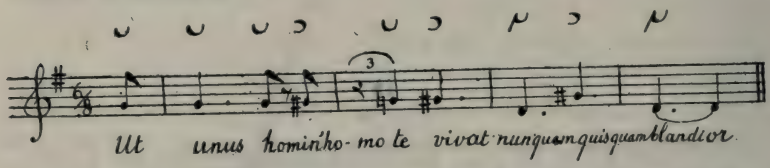

Il est utile de faire observer que le texte d'Umpfenbach ne présentait pas moins de deux fautes dans cette seule ligne ; la note placée au-dessus de *nunquam* avait la forme d'un Γ et celle au-dessus de *blandior* la forme, tout à fait anormale, d'un digamma cursif ϛ. Aussi, d'après les premières communications de M. Havet, avais-je cherché les éléments d'une transcription dans le ton lydien, qui seul présente les notes instrumentales C Ͻ Γ et F (je supposais que le ϛ était pour un F). On obtien-

drait ainsi la mélodie suivante, très différente de celle qui résulte du fac-similé de M. Vitelli :

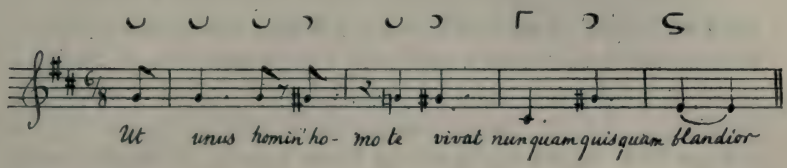

On voit, par cet exemple, qu'on ne saurait recourir à des vérifications trop minutieuses dans des cas pareils : le paléographe le plus exercé, si son attention n'a pas été spécialement attirée sur l'importance d'une copie absolument fidèle, est capable de se tromper en reproduisant, sous l'influence d'idées préconçues, des signes semi-alphabétiques de ce genre.

Pour interpréter complètement notre ligne de musique, il faudrait être fixé sur la nature des sons qu'elle représente. Sommes-nous en présence d'une mélodie *instrumentale* ou *vocale ?*

En faveur de la première opinion on peut faire valoir : 1° la forme même des signes, qui se rattachent au système réservé unanimement par les anciens à la notation instrumentale ; 2° leur répartition uniforme à raison d'un seul signe par mot, placé au-dessus de la première syllabe (syllabe accentuée). Sans doute on pourrait supposer que la même note doit être suppléée sur les syllabes suivantes, comme dans les inscriptions de Tralles et de Delphes ; mais alors on ne comprendrait pas pourquoi le scribe aurait récrit chaque fois le même signe au-dessus des mots consécutifs *ut unus hominum :* une seule note, au-dessus de *ut*, aurait suffi.

Les partisans de la mélodie vocale objecteront : 1° que nous savons maintenant par les inscriptions de Delphes que les notes dites instrumentales servaient aussi (du moins à l'époque alexandrine) à la notation des mélodies vocales ; 2° qu'il serait assez étrange qu'on eût conservé, sur un manuscrit de Térence, le motif instrumental, l'accompagnement d'un air, de préférence à la mélodie chantée. Mais, répondrai-je, dans le drame romain, la musique instrumentale paraît avoir eu autant, même plus d'importance et de popularité que la musique vocale. C'est là un fait qui me semble résulter non seulement de la rédaction même des

didascalies de Térence — par exemple, pour l'*Hecyra* précisément : *Modos fecit Flaccus Claudi tibiis parib*(us), — mais encore d'un passage bien connu de Cicéron : « Combien de choses, dit-il, nous échappent en musique qui sont saisies tout de suite par les connaisseurs! Au premier souffle de l'instrumentiste, ils diront : ceci est de l'*Antiope*, ceci de l'*Andromaque*, alors que nous autres profanes n'en soupçonnons encore rien (1). »

Tout bien considéré, je pense donc, avec M. H. Weil, que le *Victorianus* nous a conservé ici, non un lambeau de mélodie vocale, mais une ritournelle instrumentale célèbre (2), probablement une partie de flûte aiguë, composée dans le mode hypophrygien, mode homonyme du ton employé; cette gamme, dans le genre diatonique, se transcrit ainsi :

RÉ		MI		FA *dièse*		SOL		LA		SI		UT		RÉ
	1 *ton*		1		1/2		1		1		1/2		1	

Il serait ridicule de vouloir, d'après ce seul échantillon, caractériser la manière musicale de Flaccus, esclave de Claudius. On peut cependant faire deux observations intéressantes : l'une que la musique latine avait emprunté à la grecque non seulement le genre chromatique, mais encore le mélange des genres diatonique et chromatique dont le grand hymne de Delphes nous a fourni un si remarquable exemple ; l'autre que les compositeurs latins aimaient à faire coïncider le κροῦμα instrumental avec la syllabe tonique de chaque mot : car les premières syllabes dans notre vers, sur lesquelles tombent les notes, sont toutes accentuées (sauf la proclitique *ut*). Si notre *canticum* était chanté et si (ce qui n'est pas improbable) le chant était à l'unisson de l'accom-

(1) *Acad. prior.*, II, 7, 20 : *Quam multa, quae nos fugiunt in cantu, exaudiunt in eo genere exercitati! qui primo inflatu tibicinis Antiopam esse aiunt aut Andromacham, cum id nos ne suspicemur quidem.* L'ensemble de la phrase prouve qu'il ne faut pas trop presser le sens du mot *cantus*.

(2) La question serait tranchée s'il était sûr que le morceau dont ce vers fait partie appartient à la catégorie des *cantica* simplement récités avec accompagnement musical, et non chantés ; mais dans l'état actuel de la science, d'après ce que me dit M. Havet, la distinction de ces deux genres de *cantica* reste dans la plupart des cas purement hypothétique.

pagnement de flûte, il y aurait là une indication importante sur le rôle que conservait l'accent tonique dans la poésie romaine même chantée. Mais ne bâtissons pas sur des hypothèses.

On me permettra de profiter de l'occasion qui m'est offerte de rééditer à cette place, plus correctement, l'inscription musicale de Tralles. La transcription qu'en a donnée ici même M. Wessely (1) ne me paraît satisfaisante ni pour le rythme, ni pour la tonalité. Pour moi ce petit morceau est écrit dans le rythme ïambique, le ton iastien et le mode dorien diatonique (Gamme : Mi bémol, Fa bémol, Sol bémol, La bémol, Si bémol, Ut bémol, Ré bémol, Mi bémol). En la reproduisant ici, je justifierai plus complètement l'insertion dans la *Revue des études grecques* d'un article où il n'était question jusqu'à présent que de poésie et de musique romaines.

Théodore Reinach.

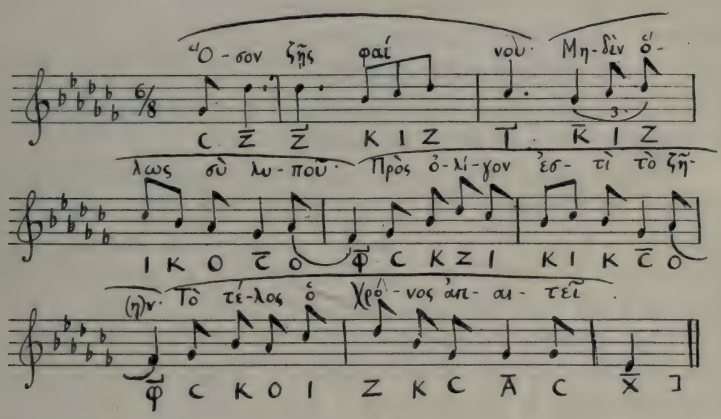

(1) *Revue*, V, 266. Depuis lors ce texte a été plus complètement dité par M. Crusius, dans le *Philologus* de 1893 (LII, 1), p. 160 suiv., mais la transcription proposée en dernier lieu par ce savant — après avoir extrait la transcription correcte — est inadmissible. On remarquera que dans cette mélodie, sauf le premier mot, la mélopée respecte la place des accents toniques naturels.

LE CALCUL DES PARTIES PROPORTIONNELLES

CHEZ LES BYZANTINS

En publiant (1) le *Papyrus mathématique d'Akhmîm*, M. J. Baillet a signalé (pages 19-20) l'indication, dans les tables qu'il contient, des parties aliquotes du nombre 6,000 sous la forme par exemple : γ' ἀριθμῷ ,β (un tiers est en nombre 2,000) sans que le total ainsi divisé soit marqué nulle part et sans que l'on aperçoive aucun motif de cette indication. D'après une communication que je lui avais faite à ce sujet, M. Baillet ajoutait :

« On peut remarquer toutefois que 6,000 était anciennement le nombre de drachmes au talent, depuis Constantin celui des deniers au sou d'or, et que dans les manuscrits byzantins qui contiennent des tables de calcul, en retrouve le détail des fractions de 6,000 : par exemple, dans le *Vaticanus* gr. 1058 (2). »

Il m'est possible aujourd'hui d'éclaircir plus complètement le petit problème du rôle de ces fractions de 6,000 dans les calculs byzantins, grâce à un scholie qui, dans le manuscrit palatin de l'Anthologie (Bibl. nat. Suppl. gr., 384), se rapporte à l'épigramme arithmétique, XIV, 7.

Χάλκεός εἰμι λέων, κρουνοὶ δέ μοι ὄμματα δοιά,

. . . . . .

Ce scholie est de première main (et dans le corps même du texte) ; il remonte par conséquent au moins au xe siècle.

(1) *Mémoires de la mission archéologique française au Caire*, 1892.

(2) Voir mon *Rapport sur une Mission en Italie* dans les *Archives des Missions*, XIII, 3. Ce manuscrit est du xvie siècle.

D'après les données de l'épigramme, on a quatre fontaines dont les débits sont respectivement proportionnels aux nombres

$$24, 6, 4, 3,$$

dont la somme fait 37. Il s'agit, en supposant que ces quatre fontaines coulent en même temps dans un même réservoir, de calculer la fraction du réservoir que remplira chacune d'elles; ou en d'autres termes de partager l'unité en parties proportionnelles aux nombres ci-dessus.

La solution arithmétique : $\frac{24}{37}$, $\frac{6}{37}$, $\frac{4}{37}$, $\frac{3}{37}$, ne donne pas, même pour nous, une idée claire de la proportion cherchée; dans les problèmes de ce genre, on est dès lors conduit à déterminer le pourcentage ou le taux pour mille, si l'on veut plus d'exactitude, mais il est bien clair que l'on ne peut l'obtenir avec une rigueur absolue, la division par 37 donnant une série décimale illimitée. Pour que le total des taux pour 100 ou pour 1,000 reproduise l'unité, il faudra donc arrondir certains chiffres.

Or, c'est tout à fait ainsi que procède le calculateur byzantin, sauf qu'au lieu d'établir le taux par rapport à 100 ou à 1,000, il l'établit par rapport à 6,000.

Voici, au reste, la partie du scholie qui nous intéresse :

ς. Λύσις ἑτέρα τοῦ αὐτοῦ ζητήματος διὰ τῆς μονάδος τῶν ͵ς λεπτῶν.

Διαιροῦμεν τὴν μονάδα εἰς λζ μοίρας · ἔχει δὲ ἑκάστη μοῖρα ψῆφον ρξβ ς′, φόλλεις δὲ η · ἅπαν συναγόμενα οἱ μὲν ψῆφοι τῶν λζ μοιρῶν γίνονται ͵ς, αἱ δὲ φόλλεις τῶν αὐτῶν μοιρῶν <νόμισμα> ἕν. διδοῦμεν οὖν τῷ πρώτῳ μοίρας κδ ἐχούσας ψῆφον ͵γωϟβ, φόλλεις ρϟβ · τῷ δὲ δευτέρῳ μοίρας ς ἐχούσας ψῆφον μὲν ͵θογ, φόλλεις δὲ μη · ἅπαν γίνεται τέταρτον μέρος τοῦ πρώτου · τῷ δὲ τρίτῳ μοίρας δ ἐχούσας ψῆφον μὲν χμη ω, φόλλεις δὲ λβ · ἅπαν γίνεται ἕκτον τοῦ πρώτου · τῷ δὲ τετάρτῳ μοίρας γ ἐχούσας ψῆφον υπς L′ φόλλεις δὲ κδ · ἅπαν γίνεται ὄγδοον τοῦ πρώτου · ὥστε διαιροῦντες τὴν μονάδα τῶν ͵ς εἰς μοίρας λζ, πάλιν ἀναλύσαντες αὐτὰς εἰς πρόσωπα τέσσαρα, εὕρομεν πεπληρωμένα καὶ τὰ ͵ς λεπτὰ τῆς μονάδος καὶ τὸ τέλειον.

Nous avons ainsi, après cinq autres calculs différents et avant un septième qui suivra, une « autre solution de la même question *par l'unité des 6,000 deniers* ». Je dirai tout à l'heure pourquoi je traduis λεπτόν par *denier*.

« Nous divisons cette unité en 37 parts égales (1); chacune de ces parts a un compte de 162 $\frac{1}{6}$ », c'est-à-dire que si l'on divise 6,000 par 37, on trouve pour quotient 162 $\frac{1}{6}$, à très peu près. Il reste à multiplier ce quotient par 24, 6, 4 et 3, et à faire la somme de ces produits; on retrouvera ainsi le total des 37 parts qui devra faire 6,000.

Mais, pour mieux faire comprendre son opération, le scholiaste, comme il l'a indiqué plus haut dans une autre solution, la troisième : ἔστωσαν ἀντὶ τῶν τεσσάρων κρουνῶν ἄνδρες τέσσαρες, suppose, au lieu des quatre fontaines, quatre personnages (πρόσωπα τέσσαρα), qui contribuent pour former l'unité ou qui se la partagent suivant les proportions indiquées.

« Nous donnons donc au premier 24 parts dont le compte fait 3,892 (produit de 162 $\frac{1}{6}$ par 24) ; au second 6 parts, soit 973 deniers ; au troisième 4 parts, soit 648 $\frac{2}{3}$; au quatrième 3 parts, soit 486 $\frac{1}{2}$. Ayant ainsi divisé l'unité de 6,000 en 37 parts et les ayant distribuées entre les quatre personnes, nous retrouvons le total des 6,000 deniers de l'unité. » En réalité, la somme des parts calculées donne 6,000 $\frac{1}{6}$; l'approximation est très satisfaisante.

Le scholiaste indique d'ailleurs que le second lot peut s'obtenir en prenant le quart du premier, 6 étant le quart de 24; de même au lieu de multiplier 162 $\frac{1}{6}$ par 4 et par 3, pour avoir le troisième et le quatrième lot, on divisera respectivement le premier lot par 4 et par 8.

L'introduction des quatre personnages au lieu de quatre fontaines montrerait déjà suffisamment que le calcul du taux pour 6,000 se rapporte à une division monétaire d'un usage courant, celle du sou d'or (νόμισμα) en 6,000 deniers de cuivre (λεπτά ou ἀσσάρια). C'est bien l'ordonnance des monnaies de Constantin.

Mais le fait est encore plus évident parce que le calculateur à côté de ce taux pour 6,000 en indique un autre, à savoir un taux pour 288, et qu'il désigne alors la 288me partie de l'unité par l'abréviation φ°, c'est-à-dire par le mot φόλλις, qui s'applique précisé-

(1) L'emploi du mot μοῖρα dans ce sens indique que le scholiaste n'avait nullemement reçu l'instruction mathématique classique ; il n'avait appris que le calcul pratique, autrement il aurait dit μόριον, car μοῖρα a le sens spécial de degré astronomique.

ment, dans la même ordonnance monétaire, à une pièce de billon comptée pour $\frac{1}{288}$ du sou d'or.

Chacune des parts, d'après le scholiaste, est de 8 *follis;* le calcul, cette fois, est assez grossier, car le quotient de 288 par 37, n'est guère que 7 $\frac{3}{4}$ (comme il est marqué au reste dans la solution 5). Aussi en faisant la répartition entre ses quatre personnes, notre scholiaste trouve :

1er lot	24×8	=	192
2e lot	6×8	=	48
3e lot	4×8	=	32
4e lot	3×8	=	24
			296

Il arrive donc à un total sensiblement supérieur à 288. Dans la solution 3, en procédant plus exactement, il a trouvé les nombres 187, 47, 31, 23, qui sont justes à moins d'une demi-unité et dont le total fait bien 288.

Le scholiaste des taux pour 288 est désigné par le scholiaste sous le terme de λογαρικὸς ψῆφος, et il remarque (solution 7) que de même que les arithméticiens ne divisent pas l'unité, les λογαρικοί ne divisent pas la *follis*.

J'ajoute que notre scholiaste, dans les précédentes solutions, désigne, suivant la règle des λογαρικοί, l'unité par le symbole Ṅ qui est celui du νόμισμα ou sou d'or ; il emploie encore une autre abréviation, μ', à savoir celle du μιλιαρήσιον *(miliarense)*, comme douzième du sou d'or. Ce dernier rapport, différent de celui qui avait été fixé par Constantin, appartient à l'ordonnance monétaire de l'empereur Julien (Hultsch, *Griechische und rœmische Metrologie*. Berlin, 1882, p. 345).

En résumé, tout calcul de parties proportionnelles peut être représenté par ce que nous appelons une répartition au marc le franc ; nous l'opérons par un pourcentage, parce que notre système monétaire est décimal, que nous divisons le franc en centimes. Les Byzantins, dont la véritable unité monétaire était le sou d'or, procédaient par rapport aux divisions de cette unité, soit en 288 *follis*, soit en 6,000 deniers, suivant qu'ils recherchaient une exactitude plus ou moins grande. Cela explique l'intérêt

qu'ils avaient pour la pratique de leurs calculs à se familiariser avec les nombres représentant les parties aliquotes du nombre 6,000 et par suite à en dresser des tables, destinées à être apprises par cœur.

Paul TANNERY.

UNE TRANSPOSITION DANS LE TRAITÉ DE PLUTARQUE

SUR LA PSYCHOGONIE DU TIMÉE

Que le traité de Plutarque *De animæ procreatione in Timaeo Platonis* soit mutilé et en désordre, éditeurs et traducteurs ne pouvaient manquer de s'en apercevoir. Mais aucun, que je sache, n'a remarqué combien il était facile, par une simple transposition, d'améliorer sensiblement le texte de la vulgate.

Après le chapitre x (1), il y a malheureusement une lacune considérable à laquelle on ne peut remédier. Mais c'est en vérité la seule qui soit réelle ou qui offre quelque gravité. Quant aux dix chapitres qui suivent (xi à xx) et où sont développées les explications mathématiques, ils ne sont pas à leur place ; ils doivent être intercalés chapitre xxx (3) entre les mots δευτέρα et τῶν περιττῶν, là où dans la vulgate est indiquée une seconde lacune.

Il est aisé de voir, en effet, que cette série de chapitres mathématiques xi à xx appartient à un commentaire sur le passage de Timée textuellement inséré dans le chapitre xxix. Il nous suffit dès lors de montrer que les premiers mots du chapitre x se relient immédiatement au mot δευτέρα et les derniers du chapitre xx à τῶν περιττῶν, pour justifier la transposition indiquée.

Après la citation du passage de Timée, où Platon, comme on sait, expose la série des nombres :

1, 2, 3, 4, 9, 8, 27,

Plutarque entreprend son commentaire ; il s'agit tout d'abord de

(1) Je me sers de l'édition Didot, procurée par Dübner, 1844 (tome II, pages 1238-1260).

savoir si ces nombres doivent ainsi être rangés sur une seule ligne, comme le veut Théodore de Soles, ou s'il n'est pas plus rationnel de les disposer, avec Crantor, en une double série, partant d'un sommet commun, l'unité :

	1	
Premières puissances	2	3
Carrés	4	9
Cubes	8	27

C'est cette disposition, indiquée xxx, 3 que Plutarque (1) appellera (xiv, 5) *quaternaire platonicien* (πλατωνικὴν τετρακτύν), en l'opposant au *quaternaire pythagoricien*. Ce dernier, dont il commence à parler, xxx, 4, est, d'après lui, formé par la somme des quatre premiers couples de nombres :

$$(1 + 2) + (3 + 4) + (5 + 6) + (7 + 8) = 36.$$

xxx, 5, il commence à en détailler la composition : πρώτη μὲν γάρ ἐστι συζυγία, ἡ τοῦ ἑνὸς καὶ τῶν δυεῖν (le premier couple est, en effet, celui des nombres 1 et 2); δευτέρα : suit le début du chapitre xi, δὲ ἡ τῶν τριῶν καὶ μιᾶς, κ. τ. ε. Il est clair que au lieu de μιᾶς, il faut lire τεσσάρων (2), correction introduite déjà dans la traduction latine (le second couple est celui de 3 et 4), etc. Suit l'énoncé des autres couples, après quoi Plutarque revient au quaternaire platonicien.

De ce côté, la suture est aussi parfaite que possible ; il en sera de même pour la fin du chapitre xx. Plutarque y revient sur la discussion entre Théodore de Soles et Crantor.

Τοῖς δὲ περὶ τὸν Κράντορα βοηθοῦσιν αἵ τε θέσεις τῶν ἀριθμῶν, ἐπιπέδων ἐπιπέδοις, καὶ τετραγώνων τετραγώνοις, καὶ κύβων κύβοις ἀντιθέτως συζυγούντων, τῇ τε μὴ κατὰ τάξιν αὐτῶν λήψει, ἀλλ' ἐναλλὰξ ἀρτίων καὶ π.....

Nous attendons évidemment περιττῶν. Or, sauf l'article (3) qu'il n'y a pas difficulté à supprimer ou à rétablir également avant ἀρτίων, c'est précisément le mot qui suit la lacune à combler par la transposition et la suite du contexte nous prouve bien que le raccord ne laisse rien à désirer.

(1) Théon de Smyrne (éd. Dupuis, Paris, 1892, p. 157) suit la même tradition.

(2) La corruption s'explique aisément ; τεσσάρων était écrit δ' (lettre numérale) ; on a lu α', erreur fréquente, et transcrit μιᾶς.

(3) Cet article, que donne la vulgate, ne se trouve d'ailleurs pas dans le plus ancien manuscrit de Paris, Bibl. nat. gr. 1956 (Wyttenbach D).

XXX, 5. τῶν περιττῶν · τὴν γὰρ μονάδα κοινὴν οὖσαν ἀμφοῖν προτάξας. λαμβάνει τὰ ὀκτὼ καὶ ἐφεξῆς τὰ κζ'.

(*Traduction*) « L'opinion de Crantor est favorisée par la position des nombres (dans la série de Platon), accouplés en opposant les plans aux plans (les premières puissances entre elles), les carrés aux carrés, les cubes aux cubes, et par ce fait que Platon ne les a pas pris suivant leur ordre de grandeur, mais pairs et impairs alternativement, après avoir tout d'abord mis l'unité en tête des uns et des autres ; c'est ainsi qu'il fait suivre 8 par 27 (et non par 9). »

La transposition, dont je crois avoir suffisamment démontré la convenance, rétablit l'ordre dans le commentaire mathématique de Plutarque, lequel apparaît désormais comme complet. Il ne semble pas notamment que l'indication d'une première lacune dans la vulgate à la fin de XXX, 3, soit justifiée par le contexte.

Paul TANNERY.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

Si l'archéologie avait pour habitude de dater les années par le nom de ses plus illustres conquêtes, 1893 mériterait justement d'être appelé l'année de Delphes, tant, auprès des découvertes mémorables que l'exploration du sanctuaire apollinien nous promet et nous donne, tout le reste pâlit et s'efface. Ce n'est point pourtant que, durant cette période, les autres chantiers de fouilles soient demeurés inactifs : sur la colline d'Hissarlik se révèle une cité nouvelle, qui prétend à être reconnue pour la véritable Troie d'Homère; à Athènes, au pied de l'Acropole, reparaissent quelques-uns des monuments qui faisaient jadis la splendeur de la capitale des Pisistratides; sur les terrasses de l'Héraion d'Argos, la pioche des ouvriers rend au jour de magnifiques débris de la sculpture grecque du ve siècle; à Délos, aux alentours du théâtre déblayé, renaît tout un quartier élégant et vivant de l'antique cité délienne. En même temps des monographies savantes s'appliquent à décrire et à classer le butin recueilli en ces dernières années parmi tant de ruines anciennes : M. Cavvadias nous montre le sanctuaire d'Épidaure et le temple de Lycosoura; l'École anglaise d'Athènes met sous nos yeux ses fouilles de Mégalopolis; l'École américaine, avec un empressement louable et trop rare, expose les trouvailles principales faites par elle sur l'emplacement de l'Héraion. Ce n'est pas tout. Avec le VIe volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, MM. Perrot et Chipiez, après de longs et instructifs détours, abordent enfin l'histoire de l'art grec, et, dans un imposant ouvrage qui ne compte pas moins de 1034 pages, ils mettent sous nos yeux les monuments de cette lointaine civilisation mycénienne, que les fouilles de Schliemann et de ses émules

ont, depuis trente ans à peine, fait entrer dans l'histoire (1). J'ai à peine besoin de dire le puissant intérêt et la haute valeur d'un tel livre, où la critique la plus prudente s'unit à la science la plus sûre, où l'exposé analytique le plus précis des découvertes faites se complète par les synthèses les plus brillantes et les plus neuves, où l'illustration abondante et curieusement choisie accompagne le texte d'un perpétuel commentaire, où d'ingénieuses restaurations mettent sous nos yeux l'aspect si original des monuments mycéniens. Je n'ai point la prétention non plus d'analyser en quelques lignes cette œuvre si vaste et si touffue. Pour nous faire connaître l'activité de cette race primitive qui peupla, il y a trois ou quatre mille ans, les îles et tout le littoral de la mer Égée, successivement M. Perrot nous conduit partout où les découvertes récentes en ont fait retrouver les traces, dans ces établissements dont chacun a sa physionomie particulière et son originalité; successivement il nous mène à Théra et à Troie, à Tirynthe et à Mycènes, aux tombes de l'Héraion et de Nauplie, aux tombes à coupole de la Laconie (Vafio) et de l'Attique (Spata, Menidi), aux monuments primitifs de l'Acropole athénienne et d'Orchomène et dans les îles de la mer Égée, en Crète, à Rhodes, à Chypre; il nous montre, dans ce long et instructif voyage, les aspects divers de cette civilisation que l'on a, du nom de son centre le plus illustre, appelée *mycénienne;* il nous fait saisir les influences diverses, asiatiques ou phéniciennes, qui, chez ces peuples primitifs, « ont éveillé le désir d'une vie moins bornée »; il nous décrit les splendeurs de cette société riche, élégante et puissante. « Dans l'adresse avec laquelle a été utilisée la disposition du terrain, dit-il à propos des acropoles de Tirynthe ou de Mycènes, dans la fière tournure et l'indestructible solidité de ces remparts qui sont encore debout après avoir subi tant d'assauts, dans la noblesse sévère de la tombe et la richesse de son mobilier, l'explorateur, qui relève le plan de ces ruines imposantes ou qui sonde les entrailles de ce sol fécond en surprises, sent partout les effets du travail soutenu d'une société qui n'en est plus à la période des tâtonnements et de l'improvisation hâtive, mais qui

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI : *la Grèce primitive, l'Art mycénien.* Paris, 1893.

s'est déjà fortement attachée à la terre dont elle se croit maîtresse pour toujours et où dorment ses morts. Cette société a déjà derrière elle un long passé, car elle possède ce que les siècles seuls peuvent donner, un style, qui, quel qu'en soit le point de départ et de quelques modèles qu'il se soit inspiré au début, a fini par devenir vraiment original et se distingue par des caractères qui lui appartiennent en propre. Pour que l'on soit arrivé à construire de pareils édifices et à mettre sur toutes les œuvres de la plastique l'empreinte d'un goût très particulier et très bien défini, il faut que des régions comme celle-ci aient eu, dès ce moment, une population assez dense, très active et très disciplinée, dans les rangs de laquelle des chefs, des princes opulents et ambitieux, trouvaient tous les gens de métier dont ils avaient besoin pour l'exécution de ces grands travaux d'utilité publique (1). »

A cette série d'attentives et précieuses monographies succèdent des conclusions plus générales; après cet indispensable inventaire, il s'agit, en effet, de définir, pour la période mycénienne, « les méthodes, les procédés, le style de l'architecte, du sculpteur et du peintre, de tous les artisans qui, de manière ou d'autre, se sont employés à façonner la matière »; et cet effort pour grouper, coordonner, systématiser les résultats épars des découvertes particulières forme incontestablement la partie la plus originale et la plus neuve du livre de MM. Perrot et Chipiez. Il faut citer en particulier les chapitres si instructifs où sont étudiés les monuments de l'architecture funéraire, depuis les fosses très anciennes creusées dans le roc de la citadelle de Mycènes jusqu'à ces tombes à coupole, qui donnent une si haute idée de l'habileté technique du constructeur et dont la somptueuse décoration nous apparaît en d'ingénieuses restitutions; ceux aussi où sont décrites ces fortifications redoutables, d'un art déjà si savant, et reconstitués ces riches palais où se déployait le luxe des chefs tout puissants de ces nations primitives; celui encore où sont ingénieusement expliqués les rapports qu'offrent les monuments mycéniens avec les origines mêmes de l'architecture dorique et où apparaissent quelques-uns des liens qui unissent étroitement cette civilisation

(1) Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, 85-86.

primitive à l'histoire même de la Grèce. Puis ce sont les monuments de la sculpture, depuis les idoles grossières jusqu'à ces œuvres d'un art si achevé, poignards incrustés de Mycènes, gobelets d'or de Vafio, masques d'or qui couvraient dans la tombe le visage des rois ensevelis; ce sont les débris de la peinture, les ouvrages de l'art industriel, les bijoux, qui par dessus tout attestent la surprenante habileté des orfèvres mycéniens; c'est, en un mot, dessiné en contours précis et réels, tout le tableau de la Grèce primitive, de son état social, de ses croyances, de ses arts, de sa civilisation; enfin, dans l'admirable chapitre qui termine le livre, M. Perrot montre ce que doit à l'Égypte et à l'Asie cet art mycénien, ce qu'il a surtout tiré de lui-même et, reprenant avec une incomparable autorité le difficile et délicat problème mycénien, il fixe avec certitude au XVe siècle avant l'ère chrétienne le plein épanouissement de cette antique civilisation qui « a eu certainement plusieurs siècles de vie intense et de prospérité féconde » et dont les monuments doivent être, malgré les influences étrangères, considérés « comme le premier chapitre ou plutôt comme la préface de l'art grec classique. »

Il faut également signaler ici, avant d'entrer dans le détail des découvertes particulières, un autre livre, « le plus important, a-t-on dit, qui ait encore paru sur l'histoire de l'art grec ». C'est l'ouvrage que M. Furtwængler a publié sous ce titre : *Meisterwerke der Griechischen Plastik* (1). Je reviendrai plus longuement sur ce beau volume plein d'idées, d'hypothèses hardies et parfois téméraires, de suggestives conjectures, de combinaisons ingénieuses, « qui double la quantité de matériaux utilisables pour l'histoire de la sculpture au IVe et au Ve siècles ». Sans doute, bien des réserves devront être faites sur ces ingénieuses et souvent audacieuses recherches; elles n'en sont pas moins absolument remarquables.

(1) Furtwængler, *Meisterwerke der Griechischen Plastik*. Leipzig, 1893, 1 vol. in-8° de 767 p. avec un atlas de 32 pl. Cf. l'article fort détaillé que M. S. Reinach a consacré à cet ouvrage (*Rev. crit.*, 1894, p. 97-116).

I. — Attique.

= *Athènes.* — L'Institut archéologique allemand a continué les fouilles commencées en 1892 entre l'Acropole, l'Aréopage et le Pnyx, et les résultats obtenus semblent devoir modifier profondément la topographie traditionnelle de ce quartier de l'antique Athènes. Sans doute, jusqu'ici, les preuves absolument décisives manquent encore pour confirmer les hypothèses hardies proposées par M. Dœrpfeld, mais les vraisemblances grandissent et se multiplient en faveur de sa théorie. Il est incontestable qu'au pied du Pnyx, au bord de la route antique qui, de l'Agora montait à l'Acropole, s'élevait une fontaine monumentale construite en tuf et en calcaire de Karra; un grand bassin, dont la surface peut être estimée à 250 mètres carrés, était établi un peu en arriére, sur la pente de la colline; enfin, un aqueduc, qui prenait naissance dans la vallée supérieure de l'Ilissus et passait au sud de l'Acropole, amenait dans ce réservoir les eaux abondantes de la rivière. Or, tout permet de croire que dans cet ensemble de constructions on doit reconnaître les restes des travaux entrepris par Pisistrate pour l'aménagement de la fontaine Ennéakrounos. L'aqueduc, dans sa portion comprise entre l'Acropole et le Pnyx, est, suivant les procédés du VIe siècle, construit en grands blocs de tuf; les tuyaux de terre cuite, embranchés sur la conduite principale, sont, par leurs dimensions et leur technique, identiques à ceux de l'aqueduc que Polycrate de Samos fit, vers le même temps, construire par Eupalinos; la matière et le travail des blocs qui forment le réservoir et des pierres qui semblent avoir appartenu à la fontaine se rapportent à la même époque : tout fait donc supposer que c'est ici que, pour remplacer l'ancienne fontaine, insuffisamment alimentée par les maigres sources captées au pied de la colline, Pisistrate éleva le célèbre château-d'eau connu sous le nom d'Ennéakrounos. Pour que la démonstration fût formelle, il suffirait de retrouver les restes des monuments que Pausanias signale au voisinage de l'Ennéakrounos; jusqu'ici, sur la gauche de la voie antique, on a déblayé un certain nombre d'enceintes sacrées, dont l'une, consacrée à un dieu guérisseur, renferme, à côté d'une source sans doute pourvue de vertus miraculeuses, une petite cha-

pelle environnée de bas-reliefs et d'ex-voto rappelant les cures obtenues; tout récemment, près de l'Aréopage, on a découvert un sanctuaire des Ἰόβακχοι, que M. Dœrpfeld rattache à l'enceinte sacrée de Dionysos ἐν Λίμναις; mais il importerait surtout de rencontrer les ruines de l'Éleusinion ou de l'Odéon; et jusqu'ici, malgré la profondeur où les travaux ont été poussés, aucune trace n'a apparu de ces monuments. Il y a lieu de croire pourtant que des résultats précis achèveront de confirmer les conjectures de M. Dœrpfeld et fixeront définitivement au pied du Pnyx, dans le voisinage immédiat de l'Agora, l'emplacement de l'Ennéakrounos (1).

Les recherches poursuivies à Athènes dans ces dernières années continuent à fournir, d'autre part, une abondante matière à de nombreuses études. Dans un important article des *Mittheilungen*, MM. Brückner et Pernice ont exposé en grand détail les résultats des fouilles faites en 1891, près du Dipylon, dans la nécropole Sapountzaki, et expliqué les variations des rites funéraires en Attique depuis le VIIIe jusqu'au IVe siècle (2); mais ce sont toujours les découvertes de l'Acropole qui attirent, sans la jamais lasser, la curiosité des érudits. Les discussions se poursuivent autour des ruines de l'ancien Parthénon; énergiquement, MM. Fowler et Frazer combattent la théorie de Dœrpfeld, suivant laquelle le temple primitif d'Athéna, relevé de ses ruines après la seconde guerre médique, aurait continué à se dresser sur l'Acropole entre l'Érechtheion et le nouveau Parthénon (3); énergiquement M. Penrose maintient contre M. Dœrpfeld ses conclusions sur l'emplacement de l'ancien Hécatompedon et sur la date des substructions encore visibles sous l'édifice de Périclès (4); à son tour, M. Miller résume quelques-unes de ces questions dans une histoire géné-

(1) Dœrpfeld, *Die Ausgrabungen an der Enneakrunos* (Mitth. d. d. Arch. Inst., XVII, 439-445). — Koerte, *Bezirk eines Heilgottes* (*ibid.*, XVIII, 231-256, av. un plan et 1 pl.)

(2) Brückner et Pernice, *Ein attischer Friedhof* (Mitth. d. d. Arch. Inst., XVIII, 73-191, av. 4 pl.).

(3) Fowler, *The temple on the Acropolis burnt by the Persians* (Americ. Journ. of Archaeol., VIII, 1-17). — Frazer, *The pre-persian temple on the Acropolis* (Journ. of. Hell. Stud., XIII, 153-187).

(4) Penrose, *On the Ancien Hecatompedon* (Journ. of Hell. Stud., XIII, 32-47.)

rale (1) — et forcément assez sommaire — de l'Acropole d'Athènes; et l'on se demande s'il est vraiment bien utile de reprendre à l'infini des questions qui paraissent assez près d'être épuisées. Les monuments si nombreux — et pour une part inédits encore — que nous ont rendus les fouilles de M. Cavvadias, fournissent, à ce qu'il semble, une plus légitime et plus profitable matière d'observations. Parmi eux, naturellement, les œuvres de la sculpture tiennent toujours la première place et piquent le plus ardemment la curiosité : M. Lechat poursuit donc, sur les statues archaïques de femmes, son délicat et minutieux travail de classement, et s'efforce de mettre un peu d'ordre dans « la profusion presque gênante » de ces trouvailles (2). M. Winter s'applique de même à former un autre petit groupe distinct, en étudiant les nombreux débris de statues équestres provenant de la primitive Acropole, et il en prend texte pour combattre la séduisante hypothèse qui, dans un de ces fragments, reconnaissait les restes d'un monument commémoratif de Marathon (3); M. Brownson examine les influences que la peinture des vases a exercées sur la composition et la technique des groupes en tuf rehaussés de couleur qui décoraient les frontons d'un des temples de l'Acropole (4). Mais, à côté de ces œuvres considérables, les monuments de moindre intérêt artistique, sinon archéologique, commencent maintenant à attirer l'attention. M. Bather catalogue les plus importants d'entre ces fragments de bronze trouvés sur l'Acropole, et qui le cèdent à peine en importance aux bronzes d'Olympie (5); M. Graef classe les fragments de vases peints ramassés dans la couche de décombres qu'a entassée sur la citadelle la rage de destruction des Perses (6); M. Winter étudie les terres cuites (7) découvertes

(1) Miller, *A history of the Akropolis of Athens* (Americ. Journ. of Archaeol, VIII, 473-556 av. 4 pl.).

(2) Lechat, *Statues archaïques de l'Acropole* (Bull. de Corr. Hell., XVI, 485-527).

(3) Winter, *Archaische Reiterbilder von der Akropolis* (Jahrb. d. d. Arch. Inst., VIII, 135-156).

(4) Brownson, *The relation of the Archaic pediment reliefs from the Acropolis to vase painting* (Americ. Journ. of. Archaeol., VIII, 28-41, av. 1 pl.).

(5) Bather, *The Bronze fragments of the Acropolis* (Journ. of. Hell. Stud., XIII, 124-130 et 232-271, av. 4 pl.).

(6) *Archaeol. Anzeiger*, 1893, p. 13-19.

(7) *Ibid.*, 1893, 140-147.

dans les déblais de l'Acropole; et ainsi se débrouille peu à peu et s'éclaire l'histoire de la primitive civilisation athénienne, et l'ancien art attique, dont M. Michaelis vient, dans un petit livre plein d'idées, de marquer les transformations essentielles (1), apparaît dans tout l'éclat de ses diverses manifestations.

Enfin, les Revues nous apportent, pour toutes les périodes de l'histoire artistique d'Athènes, de nouveaux et précieux documents. Le Louvre nous offre une tête virile en marbre de la fin du VIe siècle, dans laquelle M. Collignon signale les traces de l'influence qu'exercèrent vers ce temps les artistes du Péloponnèse sur les ateliers attiques (2). Le Musée britannique nous fournit une tête d'éphèbe de la même époque, où M. Collignon reconnaît ingénieusement « une œuvre de la période de *l'ionisme finissant* » (3). D'Athènes nous arrive — un peu bien tardivement — la fameuse base portant la signature de Bryaxis, et dont les trois faces représentent des cavaliers s'avançant vers des trépieds (4), œuvre assez médiocre, en somme, du célèbre sculpteur, et dont la médiocrité s'explique moins peut-être par la jeunesse du maître que par l'ingénieuse hypothèse de M. Cavvadias : près de la base, en effet, on a découvert un torse de Victoire, enveloppée d'une ample draperie flottante, et qui semble avoir appartenu au même monument : ne peut-on croire que, jaloux de donner tous ses soins à la principale figure, le sculpteur a traité avec quelque négligence les bas-reliefs du piédestal, et que la Niké plus que les cavaliers nous doit donner une idée de l'art de Bryaxis (5)? D'Athènes également nous vient une métope, provenant sans doute d'un monument funéraire, et où sont sculptées trois femmes en habit de deuil, dont le style rappelle les *Pleureuses* du sarcophage de

(1) Michaelis, *Altattische Kunst*, Strasbourg, 1893.

(2) Collignon, *Tête virile en marbre d'ancien style attique* (Bull. de Corr. Hell., XVII, 447-452, av. 1 pl.).

(3) Collignon, *Tête archaïque en marbre du British Museum* (Bull. de Corr. Hell., XVII, 294-301, av. 1 pl.) — Je me borne à rappeler d'un mot l'article, que nos lecteurs connaissent, consacré ici même par M. Lechat au sculpteur Endoios (Rev. des Et. gr., 1892, 385-402; 1893, 23-32).

(4) Couve, *Base portant la signature de Bryaxis* (Bull. de Corr. Hell., XVI, 550-559, av. 2 pl.).

(5) Ἐφημ. ἀρχαιολ. 1893, p. 39, av. 4 pl.

Sidon; l'œuvre, qui n'est point sans mérite, date incontestablement du IVe siècle (1). Enfin, on doit à M. de Cou une étude de la frise du monument de Lysicrate, avec des planches qui, pour la première fois, reproduisent exactement la disposition générale et les détails des sculptures qui décorent ce petit édifice (2).

= *Éleusis.* — Près des Grands Propylées, M. Philios a retrouvé un puits antique construit en pierres polygonales et dans lequel il reconnaît avec une grande vraisemblance le Καλλιχόρον φρέαρ, autour duquel, d'après la légende, les femmes d'Éleusis avaient formé les premiers chœurs en l'honneur de Déméter. On signale dans les mêmes fouilles la découverte d'une statue presque intacte de Poséidon et de deux petits Dionysos.

= *Thorikos.* — Les fouilles entreprises sur ce point par les soins de l'Éphorie générale ont mis au jour deux grandes tombes à coupole de l'époque mycénienne : la seconde, dont le *dromos* est fort bien conservé, renferme trois tombes creusées dans le roc.

= *Rhamnonte.* — En étudiant les fragments découverts à Rhamnonte, M. Pallat a tenté de reconstituer la base sculptée par Agoracrite pour le temple de Némésis et a montré les rapports de style qui unissent ces statues aux sculptures du Parthénon et à l'école de Phidias (3).

II. — Grèce du Nord.

= *Delphes.* — Les fouilles de Delphes, si impatiemment attendues depuis plusieurs années, ont été inaugurées, sous la direction de M. Homolle, le 10 octobre 1892; elles se sont poursuivies presque sans interruption pendant une bonne partie de 1893; elles viennent d'être reprises au commencement d'avril 1894. Je n'ai point à rappeler ici les difficultés de tout ordre ni à exposer

(1) Wolters, *Sepulkrales Relief aus Athen* (Mittheil. d. d. Arch. Inst., XVIII, 1-6 av. 1 pl.).

(2) De Cou, *The Frieze of the choragic monument of Lysikrates* (Americ. Journ. of. Arch., VIII, 42-55, av. 2 pl.).

(3) Pallat, *Die Basis der Nemesis von Rhamnus* (Jahrb. d. d. Arch. Inst., IX, 1-22, av. 4 pl.).

les travaux préparatoires qui ont retardé ou précédé l'ouverture des chantiers ; je n'ai point à énumérer non plus les documents épigraphiques recueillis par centaines au cours des travaux, et parmi lesquels l'*Hymne d'Apollon* est déjà devenu célèbre (1). Les découvertes proprement archéologiques n'ont pas été moins remarquables, et, dès maintenant, elles justifient toutes les espérances qu'a fait naître la nouvelle de l'exploration de Delphes.

Les travaux, repris au point où les avaient laissés les précédents explorateurs, MM. Foucart et Haussoullier, avaient dès 1892 donné plusieurs résultats importants : un nouveau tronçon de la voie sacrée, qui par de longs détours gagnait la terrasse supérieure où s'élevait le temple, avait été dégagé, et dans ses environs des restes considérables de monuments divers, d'édifices ioniques ou corinthiens du IVe siècle avaient été retrouvés ; quelques morceaux de sculpture de style archaïque avaient montré, d'autre part, que le terrain à explorer était plein de promesses. L'année 1893 a pleinement tenu toutes ces espérances. A gauche de la voie sacrée, on a déblayé les restes d'un petit édifice construit en marbre pentélique, reposant sur une sorte de terrasse accessible seulement du côté de l'est. De dimensions assez exiguës — elle mesure 10 mètres sur 6 — cette petite construction, de style dorique, a la forme d'un temple en antes : « je ne crois rien exagérer, dit M. Homolle, en la qualifiant de chef-d'œuvre de l'art archaïque. Je ne connais point de monument d'une exécution plus serrée, plus délicate et plus élégante, parmi les ouvrages du début du Ve siècle (2). » Sur les murailles de cet édicule étaient gravées de longues séries d'inscriptions se rapportant, pour la plupart, à des personnages athéniens ; sur l'un des degrés de l'édifice était inscrite la dédicace, prouvant que, suivant l'hypothèse proposée tout d'abord, le monument n'est autre que le *Trésor des Athéniens*, consacré à Delphes vers 485 en souvenir et avec le butin de Marathon. Non seulement on a retrouvé tous les morceaux d'architecture nécessaires à la restauration de l'édifice : « ils suffiraient presque, tant ils abondent,

(1) Cf. H. Weil, *Inscriptions de Delphes* (Bull. de Corr. Hell., XVII, 561-583), et Th. Reinach, *La musique des hymnes de Delphes* (*ibid.*, 584-610).

(2) *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1893, p. 172.

à la réédification » ; mais on a découvert — chose plus importante encore — de nombreux fragments de la décoration sculpturale — débris des métopes et des frontons — qui embellissait le monument. « Les métopes, dit M. Homolle, plus ou moins complètement restituées, sont au nombre de seize au moins. Les scènes reconnaissables se rapportent à la légende d'Hercule et peut-être à celle de Thésée. Le héros des combats qui y sont figurés est aux prises tantôt avec des hommes, tantôt avec des animaux ; il porte tantôt la peau de lion et le carquois, insignes d'Hercule, tantôt un casque et un bouclier, attributs moins ordinaires et moins caractéristiques de ce personnage et qui pourraient aussi bien indiquer Thésée. On peut citer : la lutte contre Géryon, décomposée en deux et peut-être trois métopes, l'une représentant le triple guerrier, une autre les bœufs, une troisième le chien Orthros ; des combats contre une amazone blessée et défaillante, contre un centaure terrassé ; le meurtre du lion de Némée étouffé dans les bras de son adversaire ; la défaite du taureau de Crète ou de Marathon ; la rencontre d'Hercule avec Athéna, etc. (1). » D'autres figures isolées en ronde-bosse paraissent avoir appartenu à un fronton. On ne saurait trop insister sur l'importance qu'ont pour l'histoire de l'art attique ces découvertes considérables : non seulement ces sculptures ont par elles-mêmes de remarquables « qualités de grâce et de précision ; la sécheresse archaïque y est tempérée par une souplesse de modelé, rare dans les œuvres de ce temps, par quelque chose de gras et d'enveloppé qui surprend et charme (2) » ; mais elles ont peut-être plus de valeur encore par les données chronologiques qu'elles fournissent : « elles nous mettent en possession de monuments datés avec rigueur et d'un critérium artistique indiscutable » ; et l'on peut déjà prévoir par quelles instructives comparaisons elles éclaireront l'histoire si délicate des sculptures découvertes sur l'Acropole.

Autour du Trésor des Athéniens, tout le long de la Voie sacrée, trois édifices en tuf ont été reconnus et plusieurs monuments importants découverts. C'est une statue complète d'un Apollon

(1) *Bull. de Corr. Hell.*, XVII, 612.
(2) Homolle (C. r. de l'Acad. des Inscr., 1893, p. 172).

archaïque, haute de plus de 2 mètres et portant sur sa base la signature d'un artiste d'Argos, œuvre capitale, on le voit, pour l'histoire de l'art péloponnésien ; c'est une tête colossale, — elle mesure 0 m. 67 — de style archaïque, trouvée dans le large espace vide qui s'étend entre le Trésor et le Portique des Athéniens, et provenant du grand sphinx — aujourd'hui presque complètement reconstitué — qui surmontait jadis la colonne des Naxiens. Puis, à mesure qu'on s'élève vers le mur pélasgique qui soutenait la terrasse du temple, c'est, tout le long de la Voie sacrée, une série pressée de soubassements d'édifices et de monuments que des inscriptions permettent d'identifier pour la plupart : c'est, entres autres, une curieuse colonne, d'un type tout nouveau reproduisant la tige du silphium ; ce sont les restes des *Trésors* et des offrandes que les peuples grecs avaient accumulés au pied du sanctuaire ; ce sont des morceaux importants de terres cuites architectoniques peintes, dont le style rappelle celles de l'Acropole et d'Olympie.

Enfin, sur la terrasse supérieure, le grand temple d'Apollon est déjà plus qu'à moitié déblayé, et tout fait espérer qu'on en retrouvera à brève échéance la décoration sculpturale. La découverte du Trésor des Athéniens, tombé et demeuré sur place tout entier, prouve, en effet, que les sculptures des antiques monuments de Delphes n'ont pas été entraînées au loin, « qu'elles n'ont pas roulé, comme on le croyait d'ordinaire, jusque dans les parties les plus basses de la vallée du Pleistos. D'autre part, comme il n'y a, même à de grandes distances, ni ville, ni église importante, ni grand monastère, l'exportation des marbres, en qualité de matériaux, semble assez peu vraisemblable (1) ». On peut donc espérer, sous les énormes remblais qui les ensevelissent, retrouver la plus grande part des richesses artistiques de Delphes ; et, en effet, les fouilles de cette année sont commencées à peine, que déjà on annonce la découverte d'importants morceaux de sculpture.

Ce sont d'abord plusieurs têtes de femmes, proches parentes des statues polychromes de l'Acropole d'Athènes : « Coiffées en longs bandeaux crêpés et ondulés, que surmonte un diadème paré

(1) Homolle (C. r. de l'Acad., 1893, p. 174).

d'ornements métalliques », elles portent par dessus une sorte de tiare ou de *polos,* dont le contour est décoré de légers et fins bas-reliefs : de la présence de ce coussinet posé au-dessus du front on peut légitimement conclure que ces figures étaient des cariatides destinées à soutenir un entablement, et déjà M. Homolle a été assez heureux pour reconstituer, à l'aide de divers fragments, une statue presque complète de ce type. Dans quel monument étaient placées ces sculptures, qui sont comme « un premier essai, un prototype des *Korai* de la tribune de l'Érechthéion ? » On ne saurait le dire, pas plus qu'on n'est encore pleinement fixé sur la provenance d'un autre et non moins remarquable ensemble de sculptures. C'est une longue suite de bas-reliefs appartenant à une frise de $0^{m}65$ de haut ; on y voit des chars qui défilent, des cavaliers marchant ou, bondissant, et, dans l'un des fragments retrouvés, un groupe de trois déesses assises, d'une exécution serrée, d'une grâce aimable et naïve. Faut-il croire que cette frise, dont on a déjà plus de 12 mètres, décorait le portique du temple d'Apollon Delphien ? Quoique Pausanias n'en ait fait nulle mention, l'hypothèse est fort vraisemblable : mais ce qui est tout autrement digne de remarque, c'est la ressemblance parfaite qu'offre cette composition avec les motifs principaux de la frise du Parthénon. Or, toutes ces sculptures nouvellement découvertes, toutes incontestablement sorties des ateliers attiques, datent non moins incontestablement de la fin du VIe siècle : cela seul en dit l'importance. Elles achèvent en effet de faire pleinement connaître l'histoire « en grande partie nouvelle et entre toutes intéressante », de cette période « où l'archaïsme attique se dégage de ses dernières entraves, où, maîtres de toutes les ressources du métier, les artistes commencent à poursuivre et à atteindre la beauté, où se prépare et se dessine déjà cet idéal suprême de perfection que Phidias a réalisé (1) ». Ce n'est pas tout : elles montrent en outre, dès ce moment, cet art en possession de toutes les idées, de tous les motifs qu'il développera plus tard, et créant, dès la fin du VIe siècle, à côté du modèle des cariatides de l'Érechthéion, « comme une première esquisse de la frise du Parthénon ». On signale également, parmi les décou-

(1) *Rapport de M. Homolle* (séance de l'Acad. des Inscr. du 11 mai 1894).

vertes récentes, « un fronton composé de huit figures de divinités, représentant la dispute du trépied » ; outre des métopes nouvelles appartenant au Trésor des Athéniens, on retrouve des fragments de frise figurant des scènes de la Gigantomachie, et qui décoraient, dit-on, le monument consacré à Delphes, par Gélon de Syracuse, en mémoire de la bataille d'Himère; et je ne parle pas des moindres trouvailles, fragments de vases, petits bronzes, dont quelques-uns rappellent les plus beaux morceaux d'Olympie, ni des documents épigraphiques qui abondent. Dès maintenant, pour l'histoire de la sculpture attique, Delphes a fourni des œuvres capitales, et si l'on ne peut que s'associer à « la profonde et patriotique joie » qu'éprouve M. Homolle à annoncer ces belles découvertes, on ne saurait oublier non plus combien elles viennent glorieusement justifier la confiance raisonnée avec laquelle, en prenant la responsabilité des fouilles de Delphes, le directeur de l'École d'Athènes en a d'avance garanti le succès.

J'ajouterai enfin — et la chose a son importance pour tous ceux qui n'ont point la bonne fortune d'aller visiter les chantiers mêmes — que M. Homolle nous promet de commencer, dès cette année, la publication des résultats des fouilles. Ce sera répondre, comme il convient, à l'impatience générale des savants et au vif intérêt qu'excitent ces fouilles mémorables, où l'on peut, dès à présent, reconnaître un digne pendant de l'exploration d'Olympie.

= *Béotie.* — A côté de ces grandes découvertes, qui, pendant plusieurs années, vont de nouveau mériter à Delphes son antique surnom d' ὀμφαλὸς γῆς, les autres explorations risquent de paraître un peu pâles. Il faut signaler pourtant une intéressante étude de M. Kambanis sur les travaux d'endiguement, de canalisation et d'écoulement des eaux, entrepris à l'époque primitive par les Minyens et complétés au IVe siècle pour le dessèchement du lac Copaïs (1), et le mémoire que M. Curtius a consacré à cette même question (2). Dans la région du Copaïs également, M. de Ridder a exploré, dans l'île de Gha, une grande acropole de période

(1) Kambanis, *Le déssèchement du lac Copaïs par les anciens* (Bull. de Corr. Hell., XVI, 121-137, et XVII, 322-342 av. 7 pl.).

(2) Curtius, *Die Deichbauten der Minyer* (Sitzungsber. de Berlin, 1892, p. 1181).

mycénienne, et M. Noack a dressé le plan de plusieurs enceintes fortifiées fort anciennes qui semblent avoir été destinées à protéger les canaux et les digues. — M. Holleaux a publié plusieurs bandelettes de bronze provenant du Ptoïon, et décorées d'ornements en relief; elles paraissent avoir été fabriquées dans les ateliers de Corinthe ou d'Argos et attestent l'influence qu'a exercée sur les arts du métal l'industrie céramique (1). — M. Walters a fait connaître un vase trouvé au sanctuaire du Kabirion, et où l'on voit une amusante et curieuse caricature de l'épisode d'Ulysse et de Circé (2). — Enfin M. Lechat a donné un joli article sur Tanagra, sujet toujours séduisant sans doute, mais sur lequel il devient malaisé de dire, après tant d'autres, des choses bien nouvelles (3).

III. — Péloponnèse.

= *Corinthe.* — La Société archéologique a pratiqué quelques fouilles à Corinthe pour retrouver l'emplacement de l'antique agora. Sans doute les résultats obtenus n'ont pas été fort considérables, mais les travaux ont, du moins, prouvé ce fait important, que, sous les amas de terre accumulés, les ruines des anciens édifices étaient beaucoup mieux conservées qu'on ne le pensait : on peut donc espérer que l'exploration de Corinthe réserve, au jour où on voudra sérieusement l'entreprendre, de belles découvertes à l'archéologie.

= *Sicyone.* — Les fouilles complémentaires poursuivies, en 1891, au théâtre de Sicyone par l'École américaine, ont donné matière à deux longs rapports de MM. Earle, Brownson et Young (4). On y trouvera des renseignements fort circonstanciés sur le passage souterrain qui reliait le bâtiment de scène au

(1) Holleaux, *Bronzes trouvés au Ptoïon* (Bull. de Corr. Hell., XVI, 347-369, av. 4 pl.).

(2) Walters, *Odysseus and Kirke on a boeotian vase* (Journ. of Hell. Stud., XIII, 77-87, av. 1 pl.).

(3) Lechat, *Tanagra* (Gaz. des Beaux-Arts, 3e pér., t. X, 5-17 et 122-140).

(4) Earle, *Excavations in the theatre at Sicyon* (Amer. Journ. of Arch., VIII, 388-396, av. 1 pl.). — Brownson et Young, *Further excavations at the theatre of Sicyon* (*ibid.*, 397-409).

centre de l'orchestre, et dont l'intérêt est accru par la découverte d'un couloir tout semblable aux théâtres d'Érétrie et de Magnésie.

= *Mycènes.* — M. Tsountas a continué ses travaux à Mycènes en déblayant plusieurs tombes à coupole, dont l'une est, dit-il, « avec les trésors d'Atrée, de Minyas et le tombeau de Clytemnestre, le plus parfait des monuments de ce genre. Le dromos, long de 22 mètres, large de 5, est bordé des deux côtés de murs en tuf. La coupole a un diamètre de 14 m. 40 et est construite en petites pierres de calcaire taillé, sauf l'assise inférieure qui est en grands blocs de brèche » (1). Malheureusement, ce tombeau a été violé dès l'antiquité. En revanche, l'exploration du tombeau de Clytemnestre a fourni plusieurs trouvailles curieuses, en particulier « deux manches de miroir en ivoire décorés de figures de femmes, qui ont — deux surtout — un type étranger et sémitique très accentué ». Plusieurs de ces femmes tiennent en main des éventails de palme, et de même la feuille de palmier figure parmi les motifs essentiels de la décoration : il y a donc tout lieu de reconnaître dans ces objets des produits d'une industrie étrangère, importés en Argolide, et de nouveau on se trouve ainsi ramené à l'étude des influences diverses sous lesquelles s'est développée la civilisation mycénienne. J'ai déjà dit plus haut de quelle vive lumière sont éclairées ces délicates questions dans le beau livre de MM. Perrot et Chipiez ; je dois également signaler l'excellent ouvrage que M. Tsountas a consacré à Mycènes, et où il a exposé avec l'expérience et l'autorité acquises au cours de tant d'heureuses campagnes, tout ce qu'ont appris les fouilles faites dans la capitale légendaire d'Agamemnon (2).

= *Argos.* — En même temps que M. Waldstein publiait dans un rapport préliminaire les résultats principaux des fouilles de l'Heraion, et faisait connaître par une série de planches les magnifiques fragments de sculpture qui y ont été retrouvés (3), l'École américaine d'Athènes entreprenait sur le même emplace-

(1) *Bull. de Corr. Hell.*, XVII, 197.

(2) Tsountas, Μυκῆναι καὶ Μυκηναῖος πολιτισμός, Athènes, 1893.

(3) Waldstein, *Excavations at the Heraion of Argos 1892.* Londres et New-York, 1892, av. 8 pl. — Cf. sur le détail de ces fouilles au point de vue architectural, Brownson, *Excavations at the Heraeum of Argos* (Amer. Journ. of Arch., VIII, 205-215, av. un plan des fouilles).

ment une nouvelle campagne. J'ai déjà précédemment marqué toute l'importance des premières découvertes et dit la valeur artistique de cette belle tête de femme, d'une sérénité un peu sévère, qui semble directement sortie de l'école de Polyclète ; les fouilles récentes n'ont pas été moins heureuses. Sans parler des ruines de portiques et d'autres édifices déblayées dans l'intérieur de l'enceinte sacrée, non plus que des menus objets recueillis en grand nombre, de nouveaux et remarquables fragments de sculpture ont été découverts. A côté des deux élégantes têtes provenant des métopes, deux autres morceaux de haute valeur et de même origine son venus prendre place : c'est, d'abord, une tête de femme, admirablement conservée, de mêmes dimensions que la tête d'Amazone trouvée en 1892 et que la tête Rhangabé ; c'est encore un torse de femme drapée, qui semble engagée dans une lutte et qu'on nous donne comme un pur chef-d'œuvre. Une trouvaille plus importante peut-être est celle d'un marbre représentant une petite figure archaïque de déesse que saisit un bras d'homme. Ce fragment faisait évidemment partie d'un groupe dont il n'est pas difficile de deviner le sujet : Pausanias rapporte, en effet, que dans la décoration sculpturale de l'Heraion figurait une *Prise de Troie;* il y a donc tout lieu de croire que le morceau signalé appartenait à cet épisode. A la vérité, M. Waldstein, interprétant le texte de Pausanias, incline à croire que l'*Iliupersis* était figurée dans une série de métopes, tandis que le marbre nouveau semble plutôt provenir d'un fronton. Quoi qu'il en soit, l'exploration de l'Heraion nous a rendu déjà une série d'œuvres singulièrement remarquables de la fin du ve siècle, sans compter des morceaux d'architecture d'une richesse et d'une délicatesse extrêmes ; et si l'on songe à la quantité de statues dont Pausanias constate la présence dans l'Heraion, tout permet d'espérer pour la continuation des fouilles de belles découvertes encore.

= *Épidaure.* — Dans un grand ouvrage, publié en français, M. Cavvadias a exposé les principaux résultats des fouilles poursuivies à Épidaure depuis 1881 jusqu'en 1887 (1). On sait quels somptueux monuments s'élevaient dans le célèbre sanctuaire d'Asclépios : c'était le théâtre, l'un des mieux conservés qui sub-

(1) Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure,* t. I. Athènes, 1893, 1 vol. in-4°, av. 11 pl.

sistent en Grèce, l'un des plus importants pour l'étude des primitives dispositions du théâtre grec. C'était, dans l'intérieur de l'enceinte sacrée, le curieux édifice circulaire appelé la *Tholos*, dont une intéressante inscription nous raconte la construction (1). Comme les autres monuments d'Épidaure, la Tholos a été construite par adjudication ; les travaux ont duré plus de vingt et un ans et plusieurs fois, faute d'argent, ont du être interrompus; plusieurs fois les entrepreneurs ont mal rempli leurs engagements, et les commissaires préposés à la construction, les prêtres d'Esculape qui fournissent l'argent nécessaire, le greffier du sénat d'Épidaure qui surveille la comptabilité sacrée, ont dû, en plusieurs circonstances, sévir contre les défaillants. Malgré ces lenteurs, la Thymélè, — c'est le nom officiel dont l'inscription désigne l'édifice — s'élève, construite en tuf de Corinthe, en marbre pentélique et en pierre noire d'Argos, composée d'une *cella* centrale qu'enveloppe une colonnade extérieure. L'inscription nous fournit d'une manière non moins précise la date de la construction : la Tholos fut bâtie vers le milieu du IVe siècle, et le Polyclète, dont Pausanias rattache le nom à cet édifice, ne peut être, en conséquence, que Polyclète le Jeune. Quant au principal monument du sanctuaire, son histoire ne nous apparaît pas moins nettement. Une longue inscription, commentée par M. Cavvadias avec un soin extrême, nous fait connaître tous les détails de la construction du temple d'Asclépios. Lui aussi, comme la Tholos, date seulement du IVe siècle : Théodotos en fut l'architecte et fut payé de sa peine à raison d'une drachme par jour. « Les travaux, dit M. Cavvadias, durèrent quatre ans, huit mois et dix jours. L'édifice était d'une grande magnificence : non seulement les frontons en étaient ornés de statues et surmontés d'acrotères, mais le portail principal avait des portes d'ivoire d'une valeur de 3,070 drachmes. » La décoration sculpturale était l'œuvre de plusieurs artistes : toutes les maquettes (τύποι) avaient été fournies par un certain Timothéos, dans lequel il faut reconnaître sans doute le collaborateur de Scopas dans la construction du mausolée d'Halicarnasse, et Timothéos lui-même s'était chargé d'exé-

(1) Cf. pour la Tholos d'Épidaure les belles planches publiées dans les *Antike Denkmäler*, t. II, pl. 2-5.

cuter les acrotères de l'un des côtés. Hectoridas avait sculpté l'un des frontons, Thrasymède de Paros, l'auteur même de la statue chryséléphantine du dieu, avait fait les portes et la toiture du temple; et le luxe déployé avait été tel que la somme totale des dépenses s'éleva à près de 125,000 drachmes. De cette somptueuse décoration les fouilles nous ont rendu des débris importants : des figures d'amazones et de centaures provenant d'un des frontons du temple, d'admirables Néréides à cheval qui en constituaient les acrotères, et, à côté de ces œuvres étroitement apparentées aux sculptures du mausolée d'Halicarnasse et de la balustrade de la Victoire Aptère, trois statues de Victoires, qui couronnaient sans doute le sommet du temple d'Artémis. Malheureusement les planches qui accompagnent le livre de M. Cavvadias donnent une idée bien insuffisante et bien pâle de ces ouvrages : il n'en faut pas moins remercier M. Cavvadias de nous avoir apporté, dans cette excellente monographie, un exposé d'ensemble singulièrement précieux de ses remarquables découvertes. Le second volume, qui nous fera connaître les résultats des fouilles récentes, sera, nous en sommes assurés, aussi plein de choses que le premier. Les découvertes, en effet, continuent à Épidaure : dans les recherches que dirige actuellement M. Staïs, on a trouvé en particulier un morceau fort important; c'est la partie supérieure d'une grande statuette d'homme *en terre cuite* (hauteur : 0 m. 18), d'un style fort remarquable, et qui pourrait bien être une maquette de sculpteur (1). La statue d'Athéna, également publiée par M. Staïs, est une œuvre romaine de médiocre intérêt (2).

= *Mégalopolis.* — Les fouilles entreprises en 1890 par l'École anglaise à Mégalopolis et poursuivies au cours des années suivantes ont fourni matière à une longue et délicate controverse : le théâtre grec avait-il, comme plus tard le théâtre romain, une scène surélevée au-dessus de l'orchestre, en un mot un *logeion?*

(1) Staïs, Πήλινον ἀγαλμάτιον ἐξ Ἐπιδαύρου (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1892, p. 205-212, av. 1 pl.).

(2) Staïs, Ἀθηνᾶ ἐξ Ἐπιδαύρου (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1892, 181-184, av. 1 pl.). Il faut signaler aussi l'article de Milchhœfer, *Dikè* (Jahrb. d. d. Arch. Inst., VII, 203-208, av. 1 pl.), qui, dans la prétendue statue de Vénus Génitrix, trouvée en 1886 à Épidaure, reconnaît une Dikè.

M. Gardner dit oui, M. Dœrpfeld dit non, et à tous deux le théâtre de Mégalopolis fournit pour le débat des arguments décisifs (1). M. Gardner croit retrouver dans cet édifice des traces évidentes de constructions du IVe siècle, attestant l'existence, en avant du mur de fond, d'une plate-forme établie à un niveau supérieur à celui de l'orchestre ; M. Dœrpfeld estime que les différences de niveau signalées tiennent à des remaniements de date postérieure, et que dans le théâtre de Mégalopolis, non plus que dans nul autre théâtre grec, jamais il n'a existé de *logeion*. Quelque opinion qu'il faille avoir sur le fond même du débat, — et il faut noter que sur ce point M. Curtius incline fortement à se prononcer contre la théorie de Dœrpfeld (2), — il est certain en tout cas que sur le point particulier de la discussion l'avantage ne semble point du côté de M. Gardner. Après avoir cru tout d'abord reconnaître un *logeion* dans le haut stylobate qui porte la colonnade dorique du fond de scène, il a dû, devant les arguments de M. Dœrpfeld, abandonner cette opinion. La démonstration qu'il a tentée ensuite pour prouver l'existence, en avant de cette colonnade, d'une plate-forme plus élevée que l'orchestre, ne paraît point plus assurée. Sans doute le niveau primitif de la colonnade est plus haut que le niveau actuel de l'orchestre ; mais c'est tout simplement que le portique et le théâtre ne sont point des édifices contemporains l'un de l'autre. Dans le théâtre primitif, l'orchestre était plus élevé qu'il n'est maintenant, et établi au niveau même du portique ; mais lorsque, dans la seconde moitié du IVe siècle, on construisit le théâtre actuel, l'orchestre fut abaissé au niveau où il se trouve aujourd'hui ; et alors, pour rétablir l'égalité de niveau entre l'orchestre et le portique, on ajouta trois degrés à l'escalier qui précédait la colonnade. Ainsi argumente M. Dœrpfeld, et il semble que les détails techniques lui donnent raison : en tout cas, M. Loring, après avoir d'abord accepté les théories de M. Gardner, fait maintenant amende honorable et passe avec éclat à l'ennemi (3). — Mais quoi qu'il soit de

(1) Gardner, Loring, etc., *Excavations at Megalopolis, 1890-91*. Londres, 1892, 1 vol. fol. av. 16 planches. — Dœrpfeld (Mitth. d. d. Arch. Inst., XVIII, 215-219).

(2) Curtius, *Orchestra und Bühne* (Arch. Anzeiger, 1893, 24-27).

(3) Loring, *The theatre at Megalopolis* (Journ. of Hell. Stud., XIII, 356-358).

cette question spéciale, les fouilles de Mégalopolis n'en offrent pas moins un vif intérêt. Le théâtre en particulier présente des dispositions fort remarquables avec ses places réservées (θρόνοι), admirablement conservées, sa σκανοθήκα ou magasin de décors et d'habillement, établie à l'Ouest du théâtre, au lieu d'être, comme d'ordinaire, placée derrière le mur de scène, avec son mur de scène enfin, formé d'un portique à colonnades qui sert en même temps de fond au théâtre et de vestibule au Thersilion. A côté du théâtre, en effet, et le touchant du côté du Nord, se trouve un édifice fort curieux : c'est une immense salle rectangulaire, où se tenaient les séances de l'assemblée fédérale arcadienne, et que M. Dœrpfeld a justement comparée aux salles de nos parlements modernes. L'intérieur était, comme dans le grand hall d'Éleusis, rempli d'une forêt de colonnes; mais leurs rangées étaient disposées de manière à former des lignes convergeant toutes vers un point central; le sol s'élevait en outre, suivant un plan légèrement incliné ; enfin, au côté méridional, était accolé le portique à colonnade dorique dont nous avons parlé précédemment. Complètement déblayé dans les campagnes de 1892 et de 1893, le Thersilion, qui date des origines mêmes de la ville, c'est-à-dire de l'année 360 environ, est un des monuments les plus remarquables de Mégalopolis et un édifice jusqu'à présent unique dans l'histoire de l'architecture grecque (1). — Sur la rive droite de l'Helisson, aux alentours de l'Agora, les fouilles ont mis au jour le portique de Philippe, avec ses colonnades ioniques, et tout auprès un gymnase ; on a également déblayé dans cette région le *temenos* de Zeus Soter, avec la cour entourée de portiques qui précédait le temple du dieu : les matériaux et la technique de cet édifice attestent qu'il fut élevé postérieurement à la fondation de la ville ; c'est donc à Céphisodote le Jeune, et non au père de Praxitèle, qu'il faut attribuer les sculptures qui, suivant Pausanias, en formaient la décoration.

= *Lycosura*. — En 1889-1890, l'Éphorie générale a entrepris des fouilles importantes à Lycosura, pour déblayer le fameux

(1) Benson, *The Thersilion at Megalopolis* (Journ. of Hell. Stud., XIII, 319-327 av. 1 pl.). — Bather, *The development of the plan of the Thersilion* (*ibid.*, XIII, 328-337).

sanctuaire de *Despoina*, où se trouvaient, d'après Pausanias, plusieurs statues d'un maître du IVe siècle, Damophon de Messène. M. Cavvadias commence, dans une première livraison, la publication des découvertes faites en explorant le temple dorique de la déesse, et il nous met sous les yeux plusieurs fragments de sculpture qu'il attribue à Damophon (1). C'est une tête colossale (hauteur : 0 m. 80) de Déméter, jadis couronnée d'un diadème en métal, et deux autres têtes encore, de dimensions non moins considérables, représentant l'une (hauteur : 0 m. 48), Artémis, et l'autre (hauteur : 0 m. 83), le Titan Anytos. Une quatrième planche reproduit un fragment de draperie ornée de sculptures en relief. Toutes ces sculptures sont incontestablement fort remarquables ; pourtant la date que leur attribue M. Cavvadias a été contestée de différents côtés (2). M. Conze, d'après le style et la technique, les placerait volontiers au commencement du IIe siècle ; M. Dœrpfeld affirme que le temple date des premiers temps de l'époque romaine, c'est-à-dire du milieu du IIe ou même du Ier siècle ; il estime que les statues sont contemporaines de la construction du monument et refuse, en conséquence, d'y reconnaître la main de Damophon. Il faut souhaiter que des fouilles nouvelles, dont M. Cavvadias apporte la promesse, éclairciront cette délicate question.

= *Sparte.* — Les fouilles commencées en 1893, à Sparte, par l'École américaine d'Athènes, ont amené la découverte du bâtiment circulaire signalé par Pausanias auprès de la *Skias.* MM. Waldstein et Meader, dans un rapport détaillé sur ces travaux (3), supposent que la large terrasse circulaire déblayée par leurs soins supportait une colonnade circulaire pavée de blocs de tuf ; à l'intérieur du cercle une statue ou un groupe s'élevait sur une base dont il reste quelques débris en place : c'était sans doute une sorte de *tholos.* Depuis lors, les fouilles ont été poursuivies sans grand résultat.

(1) Cavvadias, *Fouilles de Lycosoura,* 1re livr. Athènes, 1893, av. 4 pl.

(2) *Arch. Anzeiger,* 1893, 125. *Mitth. d. d. Arch. Inst.,* XVIII, 219-221.

(3) Waldstein et Meader, *Reports on excavations at Sparta* (Amer. Journ. of Arch., VIII, 410-428).

IV. — Iles de la mer Égée.

= *Délos.* — L'École française a repris, en 1893, les fouilles commencées, il y a plusieurs années déjà, au théâtre de Délos. « La scène, dit M. Homolle, l'orchestre et les premiers rangs de sièges sont complètement déblayés : les massifs énormes et les murailles de marbre qui forment les extrémités et le pourtour du théâtre sont mis à nu, avec les rampes et degrés qui y donnaient accès sur les côtés et en arrière; des tranchées bien conduites ont permis de compter les rangées de bancs, de déterminer l'emplacement et le nombre des escaliers, de retrouver le διάζωμα, qui sépare le θέατρον et l' ἐπιθέατρον distingués dans les inscriptions de Délos (1). » On peut donc aisément se rendre compte des dispositions essentielles de l'édifice : on y remarque en particulier un haut *proscenium* décoré de colonnes et tel que Vitruve le décrit dans le théâtre grec de son temps ; il était destiné non point à servir de scène, mais bien à constituer un fond de décor, en avant duquel jouaient les acteurs. — En outre, aux alentours du théâtre, on a déblayé toute une rue bordée de maisons fort élégantes, avec son dallage, sa canalisation souterraine : « C'est, dit M. Homolle, un petit coin encore très vivant de cette ville de Délos, qui est toute conservée et toute à retrouver. »

= *Milos.* — M. Holleaux a publié, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (2), une statue archaïque du type apollinien, une des mieux conservées parmi les figures de cette série, sortie, comme la plupart de ses pareilles, des ateliers des sculpteurs de Naxos. La statue de Milos a cet intérêt de n'être « l'exacte répétition d'aucun des types similaires déjà connus ». Elle est « par excellence une œuvre de tradition » ; et ainsi elle forme trait d'union entre les figures du Ptoïon d'une part, et, d'autre part, l'Apollon de Théra qu'elle rattache à cette école naxienne dont l'influence fut si grande au VIIe et au VIe siècles.

= *Égine.* — Le Musée Britannique a récemment acquis une

(1) *C. R. de l'Acad. d. Inscr.*, 1893, 345-346.

(2) Holleaux, *Statue archaïque trouvée à Milos* (Bull. de Corr. Hell., XVI, 560-567, av. 1 pl.).

remarquable série de bijoux en or de l'époque mycénienne; ils ont été découverts à Égine et ne sont point indignes de figurer à côté des trouvailles dont Schliemann a enrichi les musées d'Athènes (1). On y remarque, entre autres joyaux, des pendants d'oreille et des ornements de style égyptisant, des plaques d'or, une coupe, un diadème où se rencontrent les motifs ordinaires de l'art mycénien primitif, des colliers, des bagues, dont l'une a pour chaton une sorte de petit bouclier. M. Évans, qui publie les principales pièces de ce trésor, pense que, malgré les apparences, elles sont toutes également sorties des mains d'artistes indigènes et qu'elles appartiennent à la dernière période de l'art mycénien, c'est-à-dire aux environs du IXe siècle : c'est ce qui expliquerait pourquoi aux vieilles traditions de l'ornementation mycénienne se mêlent de fortes influences orientales et des motifs déjà inspirés du style géométrique. En tout cas, la trouvaille est fort importante et l'acquisition singulièrement précieuse pour le British Museum.

= *Crète.* — M. Joubin a étudié la statue archaïque d'Éleutherne, déjà signalée par M. Loewy à l'Académie des Lincei. Elle est faite d'un tuf grossier, et l'art en est singulièrement inhabile ; elle n'en mérite pas moins une place importante dans l'histoire générale de la sculpture par les informations qu'elle apporte sur les maîtres primitifs de la Crète, et, d'autre part, les ressemblances qu'elle présente avec la statue d'Hagiorgitika, près de Tégée, attestent les relations étroites qui unissaient les sculpteurs du Péloponnèse aux ateliers dédaliques (2).

V. — Asie-Mineure.

= *Troie.* — Parmi les établissements successifs qui, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque romaine, se sont superposés sur la colline de Troie et dont les fouilles de Schliemann ont dégagé les restes, on avait jusqu'en ces derniers temps pré-

(1) Évans, *A Mykenaean treasure from Aegina* (Journ. of Hell. Stud., XIII, 195-226).

(2) Joubin, *Une statue crétoise archaïque* (Rev. Arch., 1893, t. I, 10-20, av. 2 pl.).

tendu reconnaître la Troie d'Homère dans ce que Schliemann appelait « *la seconde ville* » ou « *la ville brûlée* », en d'autres termes dans les restes de constructions formant la seconde couche à partir du sol vierge. On objectait, à la vérité, que la céramique de cette seconde couche semblait de date fort antérieure à l'époque mycénienne ; et, dès 1890, la découverte d'édifices et de fragments de style mycénien à un niveau notablement supérieur avait fait supposer qu'on devait chercher ailleurs la cité chantée par Homère. Les fouilles entreprises, en 1893, sur le vœu et grâce aux libéralités de Mme Schliemann, ont permis à M. Dœrpfeld de prouver la vérité de cette hypothèse (1). Dans la sixième couche, à partir du bas, on a retrouvé les restes de sept grands édifices de dispositions analogues aux palais de Mycènes et de Tirynthe, et d'une construction plus soignée encore ; l'un d'entre eux renferme une salle longue de 11 mètres 50 et large de 9, qui semble avoir été jadis partagée en deux travées par une colonnade de bois ; un portique la précède et le monument n'est point sans analogie avec le temple découvert à Neandria. M. Dœrpfeld a également déblayé en partie les puissantes murailles épaisses de 5 mètres de cette vieille acropole, qui dominait d'une hauteur de 28 mètres la plaine environnante ; la partie la plus remarquable en est formée par une tour énorme, élevée à l'angle du Nord-Est ; elle mesure 18 mètres de largeur et ses murs sont conservés sur une hauteur d'au moins 8 mètres. Dans tous ces édifices des débris de poteries ont été recueillis en grand nombre, tous de pur style mycénien ; aussi M. Dœrpfeld ne doute point qu'il n'ait retrouvé les propres restes de « la Pergame d'Homère ». Il est certain en tout cas que cette citadelle était tout autrement importante et étendue que celle de « *la seconde ville* » : elle est à peu près aussi grande que l'Acropole de Tyrinthe. Il faut donc reculer de bien des siècles la date de « *la ville brûlée* » qui remonterait jusqu'à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, et ne serait plus qu'une « *Troie préhomérique* ». C'est sur les débris de cette bourgade détruite que s'éleva plus tard la citadelle célébrée par l'épopée, et dont les puissantes

(1) Dœrpfeld, *Die neuen Ausgrabungen in Troja* (Mitth. d. d. Arch. Inst., XVIII, 199-205). Cf. Arch. Anzeiger, 1894, 48-49.

murailles, aussi soigneusement construites que les fortifications de l'époque classique, justifient amplement la gloire légendaire de la ville de Priam. Il faut donc, suivant M. Dœrpfeld, remanier complètement le classement des établissements superposés sur la butte d'Hissarlik et les ranger dans l'ordre suivant :

I. Période préhistorique :

a) Établissement primitif fondé sur le roc (première couche) ;

b) Citadelle importante avec maisons, murailles, tours et portes (ville brûlée ou deuxième couche) ;

c) Établissements sans importance superposés sur les ruines de cette citadelle (troisième, quatrième, cinquième couches).

II. Époque mycénienne :

Grande forteresse contemporaine des Acropoles de Tirynthe et de Mycènes (sixième couche).

III. Époque post-mycénienne :

a) Établissement archaïque (septième couche) ;

b) Constructions gréco-hellénistiques (huitième couche) ;

c) Important établissement romain (neuvième couche).

Sans discuter ici ce qu'offre de trop précis peut-être la distinction de ces différents groupes, un fait important subsiste : non seulement ce n'est plus à propos de la seconde ville qu'il convient d'évoquer à Hissartik les souvenirs du cycle troyen, mais, — ce qui est incontestablement plus considérable — une nouvelle cité de l'époque mycénienne nous apparaît avec ses palais et ses monuments. M. Dœrpfeld estime que plus de la moitié de ses édifices sont encore enfouis sous la terre ; il espère retrouver au pied de la citadelle la ville bâtie sans doute à l'abri de ses murailles : les fouilles, qui viennent d'être reprises, nous diront si ces espérances ont été réalisées, et en tout cas elles achèveront le déblaiement de la nouvelle « Pergame homérique ».

Quoiqu'il faille donc — et sans doute définitivement — abandonner tout essai d'identification entre la seconde ville et la Troie d'Homère, et que sur ce point essentiel la démonstration de M. Ch. Normand porte à faux, l'ouvrage approfondi qu'il a consacré aux fouilles d'Hissarlik conserve pourtant sa valeur et son

intérêt (1). De fort belles planches l'accompagnent, reproduisant les aspects essentiels des ruines, les monuments principaux qui y ont été retrouvés, les restes de la ville gréco-romaine bâtie au-dessus de la cité de Priam, et en particulier le grand temple d'Athéna et l'hémicycle assez bien conservé qui date de l'époque d'Auguste. Le texte, qui est le résultat d'études personnelles poursuivies sur le terrain même, décrit avec un soin tout particulier les constructions des différentes villes superposées, et tout spécialement celles de « la Troie brûlée » ; et, suivant les expressions de M. Dœrpfeld même, le meilleur juge assurément en la matière, « le livre est sans conteste des plus recommandables et des plus instructifs ».

= *Pergame.* — M. Winter a étudié une statue de femme en marbre de Paros, découverte à Pergame en 1880, et qui paraît avoir fait partie du musée formé par les Attalides. Dans cette œuvre, admirablement conservée, et d'un art fort remarquable, M. Winter reconnaît un original datant du milieu du ve siècle et sortant d'un atelier attique ; et en le comparant au groupe mutilé de Procné et Itys découvert sur l'Acropole et attribué par Pausanias à Alcamène, il incline à retrouver dans la prétendue Héra de Pergame un ouvrage du même sculpteur (2).

= *Tralles.* — MM. Humann et Dœrpfeld rendent compte dans les *Mittheilungen* des fouilles poursuivies à Tralles en 1888 sur l'emplacement du gymnase romain et du théâtre. Dans ce dernier édifice, on constate la présence d'un couloir souterrain analogue à ceux qui ont été découverts dans les théâtres d'Érétrie, de Magnésie et de Sicyone ; en avant du mur de scène, est disposée une triple rangée de colonnes qui formait un *proscenium* de proportions plus considérables que d'habitude (3).

= *Halicarnasse.* — M. Michon publie une statue de femme drapée, acquise assez récemment par le musée du Louvre et trouvée en 1829 à Halicarnasse. Elle faisait partie d'une décoration monumentale, sans qu'on puisse d'ailleurs l'attribuer au

(1) Ch. Normand, *La Troie d'Homère*, Paris, 1892, 1 vol. in-4°, av. 29 pl.

(2) *Arch. Anzeiger*, 1894, 43-48.

(3) Humann et Dœrpfeld, *Ausgrabungen in Tralles* (Mittheil. d. d. Arch. Inst., XVIII, 395-413, av. 2 pl.).

Mausolée ; la date, qui paraît être le milieu du IVe siècle, est également loin d'être certaine ; l'œuvre pourtant n'est point sans mérite (1).

= *Pisidie.* — Dans le beau volume où le comte Lanckoronski achève de nous faire connaître les résultats de son expédition en Pamphylie et en Pisidie, l'archéologie aussi trouve sa part. A Termessos, un fragment de Gigantomachie se ressent de l'influence des sculptures de Pergame ; à Sagalassos un bas-relief de l'époque hellénistique représente Athéna debout, avec un géant vaincu étendu aux pieds de la déesse : « On dirait, suivant l'expression de M. Niemann, le groupe de Pergame qui aurait été resserré faute de place. » En outre, les monuments des villes explorées par l'expédition autrichienne ne sont nullement dépourvus d'intérêt : « Sans doute, dit M. Perrot, l'architecture des basiliques, des nymphées, des gymnases, des temples de Termessos, de Kremna et de Sagalassos est, comme l'était aussi celle des édifices de la Pamphylie décrits dans le premier volume, une architecture de décadence, pompeuse et souvent lourde : mais il n'y en a pas moins, pour l'historien, un réel intérêt dans l'étude de l'altération des types créés par le génie grec, et certaines des variantes introduites dans ces types par les architectes gréco-romains du IIe et du IIIe siècles seront reprises par ceux de la Renaissance et des temps modernes. » Il convient d'ajouter que tous ces monuments ont été étudiés par M. Niemann avec un soin extrême, que les planches qui accompagnent l'ouvrage sont d'une irréprochable exécution, et que l'ensemble du volume, publié aux frais du comte Lanckoronski, atteste des habitudes de large et intelligente munificence, qu'on aimerait à rencontrer chez les riches particuliers ailleurs encore qu'en Autriche (2).

Mai 1894.

Ch. Diehl.

(1) Michon, *Statue de femme drapée provenant d'Halicarnasse* (Bull. de Corr. Hell., XVII, 410-418, av. 1 pl.).

(2) *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, ouvrage publié avec le concours de MM. G. Niemann et F. Petersen, par le comte Ch. Lanckoronski, t. II : *La Pisidie.* Paris, 1893, in-4°, avec 3 plans et 33 pl.

CORRESPONDANCE GRECQUE

Depuis quelques années, il n'est pas de pays en Europe plus éprouvé que la Grèce et le bassin de l'Égée par la terrible calamité des tremblements de terre. Il y a quatorze ans, c'était la catastrophe de Chio où plusieurs milliers d'habitants ont été ensevelis sous les ruines de leurs maisons. Il y a huit ans, c'était le sinistre de Philiatra dans la Morée. On n'avait pas eu le temps d'oublier les désastres encore récents de Zante et de Thèbes, lorsqu'on a été surpris par les derniers sinistres, qui viennent de plonger dans le deuil et la consternation plusieurs cantons florissants de la Locride, de l'Eubée et de la Béotie. Dans l'Attique même, où l'on se berçait de l'espoir d'être à l'abri de ce fléau, de violentes secousses se sont renouvelées en quelques jours, sans causer toutefois des dégâts importants. En Béotie on ne compte que peu de victimes, mais les pertes matérielles sont très graves. A Thèbes, une partie des maisons sont devenues inhabitables et plusieurs, ébranlées par les secousses de l'année dernière, se sont écroulées aux premières vibrations. A Orchomène les secousses étaient accompagnées de bruits souterrains d'une grande intensité, et la rivière Mélas, qui a sa source non loin de ce village, a inondé ses rives, qui ont subi, par endroits, de fortes et profondes déchirures. Le couvent de Scripoù, remarquable monument d'art byzantin, est en partie ruiné. La pittoresque ville de Livadia a vu la chute de la tour vénitienne qui dominait la citadelle, et une énorme roche détachée de l'Hélicon a jeté la terreur et fait craindre de plus graves bouleversements. Les travaux d'élargissement du détroit de l'Euripe ont été endommagés.

C'est la Locride qui paraît avoir été le principal foyer du mouvement oscillatoire. Aussi cette province a-t-elle été plus particulièrement éprouvée. On évalue à plus de deux cent quarante le nombre des morts et presque au double celui des blessés. La plupart des victimes ont péri sous les décombres des églises, qui étaient encombrées de fidèles, parce que les deux grandes secousses ont eu lieu les vendredis de l'avant-dernière et de la dernière semaine du grand carême, à l'heure des offices du soir. Le canton de Lariniès n'est plus qu'un monceau de ruines au-dessous desquelles les habitants, aidés des troupes arrivées sur les lieux, exhument les cadavres par dizaines. Les villages de Martino, Malessina, Proskina, Mazis, Skala ne comptent pas moins de deux cent dix morts, un nombre beaucoup plus grand de blessés, et plus d'un millier de maisons effondrées. Atalante, le chef-lieu de la Locride, n'est plus habitable. Les habitants cherchent une autre localité pour bâtir une nouvelle ville.

Tels sont en résumé les effets des derniers tremblements de terre. Les vibra-

tions se sont prolongées jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres du foyer; puisqu'elles ont été sensibles à Milo, à Patras, à Tripolitza et à Volo.

Une conséquence à tirer de ces faits, c'est la nécessité qui s'impose désormais des constructions « antisismiques » dans toute la Grèce et le Levant, surtout dans les contrées qui semblent plus particulièrement exposées au renouvellement périodique de ces sinistres. L'art d'ailleurs possède aujourd'hui de nouvelles ressources pour faire des constructions antisismiques élégantes et appropriées à notre climat.

Les derniers tremblements de terre ont aussi attiré l'attention sur les dangers auxquels pourraient être exposés les monuments de l'antiquité classique et byzantine, disloqués par le temps et les événements. Mais il y a un point qui domine de haut et sans comparaison, toute cette question des monuments, c'est le Parthénon. Une commission nommée pour l'examiner a exprimé des inquiétudes. Toute exagération à part, l'intérêt que présente le Parthénon est hors de pair. Ce qui a été sauvé des destructions des Vénitiens et de lord Elgin, est considéré par le monde civilisé comme le temple idéal, comme la plus haute expression de l'art en architecture. Ce monument appartient donc à l'humanité, et sa perte serait un deuil immense pour le monde. Aussi l'idée qui domine en ce moment dans les cercles éclairés en Grèce, c'est que nous ne devons point assumer la responsabilité des restaurations au Parthénon, qui semblent pourtant inévitables. La France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique ont à Athènes des écoles archéologiques qui étudieront la question. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de consolider le Parthénon disloqué par les explosions des poudrières et par les violences de lord Elgin ; il faut encore le faire sans en modifier les lignes harmonieuses. Ce sera la tâche des grands architectes étrangers qui viendront sans doute étudier la question sur place et formuleront leurs décisions, que la Grèce exécutera en se soumettant s'il le faut aux plus grands sacrifices.

Ces tristes préoccupations ne peuvent pourtant pas nous faire oublier les questions embarrassantes de notre vie politique quotidienne, intérieure et extérieure.

L'opinion a été fortement préoccupée, ces derniers mois, par ce que l'on peut appeler la crise viticole ou plutôt la crise du raisin de Corinthe. L'excès démesuré de la production des raisins secs en Grèce a eu pour conséquence fatale l'avilissement des prix. C'est la loi inexorable de l'offre et de la demande. En présence des effets désastreux de cette crise qui atteint un des revenus les plus importants du pays, gouvernement, députés et propriétaires sont pris d'affolement, au point de vouloir recourir à des remèdes empiriques, dont quelques-uns frisent même le socialisme d'État. Le projet de loi présenté à ce sujet par M. Tricoupis à la Chambre, au mois de février, a échoué aussitôt devant le refus formel de la Banque nationale de faire des avances aux cultivateurs, ce qui constituait le fond du projet de M. le président du Conseil. D'autre part, M. Tricoupis n'a pas eu d'autre projet à soumettre aux délibérations du Parlement. Ainsi de tout le bruit que l'on a fait pendant plus de vingt séances n'est sortie aucune mesure pratique, aucune espérance d'amélioration. Il se peut même que cette crise viticole, effet de la mévente des raisins de Corinthe, n'arrive à l'état aigu que l'année prochaine, lorsque le stock de cette année aura rendu encore plus difficile le placement de la nouvelle récolte.

Dans le courant du mois de février, les porteurs de titres étrangers ont adressé à M. le président du Conseil, par l'entremise de leurs délégués réunis

à Paris, une protestation. Cette protestation n'est pas aussi absolue qu'elle le paraît au premier abord. Tout en ne reconnaissant pas le fait accompli, les porteurs semblent admettre les explications de M. Tricoupis sur le caractère provisoire de la loi du 22 décembre 1893. C'était là un terrain bien trouvé pour ouvrir des négociations sans exiger du gouvernement grec, au préalable, l'abrogation de la loi de faillite. Dans sa réponse au représentant des comités des bondholders, M. Tricoupis déclare que l'état actuel des finances ne permet pas de donner plus de 30 0/0, mais qu'il ne refuse pas aux créanciers les éléments nécessaires pour éclaircir la situation. Il rejette toute idée de contrôle de nature à aliéner la moindre parcelle de l'indépendance de l'État au profit des créanciers. Les porteurs d'obligations helléniques devront se contenter, comme garantie des revenus, de la bonne foi et de la sincérité du gouvernement hellénique. La réponse des bondholders à cette offre de M. Tricoupis, est rédigée dans les termes les plus modérés. Ils persistent néanmoins à demander au gouvernement d'indiquer les garanties qui pourraient être attribuées au service réduit de la dette. C'est sur ce point délicat que continuent encore les négociations. Les bondholders sont animés d'intentions conciliantes sur les réductions à apporter au service de la dette, mais exigeants à l'endroit de la gestion des revenus qui devront être affectés à ce service. Ils demanderaient la création d'un service spécial et l'engagement formel que ce service ne pourra jamais être confondu avec l'ensemble des services du département des finances. Ces prétentions semblent, malheureusement, sous quelque forme qu'elles se présentent, incompatibles avec les déclarations du gouvernement grec.

Quand on touche à la question des finances en Grèce, on se bute de suite à des impasses et l'on se rappelle involontairement le mot singulier d'un ancien ambassadeur de France en Grèce, feu le comte de Gobineau : « Depuis sa constitution en État, la Grèce vit d'impossibilités. » C'est ainsi qu'aujourd'hui les finances de la ville d'Athènes ne sont pas plus florissantes que celles de l'État, au point que le maire, M. Mélas, ne sait pas de quelle manière faire face aux dépenses les plus indispensables.

Au milieu de toutes ces préoccupations intérieures, l'opinion publique a été émue ici, ces derniers jours, par une nouvelle touchant aux plus hauts intérêts de la nationalité grecque. L'investiture donnée par la Porte ottomane aux évêques bulgares de Néorocope et de Vélissa remet en cause les privilèges traditionnels de l'Église grecque. Les *bérats* ou ordonnances impériales n'ont pu être délivrés à cette occasion que par dérogation aux privilèges de l'Église grecque. En conséquence de cet acte arbitraire, S. S. le Patriarche Œcuménique, atteint dans sa dignité de chef de l'Église, a donné sa démission.

Ce serait une erreur de croire que les circonstances déprimantes que traverse en ce moment la Grèce aient détruit la force de l'hellénisme, ses ressources et relâché le sentiment national, au point qu'il cesserait de vibrer à l'idée du péril qui le menace du fait de cette nouvelle atteinte à ses droits et à son avenir. A Salonique, à Andrinople, à Constantinople, à Serrès, en Crète, les Grecs ont manifesté leur mécontentement à l'annonce des concessions faites aux Bulgares au détriment de leur nationalité. Nous constatons simplement les faits ; mais des événements analogues ont été souvent en ce siècle le point de départ de graves complications.

X.

Athènes, 26 mai 1894.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

12 avril 1894. — Assemblée générale, dans l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts. Présidence de M. Collignon.

Le Président donne lecture d'un discours dans lequel il énumère les pertes de l'Association pendant l'année 1893-94. Il insiste particulièrement sur M. Waddington, dont la mort est un deuil récent pour l'Association.

Le Secrétaire lit le rapport présenté au nom de la Commission des prix, sur les concours littéraires de 1893-94. Le prix de l'Association n'est pas décerné. Le prix Zographos est partagé par moitié entre M. Tsountas, pour son ouvrage intitulé Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, pour ses thèses de doctorat : *De rebus Thyatirenorum commentatio epigraphica; Les Métèques athéniens.* Le prix Zappas est attribué à M. Cavvadias, pour son *Catalogue descriptif des sculptures du Musée central d'Athènes* et la première partie de son ouvrage sur les *Fouilles d'Épidaure.*

M. Th. Reinach fait une conférence sur les fragments de musique grecque récemment découverts à Delphes par l'École française d'Athènes. L'*Hymne à Apollon,* pour lequel M. Gabriel Fauré a bien voulu composer un accompagnement, est exécuté, à la suite de cette conférence, par Mme Remacle, MM. Fauré et Robert. La médaille de l'Association est remise par le Président à M. Fauré.

M. Hauvette, au nom de la Commission chargée de juger le concours de typographie grecque, donne lecture du procès-verbal de ce concours (1).

M. Max. Egger, Trésorier, lit le rapport de la Commission administrative sur l'état des finances de l'Association.

Élections. Sont élus : premier vice-président, M. Bikélas ; deuxième vice-président, M. Bréal ; secrétaire, M. P. Girard ; secrétaire-adjoint, M. Hauvette ; trésorier, M. Max. Egger.

Sont élus membres du Comité : MM. A. Croiset, Collignon, Weil, L. Havet, prince Bibesco, Omont, Ém. Legrand.

10 mai 1894. — Présidence de M. Bikélas, premier vice-président, en l'absence de M. Schlumberger, président, empêché.

Le Président adresse à M. Collignon, Président sortant, les remerciements de l'Association et le félicite de sa récente élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il remercie également les organisateurs de la séance géné-

(1) Voir plus haut, p. XLIX et suiv.

rale annuelle, MM. Th. Reinach et Eug. d'Eichthal, dont le zèle a contribué à donner à cette séance un éclat particulier. Il annonce à la réunion la mort de M. Magnabal, ancien Trésorier de l'Association; le bureau a tenu à honorer sa mémoire en faisant déposer sur sa tombe une couronne. Il fait part du décès d'un autre de nos confrères, M. Calliady-Bey, un des Hellènes les plus considérés à Constantinople.

M. Michel Bréal, élu deuxième vice-président, M. Rodocanachi, nommé membre du Comité, en remplacement de M. Bréal, M. G. Streit, admis au nombre des membres ordinaires, MM. Cavvadias et Tsountas, tous deux lauréats du dernier concours, remercient par lettre l'Association.

Membres nouveaux : Mme Nathaniel Johnston, MM. le Dr S. Caravias, Colardeau, P.-A. Lazzaro, P. Paris, L. Peine, N.-E. Politis, Th. Rodocanachi, le Dr A. Tamvacopulos, Triantaphyllidis.

Le Président donne lecture d'une lettre qui vient de lui être remise et par laquelle M. Th. Reinach l'informe qu'il fait don à l'Association, en faveur des *Monuments grecs*, de la somme de 377 fr. 35, représentant la part qu'il a touchée comme conférencier, à la suite de l'audition de l'*Hymne à Apollon*, exécuté le 4 mai au Théâtre d'application. Le Président adresse à M. Reinach les remerciements de l'Association.

M. Maurice Croiset achève la lecture de son mémoire sur Eschyle imitateur d'Homère, dans la trilogie perdue qui débutait par les *Myrmidons*. Quelques observations sont présentées à propos de cette lecture par M. Weil.

M. Weil soumet à la réunion divers scrupules relatifs à la restitution du texte de l'*Hymne à Apollon* découvert à Delphes. Différentes remarques sont faites à ce sujet par MM. Maurice et Alfred Croiset, Th. Reinach, Gidel.

7 juin 1894. — Présidence de M. Schlumberger.

MM. Peine et Paris, nommés membres ordinaires, adressent par lettre leurs remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : M. le Dr Clado, donateur; MM. A. Basily, Doublet, F. de Mély, membres ordinaires.

M. Apostolidès donne lecture d'un mémoire sur une statuette de basalte, avec inscription dédicatoire, récemment découverte en Égypte et conservée au Musée d'Alexandrie. MM. Th. Reinach et Foucart présentent à ce sujet diverses observations.

M. Ruelle lit une note sur la cryptographie grecque dans les papyrus, et annonce la découverte faite par lui, dans le manuscrit magique nº 2419, d'un texte inédit qui complète les Λιθικά d'Orphée.

Le Secrétaire, P. Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de mai et juin 1894.

A.-T. BASIA. — Περὶ τελωνικῶν δασμολογίων. Athènes, 1893.
DE LA VILLE DE MIRMONT. — **Apollonios de Rhodes et Virgile** (extr.).
AM. HAUVETTE. — **Hérodote historien des guerres médiques.** Paris, 1894.
CH. HUIT. — **La vie et l'œuvre de Platon,** 2 vol. Paris, 1893.
J.-K. KOPHINIATIS. — Ἱστορία τοῦ Ἄργους. Athènes, 1892.
MICHELI. — **La révolution oligarchique des Quatre-Cents à Athènes et ses causes.** Genève, 1893.
PEYRE. — **Histoire générale des beaux-arts.** Paris, 1894.
O. RIEMANN et M. DUFOUR. — **Traité de rythmique et de métrique grecque.** Paris, 1894.
G. SOTIRIADIS. — Ἱστορία τῶν ἀρχαίων ἀνατολικῶν λαῶν καὶ τῆς Ἑλλάδος. Athènes, 1894.
SVORONOS. — **Britomartis, la soi-disant Europe sur le platane de Gortyne** (extr.).
CECIL TORR. — **Ancient ships.** Cambridge, 1894.
Anecdota Oxoniensia, t. I, part. VI. Oxford, 1892.
Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 31 mars 1894, par MM. Levasseur et Spuller.
Ἑλληνικὸς ἐρυθρὸς σταυρός. Πεπραγμένα ἀπὸ τῆς 1 Ἰανουαρίου μέχρι τῆς 31 Δεκεμβρίου 1893. Athènes, 1894.
Fondation Eugène Piot, monuments et mémoires, t. I, 1er fascicule. Paris, 1894.
Programme du Congrès des Sociétés savantes pour 1895.
Périodiques divers.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 12, rue de l'Abbaye, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX *exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

38. *BRUNN (Heinrich). Griechische Kunstgeschichte. I. Die Anfänge und die älteste dekorative Kunst.* Munich, Bruckmann, 1893. In-8°, XIV-185 p.

Sur un pareil sujet une synthèse signée d'un pareil nom peut se passer de réclame. Disons simplement que, malgré les soixante-douze ans bien sonnés de l'auteur, on y retrouve à un haut degré les qualités d'exacte érudition, de finesse et de style, qui l'ont placé depuis longtemps au tout premier rang des archéologues contemporains. Et pourtant, si l'on pense aux transformations incessantes que les découvertes successives amènent presque journellement dans la perspective des développements de l'art antique, il est difficile de ne pas trouver que ce volume arrive ou trop tard ou trop tôt. L'auteur lui-même, malgré des remaniements multiples effectués jusqu'à la dernière heure, paraît en avoir eu le sentiment : plus d'une fois, il s'est laissé entraîner à conserver des cadres vieillis, sauf à y introduire de force des faits nouveaux qui risquent de les faire éclater, enfin à tricher inconsciemment pour masquer les disparates qui en résultent, tantôt en rajeunissant des œuvres, tantôt en les dépréciant. Signalons, par exemple, la défense paradoxale de l'origine hellénique des coupes de Vafio (p. 48) et la curieuse exagération de la théorie (due à M. Heuzey) du « choc en retour » de l'art grec sur l'art oriental (p. 107 suiv.). — Les illustrations, nombreuses et bien choisies, ne pèchent que par la petitesse souvent excessive de l'échelle.

Le Beau.

39. *Baron CARRA DE VAUX. Les Mécaniques ou l'Élévateur de Héron d'Alexandrie*, publiées pour la première fois sur la version arabe de Qostâ ibn Lûqâ et traduites en français. Paris, Leroux, 1894, 194 pages de texte français, 115 de texte arabe.

Cette traduction d'un ouvrage grec, dont le texte original est perdu, sauf quelques extraits conservés dans Pappus, Eutocius et dans le traité de la *Dioptra* de Héron d'Alexandrie, constitue un travail d'une importance capitale pour l'histoire de la mécanique chez les anciens. Malheureusement, le seul manuscrit arabe connu, le *Leidensis* 51 (1) Gol., n'est que du xve siècle, et si l'auteur de la version vivait au ixe, il n'a eu entre les mains qu'un texte défectueux et mutilé, surtout pour le premier des trois livres dont se composaient les *Introductions mécaniques* de Héron. Certains détails restent donc obscurs, sans qu'on puisse s'en prendre au traducteur. En tout cas, il a mis en pleine lumière, dans la préface, ce fait que Héron d'Alexandrie ne peut avoir vécu vers l'an 100 avant J.-C., comme on l'admettait généralement depuis le travail de Th.-H. Martin; d'une part Héron cite Posidonius, de l'autre il décrit un système de presses qui n'a été inventé que du temps de Pline l'Ancien; enfin ses *Mécaniques* sont, pour la partie théorique, beaucoup moins une œuvre originale qu'une compilation plus ou moins fidèle où l'on retrouve des problèmes empruntés à Aristote à côté d'extraits d'Archimède et d'autres auteurs qualifiés d'*anciens* (dont le principal est probablement Philon de Byzance). Sans entrer dans la discussion des nombreuses questions d'ordre mathématique que soulève la publication de M. Carra de Vaux, je signalerai comme particulièrement intéressantes pour l'histoire de l'architecture et de la sculpture grecques : 1° la description des procédés employés pour l'élévation des pierres de taille; 2° celle d'un appareil destiné à la construction d'une figure semblable à une autre (applicable en particulier à la réduction des statues). — Il y a dans la préface, pages 2 et 3, une légère inadvertance; ce n'est nullement Athénée le mécanicien, mais bien l'auteur byzantin *De machinis bellicis* (celui qu'on appelle ordinairement Héron le jeune), qui représente Héron d'Alexandrie comme ayant eu Ctésibios pour maître; cette assertion est dès lors sans valeur, tandis que l'autorité d'Athénée aurait un grand poids. D'autre part, l'opinion d'après laquelle Ctésibios aurait vécu sous le second et non sous le premier Evergète, appellerait désormais de sérieuses réserves. Enfin, je ne crois pas que M. C. de V. ait eu pleine raison d'identifier l'*Élévateur* (Barulcus) de Héron avec ses *Mécaniques*. Le premier titre paraît s'appliquer uniquement au fragment par lequel débute la version arabe et qui, dans le texte grec, était suivi d'une lacune (peut-être réservée pour l'inscription au minium du titre des *Mécaniques*, que ne donne pas la version arabe). Les observations que M. Carra de Vaux fait sur le sens réel du mot *barulcus*, d'après Vitruve, n'en sont pas moins pleines de justesse, et les légères critiques qui précèdent n'enlèvent rien au mérite de son travail, qui nous apporte, sur la science grecque, des révélations aussi précieuses qu'inattendues.

Paul TANNERY.

40. *MORITZ CANTOR. Vorlesungen über Geschichte der Mathematik.* Premier volume, 2e édition. Leipzig, Teubner, 1894.

C'est dans ce volume que se trouve la meilleure et la plus complète his-

toire de la mathématique grecque et c'est à ce titre qu'il intéresse nos lecteurs. Le succès obtenu par l'ouvrage de M. Cantor, et dont témoigne la nécessité d'une seconde édition du premier volume, treize ans après son apparition, nous dispense d'en faire l'éloge, et nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur d'en faire bientôt une troisième, qu'il aura peut-être à remanier davantage. Car s'il a retouché avec soin sa rédaction pour faire disparaître quelques erreurs inévitables dans une œuvre aussi étendue, s'il y a fait de nombreuses additions pour mentionner les divers travaux consacrés depuis 1876 à l'histoire de la mathématique ancienne, il ne lui a pas été possible de discuter, par exemple, la question, tout récemment soulevée à nouveau par Diels, de l'époque où vécut Héron d'Alexandrie; si cet auteur doit être placé au IIe siècle après notre ère et non vers l'an 100 avant J.-C., son rôle est évidemment à apprécier d'une façon tout à fait différente. — Voici quelques autres observations de détail : P. 103. Le Périgène donné, d'après Nesselmann, comme ayant écrit sur les mathématiques chaldéennes, est très probablement Épigène de Byzance, dont le nom aura été défiguré par le Schol. Apoll. III, 1377. Il avait écrit des Χαλδαϊκά, et dans cet ouvrage il avait parlé περὶ τῶν μαθημάτων, mais beaucoup plus, semble-t-il, d'astronomie ou d'astrologie que de mathématique proprement dite; il est encore moins prouvé que les Χαλδαϊκά de Iamblique nous fourniraient des renseignements sérieux sur la mathématique des anciens Chaldéens. — P. 189. Le paralogisme que la quadrature du cercle est possible parce qu'il y a des nombres cycliques ne paraît pas pouvoir être rapporté aux anciens sophistes; le témoignage de Simplicius ne vaut que pour l'époque d'Alexandre d'Aphrodisée. — P. 243. Si M. P. Tannery a signalé un texte de Théon de Smyrne attribuant à Dicéarque l'emploi de la διόπτρα, il ne s'ensuit nullement que cet instrument fût celui qui a été connu plus tard sous le même nom (un cercle gradué avec une ligne de visée), car précisément la διόπτρα d'Hipparque est encore tout autre chose. Voir au reste à ce sujet les *Recherches sur l'astronomie ancienne* de M. Tannery (Gauthier-Villars, 1893), pages 46 et suiv. — P. 437. Le plus ancien des manuscrits de Diophante est celui de Madrid; celui du Vatican n'en est qu'une copie du XVe siècle. — P. 469. Philoponus ne vivait plus depuis longtemps en 640, lors de la prise d'Alexandrie par les Arabes, malgré le récit absurde d'Aboulpharage; il fut très certainement contemporain d'Eutocius, de Simplicius et d'Asclépius et suivit à Alexandrie les leçons d'Ammonius, disciple de Proclus. On peut regretter l'omission par M. Cantor, pour cette époque, du nom de Domninus de Larissa, dont Boissonade a publié, dans ses *Anecdota*, un petit *Manuel d'arithmétique*. — Il semble, au sujet de l'invention du zéro, que son emploi par les Grecs en astronomie méritait d'être mentionné. Il se trouve déjà dans les manuscrits de l' Ἀναφορικός d'Hypsiclès, le plus ancien ouvrage grec où apparaisse la numération sexagésimale.

T.

41. *CONYBEARE (Frederick Cornwallis). A collation with the ancient armenian versions of the greek text of Aristotle's Categories, de interpretatione, de mundo, de virtutibus et vitiis, and of Porphyry's Introduction.* 1 vol. in-4°, XL-184 p. Oxford, 1892 (*Anecdota Oxoniensia*, class. ser. vol. L, p. VI).

M. Conybeare a relevé dans ce volume les variantes fournies aux traités énumérés dans le titre par une

ancienne traduction arménienne. Le travail est fait avec autant de soin que de compétence. On regrettera seulement que les raisons de douter de la valeur de certaines de ces variantes ne soient pas toujours indiquées avec assez d'insistance; ainsi dans le *de interpretatione*, 16 A. 11, la différence entre οἷς et ᾧ tient à la forme d'une seule lettre du mot arménien et la confusion avec celle qui indiquerait le singulier est si facile dans les anciens manuscrits arméniens qu'on ne peut rien fonder là-dessus. — M. C. discute la date de la traduction dans ses Prolégomènes ; il cite un texte d'où il semble résulter qu'elle existait au XIe siècle (la citation du VIIIe siècle n'est au contraire pas probante). A défaut de témoignages positifs, il s'appuie sur le style pour la faire remonter au Ve siècle. Mais l'extrême servilité du traducteur qui reproduit chaque mot de l'original à sa place même, en calquant des composés sur ceux de l'original et en usant de tours barbares ne permet de comparaison avec aucun autre ouvrage. Et l'emploi de certaines formes grammaticales et de certains mots suppose une date beaucoup plus récente ou un dialecte beaucoup plus altéré que l'ancienne traduction de l'Évangile. Dans les deux hypothèses, la date reste indéterminée; mais il n'est guère douteux que M. Conybeare ne la place beaucoup trop haut.

A. Meillet.

42. *CURTIUS (Ernst). Gesammelte Abhandlungen.* Band I. Berlin, W. Hertz, 1894. VI et 528 p., in-8°, avec deux planches.

Il en est des mémoires savants qui ont été le point de départ d'ouvrages considérables comme des études par lesquelles les peintres préparent leurs grandes toiles; ils offrent un intérêt tout particulier, qui fait que les curieux les recherchent quelquefois de préférence aux œuvres achevées. Aussi doit-on remercier l'auteur de l'Histoire grecque d'avoir songé à réunir des dissertations éparses dans un grand nombre de revues et de recueils, quelques-unes remontant à presque un demi-siècle, toutes discrètement revisées par l'auteur. Malgré la diversité des sujets qui s'y trouvent traités, ce premier volume ne laisse pas d'avoir son unité. La plupart des mémoires roulent sur des questions topographiques et, ce qui importe davantage, la topographie est toujours rattachée à l'histoire de la nation, à ses mœurs, ses institutions, surtout à son culte.

On aimera à lire ou à relire le mémoire, placé en tête du volume, *Sur la construction des chemins dans la vieille Grèce.* C'est le plus développé et le plus parfait de tous, celui où la méthode de l'auteur est appliquée avec le plus de bonheur. Ce fut la religion qui unit d'abord les hommes et les pays, qui provoqua les premières voies de communication construites avec art. Les voies sacrées de l'antique Grèce se multiplièrent à mesure que se répandaient certains cultes. Nous y suivons, grâce à M. Curtius, les *théories*, nous les voyons partir, s'arrêter à certaines stations, arriver à l'avenue et à la grande porte du sanctuaire. Chemin faisant, nous apprenons les légendes, les rites, les lois et les règlements relatifs à ces voies créées par la piété, mais bientôt utilisées par le commerce et servant aux relations de la vie profane. De là nous passons aux voies tombales, aux portes percées dans l'enceinte des cités, aux rues qui pénètrent dans l'intérieur des villes. Enfin, après les villes formées lentement par accroissements successifs, nous voyons naître les villes modernes de l'antiquité, tracées d'après un plan régulier par des architectes géomètres.

On remarquera ensuite les mémoires relatifs à Athènes et à l'Attique, qui

forment la troisième division du présent volume et qui ont préparé la *Stadtgeschichte von Athen*. La deuxième division contient huit mémoires concernant l'histoire et la géographie de la Grèce, parmi lesquels nous distinguerons les études sur l'histoire de Corinthe et d'Éphèse. Un appendice onomatologique forme la quatrième et dernière section du volume.

M. C. est resté fidèle à sa théorie sur les Ioniens, établis, suivant lui, très anciennement sur la côte orientale de l'Archipel, ce qui implique que leur émigration à la suite de l'invasion dorienne n'aurait été qu'un retour parmi leurs congénères. D'un autre côté, M. Curtius ne s'est pas laissé séduire par les dernières théories antisémitiques. Il maintient les Phéniciens à Argos, où ils semblent représentés par Palamède ; il les maintient dans la Béotie, où ils construisent pour les Minyens les digues (γεφύρας) du lac Copaïs ; il les maintient dans Thèbes et il n'approuve pas l'audacieuse tentative de dépouiller la ville de Cadmos de ses sept portes consacrées par une tradition constante.

Le second volume donnera les mémoires relatifs à l'archéologie de l'art, à la mythologie, à l'épigraphie, à la numismatique. Il sera aussi bien reçu que celui que nous nous bornons à annoncer brièvement, convaincu que nous sommes que le nom de l'auteur le recommande assez, sans qu'il soit besoin d'insister plus longuement sur l'intérêt varié des articles qu'il renferme.

X.

43. *DIETRICH (Albrecht). Nekyia, Beiträge zur Erklärung der neuentdeckten Petrusapokalypse.* Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, VI-238 p.

Étude un peu touffue, mais éminemment savante et suggestive, sur le fragment nouvellement découvert de l'*Apocalypse* de Pierre ou plutôt sur l'ensemble des croyances relatives au monde infernal dans l'antiquité gréco-romaine jusques et y compris les premiers temps du christianisme. La simple énumération des titres des cinq chapitres donnera une idée de l'intérêt du livre : 1. Croyances populaires des Grecs sur l'empire des morts. 2. Enseignement des mystères sur le sort des élus et des réprouvés. 3. Livres infernaux des Orphiques et des Pythagoriciens. 4. Pécheurs et châtiments dans l'Hadès. 5. Apocalypses juives. Conclusion : genèse de l'apocalypse d'Akhmîm. Cette « conclusion » peut se formuler en deux mots : 1° la prétendue apocalypse n'est qu'un fragment « apocalyptique » de l'Évangile de Pierre ; 2° la théorie qu'elle expose dérive en droite ligne des croyances populaires des Grecs, développées et précisées par l'école orphique. Nous aurions donc ici un remarquable exemple de l'infiltration, ou pour mieux dire de la pénétration des idées païennes dans la substance du christianisme au IIe siècle de notre ère. — L'érudition très étendue et richement documentée de l'auteur jette, en passant, la lumière sur une foule de points de détail qui intéressent au premier chef l'histoire des idées et des croyances dans l'antiquité.

T. R.

44. *HAUVETTE (Amédée). Hérodote historien des Guerres médiques.* Paris, Hachette, 1894, in-8°, XI-512 p.

L'ouvrage de M. Hauvette sur Hérodote est un remaniement très heureux d'un Mémoire que l'Académie des Inscriptions avait couronné en 1891. Dans ce Mémoire, l'auteur avait traité d'une manière générale de la tradition des Guerres médiques. En le transformant en volume, il a con-

centré ses efforts sur Hérodote historien des Guerres médiques, et, grâce à l'étendue de ses précédentes recherches, il a pu traiter ce sujet avec toute l'ampleur qu'il comportait. Son livre est certainement un des plus importants pour l'étude de l'historiographie grecque, qui ait paru dans ces dernières années.

Après avoir débattu dans son Introduction les principales questions relatives à la biographie d'Hérodote, à ses voyages et à la composition de son œuvre historique (1), M. H. étudie dans une première partie les critiques qui ont été adressées à son auteur dans l'antiquité et de nos jours ; puis, dans une seconde partie, il suit pas à pas le récit de l'historien à travers les événements de la première et de la seconde guerre médique, discutant à propos de chaque fait essentiel son témoignage et ses jugements; enfin, il aboutit à une conclusion d'une vingtaine de pages, où il dégage avec force et netteté les idées qui résultent de ce minutieux examen.

Toute la première partie est remarquable par la justesse des vues, la modération et la bonne méthode des discussions. Après chaque chapitre, on a le sentiment que la question traitée est vraiment éclaircie. En particulier, les quatre chapitres relatifs aux critiques dont Hérodote a été l'objet dans l'antiquité me paraissent serrer la vérité d'aussi près que possible. L'auteur a grandement raison d'être sévère pour Ctésias, et il montre au mieux l'erreur fondamentale de Plutarque dans son traité sur la malignité d'Hérodote : c'est tout simplement celle d'un optimiste naïf, qui ne veut pas admettre que le mal se mélange au bien dans les grandes choses. Il n'y a pas moins de tact dans les chapitres où il discute les critiques des modernes. Tout au plus, serait-on tenté parfois de s'étonner de l'importance qu'il a l'air d'attacher à certaines opinions qui ne méritaient peut-être pas d'être réfutées si sérieusement : telle est, par exemple, celle de M. Nitzsch sur les traditions orales, entièrement fixes et arrêtées, qu'Hérodote se serait contesté de reproduire servilement. En somme, ce qu'il importait de faire ressortir et ce que M. Hauvette montre parfaitement, c'est qu'il y a erreur ou exagération dans tous les systèmes qui représentent comme insignifiant le travail préparatoire d'Hérodote et qui veulent nous faire croire qu'il a reproduit sans critique des récits tout faits ou purement légendaires. Il ressort de cette partie du livre que l'historien, au contraire, a pris sa tâche fort au sérieux, qu'il s'est renseigné de son mieux, et qu'il a eu à cœur d'écrire un récit aussi vrai et aussi bien informé que cela lui était possible.

Y a-t-il d'ailleurs réussi? C'est ce que M. Hauvette examine en grand détail dans sa seconde partie. Une mission spéciale en Grèce l'avait préparé tout spécialement à cet examen (voy. *Revue*, V, 464). Il a étudié sur le terrain les divers récits anciens des batailles de Marathon, de Salamine et de Platées, et il a contrôlé très attentivement les explications souvent contradictoires que les modernes en ont proposées. Cette connaissance personnelle des lieux, jointe à la justesse

(1) Je suis très porté à croire, avec M. Hauvette, que l'ouvrage d'Hérodote a été entièrement rédigé à Thurii, et, sur ce point, ses réflexions me paraissent bien près d'être probantes. En revanche, il demeure plus douteux, malgré tout ce qui est dit p. 55 et suiv., que cet ouvrage ait été considéré par son auteur comme achevé. L'histoire d'une guerre semble devoir aboutir soit à un arrangement qui met fin aux hostilités, soit au moins à une renonciation tacite d'un des adversaires à ses prétentions. En ce sens, le récit d'Hérodote demeure suspendu. Ce que dit Thucydide (I, 23) montre simplement que dans sa pensée l'issue de la guerre a été décidée après Mycale ; mais cela ne veut pas dire que la guerre fût alors terminée.

naturelle d'esprit que nous signalions tout à l'heure, donne à ces chapitres un très vif intérêt. C'est de l'histoire critique au meilleur sens du mot. Les cartes, qui sont insérées dans le texte, permettent de suivre sans difficulté ces discussions si serrées et si précises. Qu'elles aient résolu tous les points douteux, l'auteur lui-même est fort loin de le croire. Mais ce qu'elles démontrent, c'est que les récits d'Hérodote, souvent incomplets parce que bien des choses étaient déjà mal connues et difficiles à éclaircir autour de lui, sont parfaitement acceptables dans leurs grandes lignes et que ce sont ceux qui paraissent les plus voisins de la vérité.

Les conclusions du livre me semblent irréprochables. M. H. comprend très bien et dit très nettement ce qui manque à Hérodote pour satisfaire à toutes les exigences de la critique moderne. L'historien grec n'a pas autant qu'on le voudrait l'intelligence des grandes opérations militaires ; sa psychologie est souvent trop élémentaire ; son jugement hésite, quand il rencontre des traditions divergentes ; il ne sait pas toujours se faire une opinion réfléchie ; en outre, il donne trop volontiers à l'histoire la forme anecdotique ; mais il a de la finesse, de la bonne foi, un esprit ouvert et curieux, point de parti pris, peu de préjugés, et ses idées morales et religieuses, quelque prix qu'il y attache, s'adaptent aux faits sans les altérer. Son récit, comme le dit M. Hauvette, n'a donc pas seulement le mérite d'être « le plus agréable qu'on puisse lire », il est encore « vrai dans ses grandes lignes et dans la plupart de ses détails même ».

M. Croiset.

45. *KAIBEL (G.). Stil und Text der* Πολιτεία Ἀθηναίων *des Aristoteles.* Berlin, Weidmann, 1893. In-8°, v-277 p.

Ce volume, qui devait, dans le plan primitif, faire corps avec celui de Wilamowitz (*infra*, n° 55) se divise en deux parties : dans l'une l'auteur étudie et analyse, parfois bien longuement, les particularités du style de la Πολιτεία (composition générale, coloris de l'expression, atticisme, figures, idiotismes, formation des périodes, particules, eurythmie, ordre des mots) ; l'autre, dont la place serait mieux marquée au bas des pages d'une édition savante, se compose d'une suite d'observations critiques et exégétiques rangées suivant l'ordre des chapitres. M. Kaibel, qui possède à fond la littérature et la langue grecques, tombe parfois dans l'excès de subtilité qu'il dénonce si sensément chez ses confrères, comme Blass : n'est-ce pas, par exemple, une plaisanterie que de prétendre (p. 45) qu'Aristote, lorsqu'il s'inspire d'Hérodote, emploie à dessein des formes non attiques, *même étrangères à Hérodote*, pour indiquer discrètement son modèle exotique, *die fremdartige Vorlage?* A en croire certains exégètes, les Grecs auraient été vraiment un peuple de sorciers. — Reprochons enfin à M. Kaibel de croire qu'un index détaillé peut tenir lieu d'une table des matières convenable.

Kritikos.

46. *LA ROCHE (Jakob). Beiträge zur griechischen Grammatik.* Leipzig, Teubner, 1893. In-8°, xvii-236 pp.

M. J. La Roche, déjà connu par de beaux travaux sur le texte d'Homère, nous donne dans les *Beiträge zur griechischen Grammatik* le résultat de ses recherches sur divers points de la langue grecque classique. Dans sa pensée, ce sont des matériaux pour une grammaire complète qui manque à la science et qui nécessiterait la collaboration de plusieurs savants.

Les dissertations contenues dans le

« premier cahier » se rapportent surtout à la syntaxe; une soixantaine de pages sont consacrées à la morphologie, principalement à la morphologie du verbe. Le deuxième cahier contiendra quelques chapitres de syntaxe, mais s'occupera de préférence de la déclinaison qui n'est ici représentée que par l'étude sur υἱός.

Dans le premier cahier les deux dissertations les plus remarquables par le fond et par l'étendue traitent des « formes de la période hypothétique » (p. 1-50) et du participe attribut (p. 50-128). Les autres sont plus courtes, mais se recommandent au même degré par la clarté de l'exposition, par l'abondance et l'exactitude des citations : signalons les études sur les doubles formes de l'optatif et sur les formes du subjonctif et de l'optatif parfait, sur la proposition finale irréelle, sur le génitif avec les verbes composés de κατά, sur le participe employé à l'accusatif absolu.

Voilà donc un livre qui s'impose à l'attention de tous ceux qui sont curieux des questions de grammaire grecque. Peut-être regretteront-ils que M. La Roche n'ait pas plus de confiance dans l'utilité des inscriptions. « J'ai laissé de côté à dessein, dit-il, les matériaux fournis par les inscriptions : aussi bien je ne sais pas ce que je ferais d'une forme comme υἷύς ou ὑύς qui était peut-être usitée dès le temps de Platon parmi les campagnards de l'Attique, mais qu'on ne trouve chez aucun auteur. Je ne méconnais en aucune façon la valeur des inscriptions, mais leur emploi demande les plus grandes précautions, et je ne m'étonnerai jamais assez de la hardiesse qui fait introduire déjà dans nos textes des formes comme ἔμειξα, ἔτειτα. » Admettons que M. La Roche ait raison de se défier parfois ou même souvent des inscriptions; il n'en reste pas moins vrai que sur cette question délicate et en tête d'un ouvrage aussi important que ces *Beiträge*, on aimerait de plus grands détails et des raisons plus développées.

M. E.

47. *MICHELI (Horace). La révolution oligarchique des Quatre-Cents à Athènes et ses causes.* Genève, Georg et Cie, 1893. In-8° de 132 pages.

Ce travail a valu à M. Horace Micheli le grade de docteur ès lettres près la Faculté des lettres de Genève. Ce n'est pas, à vrai dire, un livre considérable, analogue à quelques-unes de nos thèses françaises de doctorat; mais, sous des apparences modestes, cet opuscule témoigne d'une science aussi solide qu'étendue. Bon helléniste, M. M. ne parle des institutions politiques d'Athènes que d'après une étude directe et personnelle des textes littéraires et des inscriptions. Initié aux travaux de la science allemande, il a lu tous les ouvrages importants qui touchent à son sujet; mais il n'a pas cru devoir grossir, par de longues discussions, l'exposé d'un épisode qui n'occupe en somme qu'une petite place dans le développement de la constitution athénienne. Il s'est donc appliqué à raconter la révolution oligarchique de l'année 411 d'après le VIIIe livre de Thucydide, complété par l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote. Telle est la partie essentielle du livre, et elle ne mérite que des éloges. Cependant l'auteur a fait précéder ce récit d'une étude sur les causes du mécontentement que le régime démocratique avait provoqué à Athènes parmi les riches, et il a indiqué à la fin comment le parti oligarchique, instruit par l'échec des Quatre-Cents, se prépara dans la suite à reprendre le pouvoir par des moyens plus violents encore et plus iniques. Il faut reconnaître que le sujet ainsi étendu rendait utiles et peut-être nécessaires des développements que M. M. a laissés de côté. Ce qu'il a tracé là en

quelques pages, c'est bien toute l'histoire du parti aristocratique pendant la guerre du Péloponnèse, et dès lors on regrette un peu de ne pas rencontrer dans ces pages un examen assez approfondi de tous les faits qui intéressent cette histoire : pour ne signaler qu'une lacune, M. M. affirme à plusieurs reprises que le parti aristocratique, qui se trouva prêt en 411 à fournir deux projets de constitution, devait avoir élaboré d'avance ces plans de réforme; mais il n'insiste pas sur l'organisation antérieure des *hétairies,* qui méritait plus, ce semble, qu'une simple note (p. 48, n° 4). Espérons que M. Micheli voudra compléter par de nouvelles publications cette histoire du parti aristocratique à Athènes, dont il a écrit déjà un intéressant chapitre.

Am. Hauvette.

48. *OUVRÉ (Henri). Méléagre de Gadara.* Thèse de doctorat. Paris, Hachette, 1894. In-8°, 264 p.

Méléagre, anagramme de « Ame légère », sujet un peu grêle peut être pour une thèse de doctorat, mais bien venu auprès de tous les lettrés et que M. Ouvré a traité avec beaucoup de savoir, de goût et de délicatesse. Le peu qu'on sait de la biographie de Méléagre, ses amours et ses essais de jeunesse, son rôle comme compilateur de la première Anthologie, les caractères de la pensée, du style et de la versification dans les charmantes épigrammes, pour la plupart érotiques, qui composent son bagage de poète, tout cela est exposé par M. O. avec finesse, sobriété, précision et dans une langue à laquelle on ne peut reprocher qu'une élégance concise, un peu précieuse, qui s'efforce inutilement de jeter des fleurs même sur les aridités nécessaires de l'érudition critique : il y a là une sorte de pédantisme à rebours contre lequel il faut mettre en garde l'auteur; le philologue ne doit même pas avoir l'air de rougir de son métier. — M. O. n'est pas tombé dans l'erreur ridicule d'un de ses devanciers qui a fait de Méléagre un juif sous prétexte qu'il est né à Gadara (qui d'ailleurs n'était pas en Judée); mais peut-être exagère-t-il encore la part des influences de terroir sur ce Grec natif de Syrie. Reconnaît-on au style d'un auteur anglais s'il est né à Londres, à Melbourne ou à la Jamaïque? S'il peut être question de « caractères de race » chez « ce Musset qui n'a pas connu le romantisme » (E. Faguet), c'est bien plutôt des caractères de la race hellénique. Je me permets d'autant plus volontiers cette légère critique qu'elle atteint également une page de ma thèse sur un autre poète gréco-syrien, Archias d'Antioche; mais peut-être sent-on davantage l'oriental improvisateur et superficiel chez Archias que chez Méléagre, poète très raffiné : M. Ouvré parle sans cesse de ses « négligences »; il me semble, pour parler avec Régnier, que « ses nonchalances sont ses plus beaux artifices (1) ».

T. R.

(1) Voici quelques minuties. P. 22. Ne pas écrire « Q.-L. Catulus » (les gentilices ne s'abrègent pas). — P. 43. Les « trésors artistiques de la nécropole de Sidon » n'appartiennent pas à l'époque de Méléagre. — P. 56. Le nom d'Hérondas « restait cher au peuple (de Cos) dont il avait parlé la langue ». Je ne comprends pas. — P. 63. Il ne suffit pas de « changer *une* lettre » pour faire de λέκιθος λήκυθος. La forme λεκύθος *(sic)* est barbare. — P. 77. M. Ouvré n'a pas vu la vraie raison pour laquelle Méléagre, dans l'Anthologie, a fait la part si étroite aux grands classiques : c'est que leurs œuvres étaient dans toutes les mains. — P. 91. Il me paraît certain, au contraire, que l'Anthologie fut dès l'origine composée de plusieurs livres; c'était une nécessité matérielle. — P. 121 suiv. Éviter de citer des terres cuites suspectes. — P. 126. Lysippe est-il un sculpteur « alexandrin »? — P. 129. Dans les premiers vers de la huitième idylle de Théocrite, M. O. voit « les pentes nues, les loin-

49. *PEYRE (Roger). Histoire générale des Beaux-Arts.* Delagrave, 1894. In-12°.

Dans ce brillant résumé, qui prouve une fois de plus les aptitudes multiples de l'auteur, l'histoire de l'art grec occupe environ cent pages. On ne peut demander à un travail de ce genre des recherches approfondies ni des vues personnelles; il suffit que l'auteur ait choisi de bons guides, que la sélection et la perspective des faits soient établies avec goût, et surtout qu'il n'y ait pas trop d'erreurs matérielles. A ces divers points de vue, le travail de M. Peyre appelle quelques réserves. Sa bibliographie (p. 54, etc.) est non seulement très courte, mais singulièrement défectueuse : on n'y voit pas même figurer les noms de Brunn, d'Overbeck et de Baumeister. Je ne sache pas que les fouilles de Mycènes aient révélé de « *riches* sarcophages » (p. 61). Il n'y a aucune raison de croire que les Doriens aient précédé les Ioniens dans les arts plastiques : les dates mêmes données par l'auteur prouvent le contraire (p. 71). Malgré une prédilection visible pour l'actualité et des rapprochements souvent forcés avec des œuvres modernes, l'auteur ignore des œuvres d'une importance capitale, mais d'une découverte récente, comme les poignards de Mycènes, les coupes de Vafio, les Athénas (?) de l'Acropole, le sarcophage dit d'Alexandre. Il est si mal au courant de la muséographie qu'il transporte hardiment l'*Hermès* de Praxitèle au Musée de Berlin (p. 119)! Ajoutons que beaucoup de noms propres sont fâcheusement écorchés (*Bathydès*, *Gitidias*, *Euthychidès*, et par compensation, l'*Erectheion; Ofricali*) et que plusieurs des gravures, celles notamment qui représentent des médailles, sont de véritables caricatures (1). L'art grec mérite plus de respect et avec la meilleure volonté du monde on sert mal sa cause en chargeant ses traits ou en bâclant son éloge.

LE BEAU.

50. *REITER (Siegfried). Drei und vierzeitige Längen bei Euripides* (Sitzungsberichte der Akademie, CXXIX, 3). Vienne, Tempsky, 1893. In-8°, 80 p.

Cette brochure fait suite à une dissertation plus étendue (*Diss. Vindobonenses*, I, 127-235) consacrée aux faits similaires chez Eschyle et Sophocle. Il faut distinguer dans le travail de M. Reiter le principe et l'application. Le principe — à savoir que les philologues ont quelquefois exagéré la rigueur de la correspondance antistrophique en cherchant, au prix de corrections forcées, à obtenir exactement le même nombre de syllabes dans les vers symétriques de la strophe et de l'antistrophe — ce principe me paraît exact, mais M. R. n'a ni indiqué ni, je crois, reconnu la véritable explication des irrégularités apparentes qu'il signale : cette explication c'est tout simplement que le poète musicien avait le droit de *dédoubler mélodiquement* les syllabes longues, en les faisant chanter sur deux notes, en sorte qu'une longue dans la strophe correspondît exactement *pour l'oreille* à deux brèves dans l'antistrophe. La fréquence de ces dédoublements mélo-

tains rapprochés dans l'air qui vibre, la végétation qui craque sous le pied, en répandant une odeur aromatique ». Quels yeux! quel odorat! Il y a un seul mot : « la grande montagne ». — P. 224. « Un écrivain soigneux emploie avec réserve les diérèses après le deuxième trochée (de l'hexamètre). » Il fallait dire pourquoi.

(1) Nous ne comprenons pas que l'artiste (?) qui a dessiné (p. 125) le médaillon d'Événète ait eu l'aplomb de faire figurer *deux fois* son nom au bas de cette ridicule profanation.

diques est désormais attestée par l'*Hymne* de Delphes et, dans notre commentaire, M. Weil et moi nous avons insisté sur l'importance de ce fait pour l'analyse métrique des chœurs. Ce qui est vrai d'une longue ordinaire l'est aussi d'une longue de trois temps et même de quatre : il n'est pas défendu de supposer que dans certains cas la μακρὰ τρίσημος ou τετράσημος se décomposait mélodiquement en deux, trois, quatre notes, de manière à correspondre exactement à un trochée ou à un spondée dans l'antistrophe; mais j'avoue que je me montrerais beaucoup plus réservé que M. R. dans l'admission de ces correspondances exceptionnelles. Il me semble qu'elles ne sont légitimes que là où il s'agit de deux formes *métriquement* équivalentes d'un même pied : par exemple, j'admets volontiers qu'un ditrochée ordinaire –⏑–⏑ puisse correspondre à un ditrochée syncopé –⏑⏑ ou encore, dans la troisième Pythique, je ne vois pas d'impossibilité à faire répondre les dochmiaques ..φαλὸν ἐριβρόμου et πλὸν ἥβαν δρέπων parce qu'il suffisait de chanter deux croches sur la première syllabe de ἥβαν pour rétablir l'identité mélodique. Mais M. R. suppose de pareilles correspondances et d'autres, beaucoup plus étranges, dans un grand nombre de cas où le texte est visiblement corrompu; il admet, en outre, que dans deux vers symétriques la place de la « catalexis » puisse être différente, ce qui souvent, mélodiquement, n'a aucun sens. Dans *Iphigénie à Aulis*, il fait répondre Πηλέως εἰς γάμον ἦλθον (v. 1044) à Χείρων ἐξωνόμασεν (v. 1066) en indiquant pour le premiers vers la scansion ⏑̲ — ⏑̲ ⏑ ⏑ ⏑̲ ⏑̲ et pour le second ⏑̲ — ⏑̲ ⏑̲ ⏑ ⏑ ⏑̲ Une pareille correspondance n'est intelligible qu'à la condition de faire chanter trois notes sur ἦλ et sur ἐξ, ce qui serait ridicule, et la correction ἐξονόμαζεν, aussi simple qu'évidente, rétablit une *responsio* parfaite. — En somme, la brochure de M. Reiter soulève d'intéressantes questions et fait réfléchir, mais dans le détail elle satisfait rarement et substitue trop facilement au *furor emendandi* le *furor explicandi*, qui ne vaut guère mieux.

T. R.

51. *STREIT (Georges). L'affaire Zappa, conflit gréco-roumain.* Larose, 1894. In-8°, 103 p.

Exposé intéressant et clair de cette difficile question de droit international qui a failli dégénérer en un grave conflit politique. Les conclusions de l'auteur (professeur de droit à l'Université d'Athènes) sont nettement favorables à la Grèce.

X.

52. *Studi italiani di filologia classica.* Volume secondo. Firenze, G. C. Sansoni editore, 1894. 592 p. gr. in-8°.

Nous venons seulement d'appeler l'attention des lecteurs de cette *Revue* (1893, p. 398) sur le premier volume de ce recueil, et déjà un second volume vient témoigner du zèle persévérant avec lequel les études de philologie classique, et particulièrement de philologie grecque, sont actuellement cultivées en Italie. Quelques travaux sont consacrés à des auteurs latins, Plaute, Térence, Perse, le Pseudo-César, mais les Grecs l'emportent, et on dirait que, même dans le plus latin des pays latins, les hellénistes sont aujourd'hui plus nombreux que les latinistes. On s'étonnera moins de la part considérable faite dans le présent volume aux trésors manuscrits que renferment les bibliothèques italiennes. M. Vitelli achève de faire connaître les manuscrits grecs des bibliothèques publiques de Florence : après

avoir donné l'année dernière la liste de ceux de la Laurentienne non contenus dans le catalogue de Bandini, il décrit aujourd'hui ceux de la Riccardiana, de la Maglibechiana et de la Marucelliana. L'*index codicum graecorum bibliothecæ Casanatensis* est dû à M. F. Bancalari.

Depuis qu'Erman publia l'opuscule *De titulorum ionicorum dialecto*, plus de vingt ans se sont écoulés, et les fouilles ont mis au jour un grand nombre d'inscriptions; aussi le travail consacré au même sujet par M. M. Fuochi sera-t-il le bienvenu. L'auteur, qui est au courant des études linguistiques, traite successivement des voyelles, des consonnes, des suffixes, des composés, de la déclinaison, de la conjugaison, et il ajoute la table alphabétique des mots contenus dans les deux recueils de Bechtel. Arrivons à la littérature. Là l'étude la plus considérable est celle de M. Tocco sur le *Parménide*, le *Sophiste* et le *Philèbe*. L'auteur reprend la thèse qu'il avait soutenue, dès 1876, dans ses *Ricerche Platoniche*. Après avoir discuté les systèmes de Jackson et d'Apelt, il établit son système à lui sur des considérations qui paraissent très plausibles. Ces trois dialogues, qui effrayent quelque peu le commun des lecteurs (car le divin Platon n'y sacrifie guère aux Grâces), seraient postérieurs à tous les autres écrits du philosophe, sauf les *Lois* : Platon y aurait modifié sa doctrine des idées, afin de la mettre à l'abri des critiques de quelques contemporains, et particulièrement d'Aristote. — Parmi les observations de M. P. Piccolomini sur les *Chevaliers* d'Aristophane, on remarquera celles qui signalent des parodies du langage tragique. La *parodos* des *Oiseaux* présente des difficultés dont la plupart des lecteurs d'Aristophane ne s'aperçoivent pas. Pithétéros et Évelpide se cachent-ils à l'entrée des choreutes? M. E. Romagnoli répond que oui, et que c'est seulement au vers 354 qu'ils quittent leur abri pour essayer de fuir. A propos du vers 1273 des *Nuées*, M. F. Nencini discute le sens du proverbe ἀπ' ὄνου καταπεσεῖν. Il se refuse à y voir un calembour (ἀπὸ νοῦ), auquel les variantes de ce proverbe, ἀπὸ χοός, ἀπὸ τύμβου καταπεσεῖν ne se prêtent pas; mais il y reconnaît un jeu de mots. En effet, ὄνος est aussi le nom d'un vase à boire, et ληρεῖς ὥσπερ ἀπ' ὄνου καταπεσών peut signifier : « tu déraisonnes comme si tu étais ivre. » — Quelle était la forme d'un autre vase à boire, le κώθων? M. P. Franchi de' Cavalieri nous apprend que le κώθων était une espèce d'ampoule, à base large et à orifice étroit. N'oublions pas les courtes notes intéressantes que M. Vitelli, l'âme de cette publication, a tirées de son portefeuille pour ne pas laisser de blancs à la fin des articles. Nous ne relèverons ici que le fragment 82 de Sophocle, pour proposer au savant helléniste une conjecture différente de la sienne. Voici les vers :

Δοκῶ μὲν οὐδείς· ἀλλ' ὅρα μὴ κρεῖσσον ᾖ
καὶ δυσσεβοῦντα τῶν ἐναντίων κρατεῖν
ἢ δοῦλον αὐτὸν ὄντα τῶν πέλας κλύειν.

M. Vitelli juge avec raison qu'il faut s'abstenir de toucher au premier vers, dans l'ignorance où nous sommes de ce qui précédait. Quant au vers 3, il y introduit l'antithèse que l'on demande en écrivant

ἢ δοῦλον αὖ θεῶν ὄντα τῶν πέλας κλύειν.

Cette correction a le mérite d'être beaucoup moins violente que celles qu'on avait mises en avant. Mais, outre que la particule αὖ ne semble guère de mise ici, l'idée de « esclave des dieux » ne convient pas dans un vers où l'interlocuteur déclare qu'il ne veut pas obéir à un autre homme. Peut-être

ἢ δοῦλον ἁγνὸν ὄντα τῶν πέλας κλύειν.

Rappelons la locution mordante ἀσφαλῶς δουλεύειν, dont Démosthène s'est servi après Thucydide.

H. W.

53. *SVORONOS (Jean). Rapport sur les opérations du Musée Numismatique pendant l'année 1891-1892* (en grec). Athènes, Sakellarios, 1893. In-8°, 19 p.

Ce document donne l'idée la plus favorable de l'activité du nouveau conservateur. Grâce à ses efforts la collection a recouvré une notable partie des monnaies volées par Raftopoulo; elle s'est accrue des cabinets de la Société archéologique, de Jean Démétrio, de Zosimas, etc., en tout près de trente-sept mille pièces. Le catalogue manuscrit de la collection nationale comprend seize tomes; espérons que la partie relative à l'antiquité (faisant suite au fascicule publié en 1872 par Postolacca) pourra être prochainement publiée.

T. R.

54. *TANOVICEANU (Constantin). Representatiunile plastice ale tipului juvenilu barbatescu, prepusii Apolloni*. Craiova, 1894. In-8°, 88 p.

L'auteur a voulu donner (toute proportion gardée) un pendant à la thèse célèbre de M. Homolle, *De antiquissimis Dianae simulacris*. C'est l' « Apollon archaïque », ce type juvénile et imberbe représenté par les statues d'Actium, d'Orchomène, d'Acræphiæ, de Ténéa, de Naxos, de Théra, etc., qui forme l'objet de son étude. Un premier chapitre est consacré à la description des exemplaires connus; vient ensuite l'étude des caractères généraux de l'art reflété dans ces monuments, puis l'examen des questions de date et enfin l'interprétation du type. C'est l'étude consciencieuse d'un débutant bien informé.

Le Beau.

55. *WILAMOWITZ-MOELLENDORF (Ulrich von). Aristoteles und Athen.* Berlin, Weidmann, 1893. 2 vol., in-8°, de VI-381 et 428 p.

Voici certainement l'ouvrage le plus considérable qui ait encore paru sur la *République athénienne* d'Aristote et l'un des plus intéressants qu'ait signés M. de Wilamowitz. Ce n'est pas assez dire que la science et le talent y abondent, ils y débordent. Malgré l'effort visible de l'auteur pour se restreindre et « faire un livre » il s'y abandonne encore tellement à son péché mignon des digressions *de omni re scibili* qu'aucune analyse ne peut donner une idée de cette prodigalité de renseignements et d'idées suggestives jetées là comme à plein boisseau, au grand profit, mais parfois au grand éblouissement, du lecteur. Le premier livre, qui remplit tout un volume, est consacré à l'analyse du traité d'Aristote, à l'étude de sa chronologie et de ses sources, à l'influence, au but et à la signification de cet ouvrage. A côté d'Hérodote et de Thucycide, qu'il rectifie souvent sans les nommer, Aristote a fait un large usage des Atthides qui lui ont fourni la trame de son récit. Ceci avait été déjà dit, mais M. de W. l'a montré avec plus de détail et a tâché de remonter aux sources mêmes de cette littérature en forme de chronique : il les trouve dans les annales privées, les ὑπομνήματα des exégètes sacrés, annales dont la divulgation aurait eu lieu au commencement du IVe siècle, et aurait été assaisonnée, dès le début, par des anecdotes légendaires et des hypothèses savantes : c'est là une conjecture ingénieuse, mais qui, pour le moment, reste en l'air. A côté de l'Atthide ou des Atthides,

Aristote, pour la portion de son récit qui embrasse les événements de 480 à 404, s'est surtout inspiré d'un pamphlet aristocratique, très malveillant pour les chefs de la démocratie athénienne, et rempli d'anecdotes mensongères auxquelles il a trop légèrement prêté foi : j'avais attribué la paternité de cet ouvrage à Critias (1), M. de W. préfère Théramène, mais ses arguments sont faibles et il avoue qu'il n'est question nulle part d'écrits de Théramène. Au reste le nom importe peu ; ce qui est plus extraordinaire, c'est que M. de W., qui est le premier à reconnaître le caractère absolument fictif et *tendancieux* des historiettes sur Thémistocle, Aristide, etc., persiste à croire à l'authenticité de la constitution de Dracon, qu'il sait cependant avoir été puisée à la même source. Son chapitre sur ce sujet (le 4e) est un des plus faibles de l'ouvrage et vicie tout son exposé de l'histoire de la constitution athénienne. En revanche, on ne peut qu'applaudir, malgré sa sévérité, au jugement général qu'il porte sur Aristote historien ; comme bien d'autres, j'avais eu tort d'attribuer à Aristote des recherches personnelles dans les documents, alors qu'il n'a fait qu'extraire, fort habilement d'ailleurs, des livres de seconde main. — Le second volume renferme une série de « recherches sur la base de la Πολιτεία » et de « compléments », en tout vingt-huit dissertations qui touchent à plusieurs des points les plus controversés de l'histoire athénienne et dont chacun mériterait une analyse approfondie. Il est d'autant plus inutile d'insister que ce livre est ou sera bientôt sur la table de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire grecque.

T. R.

(1) Je m'étonne que M. de W., qui est trop riche pour vouloir se parer des plumes d'autrui, n'ait pas jugé à propos de nommer l'auteur de cette hypothèse. De même, I, p. 225, il donne comme de lui la détermination de l'époque de la naissance d'Hypéride, qui a été publiée ici même, il y a deux ans, *Revue*, V, 250.

Le rédacteur en chef gérant, Th. Reinach.

Le Puy. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

SUR UN MORCEAU SUSPECT

DE L'*ANTIGONE* DE SOPHOCLE[1]

Je voudrais reviser un procès qui passe pour être jugé définitivement. Les éditeurs de Sophocle condamnent d'un commun accord un morceau considérable de l'*Antigone*, les vers 904 ou 905 à 912 ou 913 ; quelques-uns estiment que l'interpolation s'étend jusqu'au vers 920, ou même jusqu'à 928. Ces derniers vont certainement trop loin ; les autres ont pour eux le sentiment de tous les lecteurs. En effet, le morceau incriminé est extrêmement choquant : j'en suis choqué moi aussi, et je voudrais qu'il ne fût pas dans le texte ; mais je me demande si nous avons le droit d'éliminer ce qui nous déplaît.

Antigone veut prouver qu'en donnant la sépulture à son frère, elle a rempli le plus sacré de tous les devoirs, et elle se sert d'un raisonnement emprunté à Hérodote, mais qui, chez l'historien, s'appliquait à une situation différente (2). La femme d'Intapherne ne peut sauver de la mort qu'un seul membre de la famille : elle choisit son frère de préférence à son mari et à ses enfants. Le roi Darius en est étonné et nous le sommes comme lui. Cependant la femme motive son choix : je puis avoir, dit-elle, un autre mari et d'autres enfants ; mais, ayant perdu mon père et ma mère, je ne puis avoir un autre frère. Voilà qui est raisonnable, trop raisonnable à notre gré : nous ne pensons pas que le degré d'affection

(1) Question discutée dans la *Société des Humanistes français*, séance du 27 juin 1894.

(2) Voir Hérodote, III, 119.

doive se mesurer à la difficulté de remplacer l'objet aimé par un objet similaire. Aussi ne partageons-nous plus le sentiment du roi, qui est charmé de cette réponse au point de faire grâce à deux membres de la famille rebelle. Hérodote, qui raconte cette histoire, en était évidemment charmé lui aussi. Beaucoup d'autres l'étaient de même, puisqu'elle a fait fortune dans l'antiquité : on l'a retrouvée dans l'Inde. Ce point est à noter : il indique que, dans les choses de sentiment, nous ne jugeons pas toujours comme les anciens.

Revenons à Antigone. Son cas diffère de celui de la femme d'Intapherne. Elle n'avait pas à choisir, et la casuistique qu'elle emploie pour se justifier nous paraît d'autant plus déplacée. Quoi qu'elle en dise, s'il s'était agi d'ensevelir un mari ou un enfant, nous la connaissons trop bien pour n'être pas certains qu'elle eût montré le même dévouement : elle se calomnie en assurant le contraire.

Cependant le passage qu'on veut écarter aujourd'hui était célèbre dans l'antiquité. Aristote en cite deux vers (911-912) dans sa *Rhétorique* (1). On répond que les acteurs avaient de bonne heure amplifié les textes des tragiques, et que nous sommes en présence d'une interpolation antérieure à Aristote. Il n'en est pas moins vrai que le témoignage du philosophe constitue une forte présomption d'authenticité. Dira-t-on qu'Aristote ne connaissait les vers qu'il cite que pour les avoir entendus au théâtre? En effet, *Antigone* était du nombre des pièces anciennes qui furent reprises au IVe siècle; mais Aristote se réfère si souvent à *Antigone* (2) qu'on peut supposer qu'il l'avait aussi lue. Son exemplaire aurait-il donc été aussi peu fidèle que les rôles des acteurs? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'Aristote cite sans marquer le moindre soupçon : il n'était donc pas choqué comme nous autres modernes, et, si l'on croit qu'il avait vu jouer la tragédie (ce qui est extrêmement probable), son impression a d'autant plus de poids.

Si on demande maintenant, qui pouvait emprunter une argumentation à Hérodote, du poète ou des acteurs, les probabilités

(1) Aristote, *Rhét.*, III, 16.

(2) Cf. *Ibid.*, à la fin du chapitre; I, 13; 14; III, 14; 17. *Poét.*, 14.

sont pour le poète. Nous savons qu'il était lié avec l'historien, et on a signalé chez lui plusieurs souvenirs de cette intimité. Le plus connu, et le seul que nous rappellerons ici, se trouve dans *Œdipe à Colone* (1). Le vieillard retrouve dans sa famille les usages de l'Égypte. Là les hommes sont assis dans la maison à travailler au métier, tandis que les femmes procurent au dehors l'entretien de la famille. C'est ainsi que les fils d'Œdipe gardent la maison, comme des jeunes filles (κατ' οἶκον οἰκουροῦσιν, ὥστε παρθένοι), tandis que les filles partagent la vie errante de leur père. La comparaison cloche quelque peu; nous apprendrons plus loin qu'un de ces hommes casaniers, actuellement exilé, avait régné autrefois dans Thèbes et expulsé son frère. En cet endroit l'emprunt, sans être aussi choquant que dans *Antigone*, ne laisse pas d'être déplacé. Aussi Meineke soupçonnait-il là encore une interpolation. Cela était logique, car il est difficile de condamner l'un des deux passages sans écarter l'autre. Mais où nous arrêterons-nous dans cette voie périlleuse?

Il faut maintenant examiner le passage incriminé vers par vers; car on en a épluché les phrases et les mots, et on a trouvé à y redire, quelquefois non sans motif. S'il était impossible de répondre à ces critiques de détail, elles seraient plus probantes que les considérations générales sur l'ensemble du morceau.

904 Καίτοι σ' ἐγὼ 'τίμησα τοῖς φρονοῦσιν εὖ.

Antigone dit en apostrophant Polynice : « et cependant, au jugement des hommes sensés, j'eus raison de t'honorer ». Il n'y a aucune difficulté à construire ἐτίμησα εὖ; si le vers imprimé peut sembler amphibologique, le vers récité comme il convient est très clair, et Sophocle écrivait pour le théâtre. Inutile de lire καίτοι σέ γ' εὖ 'τίμησα, comme on a proposé.

905 Οὐ γάρ ποτ' οὔτ' ἄν, εἰ τέκνων μήτηρ ἔφυν,
906 οὔτ' εἰ πόσις μοι κατθανὼν ἐτήκετο,
907 βίᾳ πολιτῶν τόνδ' ἂν ἠρόμην πόνον.

Des deux membres de phrase parallèles, le premier, εἰ τέκνων μήτηρ ἔφυν, ne dit que la moitié de ce qu'il fallait dire. Nous remé-

(1) *Œd. Col.*, 337-341.

dierons à cet inconvénient par une correction facile. Écrivons, sans changer une seule lettre :

Οὐ γάρ ποτ' οὔτ' ἄν, εἰ τέκν' ὧν μήτηρ ἔφυν,
οὔτ' εἰ πόσις μοι κατθανὼν ἐτήκετο.

« Si des enfants dont j'aurais été mère... » La proposition relative participe de la nature hypothétique de la proposition qui la gouverne ; la particule ἄν n'y est pas de mise (cf. Krueger, *Gr. gr.* § 54, 10, 6). Quant au verbe ἐτήκετο, qui est commun aux deux membres de phrase, il ne blesse notre goût que si on le traduit par « pourrissait ». Le poète ne s'est pas servi du mot propre ἐσήπετο, mais d'un autre, qui n'a rien de repoussant, puisqu'on dit τήκεσθαι πόθῳ, τήκεσθαι δακρυχέων.

908 Τίνος νόμου δὴ ταῦτα πρὸς χάριν λέγω ;

« Au gré de quelle loi, pour obéir à quelle loi, parlé-je ainsi? » Faut-il justifier une locution dans laquelle le sens premier de χάριν s'est émoussé? Euripide dit (*Médée*, 538) νόμοις τε χρῆσθαι, μὴ πρὸς ἰσχύος χάριν.

909 Πόσις μὲν ἄν μοι κατθανόντος ἄλλος ἦν,
910 καὶ παῖς ἀπ' ἄλλου φωτός, εἰ τοῦδ' ἤμπλακον·
911 μητρὸς δ' ἐν Ἅιδου καὶ πατρὸς κεκευθότοιν,
912 οὐκ ἔστ' ἀδελφὸς ὅστις ἂν βλάστοι ποτέ.

Avec κατθανόντος, il faut sous-entendre le génitif (inusité) de πόσις, ce qui ne semble nullement contraire au génie de la langue grecque. Il était facile d'écrire ἀνδρὸς... κατθανόντος, mais le poète voulait mettre en relief les trois nominatifs parallèles, πόσις, παῖς, ἀδελφός. On lit dans l'*Hippolyte* (v. 19) μείζω βροτείας προσπεσὼν ὁμιλίας, non ὁμιλίαν, qui serait plus conforme à nos habitudes de parler. Dans le vers suivant τοῦδε équivaut évidemment à παιδός; aussi la restriction ἀπ' ἄλλου φωτός, qui implique la mort du mari, ne se comprend-elle pas assez. On peut écrire εἰ τῶνδ' ἤμπλακον. Il convient, en effet, de supposer une mère privée de son mari; autrement, ce dernier aurait dû défendre le corps de l'enfant. Le vers 912 prête aussi à la critique. « Il n'est pas de frère qui pourrait me naître » : cela est étrangement dit. Mais n'ayons pas

la prétention de corriger le poète, en lui suggérant avec Dindorf la tournure οὐκ ἔσθ' ὅπως ἀδελφὸς ἂν βλάστοι ποτέ. Le poète, nous l'avons vu, a très bien fait de placer le mot ἀδελφός en évidence avant la conjonction ; c'est le copiste qui est en faute, il aurait dû écrire

οὐκ ἔστ' ἀδελφὸς ὥς τις ἂν βλάστοι ποτέ.

Cf. v. 750 : Ταύτην ποτ' οὐκ ἔσθ' ὡς ἔτι ζῶσαν γαμεῖς.

Il n'y a rien à reprendre dans les vers suivants :

913 Τοιῷδε μέντοι σ' ἐκπροτιμήσας ἐγὼ
914 νόμῳ, Κρέοντι ταῦτ' ἔδοξ' ἁμαρτάνειν.

Si Antigone se réfère ici à la question qu'elle avait posée au vers 908 et rend cette relation plus frappante en se servant de nouveau du mot νόμος, cette forme de raisonnement est familière aux tragiques. Voyez plus haut vers 177 et 191, plus bas vers 710 et 723 ; *Électre* 341 et 365, 976 et 984, passages trop longs à reproduire. Dans les *Suppliantes* d'Eschyle, le Roi commence une tirade par le vers (908)

Δεῖ τοι βαθείας φροντίδος σωτηρίου,

et, après avoir exposé ses motifs, il la finit en disant (v. 417)

Μῶν οὐ δοκεῖ δεῖν φροντίδος σωτηρίου ;

Je crois avoir montré qu'au point de vue de la langue et de l'expression les vers sont irréprochables, et j'en viens à la conclusion à tirer de ces trop longues considérations. Gardons-nous de mériter le reproche qu'on faisait à Aristarque, *versum quem non probat damnat*. Les subtilités qui nous choquent amusaient peut-être des esprits grecs, qu'en savons-nous? Disons que, tout entière aux affections virginales, « la plus fraternelle des âmes » (*die schwesterlichste der Seelen*), comme dit le poète allemand, ne connaît pas les sentiments de l'épouse et de la mère. Ajoutons que, abandonnée, condamnée par tous, par les dieux comme par les hommes, la jeune fille, presque ébranlée, s'efforce de justifier sa conduite par tous les raisonnements possibles, justes ou sophistiques, pourvu qu'ils aient quelque apparence. J'en dirais plus

long, que je ne parviendrais jamais, je le sais, à faire goûter à personne un morceau que je ne goûte nullement. Mais je pense, à mon grand regret, que nous n'avons pas le droit de l'ôter à Sophocle; c'est la conclusion à laquelle je me résigne, ἑκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ.

Henri Weil.

L'ÉPIGRAMME GRECQUE DE LA STÈLE DE XANTHE

On peut maintenant combler toutes les lacunes de la curieuse épigramme grecque gravée sur la face nord de la stèle Xanthienne :

[Ἐ]ξ οὗ τ' Εὐρώπην [Ἀ]σίας δίχα πόντος ἔνε[ι]μ[ε]ν,
[ο]ὐδές (1) πω Λυκίων στήλην τοιάνδε ἀνέθηκ(ε)ν,
[δ]ώδεκα θεοῖς ἀγορᾶς ἐ[ν κ]αθαρῶι τεμένει,
[νικ]έων καὶ πολέμου μνῆμα τόδε ἀθάν(α)τον.
5 [Κόρ]ις ὅδε Ἀ[ρ]πάγο υἱός, ἀριστεύσας τὰ ἅπαντα (2),
[χε]ρσιπάλην Λυκίων τῶν τότ' ἐν ἡλικίαι ·
[πο]λλὰς δὲ ἀκροπόλες (1) σὺν Ἀθηναίαι πτολιπόρθωι
[π]έρσας, συνγενέσιν, δῶκε μέρος βασιλέας ·
ὧν χάριν ἀθάνατοί οἱ ἀπεμν(ή)σαντο δικαίαν ·
10 ἑπτὰ δὲ ὁπλίτας κτεῖνεν ἐν ἡμέραι Ἀρκάδας ἄνδρας · (3)
Ζηνὶ δὲ π(λ)ῆστα τροπαῖα β(ρ)οτῶν ἔ(σ)τησεν ἁπάν(τ)ων,
καλλίστοις δ' ἔργοις Κα[ρ]ίκα γένος ἐστεφάνωσεν.

Pour arriver à constituer ce texte sur des bases solides, j'ai consulté mes propres estampages, une récente copie qui m'a été envoyée avec un commentaire par mon ami M. Diamandaras, de Castellorizzo, et aussi le fac-similé pris, sous la direction de M. Benndorf, par les savants Autrichiens, lors de leur dernière

(1) *Sic.*

(2) Les deux dernières lettres au-dessus de la ligne, sur l'alignement de ἀθάνατον.

(3) Les quatre dernières lettres sont disposées en échelle au-dessus de la ligne ainsi : Α Σ
Δ Ρ

visite à Kounik, en 1892. Ce fac-similé commande l'admiration; non seulement les lettres de grandeur naturelle, avec les déformations que le temps a trop souvent introduites, y sont dessinées avec une extrême fidélité, mais la plus grande conscience a présidé à ce décalque qui retient jusqu'aux moindres accidents, jusqu'aux moindres rides de la pierre. J'avais, en outre, devant moi divers essais de mes prédécesseurs, dont voici la liste :

1° Pour mémoire seulement, Daniel Sharpe, dans l'*Account of discoveries in Lycia* (London, 1842), de son compatriote Charles Fellows, pp. 492-493. On sait que Fellows découvrit la ville de Xanthe, le 19 avril 1838 (1);

2° G. F. Grotefend dans *Götting. gelehrte Anzeigen,* 27 janvier 1842, p. 147 (2);

3° Le colonel Martin Leake, sur la deuxième édition de la stèle par Fellows, = *Trans. of the Royal Society of Literature* (vol. Ier, 1843), p. 257 (3);

4° Martini, sur une copie indépendante, dans le *Gymnasial-Programm von Posen,* 11 avril 1843, p. 23 (4);

5° Johannes Franz, dans l'*Archaeologische Zeitung,* mai 1844, pp. 279-288, puis dans le *C. I. G.*, III, n° 4269, p. 147. Voir aussi, dans le même volume, *Addenda,* pp. 1122-1123, où est relatée une hypothèse de Wattkiss Lloyd;

6° Le colonel Leake, de nouveau, dans les *Trans. of the royal Society of Literature.* Vol. II, 1847, p. 28.

Ici il faut mentionner le recueil des inscriptions relevées par

(1) Mais il ne copia les inscriptions de l'*Obelisk*, que le 18 avril 1840, ainsi que vers janvier 1842. — Sharpe a extrait uniquement de la première copie de Fellows quelques mots : μνῆμα τόδε et Ἁρπάγο υἱὸς ἀριστεύσας.

(2) Réduit à inventer un texte, il arrive à des rencontres heureuses (vers 3e et 7e), mais, comme son devancier, il prend la première ligne de l'épigramme pour la fin du texte lycien gravé au-dessus des vers grecs.

(3) Il reconnaît le premier vers, encore qu'il ne parvienne pas à proposer une leçon satisfaisante.

(4) Le professeur Schönborn, de Posen, fut aussi chargé d'une mission scientifique par le gouvernement prussien : il était en Lycie, de l'automne 1841 à l'été de 1842. C'était, au dire des habitants de Perga, « un homme barbu qui emplissait ses poches de pierres ». Sa copie fut communiquée à Martini, lequel eut l'idée fort heureuse de comparer l'épigramme Xanthienne à celle reproduite dans Diodore de Sicile, XI, 62.

Schönborn, durant ses deux voyages, 1842-1843 et 1851 : Schönborn eut dans Moriz Schmidt, le grand helléniste d'Iéna, un éditeur des plus compétents. Le recueil a pour titre : « *The Lycian Inscriptions after the accurate copies of the late prof. Schœnborn* »; Iena, 1868.

Les inscriptions de la stèle sont données aux quatre planches VII; l'épigramme grecque est reproduite à la dernière de ces planches consacrée à la face nord du monument;

7° Moriz Schmidt, dans *Neue lykische Studien;* Iena, 1869, p. 129 : « *Das griechische Epigramm der Xanthus-stele* » (1);

8° Savelsberg, *Beitræge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmæler;* Bonn, 1878 (2e volume) (2);

9° Moriz Schmidt, *Commentatio de Columna Xanthica;* Iena, 1881, pp. 8-10 (3);

10° J. Imbert, dans le *Muséon* de Louvain, numéro d'août 1889, pp. 422-423 (4).

Waddington (*Inscriptions d'Asie-Mineure,* p. 308, n. 1249) et Kaibel (*Epigrammata Graeca,* n° 768) ont aussi admis dans leurs savants recueils l'épigramme de Xanthe; elle figure encore dans le 3e volume (posthume) de l'*Anthologia Palatina,* Didot, par Cougny (III, 1, 83) et dans le recueil tout récent de Ern. Hoffmann, *Sylloge epigrammatum graecorum... ante medium saeculum... tertium* (Halle, Kaemmerer, 1893), n° 330.

Ils sont difficiles et de nature fort diverse, les problèmes que notre épigramme pose depuis un demi-siècle. Cependant il y a lieu de penser que tant d'efforts n'ont pas été perdus, et le lecteur jugera si les restitutions et les leçons aujourd'hui proposées ne concourent pas à former un texte intelligible d'un bout à l'autre.

« Depuis que la mer a séparé l'Europe de l'Asie,
« nul encore parmi les Lyciens n'avait élevé une pareille stèle
« aux douze dieux, dans l'enceinte pure d'une agora,

(1) Débauche d'érudit. Sans valeur.

(2) L'épigramme est à la page 212. Savelsberg n'a aucune vue personnelle.

(3) Mes critiques s'adresseront surtout à ce travail.

(4) Je n'eusse pas rappelé cet essai, s'il ne renfermait les leçons χερσιπάλην (6e vers) et Καρίκα (12e vers) de mes savants amis, les docteurs Deecke et Six.

« de victoires et de guerre monument immortel.
« Ce Korris que voici, fils d'Harpagus, qui se montrait en tout supérieur
« dans la lutte par les mains sur les jeunes Lyciens d'alors,
« qui, Athéna preneuse de villes à ses côtés, détruisit de nombreuses acropoles,
« donna à ses proches une part de sa royauté.
« A cause de ces faits les Immortels lui ont accordé une juste récompense.
« C'est lui qui en un jour tua sept hoplites, hommes Arcadiens!
« De tous les mortels il a dressé à Zeus les plus nombreux trophées.
« Il a couronné de ses brillants exploits la race de Karikas. »

Répétons-le encore : les restitutions appartiennent à mes devanciers, excepté toutefois le nom du fils d'Harpagus. Seulement la vérité était éparse. — Au 10e vers, les hoplites ne sont pas des hommes d'Arsa (ΑΡΣΑΔΑΣ), comme le voulait Lloyd, qui avait découvert cette bourgade lycienne dans un lambeau d'inscription grecque de Spratt, mais des Arcadiens, ΑΡΚΑΔΑΣ : le Κ est tout à fait net. — Au 11e vers, le ἤγειρεν de Schmidt n'a jamais existé; il peut y avoir hésitation à reconnaître les deux premières lettres, le reste du mot est clairement ΗΣΕΝ. Que si nous jetons un simple coup d'œil sur ce 9e vers, nous apercevons qu'une lettre est omise dans trois mots ΠΕΣΤΑ, ΒΟΤΩΝ et ΑΠΑΝΩΝ. La conclusion de ce qui précède, c'est que rien ne nous empêche d'ajouter à la série un quatrième exemple ΕΤΗΣΕΝ.

Le nom d'homme Καρίκα était inscrit au 12e vers; j'estime qu'il faut maintenir cette lecture de M. Six, tant à cause du sens naturel qu'elle donne à la phrase que, parce que, contrairement à l'opinion de certains savants, elle peut se défendre épigraphiquement. — Nous connaissons de ce nom propre porté par un prince Xanthien les formes lycienne et milyenne : la stèle nous donne *Qerigahe, Qerig...* (au génitif), *Qerigasa, Qerigazñ;* les monnaies du prince sont signées *Qariga, Qeriga;* enfin, nous relevons sur la très intéressante épitaphe du tombeau de Merehi, le préfet Xanthien de l'époque (= *Xanthus 8*), *Qerigehe qñtavata* = « il était hyparque de Karikas » (1).

(1) Voici les passages de la stèle où cette mention se trouve : face Sud, lignes 5, 25 (texte lycien); face Ouest, lignes 8 [*Qerigasa,* complété avec le grand fragment de Londres], 45, 53-54; face Nord, lignes 38 et 51. Pour les monnaies de *Qeriga,* voyez *Monnaies Lyciennes* de M. Six, pp. 47 à 49, et *Les Perses Achéménides,* de M. Babelon, 1893, pp. c et 73. Merehi est mentionné sur la stèle, au moins deux fois, face Sud, ligne 12, et face Est, ligne 24.

Le colonel Leake mérite aussi une réparation; son 9e vers (Copie n° 6) était irréprochable. Le premier mot, n'en déplaise à Schmidt, est positivement ΩΝ, et l'édition qu'a donnée le savant allemand, d'après Schönborn, renferme une autre erreur par son datif ἀθανάτοισι : le sigma est une lecture d'autant plus extraordinaire que le rond de la lettre O est encore très sensible (1).

Qu'elle disparaisse donc cette légende chère à Schmidt qu'à la mort du héros, ses parents et alliés élevèrent la stèle, comme un monument de *leur gratitude envers les Immortels!*

La seule restitution nouvelle, à savoir le nom d'homme Κόρρις qui ouvre le 5e vers, n'était pas prévue. M. Deecke supposait ΚάρFις, Franz Χέρσις, moi-même Κρῆς ou Κρωις; mais comment soupçonner que d'un prototype lycien *Qerëi* on ait abouti à une forme aussi singulière? Il faut se rendre à l'évidence; un P précède la syllabe ΙΣ sans intercalation d'une voyelle ε, η ou ω. Ce nom n'est d'ailleurs pas isolé dans l'onomastique gréco-asiatique; un Κόρρις fils d'Hécatomnos était l'un des prêtres de Zeus Labraunde à Mylasa (Lebas, n° 394); cp. *C. I. G.*, II, n° 2694, A, l. 6 : τοῦ Κορρίδος (2).

M. Six avait déjà reconnu que le brillant dynaste, ami des Athéniens, *Qerëi*, est le fils d'Harpagus. La nouvelle leçon reprend, pour la plus grande clarté du texte, la place qu'usurpait le verbe ἔκτισ' de Savelsberg. Et n'était-il pas ridicule de faire omettre par l'épigrammatiste le nom du héros qu'il célèbre (3)?

(1) N'oublions pas que les lectures ΒΟΤΩΝ et ΠΕΣΤΑ pour Πλειστα du 11e vers sont dues à Leake.

(2) De la troisième lettre il ne reste que la partie inférieure. Étant donné le peu d'espace qui la sépare de la lettre suivante la lecture [ΧΑΙ]ρις, supposée par Six, reste toujours possible, mais sans analogie.

(3) Pour un homme attentif comme l'était Six, l'anecdote du 10e vers ne pouvait passer inaperçue : il la relève donc, et tout de suite il passe à la face Sud, lignes 43-44 où « nous trouvons d'abord *Cerois* (= *Qerëi*), puis le verbe *tebete* qui signifie « combattre, vaincre, » ou même « tuer » (Limyra 16) et enfin le nombre CII qui ne peut avoir d'autre sens que VII, et qui est en outre le seul nombre exprimé en chiffres sur la stèle », *Revue Numismatique*, 1887, page 5. — Cette idée une fois émise, on ne s'est plus occupé que d'étudier l'histoire de ce dynaste dont les portraits monétaires sont fort remarquables. Jusqu'ici on a publié dix-huit monnaies de ce prince, aux types suivants : Athéna et *Qerëi* (11), Athéna et taureau (1), deux Pallas (1), Athéna et protome de taureau (1), Aphrodite et Chouette (3), Bouclier, Coqs et

Schmidt est encore impardonnable de rendre par « *postquam vero* » le petit mot si intéressant ὅδε. Ce petit mot semble, au premier abord, attester qu'à l'époque où l'épigramme fut rédigée le fils d'Harpagus était du nombre des vivants; mais Schmidt a écarté avec raison cette hypothèse en faisant observer que les mots τῶν τότε du vers 6 indiquent que le héros appartient à l'histoire (comparez *Iliade*, IX, 558 : Ἴδεώ θ' ὃς κάρτιστος ἐπιχθονίων γένετ' ἀνδρῶν | τῶν τότε...). Le mot ὅδε, qu'il faut supposer souligné par un geste, s'adresse donc à la statue de Korris, qui devait surmonter la stèle.

Les statues des bienfaiteurs des villes étaient chose sacrée entre toutes. A Mylasa, les fils de Peldémos n'insultèrent pas impunément l'*icone* d'Hécatomnos, le père de Mausole, « homme qui en parole et en action (καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ) a fait beaucoup de bien à la ville (1) ». Qerëi a pu aussi avoir sa statue. M. Six était convaincu que son effigie monétaire fait penser à une statue de travail attique (2). Peu importerait, d'ailleurs, que nous n'ayons plus cette statue : avons-nous celles de Porpax et de son épouse Tiseusembra? avons-nous celle de la grande dame Tloïte Miltaïmis (3)? et ne sommes-nous pas forcés de reconnaître que la stèle est dans un état tout particulier de dégradation?

Cette stèle peut fort bien avoir été une véritable stèle funéraire, une tombe, commencée par le titulaire dès son vivant, suivant un usage très répandu en Lycie. Seulement l'inscription aurait été gravée après sa mort.

Aigle (1) (Six, *Monnaies Lyciennes*, p. 51; Babelon, nos 501 et 513). Le lecteur verra par là combien peu fondée est la réflexion de Schmidt, p. 12 : « Ceterum Harpagi filius num ad eam aetatem duraverit qua columna erigebatur, vehementer dubito. *Nam per tempus adeo breve summae rerum praefuisse videtur, ut ne hoc quidem ei obtigisse videatur, ut iure numos signandi uteretur.* »

(1) *C. I. G.*, n° 2691 *d*.

(2) « Cette tête de dynaste est un des plus anciens portraits d'un personnage vivant qui ait été jusqu'ici retrouvé sur une monnaie. D'après le style qui fait penser à une œuvre de statuaire, on la dirait de la seconde moitié du ve siècle... » Six, *Monnaies Lyciennes*, p. 52.

(3) Voir ce que je dis de ces monuments, privés de leurs statues, dans le *Muséon*, de Louvain, numéro de juin 1893, pp. 235 et suivantes, et le *Babylonian and Oriental Record*, de Londres, numéro de décembre 1893, pp. 87 et suivantes.

Dans son enthousiasme, l'épigrammatiste Xanthien, ayant promené son regard sur l'agora, met la stèle épigraphique au-dessus de tout monument du même genre (vers 2). Et la tombe des Harpyes? Ses parois, il est très vrai, sont vierges d'inscription; sa stèle proprement dite a des côtés peu ou point dégrossis; cependant, comme elle est très haute, c'est ce monument qu'on voit de loin; en s'approchant, l'étranger était émerveillé par l'élégance des sculptures de la chambre sépulcrale posée comme un dé sur ce colosse de pierre. Elle aussi, cette tombe, était dans l'agora; et pourtant le poète Xanthien ne l'a pas aperçue! Qu'est-ce à dire? La tombe des Harpyes est-elle d'une date plus récente que les inscriptions de la stèle rivale? ou le versificateur s'est-il permis l'hyperbole, en toute tranquillité?

Les monuments de ce genre ne sont pas très nombreux; de très grands personnages seuls pouvaient se faire ériger ces lourds monolithes. On en connaît quatre à Xanthe, dont deux épigraphiques, la stèle de Korris et une stèle anonyme réparée au temps des Romains, ce qui en a fait un monument bilingue (1). Le texte lycien, très court, mais aussi très complet, se lit au milieu de la face Nord : c'est une formule énonçant que l'usurpateur paierait telle amende. Ainsi le caractère funèbre de cette pierre est indéniable (2).

Sur la stèle de Korris, nous avions bien, au début de la face

(1) Charles Fellows en a dit quelques mots, sans donner les inscriptions, encore inédites, dans ses *Travels and researches in Asia Minor,* London, 1852, p. 494. C'est à propos du théâtre, dont les constructeurs ont dû respecter des tombes, alors même qu'elles opéraient des solutions de continuité, comme à l'un des vomitoires du sud; il remarqua là un monument semblable à la Tombe des Harpyes, « which has had the capstone and bas-reliefs removed, and the shaft built over by the theatre. Upon one of its sides is a short Lycian inscription, and a few words referring to its repair remain upon another side in the greek character ».

(2) Voici les deux lignes de lycien :

ñteiyetotë : tesi : miñti
aladehali : ada o-

Cette phrase est reproduite par les épitaphes Xanthus 1, 4, 6, 7, Cadyanda 1 et Telmessus 4 (ou Caria). — Sur la face Est, on lit METEΘHKEN; M. Benndorf est d'avis qu'un fragment trouvé tout près et qui porte deux noms propres OΣ Αρχίπ[που] appartient à cette face. L'alpha y a cette forme Α.

Sud, les mots « *ebëñni* [*sttala* [*Qerëi prñnavate Arppa*] *quh tid*[*eimi*] c'est-à-dire « Korris fils d'Harpagus a érigé cette stèle » (1). A part le dernier mot, inusité pour désigner une tombe, il n'y a rien qui ne se trouve dans la plus modeste épitaphe. Néanmoins nous ne tardons pas à abandonner ce style stéréotypé pour suivre les péripéties d'une narration historique; tantôt c'est la trière de Qerëi à la proue en forme de protome de sanglier, qui s'embosse dans les eaux d'Iasos, lorsque Amorgès, le Perse rebelle, soutient contre plusieurs adversaires la lutte inégale où il succomba (412) (2), tantôt c'est un frère d'armes de l'Harpagide, Trbbënimi, qui défait l'Athénien Mélésandre (3), ou Mitrobatès qui combat l'armée Caunienne et son chef Dereimis (4).

Quant au caractère funéraire de la stèle de Korris, c'est une idée dont je n'étais pas partisan; mais le savant archéologue de Vienne, Benndorf, m'a converti à cette façon de voir : « Nous avons, m'écrit-il, retrouvé les traces des cadettes qui entouraient la chambre sépulcrale. Ce sont des trous carrés assez profonds creusés aux quatre bords de ladite dalle. » Suivant le même savant, le Musée Britannique, riche en trésors insoupçonnés, possède des fragments des sculptures de la chambre où reposa le corps de Korris; l'un d'eux donne la partie inférieure de la tunique, et les pieds sont traités dans le style du milieu du ve siècle (5).

(1) C'est M. Arkwright qui a découvert au Musée Britannique les douze premières lignes de la face Sud; Schmidt ne commence son texte qu'au milieu de la sixième ligne. Je suppose *sttala*, parce qu'à la fin du document, face Nord, le mot grec avec le verbe grec reparaissent : *sttati sttala, sttatimë sttala* (lignes 5 et 7). Ainsi, au temps du grand Frédéric, était-il entré un certain nombre de locutions françaises dans l'allemand.

(2) *Qerëhe triyerë*, face Est, ligne 23. Amorgès et Iasos sont mentionnés, face Sud, lignes 47-50. Voyez Deecke, *Zur Deutung der Stela Xanthica* dans la *Berliner philol. Wochenschrift*, 30 juin 1888, n° 26, col. 828.

(3) Imbert, *Muséon*, 1893, p. 242.

(4) Le nom est au datif *Ddereiyemeye* face Est, ligne 17. Nous en avons la forme grecque, *Reisen in Lykien und Karien* de Benndorf et Niemann (1884), p. 21.

Δερείμιος καὶ | Αἰσχύλου τὸ μνῆμα.

Voilà encore le *e* précédant la lettre *m* qui disparaît dans la prononciation. Quant à Caunus, je regarde le mot *Qavales* comme en tenant lieu.

(5) M. Benndorf les a publiés dans son livre *Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 237.

Évidemment nous ne serons fixés sur tous ces points que par le déchiffrement complet des textes lycien et milyen (1). Déjà le premier nous trace les grandes lignes de la carrière militaire de l'Harpagide, et on sait, tant par l'allusion à la défaite d'Amorgès que par les mentions répétées du satrape Tissapherne (2), que cette carrière militaire n'est pas close avant 412. C'est donc plus tard que les inscriptions furent gravées. L'épigraphie lycienne n'embrasse qu'une courte période; il serait téméraire, en ne se guidant que sur la forme des lettres, de prononcer sur la date de tel monument. Mais l'épigraphie grecque fournit des renseignements plus précis et je pense que la forme des lettres sur le facsimilé — en particulier le Σ largement ouvert et le N penché — nous autorisent à placer la gravure de la stèle de Korris au plus tard dans les dernières années du ve siècle, ou tout au début du siècle suivant.

J. Imbert.

(1) J'appelle *milyen* l'idiome très particulier dont les faces Ouest et Nord de la stèle, ainsi que le grand sarcophage d'Antiphellus, nous ont conservé de si précieux spécimens. Avec le fragment découvert récemment au Musée Britannique, le document milyen de la stèle est presque complet; malheureusement ce sont les ténèbres des ténèbres; rien ne vient nous assister.

(2) L'inscription désigne d'abord Tissapherne et *son père* Hydarnès, face Nord, lignes 11-12. C'est le seul endroit où se lise un tel renseignement.

SUR LA DATE DE QUELQUES POÈMES

DE THÉOCRITE[1] & DE CALLIMAQUE

I

Dans l'hymne IV de Callimaque, Apollon, prophète avant sa naissance, maudit Thèbes en ces termes :

V. 95. φεῦγε πρόσω · ταχινός σε κιχήσομαι αἵματι λούσων
τόξον ἐμόν · σὺ δὲ τέκνα κακογλώσσοιο γυναικὸς
ἔλλαχες....

Cette sortie n'est pas, je crois, inspirée au poète par le seul désir d'étaler son érudition mythologique : en même temps que Thèbes de Béotie, il entend apostropher sans doute la ville homonyme d'Égypte, du moins la Thébaïde, où fut reléguée, après le second mariage de Philadelphe, Arsinoé, fille de Lysimaque (2) ; les τέκνα κακογλώσσοιο γυναικός ne sont autres qu'Évergète, son frère et sa sœur.

Ce vers, ainsi interprété, montre à quelles violences de langage se portèrent les courtisans contre la reine déchue et contre sa famille. Le trait n'est pas isolé dans la littérature alexandrine. Malgré l'autorité de M. Susemihl (3), je crois que dans l'idylle XVII de Théocrite le vers 44 :

(1) Ou attribués à Théocrite : je réserve ici la question d'authenticité.

(2) Sc. ad Théocr. Id. XVII, 128 : αὐτὴν (Ἀρσινόην) ἐξέπεμψεν εἰς Κοπτὸν ἢ εἰς τόπον τῆς Θηβαΐδος.

(3) Susemihl, *Gesch. der gr. Litt. in der Alexandrinerzeit*, I, 206, n. 29.

ῥηΐδιοι δὲ γοναί, τέκνα δ' οὐ ποτεοικότα πατρί

pouvait avoir pour but de déprécier auprès de Ptolémée la fécondité de sa première femme et de consoler la deuxième de sa stérilité. Dans l'Idylle XXVI, les vers 27-29 :

..οὐκ ἀλέγω · μηδ' ἄλλος ἀπεχθέμεναι Διονύσῳ
φροντίζοι, μηδ' εἰ χαλεπώτερα τῶνδ' ἐμόγησεν,
εἴη δ' ἐνναέτης ἢ καὶ δεκάτῳ ἐπιβαίνοι...

qui ont si fort embarrassé tous les commentateurs, visent peut-être le jeune prince, ennemi supposé du roi et surtout de la reine : Agavé n'a pas hésité à immoler son fils; le poète l'approuve et promet la même approbation à Ptolémée, pour le cas où la politique lui ferait commettre le même attentat. L'insinuation, je l'avoue, est odieuse : en est-elle moins vraisemblable?

Ces remarques peuvent nous fournir quelques indications chronologiques. Toutes les poésies qui contiennent des attaques contre Évergète ont été certainement écrites avant que ce fils du premier lit fût désigné comme héritier du trône, c'est-à-dire avant 267 (1). Les Βάκχαι se trouveraient datées avec une assez grande exactitude si nous savions quand naquit Évergète, ou tout au moins quand se marièrent ses parents. D'après quelques historiens, le premier mariage de Philadelphe serait contemporain de son accession au trône (fin 285) ; cette opinion n'est pas acceptable : comment Céraunos eût-il choisi pour lieu de refuge une cour qui venait de s'allier étroitement à la personne de son rival? D'autre part, à moins que des documents positifs ne nous y contraignent, nous ne voudrions pas retarder l'événement jusqu'après la mort de Ptolémée Soter : car il faudrait admettre dans ce cas que Philadelphe abandonna son beau-père Lysimaque aux coups de Séleucus de suite après son mariage et désavoua sans raison une alliance conclue par lui de son mouvement propre. La combinaison qui semble la meilleure consiste à placer le mariage de Philadelphe dans les derniers temps de la vie de Soter, après le meurtre d'Agathoclès et la fuite en Syrie de Céraunos, au moment

(1) Cf. *Philol.*, N. F., IV, 270 (Häberlin); *Wiener Stud.*, 1892, 220, n. 18 (Weinberger).

où le vieux Lysimaque, menacé au dedans et au dehors, éprouva le besoin de s'assurer un puissant défenseur : c'est-à-dire, croyons-nous, dans le courant de l'année 283. A ce compte, Évergète serait né au plus tôt en 282, et les Βάκχαι auraient été écrites vers 272.

L'hymne à Délos, animé du même esprit, doit dater à peu près de la même époque ; il est postérieur, si le vers 98 imite le vers 30 des Βάκχαι.

Les *Thalysies*, à leur tour, sont, il me semble, postérieures à l'hymne IV, mais d'un court espace de temps; je ne doute pas, pour ma part, que l'Aristis dont il y est parlé ne soit Callimaque en personne, ainsi nommé en souvenir d'Aristée, fils de la nymphe Cyrène (1); les mots :

V. 100 . . . . ὃν οὐδὲ μὲν αὐτὸς ἀείδειν
Φοῖβος σὺν φόρμιγγι παρὰ τριπόδεσσι μεγαίροι

font probablement allusion à un de ses poèmes, quelque hymne en l'honneur d'Apollon, qui devait être récent au moment où l'on en complimentait son auteur. S'agit-il de l'hymne II, écrit vers 247 (2)? L'allusion à l'hymne à Pan d'Aratus, généralement reconnue dans le vers 103 des *Thalysies*, aurait été, à trente ans de distance, surannée et peu intéressante; et d'autre part les vers 78-79 eussent risqué de déplaire en haut lieu après la mésaventure de Sotadès, noyé dans une caisse de plomb par un officier de Philadelphe (3). C'est l'hymne à Délos que Simichidas avait en

(1) Ou, d'après M. Reitzenstein (*Epigramm und Skolion*, p. 238, n. 1), en souvenir d'Aristotélès (Battos) fondateur de Cyrène.

(2) Cf. Hermès XXVIII, p. 1 et suiv. (Studniczka, *Kallimachos und Kyrene*). L'expression παρὰ τριπόδεσσι donne à penser que le poème en question avait été chanté dans un des principaux sanctuaires d'Apollon; à première vue, cette expression paraît donc désigner de préférence l'hymne IV (à Délos); mais M. Studniczka ayant prouvé récemment (l. l.) que l'hymne II dut être, lui aussi, composé pour une fête déliaque, on sait aujourd'hui que les mêmes mots s'appliquent indifféremment à l'un ou à l'autre des deux hymnes et ne fournissent pas un sûr critérium.

(3) Les deux objections subsisteront si on admet pour l'hymne II la date moins tardive de 263, comme ont fait beaucoup d'érudits, en dernier lieu M. de Jan (*de Callim. Homeri interprete*, Diss. Strasbourg 1893, p. 24).

vue; une expression de cet hymne, Μουσάων ὄρνιθες (v. 252), est reprise ironiquement au v. 47 des *Thalysies*.

Nous attribuerons donc l'hymne IV et l'idylle VII aux années 271-270. Cette conclusion s'accorde avec les résultats auxquels est parvenu, par d'autres chemins, M. Weinberger (1).

II

M. Couat (2) a rendu très vraisemblable que l'hymne VI (à Déméter) fut composé pour une fête de Cnide. Il ajoute (p. 228) : « Ptolémée Philadelphe s'empara de la Carie pendant la seconde « guerre de Syrie (258-248);... il est probable que l'hymne à « Déméter a été composé peu de temps après cette conquête. » Nous ne discuterons pas l'existence de la seconde guerre de Syrie; remarquons seulement que Ptolémée pouvait envoyer des théories à Cnide sans être souverain de la Carie; il suffisait que personne ne lui interdît l'accès du sanctuaire triopien. Ce n'est pas par rapport à une conquête, mais, semble-t-il, par rapport à des hostilités qu'on peut essayer de dater l'hymne VI : en effet, le souhait qu'exprime le vers 138 :

φέρβε καὶ εἰράναν, ἵν' ὃς ἄροσε τῆνος ἀμάσῃ

ne faisant point partie du formulaire ordinaire des hymnes (3), doit tirer sa raison de circonstances contemporaines; en d'autres termes, lorsque Callimaque écrivit l'hymne VI, les Cnidiens devaient souffrir d'une guerre, guerre dont Ptolémée recueillait peu de gloire et peu de profit, puisqu'un poète de cour désirait en voir bientôt la fin. Le choix de la légende racontée paraît indiquer que l'ennemi était à l'occident, dans le pays habité jadis par le fils impie de Triopas; c'est dire que cet ennemi devait être Antigone : Démétriade, siège de la puissance macédonienne en Thessalie, n'était pas loin de l'antique Dotion. Pendant la guerre

(1) *Wiener Stud.*, 1892, p. 220.

(2) Couat, *La poésie alexandrine*, p. 283 et suiv.

(3) Plusieurs hymnes orphiques demandent aux divinités, entre autres biens, l' εἰρήνη; mais l'hymne à Déméter n'a rien d'un hymne orphique.

de Chrémonide, le roi de Macédoine, combattant les Athéniens maîtres d'Éleusis, et Philadelphe protecteur sinon maître du Triopion, pouvait passer pour l'ennemi de Déméter elle-même (1). Il avait contracté des alliances avec plusieurs villes de Crète (2); des pirates crétois venaient inquiéter Calymnos, menaçaient Cos (3); de Cos à Cnide, un vent favorable porte en quelques instants.

Nous sommes donc tentés d'attribuer l'hymne VI à l'époque de la guerre de Chrémonide; plus exactement, aux années de cette guerre qui précédèrent la bataille de Cos (4); car ensuite, si Antigone Gonatas n'établit pas sa domination sur les côtes de Carie, du moins le prestige de Philadelphe dut y être ruiné pour quelque temps (5). En tout cas, l'hymne VI peut difficilement appartenir au début de la carrière de Callimaque; plusieurs vers, en effet, paraissent contenir des réminiscences de Théocrite et donnent à penser que les deux poètes étaient alors en relations suivies, ce qui n'arriva pas avant 274 ou 273 (6). Signalons notamment, dans les vers 75-78 :

ἦνθον Ἰτωνιάδος....,
..... ἦνθε Πολυξώ

la même coupe, le même mouvement que dans les vers 86-87 de l'idylle I : ἦνθον τοὶ βῶται....

..... ἦνθ' ὁ Πρίηπος

et rappelons qu'en retour le Chromis nommé dans cette même idylle a été quelquefois identifié avec le poète de Cyrène (7).

(1) Cf. les vers 30-31 . . . . θεὰ δ' ἐπεμαίνετο χώρῳ,
ὅσσον Ἐλευσῖνι, Τριοπᾷ δ' ὅσον, ὁκκόσον Ἔννᾳ.

(2) B. C. H., XIII, 51 suiv.; *Mus. Ital*,. III, 603.

(3) *Insc. Mus. Brit.* 259; M. Newton retarde cet épisode jusqu'à l'époque de Nabis; je préfère la combinaison proposée par MM. Paton et Hicks, *Inscr. of Cos*, Append., p. 335.

(4) Sur la date, incertaine, de cette bataille, cf. Holm, p. 265-266.

(5) Cf. *Insc. Mus. Brit.* 797 et le commentaire d'Hirschfeld.

(6) M. de Jan (*op. laud.*, p. 49), pour des raisons que nous n'apprécions pas ici, place même la composition de l'hymne VI après la publication du chant IV des *Argonautiques*.

(7) Autres rapprochements à signaler, outre ceux qu'a déjà notés M. Gepcke

III

L'*Hekale* fut écrite par Callimaque pour confondre des adversaires qui le disaient incapable d'une œuvre de longue haleine (1). Parmi ces adversaires et à leur tête on range ordinairement Apollonius de Rhodes. La répétition, dans les *Argonautiques* et l'*Hekale*, de plusieurs vers identiques (2) ou à peu près, est déjà défavorable à cette idée : l'imitateur, en effet, ne saurait être Callimaque; l'inimitié qu'il nourrissait contre Apollonius ne permet pas d'admettre de sa part une imitation admirative, et l'examen des vers similaires n'indique pas le moins du monde une imitation, si je puis ainsi dire, correctrice et réformatrice, telle que M. Gepcke en signale de nombreux, — de trop nombreux — exemples d'un poète alexandrin à l'autre (3). L'imitateur est-il au contraire Apollonius? Schneider ne le croyait pas vraisemblable; et personne, à ma connaissance, n'a réfuté d'une manière satisfaisante l'objection qu'il formulait ainsi (Callim. II, p. 176, note) : « Si contra Apollonium quoque scriptus Hecalæ prologus « fuisset, vix illum puto tam sæpe Hecalem imitaturum fuisse, « ut fecit. » La seule hypothèse qui paraisse plausible, c'est donc que l'*Hekale* ait été publiée antérieurement à la fameuse querelle de Callimaque et d'Apollonius.

Ne pouvons-nous trouver dans l'étude attentive du fragment 52 (Schn.) de nouvelles raisons pour admettre cette hypothèse?

> Ἡνίκα μὲν γὰρ ταὐτὰ φαείνεται ἀνθρώποισιν,
> αὐτοὶ μὲν φιλέουσ', αὐτοὶ δέ τε πεφρίκασιν ·
> ἑσπέριον φιλέουσιν, ἀτὰρ στυγέουσιν ἑῷον.

Schneider traduit (Callim. II, p. 176) : «.... ut parum constantium

(*Rhein. Mus.*, XLII, (1887), p. 593, n. 2) : hymn. VI, 28-30 et id. XI, 45-48; hymn. VI, 64 et id. VI, 8 (κύον, κύον et τάλαν, τάλαν semblablement placés).

(1) Sc. ad Call. hymn. II, 108 : ἐγκαλεῖ διὰ τούτων τοὺς σκώπτοντας αὐτὸν μὴ δύνασθαι ποιῆσαι μέγα ποίημα, ὅθεν ἠναγκάσθη ποιῆσαι τὴν Ἑκάλην.

(2) Réunis par M. Weinberger dans l'excursus II de *Aus der Hekale, (papyr. Erzherz. Rainer)*, 1893.

(3) *Rhein. Mus.* XLIV (1889) : Der Streit mit Callimachos.

« sibi virorum qui mea mox probant mox improbant et similes « sunt illis de plebe hominibus qui Veneris sidus quod idem « semper fulget mox amant mox oderunt. » Mais les derniers mots « mox amant mox oderunt » expriment une variation capricieuse ; au lieu que le vers ἑσπέριον φιλέουσιν, ἀτὰρ στυγέουσιν ἑῷον fait allusion à un changement d'opinion régulier et systématique. Les personnes qui changent ainsi d'avis régulièrement ne sont pas désignées avec assez de précision par cette expression du traducteur : « illis de plebe hominibus » ; il s'agit d'une classe d'individus nommée, selon toute apparence, dans les vers précédents qui ne nous sont point parvenus : Bentley pensait aux nouveaux mariés pour qui le soir est toujours trop lent à venir et le matin trop prompt ; on peut tout aussi bien penser aux paresseux.

La comparaison qu'instituait Callimaque dans le passage en question, — comparaison garantie, semble-t-il, par Tzetzès (1), — serait boiteuse, si à l'étoile d'Aphrodite n'était opposé quelque chose comportant matin et soir, ou, si l'on préfère, aurore et déclin ; si aux paresseux (ou aux nouveaux mariés) ne s'opposait une certaine espèce de φίλοι dont les dispositions varient suivant une loi fixe. Étant donné que l'auteur, lorsqu'il écrivait l'*Hekale*, soutenait une guerre littéraire, n'est-il pas probable que ces φίλοι étaient des confrères en poésie et que l'objet de leurs appréciations variables était l'œuvre d'autrui? Ne peut-on pas, en conséquence, comprendre le fragment 52 de la façon suivante : « Il en est des amis littéraires vis-à-vis du poème d'autrui comme « des paresseux vis-à-vis de l'astre d'Aphrodite : qu'il se manifeste « au monde avec le même éclat, ils ont, tout prêts pour lui, « amour et haine : amour s'il paraît du côté du couchant (c'est-à- « dire : s'il marque la fin du jour ; ou : si c'est l'œuvre d'un vieux « poète) ; haine s'il paraît du côté du levant? » Si l'on accepte cette traduction, l'*Hekale* doit être attribuée, sinon à la jeunesse de Callimaque, du moins à la première partie de sa carrière. Les adversaires à qui s'adresse le prologue, ce ne sont pas les partisans d'Apollonius, mais plutôt certains détracteurs des *Aitia*, admirateurs outrés d'Antimaque et des premiers élégiaques

(1) Περί τινος οὐ σώζοντος τάξιν ἐν τῇ φιλίᾳ.

alexandrins (1), les mêmes qui inspiraient au poète cette épigramme :

Fr. 74 b. Λύδη καὶ παχὺ γράμμα καὶ οὐ τορόν.

La note du Scoliaste : ὅθεν ἠναγκάσθη... n'oblige pas à admettre que l'*Hekale* soit postérieure à l'hymne II; le reproche de manquer d'haleine dut être fait à Callimaque durant toute sa vie, car il se défend dans un assez grand nombre de fragments que nous ne pouvons attribuer tous également à ses dernières années. La publication de l'*Hekale* ferma la bouche à ceux qui comparaient les courtes élégies de Callimaque aux pièces plus étendues de quelques-uns de ses prédécesseurs; mais ce poème ne pouvait être mis en comparaison, au point de vue du volume, avec des épopées comme celle d'Apollonius.

Ph.-E. Legrand.

(1) Rappelons que M. Reitzenstein (*op. laud.*, p. 234) a cru reconnaître dans le κακόκνημον Κόμητα dont se plaignait Callimaque au début de son *Hekale*, le poète élégiaque Alexandre d'Étolie.

INSCRIPTIONS & PAPYRUS GRECS D'ÉGYPTE

I. INSCRIPTIONS

Cet hiver (1893-1894) j'ai franchi la première cataracte dans la *dahabieh* d'un ami, et j'ai fait, sans me presser, le voyage de Ouadi Halfa, aller et retour. A cette occasion j'eus le bonheur de compter le professeur Mahaffy parmi mes compagnons de route, et nous nous aidâmes mutuellement à copier un grand nombre d'inscriptions grecques, les unes inédites, les autres déjà copiées et publiées, mais souvent d'une manière défectueuse.

Je commence par la plus importante et la plus longue que nous ayons découvert. C'est un poème de trente-quatre lignes, tracé en couleur rouge au-dessus de la deuxième porte du mur sud dans l'avant-cour du temple de Kélabcheh. Je reproduis l'aspect des caractères en me contentant de séparer les mots, et d'ajouter quelques signes de ponctuation pour plus de clarté (1).

1. ΜΑΚΑΡΙΟΝ ΟΤ ΕΒΑΝ ΗΡΕΜΙΑϹ ΤΟΠΟΝ ΕϹΑΘΡΗϹΑΙ
2. ΑΕΡΙ ΤΟ ΠΟΘΕΙΝΟΝ ΨΥΧΗϹ ΠΝΕΥΜ ΕΠΑΝΕΙΝΑΙ
3. ΞΕΝΑ ΜΟΙ ΒΙΟΤΗ ΠΕΡΙ ΦΡΕΝΑ ΠΑΝΤΟϹΘΕΝ ΕΔΟΝΕΙΤΟ
4. ΙϹΤΟΡΑ ΚΑΚΙΗϹ ΕΜΑΥΤΟΝ ΟΥΚ ΕΧΩΝ ΕΛΕΓΧΟΝ
5. ΜΥϹΤΗΝ ΤΟΤΕ ΚΕΚΛΗϹΚΕ ΦΥϹΙϹ ΠΟΝΟΝ ΓΕΩΡΓΕΙΝ
6. Ο ϹΟΦΟϹ ΤΟΤ ΕΓΩ ΠΟΙΚΙΛΟΝ ΗΡΜΟΖΟΝ ΑΟΙΔΗΝ
7. ϹΕΜΝΟΝ ΑΠΟ ΘΕΩΝ ΚΩΤΙΛΟΝ ΕΠΙΤΥΧΩΝ ΝΟΗΜΑ

(1) Pendant que cet article était sous presse, la même inscription a été publiée par M. Mahaffy dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (XVIII, 150) avec quelques notes de M. Bury (p. 154 suiv.). J'ai indiqué dans le commentaire les variantes de copie intéressantes. (T. R.)

8. ΔΗΛΟΝ ΟΤΕ ΘΕΟΙC ΑΡΕCΤΟΝ ΗΡΓΑΖΕΤΟ ΜΟΥCΑ
9. ΕΛΙΚΩΝ ΧΛΟΗC ΑΝΘΕΜΟΝ ΑΠΕΤΙΝΑΞΑ ΚΩΜΟΝ
10. ΚΑΙ ΤΟΤΕ ΜΕ ΤΙC ΥΠΝΟΥ ΜΥΧΟC ΗΡΕΘΙCΕ ΦΕΡΕCΘΑΙ
11. ΟΛΙΓΟΝ ΕΠΙΦΟΒΟΝ ΦΑΝΤΑCΙΗC ΟΝΑΡ ΤΡΑΠΗΝΑΙ
12. ΥΠΝΟC ΔΕ ΜΕΛΕΨΑC ΤΑΧΥΝ ΑΠΕΚΟΜΙCΕ ΦΙ . . . ΡΗΝ
13. ΡΕΙΘΡΟΙC ΕΔΟΚΟΥΝ ΓΑΡ ΠΟΤΑΜΟΥ CΩΜΑ ΑΠ[ΟΛΟ]ΥΕΙΝ
14. ΙΚΑΝΟΙC ΑΠΟ ΝΙΛΟΥ ΓΛ[Υ]ΚΕΡΟΥ ΥΔΑCΙ ΠΡΟC[Η]ΝΩC
15. ΩΟΜΗΝ ΗΝΔΕ CΕΜΝΗΝ ΜΟΥCΩΝ ΚΑΛΛΙΕΠΕΙΑΝ
16. ΝΙΛΕΨΑΙC ΑΜΑ ΠΑCΑΙC ΜΕ CΗΝ ΝΩΜΟΝ ΑΕΙΔΕΙΝ
17. ΕΛΛΑΔΟC ΤΙ ΚΑΤΑΒΡΑΧΥ ΛΕΙΨΑΝΟΝ ΝΟΜΙΖΩΝ
18. ΓΡΑΠΤΟΝ ΑΠΟ CΟΦΗC ΕΠΝΕΥCΑ ΨΥΧΗC ΜΟΥ ΝΟΗΜΑ
19. ΡΑΒΔΩΙ ΔΕ ΤΙC ΟΙΑ ΚΑΤΑ ΜΕΛΟC ΔΕΜΑC ΔΟΝΗCΕΙC
20. ΑΡΜΟΓΗΝ ΜΕΛΕΙC CΥΝΕΡΓΟΝ ΕΠΕΚΑΛΟΥΝ ΧΑΡΑΠΕΙC
21. ΨΟΓΟΝ ΑΛΛΟΤΡΙΟΙC ΗΘΕCΙΝ ΑΠΟΛΙΠΩΝ ΑΔΗΛΟΝ
22. ΑΡΧΗ ΔΕ Μ'ΕΚΛΗΖ ΕΠΟC ΤΟ CΟΦΟΝ ΠΟΙΗΜΑ ΛΕΞΑΙ
23. ΛΑΜΠΡΟC ΤΟΤΕ ΜΑΝΔΟΥΛΙC ΕΒΗ ΜΕΓΑC ΑΠ' ΟΛΥΜΠΟΥ
24. ΘΕΛΓΩΝ ΒΑΡΒΑΡΙΚΗΝ ΛΕΞΙΝ ΑΠ' ΑΙΘΙΟΠΩΝ
25. ΚΑΙ ΓΛΥΚΕΡΗΝ ΕCΠΕΥCΕΝ ΕΦ' ΕΛΛΑΔΑ ΜΟΥCΑΝ ΑΕΙCΑΙ
26. ΛΑΜΠΡΑ ΠΑΡΕΙΑ ΦΕΡΩΝ ΚΑΙ ΔΕΞΙΟC ΙCΙΔΙ ΒΑΙΝΩΝ
27. ΡΩΜΑΙΩΝ ΜΕΓΕΘΕΙ Δ ΟΤΑΝ ΑΓΑΛΛΟΜΕΝΟC
28. ΜΑΝΤΙΚΑ ΠΥΘΙΟΩΝ ΑΤΕ ΔΗ ΘΕΟC ΟΛΥΜΠΟΙΟ
29. ΩC ΒΙΟC ΑΝΘΡΩΠΟΙC ΠΡΟΟΡΩΜΕΝΟC ΕΞΕΘΕΝ ΑΥΧΕΙ ≤
30. ΩC ΗΜΑΡ ΚΑΙ ΝΥΞ CΕ CΕΒΕΙ ΩΡΑΙ Δ ΑΜΑ ΠΑCΑΙ
31. ΚΑΙ ΚΑΛΕΟΥCΙ CΕ ΒΡΕΙΘ ΚΑΙ ΜΑΝΔΟΥΛΙΝ CΥΝΟΜΑΙΜΟΥC
32. ΑCΤΡΑ ΘΕΩΝ ΕΝ CΗΜΑ ΚΑΤ ΟΥΡΑΝΟΝ ΑΝΤΕΛΛΟΝΤΑ
33. ΚΑΙ ΤΑΔΕ CΟΙ CΤΕΙΧΟ[ΝΤΑ Χ]Α[ΡΑC]CΕΙ[Ν] ΜΑΥΤΟC ΕΛΕΞΑC
34. ΚΑΙ CΟΦΑ ΓΡΑΜΜΑΤΑ ΠΑCΙΝ ΑΘΩΠΕΥΤΩC ΕCΟΡΑCΘΑΙ

Pour la restitution et l'interprétation de ce poème éthiopien je passe la plume à M. Henri Weil, qui a bien voulu se charger de l'étudier.

« Transcription :

A

⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑, ⏑|– – ⏑ ⏑|– ⏑ ⏑ ⏑ ⏑|– –
Μακάριον ὅτ' ἔδην ἠρεμίας τόπον ἐσαθρῆσαι,
–⏑ ⏑ ⏑ ⏑|– – –|– – – ⏑ ⏑|– –
ἀέρι τὸ ποθεινὸν ψυχῆς πνεῦμ' ἐπανεῖναι,

ξένα μοι βιοτῇ περὶ φρένα πάντοθεν ἐδονεῖτο.

Ἵστορα κακίης ἐμαυτὸν οὐκ ἔχων ἔλεγχον,

5 μύστην τότε κέκλησκε φύσις πόνον γεωργεῖν.

Ὁ σοφὸς τότ' ἐγὼ ποικίλον ἥρμοζον ἀοιδήν,

σεμνὸν ἀπὸ θεῶν κωτίλον ἐπιτυχὼν νόημα.

B

Δῆλον ὅτι θεοῖς ἀρεστὸν ἠργάζετο Μοῦσα,

ἑλίκων χλώης ἄνθ(ι)μον ἀπετίναξα κῶμον ·

10 καὶ τοτέ μέ τις ὕπνου μυχὸς ἠρέθισε φέρεσθαι,

ὀλίγον ἐπίφοβον φαντασίης ὄναρ τραπῆναι ·

ὕπνος δέ με [κ]λέψας ταχὺν ἀπεκόμισε φί[λην γ]ῆν ·

ῥείθροις ἐδόκουν γὰρ ποταμοῦ σῶμ' ἀπ[ολο]ύειν,

ἱκανοῖς ἀπὸ Νίλου γλ[υ]κεροῦ ὕδασι προσ[η]νῶς.

15 Ὥρμην<ην> δὲ σεμνὴν Μουσῶν καλλιέπειαν

Ν(ύμφ)αις ἅμα πάσαις [ἐ]μὲ σ(ύ)ν[γ]νωμον ἀείδειν·

Ἑλλάδος τι κ(ἄπο) βραχὺ λείψανον νομίζων,

γραπτὸν ἀπὸ σοφῆς ἔπνευσα ψυχῆς μου νόημα ·

ῥάδδωι δέ τις οἷα κατὰ μέλος δέμας δονήσ(α)ς,

20 ἁρμογὴν μέλει συνεργὸν ἐπεκάλουν χαρά(ξ)ει(ς),

ψόγον ἀλλοτρίοις ἤθεσιν ἀπολιπὼν ἀδηλον.

Ἀρχὴ δέ μ' ἔκλῃζ' ἐπ(ὶ) τὸ σοφὸν ποίημα λέξαι.

C

Λαμπρὸς τοτὲ Μάνδουλις ἔβη μέγας ἀπ' Ὀλύμπου

θέλγων βαρβαρικὴν λέξιν ἀπ' Αἰθιόπων,

25 καὶ γλυκερὴν ἔσπευσεν ἐφ' Ἑλλάδα μοῦσαν ἀεῖσαι,
(λαμπρὰ παρεῖα φέρων καὶ δέξιος Ἴσιδι βαίνων,
Ῥωμαίων μεγέθει δ' ο(ῖ)' ἂν ἀγαλλόμενος,
μαντικὰ πυθιόων ἅτε δὴ θεὸς Ο[ὐ]λύμποιο)
ὡς βίος ἀνθρώποις προορώμενος ἐκ σέθεν αὐχεῖ,
30 ὡς ἦμαρ καὶ νύξ σε σέβει · Ὧραι δ' ἅμα πᾶσαι
καὶ καλέουσί σε Βρεὶθ καὶ Μάνδουλιν συνομαίμους,
ἄστρα θεῶν, ἓν σῆμα, κατ' οὐρανὸν ἀντέλλοντα.
Καὶ τάδε σοι στείχο[ντα χ]α[ράσ]σειν μ' αὐτὸς ἔλεξας,
καὶ σοφά γράμματα πᾶσιν ἀθωπεύτως ἐσορᾶσθαι.

Notes critiques et explicatives.

1. ἔδην Mahaffy.
2. On demande plutôt : « respirer dans cet air un souffle vital que j'avais désiré. » Faut-il prendre τὸ ποθεινόν pour une locution adverbiale? (Bury change τὸ en τε).
3. παντοσθεν (copie) détruit le mètre.
4. La construction régulière serait ἐμοῦ οὐκ ἔχοντος. Ἐλέγχειν serait plus coulant : l'accusatif ἔλεγχον est appositif. (Bury : εἶχον — ἐλέγχειν).
5. μυστην πονον, les orgies bacchiques, à en juger par le v. 9.
9. χλώης Mahaffy. Si l'on n'accepte pas la correction ανθ(ι)μον pour ανθεμον, il faudrait lire κώμο(υ) pour κῶμον.
12. φί[λην γ]ῆν. Sayce n'était pas sûr du P devant ῆν. La correction [κ]λέψας s'impose.
14. γλυκερου υδασι, hiatus choquant (celui du v. 30 est tout différent). Peut-être γλυκεροῖς.
16. Les fautes doivent être imputées à la copie. Mahaffy : σὴν κῶμον; mais κῶμος est masculin.
17. καποβραχυ Mahaffy.
19. Nous savions que les anciens battaient la mesure avec le pied ou la main; mais nulle part, que je sache, il n'était encore question de la baguette. — La faute δονησεις peut venir du vers suivant.

20. Copie : μελεις συνεργον ; il y a un C de trop. — χαράττεις Mahaffy. χαράττειν Bury.
22. ἀρχή : le dieu Mandoulis? — εποϛ το ne peut rester ; au lieu de επι το on peut aussi écrire προϛ sans το.
25. Mahaffy : γλυκεράν.
26-28. Ces trois vers interrompent la suite des idées. Le vers 26 revient dans un autre morceau publié ci-dessous (n° III, 11).
27. οἷ ἄν. Copie : ὅταν. Nous avons déjà vu οἷα, v. 19.
28. πυθιόων, « faisant comme le dieu de Pytho », est nouveau.
29. ἐξεθεν = ἐκ σέθεν (Sayce). A la fin du vers le signe incompréhensible a chez Mahaffy la forme d'un χ brisé.
31. Breith et Mandoulis sont-ils frères, comme le suppose Sayce, ou Breith n'est-elle pas plutôt la déesse identifiée avec Isis, comme semble l'indiquer le v. 26? « Mandoulis, dit M. Sayce, était la traduction grecque du dieu éthiopien adoré à Talmis (Kélabcheh) : son nom est écrit *Meroul* en hiéroglyphes (1), mais dans les inscriptions hiéroglyphiques du IIe siècle après J.-C. il devient *Mantoul*, à l'instar de la forme grecque. Meroul est appelé fils d'Isis et d'Osiris, et ainsi identifié avec Horus ; aussi dans quelques proscynèmes grecs devient-il Apollon, et s'intitule-t-il fils de Latone et de Zeus. — Breith est nouveau » (Sayce).
33. La copie de Mahaffy donne comme lues toutes les lettres placées entre crochets par Sayce.
34. ἀθωπεύτως. Sûr d'avoir fait un chef-d'œuvre, notre poète veut que les lecteurs le jugent sans flatterie, en critiques sévères.

Des trois parties de ce grand morceau, séparées par la παράγραφος, les deux premières (v. 1-7, 8-22) ne sont pas, comme on pourrait le croire au premier abord, écrites en hexamètres informes, mais en sotadées réguliers, c'est-à-dire en tétramètres brachycatalectes trochaïco-ioniques. Dans ce vers toutes les solutions de longues et toutes les contractions de deux brèves sont admises ; ainsi s'explique la substitution usuelle d'un l'ionique mineur apparent ⏑ˈ⏑ — — à l'ionique majeur ⏑⏑ — ⏑⏑. Là où le

(1) Si l'identification Meroul-Mandoulis est exacte.

mètre paraît clocher (v. 16, 17, 22) il y a lieu de supposer des fautes de copie, d'ailleurs faciles à corriger. Au vers 18 on peut admettre que le poète a fait usage de la licence qui consiste à substituer un spondée au premier trochée du ditrochée : ψυχῆς μου νόῃμα, Mais on peut aussi écrire ou, ce qui revient au même, prononcer à l'ionienne νῶμα, qui rétablit le mêtre régulier.

On a déjà trouvé en Égypte un autre morceau composé en sotadées : c'est un des petits poèmes de Moschion, publiés naguère par Puchstein, puis par E. Revillout (*Revue Égyptologique,* II, 2-3), p. 272 suiv. : μή με θαυμάσῃς, etc.).

La troisième partie s'ouvre par un sotadée, suivi d'un pentamètre. Les autres vers sont des hexamètres, sauf 27, qui est un pentamètre.

Notre poète éthiopien avait de l'oreille ; ses vers sont corrects, malheureusement son style ne l'est guère. Malgré l'inspiration du dieu Mandoulis, sa λέξις est restée βαρβαρική. Il juxtapose une longue suite de phrases parallèles, généralement comprises en un seul vers, sans les lier par des conjonctions. Ses intentions poétiques sont trahies par l'ignorance de la langue : aussi ses vers boursouflés et obscurs deviennent-ils parfois à peine intelligibles. Cependant il ne se doute pas de ce qui lui manque et sa vanité naïve amuse. Voici le plan du poème. Première partie : Introduction. — Deuxième partie : Récit d'un songe que le poète eut dans un souterrain du sanctuaire, où il y avait apparemment un oracle par incubation. — Troisième partie : Apparition de Mandoulis, son éloge, l'ordre qu'il donna au poète.

Je hasarde une traduction.

I. 1. Quand j'étais allé contempler cet heureux séjour de la paix,
2. exhaler dans l'air le doux souffle de vie (?)
3. des idées nouvelles, étrangères à ma vie antérieure, s'agitèrent de tous côtés autour de mon esprit.
4. Comme ma conscience n'avait à me reprocher aucun vice,
5. ma nature (mon innocence) m'appela alors à cultiver les travaux mystiques.
6. Devenu savant, je composais alors un chant varié,

7. grâce au noble et éloquent esprit dont me favorisèrent les dieux.

II. 8. Quand la Muse me rendit évidemment agréable aux dieux,

9. je secouai la couronne bacchique tressée d'herbes fleuries;

10. et alors une grotte à dormir me sollicita à y descendre (c'est-à-dire j'éprouvai le désir de me laisser glisser, φέρεσθαι, dans un souterrain destiné à l'incubation),

11. quoique je redoutasse un peu de m'abandonner aux visions du rêve.

12. Et le sommeil, m'enlevant à la dérobée, me transporta rapidement dans un pays qui m'est cher.

13. Car il me semblait, dans le lit du fleuve, baigner mon corps,

14. que les douces eaux abondantes du Nil caressaient agréablement.

15. Je croyais entonner une belle composition de nobles paroles inspirées par les Muses

16. de concert avec toutes les Nymphes.

17. La considérant comme un léger morceau légué par la Grèce,

18. j'ai inscrit sur la pierre cette inspiration de mon esprit savant.

19. Après avoir mu mes membres comme on se meut en mesure en obéissant à la baguette : (c'est-à-dire après avoir chanté mes vers et les avoir mimés en cadence),

20. j'ai appelé, pour s'associer au chant, le secours de la gravure,

21. sans savoir si je ne laisse pas un sujet de critique à des humeurs malveillantes;

22. mais le maître m'a convié à dire cette savante poésie.

III. 23. Alors le grand Mandoulis descendit resplendissant de l'Olympe.

24. Il adoucit la langue du Barbare d'Éthiopie,

25. et m'exhorta à chanter en doux vers helléniques,

26. (ayant les joues brillantes et marchant à la droite d'Isis,

27. et, comme fier de la grandeur des Romains,
28. rendant des oracles, en dieu olympien qu'il est)
29. comme, grâce à toi, la vie peut se dire prévue par les hommes,
30. comme le Jour et la Nuit t'adorent, comme toutes les Heures,
31. t'appellent Breith et Mandoulis, fraternelles,
32. étoiles divines, se levant au ciel ensemble, en constellation unique.
33. Toi-même, tu m'ordonnas de venir graver ceci en ton honneur.
34. et d'exposer ces savants écrits au jugement sévère de tous les hommes.

H. Weil.

(II). Peinte en majuscules rouges sur le mur Est de l'avant-cour. Une fracture de la pierre a fait disparaître le commencement des six premières lignes. (Ce texte a été publié, d'après la copie de Sayce, par Mahaffy, *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 151.)

1. . . . . Ε ΚΑΙ ΑΓΑΛΛΙΗΙ ΚΑΙ ΑΟΙΔΗΙ
2. . . . . [ΛΥΡΟΚ]ΤΥΠΕ ΗΓΕΤΑ ΜΟΥCΩΝ
3. . . . . ΠΟΛΙΝ ΙΔΡΥCΑΝΤΟ
4. . . . . ΤΙ ΠΡΟΤΕΡΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ
5. . . . . [?ΑΤΑC]ΘΑΛΟC ΑΠΟΛΛΩΝΑ
6. . . . . ΟΛΟΟΙCΙ ΔΕ ΑΦΘΙΤΟΝ ΩΡΟΝ
7. ΩΡΟC ΓΑΡ ΚΑΡΠΟΥ [ΚΑΤΕ]ΔΕΞΑΤΟ ΠΑCΙ ΒΡΟΤΟΙCΙΝ
8. ΙΛΑΟ ΜΟΙ ΜΑΝΔΟΥΛΙ ΔΙΟC ΤΕΚ[ΟC ΗΔ] ΕΠΙΝΕΥCΟΝ
9. ΗΡΩΔΗΝ ΠΑΛΙΝ ΟCΟΝ CΟΝ ΕC ΠΑΤ[ΡΙΔ ΙΚΕ]CΘΑΙ
10. ΝΟCΦΙΝ ΑΤΕΡ ΝΟΥCΟΥ ΚΑΙ ΑΤΕΡ Χ[ΑΛΕΠ]ΩΝ ΟΙΩ[ΝΩΝ]
11. ΤΕΡΠΕΟ ΜΟΙ ΩC ΠΑΙCΙΝ ΕΠΙΥΖ[ΟΥCΙ . . .] ΦΘΗC,
12. ΦΩΝΗΝ ΒΑΡΒΑΡΕΗΝ ΜΕΙΜΟΥΜ[ΕΝ]ΟΙC ΕΥΤ ΑΠΟ CΗΚΩΝ
13. ΑΥΤΟC ΑΝΑΞ ΒΟΥΛΟΙΟ ΠΡΟCΑΘΡΕΜΕΝ ΗΔ ΑΝΑΦΗΝΑΙ
14. CΗ[ΜΑ]ΤΑ ΠΑCΙ ΒΡΟΤΟΙCΙΝ (*sic*) ΤΑ ΚΕΝ ΜΕΛΛΗ CΦΙ ΓΕΝΕCΘΑΙ

Le mètre est épique.

L. 1. Mahaffy : ἀγλαίης et sur d'une autre ligne ἀοιδῆς.

L. 2. λυροκ]τύπε, restitution probable justifiée par l'inscription suivante (l. 2). Le mot est employé par l'Égyptien Nonnus.

L. 3. Mahaffy : πόλιν δ' ἱδρύσαντο.

L. 6-7. Remarquer le jeu de mots : ὥρος, année, saison, et Ὥρος, le dieu Horus, avec lequel on identifiait Mandoulis.

En tenant compte de la restitution de Mahaffy les huit derniers vers peuvent se rétablir ainsi :

Ὥρος γὰρ καρπὸν κατεδέξατο πᾶσι βροτοῖσιν.
Ἵλαό (? Ἵλαθι?) μοι, Μάνδουλι, Διὸς τέκος, [ἠδ'] ἐπίνευσον
Ἡρώδην παλίνοστον σῶν ἐς πα[τρίδ' ἱκ]έσθαι
νόσφιν ἄτερ νούσου καὶ ἄτερ χ[αλεπ]ῶν οἰωνῶν ·
τέρπεό μοι (δ') ὡς παισὶν ἐπιύζ[ουσιν ἐτέρ]φθης
φωνὴν βαρβαρικὴν μειμουμένῳ εὖτ' ἀπὸ σηκῶν
αὐτός, ἄναξ, βούλοιο προσάθρεμεν ἠδ' ἀναφῆναι
σ[ήμα]τα πᾶσι βροτοῖσι τά κεν μέλλῃ σφι γενέσθαι.

La lecon καρπόν (v. 7) est de Mahaffy; παλίνοστον σῶν (v. 9), de M. Weil.

Les composés ἐπιύζω, προσαθρέω paraissent nouveaux.

(III). Peinte en majuscules rouges, mal formées, sur le mur sud de l'avant-cour. M. Mahaffy n'était pas auprès de moi lorsque je déchiffrai ce texte. Au-dessus de la première ligne : . . ΝΑΝΩΝ. . . . . ΠΗ. . . ΝΜΑΝΔ.

1. ΧΡΥCΟΧΕΛΕΠΤΡΑ W ΜΑΝΔΟΥΛΙ, ΑΘΗΝΑC ΑΓΑΠΗΜΑ ΕΙΔΙ : ΑΝ ΕΠΙCΕΜΟC
2. ΛΑΤΟΥC ΓΟΝΗ ΧΡΗCΜΟΔΕ ΛΥΡΟΚΤΟΠΗΙ . . ΙΕ ΑΠΟΛΛΩΝ
3. ΟΤΗΝ ΜΕΛΑΝΟCΤΟΛΟΝ (*sic*) ΒΑCΙΛΙCΗ ΙCΕΙΔΙ ΕΙΜΑ
4. ΙCΑΘΡΗCΑC Δ ΕΓΩ ΕΝΘΑCΙΗC ΙΚΑΝΩC ΠΡΟCΚΥΝΗCΑC ΘΕΟ[Ν]
5. ΤΟΝ ΠΡΟΚΑΘΗΓΗ (*sic*) ΜΑΝΔΟΥΛΙ ΚΑΙ ΠΡΟΟΡΟΜ (*sic*)
6. ΤΗΝ CΗΝ ΜΑΝΤΟCΥΝΗΝ ΤΙC Δ ΑΝ ΚΟΜΙCΑΙ ΕΠΙΝΕΥCΑΝΤΩ
7. ΙΛΑΘΙ ΜΟΙ ΜΑΝΔΟΥΛΙ ΔΙΟC ΤΕΚΟC ΗΔ ΗΠΙΝΕΥCΟΝ
8. CΩΖΕ ΜΕ ΚΑΙ ΚΗ[ΔΝ]ΗΝ ΑΛΟΧΟΝ Κ[ΑΙ] ΠΑΙΔΑC ΑΡΙCΤΟΥC
9. ΚΛΗCΖΩ CΕ ΠΑΝΤΟΤΕ ΚΑΙ ΕΓΑC ΚΑΙ ΔΜΟΑC ΠΑΤΡΙΔΙ ΙΚΕCΘΑΙ
10. ΝΟCΦΙΝ ΑΤΕΡ ΝΟCΟΥ ΚΑΙ ΑΤΗΡ ΧΑΛΕΠΩΝ ΟΙΩ[ΝΩΝ]
11. ΛΑΜΠΡΟ (*sic*) [ΠΑΡΕΙΑ] ΦΕΡΩΝ ΚΑΙ ΔΕΞΙΟC ΙCΙΔΙ ΒΑΙΝΩΝ
12. ΚΑΙ ΓΑΡ ΕΓΩ · ΤΑC CΑC ΙCΤΟΡΙΑC ΜΑΝΤΟCΥΝΑ · ΔΙΑΦΡΑCΩ ΜΑΝΤΗ–
13. ΠΑΤΡΙΔΙ ΜΟΥCΑΙ ΕCΤΙΝ ΑΜΜΩΝΙΑ · ΚΗΧΑ · CΙΓΝΤΟΥC ΑΜΜΩΝ ·
14. ΠΟΡΕΝ ΔΙC ΕΚΤΟΝ CΧΥΝΟΙCΙ ΚΑΙ ΙΚΑΝΟΙCΙ

« Ce texte figure déjà dans le *Corpus* (III, 5039 = Kaibel, 1023), d'après les copies de Gau et de Baillie, combinées par Niebuhr, dont Franz a modifié plusieurs lectures. Les variantes entre la copie de M. Sayce et le texte du *Corpus* sont nombreuses.

L. 1. Gau : ΧΡΥϹΟΧΕΛΕΠ (signe inintelligible) Α-ΝΜΑΝΔΟΥΛΙ, etc. D'après cela Franz édite : Χρυσοχέλυ Παιάν, etc., Sayce propose : Χρυσοκάλυπτρος ὦ Μάνδουλι.

Ensuite la copie de Gau a (immédiatement après ΑΤΑΠΗΜΙ) ΕΙΔΑΝΕΠΙϹΕΜΟΛ. Sayce : ἰδέαν ἐπίσημος. Peut-être ἐπί σε μόλ[ον?

L. 2. Gau : ΧΡΗΝΜΟΛΕ. Franz corrige et lit comme Sayce : Λατοῦς γόν(ε), χρησμ(ῳ)δέ, λυροκτ(ύ)π(ε). Puis : ἰ[ή]ϊε Ἀπόλλων.

L. 3. Gau : ΒΑϹΙΑΙϹΗϹΕΙΛΙΕΙ. . . Α. . . . d'où Franz a tiré : βασίλισσαν εἰλίσσων. La lecture ΙϹΕΙΔΙ = Ἴσιδι de Sayce est certaine et constitue un grand progrès; les images à robes noires d'Isis, ἀγάλματα μελανόστολα, sont mentionnées par Plutarque (*De Is. et Os.* 52, p. 455, Did.).

L. 4. Franz corrige avec raison ἔνθα (ε)ἴης. A la fin au lieu de ΘΕΟ la copie de Gau porte simplement un C d'où Franz a tiré σ[ε]. Niebuhr : προσ[ε]κύνησα θε[όν].

L. 5. Niebuhr : προκαθήγημα. Franz : προκαθη[γέτην]. La copie de Gau porte ΠΡΟΧΑΘΗΠΛ .Χ.

A la fin, Franz : Μανδοῦλι[ν] καὶ προορ(ῶ)ν [ἐχάρην].

L. 6. Gau : ΚΟΜΙϹΑΙϹΠΙΝΕΥϹΑΝΤΩ c'est-à-dire κόμισαι (ἐ)πινεύσαντ(ος). Niebuhr-Franz : κομίσαι[τ' ἐ]πινεύσαντ[ος].

L. 7. La lecture de Sayce (identique au v. 8 de l'inscription précédente) confirme la conjecture Ἴλαθι de Niebuhr; la copie de Gau portait : ΤΑΑΠΙ. A partir d'ici jusqu'à la ligne 11 y comprise nous avons des hexamètres.

L. 9. Gau : ΚΑ\ΥΙϹΖΩϹΕ dont Niebuhr-Franz n'ont rien tiré. Sayce propose κλήζω (1). Ensuite il faut lire avec Franz : ἔτας, que porte d'ailleurs la copie de Gau. A la fin : πατρίδ' ἱκέσθαι. Sayce paraît avoir copié un I de trop, que ne porte pas la copie de Gau. Malgré tout le vers reste irrémédiablement boîteux et la construction fautive. Il faudrait : καὶ δὸς πάντας ἔτας καὶ δμῶας πατρίδ' ἱκέσθαι.

(1) M. Mahaffy qui paraît avoir copié ce texte indépendamment de M. Sayce (*loc. cit.* p. 152) *lit* ΚΑΗΙΖΩ.

L. 10. Gau : ΧΑΛΕΠΟΙΝΟΙΩ; d'où Niebuhr-Franz : χ̣αλεποῖ[ο πό]νοι[ο]. (Voir l'inscription précédente, l. 10 (1).

L. 11. Encore un vers du domaine public (inscription I, l. 26). Faute de cette analogie Niebuhr et Franz n'avaient pas su le restituer. (Mahaffy *lit* παρεια). A partir du vers suivant ils ont renoncé à toute restitution.

L. 12-14. Gau :

Α · ΗC · · · · · · CACICTOPΔAEMANTO · · NACAΦPAΩΛACNTH
· ΙΚ · · M · ICAIECTIN · O · · CNAKIKNCΓΓNTOYOA · · MΩN
· ΔOPENAICEK · · ONCXYNA · YXA · · · ·

Sayce propose à la fin de 12, μάντι; 13 : καὶ κασιγνήτο<υ>ς (2). La l. 14, δὶς ἕκτον σχ(οί)νοισι, serait une allusion au district *Dodécaschène,* situé sur les deux rives du Nil entre Syène et Takhompro et où se trouvait Talmis (Hérodote II, 29). Ce district est mentionné dans un texte hiéroglyphique du roi éthiopien Arq-Amon (Ergaménès), contemporain de Philadelphe, copié par Sayce à Dakket, et dans des textes plus récents de Philé, déjà connus. Arq-Amon dit qu'il a donné à Isis « son pays cultivé en Nubie depuis Syène jusqu'à Takhompro, 12 schènes (*artu*) sur la rive occidentale et 12 schènes sur la rive orientale ».

(IV). A l'entrée du temple, à gauche de la porte, on lit l'inscription copte mutilée que voici ; elle nous renseigne sur l'époque à laquelle le sanctuaire fut transformé en une église chrétienne et sur le saint (Archélaüs, martyr, l. 8) à qui elle fut consacrée.

2. · · · · · · · · · · · ΙΦ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
3. · · · · · · · · · · · Α · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
4. · · · · · · · · · ΝΡΡΕΜ · · · · ΥCON · · · · · · Λ · · · · ·
5. · · · · · · · ΤΝΕΠ · · · ΝΤ · · · · · · · · ·

(1) Mahaffy : probablement νουσων.

(2) Mahaffy : « V. 12. Probablement ΚΑΙ ΓΑΥΚΕΡΑΝ ΜΕ CΠΕΥCON ΕΦ ΕΛΛΑΔΑ ΜΟΥCΑΝ ΑΕΙCΑΙ. Les deux premiers mots ne sont pas douteux, et la ligne se continuait sur un coin de la pierre, qui est cassé et qui était plus long que ces mots. » (*sic*). Il est incompréhensible que deux copistes aient pu rendre aussi différemment un même texte. A la l. suivante Mahaffy offre la variante ΚΗΚΑ . CΥ(?)ΝΤΟΙC.

6. ΕΡ . . . . . ΜΜΩΠΙΚΑΝ . . . . . .
7. Ν . . . . . ΛΕΥΟCΡΟΥΜΜ . . Ν
8. ΜΕΧ[ΕΙΡ?] . . ΟΝ . . . . . ΥΡΩΑΡΧΙΛΑΜΑΡΤΥΡΩ
9. Ο . . . . . Α . . ΟΡΝ . . ΑΧ . . . ΗΡΜΑΡΤΥΡ[Ω]
10. ΕΠΙΜΑΧΟCΜ . . . ΟΥCΤΟΥCΟΧΛΟΥ ΕΠΙC ΤΑΛΜΕΟ[C]

J'ai rencontré ailleurs le nom Épimachos (l. 10). Dans une carrière de la rangée ouest du Silsilis (Djebel Selseleh), les symboles chrétiens sont suivis des mots ΕΠΙΜΑΧΟC ΠΟΛΥΑΡΑΤΟ[Υ]. A Djébel Addèh, dans l'*hékal* de l'église qui occupait le temple-caverne d'Armaïs, se lit une inscription dans la langue que Lepsius appelle « éthiopien chrétien », où figure (l. 2) le nom Épimachos; à la l. 1 de cette même inscription on lit le mot ΓΕΛΝΙ, c'est-à-dire sans doute *Kelni*, « agent », titre qui se rencontre dans les textes hiéroglyphiques et démotiques relatifs aux voyageurs venant de Méroë. Épimachos, évêque de Telmis, doit avoir été contemporain de Théodore, évêque de Philé, appelé archevêque dans son épitaphe publiée par Bouriant (*Recueil de travaux*, etc., V, 67) : c'est donc un personnage du VIe siècle. De même que Théodore, à Philé, proclame que « la croix a vaincu », ainsi le mot σταῦρος, quatre fois répété, se lit à l'entrée du temple de Kélabcheh, un peu au-dessous de l'inscription d'Épimachos.

(V). J'ai extrait d'une cabane et remis au gardien du temple de Kélabcheh une curieuse relique des premiers temps du christianisme nubien. C'est une figure en pierre, assise, de style égyptien et d'exécution assez grossière. Sur un côté du siège était gravée l'inscription suivante :

. . ΠΑΤΗCΑΠΑ
. . ΤΑΛϢΚΑΡ
. . ΒΕΛΙΤΑΡΙCΑΝΑ
. . CΕΚΗΝΗCΕΡΕ
. . ΜΠΕ

La quatrième lettre de la l. 2 paraît être une combinaison du coptique ϩ et de ω. — Βελιταρις = *Veredarius* (?).

(VI). Dans les carrières derrière les temples de Kélabcheh.

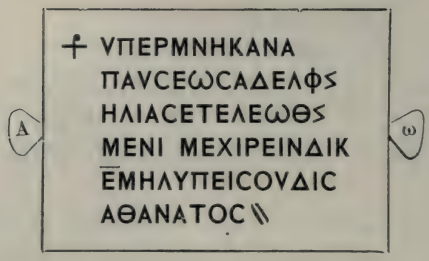

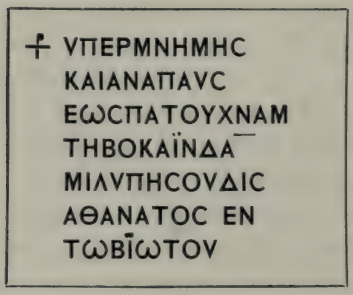

Remarquer le sentiment païen de ces inscriptions évidemment chrétiennes, surtout de la première; car dans la seconde la phrase « nul n'est immortel » est restreinte par l'addition « dans cette vie ». Pareille locution se rencontre dans les épitaphes chrétiennes de Chypre, des catacombes romaines, de Syrie ; en Égypte et en Nubie on trouvait jusqu'à présent : ἐν τῷ κόσμῳ. L'orthographe fautive indique une basse époque que les chiffres des indictions n'aident pas à préciser. On notera enfin l'abréviation μνή[μης] κ[αὶ] ἀναπαύσεως.

(VII). Gravé en grandes majuscules sur une des pierres du temple de Maharraqeh (Hiéra Sykaminos). Ce texte paraît être inédit.

. . . . . ΥΟCΑΡΑΠΙC · ΧΞΒ
. . . . . [Ισ]ΙCΠΑΝΚΑΛΟC ΧΞΒ

Ce fragment atteste le culte de Sérapis et d'Isis à Hiéra Sykaminos; la déesse y portait l'épithète nouvelle de Πάγκαλος (sur un autre fragment de la même localité elle est dite Φαρία; voir Letronne). Une somme de 62 χρυσία avait été dépensée pour faire ou réparer chacune des statues de ces deux divinités.

(VIII). Sur la troisième colonne de l'aile occidentale du temple de Thoutmès III à Ouadi Halfa (1):

ΓΑCIME
NHCKYPHNAIOC B
ΙΑΣΩΝΚΥΡΗΝΑΙΟΣ Α

Sur la colonne voisine :

ΑΔΑΜΑΣ

Remarquer les formes variées du sigma. Ces inscriptions doivent remonter au IIIe siècle avant J.-C. (2) Le sens des numéros B et A est obscur : peut-être signifient-ils que Pasiménès (3), quoique inscrit le premier, était le cadet de Jason.

Outre ces *graffiti* nous n'avons découvert à Ouadi Halfa qu'un petit fragment dans l'écriture de l'époque des inscriptions d'Ibsamboul; on ne peut y déchiffrer que le mot στρατηγόν. D'autre part, j'ai copié plusieurs textes cariens (1) — dont un de cinq lignes et un autre de trois — attestant que des mercenaires cariens ont dû, à une certaine époque, stationner dans cette localité.

(IX). Sur une stèle à Silsilis (Djebel Selseleh), rangée occidentale, vers le Sud. D'un côté du texte un bas-relief représentant un arbre sacré, de l'autre côté un taureau et un jeune homme qui tient de la main gauche une torche ou une baguette. L'inscription qui est martelée est difficile à déchiffrer; elle a été publiée par Lepsius d'une manière inintelligible :

ΤΟ ΠΡΟC
ΚΥΝΗΜΑ [ΛΕ]
ΩΝΙΔΟΥ ΚΥΒΕ-
ΡΝΗΤΟΥ ΝΕΙΛΟΥ
5 ΔΙΟC ΚΑΛΟΥ[ΜΕΝΟΥ]

(1) M. Bénédite a rapporté un estampage de ces textes.

(2) On se rappelle que Jason de Cyrène est l'auteur d'un ouvrage en cinq livres sur l'insurrection des Macchabées, dont notre IIe livre des *Macchabées* n'est qu'un abrégé (II *Macc.* 2, 23). A mon avis, la forme des lettres n'exclut pas absolument l'hypothèse que notre *graffito* se rapporte à ce personnage. (T. R.)

(3) Ce nom manque dans Pape. (T. R.)

ΝΕΦΩΤΟΥ ΤΟΥ
[Μ]ΕΓΙΣΤΟΥ
LI ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙ-
[CA]ΡΟC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ

Un « pilote du Nil » est mentionné dans un autre *graffito* que j'ai trouvé sur le mur de l'arche romaine à l'extrémité N.-E. de Philé; la moitié de droite des lignes est seule conservée :

. . . . . \OC ΕΙCΗΛΘΕΝ ΕΙC ΤΟ
. . . . . ΕΩCϢΕΠΙΠΛCΗ (*sic*)
. . . . . ΥΙC ΚΥΒΕΡΝΗΤΗC ΝΕΙ-
[λου] . . . . . CΕΒΑCΤΟΥ ΘΩΘ ϛ̄
. . . . . CΤΙΛΗ

Νεφωτος est peut-être l'égyptien *neb-pet* « seigneur du ciel ».

Les deux inscriptions suivantes, que je crois inédites, appartenaient à feu le docteur G. Lansing, du Caire :

(X). Sur une plaque de cuivre trouvée à Qoft (Coptos) :

1. L ΕΚΤΟΥ ΝΕΡΩΝΟC
2. ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC
3. CΕΒΑCΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟ^{Y}
4. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
5. ΕΠΙ ΛΟΥΚΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ
6. ΟΥΗCΤΙΝΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟC
7. ΛΑ ϟ ϠL Π^{P} Ι Α

On savait que Vestinus avait été préfet d'Égypte sous Néron, entre Balbillus et Cécina Tuscus, mais la date exacte était inconnue, et ses prénoms et gentilice n'étaient pas certains. M. Flinders Petrie a publié (*Illahun Kahun and Gurob,* 1891, pl. XXX) une inscription de Ptolémaïs (Fayoum) datée de l'an 7 de Néron [ἐπὶ] Λευκίου Ἰουλίου . . . . .ου ἡγεμόνος. Nous voyons maintenant qu'il faut suppléer Οὐηστίνου.

(XI). Sur une tablette de marbre trouvée dans un village à mi-chemin de Qoft et de Qoûs.

1. ΥΠΕΡ ΔΙΑΜΟΝΗC ΚΑΙ ΑΙΩΝΙΟΥ ΝΙ[ΚΗC ΤΩΝ]
2. [Κ]ΥΡΙΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ CΕΟΥΗΡ[ΟΥ]
3. [ΑΝ]ΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙCΕ (*sic*) . . . ΕΥCΕΒΩΝ (*sic*)
4. [ΚΑ]Ι ΙΟΥΛΙΑC ΔΟΜΝΑC ΜΗΤΡΟC [ΑΥΤΩΝ]
5. [ΚΑ]Ι ΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΕΠΙ C . . . . . .
6. [ΕΠ]ΑΡΧΩ Α . . ΧΑ (?) Ι (?) C (?) . . Λ (?) . . Ν . . . . . .
7. . . ΚΡΑΤΙCΤΩ ΕΠΙCΤΡΑΤΗΓΩ Ν . . . . .
8. [Α]ΝΔΡΕΑC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΤΙΘΟΗΟΥ . .
9. . . . ΗC ΥΙΟΥ ΤΡΗCΕΩC ΑΡΧΙΕΡΕΩC . .
10. [ΤΙ]ΘΟΗΟΥC ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΟC ΘΕΩ[Ν]
11. [ΕΠ]ΑΓΑΘΩ CΑΡΑΠΙΩΝΟC ΟΥΕΤΙΑΝ[ΟΥ]
12. . . ΟΝΤΟC LIH ⫽ ΦΑΡΜΟΥΘΙ Κ̅

L'inscription datée des empereurs Antonin Sévère (Caracalla) et Géta (dont le nom a été gratté, l. 3) est de l'an 211, époque de leur avènement, car Géta fut tué le 27 février 212. L'année 18 (l. 12) est comptée de l'avènement de Sévère (193), comme dans le papyrus Rénier n° 220. Il est fâcheux que le nom du préfet ait disparu (l. 5).

L. 6. [ΕΠ]ΑΡΧΩ faute pour ἐπάρχου.

L. 11. « ΟΥΕΤΙΑΝ[ου], faute pour ΟΥΕΤΡΑΝ[ου]? » (T. R.)

II. Papyrus.

Le papyrus ci-après, provenant sans doute du Fayoum, mais acheté au Caire par M. G. Willoughby Fraser, fut copié par moi pendant qu'il était en sa possession; on le lui a, depuis, dérobé. L'écriture est cursive et de qualité inférieure comme l'orthographe. Dans l'original les mots ne sont pas séparés et il n'y a pas de ponctuation.

1. χαιροις π[ο]λλα Ιεραξ παρα Ασκληπ[ι]αδου
2. αδελφου · [δια] παντοC ευχομεC ευγιενειν
3. και τα (*sic*) προCκυνημα Cου ποιω καδ (*sic*) εκαCτην
4. ημεραν παρα τη μυριωνυμω θεα Ιciδι και
5. τω κυριω Απολλωνι και τοιC CυνναοιC θεοιC ·
6. γεινωCκιν Cε θελω οτι τας επιCτολας ας εδη-

7. λωcαc δια τηc επιcτοληc και το βιβλιον
8. ο δεδωκαc τω Τουπατ'ταπε παντα εκομι-
9. cαμην · καλωc ποιηοιc αδελφε πανταc
10. παραπεμψαμενοc · ανελθε εαν παντα
11. καλωc παλιν γενηται · δυναμεθα κατελ-
πρωτον ζωμεν
12. θειν ημελλον δε cυ πεμψε κερμα · ευλα-
13. βηθητι μηπωc μη καταλαβουcιν cε εν
14. [Α]λεξανδρεια · απεβαλα γαρ Αφροδειcιω
15. τω δοντι την επιθηζην (*sic*) Ιcιδω (*sic*) και ειδ'
16. οτι ει τι εαν χριαν εχη δωcω αυτω και Ιcι-
17. δωροc ο Τουπατ'ταπε ωι ειρηκεν οτι
18. γεγοναc μεν προc Cυρον στρ) και εταξατο αυτω
19. δουναι ταυτα coι · γραφω ειc αμα δυο μη-
20. πωc καταλαβωcιν cε εν Αλεξανδρεια.
21. ουκ ευδο[κουν] καδεδωναι (*sic*) αυτω το κιθωνιον
22. και τα αμα μηπωc· ανηλθαc ελεγεν γαρ
23. ο Πεταcονc (*sic*) οτι εβην μετα Κοπριλλια (*sic*)
24. ειc το πλ[οι]ον Παλαυτοc · ανακρινομε[νοc] κα-
25. θημεραν περι cου και Ιcιδωρου acπα[ζομενοc]
26. πολλ[α]. . . . . ον και Κοπριλλα και Παμ[μων]
27. τουc. . . . . ac ημαc κατεπεμ[πε] acπαζ[ομενοc]
28. υ. . . . . cι ημων. . . . . χο^λ Λαμενων(?) . . . .

Au verso on lit : αποδ[ιδοσθω?] Ιερακι Παση. . .

L. 4. Isis est encore appelée μυριώνυμος dans une inscription de Maharraqeh : τὴν μυριώνυμον Εἶσιν καὶ τὸν Ἥλιον Σάραπιν.

[On l'appelle encore μυριόμορφος, *Anth. Plan.* 264, 1.]

L. 5. Apollon = Horus.

L. 12. Ἤμελλον, « je tardais ». Κέρμα, « petite monnaie ».

L. 15. Corriger : ἐπιθήκην Ἰσιδώρῳ. « Il sait que s'il a besoin de quelque chose je le lui donnerai, ainsi qu'Isidore, fils de Toupattapé, à qui il a dit que tu étais auprès de Syrus, le soldat [ou le stratège? T. R.] et lui a enjoint de te remettre ceci. Je t'écris en double, de crainte qu'ils ne te rejoignent pas à Alexandrie. »

On notera les formes vulgaires (alexandrines?) ἀπέβαλα, etc.

Les fragments suivants ont été acquis par moi à Louqsor, mais

leur contenu prouve qu'ils ont dû être découverts à El-Kousîyet (l'ancienne *Cusae*) et qu'ils se rapportent à une corporation de νεκρόταφοι ou fossoyeurs. Ce mot ne s'est rencontré que chez le poète égyptien Manéthon. L'écriture est cursive et les mots ne sont pas séparés.

(I.) 1. ετους δευτερου αυτοκρατορος Καις[αρος Μεσσιου Κοιντου]
2. Τραϊαν[ου] Δεκιου ευσεβους ευτυχου[ς σεβαστου εκτος των]
3. προαστειων ομολογει Βησας υιος. . . . . .
4. νεκροτ[αφο]ς απο Κυσεως Κυσειτη[ς]. . . . .
5. συνες[τηκ]εναι αυτον. . καταπλε[οντα εις Αλεξανδρειαν. . .]
6. σαι παρ[α] τω αρχιδικ[α]στη χειρογ[ραφον. . . . .]
7. τω διεν. .ντι πρωτω. .τι της εντ. . . . . .
8. μηνι φ[α]ωφι ὑπο Τϐ[η]κιος μη[τρος]. . . . .
9. Ψεννη[σι]ος ανδρος αυ[τ]ης απο. . . . . .
10. του κη[δ]ειας νεκροτ[αφι]κης εν Κυ[σει μερος ογ-]
11. δοον καθ [ε]σπε[ρ]αν οικιας. . . . . .
. . . . . .

Le reste est perdu. Date : 249. Les suppléments des l. 5, 6, 10 m'ont été suggérés par un autre fragment.

(II.) . . . . . σοι χωρ. . . . . .
. . . . . εαν δ εμης . . . . . πληρως
εξειν σοι πληρωθηναι εκ των
εμων παντων η . . . . . αυτη
5 δισση αφεισα κυρια εστω και
βεϐαιως εν δημοσιω κατακει-
μενη επερωτηθεις ωμολογηκα

Espace.

κ'' τω[ν] κυριων ημων [Διοκλητιανου]
και Μαξιμινιανου σεϐαστ[ων και Λιγ]
10 των κυριων ημων Κω[νσταντιου]
και Μαξιμινιανου των [επιφανεστατων τ-]
ιμιω[τατων] μεχει[ρ κ̄]
Πετεμωντος Πολυδ[ευκους νεκρο-]
ταφου εχοντος το [προκειμε-]

15 νον ταλαντον (1) εν κ[αι αποδωcω]
cυν τοκοιc ωc προκει[ται και εγραψα]
υπερ αυτου γραμμα[τα μαρτυρει]
τε ο Αυρηλιοc απο Λιν[αριαc αξιω]
θειc.

J'ai comblé les lacunes d'après un autre fragment qui paraît avoir été un duplicata de celui-ci (cp. l. 5). Il y a une difficulté pour la date : la vingtième année de Dioclétien et Maximinien est 304 ou 305, la treizième année de Constance et Maximinien est 306. L'abdication de Dioclétien eut lieu en 305.

(III.) 1. ετουc δ αυτοκρατοροc [του καιcαροc Μ. Αντωνιου]
2. Γορδιανου ευcεβουc ευ[τυχουc cεβαcτου. . . .
3. εκτοc των προαcτειων [ομολογει Πολυδευκηc ὁ]
4. επικαλουμενοc Μεν. . . . . .
5. . . . . .
6. νεκροταφοc α[πο]. . . . . [cυνεcτηκεναι Cα-]
7. ραπιωνι τω Καρφιλοc α[πο. . . . . αυτον]
8. καταπλεοντα ειc Αλεξ[ανδρειαν. . . . . παρα]
9. τω αρχιδικαcτη χειρογρα[φον. . . . . .
10. μενηc αυτω ηc εcτιν α. . . . . .
11. cιριc αμφοτεροι Πετε. . . . . .
12. . . . . [κηδειαc] νεκροτ[αφικηc] . . . . . .

Le reste est perdu. Date : 242.

(IV.) 1. Ψεννηcιc. . . υιου (*sic*) Cεναμ[μωνοc Πολυ-]
2. δευκη επικεκλημενω Μεν. . . . . [Πετε-]
3. χωντοc νεκροταφω απο Ιϐ[ιειου? . . . . . εκ]
4. παντοc μεροc ημιcυ υπη[νεμον οικιαc. . . . . .
5. πλευταν (*sic*) εν κωμη Πμουν. . . . . .
6. ανθρωπων περι αυτηc. . . . . .
7. κατηντηκυιηc ειc εμ. . . . . [cη-]
8. μερον διαχειροc εκ παντ[οc. . . . . .

(1) Remarquer l'emploi du talent dans un texte d'aussi basse époque. S'agit-il toujours du talent de cuivre ptolémaïque ou le sens de ce mot n'avait-il pas changé ? (T. R.)

9. πρεμαι(?) και βεβαιωcω coι π. . . . . .
10. θειηcαν οιc ωc οι διαδημο. . . . . [κυρια]
11. εcτω και βεβαια ωc εν δη[μοcιω κατακειμενη]
12. La αυτοκρατοροc [του] Καιcαρο[c]. . . . . .
13. cεβαcτου
14. Αυρηλιοc Π[ετεμ]ουνιc ο κε. . . . . .
15. Ψεννηcιc Ωρου ο προβα[τευτηc?. . . . .
16. εγραψα υπερ αυτου Αυρηλ[ιοc]. . . . . .
17. Αυρηλιοc Απιωνοc. . . . . .
18. Αυρηλιοc Διονυcιδηc. . . . . .

La mention de Polydeukès Mén... (l. 1-2) prouve que l'acte est comtemporain du précédent. — L. 5. πλευταν. Pour πλευράν?

(V.) . . . . . νιοc μητροc. . . . . υδιοc νε. . . . . .
. . . . . απελευθερω Πετεχωντοc και. . . . . .
. . . . . οc χαιρειν ο Μ. . . τω παρακεχωρ[ημενοc]. . . .
. . . . . ciαc και κηδιαc νεκροταφικ[ηc]. . . . . .
. . . . . η τηc Κυcεωc και εν τοιc α. . . . . .
. . . . . το διδομεν και υπερ τηc. . . . . .
. . . . . και Αρονομια Ωρου πατροc. . . . . .
. . . . . αργυριου δραχμων τριακοcι[ων]. . . . .
. . . . . η βεβαιωcει απο παντοc τ. . . . .
. . . . . [το]υ χρηματιcμου τηνδε την [βεβαι-
ωcιν εν δη]μοcιω κατακεχωριcμεν[ην]. . . . . .
. . . . Μαρκου Ιουλιου Φιλιππου. . . . . .
επειφι $\overline{\delta}$
. . . . [των ε]μων παραγειν[ομενων]. . . . .
. . . . . νοc πεπρακαι απεcχ. . . . . .
. . . . . c Βαcιλειδηc ο και Cαραπ[ιων]. . . .
. . . . . Απιω[νοc] Αρτυκι. . . . . .

Le règne de Philippe est compris entre les années 244 et 249.

(VI.) . . . . . απο του μεριc[μου] $\overline{\gamma}$ εγω δε μερη δυο
. . . . . νηc προc cε αργυριου δραχμων πεντα
[κοcιων? c]ημερον δια χειροc εφη τ[ε] μη και πε
. . . . . απο παντοc του επελευcμενου και

. . . . . [μ]ετελθειν ος περι τουτου δια το ουτως
. . . . . δημοσιω χρηματισμω την δε την
. . . . . βεβαιως εν δημοσιω κατακειμενη[ν]

Le commencement de ce fragment, relatif à un partage (entre cohéritiers?), est perdu.

Les autres fragments sont trop mutilés pour mériter d'être transcrits. L'un d'eux est daté du règne [Καισ]αρων Πουπλιου Λικινιου Ουαλεριανου [και Π. Λικινιου Ουαλε]ριανου Γαλλιηνου ευ[σε]βων και ευτυχων Σεβαστων, φαρμουθι $\overline{\text{Κ}}$. Date : entre 254 et 259.

A.-H. Sayce.

LA CLEF DES SONGES D'ACHMET ABOU-MAZAR

FRAGMENT INÉDIT ET BONNES VARIANTES

---

1. Achmet ou Ahmed Abou-Mazar, fils de Seirim, médecin arabe, vivait au commencement du IXe siècle. Il était chrétien et remplissait à Babylone les fonctions d'interprète des songes auprès du khalife Al-Mamoun (1), le fils du célèbre Haroun al Raschid (2).

2. En 1577, André Wechel publiait, sous le nom d'Apomasar, une traduction latine de son ouvrage, faite par J. Leunclavius d'après un manuscrit grec, incomplet au commencement, que lui avait communiqué Jean Sambucus (3). La même lacune se retrouve dans le Parisinus 2427, manuscrit du XVIe siècle qui, d'ailleurs, ne contient que les premières pages du traité (chap. I à LXX du texte imprimé).

3. Quatre ans après, Denys du Val, libraire à Paris, donna de

(1) Du Cange (*Glossarium mediae et infimae graecitatis,* art. Μαμοῦν) met en doute l'identité de ce khalife et l'attribution du texte grec à l'auteur qui nous occupe. D'autre part, on lit dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, art. SIRIM, que Abou Abdallah Mohammed Ben Sirim serait auteur d'un livre arabe intitulé *Escharat fi êlm alêbarat,* ou *Traité de l'explication des songes*, divisé en cinquante chapitres et fondé sur les principes du livre d'Abou Ishak Alkemani; que l'on donne quelquefois à Sirim le surnom de Al Salem, et que son ouvrage est dans la Bibliothèque du Roy sous le nº 1034 (du fonds Arabe).

(2) Le Vaticanus Palatinus 312 contient (ff. 86 r.-115 v.) : Achmatis Persae in astrologiam (persicam) isagoge et fundamentum. Incipit : Ἡ ποίησις τοῦ τοιούτου βιβλίου ἐκ τῶν βίβλων τῶν Περσῶν, ὃ ἐποίησεν Ἀχμάτης.

(3) Apomasaris apotelesmata sive de significatis et eventis insomniorum ex Indorum, Persarum Aegyptiorumque disciplina. Depromptus ex Jo. Sambuci V. C. bibliotheca liber, Jo. Leunclaio interprete. Francofurti. Excudebat Andreas Wechelus *(sic).* MDLXXVII. Petit in-8º.

cette traduction latine une traduction française (1) commencée par lui et continuée sur sa demande par un sien ami, « homme docte » dit-il, dont le nom est resté inconnu. Du Val déclare dans son épître dédicatoire à Wechel qu'il s'est aidé d'un exemplaire italien appartenant à la bibliothèque d'un certain François Rasse, chirurgien de Paris et bibliophile. « Par le moyen de sondit exemplaire, ajoute-t-il, j'ay remis toutes les défectuosités qui estoient au latin et l'ay corrigé en plusieurs lieux et augmenté de plus de trente chapitres », etc.

4. Le texte grec d'Achmet fut enfin publié, en 1603, à la suite de celui d'Artémidore, avec la traduction de Leunclavius complétée dans les parties où le texte grec pouvait suppléer les lacunes de cette traduction (2). Celle du Πρόλογος était sensiblement diminuée, mais les deux manuscrits employés — l'un, base de l'édition, est certainement le n° 2538, du XVIe siècle, copié par un George Grammaticus, l'autre, selon toute probabilité, le n° 2427, — ne contenaient que les deux dernières lignes du chapitre premier lesquelles, dans le prototype ainsi décomplété, commençaient sans doute le recto d'un feuillet.

5. La compilation d'Achmet devait être rééditée par J.-G. Reiff et former le troisième volume de son Artémidore publié en 1805. Cette réédition est restée à l'état de projet.

6. Rigault parle d'une traduction latine faite en 1160 par Léon le Toscan sur un texte complet (3) et traduite en italien par un certain Tricassus de Mantoue, qui est évidemment l'auteur de ce

(1) Apomazar, Des significations et evenemens des songes selon la doctrine des Indiens, Perses et Egyptiens, pris de la bibliotheque de Jean Sambucus puis tourné du grec en latin par Jean Leunclaius et mis de nouveau en français. A Paris, chez Denis du Val, au Cheval-Volant, rue Saint-Jean de Beauvais, 1581. Petit in-8°.

(2) Artemidori Daldiani et Achmetis Sereimi F. Oneirocritica. Astrampsychi et Nicephori versus etiam oneirocritici. Nicolai Rigaltii ad Artemidorum Notae. Lutetiae, apud Marcum Orry, via Jacobæa ad insigne Leonis Salientis CIↃ IↃ CIII. In-4°. Dans la *Biographie générale,* art. Ahmed, ce titre a été donné inexactement.

(3) Ouvrage dédié à Hugo Echerianus, Eteriarius, Ætherianus, ou mieux, paraît-il, Eterianus. (Voir Bayle, *Dictionn.,* éd. Beuchot, art. Achmet, note de La Monnaie.) Léon Allatius parle de ce personnage (*De perpetuo consensu ecclesiae occidentalis et orientalis,* liv. II, ch. XI.

que Du Val, on vient de le voir, appelait « un exemplaire italien (1) ». L'éditeur a connu cette traduction italienne et retraduit en latin la partie complémentaire du Πρόλογος. D'autre part, en 1624, Jean Barth écrit dans le chapitre de ses *Adversaria* consacré à notre auteur (XXXI, 13) que le manuscrit de Léon pourrait se retrouver facilement, et il est probable qu'il le connaissait, attendu qu'il en a donné le chapitre II avec le texte grec de Rigault, puis le chapitre premier, dont l'original grec était encore inconnu.

7. Rud. Hercher a publié, en 1855, le commencement du texte d'Achmet (*Philologus,* t. X, p. 346) d'après un manuscrit de Vienne, Bibliothèque impériale, codex philosophicus et philologicus CXI. Voici les premiers mots de cet anecdoton :

Ἐν ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος βιβλίον ὀνειροκριτικὸν ὅπερ συνῆξε καὶ συνετάξατο Ἄχμετ υἱὸς Σηρεὶμ ὁ ὀνειροκρίτης τοῦ πρωτοσυμβούλου Μαμμοῦν. — Πρόλογος.

8. Suit un morceau que nous avons retrouvé dans deux manuscrits de notre Bibliothèque nationale, les n°s 2511 et 2419 (2).

9. Le 2511, après le texte publié par Hercher, auquel il ajoute quelques lignes (3), présente le chapitre II de l'édition. Le nom Συρβαχάμ y devient Σιβαχήμ. De plus, le copiste a laissé du blanc pour les dix dernières lignes de ce chapitre et pour les deux suivants. Ce manuscrit s'arrête sur les premières lignes du chapitre LXV de Rigault, avec les mots πρὸς τὰς δύο γωνίας. Relevons en passant cette particularité que la division en chapitres y est établie de telle façon que les interprétations de telle catégorie de songes attribuées aux Indiens, aux Perses et aux Égyptiens sont groupées sous le même numéro, tandis que la plupart des manuscrits et l'édition partagent en autant de chapitres distincts ces trois sortes d'interprétations.

10. Dans le manuscrit 2419, au folio 295 r., nous trouvons

(1) Traduction publiée à Venise en 1546 (Fabricius, Bibl. gr. éd. Harles, V, 267). Il s'agit de Patrizzio Tricassio da Ceresari, l'auteur d'un « Epitoma chiromantico ». Venise, 1538. Traduction française, Paris, 1552 et 1631, in-8°.

(2) Le titre de l'ouvrage dans le 2511 est le même que celui du Vindobonensis moins les mots Ἐν ὀνόματι πνεύματος. — Dans le 2419 : Ὁ ὀνειροκρίτης Ζειρίμ.

(3) Ἔχει δὲ ἀρχὴ τῶνδε τῶν κεφαλαίων τῶν ὀνειράτων καὶ τῆς ἑκάστου λύσεως αὐτῶν οὕτως.

successivement, 1° comme chapitre premier l'anecdoton de Hercher, 2° comme chapitre deuxième le chapitre CCCIV et dernier de l'édition (1), 3° comme continuation du chapitre II, un fragment inédit qui nous paraît compléter le Πρόλογος. Voici ce morceau (fol. 295 r°) :

Τῇς ἡμέρας γὰρ τὰ ὀνείρατα ὥσπερ μνημονεύει τις ἀσφαλῶς εἰς ἔκβασιν τελείαν ἰδεῖν, καὶ εἰς ἀμφίβολον · μάλιστα δὲ τὸ ἀπὸ ἐννάτης ὥρας μέχρι πρωὶ ἀληθεστέρα καὶ τραχυτέρα · ἐν δὲ ταῖς μακραῖς ἐκβάσεσιν τῶν χρονίων ὀνειράτων ἐγγράφως σεσημοιώμεθα ἕκαστον ὄνειρον · καὶ ὅτε ἡ ἔκβασις
5 ἦλθεν, ἀνεμνήσκομεν τὰς δεσποτείας ἡμῶν, ἡμεῖς οἱ κριταὶ τῶν ὀνειράτων, λέγοντες · τόδε εἴδες, καὶ εἰς αὐτὸ τόδε κρίνεται, καὶ τότε ἀπεξέβη · ταῦτα καὶ εἰς τοὺς φιλονεικοῦντας εἰς ἔλεγχον αὐτῶν ἐποιοῦμεν. Διὰ τοῦτο πιστευτέον ὅτι πάντα τὰ ὀνείρατα ἀγγελίας καὶ προμηνύσεις ἀπὸ θεοῦ ἰδεῖν (?) ὑπέρ τε ἀγαθοῦ, ὑπέρ τε ἐναντίου ἐν παντὶ τῷ λαῷ · πλέον δὲ τοῦτο πιστωθήσεται ὃ
10 ἄν τι λέγῃ τὸ ζηταχείᾳ (?) καὶ αὐθημέραν (?) κρίσει καὶ ἐκβάσει ἀπαραλλάκτως. Καὶ ἐκ τούτων διδάσκου τὰς μακρὰς καὶ χρονίας ἐκβάσεις ὡς ἐπὶ τῶν δεσποτῶν ἡμῶν, καὶ βασιλέων ἐπισημειούμεθα. Καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθε ὑπὲρ ἐμοῦ.

<Γ.> Σαρβαχὰμ κ. τ. λ.

11. La collation du manuscrit 2419 pour les douze premiers chapitres de l'édition nous a donné lieu de croire que, malgré une incorrection constante qui dénote l'ignorance du copiste, appelé Georges Midiates, le texte de Rigault pourra être sérieusement amélioré au moyen de ce manuscrit. En effet, sur les deux cent soixante et une variantes que nous y avons relevées, quarante et une leçons au moins y sont préférables, et nous en avons noté de plus une vingtaine du « fortasse melius ». Enfin, entre les chapitres XI et XII de l'édition, le manuscrit fournit l'addition suivante, soit un chapitre XI*bis* intitulé à la marge περὶ καρήσεως (lire κάρσεως). Nous corrigeons les fautes évidentes.

Ἐὰν ἴδῃ τις ὅτι ἐκάρη, εἰ μέν ἐστι βασιλεύς, καὶ ἡμφιάσθη μοναχικά, ἀπολεῖ τὴν ἐξουσίαν τοῦ λαοῦ καὶ τὴν βασιλείαν, καὶ μετὰ θλίψεως ἀποθανεῖται ταχύ (ms. τάχει).

(1) Le manuscrit 2419 ajoute au texte imprimé : ἐν οἵᾳ ἂν ὥρᾳ τις ἰδὼν αὐτῶ (lire αὐτό). Ce chapitre CCCIV porte le n° 305 dans la traduction française. Le n° 304 de cette traduction, intitulé « Des aragnes et de leur toille selon l'interprétation des Perses et des Égyptiens », manque dans l'édition.

Ἐὰν δὲ τῶν ὑπηκόων τις ᾖ, ὁ τοῦτο θεασάμενος καὶ παθὼν καὶ πτωχείᾳ καὶ θλίψει ἀποθανεῖται.

Εἰ δὲ γυνὴ ὕπανδρος ἴδῃ τοῦτο, χηρεύσει · εἰ δὲ ἄγαμος, καὶ ἄγαμος ἀποθανεῖται. (F. l. εἰ δὲ καὶ ἄγαμος, ἀποθανεῖται).

12. Il est à présumer que si l'on poursuivait la collation du 2419 jusqu'à la fin du texte contenu dans ce manuscrit (fol. 314), on y rencontrerait un nombre de meilleures leçons à peu près proportionnel à celles que vient de nous procurer l'examen des premiers chapitres.

13. Ce n'est pas tout. Non seulement la disposition du texte, dans ce manuscrit, est tout autre que celle des exemplaires qui ont servi à Leunclavius et à N. Rigault (1), mais il s'y trouve plusieurs songes inédits sur lesquels nous nous contentons d'appeler l'attention des éditeurs à venir. Tels sont les chapitres intitulés περὶ χελιδόνων (f. 304 r.), περὶ ἱέρακος, περὶ γαλῆς (*ibid.*), περὶ τοξεύματος (f. 314 v.), etc.

14. Le traité d'Achmet Abou-Mazar est suivi, dans ce manuscrit, d'une autre compilation, signalée d'ailleurs dans l'inventaire de M. H. Omont, et qui a pour titre : Ἕτερος ὀνειροκρίτης κατὰ Μανουὴλ τοῦ Παλαιολόγου. Elle s'étend du fol. 315 v. au fol. 318 r. Tout nous porte à croire qu'elle est restée inédite.

C.-E. Ruelle.

Ligne 3. F. leg. ταχυτέρα. — 4. ἐγράφως. — 5. ἡμεῖς] οἱ ηεῖς. — 6. ἴδες. — ἀπεξέβη] ἀπεξεύει. — 8. ἀγγελίας] ἀγκαιλίας. — 9. ὑπέρ τε] εἴπερ τε (*sic*) — τούτω. — 10. λέγει. — ἀπαραλάκτός. — 12. εὔχεσται.

(1) Pour ne citer qu'un certain nombre d'exemples, le chapitre 4 de ce manuscrit correspond aux chapitres 163 et 164 de l'édition,

le chap.	5	du ms. au chap.	165	de l'édition.
—	6	—	167	—
—	7	—	170	—
—	8	—	171	—
—	9	—	173	—
—	10	—	3	—

Traité des songes d'Achmet Abou-Mazař.

Bonnes variantes du manuscrit 2419 de la Bibliothèque nationale.

P. 7, l. 3. De l'édition N. Rigault : σοφία μεγίστη πρόφητον] σοφίᾳ μεγίστῃ κεκοσμοιομένου (lire κεκοσμοιωμένου).

l. 4. περὶ τῶν ὀνειράτων] περὶ τούτων τῶν ὀνειράτων.

6. πᾶσιν ἀνηλλαγμένη] εὐαγκαιλιζομένη (lire εὐαγγελιζομένη).

10. παρ' αὐτοῦ] παρ' αὐτῷ.

11. ἐν ὁράματι] δι' ὁράματος.

15. δι' ὁράσεων] δι' ὁράσεως. — τὸ θεῖον] τὸ θεῖον φῶς.

21. οἰκείαν] οἰκείας.

25. ἀνδρῶν] τῶν ἀνδρῶν. — ἄλλη κρίσις ἐν θέρει καὶ ἄλλη χειμῶνος ὥρᾳ] καὶ χειμῶνος καὶ, θέρους, f. mel.

30. κεχαριτῶνται] καὶ (l. κε-)χαρίτωται. — μόνοις] μόνον, f. mel.

32. διὰ τὸ πλούσιον ἔλεος τοῦ θεοῦ] διὰ πλήθους ἐλέου θεοῦ, f. mel.

33. τοὺς αἰνουμένους] καὶ τοὺς ἀρνημένοος (lire ἠρνημένους).

36. ἀπάρχομαι] ἀπαρχόμεθα (lire ἀπαρχώμεθα), f. mel.

P. 8, l. 1. Ἐκ τοῦ λόγου τῶν Περσῶν. Γ...] Ἐκ τοῦ λ. τ. Π, Ι. (Voir le § 13 de la notice.)

13. εἰς ἀλλήλους] πρὸς ἀλλήλους.

16. ἀμφίβολον] ἀναμφίβολον. Corrigé par N. Rigault.

P. 8, l. 19. νῦν] νῦν οὖν.

22. βασιλέως] βασιλεῖ.

25. διὰ] κατὰ.

32. ἐκτίθημι] ἐκτίθεμεν, f. mel.

P. 9, l. 4. κατ' αὐτοὺς ὕπνους ἀνάστασιν νεκρῶν ἐκεῖ δικαιοσύνη πραχθήσεται] κατὰ τοὺς τόπους ἐκείνους δικ. πραχθ., f. mel.

15. ἡ ὄψις] ἔστι (scil. ἔγερσις), f. mel.

16. ἀπολύτρωσις] ἐλευθερία, f. mel.

17. ἐκεῖ] ἐκεῖ δὲ.

18. εἰς εὐφορίας ἐλεύσεται] εὐφορία γενήσεται, f. mel.

25. χαρίτας πλούτου] χαρίσματα καὶ πλοῦτον.

27. καὶ αἱ γυναῖκες αἱ ἐκεῖ] καὶ ἐκ γυναικὸς ἐγγύου, f. mel.

28. καὶ ἐὰν ᾖ ἐκεῖ νόσος] καὶ ἡ ἐκεῖ νόσος, f. mel.

P. 10, l. 11. τῶν δένδρων] τοῦ δένδρου, f. mel.

34. μὲν om.

P. 11, l. 10. ἐὰν δὲ παιδίον θεωρήσῃ τοῦτο] ἐὰν δὲ τοῦτο θεωρ. παιδίον, f. mel.

16. χαρὰν] χάριν.

20. ἐστὶ] ἔσται, f. mel.

24. ἄρρενα] ἄρρεν, f. mel.

27. Addition après ἀγγέλῳ : πᾶν ὅπερ ἤκουσε, παρὰ τὸ ἀγγέλω (lire παρὰ τοῦ ἀγγέλου). — ἀμεταβλήτως] ἀμετάβλητος, f. mel.

P. 11, l. 34. ὑπεραθλεῖν τοῦ θείου ὀνόματος] ἀθλήσε (lire ἀθλῆσαι) ὑπὲρ τ. θ. ὀ., f. mel.

37. ἔστιν] ἔσται, f. mel.

38. μετριωτέρα] μετριωτέρα δὲ.

40. καὶ οὗτος ὡς ἄγγελος λογίζεται] καὶ τοῦτον ὡς ἄγγελον λογίζεσθαι, f. mel.

P. 12, l. 16. ἐπειδὴ καὶ omis.

21. συνείσῃ] συνεὶ (lire συνῇ).

22. σωτηρίαν] σωτ. ψυχῆς.

23. νίκην μεγίστην] νίκην κατ' ἐχθρῶν μεγίστων, f. mel.

24. πᾶν εἴ τι ἂν] πᾶν ὅ τι.

25. ὁ τοιούτου θεάματος θεωρὸς] ὁ τοιαύτην τὴν θέαν θεωρήσεν (lire θεωρήσων), f. mel.

27. ἐὰν ἴδῃ τις αὐτὸν] ἐὰν δὲ ἴδῃ αὐτὼ. F. l. ἐὰν δὲ ἴδῃ <τις> αὐτὸν.

35. Après κατώτερα] ἐστιν τὰ πράγματα, f. mel.

39. ἐπὶ θρόνον, πατριάρχης] ἐπὶ θρόνου πατριάρχου.

40. τὸ ἔθνος] τοῦ ἔθνους.

P. 13, l. 3. τοῦ βασιλικοῦ λαοῦ] τοῦ κοινοῦ λαοῦ, ἤγουν τοῦ βασιλικοῦ, f. mel.

6. ἀναλόγως] ἀναλόγος (lire ἀναλόγως) τῇ.

13. ὑποσταλήσεται] ἀποσταλήσεται.

29. τοῦ λαοῦ] κατὰ τοῦ λαοῦ.

30. ἐὰν δὲ τοῦ κοινοῦ λαοῦ ἴδῃ τοῦτο] ἐὰν δέ τις ἐκ τοῦ κοινοῦ λαοῦ τούτω (lire τοῦτο) ἴδῃ. corrigé par N. Rigault.

31. αὐτομολήσει] αὐτοῦ ὁμολογήσει, f. mel.

P. 13, l. 35. βουλεύσεται] ἐλεύσεται, f. mel.

P. 14, l. 5. ψευδὲς] ψεῦδος.

9. εἰδώλῳ ξυλίνῳ τις] εἴδωλον ξύλινον.

13. ἐὰν δὲ εἰδώλῳ ἐκ σανίδου κατεσκευασμένου] εἰ δέ τις προσκυνήσει εἴδωλον ἐν σανίδι κατασκευασμένῳ (lire κατεσκευασμένον).

14. λογάμοχος] καὶ λογομάχος.

15. ἐὰν δὲ εἰδώλῳ] ἐὰν δὲ προσκυνήσει (l. προσκυνήσῃ) εἰδώλῳ (l. εἴδωλον). — γυναῖκας] γυναῖκαν (pour γυναῖκα), f. mel.

25. θλίψιν] εἰς θλίψιν.

36. ἐάν τις προσκυνήσῃ] ἐάν τις κατ' ὄναρ προσκυνῇ. — ἄνθρακας] ἀνθρακιὰς, f. mel.

42. προσεύχεται ἢ om.

43. ἀγαθοποιηθήσεται] ἀγαπηθήσεται, f. mel.

P. 15, l. 12. σήμαντρον] σημαντήριον.

20. βασιλεὺς ᾖ] ἐστιν βασιλεὺς. — κοσμήσει καὶ ὑψώσει] ὑψώσε καὶ κοσμήσει, f. mel.

23. πλουσίας] προστασίας.

24. ἐὰν δὲ γυνὴ τοῦτο ἴδῃ] ἐὰν δὲ γυνὴ τοῦτο ἴδῃ, f. mel. — ᾖ] ἐστι.

25. λαμβάνει ἄνδρα] ἄνδρα λαμβάνει, f. mel.

UN PEUPLE OUBLIÉ : LES MATIÈNES[1]

Parmi les peuples de l'Asie antérieure qui, puissants encore au temps des premiers historiens grecs, ne jouent plus qu'un rôle insignifiant à l'époque alexandrine et romaine, les Matiènes — Ματιηνοί ou Ματιανοί — méritent une attention particulière. La longue note que leur a consacrée G. Rawlinson dans un des appendices de son *Hérodote* (2) est une réunion assez complète des textes classiques relatifs à ce peuple, mais d'où la méthode et les conclusions chronologiques sont absentes. Il y a donc lieu de reprendre la question.

Pour commencer par les témoignages les plus modernes, nous voyons qu'à l'époque de Strabon la Matiène n'est plus qu'un canton de la Médie, τῆς Μηδίας ἐν τῇ Ματιανῇ, où l'on rencontre du miel végétal (3). Ce canton paraît être situé au Nord-Ouest de la Médie Atropatène (Aderbaïdjan) (4). Les auteurs alexandrins confirment et précisent cette localisation. Ératosthène, énumérant les riverains de la Caspienne, dit que les Cadusiens (Ghilan) confinaient aux Mèdes et aux Matianes sous le Parachoatras (Elbourz) (5). Le géographe grec copié par Pline place aussi les

(1) Résumé d'un Mémoire communiqué au Xe Congrès des Orientalistes (session de Genève). Le Mémoire complet figurera dans les Actes du Congrès.

(2) *Herodotus*, IV, 189 suiv.

(3) Strabon XII, 7, 2 = II, 1, 14, sans doute d'après Posidonius ou Théophane.

(4) Strabon IX, 13, 2 : κεῖται δὲ ἡ χώρα (l'Atropatène) τῇ μὲν Ἀρμενίᾳ καὶ τῇ Ματιανῇ πρὸς ἕω, τῇ δὲ Μεγάλῃ Μηδίᾳ πρὸς δύσιν, πρὸς ἄρκτον δ' ἀμφοτέραις · τοῖς δὲ περὶ τὸν μυχὸν τῆς Ὑρκανίας θαλάττης καὶ τῆς Ματιανῆς ἀπὸ νότου. Le texte des manuscrits est manifestement corrompu et je le corrige ailleurs.

(5) Ératosthène chez Strabon XI, 8, 8 : τοὺς δὲ Καδουσίους συμψαύειν Μήδων καὶ Ματιανῶν ὑπὸ τὸν Παραχοάτραν.

Matiènes à côté des Cadusiens (1). De même Polybe nous apprend qu'au moment de l'expédition d'Antiochus le Grand en Médie, ce pays avait pour voisins au Nord les Élyméens (? Dilem), les Anariaques, les Cadusiens et les Matianes (2). D'après tous ces témoignages, qui remontent en dernière analyse à Patrocle, lieutenant de Séleucus Nicator, on voit qu'au début de la période alexandrine les Matiènes n'étaient pas encore confondus avec les Mèdes, mais formaient une peuplade insignifiante, cantonnée dans le Nord-Ouest de l'Aderbaïdjan.

Cependant nous avons la preuve que ce peuple s'était autrefois étendu également dans le Sud-Ouest de cette province; des traces de son séjour s'y sont conservées jusqu'à une époque très récente.

Strabon et Ptolémée mentionnent, sous le nom de lac Matiane (3), un lac qui n'est autre que le lac d'Ourmiah, déjà connu du vieux Xanthus de Lydie, contemporain d'Hérodote, comme le lac salé du pays des Matiènes (4). D'après Hérodote lui-même, dans l'empire de Darius, les Matiènes étaient groupés dans une même satrapie, la dix-huitième, avec les Saspires (Ibères?), et les Alarodiens (vallée de l'Araxe): ceci nous reporte également aux environs du lac d'Ourmiah, vers l'Ouest de l'Aderbaïdjan (5).

Mais si les Matiènes, au ve siècle avant notre ère, s'avançaient sensiblement plus à l'Ouest qu'au temps d'Ératosthène ou de Polybe, ils descendaient aussi beaucoup plus au Sud. Hérodote appelle Monts Matiènes la longue et large chaîne de montagnes qui sépare actuellement la Perse de la Turquie d'Asie (le Zagros des géographes alexandrins). C'est dans cette chaîne qu'il place les sources du Gyndès (Diyaleh), affluent du Tigre (6), et aussi celles

(1) Pline VI, 16 (18), § 47 Jan : *sub eo tractu... Marotiani* (*leg. :* Maeotiani), *Arsi* (= Aorsi), *Gaeli quos Graeci Cadusios appellavere, Matiani.* L'identification des *Gaeli* (Γῆλαι de Strabon) avec les Cadusiens est arbitraire et inexacte.

(2) Polybe V, 44. Dans ce texte Ἐλυμαίους pour Αἰλυμαίους doit être corrigé peut-être en Διλυμαίους.

(3) Strabon XI, 14, 18 (mss. Μαντιανή); Ptolémée, *Géographie,* VI, 2 : λίμνη Ματιανή (mss. : Μαρτιανή).

(4) Xanthus fr. 3 Müller (Strabon I, 3, 4) : λιμνοθαλάσσας (mss. λιμνοθάλασσαν) ἐν Ἀρμενίοις (lac Van) καὶ Ματιηνοῖς (lac d'Ourmiah), καὶ ἐν Φρυγίᾳ τῇ κάτω (Touz Tcheullu).

(5) Hérodote III, 94.

(6) Hérodote I, 189 : Γύνδης... τοῦ αἱ μὲν πηγαὶ ἐν Ματιηνοῖσι οὔρεσι. Cf. Mannert, V, 2, 430; Ritter, IX, 419.

de l'Araxe (1) et d'un autre fleuve qui est probablement le Petit Zab (2). Les sources du Diyaleh et du Petit Zab nous reportent déjà au 36e degré de latitude Nord tandis que le lac d'Ourmiah dépasse le 38e. Ce n'est pas tout. Deux autres textes d'Hérodote nous apprennent que les Matiènes confinaient directement aux Arméniens d'une part, aux Susiens de l'autre : la route royale empruntait leur territoire pendant trente-quatre journées et il n'y avait pas d'autre peuple entre l'Arménie et la Susiane (3). La frontière entre les Matiènes et la Susiane était à onze journées du Choaspès (Karkha), fleuve de Suse. On voit d'après cela que le territoire des Matiènes embrassait alors, outre l'Aderbaïdjan occidental, une grande partie du Kurdistan turc et persan : il était compris au moins entre les 38e et 34e degrés de latitude Nord, les 40e et 46e de longitude Est de Paris, et il est probable qu'il s'étendait encore plus loin dans les deux sens. Hécatée, un peu plus ancien qu'Hérodote, fait des Matiènes les voisins immédiats des Mosques, peuple alors puissant qui habitait la région montagneuse du Pont oriental, entre l'Aras et le Tchoroukh (4). D'autre part, d'après le même auteur, Hyopé, ville des Matiènes, était limitrophe du pays des Gordiens (Gordyéniens, Kurdes), c'est-à-dire du Tigre supérieur (5). Enfin, Denys le Périégète, écrivain tardif, mais qui, en sa qualité de poète, se plaît à transcrire des auteurs beaucoup plus anciens, sans chercher à les mettre d'accord avec l'état actuel des choses, attribue aux « riches

(1) Hérodote I, 202 : ὁ δὲ Ἀράξης ποταμὸς ῥέει μὲν ἐκ Ματιηνῶν, ὅθεν περ ὁ Γυνδής (cp. Strabon XI, 14, 13, qui paraît citer Hérodote à travers Callisthène, ou avait sous les yeux un texte plus complet que le nôtre). Trompé par l'homonymie, Hérodote, dans ce passage, attribue visiblement à l'Araxe-Oxus (Amou Daria) un cours qui ne convient qu'à l'Araxe-Aras.

(2) Hérodote V, 52 (texte dont la discussion m'entraînerait trop loin).

(3) Hérodote V, 49 : Ἀρμενίων δὲ Ματιηνοί (ἔχονται), χώρην τήνδε ἔχοντες (lacune). ἔχεται δὲ τούτων γῆ ἥδε Κισσίη, ἐν τῇ.. τὰ Σοῦσα. — V, 52 : ἐκ δὲ ταύτης τῆς Ἀρμενίης ἐσβάλλοντι ἐς τὴν Ματιηνὴν γῆν σταθμοί εἰσι τέσσερες (lacune) · ἐκ δὲ ταύτης ἐς τὴν Κισσίην χώρην etc. La lacune a été remplie avec certitude dès le XVIIIe siècle par De la Barre.

(4) Hécatée fr. 188, Müller (St. Byz. Μόσχοι) : Μόσχοι, Κόλχων ἔθνος προσεχὲς τοῖς Ματιηνοῖς.

(5) Hécatée fr. 189 (St. Byz. Ὑώπη) : Ὑώπη, πόλις Ματιηνῶν, προσεχῆς τοῖς Γορδίοις (Γόρδιοι = Γορδυαῖοι ; cf. Zénobius, V, 25 Gaisford).

et belliqueux » Matiènes et à leurs voisins les Arméniens toute la Mésopotamie du Nord (1).

Maintenant, à côté de ces Matiènes orientaux, dont l'existence et l'importance sont attestées par de si nombreux témoignages, un texte unique, mais capital, nous révèle une autre branche du même peuple, établie à près de 1,000 kilomètres plus loin vers l'Occident. « L'Halys, dit Hérodote, sans doute d'après Hécatée, coule d'une montagne arménienne (*Petite-Arménie*) à travers le pays des Ciliciens (*district de Mazaca*) ; ensuite il borde d'un côté les Matiènes, de l'autre les Phrygiens. Après avoir dépassé ces peuples il se redresse vers le Nord (*plutôt le Nord-Est*), séparant à droite les Syriens Cappadociens, à gauche les Paphlagoniens (2). » La région où l'Halys sépare les Phrygiens des Matiènes, c'est, d'après cela, la grande courbe qu'il décrit autour de Youzgat pour foyer, le pays plus tard habité par les Gaulois Trocmes et où l'on cherche, à tort, la Ptérie d'Hérodote (3). Là s'élèvent les grandioses ruines de Boghaz Keui et d'Eyouk, qu'une hypothèse en l'air attribue aujourd'hui aux Hittites ou Hétéens. Jusqu'à preuve du contraire, les plus anciens habitants connus d'une région doivent être considérés comme les auteurs de ses plus anciens monuments : nous attribuerons donc provisoirement aux Matiènes la paternité de ces imposantes sculptures, de cette forteresse en ruines, qui attestent encore aujourd'hui leur antique civilisation (4).

Il ne faudrait pas, en effet, sur la foi des textes récents qui nous les montrent retombés au rang d'un tribu de montagnards, se figurer les Matiènes du VIe siècle comme un peuple entièrement

(1) Denys Périégète, vers 992 suiv. (*Geog. min.* Didot, II, 165-6).

(2) Hérodote I, 72 : ῥέει ἐξ Ἀρμενίου οὔρεος διὰ Κιλίκων, μετὰ δὲ Ματιηνοὺς μὲν ἐν δεξιῇ ἔχει ῥέων, ἐκ δὲ τοῦ ἑτέρου Φρύγας, etc.

(3) I, 76. Si ce pays fut plus tard rattaché administrativement à la Cappadoce (V, 52), il était, au temps de Crésus, peuplé de Matiènes et non, comme la Ptérie, de Cappadociens; d'autre part, les expressions τῆς χώρης (de la Cappadoce) τὸ ἰσχυρότατον, κατὰ Σινώπην... μάλιστά κῃ κειμένη conviennent très mal au pays des Trocmes; je chercherais plutôt la Ptérie aux environs d'Amasie, qui doit probablement son nom (tiré d'Amasis) à Crésus.

(4) Je l'ai déjà fait, sans exposer le détail de mes raisons, dans *Mithridate Eupator*, p. 19. Mais il faut effacer ce que j'y ai dit de l'origine matiène de la Gazaca du Pont : Gazaca est sans doute le nom perse d'Amasie.

barbare. Très voisins des Paphlagoniens, comme on vient de le voir, ils semblent leur avoir été étroitement apparentés par la langue, les mœurs, le costume. Le nom de leur ville Hyôpé, peu éloignée du Tigre, rappelle immédiatement celui de Sinôpé, qui, avant d'être une colonie grecque, fut très probablement une bourgade paphlagonienne. Le texte même qui a conservé le souvenir d'Hyôpé ajoute que les habitants y portaient le costume paphlagonien (1).

Mais ce qu'il y a de plus décisif, c'est que dans l'armée de Xerxès les Matiènes étaient accouplés avec les Paphlagoniens sous un même commandement et portaient le même accoutrement, les mêmes armes (2). L'identité d'équipement est le plus sûr indice de la communauté d'origine ou de la contiguïté territoriale à un moment donné (3).

D'après l'ensemble de ces faits, on ne peut mettre en doute :

1° Que les Matiènes ont été, dans la haute antiquité, une des nations les plus considérables de l'Asie antérieure, répandue depuis les bords de l'Halys jusqu'au lac d'Ourmiah et aux confins de la Susiane;

2° Que cette nation fut, antérieurement au milieu du VIe siècle, coupée en deux par une invasion violente (probablement celle des Arméniens et des Cataoniens), qui rejeta l'un de ses tronçons dans la boucle de l'Halys, l'autre dans les monts du Kurdistan;

3° Que les Matiènes avaient beaucoup d'affinité avec les Paphlagoniens et parlaient probablement une langue de même famille (4);

4° Qu'ils avaient atteint un degré de civilisation assez avancé dont les monuments d'Eyouk et de Boghaz-Keui nous ont peut-être conservé le témoignage.

Si cette dernière proposition pouvait être considérée comme prouvée, on serait amené à en conclure que les Matiènes ont eu des rapports très anciens avec la Chaldée et l'Assyrie (on sait

(1) Hécatée fr. 189 :... ἔν δὲ πόλις Ὑώπη, οἱ δ' ἄνθρωποι ἐσθῆτα φορέουσιν, οἵηνπερ Παφλαγόνες.

(2) Hérodote VII, 72. Les poignards rappellent l'épithète d' ἀγχέμαχοι donnée par Denys le Périégète aux Matiènes.

(3) Cp. les Arméniens et les Phrygiens, Hérodote, VII, 73.

(4) Il est impossible de savoir sur quel fondement Justi (*Geschichte des alten Persiens*, p. 9) attribue aux Matiènes une origine iranienne.

que M. Chantre a découvert des tablettes cunéiformes à Boghaz-Keui), peut-être aussi avec les Hittites et l'Égypte : de là à les assimiler aux *Mitani* qui figurent dans les tablettes de Tell-Amarna et sur divers monuments égyptiens il n'y aurait qu'un pas (1). Mais quelque séduisante que soit cette hypothèse, qui m'a été suggérée par M. Wiedemann, je ne veux pas, en m'engageant sur un terrain qui m'est peu familier, risquer de compromettre une démonstration fondée exclusivement sur l'analyse et le classement des textes gréco-romains. C'est aux orientalistes de voir si les documents permettent l'identification proposée et de compléter ainsi, par une source indépendante, les renseignements trop fragmentaires que j'ai pu réunir sur « un peuple oublié ».

Théodore Reinach.

(1) Voir sur ce peuple H. Brugsch, *The land Mitâni on the egyptian monuments. Proceedings of the american oriental Society*, oct. 1889 (t. XIV), p. cxciv à cxcvii.

SCEAUX BYZANTINS INÉDITS

(TROISIÈME SÉRIE) (1)

99

Sceau de *Gérasime Ier, patriarche de Constantinople* (1320-1321).

Type classique de la Vierge des sceaux des patriarches de Constantinople.

Rev. + ΓΕΡ[ΑCΙΜΟC] ΕΛΕΩ $\overline{\text{ΘΥ}}$ ΑΡΧΙΕΠΙCΚΟΠΟC ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩC
Κ'(αι) ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟC $\overline{\text{Π(ατ)}}$ΡΙΑΡΧΗC

Ma collection.

100

Sceau de *Nicétas, strator impérial et archôn d'Athènes.*

[ΚΕ ΒΟΗ]ΘΗ ΤΩ CΩ [ΔΟΥΛΩ]

Croix à double traverse sur un piédestal.

Rev. + ΝΙΚΗΤΑ Β'(ασιλικω) CΤΡΑΤΟΡΙ S (*pour* ΚΑΙ) ΑΡΧΟ(ντι) ΑΘ'(ηνων).
xe siècle.

Collection P. Lambrosà Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

101

Sceau de *Michel Antipapos, vestarque et pronoitis d'Athènes.*

Buste de la Panagia au médaillon dans l'attitude de l'oraison entre les sigles accoutumés.

(1) Voyez *Revue des Études grecques*, t. I, 1889, p. 245-259 et t. IV, 1891, p. 111-142.

Rev. ΘΚΕ ΒΘ' ΜΙ(χαηλ) ΒΕϹΤΑΡΧΗ S ΠΡΟΝΟΗΤ(η) ΤΩΝ ΑΘΗΝΩΝ ΤΩ ΑΝΤΙΠΑΠ'(ω)

J'avais indiqué ce seau à la p. 170 de ma *Sigillographie byzantine*, mais je n'avais pu en donner la gravure. Je répare aujourd'hui cette omission à cause de l'importance de ce petit monument. Une empreinte m'a été communiquée par M. A. Postolacca.

102

Sceau de *Kalo-Jean, évêque de Tauromenion* (*Taormina*).

L'inscription suivante couvre les deux faces du sceau : + ΓΡΑ-(φας) ΒΕΒΕΩ (*pour* ΒΕΒΑΙΩ) ΤΑΒΡ'(ο)ΜΕΝΙΤ'(ων) ΤΟ (*pour* ΤΟΥ) ΚΑΛ(ο)-ΙΩ(αννου), *J'authentique les écrits de Kalo-Jean* (*évêque, pasteur*) *de Tauromenion.*
IXe siècle.

Ma collection.

103

Sceau d'*Abraham Chrysos* (?) (ou *Chrysostome?*), *métropolitain de Césarée du Pont.*

Buste de saint Démétrius. Ο Α(γιος) ΔΙΜΗΤΡΗΟ(ς)

Rev. + ΑΒΡΑΜ ΜΡΟΠΟ Κ,ϹΑΡΙΑϹ ΠΟΥ Ο ΧΡΥ'S (*pour* ΑΒΡΑΑΜ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗϹ ΚΑΙϹΑΡΕΙΑϹ ΠΟΝΤΟΥ Ο ΧΡΥϹ(ος) (ou ΧΡΥϹ(οστομος)?

XIe-XIIe siècle.

Ma collection. Acquis d'un marchand de Smyrne.

Césarée du Pont n'est autre, on le sait, que Néocésarée.

104

Sceau de *Constantin Mélissopetriotis, (métropolitain) de Néocésarée.*

Saint Grégoire Thaumaturge debout de face. Ο Α(γιος) ΓΡΙΓΟΡΗΟC Ο ΘΑΥΜΑΤΟΥΡΓΟC.

Rev. L'inscription en deux trimètres iambiques :

CΦΡΑΓΙCΜΑ ΓΡΑΦΩΝ ΤΟΥ ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΙΑC
ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΟΥ ΤΟΥ ΜΕΛΙCCΟΠΕΤΡΙΩΤΟΥ

Néocésarée, aujourd'hui Niksar, sur le Lycus, affluent de l'Iris, (aujourd'hui Ieschil Irmak), métropole d'Asie-Mineure, patrie de saint Grégoire Thaumaturge et, à l'époque de ce saint, la principale ville du Pont Polémoniaque.

Collection P. Lambros à Athènes.

105

Sceau de *Georges Droserios, dysanthypatos, juge de l'Hippodrome (du thème) de Chaldée et de Derxène.*

[ΘΕΟ]ΤΟΚΕ [ΒΟΗΘΕΙ]

La Vierge debout de trois quarts, portant l'Enfant Jésus sur le bras droit, entre les sigles accoutumés.

Rev. ΓΕΩΡΓΙΩ ΔΥϹΑΝΘΥΠΑΤ'(ω) ΚΡΙΤ'(ῃ) ΕΠΙ Τ'(ου) ΙΠΠ(ο)ΔΡ(ο)Μ'(ου)
ΧΑΛΔΙΑϹ S (*pour* ΚΑΙ) ΔΡΕΞΗΝ'(ης) ΤΩ ΔΡΟϹ'(ερίω)

xe-xie siècle.

Ma collection.

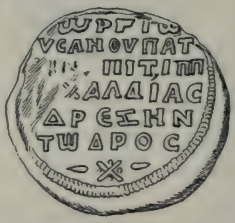

C'est la première fois que je vois figurer sur un sceau byzantin le nom de la Derxène (1), et c'est à M. Théodore Reinach que je dois d'avoir retrouvé ce nom sous cette forme quelque peu différente.

106

Sceau de *Léon, candidat impérial et turmarque de Syllion.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ ϹΩ ΔΟΥΛΩ

Rev. + ΛΕΟΝΤ'(ῃ) Β'(ασιλικω(ΚΑΝΔΙΔ'(ατω) C (*pour* ΚΑΙ)
ΤΟΥΡΑΜΔ[ΡΧ'(ῃ)] ϹΥΛΕΔ[ΙΟΥ]

viiie-ixe siècle.

Collection Lambros à Athènes. Communiqué par M. A. Postolacca.

Syllion (Syllium) était une forteresse de Pamphylie sur une cime élevée entre Aspendus et Side. Étienne de Byzance la nomme Σύλειον. D'autres fois on trouve Σύλαιον, Σύλλον, Σίλουον. Syllion était un évêché dépendant de Perga; voy. Ramsay, *Hist. geogr. of Asia Minor,* pages 394, 416, 420.

107

Sceau de *Jean, archevêque de Chypre.*

Buste de saint entre deux croix.

Rev. ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. central*) ϹΩ ΔΟΥΛΩ ΙΩ'(αννῃ)
ΑΡΧΙΕΠΙϹΚΟΠΩ ΚΥΠΡΟΥ

(1) Δρεξήνη = Δερξήνη, Pline, V, 24, 20. Strabon, XI, p. 528, Cas. — Constantin Porphyrogénète (*De Administr.* p. 267, l. 15) cite τὸ θέμα Δερξηνῆς.

VIIIe-IXe siècle.

Collection Lambros à Athènes. Communiqué par M. A. Postolacca.

108

Sceau d'*Élie, métropolitain de Laodicée* (de Syrie).

+ ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ CΩ ΔΟΥ[ΛΩ ΑΓ]ΛΙΑ

Croix recroisetée au pied orné de deux rameaux de feuillage élevés sur des degrés.

Rev. + ΜΡΠΟΛΙΤ (*pour* ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗ) ΛΑΟΔΙΚΕΙΑC

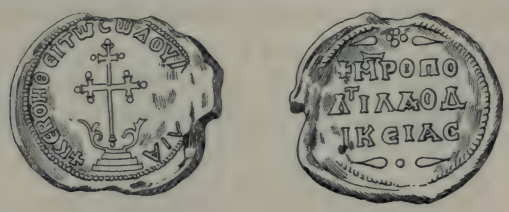

xe siècle.

Ma collection. Acquis d'un marchand de Tyr.

109

Sceau de *Longin, métropolitain.*

Bustes affrontés des saints Pierre et Paul; entre eux une petite croix.

Rev. + ΛΟΓΓΙΝΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΟΥ

Époque ancienne. — Le nom de la localité dont ce Longin était métropolitain n'est pas indiqué. — Collection P. Lambros à Athènes. Provient de Smyrne. Communiqué par M. A. Postolacca.

110

Sceau d'un couvent de *Saint Syméon Stylite.*

Saint Syméon Stylite bénissant du haut du chapiteau de sa colonne. Ο Α(γιος) CΥΜΕΩΝ Ο CΤΥΛΙΤ(ης) CΥΡΙΟC, le tout dans un double cercle linéaire renfermant un troisième cercle formé de croisettes alternant avec des points.

Rev. ΕΥΛΟΓΙΑ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ CΥΜΕΩΝ, *Eulogie (offrande, aumône) de saint Syméon*

IXe-Xe siècle.

Collection Rollin et Feuardent à Paris. — C'est peut-être bien là le sceau du fameux couvent de Saint-Syméon, sur la route d'Alep à Antioche, qui fut mis à sac par les troupes de l'émir Saad Eddaulèh d'Alep, à la fin du xe siècle, et dont les ruines grandioses encore debout aujourd'hui sont connues sous le nom de Kalaat Semân.

111

Sceau d'un couvent des *Saints Théodore Stratilate et Théodore Tyron.*

Les deux saints Théodore, les *Calliniques,* debout, en pied, de face, en grand appareil militaire, avec leurs noms inscrits dans le champ : Ο Α(γιος) ΘΕΟΔΩΡΟC Ο ΤΗΡΩΝ, Ο Α(γιος) ΘΕΟΔΩΡΟC Ο CTPATHΛATHC.

Rev. ΑΝΑC[CA] ΚΕ (*pour* ΚΑΙ) ΦΡΟΥΡΑ ΜΑΡΤΥΡΩΝ ΚΑΛΛΝΙΚΩΝ (*pour* ΚΑΛΛΙΝΙΚΩΝ)

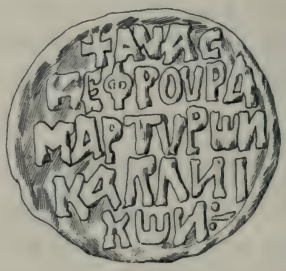

XIe-XIIe siècle.

Sceau d'un couvent dédié aux deux saints Théodore. — La légende forme un trimètre pseudo-iambique.

Ma collection. — Travail très grossier.

112

Les légendes de ce sceau sont malheureusement presque détruites. On ne peut lire le nom du propriétaire. J'en donne cependant la gravure à cause de la très curieuse représentation du prophète Élie enlevé sur le charriot de feu qui figure au droit avec la légende ΗΛΙΑC. — *Au revers* on voit un de ces animaux fantastiques : dragon ailé, fort semblables à ceux qu'on retrouve d'ordinaire sur les sceaux des fonctionnaires préposés au bureau des Barbares (οἱ ἐπὶ τῶν βαρβάρων) (1). Très vraisemblablement le propriétaire de ce sceau était un de ces fonctionnaires du nom d'Élie. On déchiffre au revers les lettres du titre de *candidat*.

113

Sceau de *Paul scholaire*.

Aigle aux aigles éployées circonscrivant le monogramme ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ.

Rev. ΠΑΥΛΟΥ̅ CΧΟΛΑΡΙΟΥ

VIIe siècle.

Dans une collection à Smyrne.

114

Sceau de *Chasanis, strator du logothesion.*

+ K̅E̅ ΒΟΗΘΗ ΤΩ CΩ ΔΟΥ̅ΛΟ (*sic*) (légende renversée)

Croix recroisetée, ornée.

Rev. ΧΑCΑΝΙC (*sic*) CΤΑΤΟ(ρι) ΤΟΥ ΛΟΓ(οθεσιου)

IXe-Xe siècle.

(1) Voy. ma *Sigillographie*, pp. 417 *seq.*

Ma collection. Provient de Trébizonde.

La fonction de *strator du logothesion* figure ici, à ma connaissance, pour la première fois sur un sceau. Chasanis ou Asanis (Hassan?) (si l'on doit considérer le premier caractère plutôt comme une croix initiale que comme un X) est un nom certainement d'origine étrangère.

115

Sceau d'un couvent de l'*Archange Michel.*

ΑΝΑΚΤ[ΟΡΩΝ? ΜΕC]ΩC ΒΡΟΤΟΝ ΘΡΟΝΟΥΜΕΝ'(η)

La Vierge au médaillon assise de face sur un trône au riche et haut dossier.

Rev. CΦΡΑΓ'(ιν) ΝΟΜΙΖΕ ΜΙΧΑΗΛ ΤΑΞΙΑΡΧ'(ου)

L'archange Michel debout de face tenant le sceptre de la main gauche.

xe-xie siècle.

Sceau très finement gravé. Musée de la *Société archéologique* à Athènes; n° 2208 du Catalogue.

116

Sceau des empereurs *Héraclius* et *Héraclius-Constantin*, son fils.

[DD NN HERACLIVS ET HER]A. CONST. PP AVG,

Bustes des deux empereurs. Une petite croix dans le champ.

Rev. Vierge au médaillon debout de face, entre deux longues croix. Ce type de vierge, très fréquent sur les sceaux des empereurs de la première moitié du viie siècle, serait à étudier.

Ma collection.

117

Sceau du basileus *Romain Lécapène.*

Le Christ assis sur un trône en forme de banc entre les sigles accoutumés.

Rev. [ΡΩΜ]ΑΝ'(ος) ΑΥΤΟΚΡΑΤ'(ωρ) ΡΩΜ(αιων) Ο ΛΗΚΑ(πηνος)

Le basileus Romain debout, en grand costume impérial, tenant le labarum et le globe crucigère.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

118

Sceau du basileus *Michel VII Ducas* (1067-1078).

+ ΜΙΧΑΗΛ ΑΥΤ'ΚΡ'Τ, ΡΩΜ, Ο ΔΟΥΚ, *pour* ΜΙΧΑΗΛ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΡΩΜΑΙΩΝ Ο ΔΟΥΚΑC

Michel Ducas debout de face, en grand costume impérial, tenant le labarum et le globe crucigère.

Rev. Le Christ nimbé bénissant de la droite, levant de la gauche le globe crucigère, assis sur un banc à dossier, entre les sigles IC XC.

Ma collection. — Acquis à Constantinople.

119

Sceau du basileus *Alexis Comnène* et de son neveu le sébaste *Constantin Comnène* (1).

ΑΛΕΞΙΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ Ο ΚΟΜΝΗΝΟϹ

L'empereur portant toute sa barbe, debout de face, en grand costume impérial, tenant le sceptre et le rouleau. Il porte un grand manteau. Dans le haut, à droite, une dextre divine bénissante qui le couronne.

Rev. [ϹΕΒΑϹ]ΤΟϹ ΚΩΝϹ̅ΤΑΝΤΙ[ΝΟϹ]

Le sébaste Constantin imberbe, dans la même attitude et dans le même costume que son oncle, porteur des mêmes attributs.

120

Sceau de *Basile, spathaire et logothète des troupeaux* (2).

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ ϹΩ Δ̅ΟΥΛΩ

(1) Voyez Du Cange, *Familiæ augustæ byzantinæ*, p. 156.

(2) Voy. p. 324 de ma *Sigillographie* les très rares sceaux connus de *Logothètes des troupeaux*.

Rev. + ΒΑϹΙΛ(ειω) [ϹΠΑ]θ'(αριω) S ΛΟΓΟ[θ'(ετη)] ΤΩΝ ΑΓΕΛΩΝ

VIIIe-IXe siècle.

Athènes; collection Zakoustis. — Communiqué par M. A. Postolacca.

121

Sceau de *Grégoire asecretis impérial et logothète.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΓΡΗΓΟΡΙΩ

Rev. + ΒΑϹΙΛΙΚΩ ΑϹΗΚΡΙΤΙϹ S (*pour* ΚΑΙ) ΛΟΓΟΘΕΤΗ *

VIIIe-IXe siècle.

Ma collection.

122

Sceau de *Mathieu curopalate.*

Saint Théodore debout de face en pied. Ο Α(γιος) ΘΕΟΔΩΡΟϹ

Rev. ΤΑΙϹ ΙΚΕϹΙΑΙϹ ΤΟΥ ΜΑΡΤΥΡΟϹ Ω ΛΟΓΕ
ΜΕ ΜΑΘΑΙΟΝ ΦΥΛΑΤΤΕ ΚΥΡΟΠΑΛΑΤ'(ην)

Trimètres pseudo-iambiques. — Époque des Comnènes.

Collection P. Lambros à Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

123

Sceau de *Basile, spathaire impérial et préposé aux pétitions.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogramme cruciforme*) ΤΩ ϹΩ ΔΟΥΛΩ

Rev. [+ ΒΑϹΙ]ΛΙΩ ΒΑ[ϹΙΛ]ΙΚΩ ϹΠΑΘ[ΑΡ]ιω ΚΑΙ ΕΠΙ Τ[ΩΝ] ΔΕΗϹ(εων)

VIIIe-IXe siècle.

Ma collection.

Voyez à la p. 493 de ma *Sigillographie* les quelques très rares sceaux connus d' Ἐπὶ τῶν δεήσεων.

124

Sceau d'*Eusèbe dominos.*

ΕΥϹΕ+ΒΙΟΥ

Buste à droite d'un personnage jeune vêtu à l'antique.

Rev. Monogramme qui me semble formé par les lettres du mot ΔΟΜΙΝΟΥ. Au dessus une croix.

Ce charmant petit sceau, de ma collection, de l'époque des Justinien et des Justin, a appartenu à quelqu'un des nombreux personnages du nom d'Eusèbe qui figurent dans l'histoire de cette époque.

125

Sceau de *Jean liméniarque* (directeur ou inspecteur du Port).

Buste de Saint-Nicolas, Ο Ἅ(γιος) ΝΙΚΟΛΑΟϹ

Rev. + ΚΕ ΒΘ ΙΩ (*pour* ΙΩΑΝΝΗ) ΛΙΜΕΝΗΑΡΧΗ, *Seigneur, prête secours à Jean liméniarque.*

Λιμενάρχης dans le *Glossaire* de Du Cange.

Cette fonction est nouvelle dans les listes de la Sigillographie byzantine. C'est la première fois que je la trouve indiquée sur un sceau. Il s'agit peut-être ici du directeur du port même de Constantinople, Chrysokéras, la Corne d'or, ou de celui, beaucoup moins considérable, du Boukoléon.

126

Sceau de *Serge silentiaire.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ ΔΟΥΛΩ ϹΟΥ

Rev. +ϹΕΡΓΙΩ ϹΙΛΕΝΤΙΑΡΙΩ

VIIIe-IXe siècle.

Ma collection.

127

Sceau de *Christophore Asprakanite, protoproèdre.*

Saint Théodore debout en pied. Ο ΑΓΙΟϹ [ΘΕ]ΟΔΟΡΟϹ

Rev. [ΚΕ ΒΘ] ΧΡΙϹΤΟΦΟΡ'(ω) ΤΟ ΑΛΕΔΡ'(ω) ΤΟ ΑϹΠΡΑΚ'(α)ΝΙΤΙ

XIe-XIIe siècle.

Ma collection.

On sait que l'Asprakanie, le Vasbouragan actuel, était une des provinces de l'ancienne Grande Arménie.

128

Sceau d'*Euthymios Chilas.*

La Vierge au médaillon vue en buste dans l'attitude de la bénédiction entre les sigles accoutumés.

Rev. [ΚΕ ΒΟ]ΗΘ(ει) ΤΩ CΩ ΔΟΥΛ(ω) ΕΥΘΗΜΙΩ ΤΩ ΧΙΛΑ

XI-XIIe siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

129

Sceau d'*Anne Comnène.*

La Vierge debout de trois-quarts avec l'Enfant Jésus sur l'épaule gauche entre les sigles accoutumés.

Rev. + ΚΟΜΝΝΗΝΟΔΟΥΚΩΝ ΕΚ ΓΕΝΟΥC CΦΡΑΓΙC ΑΝΝΗC

(*Trimètre pseudo-iambique*)

C'est ici le sceau de la fameuse Anne Comnène! Voyez, à la page 641 de ma *Sigillographie,* un autre sceau de cette même princesse.

130

Sceau de *Bardas Kouleib* (*Koulepi*), *ostiaire.*

Buste de saint Théodore. Les lettres du nom du saint sont presque effacées.

Rev. ΚΕ ΒΟΗΘΗ ΤΟ CO ΔΟΥΛΟ (*sic*) ΒΑΡΔΑΝΥ (*sic*)

OCT'(ιαριου) [Τ]ΟΥ ΚΟΥΛΕΠΙ

Xe siècle.

C'est le sceau d'un chef sarrasin renégat que les sources nomment *Kouleib* et qui a joué un certain rôle dans la grande révolte de Bardas Sclérus en Asie au commencement du règne de Basile II et de Constantin.

Ma collection.

131

Sceau de *Nicéphore Lalacon.*

+ KE BOH[ΘEI] TΩ CΩ ΔOYΛ(ω)

Rev. NIKHΦOP'(ω) TΩ ΛΑΛΑΚΩΝΙ

XIe-XIIe siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

Voyez, à la page 671 de ma *Sigillographie*, d'autres sceaux de membres de cette famille.

132

Sceau de *Constantin Panagiotis, vestarque.*

Buste de la Vierge au médaillon de face entre les sigles accoutumés.

Rev. + ΘKE B, KΩN(σταντ:νω) BECT'(αρχη) TΩ ΠΑΝΑΓΙΩΤΗ +

X^e-XIe siècle.

A la page 686 de ma *Sigillographie,* j'ai publié les sceaux de deux autres *Panagiotis,* dont un également du nom de *Constantin.*

133

Sceau de *Romain Papoulos.*

Vierge au médaillon en buste dans l'attitude de l'oraison entre les sigles accoutumés.

Rev. ΘKE BΘ, TΩ CΩ ΔOY(λω) PΩMAN'(ω) TΩ ΠΑΠOYΛΩ

xe-xie siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

134

Sceau de *Nicolas Scléros (patrice?) et préposé aux pétitions.*

[+ C]ΦΡΑΓ'(ισμα) ΝΙΚ[ΟΛΑΟΥ?) ΠΑΤΡΙΚ'(ιου)? Κ]Ε ΕΠ[Ι Τ(ω)Ν ΔΕΗϹ]ΕΩΝ
ΤΟΥ ϹΚΛΗΡ[ΟΥ]

Buste de trois quarts de la Panagia Hodigitria avec l'Enfant Jésus sur le bras gauche entre les sigles accoutumés. Dans le champ : inscription concentrique à la précédente Η ΟΔΙΓΗΤΡΙΑ.

Rev. Deux saints debout en pied dont les noms sont effacés. Probablement les saints Théodore et Nicolas.

Ma collection. Acquis à Smyrne.

Probablement le même personnage que le *Nicolas Scléros, protoproèdre, grand skevophylax de l'église des Blachernes et premier* (πρῶτος, *doyen*) *du clergé* (de cette église) dont M. A. Mordtmann a publié le sceau à la page 149 de ma *Sigillographie*. On y voit figurer la même Panagia Hodigitria, et au revers, les saints Nicolas, Georges et Théodore. Voyez, à la page 493 de ma *Sigillographie,* les quelques très rares sceaux connus d' Ἐπὶ τῶν δεήσεων.

135

Sceau de *Basile Taronite* ou *Saronite.*

La Vierge en pied de face, voilée du maphorion, dans l'attitude de la bénédiction, entre les sigles accoutumés.

Rev. + ϹΦΡΑΓΙϹ ΒΑϹΙΛΙΟΥ ΤΟΥ ϹΑΡΩΝΙΤΟΥ

xe-xie siècle.

J'ai publié, à la page 706 de ma *Sigillographie,* les sceaux de plusieurs membres de la grande et illustre famille arménienne des Taronites, Dâronites ou Saronites, qui furent princes de Dâron.

136

Sceau de *Jean Triakontaphylle.*

+ ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ ϹΩ ΔΟΥΛΩ ΙΩ(αννη)
[ΤΩ ΤΡ]ΙΑΚΟΝΤΑΦΥΛΛΩ

xie-xiie siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca. — A la page 710 de ma *Sigillographie,* j'ai publié divers sceaux de membres de la famille des Triakontaphylle, presque tous nommés Jean. Un de ces sceaux est tout voisin de celui que je publie aujourd'hui.

137

Sceau de *Michel Trichas, sébaste.*

+ ΤΡΙΧΑΝ CEBACTON MIXAHA T[PIAC CKE]ΠΟΙC (*trimètre iambique*).

Trois anges nimbés assis à une table chargée de mets, au pied en forme d'X. Celui du milieu porte seul le nimbe crucigère. A droite Abraham nimbé qui les sert apporte un plat. Dans le champ ΑΓΙΑ ΤΡΙΑC.

Rev. Croix ornée de besants, à double traverse, élevée sur trois degrés. Dans les cantons l'inscription sur trois lignes : CTAY-PO[N] ΑΓΓΕΛ... ΕΙΔΟΥ ou CTAYPO[N] ΑΓΓΕΛ[ΩΝ?] ΔΟ...

xe-xie siècle.

Ma collection. Acquis à Constantinople.

L'hospitalité ou *philoxénie* d'Abraham est une figure de la Trinité (voyez Didron, *Manuel d'Iconographie chrétienne*, note de la page 88).

138

Sceau d'*Évangélinos.*

Le Christ Philanthrope debout de face, entre les mots IC XC O ΦΗΛΑΝΘΡΟΠΟC.

Rev. ΕΥΑΝΓΕΛΙΝΟΝ Ω ΦΙΛΑΝΘ(ρωπε) CKEΠE

xe-xie siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

Je n'ai rencontré jusqu'ici le type du Christ *Philanthrope* que sur un sceau du couvent constantinopolitain de ce nom. Voy. ma *Sigillographie,* pp. 16 et 139.

139

Sceau de *Myron,* esclave du Christ.

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΗ +
ΜΥΡΟΝΙ ΔΟΥΛΩ ΧΥ (pour ΧΡΙCΤΟΥ)

IXe-Xe siècle.

Ma collection.

140

Sceau de *Priscos.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΗ (*en monogramme*)
ΠΡΙCΚΩ (*en monogramme*)

VIIIe-IXe siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A Postolacca.

141

Sceau de *Stylien.*

L'archange Michel debout de face tenant le sceptre et le globe crucigère.

+ ΑCΩΜΑΤ'(ε) CΚΕΠΟΙC ΜΕ [ΣΤΥ]ΛΙΑΝΟΝ CΟΝ ΔΟΥΛΟΝ, *Incorporel, protège-moi Stylien ton serviteur.*

Xe-XIe siècle.

Ma collection. — Sceau provenant de Syrie.

142

Sceau d'un personnage du nom de Théodore.

Buste de saint Théodore, Ο ΑΓΙΟC ΘΕΟΔΩΡ(ος).

Rev. + CΥΝΟΝΥΜ'(ω) ΤΗΝ ΧΑΡ'(ιν) ΜΑΡΤ'(υς) ΠΑΡΑCΚ'(ευαζε)
Martyr, procure la grâce à ton homonyme.

xe-xie siècle.

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

143

Sceau de *Thyipolos.*

+ ΓΡΑΦ'(ας) CΦΡΑΓΙCΩ

Rev. S ΛΟΓ'(ους) ΘΥΗΠΟΛΟΥ

xe-xie siècle. (*Trimètre iambique.*)

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

144

Sceau anonyme.

La Vierge debout de face, portant le Christ sur le bras gauche.

$\overline{\text{MP}}$ [$\overline{\text{ΘΥ}}$] H EI[P]HNI[KH]

Rev. EIMI ΦΥΛ... $\overline{\text{ΘΥ}}$ KAI ΓΡΑΦΩΝ EIMI ΦΥΛΑΞ

xi-xiie siècle. (*Trimètre iambique*).

Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

Je n'avais pas encore rencontré le type de la Vierge *Pacifique* (Ἐιρηνική) sur les sceaux byzantins.

145

Sceau anonyme.

Les saints Pierre (?) et Paul (?), un court manteau jeté sur les épaules, debout, face à face, les mains levées dans l'attitude de la prière. Devant eux leurs batons (?) à la poignée recourbée.

Rev. + ...ΥΡΙΚΟΝ (?) CΦΡΑΓΙCΜΑ ΔΙΠΛΗC ΕΙΚΟΝΟC ΠΡΟC ΑCΦΑΛΕΙΑΝ ΔΙΔΟΤΑΙ ΤΩΝ ΠΡΑΚΤΕΩΝ (*Trimètres pseudo-iambiques*)

xie-xiie siècle.

Collection P. Lambros à Athènes. — Communiqué par M. A. Postolacca.

Gustave SCHLUMBERGER.

DE L'EXPRESSION DES MASQUES

DANS LES DRAMES D'ESCHYLE [1]

II. — *Les jeux de physionomie dans la sculpture et dans la peinture des Grecs jusqu'au temps d'Eschyle.*

Après les poètes, consultons les artistes, et voyons s'ils ont été, eux aussi, des psychologues, s'ils ont su, par le modelé ou par le dessin, faire paraître sur le visage les sentiments intimes qui troublent l'âme. Cette partie de notre tâche va nous offrir des difficultés que nous n'avons point encore rencontrées. La plus sérieuse consiste dans la rareté des documents, du moins pour la période contemporaine des premiers essais poétiques. Une autre tient à l'espèce de placidité à laquelle sont condamnées, par les lois mêmes du genre, beaucoup des œuvres qui pourraient nous instruire; nous voulons parler des figures de ronde bosse, des statues isolées de dieux ou de mortels, lesquelles, imaginées en dehors de toute action dramatique, ne reflètent jamais de ces émotions passagères qui naissent du drame et qui, scrupuleusement rendues par les poètes, évoquent à nos yeux des expressions de visage si particulières. En revanche, la plastique qui procède par groupement, et qui ne craint pas de multiplier les personnages, c'est-à-dire la plastique en relief, en nous faisant assister, sur les frontons et les métopes des temples, à des actions vives, d'un caractère dramatique incontestable, nous fournira des données analogues à celles de la poésie. Quant à la peinture, elle

(1) V. la *Revue* de janvier-mars, p. 1 et suiv.

ne nous est connue que par les vases et par quelques textes ; mais, chez elle, tout était action, et l'on verra, malgré l'insuffisance de nos renseignements, quelle lumière il est possible de tirer, pour le sujet qui nous occupe, de l'histoire de ses progrès.

Il ne semble pas que, dans les plus anciennes représentations de la figure humaine, les artistes aient eu seulement l'idée de rendre sensibles sur les traits du visage la passion ou la douleur. L'occasion, cependant, était belle pour les orfèvres de Vaphio : il eût suffi de quelques retouches, sur l'un des deux vases, pour mettre le visage des deux chasseurs projetés en l'air par le taureau furieux, d'accord avec les mouvements désordonnés de leurs membres. Or, autant qu'on en peut juger, leurs traits sont impassibles ; ni leurs yeux ni leur bouche n'expriment rien qui ressemble à de la terreur. C'est là, évidemment, un souci que n'a point eu l'artiste, ou, s'il l'a eu, il a été impuissant à le manifester (1). Même impassibilité dans la curieuse scène représentée sur un fragment de vase d'argent trouvé dans l'un des tombeaux mycéniens (2). Cette ville attaquée, que défendent des guerriers armés de lances, d'arcs et de frondes, ces tours couronnées de femmes aux gestes violents, à la mimique passionnée, forment pourtant un tableau d'une intensité de vie extraordinaire. Malgré le mouvement qui anime tout cet ensemble, les visages y sont sans expression ; seules les attitudes révèlent ce que ces quinze ou vingt figures ressentent d'ardeur, de colère ou de crainte.

Dans les scènes, également tumultueuses, qui décorent les vases du Dipylon, scènes de combat, de deuil, etc., les gestes seuls sont de même expressifs ; les visages n'existent, pour ainsi dire, pas ; ils se réduisent à de sommaires silhouettes où sont à peine indiqués certains détails de coiffure. Plus tard, dans la céramique des îles et dans celle de Corinthe, dans la céramique attique du VIIe et du VIe siècle, si considérables que soient les progrès accomplis, l'intention d'accorder les traits des person-

(1) Il est difficile de se rendre compte de ces minuties ailleurs que sur les originaux. V. pourtant d'assez bonnes reproductions des vases d'or de Vaphio dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1891, pl. XI-XIV. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, pl. XV, fig. 369 et 370.

(2) Tsountas, Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 11 et suiv., pl. II, n° 2. Cf. Perrot et Chipiez, p. 773 et suiv., fig. 365.

nages avec la violence des actions auxquelles ils sont mêlés, ne se marque pas davantage. On voit bien les différences s'accuser entre les sexes, le burin et le pinceau distinguer les femmes des hommes par le dessin de l'œil, par la coloration des chairs, mais rien sur les visages ne trahit une émotion, même discrète, et il en est encore ainsi dans la plus ancienne céramique à figures rouges, malgré la souplesse de main qui s'y fait jour sous l'influence de l'un des plus grands peintres archaïques, Cimon de Cléonées.

Devant cette impuissance, jusqu'au ve siècle, à *dramatiser* les physionomies, dans des tableaux où la nécessité s'en faisait impérieusement sentir, on est conduit à se demander si, de bonne heure, les Hellènes n'ont pas connu, tout au moins, l'art d'exprimer certaines affections permanentes, certaines dispositions habituelles d'esprit ou d'âme, plus aisées à traduire que les passions d'un moment, s'ils n'ont pas su revêtir d'une sorte d'*éthos*, conforme à l'idée qu'ils se faisaient de leurs modèles, les figures indépendantes qu'ils moulaient en terre ou sculptaient dans le calcaire, la pierre ou le marbre. Et, de fait, si haut qu'on remonte dans l'histoire de leur plastique, on est frappé de l'expression de certains visages; la question est de savoir si cette expression est voulue, ou si c'est nous, modernes, qui la prêtons gratuitement aux œuvres sur lesquelles elle nous apparaît.

Un des plus anciens exemples qu'on puisse citer de cette plastique expressive est l'étrange fragment de terre cuite que possède le musée de l'École évangélique de Smyrne (1). C'est une tête virile, absolument imberbe, et dont les paupières closes, les traits tirés, le nez aminci, les lèvres ouvertes, d'où semble s'échapper, entre les dents très apparentes, un dernier souffle de vie, rappellent d'une façon saisissante les termes dont se sert Homère pour peindre les mourants (2), ceux-ci surtout, d'un réalisme si précis :

Τέλος θανάτοιο κάλυψεν
ὀφθαλμοὺς ῥῖνάς τε.

(1) Perrot et Chipiez, fig. 377 et 378.
(2) V. plus haut, p. 10.

« La mort, fin des choses, voilà ses yeux et ses narines (1). » Si l'on pouvait attribuer à l'artiste des mains duquel est sorti ce monument, de provenance rhodienne, l'intention formelle de représenter l'agonie, il y aurait là un précieux spécimen du talent d'expression des modeleurs primitifs. Mais l'époque lointaine à laquelle appartient cette bizarre figure ne permet pas de supposer, chez son auteur, un pareil dessein. Cette face agonisante a toutes les apparences d'un masque moulé sur un cadavre; c'est la réalité même que nous avons sous les yeux, dans sa laideur brutale, et il n'y faut pas chercher plus d'intention expressive que dans les masques d'or des sépultures mycéniennes, avec lesquels la terre cuite de Smyrne offre plus d'une analogie (2).

Sans être aussi originales, les figurines *en galette* trouvées à Mycènes et à Tirynthe, avec leur profil d'oiseau, ne sont pas totalement dépourvues d'expression. Il n'est pas jusqu'aux prétendus vases à tête de chouette, exhumés en si grand nombre du tertre d'Hissarlik, qui, avec leurs gros yeux saillants, leurs sourcils arqués, leur nez droit, n'éveillent l'idée d'une physionomie vaguement expressive. Mais l'absence d'intention est ici par trop évidente. D'un marron sculpté, d'une orange tailladée avec un canif, même par une main inhabile, sort parfois un *bonhomme* dont l'expression surprend. Simple effet du hasard. Il en est de même de ces premiers essais de la plastique. Le problème ne se pose véritablement qu'à dater du moment où se montre, sur le visage des statues et des figurines de terre cuite, ce sourire qu'on a longtemps appelé *éginétique*, en souvenir des sculptures du temple d'Égine sur lesquelles on l'avait pour la première fois observé. Il devient à la mode vers la fin du VIIe siècle et persiste, semble-t-il, jusqu'aux environs de l'année 470, peut-être au delà. Né dans les îles, il rayonne sur la côte d'Asie, illumine la statuaire cypriote, puis, se répandant à travers la Grèce européenne, éclaire la physionomie jusque-là sérieuse des statues et des statuettes

(1) *Iliade*, XVI, 502.

(2) Cf. Perrot et Chipiez, fig. 454 (fragment de vase d'Hissarlik, d'après Schuchhardt). On peut aussi rapprocher le monument de Smyrne des visages de momies les mieux conservés, notamment de celui de la momie de Ramsès II, actuellement au musée de Gizeh (v. Maspero, *Rev. arch.*, 1886, II, p. 1 et suiv., pl. XII-XIV).

d'argile de l'Attique et de la Béotie, de l'Argolide et du Péloponnèse. C'est comme une traînée de bonne humeur qui se propage dans tout le monde grec et met au visage des dieux et des mortels un air de bienveillance et d'affabilité.

On n'attend pas que nous fassions de ce sourire une étude approfondie. Il faudrait en analyser l'exécution technique, en distinguer et en classer les diverses nuances. Nous serions ainsi amené à constater que, même à l'époque où il est le plus en vogue, il n'est pas universel, qu'il y a des écoles ou des ateliers qui l'ignorent, soit par attachement à l'ancien usage, soit par réaction contre un engouement devenu fastidieux à la longue et dont la tyrannie finit par lasser. Ce sont là des problèmes infiniment délicats, dans l'examen desquels on comprendra que nous ne puissions entrer ici. Mais il est un point sur lequel il nous faut prendre parti, c'est la question de l'origine de ce sourire et de la part de volonté ou de conscience qu'il suppose chez les artistes qui l'ont exprimé.

Deux opinions ont cours, en France, sur le sourire archaïque, l'une de M. Heuzey, développée surtout par M. Edmond Pottier (1), l'autre de M. Henri Lechat (2). Suivant la première, l'apparition du sourire serait l'indice d'une rupture intentionnelle de la plastique grecque avec la plastique orientale, habituée à figurer les dieux et les rois sous un aspect sévère, parfois menaçant. L'Hellène, enclin, dès le temps d'Homère, à traiter familièrement ces grandes puissances devant lesquelles le Barbare avait coutume de trembler, aurait été conduit, par son naturel même, à humaniser ses maîtres, en leur prêtant des traits aimables, conformes à l'accueil qu'il en attendait. C'est ainsi que, de bonne heure, nous voyons la religion « transformée et purifiée par la plus grande pensée qu'on y ait mise, celle de l'amour; la haute parole de Jésus ne fera que donner une dernière et définitive sanction à ce dogme bienfaisant, placé désormais à la base de toute croyance religieuse. Voilà ce qu'il y a dans

(1) Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, p. 132; E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, p. 31-32.

(2) H. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, 1890, p. 128-129. Cf. *ibid.*, 1892, p. 512 et suiv. (v. l'article entier et celui qui le précède, p. 177-213).

le sourire divinement gauche des premières idoles grecques : il annonce au monde que l'entente est faite entre le ciel et la terre (1). »

Pour M. Lechat, le sourire ne serait autre chose qu'un de ces traits individuels qui sont la marque de l'archaïsme. Prudent et minutieux imitateur de la nature, le sculpteur du vi^e siècle se borne à reporter sur la pierre les images partielles que lui fournit l'observation ou la mémoire, sans essayer de les fondre en un tout harmonieux. Le sourire serait la conséquence irraisonnée et inconsciente de ce timide procédé de juxtaposition. Aussi n'y faut-il chercher aucune psychologie, aucun dessein de peindre l'âme. Quand, à un certain moment, les artistes, fatigués de ce perpétuel sourire, donnent, par réaction, à leurs personnages un air boudeur (2), cet air n'est nullement intentionnel; ils s'étaient proposé de rompre avec la tradition, et, visant le sérieux, ils l'ont dépassé, sans qu'on puisse les soupçonner de s'être complus dans une recherche qui devait aboutir à l'expression, si atténuée qu'elle fût, de la maussaderie. Il n'y a pas eu, chez leurs prédécesseurs, plus de calcul; ils ont fait sourire leurs figures sans le vouloir, uniquement préoccupés de rendre avec précision tel jeu de muscles où ils avaient cru voir une intéressante manifestation de la vie. « Ce n'est qu'avec ces réserves, ajoute M. Lechat, qu'il est permis, selon nous, de parler de l'expression du visage d'une statue archaïque. Pour être exact et tout à fait dans l'esprit de cet art, il faudrait dire, non pas que le sculpteur a donné à son œuvre telle ou telle expression de gaieté, de gravité, etc., mais que cette expression résulte, à son insu et sans qu'il l'ait cherchée, du travail qu'il a fait subir à la matière, de l'ensemble des traits dont il a composé sa figure. Il ne s'est préoccupé, lui, que de lignes et de modelé; et c'est nous, devant son œuvre, qui trouvons, dans certaines combinaisons des lignes et certaines touches du modelé, les signes spéciaux auxquels nous reconnaissons d'ordinaire tel ou tel sentiment. Son œuvre est essen-

(1) E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 32.

(2) V., à titre de spécimen, la charmante tête féminine connue sous le nom familier de *petite Boudeuse, Musées d'Athènes*, pl. XIV; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, pl. VI, n° 2.

tiellement concrète ; c'est nous qui prêtons aux formes un langage abstrait auquel il n'a point songé (1). »

De ces deux théories, laquelle préférer? Si séduisante que soit la croyance au sourire voulu, elle semble, à l'origine, bien difficile à admettre. Comment attribuer aux premiers maîtres archaïques qui modelèrent des figures souriantes, une main assez souple et assez docile pour traduire fidèlement au dehors l'image intérieure qu'implique l'exécution préméditée du sourire? Il n'y avait pas, évidemment, entre leur imagination et leurs doigts, cet accord, cette rapidité et cette sûreté de transmission qui sont un jeu pour un art plus avancé. Il est plus naturel de croire que, au début tout au moins, le sourire fut le résultat imprévu d'un effort particulièrement intense pour atteindre à une expression plus saisissante de la vie. En observant la nature, on remarqua qu'il est des cas où la peau se tend sur la charpente osseuse du visage, où la saillie des pommettes s'accentue, où la bouche rentre et où les coins en sont légèrement relevés, et, sans établir aucun rapport entre ces phénomènes et un « état d'âme » quelconque, on s'appliqua à les reproduire comme autant de signes caractéristiques de la réalité vivante. Les vieux Dédalides qui avaient imaginé de séparer les jambes de leurs idoles et de leur faire porter un pied en avant, n'avaient pas, selon toute apparence, prétendu les représenter marchant, vouées qu'ils les savaient à un éternel repos par leur destination même, et nous ne devons voir dans les témoignages anciens qui leur prêtent l'intention de figurer la marche que l'expression hyperbolique de l'admiration excitée par leur naïve découverte (2). Le sourire constitua un progrès d'un ordre plus relevé, mais tout aussi matériel et d'une portée aussi strictement technique ; il enrichit la collection de *documents humains* dont s'inspire l'archaïsme, soucieux avant tout du trait *vécu* et indifférent à l'idée qui s'en dégage.

Il faut se garder, pourtant, d'exagérer cette indifférence. On a peine à croire qu'une fois achevé ce travail du ciseau, qui avait

(1) H. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, 1890, p. 129.

(2) V. les textes réunis par Overbeck, *Schriftquellen*, 120-138. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 112.

eu pour but d'enregistrer certaines particularités notées dans la nature comme curieuses à rendre, les artistes, ou du moins, certains d'entre eux, ne furent pas frappés du résultat et ne trouvèrent pas une grâce décente à ce sourire inconsciemment obtenu. Chez une race aussi foncièrement psychologue que la race grecque et aussi sensible — la première partie de cette étude l'a montré — aux plus fugitives expressions de la pensée et du sentiment, il est impossible de tout réduire à une action machinale et de ne pas admettre, chez ces vieux imagiers, après le labeur mécanique accompli, une certaine joie à contempler leur œuvre, tout aimable sous les vives couleurs qui l'enluminaient. De là à croire que plus d'un recommença, avec le dessein cette fois arrêté d'aboutir à la même expression souriante, il n'y a qu'un pas. Ce qui paraît certain, c'est que le sourire commença par n'être qu'un procédé et que, dans la plupart des cas, il demeura à l'état de procédé et de routine. On en peut citer comme exemple la contradiction qui existe, dans beaucoup d'œuvres, et de toutes les époques, entre le visage souriant de tel personnage et le naturel fougueux que la tradition lui prêtait, ou la douleur physique qu'il est censé ressentir dans l'action violente à laquelle il prend part. Tout le monde connaît la barbare image de Typhon trouvée dans les dernières fouilles de l'Acropole, et qui se compose de trois bustes d'hommes terminés chacun par une queue de serpent. Ces bustes sont surmontés de trois têtes souriantes, qui forment un singulier contraste avec le caractère terrible de l'Ouragan, personnifié par ce monstrueux ensemble (1). Sur les frontons d'Égine, qui sont très postérieurs et qui représentent des scènes de combat, le sourire s'épanouit encore dans toute sa naïveté conventionnelle, témoin ce guerrier tombé à terre et qui arrache une flèche de sa blessure en souriant d'un air satisfait (2). Rien ne montre mieux que nous sommes en présence d'un simple procédé, étranger à toute psychologie (3).

(1) Collignon, fig. 99 et pl. II. Cf., pour l'impression générale de puissance qui se dégage de l'ensemble, H. Lechat, *Les sculptures en tuf de l'Acropole d'Athènes*, *Rev. arch.*, 1891, II, p. 149 (p. 76 du tirage à part).

(2) Collignon, fig. 144.

(3) Les jugements anciens, postérieurs de plusieurs siècles aux œuvres qui les ont inspirés, ne prouvent rien touchant le degré d'intention qu'il faut

Une autre question étroitement liée à la question du sourire est celle de savoir si, durant la période d'archaïsme que nous considérons, les Grecs ont su faire le portrait. Qu'ils aient eu des intentions de portrait, cela n'est pas douteux : déjà pour le VIIe siècle, on trouve dans Pausanias la mention d'athlètes couronnés, dont les images en pied avaient été dressées sur le lieu de leur victoire (1). Le temps ne fit que fortifier cet usage ; nous voyons des maîtres illustres, tels que Gitiadas et Agéladas, attacher leur nom à des statues de ce genre (2). Mais c'est l'école d'Égine qui, vers la fin du VIe siècle et dans les premières années du siècle suivant, produit le plus grand nombre de ces portraits singulièrement prisés des vainqueurs et pour lesquels d'ingénieux poètes comme Simonide composaient de louangeuses épigrammes (3). Aussi Pindare s'en émeut-il ; cette concurrence faite à la poésie par la sculpture l'irrite. On se rappelle le dédaigneux début de son ode au jeune Pythéas, précisément un Éginète, qui avait remporté le prix du pancrace aux jeux Néméens : « Je ne suis pas, dit-il, un statuaire, pour fabriquer d'immobiles images, toujours debout sur leur base. Va, douce chanson ; que les lourds vaisseaux et les barques légères t'emportent loin d'Égine, pour annoncer au monde que le fils de Lampon, le robuste Pythéas, a conquis dans Némée la couronne du pancrace (4). » Si, de ces portraits destinés à perpétuer le souvenir de victoires gymniques,

attribuer aux sculpteurs dans l'exécution du sourire. On ne peut rien inférer, par exemple, du texte de Pline sur l'Artémis à double expression exécutée par Boupalos et Athénis (Overbeck, 314), ni de celui de Lucien sur la Sosandra de Calamis, à laquelle il prête μειδίαμα σεμνὸν καὶ λεληθός (Overbeck, 519. Cf. Collignon, p. 400 et suiv.). Il est clair que ces critiques, d'une culture raffinée, sentaient à peu près comme nous et voyaient dans les œuvres d'art plutôt ce qu'ils y mettaient que ce qui y était en réalité.

(1) Pausanias, VI, 15, 18 (statue du jeune Eutélidas, vainqueur à Olympie, en 628, au pentathle des enfants). Cf. VIII, 40, 1 (statue d'Arrachion, vainqueur au pancrace en 564); VI, 18, 7 (statues de Praxidamas d'Égine et de Rhéxibios d'Oponte, vainqueurs, l'un au pugilat, en 544, l'autre au pancrace, en 536).

(2) Overbeck, *Schriftquellen*, 358, 389-391.

(3) Simonide, 149, 152-156, 158, éd. Bergk. Cf., sur les maîtres éginètes, auteurs de statues d'athlètes vainqueurs, Collignon, p. 281 et suiv.

(4) Pindare, *Ném.*, V, 1 et suiv., éd. Bergk.

on en rapproche d'autres, nés d'autres circonstances, comme celui que Théodoros, le grand artiste samien, avait fait de lui-même, en bronze (1), comme la caricature du poète Hipponax par les sculpteurs chiotes Boupalos et Athénis (2); si, d'autre part, on songe à la riche série des portraits funéraires, qui apparaissent de si bonne heure, tantôt sous la forme de reliefs, tantôt sous celle de simples peintures (3), on restera convaincu que, très tôt, les Grecs se sont essayés à reproduire les traits d'individus déterminés. Savaient-ils les rendre avec l'exactitude et la délicatesse d'interprétation que nous portons dans les représentations de cette catégorie? C'est là ce qu'il est difficile de croire.

Prenons garde, en effet, de nous laisser tromper par le caractère très individuel de certains visages archaïques. Malgré l'expression si particulière de la tête trouvée par M. Holleaux sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Ptoos (4), la facture si spéciale de la tête Sabouroff, publiée par M. Furtwængler (5), je ne saurais voir, pour ma part, dans ces morceaux de véritables portraits. Pas plus que les têtes Rampin et Jakobsen, ni que les figures féminines mises au jour lors des fouilles de l'Acropole, ils ne nous offrent la reproduction exacte et caractéristique des traits propres à tel personnage. Si, par quelques détails, ils s'éloignent du *faire* habituel de l'archaïsme, il faut considérer ces différences comme des exceptions tenant au tempérament des artistes, à leur éducation, à l'influence des modèles dont ils étaient entourés. Ces artistes assurément sont sortis de la routine, mais sans s'élever pour cela jusqu'au portrait proprement dit; leurs œuvres, si personnelles, se ramènent toujours à ce faisceau de documents humains dont l'archaïsme compose ses figures; elles rendent, avec une originalité qui les distingue des œuvres analogues que nous connaissons, des particularités observées sur beaucoup de visages, non l'expression particulière d'un

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 83.

(2) Overbeck, 314, 318, 319.

(3) V., pour ces divers portraits, le recueil en cours de publication de A. Conze, *Die attischen Grabreliefs*, Berlin, 1890-93.

(4) *Bull. de corr. hell.*, 1886, pl. V.

(5) *Coll. Sabouroff*, I, pl. III et IV.

visage, choisi entre plusieurs et curieusement analysé, avec le dessein d'en faire revivre la physionomie individuelle (1).

Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement? Rien n'est plus difficile, pour un œil inexpérimenté, que de démêler, dans un portrait, la ressemblance. Mettez un enfant ou un rustre en présence d'un portrait et de l'original qui l'a inspiré; surtout si le portrait n'est pas en couleur, ils ne saisiront pas, du premier coup, le rapport de l'image avec son modèle. C'est qu'on ne peut, sans un haut degré de culture ou sans une sorte d'éducation inconsciente, fruit de l'hérédité, reconnaître dans une figure dessinée ou modelée, les traits et l'expression habituelle de telle ou telle personne : c'est là, on ne saurait le nier, une qualité qui s'acquiert, et cette qualité, les primitifs ne l'ont pas (2). Or, les Grecs du VIe siècle étaient, à ce point de vue, des primitifs; ils ne possédaient ni cette puissance ni cette promptitude de synthèse que suppose la perception nette et immédiate de la ressemblance. Comment donc leurs artistes en eussent-ils été doués?

Nous ne nous étendrons pas sur un sujet qui fournirait aisément la matière de tout un volume. S'il était permis d'ébaucher en quelques lignes une théorie du développement du portrait en Grèce, voici, dans cette curieuse et délicate histoire, quelles divisions nous serions tenté d'établir :

1° Les artistes copient leur modèle en s'efforçant d'en repro-

(1) Cf., sur les portraits archaïques, H. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, 1890, p. 128-129, et 1892, p. 194.

(2) Voici quelques lignes que je retrouve dans mes notes et qui confirmeraient, au besoin, cette assertion dont chacun, pour son compte, a pu vérifier l'exactitude. Il s'agit du récit d'une excursion en Algérie, où l'auteur trace un curieux portrait de marabout tout imprégné de civilisation européenne, mais qui a gardé, sous ce vernis, son fond de barbarie native. Ce personnage, pendant le repas, « fait circuler sa photographie, qu'il contemple avec satisfaction, mais sans se rendre compte bien au juste de ce qu'il nous montre. Car tous ces gens du désert sont incapables de se reconnaître dans une image où la couleur manque. Mahomet interdit la reproduction de la figure humaine, et l'œil arabe, sans éducation héréditaire, ne démêle rien dans l'abstraction du dessin. Pour tenter une expérience, j'ai montré, quelques jours plus tard, le portrait de deux enfants à une femme arabe. Elle m'a répondu : « Quelle belle poitrine ! » Elle croyait que je lui faisais voir une beauté célèbre de mon pays » (Hugues Le Roux, *Temps* du 25 septembre 1890).

duire les particularités les plus saillantes (barbe, absence de barbe, aspect de la coiffure, etc.), mais surtout en étant dominés par le souvenir des observations de détail faites par eux sur un grand nombre d'individus. De là ces figures qui sont moins des réalités d'ensemble que des *mosaïques de réalités.*

2° On s'ingénie toujours à rendre ce que le modèle a de plus frappant (la calvitie de Phidias, le front démesuré de Périclès, etc.) (1), mais on vise, avant tout, à réaliser un type d'humanité supérieur; on généralise et on idéalise la nature.

3° Le portrait ne devient véritablement ce qu'il doit être que le jour où cette conception très générale de la figure humaine se complique du sentiment de ce qui distingue, non une série d'individus, mais un individu en particulier, où les traits impersonnels de la race trouvent, dans une attention de plus en plus clairvoyante, donnée aux traits de tel de ses représentants, une source de modifications à peu près indéfinies. Cette dernière phase ne commence guère qu'au temps de Lysippe et d'Apelle (2), à une époque où l'esprit grec, mûri par l'habitude de l'observation morale, est devenu plus soucieux de la vérité individuelle et fait, pour l'exprimer, des efforts chaque jour plus décisifs et plus heureux.

Voici donc les conclusions auxquelles nous ont amenés les pages qui précèdent :

Pendant la période qui s'étend des origines aux premières années du ve siècle, impassibilité de la figure humaine dans les

(1) V. les deux copies de la Parthénos trouvées à Athènes, et le bouclier Strangford (Collignon, fig. 272, 273, 277). Parmi les autres portraits célèbres du ve siècle, on peut citer celui de l'éphèbe Pantarkès, par Phidias (Overbeck, 696, 741); celui d'Elpiniké peint par Polygnote dans son *Ilioupersis* du Pœcile (Overbeck, 1044); ceux d'Alcibiade peints par Aglaophon dans deux tableaux allégoriques rappelant les victoires remportées par le bel Athénien aux grands jeux de la Grèce (Overbeck, 1132-1134). Cf. les statues d'athlètes de Pythagoras de Rhegium et celles de Myron (Overbeck, 490-499, 542, 543, 546-549; Collignon, p. 410, 462 et suiv.), le portrait de l'ingénieur Artémon par Polyclète (Overbeck, 966; Collignon, p. 501), etc.

(2) Overbeck, 1478 et suiv., 1875 et suiv. Sur les monnaies, les commencements certains du portrait digne de ce nom ne datent que des successeurs d'Alexandre. V. Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenisierter Völker*, p. 5.

scènes de passion ; le drame existe dans les mouvements et les attitudes, il n'existe pas sur les visages ; impuissance à douer d'une physionomie parlante même les figures isolées ; le sourire est inconscient, dans tous les cas, conventionnel ; le portrait ignore la véritable ressemblance.

Tout change aux environs de la seconde guerre médique, et ce sont les peintres qui ouvrent à l'art une voie nouvelle. Nous sommes mal renseignés sur les progrès de la peinture immédiatement avant Polygnote. Cimon de Cléonées, le grand peintre contemporain des Pisistratides, l'avait certainement portée à un haut degré de perfection en variant et en assouplissant les gestes de ses personnages, en étudiant plus curieusement que ne l'avaient fait ses prédécesseurs le détail anatomique du corps humain et la draperie (1). Mais c'est à Polygnote qu'il faut, semble-t-il, rapporter l'invention la plus considérable dans cet ordre de faits, celle des jeux de physionomie. Le premier il aurait réussi à rendre sensibles sur les traits du visage les troubles de l'âme. Aussi nous est-il représenté par les critiques anciens comme le peintre par excellence des passions et des mœurs (2). On entrevoit la preuve de cette supériorité dans la description que nous a laissée Pausanias des deux grandes compositions exécutées à Delphes par le maître thasien. Le sujet en est connu. Dans l'une, Polygnote avait figuré l'attentat d'Ajax contre Cassandre, ou plutôt les suites de cet attentat, le jugement prononcé sur la conduite d'Ajax par les chefs achéens, au lendemain de la prise de Troie. Nous donnons aujourd'hui, assez improprement, à ce tableau le nom d'*Ilioupersis* (3). L'autre, la *Nékyia,* déroulait

(1) Le passage de Pline sur ce peintre est bien connu (*Hist. nat.*, XXXV, 56; Overbeck, 377) : *Hic catagrapha invenit, hoc est obliquas imagines, et varie formare vultus, respicientes suspicientesve vel despicientes. Articulis membra distinxit, venas protulit, præterque in veste rugas et sinus invenit.* Un nouvel examen de ce passage et du contexte ne fait que me confirmer dans l'opinion que j'ai soutenue ailleurs (*Peinture antique,* p. 144 et suiv.), à savoir, qu'il faut attribuer à Cimon, en dehors des progrès indiqués ci-dessus, le retour à la peinture polychrome. — Sur les κατάγραφα (raccourcis), v. Holwerda, *Jahrbuch,* 1890, p. 258 ; Hartwig, *Meisterschalen,* p. 154 et suiv.

(2) Aristote, *Poétique,* 6 : Πολύγνωτος ἀγαθὸς ἠθογράφος. Cf. id., *Politique,* VIII, 5, 7; Élien, *Hist. variées,* IV, 3.

(3) Les expressions de Pausanias sont plus justes : Ἴλιος ἐλαωκυῖα καὶ ἀπόπλους ὁ Ἑλλήνων (Paus., X, 25, 2 ; Overbeck, 1050 A, a).

aux yeux du visiteur le monde infernal, tel qu'il apparaît dans le chant XI de l'*Odyssée*, et tel aussi que l'avaient peint d'autres poètes. Or, lisez attentivement Pausanias : si sobre qu'il soit d'indications relatives au jeu des physionomies, il note parfois telle expression de visage qui constitue pour nous un précieux enseignement. Ainsi, il nous fait voir, dans l'*Ilioupersis*, le fils de Priam, Hélénos, assis à l'écart, profondément abattu (ἐς τὰ μάλιστα κατηφής) (1). Sur les traits des captives troyennes se lisait la douleur dont elles étaient accablées ; elles gémissaient et se lamentaient (ὀδυρομέναις ἐοίκασι) (2). Élasos, mortellement frappé par Néoptolème, allait rendre l'âme ; pourtant, il respirait encore (ὀλίγον ἐμπνέοντι ἔτι εἴκασται) (3). Dans un coin du tableau était un autel, et près de cet autel, un enfant qui, saisi de crainte, cherchait à l'entourer de ses bras (ὑπὸ δείματος παῖς μικρὸς ἐχόμενος τοῦ βωμοῦ) (4). Un des groupes les plus pathétiques de toute la fresque semble avoir été celui que formaient Anténor et sa famille, à l'une des extrémités. Devant une maison au-dessus de la porte de laquelle pendait une peau de panthère, pour indiquer aux Grecs qu'ils eussent à respecter la demeure de l'ancien hôte d'Ulysse et de Ménélas, se tenaient le Troyen et sa femme Théano ; leurs fils, Glaucos et Eurymachos, étaient assis près d'eux, l'un sur une cuirasse, l'autre sur un rocher. Aux côtés d'Anténor, on voyait sa fille Crino, portant dans ses bras un enfant en bas âge, et tous, sur le point de quitter leur patrie, montraient, dit Pausanias, un visage conforme à leur malheur (τῶν προσώπων δὲ ἅπασιν οἷον ἐπὶ συμφορᾷ σχῆμά ἐστι) (5).

Mêmes indications, malheureusement trop rares, dans la description de la *Nékyia*. Toutes ne sont pas également claires, mais la plus obscure, sans contredit, est celle qui concerne Tityos. On serait tenté d'y voir — et j'ai moi-même, ailleurs, cédé à cette tentation (6) — une allusion à l'accablement général du

(1) Overbeck, 1050 A, d.

(2) Id., 1050 A, f.

(3) Id., 1050 A, m.

(4) Id., 1050 A, n. Cf., 1050 A, o, l'enfant assis sur les genoux de l'eunuque et qui, plein d'effroi, se cache le visage avec la main : Τὸ δὲ τὴν χεῖρα ὑπὸ δείματας ἐπίπροσθε τῶν ὀφθαλμῶν πεποίηται.

(5) Id., 1050 A, t.

(6) *Peinture antique*, p. 175-176. Cf. p. 162.

grand supplicié et à l'épuisement que trahissait son visage dans les courts répits que lui laissait le vautour. Affaissé au pied d'un tertre le dissimulant en partie, n'eût-il pas offert un plus pitoyable spectacle que s'il se fût montré en proie au bec et aux serres de son ennemi? Je pense aujourd'hui, non seulement qu'il faut renoncer à cette interprétation, mais que rien, dans les termes qu'emploie Pausanias, ne vise l'expression que Polygnote avait donnée à ce personnage (1). En revanche, bien que Pausanias ne s'explique pas sur ce point, il est certain qu'un autre supplicié célèbre, Tantale, avait les traits bouleversés par la terreur, à la

(1) Voici le texte de Pausanias, X, 29, 3 (Overbeck, 1050 B, h) : Γέγραπται δὲ καὶ Τιτυὸς οὐ κολαζόμενος ἔτι, ἀλλὰ ὑπὸ τοῦ συνεχοῦς τῆς τιμωρίας ἐς ἅπαν ἐξάνηλωμένος, ἀμυδρὸν καὶ οὐδὲ ὁλόκληρον εἴδωλον. V. l'explication qu'en a donnée M. Benndorf, Ἐφημ. ἀρχ., 1887, p. 127 et suiv., et *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa,* dans le *Jahrbuch der kunsthistor. Sammlungen* de Vienne, XII, p. 67 (c'est celle que j'avais cru pouvoir adopter). Cf. les explications différentes proposées par MM. C. Robert (*Die Nekyia des Polygnot,* Halle, 1892, p. 63), Th. Schreiber (*Die Nekyia des Polygnotos in Delphi,* dans la *Festschrift für J. Overbeck*, Leipzig, 1893, p. 190, note 1) et R. Schœne (*Jahrbuch,* 1893, p. 208 et suiv.). Après un nouvel examen de ce passage, je serais d'avis de conserver la vulgate, au lieu d'écrire avec M. Robert, d'après une variante qui ne paraît pas avoir l'importance qu'il lui attribue : Τιτυὸς ὁ <γηγενὴς> κολαζόμενος ἔτι, κτλ. Le vautour ne figurait sans doute pas dans cette représentation, où le temps l'avait endommagé, et on ne le distinguait plus nettement au temps de Pausanias. Quant au reste, voici comment je proposerais de l'expliquer. C'est à dessein que Polygnote avait peint le grand coupable sous la figure d'une ombre (ἀμυδρὸν εἴδωλον), analogue à ces ombres de poissons dont il avait peuplé les eaux de l'Achéron (ἀμυδρὰ οὕτω δή τι τὰ εἴδη τῶν ἰχθύων σκιὰς μᾶλλον ἢ ἰχθῦς εἰκάσεις). Il avait voulu marquer par là combien faible et précaire était le souffle de vie qui continuait à animer ce corps, dont le sang s'échappait par une blessure sans cesse renouvelée. Dans le chant XI de l'*Odyssée,* les ombres qui viennent visiter Ulysse ne recouvrent pour un moment le souvenir, c'est-à-dire une apparence de vie, qu'après avoir bu du sang des victimes. Jusque-là, elles sont à l'état de fantômes sans consistance, n'ayant de l'homme que l'étendue colorée (v. J. Girard, *Sentiment religieux,* 3e éd., p. 248). Cela aide, semble-t-il, à comprendre la pensée de Polygnote : il avait fait de Tityos un spectre *exsangue* et, pour ainsi dire, le plus mort de tous les morts, parce que son supplice consistait dans la perte éternelle de ce qui, aux yeux des Grecs, constituait essentiellement la vie. Probablement, la vétusté avait effacé par endroit les lignes grêles et le frottis léger qui formaient cette vague silhouette (καὶ οὐδὲ ὁλόκληρον).

vue du rocher suspendu au-dessus de sa tête et dont la chute ne cessait de le menacer (1). Ailleurs étaient assis Thésée et Pirithoos, le premier tenant son épée et celle de son ami, et vers ces armes vaines Pirithoos dirigeait un regard irrité, sur le sens duquel on ne pouvait se méprendre (εἰκάσαις ἂν ἄχθεσθαι τοῖς ξίφεσιν αὐτὸν ὡς ἀχρείοις καὶ ὄφελός σφισιν οὐ γεγενημένοις ἐς τὰ τολμήματα) (2). Dans une autre partie du tableau, Hector, également assis, soutenait son genou avec les deux mains, le visage empreint d'une profonde mélancolie (ἀνιωμένου σχῆμα ἐμφαίνων) (3). Triste aussi, évidemment, était la physionomie de Sarpédon, assis non loin de là et qui, selon l'ingénieuse restitution de M. Robert, avait la tête appuyée sur une main et le coude posé sur l'autre, dans une attitude plus aisée à concevoir qu'à décrire (4). Penthésilée, la tête tournée du côté de Pâris, qui avait l'air de l'appeler en battant des mains à la façon des danseurs rustiques, paraissait le regarder avec mépris (τοῦ προσώπου δὲ ἔοικε τῷ νεύματι ὑπερορᾶν τε αὐτὸν καὶ ἐν οὐδενὸς τίθεσθαι λόγῳ) (5). Ce ne sont là que des traits

(1) La seule allusion à cette terreur que contienne le texte est dans les mots τὸ ἐκ τοῦ ἐπηρτημένου λίθου δεῖμα (Overbeck, 1050 B, bb). Cela suffirait, à la rigueur, pour justifier notre interprétation.

(2) Overbeck, 1050 B, o.

(3) Id., 1050 B, x. M. Robert (*Nekyia*, p. 68) conteste l'expression de tristesse du visage d'Hector. Elle semble pourtant résulter du texte de Pausanias. Celui-ci s'est-il trompé? A-t-il pris pour de la tristesse ce qui n'était, dans l'intention du peintre, que repos et détente générale de l'être? Je ne le crois pas, et ce qui le prouve, c'est ce personnage du cratère d'Orvieto (*Monumenti*, 1882, pl. XXXVIII-XXXIX), qui est une réminiscence évidente de l'Hector de Polygnote, et dont le front est marqué de ce double pli horizontal sur la signification duquel, comme on le verra tout à l'heure, il ne saurait y avoir de doute. — Cf., sur l'Hector de la *Nekyia*, les réflexions très développées de Schœne, *Jahrbuch*, 1893, p. 214 et suiv.

(4) Overbeck, 1050 B, x. Cf. Robert, *Nekyia*, p. 65. Cette restitution est justifiée par la manière dont Pausanias décrit, plus haut, l'attitude d'Antilochos, pour laquelle le doute ne semble pas permis (Overbeck, 1050 B, q). On pourrait, il est vrai, ne pas établir de rapport entre les deux passages et concevoir Sarpédon les coudes sur les genoux et la tête appuyée à la fois sur les deux mains (ἐπικέκλιται δὲ τὸ πρόσωπον ἐπὶ τὰς χεῖρας ἀμφοτέρας ὁ Σαρπηδών). Peu importe, d'ailleurs, pour le point spécial qui nous intéresse.

(5) Overbeck, 1050 B, x. Il faut tenir compte, dans tout ceci, des interprétations de Pausanias, qui peuvent très bien ne pas répondre aux intentions du peintre. Mais, même erronées, ces interprétations indiquent toujours, à

rapides et, encore une fois, trop clairsemés dans la description de Pausanias. Ils donnent, cependant, une idée suffisante du caractère pathétique de la composition et de l'effort du peintre pour accorder la physionomie de ses personnages avec les sentiments qui les agitaient.

Sur les fresques de Polygnote autres que celles de la Lesché de Delphes, sur la décoration du temple d'Athéna Aréia, à Platées, sur les peintures qu'il avait exécutées à Thespies, probablement dans un sanctuaire, et dont nous ignorons le sujet, nous ne possédons que de brefs renseignements (1). Il avait, à Athènes, orné le Pœcile d'une *Ilioupersis* qui paraît avoir différé assez sensiblement de celle de Delphes, mais que nous ne connaissons que par quelques lignes de Pausanias (2). Ses fresques du Théséion et du temple des Dioscures, ses tableaux de la Pinacothèque, si tant est qu'il en faille admettre l'authenticité (3), son *Capanée*, son *Salmonée*, ce *Lièvre* fameux dont la perfection était proverbiale, mais qu'on ne peut lui attribuer d'une manière certaine, tout cela n'est représenté pour nous que par de brèves allusions (4). Il n'en est

ce qu'il semble, une attitude ou une physionomie expressive. Peu nous importe que le Périégète se trompe sur le sens de l'expression.

(1) Pausanias, IX, 4, 1-2; Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 123 (Overbeck, 1059 A, 1062).

(2) Pausanias, I, 15, 2 (Overbeck, 1054 C).

(3) V., sur ce point, les doutes de C. Robert, *Die Iliupersis des Polygnot*, Halle, 1893, p. 25 et suiv.

(4) Overbeck, 1042, 1058, 1060, 1061, 1063-1065. S'il était possible de rapporter avec certitude à Polygnote la *Polyxène* de la Pinacothèque mentionnée par Pausanias (I, 22, 6), nous aurions, semble-t-il, dans une épigramme de l'*Anthologie*, une précieuse indication relativement au caractère pathétique de certaines figures du maître. Voici ce petit morceau, tel que le donne C. Robert (*Iliupersis*, p. 25. Cf. *Anthol. Palat.*, II, p. 558, n° 150, éd. Didot; Overbeck, 1061) :

Ἅδε Πολυκλείτοιο Πολυξένα, οὐδέ τις ἄλλα
χεὶρ ἔθιγεν τούτου δαιμονίου πίνακος,
Ἥρας ἔργον ἀδελφόν · ἴδ' ὡς πέπλοιο ῥαγέντος
τὰν αἰδῶ γυμνὰν σώφρονι κρύπτε πέπλῳ (l. χερί).
Λίσσεται ἁ τλάμων ψυχᾶς ὕπερ · ἐν βλεφάροις δὲ
παρθενικᾶς ὁ Φρυγῶν κεῖται ὅλος πόλεμος.

Il semble naturel de corriger, comme on l'a fait, Πολυκλείτοιο en Πολυγνώτοιο. M. Robert, se fondant sur le rapprochement avec Héra, qui ne peut

pas moins acquis que, peu après l'expédition de Xerxès, peut-être déjà après Marathon, une grande révolution s'est accomplie dans l'art (1). Plus libre et plus agile que le ciseau du sculpteur, le pinceau du peintre a trouvé le moyen de faire vivre et agir la figure humaine. Les causes historiques et morales de ce progrès nous échappent. Je serais porté à croire que l'extrême tension des esprits et des volontés, provoquée par le péril national, l'exaltation qui suivit la victoire, l'importance que prend désormais l'homme à ses propres yeux, enfin la tragédie naissante et la lumière où elle met naturellement les passions, n'y furent point étrangères. Il faut nécessairement aussi faire entrer en ligne de

être, à son avis, que la *Héra* d'Argos, serait tenté de rapporter la *Polyxène* aussi à Polyclète. Cette conjecture n'est pas dépourvue de vraisemblance; l'exemple d'Euphranor, à la fois peintre et statuaire, le texte d'Élien qui paraît attribuer à Polyclète deux tableaux, seraient de nature à la confirmer. Ne peut-on objecter, cependant, que, si Polyclète avait exécuté, en peinture, une œuvre aussi célèbre, nous en serions informés?

(1) Les conjectures dont nous devons nous contenter touchant la chronologie de Polygnote peuvent être, d'un moment à l'autre, réduites à néant par les résultats des fouilles que l'École française d'Athènes poursuit à Delphes. Voici, en attendant, ce qui me paraît vraisemblable. J'admettrais volontiers, avec MM. Robert (*Nekyia*, p. 76) et Milchhoefer (*Jahrbuch*, 1894, p. 72), que Polygnote avait déjà exécuté plusieurs œuvres importantes avant de décorer la Lesché des Cnidiens. Une pareille entente de la composition, une telle science du dessin et du coloris sont difficiles à imaginer chez un débutant. Il avait dû, notamment, montrer ce dont il était capable en ornant de peintures, à Platées, le temple d'Athéna Aréia, élevé avec le produit du butin conquis à Marathon (Pausanias, IX, 4, 1). Il suit de là qu'il était venu en Grèce, probablement à Athènes, peu de temps après la première guerre médique, peut-être à la suite de la révolte de Thasos contre la domination perse (491; cf. *Peinture antique*, p. 154), et non, comme l'avance M. Milchhoefer, après la campagne de Xerxès. Les peintures de Delphes se placeraient après la seconde guerre médique, mais l'épigramme de Simonide, tracée dans le champ de l'*Ilioupersis*, ne permet guère de les faire descendre plus bas que 476, année du départ de Simonide pour la Grande Grèce et la Sicile. Les fresques du Théséion seraient peu postérieures à 469/8, époque de la translation des prétendus restes de Thésée à Athènes. Si l'on suppose Cimon déjà banni en 461, il faut rapporter la décoration du Pœcile aux années qui précèdent immédiatement cette date. Il résulte de tout ceci qu'on s'éloignerait peu, à mon sens, de la vérité en faisant naître Polygnote aux environs de 510. Nous ignorons jusqu'où se prolongea sa carrière. On a vu que les tableaux de la Pinacothèque ne peuvent, en aucune façon, nous renseigner sur ce point.

compte les perfectionnements techniques introduits dans la peinture par Cimon de Cléonées, dont le dessin avait atteint une souplesse jusque-là sans précédent.

Pouvons-nous maintenant nous figurer les signes à l'aide desquels le peintre produisait ces jeux de physionomie qui constituaient une si grande nouveauté? On connaît le passage de Pline où Polygnote est représenté comme « le premier qui fit faire à la peinture un pas considérable, s'il est vrai qu'il donna l'exemple d'ouvrir la bouche des personnages, de montrer leurs dents, en un mot, de varier les expressions en affranchissant les visages de la primitive rigidité » (1). Il en faut rapprocher quelques lignes de Lucien qui prouvent que le principal intérêt de la figure de Cassandre, dans l'*Ilioupersis* de Delphes, tenait au dessin de ses sourcils (ὀφρύων τὸ ἐπιπρεπές) et au coloris de ses joues (παρειῶν τὸ ἐνερευθές), deux traits qui offraient une admirable convenance avec l'action où elle était engagée (2). Mais, de quelque valeur que soient ces indications, combien ne serait pas plus instructif pour nous le moindre fragment authentique du maître!

Il est possible de suppléer, dans une certaine mesure, à cette lacune par l'examen des œuvres où se laisse deviner l'influence plus ou moins directe de Polygnote. Une découverte comme la sienne, ou, si l'on veut, l'application large et résolue de procédés d'expression à peine entrevus de ses prédécesseurs, ne pouvait manquer de frapper les artistes et de provoquer, dans les ateliers de tout genre et de tout ordre, bien des imitations. C'est un sujet rebattu, mais toujours nouveau, et que semblent devoir encore rajeunir les récentes trouvailles faites à Delphes, que l'action exercée par la peinture sur la sculpture, et réciproquement (3). Sans sortir du champ des observations qui nous intéressent, et en nous tenant aux exemples les plus connus, essayons de nous

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 58 (Overbeck, 1075) : *Polygnotus Thasius qui... plurimum... picturæ primus contulit, siquidem instituit os adaperire, dentes ostendere, vultum ab antiquo rigore variare.*

(2) Lucien, *Portraits*, 7 (Overbeck, 1053).

(3) V. la bibliographie donnée par Milchhoefer, *Jahrbuch*, 1894, p. 71. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 406-408. — V., à titre de spécimen, le récent article de Six, *Die Eriphyle des Polygnot*, dans les *Mittheilungen* (*Athen. Abtheil.*), 1894, p. 335 et suiv.

rendre compte de ce que Polygnote a pu enseigner aux sculpteurs de son temps.

On s'accorde à placer l'exécution des frontons d'Égine entre 480 et 470 (1). Or, malgré leur caractère archaïque, ils témoignent déjà d'un souci de l'expression que n'offre pas la sculpture antérieure (2). Même le fronton occidental, incontestablement plus rude de facture et d'aspect, porte la trace d'un désir évident de dramatiser la physionomie des personnages. Ainsi, le guerrier tombé à terre et qui arrache une flèche de sa poitrine, tout en souriant selon l'usage traditionnel, entr'ouvre les lèvres : il semble que ce soit là une indication du cri qui lui échappe ou un signe, tout au moins, de la souffrance intérieure que lui fait éprouver cette douloureuse opération. Le personnage qui lui fait pendant, à l'angle droit, ouvre de même la bouche, comme pour rendre l'âme, bien que son visage soit éclairé par un sourire passablement accentué. Une expression curieuse est celle du guerrier de gauche qui, un genou en terre, porte au bras gauche le bouclier, tandis que sa main droite est armée d'une lance : sa bouche, aux lèvres avançantes, la lèvre inférieure déprimée au centre, la supérieure venant remplir exactement cette dépression, figure une sorte de moue qui paraît trahir un effort soutenu d'attention, l'attention du soldat qui voit le but à atteindre et qui s'apprête à le frapper. Même moue, moins prononcée, chez le personnage nu qu'on rattache ordinairement au fronton oriental (3), et qui se baisse hâtivement vers le guerrier terrassé aux pieds d'Athéna (4).

(1) Collignon, p. 302.

(2) Pour les sujets, ainsi que pour la disposition des figures dans les deux frontons, v. Collignon, p. 288 et suiv., 296 et suiv. Je ne connais les sculptures d'Égine que par les moulages de l'École des beaux-arts. C'est à ces moulages, qui reproduisent, pour l'arrangement du fronton occidental, la restauration de Cockerell, que je prie le lecteur de vouloir bien se reporter.

(3) Collignon, fig. 147.

(4) Pour ne pas prolonger outre mesure cette analyse, voici, en deux mots, ce que je trouve à relever dans les autres figures du même fronton. Je suis toujours l'ordre adopté à l'École des beaux-arts, en procédant de gauche à droite :

N° 3 : archer grec, un genou en terre. Visage à peu près impassible. — N° 4 : guerrier debout, brandissant une lance. Sourire, avec les lèvres

Le fronton oriental, qui est d'un art plus avancé, contient deux figures d'un haut intérêt, celle du guerrier casqué, tombé à terre, qui occupe l'angle de gauche (1), et celle, dont l'emplacement est plus difficile à déterminer, d'un guerrier debout, muni du bouclier, et tenant, de la main droite abaissée, une lance. L'expression du premier est franchement douloureuse : le sourire s'est transformé sur son visage en une contraction qui fait saillir la pommette et creuse obliquement, à partir de l'aile du nez, une longue ride; la bouche est entr'ouverte et, chose nouvelle, on y distingue les dents; l'ensemble donne l'idée d'une agonie toute proche. La seconde figure est plus intéressante encore, parce que les mêmes moyens — pommettes saillantes, bouche entr'ouverte, dents très apparentes et comme serrées par un grincement — y sont employés pour traduire, non plus la souffrance, mais la passion. On devine, chez ce combattant prêt à darder sa lance, un sentiment de colère qui communique à son visage une singulière énergie. Ce sont là d'évidents souvenirs de la peinture et la preuve d'un effort pour transporter dans ces tableaux en ronde bosse la psychologie qui animait les fresques monumentales (2).

Passons à d'autres sculptures célèbres, celles du temple de Zeus à Olympie. Postérieures de quinze ou vingt ans peut-être aux frontons d'Égine (3), elles ont un caractère dramatique encore plus saisissant. Il serait trop long d'en énumérer même les principales figures. Bornons-nous à signaler, dans le fronton oriental, qui représentait les préparatifs de la course entre Pélops et Œnomaos, l'étrange expression de Myrtilos, le cocher du roi

entr'ouvertes. — N° 5 : guerrier terrassé aux pieds de la déesse. Très léger sourire. Bouche close. (Je passe, sans lui donner de numéro d'ordre, la figure d'Athéna, ainsi que le personnage qui se penche, mentionné ci-dessus, et auquel appartiendrait le n° 6.) — N° 7 : guerrier debout, brandissant une lance. Sourire, avec les lèvres entr'ouvertes. — N° 8 : archer asiatique. Sourire. Bouche close. — N° 9 : guerrier armé d'une lance, un genou en terre. Expression analogue.

(1) Collignon, pl. IV.

(2) A signaler encore, parmi les personnages du fronton oriental, Héraclès tirant de l'arc (Collignon, fig. 146), dont la lèvre inférieure fait une moue qui traduit d'une façon caractéristique l'attention de l'archer visant, prêt à décocher sa flèche.

(3) Collignon, p. 428 et suiv.

de Pise, figuré sous les traits d'un vieillard assis, appuyé sur la main gauche, la droite tenant le menton (1). La tête chauve, le front barré d'un long pli horizontal, l'œil attentif, la bouche légèrement ouverte, il paraît suivre avec une vive curiosité, sous une apparence de froideur, les apprêts du départ (2).

Le fronton occidental, qui montrait le combat des Centaures et des Lapithes dans le palais où se célébraient les noces de Pirithoos, se prêtait merveilleusement aux effets de physionomie tourmentés. Ils se rencontrent surtout chez les Centaures, dont les traits convulsés dénotent une habileté déjà grande dans l'expression de la passion ou de la douleur, mais une habileté qui remonte bien au-delà de l'invention de la peinture expressive, les Grecs ayant su, de très bonne heure, donner à certains monstres une physionomie, en quelque sorte, excessive, conforme à l'idée qu'ils se faisaient de leur laideur. Les expressions de visage des héros sont beaucoup plus sobres. Le personnage dans lequel on s'accorde à reconnaître Pirithoos défendant contre le Centaure Eurytion sa jeune épouse Déidamie, est, à ce titre, particulièrement intéressant : pour marquer la colère dont il est animé, l'artiste a simplement sillonné son front d'un pli horizontal, laissant le reste du visage impassible, et ce visage imberbe, d'une grâce toute féminine, forme un curieux contraste avec les sentiments qui sont censés agiter le héros, avec son attitude violente et ses mains levées, prêtes à asséner sur son ennemi un coup de hache formidable (3). Même discrétion dans la manière de rendre la souffrance chez un jeune Lapithe qu'un Centaure mord au bras. Un pli horizontal au front trahit à peu près seul son affreuse douleur ; les lèvres avançantes et un trait oblique partant de l'aile du

(1) Collignon, fig. 229. Moulage à l'École des beaux-arts.

(2) Cf., pour cette expression d'attention, Piderit, *La mimique et la physiognomonie,* trad. Girot (Paris, 1888), p. 122 et suiv. — Il faut encore mentionner, dans le même fronton, à l'angle droit, la physionomie très personnelle du Cladéos, chez lequel l'attention est rendue d'une façon si sobre (Collignon, fig. 230), et, au centre, à la gauche de Zeus, le visage d'Œnomaos, dont les pommettes légèrement saillantes et la bouche entr'ouverte expriment un « état d'âme » assez difficile à préciser (Collignon, pl. VII-VIII). L'éphèbe agenouillé qu'on identifie avec le cocher de Pélops, conserve encore le sourire archaïque (Collignon, fig. 226).

(3) Collignon, fig. 233.

nez, complètent tant bien que mal cette physionomie placidement pathétique (1).

Je ne voudrais pas achever cette rapide revue sans dire un mot des métopes du Parthénon, qui mettent aux prises, elles aussi, Lapithes et Centaures. Le musée du Louvre possède un fragment de cette décoration sculpturale où l'on peut apprécier le progrès qu'a fait chez les artistes le souci de l'expression : c'est une tête de Lapithe, malheureusement assez endommagée, qui porte au front, outre le pli ou le double pli horizontal qu'on trouve à Olympie, une profonde ride verticale, tracée entre les deux sourcils (2). D'autres têtes appartenant à d'autres métopes présentent la même particularité (3). Cet effort pour rivaliser avec la peinture, bien que timide encore, n'en est pas moins à noter. Auparavant, dans de pareilles scènes, on se fût contenté du sourire : on n'ose plus, maintenant, recourir à cette antique formule, un peu comme, de nos jours, les révélations de la photographie instantanée, en affinant à notre insu notre faculté visuelle, ne nous permettent plus de dessiner les chevaux au galop comme on les dessinait du temps de Louis XIV. Instruits par les peintres à observer la nature, les sculpteurs du ve siècle ont appris à mieux voir, mais ils n'osent pas aller jusqu'au bout de leur expérience, et s'éloignent peu de ces lignes sereines en dehors desquelles ils ont peine à concevoir la vraie beauté.

(1) Collignon, fig. 234. Cf., pl. IX-X, la moue significative de la jeune femme qu'étreint un Centaure et qui s'efforce de lui faire lâcher prise. — Les métopes d'Olympie, considérées attentivement, fourniraient, elles aussi, plus d'une indication précieuse, mais il faudrait avoir sous les yeux les originaux, et les deux seuls que j'aie pu examiner de près sont ceux qu'on voit au Louvre, (Salle grecque, XII), représentant, l'un, les *Oiseaux du lac Stymphale*, l'autre, le *Taureau de Crète*. Sur la seconde de ces métopes, il y a lieu de remarquer la bouche d'Héraclès, légèrement ouverte, avec les coins abaissés. V. également au Louvre (même salle, vitrine sous une des fenêtres) quelques fragments intéressants d'autres métopes (pli, ou même double pli au front). M. Collignon (p. 431 et 435) parle du « visage effrayé » d'Eurysthée et du « visage mourant » de l'Amazone Hippolyte. Ces deux métopes étant au musée d'Olympie, je ne puis vérifier l'exactitude de ces appréciations.

(2) Louvre, Salle grecque, XII, à gauche des bas-reliefs de Thasos. Cf. Héron de Villefosse, *Monuments grecs*, 1882-84, p. 1 et suiv., pl. I et II.

(3) V. Collignon, *Phidias*, p. 69.

Si la peinture, à partir de 490-480, a exercé à ce point son influence sur la plastique, à plus forte raison a-t-elle dû réagir sur certains arts industriels comme la peinture de vases, qui avait avec elle une parenté beaucoup plus étroite (1). Mais il faut faire ici quelques réserves. La peinture de vases n'est pas une imitation fidèle de la grande peinture ; elle n'en a pas le coloris varié ; elle ne remplit pas, du moins dans la plupart des cas, ses contours de couleur, comme faisait la fresque monumentale. Il s'ensuit que, pour le visage en particulier, nous ne pouvons nous rendre compte, à l'aide des vases, de la mesure dans laquelle la coloration des chairs contribuait à l'expression (2).

Voici une autre raison de nous défier. Les peintres de vases prenaient, comme on sait, leurs modèles un peu partout (3), et si la grande peinture les a souvent inspirés, il n'est pas douteux qu'ils n'aient eu aussi dans l'imagination certains types plastiques, qu'ils n'aient suivi parfois l'ordonnance, tout au moins, de certaines compositions sculpturales. Il y a des vases du ve siècle où éclate l'influence prépondérante de la peinture : tel est, au musée du Louvre, le cratère d'Orvieto, qui représente, d'un côté, la *Mort des Niobides*, et de l'autre, suivant une conjecture non dépourvue de vraisemblance, le *Départ des Argonautes* (4). La disposition des personnages sur plusieurs plans, les lignes sinueuses qui servent à indiquer les accidents de terrain, l'attitude compliquée de certaines figures, la tristesse répandue, dans le tableau des Argonautes, sur la plupart des visages, l'expression mourante de quelques-uns des Niobides, tout révèle dans ce beau cratère, qu'on peut rapporter à la seconde moitié du ve siècle, un artiste familier avec les procédés de la grande pein-

(1) V. E. Pottier, *A quoi sert un musée de vases antiques* (*Revue de Paris*, 1er juin 1894), p. 3 et suiv. du tirage à part.

(2) On sait que la coloration des chairs était, pour Polygnote en particulier, d'un grand secours au point de vue de l'expression. V. plus haut, p. 355. Cf. *Peinture antique*, p. 259 ; E. Bertrand, *Études sur la peinture et la critique d'art dans l'antiquité*, p. 127.

(3) V. Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 154 et suiv.

(4) Louvre, Vases grecs, Salle G, n° 311 (vitrine du milieu de la salle). V. *Monumenti*, 1882, pl. XXXVIII-XXXIX et XL, et Robert, *Annali*, 1882, p. 273 et suiv. Cf. id., *Nekyia*, p. 79 et suiv. ; Milchhoefer, *Jahrbuch*, 1894, p. 74.

ture, à laquelle il a visiblement emprunté son sujet (1). Sur d'autres vases, au contraire, on voit dominer l'influence sculpturale, sinon dans la composition, du moins dans le dessin et l'expression des visages. Ainsi, le décorateur de la loutrophore du Louvre, récemment publiée par M. Collignon (2), s'est souvenu de ces profils souriants, à la bouche rentrante, au menton fort, dont la sculpture archaïque lui offrait de si nombreux spécimens ; de là l'impassibilité de cette femme figurée debout près de la tête du mort, et sur les traits de laquelle je ne saurais lire, pour ma part, qu'une sereine indifférence, en contradiction avec la douleur où elle est plongée. Ailleurs, c'est la composition même du tableau qui paraît imitée de quelque œuvre plastique. Dans la coupe d'Euphronios qui reproduit les *Exploits de Thésée,* les revers semblent être un souvenir des métopes du Théséion (3). Il n'en est pas moins certain que la peinture de vases est le guide le plus sûr que nous possédions pour arriver à la connaissance de la grande peinture et que rien, notamment, n'est plus propre à nous éclairer sur les efforts tentés par les peintres pour rendre les jeux de physionomie.

Un organe parfois très expressif sur les vases peints, c'est l'œil.

(1) Les traits suivants, relatifs à la physionomie, me paraissent de nature à confirmer cette opinion : 1° Argonautes. Héros assis, tenant son genou (Pélée, d'après Robert, *Nekyia,* p. 40) : double pli horizontal au front, l'un au trait noir, à peine visible, l'autre, au-dessous, au trait jaune-rouge, en forme d'accent circonflexe ; pli oblique au-dessous de l'œil gauche ; bouche entr'ouverte ; dents apparentes ; moue de la lèvre inférieure. Héraclès : double pli au front ; deux rides au-dessous de l'œil. Dioscure de gauche (Pollux ?) : double pli au front ; bouche entr'ouverte ; dents apparentes. Personnage coiffé du pétase (Tiphys ?) : deux rides au-dessous de l'œil gauche. 2° Niobides. Niobide au tertre : yeux clos, indiqués chacun par un double trait ; bouche entr'ouverte ; dents apparentes. Jeune fille Niobide étendue à terre : yeux clos, indiqués par un double trait ; bouche entr'ouverte ; dents apparentes. — Un détail à noter, dans les deux compositions, est l'indication, sur les visages imberbes, présentés de face ou de trois quarts, de l'espèce de fossette oblongue qui s'étend du nez à la lèvre supérieure.

(2) *Monuments et mémoires publ. par l'Acad. des Inscriptions,* 1894, 1er fascicule, pl. V-VI et VII.

(3) Klein, *Euphronios,* 2e éd., p. 197 et suiv. V. cette coupe au Louvre, Vases grecs, Salle G, n° 104 (petite vitrine indépendante). Cf. de Witte, *Monuments grecs,* 1872, p. 5 et suiv., pl. I et II.

Je ne sais s'il faut voir une intention d'expression dans la manière dont les potiers peignent l'iris. Il suffit d'avoir examiné de près quelques peintures de vases de style sévère, pour savoir que l'iris y est indiqué, tantôt par une tache pleine, tantôt par une circonférence au centre de laquelle la pupille s'enlève en noir sur le fond rouge de la terre. Certains vases offrent, dans la même scène, l'emploi simultané des deux procédés (1). Est-ce là un hasard? Je croirais volontiers que, chez les maîtres tout au moins, c'est plutôt une convention, employée d'ailleurs avec peu de discernement, pour distinguer les yeux de nuance claire des yeux noirs (2). Mais il n'en résulte aucune expression à proprement parler; c'est de la simple précision *physiognomonique*, et là encore nous trouvons un reflet probable de la grande peinture (3). L'expression, il faut la chercher dans le dessin général de l'œil et des traits accessoires qui le complètent, comme le sourcil. Dans certaines scènes de combat, ce dessin est très réaliste. Les adversaires blessés et terrassés ont un air mourant, grâce à la façon dont ils sont représentés avec l'iris plus ou moins engagé sous la paupière supérieure. Tel est, sur un des revers de l'*Ilioupersis* peinte par Brygos, le guerrier tombé à terre et qui laisse échapper son épée. Ce regard noyé fait penser à l'hémistiche :

(1) V., par exemple, l'*Ilioupersis* de Brygos, au Louvre, Vases grecs, Salle G, nº 159 (petite vitrine indépendante).

(2) Sans compter le γλαυκῶπις de l'épopée, on sait que les Grecs ne manquaient pas de termes pour caractériser, d'une façon souvent assez obscure pour nous, les différentes nuances de l'iris, ce qui prouve que les yeux noirs n'étaient pas les seuls qu'ils connussent. V. Aristote, *Hist. des animaux*, I, 9, p. 491 *b* 12, l. 34 : Ὀφθαλμοῦ... τὸ μὲν λευκὸν ὅμοιον ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ πᾶσιν, τὸ δὲ καλούμενον μέλαν διαφέρει · τοῖς μὲν γάρ ἐστι μέλαν, τοῖς δὲ σφόδρα γλαυκόν, τοῖς δὲ χαροπόν, ἐνίοις δὲ αἰγωπόν, ὃ ἤθους βελτίστου σημεῖον καὶ πρὸς ὀξύτητα ὄψεως κράτιστον. Cf. ce signe particulier de la race grecque, dans la paraphrase de Polémon par Adamantios (*Script. physiog. gr. et lat.*, éd. Foerster, I, p. 386) : ...ὀφθαλμοὺς ὑγροὺς χαροποὺς γοργοὺς φῶς πολὺ ἔχοντας ἐν ἑαυτοῖς · εὐοφθαλμότατον γὰρ πάντων <τῶν> ἐθνῶν τὸ Ἑλληνικόν.

(3) A moins qu'il ne faille songer à la sculpture polychrome. Les statues archaïques trouvées sur l'Acropole ont l'iris peint en rouge (H. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, 1890, p. 562 et 570). Il y aurait, dans tous les cas, quelque intérêt à savoir quand commence, sur les vases, l'indication de l'iris en clair ; c'est un petit problème de chronologie sur lequel je me permets d'appeler l'attention des spécialistes.

Τὸν δὲ σκότος ὄσσε κάλυψεν,

et aux expressions analogues par lesquelles Homère caractérise les approches de la mort (1). Si tous les regards semblables n'ont pas le même sens, — et il s'en faut que je veuille à ce point généraliser, — on ne saurait nier, dans quelques tableaux, l'intention d'exprimer par là un état de souffrance très spécial, que confirme, en général, l'ouverture de la bouche (2). Dans d'autres cas, c'est la surprise que manifeste très nettement le regard, comme on peut le voir sur la coupe de Hiéron où est figuré l'enlèvement de Céphalos par Éos (3). Quelquefois, c'est la colère : le Cabinet des médailles possède une coupe que M. P. Hartwig croit pouvoir rapporter à Euphronios, et sur laquelle nous assistons aux efforts d'un pédotribe pour séparer deux enfants qui luttent au pugilat, et dont l'un s'affaisse sous les coups de son adversaire. Les lèvres serrées, l'œil grand ouvert et paraissant lancer des regards furieux, le maître frappe le jeune vainqueur de sa baguette fourchue, pour arrêter ce combat inégal (4).

(1) V. plus haut, p. 10.

(2) On peut rapprocher du vase de Brygos : à Berlin, une coupe de Douris représentant des scènes de combat (*Arch. Zeitung,* 1883, pl. III); à Munich, une coupe d'Onésimos figurant un Centaure tué par un Lapithe (Hartwig, *Meisterschalen,* pl. LIX, n° 2). Les reproductions de ces vases que j'ai sous les yeux sont fort soignées, mais je ne connais pas les originaux.

(3) Hartwig, pl. XL. J'ai vu l'original à la vente Branteghem. — M. Pottier me signale, au Louvre, un skyphos sur lequel deux personnages barbus sont en conversation. L'un d'eux, celui de droite, montre à l'autre un objet assez indistinct, qu'il tient à la main. Si le dessin était meilleur, je n'hésiterais pas à relever, sur le visage du personnage de gauche, une expression de surprise des plus curieuses. L'iris de l'œil, très rapproché de la paupière inférieure, non seulement trahit un vif étonnement, mais imprime au regard une *direction* qu'on trouve rarement aussi précise sur les vases peints. Ce regard si plein de sens est-il intentionnel? Je n'oserais l'affirmer. V. Vases grecs, Salle G, n° 327 (vitrine de droite). — Cf., pour la direction du regard, une femme fuyant vers la droite, la tête tournée à gauche, sur un stamnos de la même vitrine (n° 188).

(4) Hartwig, pl. XVI. J'ai pu, grâce à l'obligeance de MM. Babelon et Prou, examiner de très près ce vase, qui est fort endommagé, et constater que la planche de Hartwig n'en donne pas une idée rigoureusement exacte. L'expression de colère sur le visage du pédotribe ne résulte guère que du dessin

Le sourcil, lui aussi, a son éloquence. Sur la coupe des *Exploits de Thésée,* l'arc très prononcé du sourcil, dans la figure de Skiron, est un indice certain de la terreur du brigand, précipité la tête en bas dans la mer par son ennemi. Une petite coupe à fond blanc, attribuée à Sotadès, nous montre un personnage fuyant, éperdu, devant un énorme serpent qui sort d'un champ de blé, et là encore l'effroi se traduit, entre autres signes, par la courbe très accentuée du sourcil (1).

Plus que l'œil, la bouche est, sur les vases, le siège de l'expression, mais la nature précise des sentiments qu'elle exprime est souvent fort difficile à démêler. Quelle est exactement, dans l'*Ilioupersis* d'Euphronios, au musée de Berlin, l'expression d'Astyanax, figuré la tête en bas, au moment où Néoptolème va lui fracasser le crâne sur le sol? Un pli profond, de chaque côté de la bouche, indique, semble-t-il, une contraction musculaire provoquée par la terreur, et pourtant, la bouche demeure fermée (2). Les bouches ouvertes ou entr'ouvertes sont fréquentes, sans qu'il soit toujours possible de dire ce qu'elles signifient. Il y a des cas où l'on peut être plus affirmatif : dans

de la bouche, figurée par un seul trait qui indique le serrement des lèvres. Un hérissement de la moustache, auquel j'avais cru d'abord, n'est qu'une illusion. L'ensemble de la physionomie est plutôt calme. Mais un détail curieux, et qui semble avoir échappé à M. Hartwig, est la trace très nette, et *deux fois* indiquée en jaune-rouge, des coups de baguette appliqués sur la cuisse gauche de l'enfant de droite. Le groupe qui limite la scène du côté droit offre une particularité semblable : sur les reins de l'éphèbe accroupi, on distingue très nettement la marque du pied de son adversaire. Voyez, pour l'expression, le groupe qui précède : le lutteur enlevé par dessus l'épaule de son adversaire fait une grimace du nez et entr'ouvre la bouche; une ride oblique, partant de l'aile du nez, est l'indice d'une contraction du visage. — Cf., pour le regard furieux, une coupe de Berlin du style de Brygos, d'après Furtwængler, *Beschr. der Vasensamml. im Antiq.*, n° 2293, revers B.

(1) Frœhner, *Coll. Branteghem (Catal. de Bruxelles),* pl. XL. J'ai vu l'original, mais on sait que ces vases ont subi des retouches. La signature même de Sotadès y est fort douteuse. — Cf., pl. XVII (Hartwig, pl. IX), l'angoisse discrètement rendue par le dessin du sourcil chez un personnage qui vomit. — V. encore, sur une péliké du Louvre, Vases grecs, Salle G, n° 354 (vitrine du fond), les sourcils froncés de Tityos se défendant contre Apollon ; il a le front coupé par un pli vertical.

(2) *Arch. Zeitung*, 1882, pl. III ; Furtwængler, *Beschreibung*, n° 2281.

les scènes violentes, la bouche ouverte et les dents apparentes traduisent, tantôt l'agonie prochaine, tantôt quelque effort particulièrement douloureux. Sur le beau cratère, œuvre d'Euphronios, qui représente la *Lutte d'Héraclès et d'Antée*, les dents du géant sont parfaitement visibles et concourent à l'expression de souffrance répandue sur tout le visage (1). Les personnages mourants, dessinés de face ou de trois quarts, laissent, le plus souvent, apercevoir leurs dents (2). Le Philoctète mordu par un serpent, figuré sur un stamnos du Louvre, ouvre la bouche toute grande et montre ses dents (3); ses sourcils, très arqués, témoignent de la douleur aiguë qu'il éprouve; l'ensemble du visage, présenté de trois quarts, est tragique et fait songer au célèbre *Philoctète* d'Aristophon, frère de Polygnote, ou à celui de Parrhasios, plus fameux encore (4).

Ces exemples suffisent. Ils prouvent l'intérêt que pourrait offrir une étude approfondie des jeux de physionomie sur les vases peints. Ingrate en apparence, une pareille recherche, patiemment poursuivie sur des originaux examinés avec soin, serait instructive en faisant toucher du doigt les procédés auxquels les grands

(1) Louvre, Vases grecs, Salle G, n° 103 (grande vitrine indépendante). — Certains états de tension morale paraissent avoir été indiqués de même. V. un curieux stamnos de Wurzbourg (*Arch. Zeitung*, 1883, pl. XII), où est figuré, à ce qu'il semble, le meurtre d'Hipparque. Le personnage de droite, qui lève son épée sur le tyran, a les lèvres entr'ouvertes et les dents apparentes. — La mélancolie se marque aussi quelquefois par l'indication des dents. V. le Dioscure de gauche sur le cratère d'Orvieto, ainsi que le prétendu Pélée.

(2) V. le cratère d'Orvieto, côté des Niobides. Cf., même vitrine (n° 165), le cratère de *Tityos tué par Apollon*. Le monstre, dont le regard oblique est singulièrement expressif, entr'ouvre la bouche et laisse voir ses dents. — V. encore *Arch. Zeitung*, 1883, pl. III; Hartwig, pl. III, n° 3, pl. LIX, n° 2.

(3) Vases grecs, Salle G, n° 341 (vitrine de droite).

(4) Overbeck, 1128, 1129, 1709. — On peut rapprocher du Philoctète du Louvre le Patrocle blessé de la coupe de Sosias, chez lequel la souffrance compliquée d'horreur est si curieusement rendue par le mouvement de la tête, la direction du regard et l'ouverture des lèvres, entre lesquelles s'aperçoivent les dents. Deux plis horizontaux au front, une poche profonde au-dessous de l'œil, une ligne sinueuse à l'endroit de la pommette et trois petits traits à la commissure des lèvres, complètent le caractère douloureux de la physionomie. L'expression d'Achille pansant son ami, bien que plus discrète, n'en est pas moins à remarquer dans cet admirable tableau. V. *Antike Denkmæler*, I, pl. X. Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, n° 2278.

peintres avaient recours pour animer leurs tableaux. Il est vrai qu'il faut tenir compte des écarts et des inexpériences de main ; tous les jeux de physionomie, sur les vases, ne sont pas voulus, et les visages de face, si gauchement exécutés, trahissent parfois des intentions que n'ont point eues leurs naïfs auteurs. Il faut aussi se souvenir que les potiers ne prennent pas toujours le grand art pour modèle, qu'ils s'adressent directement à la nature ; de là, dans les tableaux de genre notamment, scènes de palestre ou de banquet, ces types si profondément individuels dont l'origine ne doit pas être cherchée dans la peinture monumentale (1). Malgré ces maladresses et ces indépendances, la peinture céramique du ve siècle contient, sur la vie qui circulait dans les fresques des maîtres, les enseignements les plus précieux. De ces enseignements, rapprochons ceux que nous a fournis la plastique, et nous aurons une idée assez exacte des jeux de physionomie dans la grande peinture. Si savants qu'ils fussent déjà, ils devaient être modérés. Voyez, en effet, à quoi se réduisent, pour les sculpteurs, les signes destinés à traduire la passion ou la souffrance. La liste en est courte ; elle comprend :

1° Le pli ou le double pli horizontal au front, complété parfois par un ou deux plis verticaux entre les sourcils ;

2° La ride oblique qui prend naissance à l'aile du nez ;

(1) On connaît, dans les scènes auxquelles je fais allusion, ces visages très personnels qui ressemblent à autant de portraits. On en pourrait conclure, à défaut d'autres preuves, que le type grec était loin d'être uniforme et qu'il faut y regarder à deux fois avant de déclarer « ungriechisch », sur les vases peints, et sur ceux-là même qui représentent des épisodes héroïques, tel nez peu en rapport avec l'idée que nous nous faisons du « profil grec ». — Voici un curieux passage de Platon qui vient à l'appui des monuments figurés. Avant Lucrèce et Molière, Socrate, s'adressant à Glaucon, raille les illusions plus ou moins volontaires des amoureux : «... N'est-ce pas ainsi, dit-il, que vous agissez avec les beaux garçons ? L'un a le nez retroussé : vous le proclamez piquant et vantez sa grâce. Cet autre l'a en bec d'aigle : il l'a royal, dites-vous. Un troisième, également éloigné de ces deux extrêmes, est admirable de proportions. Le noir a l'air brave ; le blanc est un enfant des dieux. Et la « couleur de miel », qui donc l'a inventée, sinon quelque amant indulgent et prompt à pardonner un teint de citron, à condition de le rencontrer sur un jeune visage ? En un mot, vous imaginez mille prétextes, vous recourez à mille euphémismes pour retenir auprès de vous tous ceux dont l'âge est dans sa fleur. » (*République*, V, p. 474 D.)

3° La bouche entr'ouverte qui laisse voir les dents; quelquefois, une moue des lèvres dont la signification précise n'est pas toujours facile à déterminer.

Ce sont là, il faut l'avouer, des indications bien discrètes et qui, de loin, n'altéraient pas sensiblement la sérénité des physionomies.

Mais, dira-t-on, la sculpture est timide; la peinture de vases, plus hardie, reflète plus fidèlement les effets de souffrance ou de passion que présentait la grande peinture. L'objection est-elle sérieuse? Ce que les potiers ont de plus que les sculpteurs, c'est la faculté de rendre vivants l'œil et le sourcil; encore les sculpteurs connaissaient-ils bien des façons différentes de traiter les yeux (1), et savaient-ils, par la polychromie, en varier l'expression. Tout compte fait, ce qui domine sur les vases peints comme dans la ronde bosse, c'est la modération, et je serais porté à croire qu'il en était de même dans la peinture monumentale. Nous ne sommes pas encore au temps où l'on ose faire profiter l'art de toute l'expérience tirée d'une longue observation de la nature. Le *Philoctète boitant* de Pythagoras de Rhegium, le *Soldat mourant,* l'*Amazone blessée* de Crésilas de Kydonia, dont on vantait la beauté pathétique, ne nous sont connus que par trois ou quatre textes, lesquels feraient penser que l'émotion qu'on ressentait en leur présence venait plus de leur attitude que du modelé expressif de leur visage (2). Le premier grand statuaire psychologue est Praxitèle, qui est contemporain de Démosthène (3). Les *Figures assises* de la collection Sabouroff, si mélancoliques de traits et de posture, ne remontent pas au-delà du milieu du IVe siècle (4). La *Tête voilée* d'Apollonie d'Épire, dont la gravité triste est si pleine de douceur, appartient à peu près à la même époque (5). La *Tête tragique* de

(1) V. Hugo Magnus, *Die Darstellung des Auges in der ant. Plastik,* Leipzig, 1892.

(2) Overbeck, 499, 505, 871, 872.

(3) Diodore, *Fragm. du l. XXVI,* début : Πραξιτέλης ὁ καταμίξας ἄκρως τοῖς λιθίνοις ἔργοις τὰ τῆς ψυχῆς πάθη.

(4) Furtwængler, *Coll. Sabouroff,* pl. XV, XVI, XVII.

(5) Heuzey, *Monuments grecs,* 1873, p. 5 et suiv., pl. I. Cf. la tête de femme à demi voilée, provenant d'Érétrie, publiée par Furtwængler, *Coll. Sabouroff,* pl. XII, XIII, XIV. V. encore Bruckmann, *Coll. Barracco,* pl. LIV.

la collection Ponsonby, d'une expression si délicatement douloureuse, procède de l'art hellénistique (1). Le *Chanteur* du Louvre, cette tête de terre cuite aux sourcils contractés, à la bouche largement ouverte et de laquelle semble sortir quelque complainte funèbre comme celles que remplissaient les malheurs d'Adonis, ne saurait être placée plus haut que le commencement du IIIe siècle (2). Les sculptures de Pergame, où la passion triomphe, sont d'une date plus récente encore.

Dans la peinture, c'est Parrhasios qui, le premier, donne aux jeux de physionomie une importance considérable, sous l'influence des passions mises en valeur par la tragédie. Son *Prométhée,* son *Ulysse contrefaisant la folie,* son *Philoctète à Lemnos,* ce *Démos* sur le visage duquel, suivant l'éloge quelque peu hyperbolique de Pline, il avait réuni tous les traits contradictoires capables de rendre l'âme complexe du peuple Athénien, ses deux *Hoplites* dont l'un, courant au combat, était animé d'un tel mouvement, qu'on devinait, à le voir, la sueur qui ruisselait de ses membres, dont l'autre, posant ses armes à terre, semblait haletant et épuisé par l'effort d'une longue lutte, saisissaient certainement par l'intensité de l'observation psychologique et l'habileté du peintre à traduire les diverses agitations de l'âme humaine (3). Or, Parrhasios vivait au temps de Socrate et, selon toute apparence, sa réputation ne commence guère avant les dernières années du Ve siècle (4). C'est seulement de cette époque que date la *physiognomonique*. On se rappelle l'entretien de Socrate avec le sculpteur Cliton et ses fines remarques sur la nécessité de conformer, dans la plastique, le regard des personnages aux actions qu'ils sont censés accomplir (5). Les Athéniens d'alors sont si habitués à voir

(1) Michaelis, *Arch. Zeitung,* 1880, p. 75 et suiv., pl. VIII.

(2) Louvre, Céramique grecque, Salle L (vitrine G). Pli horizontal au front. Provenance : Tanagra. — V. près de cette tête une chanteuse en pied, de proportions moindres, mais dont le visage a la même expression douloureuse.

(3) Overbeck, 1703, 1708-1710, 1715, 1724.

(4) Xénophon, *Mémorables,* III, 10, 1-5. Cf. *Peinture antique,* p. 210.

(5) Xénophon, *Mémorables,* III, 10, 6-8 :... Τὸ δὲ καὶ τὰ πάθη τῶν ποιούντων τι σωμάτων ἀπομιμεῖσθαι οὐ ποιεῖ τινα τέρψιν τοῖς θεωμένοις; Εἰκὸς γοῦν, ἔφη. Οὐκοῦν καὶ τῶν μὲν μαχομένων ἀπειληπτικὰ τὰ ὄμματα ἀπεικαστέον, τῶν δὲ νενικη-

dans telle physionomie l'indice de tel état de l'esprit ou du cœur, que le moraliste connu sous le nom d'Antiphon le sophiste, peignant les soucis de la vie conjugale et de la paternité, n'oublie pas de noter qu'ils altèrent les traits (1). Bientôt, Démosthène, pénétré du rôle capital de la physionomie dans l'action oratoire, composera, avant de parler, ses gestes et son visage devant un grand miroir (2). Aristote fera de la *physiognomonique* une véritable science (3), et ouvrira la voie aux recherches minutieuses des stoïciens Zénon, Cléanthe et Posidonius, du médecin Loxos, du sophiste Polémon (4).

Nous voilà loin de Polygnote et des artistes qui ont directement subi son influence. Chez eux comme chez lui, l'art, en définitive, ignore encore les mille ressources de l'expression. Il sait indiquer, à l'aide de signes conventionnels qui simplifient à ce point la nature, qu'ils n'ont plus, en quelque sorte, qu'une valeur symbolique, il sait indiquer, dis-je, que tel personnage est en proie à la douleur physique ou à la passion; il ne sait pas le *pétrir* de douleur ou de passion, il ignore les procédés par lesquels on anime les moindres muscles de la face pour les faire concourir à l'effet d'ensemble qui doit éveiller dans l'âme du spectateur la pitié ou la crainte. De là ces visages en partie impassibles dont la sculpture surtout nous offre de si curieux spécimens. Si la peinture de vases est plus expressive, il s'en faut que les effets auxquels elle aboutit soient fondus et harmonieux. Admettons chez les grands peintres un peu plus d'habileté : l'exemple de ceux qu'ils ont inspirés ne nous permettra jamais d'imaginer, même dans leurs œuvres, autre chose que des jeux de physionomie très discrets et d'une pureté de lignes à peu près irréprochable.

κότων εὐφραινομένων ἡ ὄψις μιμητέα; Σφόδρα γ', ἔφη. Δεῖ ἄρα, ἔφη, τὸν ἀνδριαντοποιὸν τὰ τῆς ψυχῆς ἔργα τῷ εἴδει προσεικάζειν. Cf. le texte indiqué à la note précédente.

(1) *Fragm. d'Antiphon,* 131, éd. Blass : Φέρε δὴ καὶ παῖδες γενέσθωσαν · φροντίδων ἤδη πάντα πλέα καὶ ἐξοίχεται τὸ νεοτήσιον σκίρτημα ἐκ τῆς γνώμης καὶ <τὸ> πρόσωπον οὐκέτι τὸ αὐτό.

(2) Quintilien, XI, 3, 68.

(3) Non dans les Φυσιογνωμονικά, qui ne sont pas de lui, mais dans divers traités étrangers à la matière, notamment dans l'*Histoire des animaux*.

(4) Sur les progrès de la *physiognomonique,* v. les intéressants prolégomènes de Fœrster, *Script. physiog. gr. et lat.*, I, p. VII et suiv.

La conclusion de cette étude archéologique est celle que le lecteur entrevoit depuis longtemps, à savoir que l'art des Grecs était, pour la peinture des passions et des souffrances humaines, fort en retard sur leur littérature. Les poètes, depuis des siècles, avaient trouvé les mots nécessaires pour rendre les troubles de l'âme, que peintres et sculpteurs en étaient encore à figurer d'une main inhabile des visages à peine animés d'une vie très générale. Faut-il voir là une preuve d'impuissance à reproduire, par le modelé ou le dessin, certaines lignes tourmentées, d'une exécution particulièrement difficile? Une pareille explication ne saurait satisfaire. De tout temps, en effet, les Grecs ont su exprimer la laideur; ils n'ont point reculé devant les déformations qu'elle entraîne et, sans vouloir ici esquisser, même à grands traits, l'histoire de leur caricature, je rappellerai que, de très bonne heure, nous rencontrons d'indiscutables témoignages de leur goût pour les formes exagérées et ridicules. C'est ce qui rend vraisemblable, à une époque où le portrait est encore profondément ignoré, la charge d'Hipponax par Boupalos et Athénis. C'est ce qui explique, sur le coffre de Kypsélos, la présence de cette Adikia dont Pausanias signale le laid visage, celle de cette Éris « affreuse à voir » (αἰσχίστη τὸ εἶδος), qui assistait au duel d'Hector et d'Ajax, celle de cette Kèr aux dents de fauve, aux ongles crochus, qui présidait à la lutte fratricide d'Étéocle et de Polynice (1). Les grandes œuvres elles-mêmes, comme les peintures de la Lesché de Delphes, montraient, à côté des figures idéalisées des héros, de ces figures horribles ou grotesques. A la première catégorie appartenait, dans la *Nékyia*, le monstre Eurynomos, que Polygnote avait représenté avec la peau bleuâtre et les dents très apparentes, accroupi, semble-t-il, sur la dépouille d'un vautour (2). Si, de ces allégories, on rapproche les masques de Gorgone aux crocs aigus, à la langue pendante, comme ceux que nous offrent les vases peints ou les métopes de Sélinonte, les hideux satyres, velus et lippus, qui sont, à toutes les époques, un des motifs préférés de la céramique, les Centaures à l'expression bestiale; si

(1) Pausanias, V, 18, 2; 19, 2 et 6. A propos d'Éris, Pausanias ajoute : Ἐοικυῖαν πρὸς ταύτην καὶ Καλλιφῶν Σάμιος ἐν Ἀρτέμιδος ἱερῷ τῆς Ἐφεσίας ἐποίησεν Ἔριν, τὴν μάχην γράψας τὴν ἐπὶ ταῖς ναυσὶν Ἑλλήνων.

(2) Pausanias, X, 28, 7. Le passage paraît altéré. V. Robert, *Nekyia*, p. 61.

l'on y joint les misérables déformés par la servitude ou par l'âge, l'eunuque de l'*Ilioupersis*, le Charon de la *Nékyia*, la nourrice d'Électre sur la plaque découpée du Louvre, le pédagogue ridé et édenté d'Héraclès adolescent sur le cratère qui porte la signature de Pistoxénos ; si l'on ajoute à cette galerie d'horreurs les têtes de vieillards, moins repoussantes assurément, mais d'un si curieux réalisme, que les potiers, imitateurs des grands peintres, ont multipliées dans leurs compositions, on reconnaîtra que les contours excessifs, les proportions rompues n'ont jamais effrayé les Grecs et que leur main hardie s'est complue, dès les premiers temps, aux combinaisons de lignes violentes et heurtées (1).

C'est la même audace d'imagination et de technique qui aide à comprendre comment, très tôt également, ils ont su reproduire les types étrangers. Longtemps incapables de trouver la ressemblance individuelle, ils ont trouvé de bonne heure la ressemblance *ethnique*, ils ont saisi et fixé avec une incroyable sûreté les traits essentiels propres à certaines races. On voyait près de Memnon, dans la *Nékyia*, un jeune Éthiopien, reconnaissable, évidemment, à la couleur de son teint et à l'aspect camard de son profil (2). Une amphore d'Amasis, au musée Britannique, nous montre, à une époque sensiblement antérieure, des figures de nègres (3). Les vases façonnés en tête de nègre sont une des fantaisies les plus connues de la céramique grecque (4), et cette fantaisie date de loin, comme l'atteste un admirable spécimen, provenant d'Érétrie, et qu'une inscription, qui s'y trouve gravée, permet de rapporter aux premières années du ve siècle (5).

La timidité des contemporains de Polygnote, dans l'expression

(1) Il serait trop long de renvoyer même aux principaux spécimens de cet art débridé. J'ai dû me contenter de quelques exemples connus de tous. L'histoire raisonnée de la caricature en Grèce, sous ses différentes formes, est encore à faire. V. l'excellente esquisse qu'en a tracée M. E. Pottier, *Nécropole de Myrina*, p. 476 et suiv. Cf., à propos du style caricatural des vases du Kabirion, S. Reinach, *Revue critique*, 20 novembre 1893, p. 354.

(2) Pausanias, X, 31, 7.

(3) Gerhard, *Auserl. griech. Vasenb.*, pl. CCVII. — Cf., sur les nègres dans la peinture de vases, Studniczka, Ἐφημ. ἀρχ., 1886, p. 127-128.

(4) V. Furtwængler, *Beschreibung, Sachregister*, au mot *Kopf*.

(5) Hartwig, Ἐφημ. ἀρχ., 1894, p. 121 et suiv., pl. VI. — Cf., sous la signature de S. Trivier, *Gazette arch.*, 1878, p. 60 et suiv., pl. VIII, une courte étude

des jeux de physionomie, n'est donc pas aussi grande qu'on serait tenté de le croire, puisqu'ils savent rendre certains effets violents avec une intensité de vie merveilleuse. Et pourtant, on ne peut la nier, puisqu'ils ignorent l'art de concilier la dignité avec la passion, puisque leurs visages ne sont expressifs qu'à la condition d'appartenir à des monstres, ou de sortir, tout au moins, de l'humanité ordinaire. C'est que dessiner ou modeler des monstres est une tâche dans laquelle les enfants mêmes réussissent, et que faire transparaître sur de belles images, sans les déformer, la vie intérieure, avec ses mouvements variés et tumultueux, est la plus ardue et la plus délicate des entreprises. Il était relativement aisé, à Olympie, de *passionner* la face brutale des Centaures, tandis qu'il était extrêmement malaisé de peindre sur les traits des femmes Lapithes la haine ou la terreur, la douleur ou la honte, tout en leur conservant la noblesse qui leur convenait. Voilà pourquoi les Centaures semblent trahir plus de maturité dans la science de l'expression, de même que le célèbre *Marsyas* de Myron paraissait indiquer une habileté extraordinaire dans la reproduction du jeu des muscles du visage (1). Mais cette habileté n'était qu'une illusion ; elle tenait uniquement à la nature du sujet, et non à un ensemble de connaissances acquises susceptibles d'être appliquées à tous les sujets. En résumé, les Grecs de ce temps excellent à peindre la difformité expressive ; la beauté expressive est un problème qui les tente, mais qu'ils n'ont point encore résolu.

Le moment est venu, après ces longs détours, d'aborder l'étude du masque dramatique. Maintenant que nous savons quelle idée on se faisait, dans la première moitié du ve siècle, des modifications qu'apportent à la physionomie la vie de la pensée et celle du sentiment, il nous sera facile de nous rendre compte de ce qu'était cet étrange symbole, de ce qu'il était surtout chez un Eschyle, qui, le premier, lui donna une grande importance et en fit, sur la scène, l'auxiliaire indispensable du succès.

(*A suivre.*) PAUL GIRARD.

sur un bronze de Cyrène représentant un chef libyen ; Babelon, *ibid.*, 1884, p. 204 et suiv., pl. XXVII, *Tête de nègre de la collection Janzé, au Cabinet des médailles.* Une bibliographie sommaire du sujet est donnée par E. Pottier, *Nécropole de Myrina*, p. 485, note 2.

(1) Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 468.

FRAGMENTS D'UN MANUSCRIT PERDU

DES *ELÉMENTS* D'EUCLIDE

Xe SIÈCLE.

Un recueil de fragments, cahiers ou feuillets détachés de manuscrits grecs, latins, italiens, français et allemands, formé au commencement de ce siècle par l'abbé Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc (1), et conservé aujourd'hui à Venise, sous la cote : Cl. XIV, cod. CCXXIII, contient entre autres (2) un cahier détaché d'un très ancien manuscrit, resté jusqu'ici inconnu, des *Éléments* d'Euclide.

C'est le vingt-troisième cahier d'un volume, qui semble aujourd'hui perdu ; il se compose de huit feuillets de parchemin, mesurant 270 millimètres sur 208, réglés à la pointe sèche, suivant les procédés ordinairement usités pour les manuscrits exécutés avec soin. L'écriture régulière et calligraphiée, de couleur fauve, peut remonter au Xe siècle et compte trente lignes à la page ; la justification du texte mesure 182 millimètres sur 124 et la notation $\frac{\overline{\text{KΓ}}}{\text{ι}}$ de ce quaternion a été inscrite de première main en tête du cahier à l'angle droit supérieur du premier feuillet. On y trouve le texte des paragraphes 71 à 86 du livre X

(1) Morelli a écrit de sa main sur la chemise de papier qui enveloppe ces fragments de manuscrits : COLLIGITE FRAGMENTA NE PEREANT. *Morellus;* mais il n'y a ajouté aucune note relative à leur provenance.

(2) Des *Lettres originales du* XIVe *siècle*, tirées de ce même recueil, ont été récemment publiées dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (1892), t. LIII, p. 258-263.

des *Éléments* d'Euclide (éd. J. Heiberg (Teubner), t. III, p. 216, l. 18-p. 260, l. 8 : πρότερον τῷ ἀπὸ συμμέτρου — οὕτως ὁ ΔΕ).

Les plus anciens manuscrits d'Euclide et les plus importants pour la constitution du texte sont : *P* (Vaticanus 190), *F* (Laurentianus, 28, 3) et *B* (Bodleianus, d'Orville, X, 1 inf. 2), tous trois du xe siècle ; puis *V* (Vindobonensis philos. gr. 103) du xiie siècle, et *b* (Bononiensis 18/19) du xie siècle. Les manuscrits *BFVb* appartiennent à la recension de Théon (1) ; il en est de même du manuscrit de Venise, qui se rapproche surtout de *B*, comme les variantes suivantes de son texte avec l'édition Heiberg permettent de le constater :

T. III, p. 216, l. 19 : ἡ om. B.
— — 25 : ΑΔ χωρίον *BFb*.
— 218, 1 : συμμέτρου *FB*.
— 220, 15 : συμμέτρου *BV*.
— 226, 6 : περιέχῃ Theon (*BVb*).
— 234, 2 : τετράγωνα *BFb*
17-20, concordance avec *Bb*.
— 238, 10 : ἐστιν *B*.
— — 17 : ἐστιν *BF*.
— — 20 : μόνον *BFb*.
— 240, 3 : μέσῃ *BVb*.
— 250, 1-2, concordance avec *BVb*.
— — 9 et 11, *id*.
— — 12-15, *id*.
— 252, 18 : ἄρα ἐστι *BFb*.
— 254 5 : ὅπερ ἔδει δεῖξαι om. *BV*.
— 256, 1 : num. om. *BFb*.

Voici du reste une collation complète du fragment de Venise avec le texte de l'édition Heiberg ; elle permettra de juger de l'importance du manuscrit dont ces quelques feuillets sont les seuls restes :

(1) Cf. éd. Heiberg, Prolegomena (1888), t. V, p. LI.

Collation du fragment de Venise avec l'édition Heiberg des *Éléments* d'Euclide.

Tome III, p. 216, l. 19 : ἐστιν ἐλάσσων.
— — 20 : ἐστὶν.
— — 23 : ἐστὶν.
— — 24 : ἐστιν.
— — 25 : ΛΔ χωρίον δυναμένη, — ἐστὶν.
— P. 218, l. 1 : ἀπὸ συμμέτρου.
— — 4 : ἐστὶν.
— — 11 : γείνονται.
— — 12 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— — 14 : συντεθέντων.
— — 15 : γείνονται.
— — 16 : ἡ ἡ.
— — 18 : δυναμένη τοῖς.
— — 19 : ἐστὶν.
— — 21 : *Om* εἰ τύχοι.
— P. 220, l. 5 : ΕΖ.
— — 6 : ποιοῦντα.
— — 8 : ἐστὶν.
— — 10 : ἐστὶν.
— — 12 : εἰσιν.
— — 14 : ἀσυμμέτρου.
— — 15 : συμμέτρου.
— — 17 : ἐστὶν.
— — 22 : ἐστιν, — τουτέστιν.
— P. 222, l. 3-5 : *Om.* Ὁμοίως — δυναμένη.
— — 7 : γείνονται.
— — 9 : Τῇ *(sic)* ἐκ δύο.
— — 10 : εἰσὶν εἰσὶν αἱ αὐταί.
— P. 224, l. 1 : ἕκτην. Ἐπεὶ οὖν τὰ εἰρημένα.
— — 4 : αὐταὶ δῆλον ὡς καὶ αὐταὶ — *(sic)* ἀλληλων.
ΔΕΥΤΈΡΑ Τ ΆΞΙΣ ΈΤΈΡΩΝ ΆΛΆΟΓΩΝ. Ἐὰν ἀπὸ.
— — 14 : ἀσύμμετρος.
— — 18-21 : δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ, καὶ λοιπῷ ἄρα τῷ ἀπὸ τῆς ΑΓ — ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ, ἐπεὶ

καὶ τὰ ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ ἴσα ἐστὶν τῷ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ μετὰ τοῦ ἀπὸ ΓΑ, ῥητὰ δὲ.

Tome III, P. 226, l. 2 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— — 6 : περὶέχῃ *(sic)*.
— — 11 : καλεῖται δὲ μέσις.
— P. 228, l. 1 : περιέχῃ.
— — 6 : καλεῖται.
— — 13 : μέσα ἐστὶν τὰ ἀπὸ τῶν.
— P. 230, l. 6-7 : ἀσύμμετρα ἄρα ἐστὶν τὰ ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ τῷ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ. Ἴσον.
— — 9 : ἄρα τὸ.
— — 15 : αὐτύλογος *(sic)*.
— — 22 : τὸ μὲν.
— P. 232, l. 1-2 : ποιοῦσα τῇ ὅλῃ ποιοῦσα μετὰ τῆς ὅλης τῆς ΑΒ, τὸ συγκείμενον ἐκ τῶν ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ ἅμα ῥητόν, τὸ δὲ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ ἀναμέσον.
— — 7-11 : ἀναστρέψαντι ἀσύμμετρα ἐστὶν τὰ ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ τῷ ἀπὸ τῆς ΑΓ. Ῥητὰ δὲ τὰ ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ ἄλογον ἄρα τὸ ἀπὸ τῆς ΑΓ ἄλογος ἄρα ἡ ΑΓ καλεῖσθω δὲ ἐλάσσων. (*Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.)
— — 20-23 : οὖσα τῇ ὅλῃ τῇ ΑΒ ποιοῦσα τὸ μὲν οὐγχειμένον ἐκ τῶν.
— — 24 : *Om.* ἐστὶν.
— P. 234, l. 1 : ῥητὸν λέγω ὅτι ἡ λοίπη ἡ ΑΓ ἄλος *(sic)* ἐστιν καλεῖται δὲ ἡ μετὰ ῥητοῦ μέσον τὸ ὅλον ποιοῦσα. Ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν συγκειμένον (p. 232, l, 23-p. 234, l. 6 ; avec la variante, p. 234, l. 2 : ΒΓ τετράγωνα τῷ δὶς.)
— — 7 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— — 11-13 : τὸ μὲν σ. — αὐτῶν μέσυν ἔτι τε τὰ ἀπ' αὐτῶν τετράγωνα ἀσύμμετρα.
— — 17-20 : ποιοῦσα τὸ μὲν συγκείμενον ἐκ τῶν ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ τετράγωνων μέσον, τόδε δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ μέσον ἔτι τε τὰ

ἀπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ ἀσύμμετρα τῷ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΒ, ΒΓ λέγω ὅτι ἡ λοίπη ἡ ΑΓ ἄλογος ἐστὶν καλεῖται δὲ ἡ μετὰ μέσου μέσον τὸ ὅλον ποιοῦσα. Ἐκκείσθω γάρ.

Tome III, P. 236, l. 1 : ΑΓ ὥστε ἡ ΑΓ δύναται.
— — 6 : ἐπὶ.
— — 9 : ἀσύμμετος.
— — 10 : ἀσύμμετρος.
— — 13 : ΗΔ.
— — 20 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— P. 238, l. 5 : Εἰγὰρ (*sic*) ἀδυνατὸν.
— — 8 : ὑπάρχει.
— — 10 : ἀπὸ τῆς ἀπαμφοτέρων ὑπεροχῆς τῷ ἀπὸ τῆς ΑΔ, ΔΒ.
— — 14 : γὰρ ἐστὶν ἀμφότερα.
— — 17 : μέσα γὰρ ἐστὶν ἀ.
— — 20 : μόνον, — προσαρμόσει.
— — 21 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— — 23 : τῆι μέσηι
— P. 240, l. 3 : μέση.
— — 4 : αἱ ἄρα ΑΓ, ΓΒ μ.
— — 9 : ΑΒ.
— — 23 : μέση.
— — 25-26 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— P. 242, l. 1 : μέση.
— — 5 : μάση.
— P. 244, l. 14 : ἀσύμμετρα ἄρα ἐστὶν.
— — 17 : ΗΘ, — ΗΕ.
— — 21 : ἀσύμμετροι.
— — 26 : τῇ παρὰ μέση.
— P. 246, l. 2-3 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.
— — 8 : τῶ δὲ (*corr.* τὸ ?).
— — 15-16 : ἀσύμμετροι ποιοῦσαι τὰ μὲν ἀπὸ τῶν ΑΔ, ΔΒ, τετράγωνα ἅμα ῥητόν, τὸ δὲ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΔ, ΔΒ, μέσον καὶ ἔπει ῷ.
— — 25 : δυνάμει μόνον σύμμετρος.
— P. 248, l. 2 : *Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.

Tome III, P. 218, l. 10 : προσαρμόζουσα.
— — 11-12 : ποιοῦσαι. Τὸ μὲν συθκείμενον ἐκ τῶν ἀπὸ τῶν ΑΓ, ΓΒ τετραγώνων μέσον, τὸ δὲ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΓ, ΓΒ ῥητὸν λέγω.
— — 15-18 : ποιοῦσαι τὸ μὲν συγκείμενον ἐπ τῶν ἀπὸ τῶν ΑΔ, ΔΒ ῥητόν. Ἔπει οὖν ᾧ ὑπέρεχει τὰ ἀπὸ τῶν ΑΔ, ΔΒ τοῦ δὶς.
— P. 250, l. 1-2 : ποιοῦσα τὸ μὲν συγκείμενον ἐκ τῶν ἀπ' αὐτῶν τετραγώνων μέσον τὸ δὲ δὶς ὑπ' αὐτῶν ῥητὸν ἄρα μετὰ ῥητοῦ μέσον τὸ ὅλον ποιοῦση μία μόνον προσαρμόζει. (*Om.* ὅπερ ἔδει δεῖξαι.)
— — 5 : μόνον.
— — 6 : τὸ μὲν.
— — 9 : τὸ συγκείμενον ἐκ τῶν ἀπ' αὐτῶν τῷ δὶς ὑπ' αὐτῶν.
— — 11 : *Om.* αὐτῇ.
— P. 250, l. 12-15 : ποιοῦσαι τὸ μὲν συγκείμενον ἐκ τῶν ἀπ' αὐτῶν τετραγώνων μέσον καὶ τὸ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΓ, ΓΒ μέσον. Ἔτι δὲ τὰ ἀπὸ τῶν ΑΓ, ΓΒ τετράγωνα ἀσύμμετρα τῷ δὶς ὑπὸ τῶν ΑΓ, ΓΒ. Λέγω ὅτι τῇ ΑΒ ἕτερα οὐ προσαρμόσει δυνάμει ἀσόμμετρος οὖσα τῇ ὅλῃ. Μετὰ δὲ τῆς ὅλης ποιοῦσα τά προκειμένα. Εἰ γὰρ δυνατὸν.
— — 16 : δυνάμει εἶναι ἀσυμμέτρους ποιοῦσας τὰ μὲν.
— P. 252, l. 7 *Om.* [ἔστι].
— — 18 : ἀσύμμετρον ἄρα ἐστὶν.
— — 23 : αὐτὴν.
— P. 254, l. 3 : ἐπ' αὐτῶν.
— — 5 : *Om.* ἔδει δεῖξαι.
— — 6 : *Tit. om. et num.* l. 7, 11, 15, 19, 23 *et* 24.
— — 12-14 : μήκει, καλείσθω ἀποτομὴ δευτέρα.
— — 15-18 : μήκει, καλείσθω ἀποτομὴ τρίτη.
— P. 256, l. 1 : *Num.* ΠΕ' *om.*
— — 6 : ΔΖ, — ἡ ΕΔ.

Tome III, P. 256, l. 14 : οὐδὲ.
— — 19 : ἀσύμμετροι.
— — 21 : ῷ.
— — 23 : ΔΖ.
— — 25 : ΟΖ.
— P. 258, l. 7 : ΘΗ, ΒΗ.
— — 10 : ἀποτομῆς.
— — 22 : *Om.* [ἐστὶ].
— P. 260, l. 4 : ὡ.

H. Omont.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Pour le présent bulletin, nous avons dépouillé, outre quelques publications spéciales qui seront citées à leur place, les périodiques suivants :

1° Français. *Bulletin de correspondance hellénique* (BCH). Tome XVII (1893).
Revue des Études grecques (RÉG). Tomes VI (1893) et VII (1894).
Revue archéologique (*Rev. arch.*). 1893, tomes I et II.
Revue de philologie (*Rev. phil.*). 1893.
Revue biblique. 1893.

2° Grecs. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική (Ἐφ. ἀρχ.). 1892 (fin) et 1893.
Δελτίον ἀρχαιολογικόν (*Deltion*). 1892 (fin) (1).
Ἀθηνᾶ. Tome V (1893).

3° Anglais. *Journal of hellenic studies* (JHS). Tome XIII, 2e fascicule (1892-3) et 1er supplément.
Classical Review. Tome VII (1893).

4° Allemands. *Mittheilungen des deutschen Institutes in Athen* (MA). Tome XVII (1892) fin, et tome XVIII (1893).

5° Autrichiens. *Archäologische-Epigraphische Mittheilungen* (*Arch. Epig. Mit.*). Tome XVI (1893).

6° Italiens. *Monumenti antichi pubblicati.... dei Lincei*. Tomes II et III.
Notizie degli scavi, 1893.

7° Américains. *American journal of archaeology* (Am. J. A.). Tome VIII (1893).

Signalons tout de suite ici un certain nombre d'ouvrages d'un intérêt général pour l'épigraphie grecque :

Dareste, Haussoullier, Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*. 3e et dernier fascicule (déc. 1894) contenant toutes les lois de Gortyne, des additions et corrections aux précédents fascicules et un index juridique. Une deuxième série est à l'étude.

Ernst Hoffmann, *Sylloge epigrammatum graecorum... ante medium seculum a. Chr. natum tertium* (Recueil des inscr. métriques antérieures à l'an 250 avant J.-C. environ). Halle, 1893. Remplace la première partie du recueil analogue de Kaibel. La suite est en préparation.

(1) Il n'a paru aucun fascicule du Bulletin de l'éphorie en 1893 ni 1894. Cette publication paraît atteinte, par suite de la mort si regrettable de Lolling, d'une grande difficulté de vivre. Au reste, elle est devenue moins nécessaire depuis la fin des fouilles de l'Acropole et pourrait, sans grand inconvénient, fusionner avec l'*Éphéméris*, qui paraît assez régulièrement. Οὐκ ἀγαθὸν πολυδελτονίη· ἓν δελτίον ἔστω.

Mommsen et Blümner, *Edictum Diocletiani de pretiis rerum venalium*, Berlin, 1893. Texte et annotation critique par Mommsen, commentaire économique et archéologique par Blümner.

Eckinger, *Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*. Munich et Leipzig, Fock, 1892.

ITALIE ET SICILE

Rome. Fragment de 5 lignes (*Notizie degli scavi*, p. 263).

Naples. Fr. divers, dont un semble un intitulé de décret (*ib.* 265).

Pompéï. Inscriptions *amphoraires* (*ib.* 51).

Syracuse. Funéraires chrétiennes d'une catacombe (Orsi, *Notizie*, p. 278-314). On notera la mention d'un πρεσβύτερος, le Πελεγρίνου (p. 383) à rapprocher du *Pelegrinus* de l'inscr. juive d'Auch, l'épitaphe datée des ans 399 et 402 (p. 284), celle de Paul d'Éphèse (p. 306). Mosaïque chrétienne avec légendes (p. 340).

Sur une coupe en argile (caractères archaïques) : Χαῖρε καὶ πίει εὖ (*Notizie*, p. 127).

Catane. Funéraires chrétiennes (*ib.* 388 suiv.).

PÉLOPONNÈSE

Laconie. — *Gythium*. — Skias, Ἐφ. ἀρχ. 1892, p. 185 suiv. — M. S. republie plus correctement l'inscr. n° 72 de Roehl, sans réussir à l'expliquer. Les autres textes sont des dédicaces de statues (médecin bienfaiteur, stratège des Éleuthérolaconiens, etc.), et des épitaphes dont une en vers, très mutilée (22 lignes).

Arcadie. — *Tégée*. — Bérard, BCH, XVII, 1 suiv. — 6. Deux agoranomes dédient un marché couvert, τὰ μεσοστύλια τοῦ μακέλλου. 7. Un agoranome sortant de charge dédie un σήκωμα et des étalons de poids. Ceux-ci évalués en λι(τραί) et οὐν(κιαί) ont des formes artistiques : biche, Atalante, astragalos. 8-15. Bases de statues pour la plupart en forme de colonnes à 8 pans. Les personnages honorés sont : le δεκάπρωτος P. Ælius Léonidès, les empereurs Dioclétien, Constance-Chlore, Constantin, l'avocat M. Appius Galénus. Signatures des sculpteurs mégalopolitains [Philé]as, fils de Zeuxippos, Olympiodore, fils de Callon. 17. Philocratès a fait redorer la statue d'Apollon (Paus. VIII, 53). 18. Début d'une loi sacrée : νόμος ἱερὸς ἐν ἅματα πάντα. 19. Mosaïque byzantine avec les figures des mois (καλοὶ καιροί). 20. Offrande à Dionysos par un acteur tragique qui énumère ses victoires : aux Dionysies d'Athènes dans l'Oreste d'Euripide, aux Héraea d'Argos dans l'Héraclès, aux Sotéries de Delphes dans la même pièce et le ...ταιος d'Archestratos, aux Naia de Dodone dans l'Achéloos d'Euripide et l'Achille de Chérémon. 21 suiv. Catalogues éphébiques, dont l'un daté de l'an 42 du voyage d'Adrien. Outre le prêtre, le secrétaire et le gymnasiarque, on trouve mentionnés les fonctionnaires ou employés suivants : ὑφιερεύς, ὑπογυμνασίαρχος, ἀρχέφηβος, ἐλαιοτέθης, ἴατρος, κουρεύς (coiffeur), παιδοτρίβης, καμινίων (chauffeur des bains), σπαδεικοφόρος (porteur de palmes). 29. Dédicace à Zeus Patrôos.

Mantinée. — Bréal, *Revue phil.*, p. 159. Notes sur l'inscr. archaïque publiée l'an dernier par Fougères (*Revue*, VI, 280).

Mégalopolis. — G. Richards, *Suppl. papers* de la *Society of hell. studies* (*Excavations at Megalopolis*, 1890-1, in-folio), p. 122 suiv. — 1. Inscriptions de la première rangée des sièges du théâtre. Une inscr. plusieurs fois répétée nous apprend que ces sièges et la rigole d'écoulement (ὀχετός) ont été offerts par l'agonothète Antiochos (IVe siècle). Sur le dossier des sièges sont les noms des anciennes tribus (IIe siècle avant J.-C.:) φυλή Μαιναλίων, Λυκαειτῶν, Παρρασίων, Πανιατῶν, Ἀπολλωνιάτων; sur le devant, les noms des nouvelles tribus du temps d'Hadrien : Ἀρκαδισίας, Ἀπολλωνίας, Παναθαναίας, Ἡρακλείας, Πανίας, ...αίας. 4. Fr. d'un décret relatif à la conservation des archives (IIe siècle avant J.-C.), mentionnant le γραμματοφυλάκιον et les νομόγραφοι. 5. L'amphore publique de la ville. 6. Dédicace à Asclépios, à Hygie, à tous les dieux et déesses. 7. Fr. de décret honorifique. 8. Quatre fragments (en partie connus), très mutilés, d'actes relatifs à un procès en bornage entre Mégalopolis et des particuliers. Le fr. A (daté ἐπὶ γραμματέος τοῖς συνέδροις... γερόντων...) contient le rapport des commissaires, le fr. C un procès-verbal détaillé de délimitation. Remarquer les expressions δίκαι συλικαί, σεσύλακας, ἐπὶ σύλοις. 9. Signature d'artiste : Νίκιππος Σωτίωνος Μεγαλοπολίτας. 13. Nouvelle édition de l'épitaphe métrique d'une descendante de Philopémen (4 distiques). 18. Bilingue en l'honneur de Vespasien, restaurateur d'un portique. 19. Statue d'un ἐπίσκοπος καὶ φύλαξ τῆς τῶν πολειτῶν σωφροσύνης. 22. Fr. de décret mentionnant la tribu Λυκοαταν (*sic*) et les φατρίται. 26. D. honorifique mentionnant les jeux Λύκαια et Καισαρήια.

Argolide. — *Trézène.* — Legrand, BCH, XVII, 84 suiv. 626 suiv. — 1. Épitaphe archaïque sur une colonne à 8 pans : Δαμοτίμοι τόδε σᾶμα φίλα Fεργάσατο μάτερ | Ἀμφιδάμ' · οὐ γὰρ παῖδες ἐνὶ μεγάροις ἐγένοντο · | καὶ τρίπος ἠὸν Θέβασσι θέον (= θέων) ἔνικε [πόδεσσι | ἀνορέας μὲν μν]ᾶμ' ἀγαθᾶς, ἐπέθεκε δὲ παιδί. Les restitutions, par Heerwerden, sont douteuses. 2. Euthymidas consulte le dieu (Esculape?), l'oracle répond : θύσαμεν Ἡρακλεῖ ΑΛΙ̣ΩΣ̣ ἰδόντ(α) ἐπίλαι' οἰωνόν. Legrand propose dubitativement ἁγίως, Dragoumis (Ἐφ. ἀρχ. 1893, p. 101) λαιῶς. Je crois que l'oracle forme un hexamètre et que l'objet du sacrifice se cache sous le mot énigmatique, terminé en ος (O et Ω permutent dans l'inscr.); Ἡρακλεῖ forme un dactyle devant une voyelle. 3-4. Dédicaces à Asclépios et Hygie (Pausanias omet l'Asclépiéon de Trézène); 5-7 à Artémis Sotéria; 10 à une héroïne (Phèdre?) par les δαμιοργοί et les prytanes. — 10, 13. Honneurs à un gymnasiarque; dédicace d'ἀλειφόμενοι. 14. Dédicace en l'honneur d'un prêtre Τύχης Σεβαστῆς. 17-19. Dédicaces au philosophe M. Aur. Olympiodore τειμηθέντα λογιστείᾳ ὑπὸ τῆς βασιλείας εἰς δεκαετίαν, à un prêtre de Poséidon Phytalmios, à l'empereur Carus. 23. Dédicace d'un phrourarque (Macédonien) et de ses φρουροί. 24. Décret de bourgeoisie pour Echilaos de Platées; le δεκαδεύς tire au sort la tribu (Schéliade); le décret est déposé dans le temple d'Apollon Théarios (Paus. II, 31). 25. Fr. de décret pour un personnage qui s'est acquitté d'une mission auprès de la reine Stratonice (femme de Démétrius Poliorcète). 26-7. Proxénies, l'une en faveur de deux Polyrrhéniens qui ont racheté des captifs de Trézène. 28. D. accordant la γᾶς ἔγκτησις. 31. Fr. nouveau de l'Édit de Dioclétien (parfums, etc.). 32. Nouveaux fr. de l'inscr. 157 *b* de Foucart (comptes d'une construction; termes techniques intéressants). 33. Fr. d'un contrat (stipulation?). 34-5. Fr. relatifs à des thiases, mentionnant hiéromnémons, διάκονος, héraut, greffier, cuisinier (μάγειρος), παῖδες (?).

Épidaure. — Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, tome Ier (Athènes, Vlasto, 1893, in-folio). Cet excellent ouvrage, rédigé en français, contient le *corpus*

des inscr. d'Épidaure, au nombre de 277, presque toutes découvertes dans les fouilles dirigées par l'auteur. La plupart ont été déjà publiées et étudiées par Cavvadias lui-même, par Baunack (*Aus Epidauros*), par Prellwitz (recueil Collitz III, 3); mais la réunion de tous ces textes est instructive par elle-même, plusieurs et non des moins importants sont inédits; les commentaires de l'éditeur, quoique très sobres, sont fort intéressants. Donnons un aperçu des principaux numéros, rangés par classes. * 1-6. Stèles relatant des guérisons miraculeuses (Strabon et Pausanias mentionnent ces stèles fameuses, où apparaît toute l'organisation du Lourdes de l'antiquité). Les deux premières stèles (traduites par S. Reinach, *Rev. arch.* 1884-5) renferment chacune un grand nombre de « cas »; le n° 5 (trad. *Chroniques d'Orient*, p. 96) raconte la guérison de M. Julius Apellas d'Idrias en Carie; le n° 6 celle de Tib. Cl. Sévérus de Sinope. — 4. Prière à Asclépios (distiques inédits). * 7. Poèmes d'Isyllos. La date reste incertaine : le Philippe mentionné peut être Philippe II ou III (Wilamowitz, *Isyllos von Epidauros*, 1886). 8-16. Dédicaces archaïques. Inédites : 8 (τοι Αισκλαπιοι ανεθεκε Μικυλος); 9 (το Απολλονος ειμι το Πυθιο); 10 (τ' Αισκλαπιει μ'...); 11 (Αρκεhιλας α[νεθεκεν Α]ργειος; cette dernière a le *lambda* argien); 13-16. — 17 à 34 et 250-7. Signatures d'artistes : Hectoridas, Nicon fils d'Hiaroclès, Spoudias d'Athènes, Callicratès fils d'Aristée d'Argos, Athénogène fils d'Aristomène et Labréas fils de Damopeithès Argiens (entre autres une statue du Crétois Télemnaste, 192 avant J.-C.), ...clès fils de Callicratès de Mégalopolis, Eunous fils d'Eunomos, Porôn fils d'Apellion d'Argos, Nicoménès et Timocratès d'Athènes, Thysandros fils de P..., Dion fils de Damophilos d'Argos, Théophile, Straton. 35-55; 258. Dédicaces datées. Les ères employées sont : 1° celle du voyage d'Hadrien; 2° celle de la dédicace de l'Olympieion d'Épidaure; 3° (d'après Cavvadias) une ère indéterminée beaucoup plus ancienne. Comme une inscription (n° 226) appelle Hadrien σωτήρ et οἰκιστής pendant sa 8e puissance tribunitienne (124), M. C. en conclut que son voyage en Grèce se place en cette année et non comme on le croyait jusqu'à présent en 125 ou 126 (voir *Deltion*, 1892, p. 113 suiv.). Une deuxième inscr. (n° 35) identifie l'an 3 de la dédicace et l'an 10 du voyage; la dédicace est donc de 131. L' « ère indéterminée » est de beaucoup la plus fréquente (M. Homolle en conteste l'existence et date toutes ces inscr. de l'ère d'Hadrien (1); il les échelonne entre Hadrien et Julien : le n° 54 est de l'an 232 = 356). 56-84. Dédicaces relatives à des prêtres (noter 71-2 à Παντελίη, Bacchus et Perséphone; Παντελίη est certainement un surnom de Déméter, comme l'a vu Dragoumis, Ἐφ. ἀρχ. 1893, p. 101). 85-101. A des pyrophores. La charge était très honorable et annuelle, on pouvait l'exercer deux fois. 102-7; 259-60. A des hiéromnémons. Ceux-ci avaient l'administration financière du temple; il est question de leurs fonds, πόροι. 108-69; 261-6. Dédicaces diverses. (127. Artémis Αυσαία. 131. Une bibliothèque. 135. L'autel de la Pitié; cf. Paus. I, 17, 1. — 145. Les bonnets des Dioscures surmontés d'étoiles. 152. Ἡλίῳ πανγόνῳ.) — 170-213; 267-72. Personnages grecs. (* 170. Fr. du début de l'historien inconnu, Philippe de Pergame. 172 et 172 *a*. Théaridas et son fils Lycortas de Mégalopolis. 200 suiv. La famille Timocratès-Lamprias, bien connue en épigraphie; surtout les nos 205-7, décrets de condoléance athéniens pour le jeune T. Statilius

(1) Homolle BCH, 1893, p. 622. Au n° 37 où C. lit τὸ ψι (?) καὶ πε, Homolle lit sans doute avec raison τὸ Η καὶ Π ἔ(τος).

Lamprias; 5e jour avant la fin de Boédromion et 18 Boédromion, archonte Secundus.) 214-32, 260. Personnages romains, empereurs (la restitution du n° 228 Καίσαρος [Γορδιανοῦ Μάρ]κου σεβαστοῦ n'est pas admissible). — 233-6, 273-7. Décrets divers : en faveur des Astypaléens, qualifiés de colons d'Épidaure; * jugement des Mégariens au sujet d'une querelle de frontière entre Corinthe et Épidaure (n° 234 = *Inscr. jurid.* XVI); décret pour Aristobule, au nom de Synédrion, des archontes et du peuple; le sanctuaire s'appelle officiellement ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Μαλεάτα καὶ τοῦ Ἀσκλαπιοῦ (n° 235); théarodoques et proxènes, nominatio s datées par le nom du κατάλογος βουλᾶς (273 suiv.). — 237-40. *Agonistica*, surtout des amendes et disqualifications contre des entrepreneurs en faute ou des athlètes malhonnêtes (= *Inscr. jurid.*, XX). — 241-2. * Comptes de construction d'édifices. — 243-8. Divers (liste de *théarodoques;* contributeurs à la construction d'un édifice — remarquer la diversité des monnaies en cours; — tuiles, entre autres au nom d'Antonin : il n'en résulte pas, comme le croit C., que l'édifice ait été construit par cet empereur; on sait que ce prince, avant même son avènement, exploitait une puissante tuilerie). — Les nos 241-2 sont peut-être les plus importants de toute la série. Le premier (comptes de la construction du temple d'Épidaure et de l'atelier adjacent) est bien connu : rappelons qu'il nous a révélé le nom de l'architecte, Théodotos, et des sculpteurs qui ont travaillé à la décoration de l'édifice (Timothée, Hectoridas, Thrasymède, etc.), la durée des travaux (4 ans 1/2), et à peu près le prix total (94,536 dr., représentant environ les 3/4 des dépenses effectuées); ce texte a fourni aussi beaucoup de termes techniques intéressants. La seconde inscription (aussi étudiée par Staïs, Ἐφ. ἀρχ. 1892, p. 69 suiv.) (1) abonde également en renseignements intéressants sur le calendrier d'Épidaure au IVe siècle, les monnaies en usage (dont la multiplicité entraînait des frais continuels de change), les fonctionnaires de la cité (ἐγδοτῆρες ou pôlètes, κατάλογος ou greffier mensuel de la Boulé, etc.), les amendes (ὑπεραμερίαι) infligées aux entrepreneurs en retard, les frais de papier et de gravure, etc. Les comptes (entrées et sorties), classés d'abord par mois, ensuite par ans ou groupe d'ans, se rapportent à un (un seul?) édifice dont la construction a duré plus de 21 ans. Jusqu'à la l. 118 il est surtout question d'achat et de transport de matériaux (pentélique, tuf de Corinthe, pierre noire d'Argos, fer, plomb), de devis et de travaux de sculpture, orthostates, stylobates, astragales, etc. Avec la l. 119 et la formule ἀγαθᾷ τύχᾳ entrent en scène les θυμελοποίαι. L'édifice est une θυμέλα qui comprend un σακός (σηκός) et une περίστασις dont le στρῶμα se compose de 52 σελίδες. A la différence de M. Defrasse, qui cherchait ici un édifice inconnu, les éditeurs grecs croient qu'il s'agit de la fameuse *Tholos* de Polyclète : le mot θυμέλα la désignerait comme un lieu où l'on offrait certains sacrifices. Le σακός serait le bâtiment central, le sanctuaire proprement dit, la περίστασις (cf. n° 241 et inscr. de Lébadée, Ditt. 352, l. 90) l'espace compris entre le σακός et le péristyle; le dallage (στρῶμα?), de cet espace, à la *Tholos,* se composait de 52 « compartiments » ou « secteurs » (σελίδες?) encore subsistants. Cette explication n'est pas sans offrir certaines difficultés, entre autres le prix (260 dr.) convenu

(1) Staïs donne le texte épigraphique que Cavvadias a négligé de reproduire. A la l. 177 je vois d'après ce fac similé qu'on lit seulement ...]ου ἔργου; les deux éditeurs restituent δευτέρ]ου, il faut certainement τετάρτ]ου, c'est la 4e fourniture des entrepreneurs désignés.

pour la construction de chaque σελίς, qui paraît énorme pour un simple dallage, long de 8 m., large de 0 m. 50! Je me suis demandé s'il ne s'agirait pas plutôt du *théâtre* d'Épidaure (1), auquel la désignation de θυμέλα conviendrait assez bien; ce théâtre a précisément cinquante-deux rangs de sièges ordinaires, plus trois rangs de fauteuils, qui ne comptent pas : or, un rang de sièges au théâtre se dit, semble-t-il, σέλίς (An. Bekker, I, 62 : λέγεται δὲ καὶ σελὶς θεάτρου). Le malheur est qu'avec cette hypothèse on est obligé de donner au mot περίστασις un sens nouveau (*cavea*), et que le σακός devient énigmatique.

Isthme. — *Corinthe.* — Skias, Ἐφ. ἀρχ. 1893, p. 113 suiv. — Graffites de marbriers à la fontaine Pirène; funéraires (n° 11 en vers, distiques sur un médecin); inscription byzantine appelant la protection de Dieu sur Justinien, son serviteur Victorinus et les habitants de l'Hellade. Ce dernier texte est mentionné par le chronographe publié à la suite de la Chronique pascale, ed. Bonn, II, 254. Vers la fin, il lisait τοὺς ἐν θεῷ ζῶντας, tandis que la pierre porterait τοὺς κ(ατὰ) θεὼν (= θεὸν?) ζῶντας.

ATTIQUE

Athènes.

1° *Décrets.* Dans le *Deltion* (1892, p. 55) Lolling réédite et étudie le décret de l'archontat d'Héliodore (Ἀθήναιον VI, 271) accordant les honneurs du prytanée à un certain Timosthène et énumérant les catégories de personnes qui obtiennent ces honneurs et la nature des avantages qui en résultent, entre autres la dotation des filles (cf. CIA. I, 8). Date (vers 220) : dernier Anthestérion, 29e jour de la 8e prytanie. — * Stèle avec bas-relief contenant des actes relatifs à Euphron, fils d'Adéos, de Sicyone (Lolling, *Deltion*, p. 56). Ce personnage avait, le premier dans le Péloponnèse, donné le signal de l'insurrection après la mort d'Alexandre et chassé la garnison macédonienne de Sicyone : à la suite de quoi un premier décret (archonte Céphisodore, 16 Posidéon 323/2, 22e jour de la 5e prytanie) lui accorde la cité athénienne et décerne aux Sicyoniens une couronne d'or de 1,000 dr. Ensuite Euphron périt héroïquement dans la guerre lamiaque; les oligarques vainqueurs détruisent les stèles érigées en son honneur, mais après le rétablissement de la démocratie (par Polysperchon, 318) un décret de l'archonte Archippos, 318/7 (Maimactérion, 35e jour de la 4e prytanie) en ordonne le relèvement et rappelle les services du défunt. — Dans l'*Eranos Vindobonensis*, p. 241 suiv., Wilhelm a ingénieusement restitué le fr. CIA. II, 4 où Foucart avait déjà reconnu le décret relatif aux Thasiens mentionné par Démosthène, *C. Lept.* 59. — Dans *Symbolae Pragenses*, p. 215 suiv. Swoboda a étudié les décrets athéniens en faveur de Samos (voir *Revue*, II, 189);

2° *Décrets de corporations.* Décret d'un thiase d'une déesse en l'honneur des trois épimélètes et du greffier. Il est daté, comme la plupart des décrets de ce genre, du mois de Munychion. Archonte Démoclès, 278/7 (Lolling,

(1) On connaît les comptes de la construction du théâtre de Délos. Disséminés dans les comptes des hiéropes ils ont été groupés par M. Homolle BCH, XVIII, 162 suiv. Les murailles de la *cavea* y sont appelées περιοικοδομία, les gradins ὁλκοί. Les commissaires sont désignés sous le nom de ἐπιμεληταί τοῦ θεάτρου.

Deltion, p. 100). — Décret du κοινὸν τῶν Σωτηριαστῶν (éranos ou synodos d'Artémis Soteira, au nom de laquelle on a trouvé, dans les environs — près du Dipylon — une dédicace) en l'honneur de leur fondateur, archéraniste, trésorier et prêtre Diodoros, fils de Socrate, d'Aphidna. Le décret, daté du 6 Munychion, archonte Théopithès (nouveau), rapporte le *cursus honorum* du bénéficiaire sous les archontes Nicandros, Dioclès de Mélite, Callicratidas, Ménandre et Euthydomos. Ce dernier, dont le nom figure également dans un catalogue delphique (au bas du deuxième Hymne) est nouveau, et appartient, comme les autres, au milieu du Ier siècle avant J.-C. (cf. CIA. II, 478, 482, 630). Mylonas, Ἐφ. ἀρχ. 1893, p. 49 suiv.;

3° *Dédicaces*. Studniczka propose (MA. XVIII, 225) de lire ainsi le graffite sur vase (CIA. IV, I, p. 119, n° 492 *a*), « la plus ancienne inscr. attique » : ὃς νῦν ὀρχηστῶν πάντων ἁπαλώτατα παίζει || τοῦτο δεκᾶν (= δέχεσθαι) μιν. — Sur un bas-relief de très beau style trouvé à Phalère, on lit les noms Εχελος Βασιλη et la dédicace Ερμηι και νυμφαισιν Αλεξο ι..... (Ἐφ. ἀρχ. 1893, 28);

4° *Inscriptions éphébiques*. Lolling, Ἐφ. ἀρχ. 1893, 65 suiv. Fr. de catalogue (vers 143 après J.-C.) donnant une liste d'éphèbes des tribus Aiantis, Antiochis, Attalis avec de nombreux fonctionnaires éphébiques (le pédotribe Abascantos) et les fêtes Ἀντινόεια ἐν ἄστει, ἐν Ἐλευσῖνι, Hadrianea, Germanicea. — Liste de 128 ἐπέγγραφοι;

5° *Catalogues*. Fr. d'une liste de prytanes vers 400 (Lœper, Ἐφ. ἀρχ. 1893, 201);

6° *Funéraires*. Soixante-quatorze épitaphes du Dipylon (Ἐφ. ἀρχ. 1893, p. 170 suiv. 221 suiv.), dix-sept autres d'Athènes (*Deltion*, 1892, p. 96 suiv.). Deux distiques du IVe siècle : une jeune femme, Εὔθυλλα, à son amie (Poland, *Amer. journal. arch.*, VIII, 192). Épitaphes en vers du Pirée (BCH. 194 et 626, H. Weil) et autres en prose de la même provenance; au n° 3 on notera le nom rare Ματριχα (la *Métriché* d'Hérondas). Autres du Pirée (*Deltion*, p. 98), de Daphni (p. 72);

7° *Divers*. Trois hexamètres rappelant la réparation d'une tour par Panathénios, basse époque (*Monumenti*, II, 253). — Oracle en vers (les quatre premiers assez complets) d'Apollon — époque d'Hadrien — ordonnant de reprendre le paiement régulier, souvent négligé, des prémices à Déméter Chloé (Kern, AM. XVIII, 192). — Rectifications à CIA. II, 1649 : les fr. *b* et *c* ne se raccordent pas (Kœrte, *ib.* 246).

Éleusis. Philios, Ἐφ ἀρχ., 1892, p. 101. — Décret des Éleusiniens et des Athéniens ἐν τῇ φυλακῇ (archonte Archippos, 321 ou 318), en l'honneur de Xénoclès, épimélète des mystères, auteur de travaux publics qui facilitent la procession des mystes, et notamment d'un pont sur le Céphise. D'après ce texte et une dédicace déjà connue du même personnage (CIA. II, 1188), Foucart corrige ainsi un vers de l'épigramme A. P. IX, 147 : Τοῖον γὰρ Ξενοκλῆς ὁ Ξείνιδος (au lieu de Λίνδιος) ἀσφαλὲς ὕμμιν, etc. C'est la copie d'une inscr. réellement gravée sur le pont du Céphise (*Rev. Phil.*, 161). — Foucart, R. E. G. VI, 332 suiv. Étude et amendement de plusieurs décrets éleusiniens donnant des détails nouveaux sur certaines fêtes attiques, sur les ἱερά d'Éleusis, sur le musicien Damasias.

Autres localités. — Fragments de Marathon, Salamine, Képhisia (horos τεμενους Αφροδιτης Κεφαληθεν). AM. XVIII, 208.

GRÈCE MOYENNE ET SEPTENTRIONALE

Eubée. — *Carystos*. BCH. 630. Formule imprécatoire (protection d'une terre consacrée; cf. CIA. III, 1417).

Érétrie et environs. Wilhelm, Ἐφ. ἀρχ., 1892, 119 suiv. — D. de proxénie pour Glaukippos et ses frères, d'Antigoneia, qui ont rendu service au roi Démétrius (Poliorcète) et aux Érétriens qui combattaient sur sa flotte. L'auteur du décret pourrait être le Damasias des monnaies d'Érétrie. — Correction à CIG. 2144 *b*. — D. de proxénie pour Arrhidée, fils d'Alexandre, Macédonien, pour services rendus au « roi Alexandre » et aux Érétriens. Ce roi Alexandre serait, d'après W., le fils de Cratéros dont Suidas dit βασιλεύσαντος Εὐβοίας (*s. v.* Euphorion). — Proxénie pour des Tanagréens. — Catalogue d'éphèbes, le premier trouvé en Eubée. La liste débute par le nom Ἀριστοτέλης : que dira M. Waldstein? — Bases signées (Démophile, Chrysallis). — Vingt-quatre inscr. funéraires (un *Corpus* des épitaphes d'Érétrie a été donné par Blinkenberg, *Eretriske Gravskrifter*, Copenhague, 1890). — D. des soldats de Timocratès, en l'honneur du stratège d'Érétrie, Théocrite. Ce texte a été trouvé à *Vathy* ainsi que dix-sept inscr. funéraires et dédicatoires, dont la dernière (nº 52) est signée des artistes athéniens Euchéir et Euboulidès. — Les numéros suivants (53-67), funéraires, dédicaces, règlement de procession pour Asclépios (cf. Strabon, p. 448), proviennent d'*Alibérion*.

Stavropoulo, Ἀθηνᾶ, 1893, p. 345. — Proxénie pour Apollodore, fils d'Anaxidotos, Macédonien. Dédicace à Dionysos par un vainqueur à un concours musical. *Horos* d'Athéna Ἀλκυμονέη. Soixante-six inscr. funéraires (nº 68 : ...Κρὴς Ἀνωπολίτης).

Chalcis. Wilhelm, Ἐφ. ἀρχ. 168 suiv. — D. en honneur d'un gymnasiarque (l'auteur du décret Μικυθίων Μικυλίωνος est sans doute le même personnage que chez Tite-Live, XXXV, 38). Dédicace aux dieux égyptiens. Défense d'entrer sur un terrain. Épitaphe métrique d'un enfant suivie d'une longue litanie de malédictions où des lambeaux de la Bible paraissent s'associer à des formules païennes. Base de statue signée X...., fils de Μέγης, de Chalcis. Funéraires (autres de même provenance : Wilhelm, Ἐφ ἀρχ., 1893, 107; Matsa, Ἀθηνᾶ, 1893, 486 suiv.).

Béotie. — *Oropos*. Commentaire du décret attique de Chaerionidès (CIGS. 3499), en l'honneur de Pythéas, directeur des eaux (Foucart, REG. VI, 1).

Phocide. — *Élatée*. *Corpus* des soixante-quatre inscr. connues de cette ville (Paris, *Élatée*, p. 209 suiv.).

Delphes. Couve et Bourguet, BCH. 343-409. — Inscr. inédites (109 actes d'affranchissement) du mur polygonal d'après les copies de Haussoullier, suivies d'un index des noms propres, des magistrats et des prêtres. Parmi les esclaves on rencontre une Galate (nº 54) et un Arabe, Μάγας (nº 49). Le plus curieux de ces textes est le nº 80, dont nous détachons les lignes suivantes : εἰ δὲ τι γένοιτο ἐγ Διοκλέας τέκνον ἐν τῶι τᾶς παραμονᾶς χρόνωι εἴ κα μὲν θέληι ἀποπνεῖξαι (l'étouffer) Διόκλεα, ἐξουσίαν ἐχέτω, εἰ δὲ θέλοι τρέφειν ἔστω τὸ τρεφόμενον ἐλεύθερον · εἴ κα μὴ αὐτὸ θέληι, πωλῆσαι δὲ τὸ γενηθὲν μὴ ἐχέτω ἐξουσίαν Διόκλεα μηδὲ ἄλλος μηθείς. Ce texte cynique est à rapprocher de la loi de Gortyne, IV, 8 suiv. On voit aussi par là comment une femme esclave pouvait donner le jour à des enfants libres dès leur naissance.

H. Weil, BCH. XVII, 161. * Péan d'Aristonoos de Corinthe, 48 vers glyconiques. (D'après Crusius, *Die Delphischen Hymnen,* 1894, l'auteur serait identique au citharède Aristonous, contemporain de Lysandre, Plut. *Lys.* 18, mais Pomtow croit l'écriture du IIIe siècle.)

H. Weil et Th. Reinach, BCH. XVII, 569 suiv. * Fragments d'hymnes accompagnés de notes de musique. C'est le célèbre Hymne à Apollon (REG. VI, p. XL) qui depuis a fait le tour du monde et a été traduit dans toutes les langues, même en catalan !

Étolie. — Woodhouse, JHS. XIII, 338 suiv.

Naupacte. 1° Sur l'emplacement de l'Asclépieion de Naupacte. Cinq actes d'affranchissement. Formule : stratège (Δικαίαρχος Τριχόνιος, Δαμόκριτος Καλυδώνιος τὸ β'; vers 200), quelquefois greffier des θεαροί, mois, A. ἀπέδοτο B. τῷ Ἀσκλαπιῷ τῷ ἐν Ναυπάκτῳ, ἀργυρίου (tant); βεβαιωτὴρ κατὰ τὸν νόμον C. ; μάρτυρες DDD.; dépositaire du contrat E; — 2° Sur l'emplacement de l'Asclépieion de Bouttô. Autres actes du même genre (stratèges Λάδικος Ἀρσινοεὺς τὸ β', Τριχᾶς Στρατίου β', ou archonte ἐν Βουττοῖ), mais avec τῷ Ἀσκλαπιῷ τῷ ἐν κρουνοῖς. Ces textes font connaître les tribus étoliennes Βουττίοι, Φυλλαῖοι, Πώριοι. 14-28. Funéraires, dédicaces.

Thermon. Base de statue au stratège Lycopos, fils de Polémarchos, par les Opontiens et les Locriens οἱ με[τ'] Ὀπουντίων (et non pas, comme l'imprime W., οἱ μὲ[ν] Ὀπ. !). — Dédicace à Artémis Agémoné. Funéraires.

Acarnanie. — *Stratos.* Joubin, BCH, XVII, 445 suiv. — Deux décrets de proxénie dont le premier (fin du Ve siècle) emploie l'alphabet ionien et mentionne, pour la première fois, la Προνομία et la Προπραξία. Liste de souscripteurs. Affranchissement sous forme de vente à Zeus (IIe siècle).

Thyrreion (Hayos Vasilios). Skias, Ἐφ. ἀρχ., 1893, 30. — Fr. d'un registre de vente d'immeubles par l'État : nom nouveau Λυρόλαος. Funéraires.

Localités diverses. Menus fragments (Doublet, BCH. 632).

Iles ioniennes. — *Corcyre.* Fr. archaïque au gymnase : .....υς με ἵσατο (de ἵζω). Alphabet ancien de Corinthe. Brugmann, *Indogermanische Forschungen,* 1893, p. 87.

Épire. — *Arta.* Funéraires (BCH. 632-3).

Thessalie. — *Volo.* Fr. de décret (*ib.,* 213). — *Velestino.* Funéraires (Ἐφ. ἀρχ., 1893, p. 107).

MACÉDOINE, THRACE, ILLYRIE

Macédoine. — Textes de *Drama* (BCH. 633), d'*Ostrovo* (funéraire pénale, *ib.,* 634), de Novigrad (*ib.,* 635 : dédicace — de l'an 305 — aux Augustes Constance et Galère, aux Césars Sévère et Maximin).

Athos. Funéraires (Kern, AM. XVIII, 64 et 334).

Édesse (Vodena). — Mordtmann, AM. XVIII, 415. Dédicace de l'an 359, τὸ καὶ 243 (211/2 après J.-C.). Affranchissement, sous forme d'offrande à la mère des Dieux, de l'esclave Νείκη, an 385 (237/8). Funéraires (μημόρια), funéraire pénale. Pierre milliaire trouvée près de Ektchisou : ἐγ Βοκερίας στάδιοι ἑκατόν.

Thrace. — Inscr. mystiques sur une agate trouvée à *Ænos* (Fontrier, BCH.

635), sur la cuiller de *Gallipoli* (*ib.*, 636). Funéraires de *Pergamos* (?), dans la région du Pangée (AM. XVIII, 71).

Illyrie. — *Dyrrachium. Arch. Epig. Mitt.*, XVI, 247. Ἐπ' Ἀντιγόνου ἐπιμελ[ητοῦ] ἱερὸν (ensuite καθοσιώθη ?).

Sirmium. Sur une tuile : Χρ. Κ. βοήτι τῆς πόλεος κ' ἔρυξον τὸν Ἄβαριν κὲ πύλαξον τὴν Ῥωμανίαν κὲ τὸν γράψαντα. Souvenir touchant du siège Avare de 582 (Brunsmid, *Eranos Vindobonensis*, p. 331).

ILES DE LA MER ÉGÉE (EUROPE)

Archipel thrace. — *Thasos.* Catalogues et funéraires (de Ridder, BCH. 125; Kern, AM. XVIII, 257).

Lemnos. Funéraire attique (Ἀνάγαρσις Ἀρχαγάθου... οὔσιος) et fr. de décret (de Ridder et Cousin, BCH. 127 et 630 ; Kern, AM. XVIII, 265).

Samothrace. Kern, AM. XVIII, 348 suiv. — Recueil des inscr. de Samothrace postérieures à l'ouvrage de Conze. *1. Décret en l'honneur du Lacédémonien Hippomédon, fils d'Agésilas (cf. Télès, fr. du Περὶ φυγῆς, p. 16, Hense), stratège de l'Hellespont et de l'Épithrace pour le roi Ptolémée (Évergète). 5. Liste d'initiés, entre autres un στρ. ἀνθύπατος dont le nom a disparu. Le fr. de dessin rappelle l'autel ou *tholos* de certaines monnaies de Cyzique (cp. un portique analogue REG. V, 199) et, en effet, la liste est précédée de l'intitulé ΚΥΖ. — 6-20. Listes de mystes (« rois » Pythios, Numénios, Métrodoros, Fronton), de proxènes, de théores. 27. Dédicace à Artémis ἐπήκοος. — Viennent ensuite les inscr. de *Rhodes* et de *Carpathos* relatives aux dieux de Samothrace (recueillies par Hiller), entre autres quelques numéros inédits (notamment six fr. des fastes des prêtres des dieux de Samothrace à Carpathos).

Cyclades. — *Amorgos.* Dümmler, AM, XVIII, 32. — Nouvelle lecture et interprétation des graffites archaïques IGA. 390-1. Le jeune Érasis souhaite que son *Kyrios* la donne à Épameinon ; une autre jeune femme se plaint qu'une rivale ait séduit son amoureux Satriès (?). — Prasinos, BCH, 205, 627. Dédicace aux dieux égyptiens ; fr. d'épitaphe métrique. — Ricci, *Monumenti*, II, 262 suiv. — Textes d'Arcésiné (= *Philologus*, IX, 388) et de Minoa (Décret pour un gymnasiarque).

Nicourgia près d'Amorgos. BCH, 205 (texte provenant peut-être de Délos). Décret du κοινόν des Νησιωταί, rendu sur la proposition du roi des Sidoniens (Philoclès) et du nésiarque Bacchôn, et ordonnant l'institution de jeux en l'honneur du roi Ptolémée (Philadelphe ; l. 17 et 43) dont on énumère les bienfaits.

Andros. Pernice, AM. XVIII, 6 suiv. — Dédicaces à Hermès et Héraclès (par des éphèbes), à Hadrien. — Διὸς Μειλιχίου. — Fr. mentionnant des villes crétoises : Γορτύνιοι, Λύττιοι οἱ πρὸς ΕΥΕΡΓ (??), Ῥιθυμναῖοι. — Épitaphe métrique d'un athlète. — Fr. de décret honorifique (AM. I, 239).

Céos. Épitaphes de *Carthéa* (Ricci, *Monumenti*, II, 254), proxénie d'*Iulis* pour Héphestion de Sidon (ib. 255 ; ce nom est à retenir), décret honorifique de *Céa* (ib. 258).

Délos. H. Weil, BCH, XVII, 202. Restitution d'une inscr. métrique (cf. *Revue*, V, 362) finissant par le vœu ἢ Σύλλου θνάσκων ἀνθυπάτοιο τυχεῖν.

Homolle, BCH, 145 suiv. A propos et en partant d'une liste de 35 prêtres

athéniens annuels, l'auteur restitue les fastes athéniens de 119 à 102 (à noter : 111. Polycleitos ; questure de Crassus ; 106. Agathoclès ; décret pour le juif Hyrean). Il fixe aussi la date approximative ou précise de plusieurs archontes entre 169 et 119, entre 116 et 31 après J.-C (d'après CIA. III, 1014).

Mélos. Ricci, *Monumenti,* II, 271. Textes divers, entre autres un distique archaïque (dédicace d'Ecphantos) dans une collection vénitienne.

Paros. Pernice, AM. XVIII, 15 suiv. Funéraire allouant 8 ἀσσάρια à chaque fossoyeur. Liste de « souscriptrices » (sans doute, à en juger par les noms, un thiase d'hétères) pour la construction d'une fontaine, d'un autel et d'un θάλαμος, Cet acte curieux est daté ainsi : ἐπ' ἄρχοντος Θεόφρονος, νεωκοροῦντος Ἀκέσιος ΚΑΙΣΟΙΣΤΡ.ΥΣ ἱερῆς ἐλόγευσε. Pernice et Maass expliquent : Κάϊς Οἰστροῦς (= Aphrodite, cf. AP. V, 234 οἰστροφόρου Παφίης) ἱερῆς. Cela est bien risqué.

Théra. Ricci, *Monumenti,* II, 281. Fr. archaïques. *Ibid.* II, 69.* Nouvelle édition et importante étude du testament d'Épictéta (CIG. II, 2448).

Crète. Le tome III des *Monumenti* est consacré à un **Corpus* des inscriptions crétoises archaïques par D. Comparetti. Les principaux textes proviennent de Gortyne (inscr. du Pythion, grande loi, inscr. du Mur Nord, petits fragments), les autres d'Oaxos, Éleutherna, Lyttos, Cnossos, Itanos, Praesos (à noter le curieux texte boustrophédon de Praesos, p. 449, dans une langue inconnue qui paraît être italique ; en adoptant pour les signes les valeurs de Comparetti la lecture est : *...nkalmitki... os-barçe- a ...o... arkapset-mep* (?)... *arkrkokles-ges... ase*(*i*)*gnanit*). Les fragments juridiques de ce *Corpus* ont été repris dans le 3e fascicule des *Inscriptions juridiques grecques,* mais on devra toujours recourir au magnifique travail de Comparetti pour l'établissement et le commentaire philologique du texte.

Kissamos. Svoronos, BCH, 628. Fr. mentionnent Zeus Κρηταγενής et les Polyrrhéniens.

Éleuthernae. Joubin, BCH, 121. Lamelle en or, semblable aux tablettes de Pétélia commentées par Comparetti, avec extrait d'un poème orphique servant de passeport au défunt. Ici les 3 hexamètres (le dernier a 7 pieds) sont un dialogue entre l'initié, fils de la Terre et du Ciel, et la source sacrée qui coule à droite du cyprès. Deux lamelles identiques out été publiées depuis par Myre (ib. 629), une troisième ne porte que les mots γ.ωνικαφ....οπονει χαιρεν.

Phaestos. Maass, AM. XVIII, 272. Nouvel (et malheureux) essai d'interprétation de l'inscr. métrique d'Halbherr (*Museo* III, 736).

Lappa. AM. XVIII, 211. Lame de plomb imprécatoire déposée dans un tombeau.

Latos, Lyttos, Gortyne, Cnosse. Fr. divers publiés par Ricci, *Monumenti,* II, 286 suiv. (dédicace à Hadrien διὰ πρωτοκόσμου Βαναξιβούλου, funéraire pénale, vente de biens fonciers, victoires d'un pugiliste de Gortyne, etc.).

ASIE-MINEURE

Bithynie. — Legrand, BCH, 534 suiv. — *Nicomédie.* Inscr. funéraires auxquelles il faut ajouter BCH. 637, funéraire pénale mentionnant la κώμη Ἀρβίλων. — *Tchelidjik* (à l'E. de Kios). Dédicace mentionnant le δῆμος Χαρμιδιανῶν.

Kios. — N° 21. Texte mutilé mentionnant τὸν βασιλέα Ε(ὐμένη ?). 22. Ainsi restitué par l'éditeur Βασι]λ[εὺ]ς Καλλίνεικος κτίστης τῆς πόλεως. Cette restitution

est historiquement impossible; il faut lire sans aucun doute Ἡρακ]λ[ῆ]ς Καλλ. etc. Pour cette épithète cf. Apollod, II. § 136 Wagner et pour Héraclès κτίστης à Kios la monnaie *Cat. Brit. Mus.* Pontus p. 133, n° 33. Mais les épigraphistes se soucient bien de la numismatique! — *Paladari.* 25. Dédicace à Artémis Leucophryneia. — *Triglia* (entre Apamée et Daskylion). 32. Décret d'un thiase daté de l'an ΖΟΡ = 176. Ère incertaine.

Prusa et environs. Fr. chrétien (Merriam, *Am. J. Arch.*, 454). Dédicace d'un stratège à Antonin le Pieux, an 139 (BCH, 637).

Badyi Keui. Monument remarquable du juriste Papias et de son fils, élevé par sa femme Γερυλλιανή (B. Graef, AM, XVIII, 31).

Phrygie hellespontienne, Mysie, Troade. — *Cyzique* et environs. *Décret relatif aux travaux de restauration exécutés aux frais d'Antonia Tryphaena (Joubin, REG. VI, 8). — Épitaphe de Fausta Vulcacia; dédicace de l'ingénieur Bacchos, chargé des travaux des ports, du lac, des canaux et des môles (Limnios, BCH, 453 = Joubin, REG. VII, 46). — Lechat et Radet, BCH, 520 suiv. 39 textes parmi lesquels : 1 (Panormos, déjà publié par Murray, cf. REG. V, 363) avec la leçon énigmatique Κ/ΤΩΧΩ. Est-ce que par hasard χῶς = χόος serait une société de repas mutuels? 2. Dédicace à Apollon Κρατεανός. 20. (Marmara). Vente de sacerdoces. 29 (Zéleia). Épitaphe d'un πραγματω (δης?) φορικὰ χρήματα πράξας dans diverses provinces. S'agit-il du φόρος, tribut, ou φορικά ne serait-il pas une mauvaise transcription de *forica* = *forensia?* 33. Dédicace Μητρὶ Κοτυανῇ, épithète nouvelle que les éditeurs proposent de restituer dans CIG. 3668.

Legrand, BCH, 346 suiv. Épitaphes et dédicaces des environs de *Zéleia,* de *Bigha* (Pêgai), de *Priapos,* de *Parion.* Le n° 45, trouvé à une demi-heure de Priapos, est une dédicace latine à Hadrien fondateur de la colonie; l'éditeur en conclut que Priapos et Parion formaient une colonie jumelle. — *Lampsaque.* 55. D. en l'honneur de Pythonax. 56. La tribu des Péricléïdes (remarquable) élève une statue à un phylarque qui a obtenu remise de la moitié de l'ἐπικεφάλιον (*exactio capitum*) de la ville (bonne époque, Σ divergent). 57. Fr. d'un décret d'atélie (l. 3 corrigez : ιας καὶ ὅσοι, etc.) mentionnant un mois nouveau, Ἡραιών. — *Percoté.* 60. Fr. de décret mentionnant un stratège et des ambassadeurs.

Ilion. Brückner (et Köhler), *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, XXV (24 mai 1894). * Importante loi, de la première moitié du IIIe siècle, contre la tyrannie et l'oligarchie. I. « Celui qui tuera le tyran ou le chef de l'oligarchie ou le destructeur de la démocratie, s'il est citoyen (?), recevra de la cité, le jour même ou le lendemain, un talent d'argent, le peuple lui élèvera une statue de bronze; il sera, sa vie durant, nourri au prytanée, on proclamera nommément sa *proédrie* aux jeux publics et il recevra toute sa vie 2 drachmes par jour. Si le meurtrier est étranger, il obtiendra les mêmes récompenses, sera citoyen et pourra choisir la tribu qu'il voudra; s'il est esclave, il sera affranchi, deviendra citoyen... et recevra 30 mines. » II... Si l'usurpateur est tué par un de ses anciens complices, qui rétablit la démocratie, celui-ci sera indemne de toute peine encourue pour sa conduite passée et recevra du peuple un talent d'argent. Quiconque exercera (ou a exercé?) « contre un tyran ou une oligarchie » les fonctions de stratège ou autres, entraînant une responsabilité pécuniaire, ou a prélevé des contributions sur les Iliens dans ce but, ne pourra rien acquérir pendant la durée de ses fonctions par vente, hypothèque

ou dot; s'il contrevient, l'acte est nul et toute personne lésée pourra quand elle voudra, s'emparer sans estimation (ἀτιμητεί) des biens du coupable. Quiconque exercera une seconde fois les fonctions de stratège ou autres sera redevable envers l'État de tous les fonds qu'il maniera; il sera, de ce fait, soumis à une action ouverte à tout venant et imprescriptible. — III. Peines contre ceux qui, pendant un régime antidémocratique, ont contribué à des sentences injustes : 1° Le délateur qui a provoqué une condamnation capitale est puni (probablement de mort et) de la confiscation : ses biens sont partagés entre l'État et la famille de la victime. S'agit-il d'une condamnation à la prison, il payera τιμὰς διπλασίας et le double du dommage. Pour une simple amende, il remboursera le double; 2° Un magistrat a mis à mort un citoyen. Tous ceux qui ont pris part à cet acte par leur suffrage sont punis, comme meurtriers, de mort ou (l. 17 lire : καὶ ἐὰν τὴν δίκ[ην ἀποφεύγῃ ὁ τὴν ψῆφον πρ]οσθέμενος, etc.) d'atimie et d'exil, eux et leurs descendants, sans que la peine puisse être rachetée par voie de composition ou de mariage (ἐπιγαμίαις!). — Nullité des acquisitions faites par les tyrans, oligarques et leurs complices. Nullité des élections au sénat ou aux magistratures faites sous un régime antidémocratique. Les noms des usurpateurs et de leurs complices seront rayés de tous les monuments publics, même consacrés, tels que les listes de prêtres, offrandes, tombeaux (l. 34, lire : ὅπου; l. 35 ἱερ[ητ]εύσασιν). — IV. Les citoyens qui ont contribué de leur argent au rétablissement de la démocratie seront remboursés et récompensés par l'inscription sur une stèle et par une couronne proclamée aux grandes Dionysies. Amendes contre les magistrats ou sénateurs qui ne se conformeront pas à cette prescription. Ceux qui se seront fait rembourser sans y avoir de titre pourront être poursuivis en justice et devront restituer au double. — Cette loi de plus de 150 lignes est un véritable code contre la tyrannie, probablement promulgué à la suite de la chute d'un régime de ce genre, bien que le texte en soit conçu en termes tout à fait généraux.

Ionie. — *Chios.* * Lettre d'Alexandre au peuple de Chios (Ἀθηνᾶ, 1893, p. 8 = Haussoullier, *Rev. Phil.*, 188). Le roi ordonne le rappel des exilés et l'établissement d'une constitution démocratique. On élira des nomographes chargés, sous la surveillance royale, de reviser les lois. Chios fournira 20 trières équipées pour la guerre d'Asie. Ceux qui ont livré la ville aux barbares sont déclarés hors la loi et seront jugés par le *synédrion* des Hellènes. Le roi se réserve le jugement des différends qui pourront survenir entre les rappelés et les autres citoyens. Jusqu'au plein apaisement, la ville entretiendra une garnison macédonienne (sur les plaintes que provoqua cette garnison, cf. Q. Curt. IV, 8, 12).

Phocée (environs de). Th. Reinach, BCH, 34 (d'après une copie de Fontrier). Inscr. honorifique à T. Flavius, Varus Calvisianus, Stratonici f., Quirina tr., Hermocrates; énumération de ses nombreuses fonctions civiles, militaires et sacerdotales. Les plus intéressantes sont celles de ἱερεὺς τῆς Μασσαλίας (la métropole adorait la colonie) et de βασιλεὺς Ἰώνων. Le sens de cette dernière appellation que j'avais laissé d'abord douteux est maintenant fixé par un acte d'Olymos récemment publié (*Sitzungsberichte* de l'Acad. de Vienne, CXXXII, 2, 1894, p. 7) où on lit : β]ασιλέως τοῦ κοινοῦ τῶν Καρ[ῶν.

Smyrne. Dédicace à un agonothète des grandes déesses Nemeseis (l. 5 lire ἀξίως, non ἁγίως). Jung, *Arch. Epig. Mitt.*, XVI, 14.

Milet. O. Kern, AM. XVIII, 267. 1. Διὸς Ὑψίστου. 2. D. pour Jason γυμνα-

σιαρχήσαντα τῆς γερουσίας καὶ τῶν νέων. Ici donc, comme dans d'autres textes (par exemple à Halicarnasse, *Sitzungsb.* de Vienne, 1894, p. 29), la γερουσία est un collège gymnastique identique sans doute aux πρεσβύτεροι. Il faut modifier d'après cela la formule trop absolue que j'ai donnée, *Revue*, VI, 162; mais je maintiens la distinction pour Iasos et d'autres cités. — 4-5. Funéraires en vers.

Carie. — *Aphrodisias.* Plusieurs inscr. de cette ville sont utilisées dans l'étude de Liermann (*Berichte des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt am Main*, 1832, p. 364-91) sur les institutions municipales dans l'Asie romaine.

Iasos. — Quarante-trois inscr. et nombreux *graffites* conservés à Constantinople (Th. Reinach, RÉG. VI, 153 suiv.).

Magnésie du Méandre. Bienfaiteurs d'un collège de mystes dionysiaques ἐπὶ στεφανηφόρου Κλ. Ἀπ. Τατιανῆς (Hiller, BCH, 31).

Nysa. Épitaphe et dédicace (Hiller, AM. XVIII, 333). — *Panamara.* Voir plus bas *Rhodes.*

Iles cariennes (Doride). — *Carpathos.* Voir plus haut *Samothrace.*

Cos. — Décret du dème Hippia : programme d'une panégyrie, honneurs au panégyriarque et ἀρχιερεύς Hermon (BCH, 208).

Rhodes. Hiller von Gärtringen, *Arch. Epig. Mitt.* XVI, 102 et 247. Réunion des textes relatifs au stratège Nicagoras, fils de Pamphilidas, de Ladarma. Du même, AM. XVII, 312. Épitaphe métrique fixant le site du port rhodien de Loryma (Steph. Byz.).

Holleaux, *Rev. Phil.*, 171 suiv. Chronologie des inscr. rhodiennes. La plupart des textes politiques et des signatures d'artistes appartiennent à la fin du IIe siècle, non au IIIe. Le navarque Δαμαγόρας Εὐφράνορος (CIG. 2525; BCH. XIV, 278) est le Damagoras du temps de Mithridate.

Du même, BCH. 52 suiv. Étude sur les ἐπιστάται Rhodiens (gouverneurs extraordinaires envoyés dans les possessions d'outre-mer); publie à ce sujet une inscr. inédite de *Panamara.* — Dans Tite-Live XXXIII, 18, lire *Mniesutae* (d'après BCH. X, 488). — Date de la conquête de Caunos par les Rhodiens.

Lycie. — *Arycanda.* Mommsen et Bormann, *Arch. Epig. Mitt.* XVI, 93 et 198. Supplique des habitants de la province Pamphylie et Lycie aux empereurs Maximin, Constantin (?) et Licinius (an 311 ou 312), pour leur demander de protéger le culte des dieux et de mettre fin au scandale impie du christianisme : κεκωλύσθαι [τὴν κακουργία]ν τῆς τῶν ἀθέων ἀπεχθοῦς ἐπιτηδεύσεως. En tête, les débris du rescrit impérial, en latin, qui approuve la pétition. Nous savons par Eusèbe (IX, 4) qu'un pétitionnement général en ce sens avait été provoqué par les fonctionnaires impériaux et qu'on grava sur des stèles les pétitions et les réponses impériales; le rescrit aux Tyriens qu'il reproduit est à peu près identique aux fr. du rescrit lycien. *Die Antisemiten*, dit spirituellement Mommsen, — *Christus war ja auch ein Semit — hatten es also vor anderthalb Jahrtausenden weiter gebracht als ihre heutigen Gesinnungsgenossen.*

Cyanées. Nouveaux fr. du registre d'actes officiels transcrits dans les archives fédérales (cf. Borghesi VIII, 276) : lettres à des magistrats romains, rescrits, décrets datés par les noms des grands prêtres lyciens et des consuls romains (Kalinka, *Eranos vindob.*, 83 suiv.).

Tlos. Hérôon, avec clause pénale, érigé par Ptolémée et son fils, archontes des juifs, ὥστε αὐτὸ εἶναι πάντων τῶν Ἰουδαίων. 100 après J.-C. environ (cf. l'inscr. juive de Limyra. *Reisen*, II, 66). Hula, *Eranos*, p. 99.

Xanthos. Réédition et étude de l'épigramme grecque de la stèle bilingue (Imbert, RÉG. VII, 267).

Pisidie. — *Ali-Faradin* (au N. du lac Caralitis). Diehl, BCH, 501 d'après une copie de Cousin. Rescrit bilingue des empereurs Justin et Justinien (1er juin 527) en réponse à une supplique des prêtres de l'oratoire de Saint-Jean, réclamant leur protection contre les déprédations des officiers impériaux et des troupes de passage.

Phrygie. — Legrand et Chamonard, BCH, 241 suiv. Une centaine d'inscriptions peu importantes de localités diverses, parmi lesquelles nous relevons : 1 et 11. Nouvelle tribu d'Eumeneia : Ἀργειάς. 15. Funéraire pénale au profit de l'εἰκών Καίσαρος. 17 suiv. Inscr. d'Apamée avec dates. 18. Dédicace des γέροντες d'Apamée à l'avocat de la *gérousia*. 33. Funéraire pénale (du *campus Metropolitanus*) datée de l'an 324 de Sylla (240 ap. J.-C.) 34 (Apollonia de Pisidie). Honneurs à un éphébarque ἰσαγωγεὺς τῶν μεγάλων πενταετηρικῶν Καισαρήων ἀγώνων; jeux à récompense pécuniaire (θέμις) intitulés Ælia Cornutia. 37 (= Sterrett nº 550). Épitaphe en distiques d'une femme Δεββώρα. 40 (Tymandos). Dédicace à Antonin, 3e puissance tribunitienne. 44-5 (Acmonia). Monument funéraire d'un δεκάπρωτος, χρεωφύλαξ, agoranome, stratège; les νέοι καὶ ὑμνῳδοί l'honorent comme ἀργυροταμίας, la gérousia le remercie d'avoir fait τὰ ζυγοστάσια πρὸς τῷ μακέλλῳ. 49. Dédicace confirmant l'emplacement de Téménothyrae. 76. Dédicace fixant le site de Stectorion (Pentapole) à Mentech. 77. Mention de dogmatographes. 79 (Synnada). La γερουσία honore une ἀρχιέρεια τῆς Ἀσίας. 83, 85. Un ἐπίτροπος Σεβαστοῦ. 86. Prêtre d'Hygie et de Sophrosyné. 87. Épitaphe métrique d'une jeune femme; (lisez v. 4, δακρυόεσσα; v. 5, ἄναυδοι et complétez : στῆλαι τοιούτοις πέν[θεσι...]. 88. Dédicace des Θυνναρίδαι, c'est-à-dire des habitants de Synnada; Thynnaros est un héros local, connu par les monnaies. 100. Inscr. métrique commençant par le distique suivant : ὁ φθόνος ἐστὶ κάκιστος ἔχει δ' ἀγαθόν τι μέγιστον | τήκει τοὺς φθονέρους ἐλένχων (*sic*?) τὴν κακίην.

Weber, AM. XVIII, 209. Funéraires (Apamée, Colosses); dédicace d'Anava.

Apamée. Doublet et Bérard, BCH, XVII, 301 suiv. (Une note donne la bibliographie des inscr. d'Apamée). 1. Le chef de la gérousia est nommé ἄρχων τῶν γερόντων. 3. Honneurs à Salonina, femme de Gallien. 4-5. Dédicaces à la femme du proconsul Pompeius Falco, petite-fille de Julius Frontinus, consul, fille de Sossius Senecio, consul. L'une des statues est érigée aux frais du grand prêtre d'Asie, Cl. Mithridatès, qui en a pris l'engagement au nom de sa patrie (Apamée) dans l'assemblée générale des Asiates à Milet (on ne connaissait pas Milet parmi les lieux de réunion du κοινόν). — 6. Statue à Tib. Cl. Piso Mithridatianus... agoranome δι' ἀγοραίας, c'est-à-dire pendant les assises de la province. Ces fonctions comportaient une indemnité de 15,000 deniers qu'il abandonna à la ville en y ajoutant 19,000 deniers; les intérêts à 12 0/0 du total serviront à l'entretien des édifices publics et dispenseront à l'avenir d'avoir les *curatores*. — 9. Compléments à CIG. 3957 C (lettre du proconsul Fabius Maximus proposant l'anniversaire d'Auguste comme début de l'année asiatique).

Cappadoce. — *Karatach*. Dédicace à un tribun militaire (des 12e et 4e légions) par les prêtres d'Athéna Magarsia (Hogarth et Munro, *Modern and ancient roads in eastern Asia Minor*, 72 = *Rev. arch.* I, 399).

SYRIE ET PALESTINE

Haouran. Inscr. d'Es Sanamein, du règne d'Agrippa II, avec double date, relatant la construction d'une porte σὺν Νειϊκαδίοις καὶ λεονταρίοις dédiée à Zeus Kyrios. — Inscr. de Tuffas en l'honneur de l'empereur Othon, l'une des seules qui existent (Smith, *Critical Review* d'Édimbourg, janv. 1892 = *Rev. arch.* II, 360).

Djerach. Nouveau fr. de CIG. 4661 (Merriam, *Am. J. Arch.* 450).

Kourietaïn (au Nord de Damas). Fr. insignifiant (ib. 454).

Palestine. Épigraphie chrétienne de la Palestine : recueil de textes de Gaza, Qolonieh, Chefamar, Kiriat es-Saïdeh, Aboud, Mejdel Yaba, Béthléem, etc. (Germer Durand, *Revue biblique*, 1893, p. 203 suiv.).

Sinaï. Texte rectifié de l'inscr. de l'église du couvent du buisson ardent (entre la mort de Théodora et celle de Justinien). *Revue biblique*, p. 634.

ÉGYPTE

Karnak. — Ostracon donnant une liste d'âniers, λόγος τῶν ὀνηλάτων (Sayce, *Academy,* 1893, I, p. 157).

Philé. — Inscr. dans un monastère copte, attestant l'existence d'un camp à Philé (*Recueil de travaux,* XV, 148).

Naucratis. — Dédicaces à Aphrodite, sur tessons (*Classical Review,* 1893, p. 82).

Kélabcheh, Hiera Sycaminos, Ouadi Halfa, Silsilis, Coptos. — Inscr. diverses, notamment un grand poème sotadéen à Mandoulis (Sayce, RÉG. VII, 284 suiv.). Sayce a également publié dans l'*Academy* (1893, I, p. 40, 248, 310) divers graffites dont l'un donne le nom grec de Kosseïr, Κέσωρα.

AFRIQUE

Hadrumète. — Maspéro, *Collections du musée Alaoui*, I, 100 (= *Rev. arch.*, I, 398). — Tablette d'invocation, au nom du dieu d'Israël, en faveur de deux amoureux Urbanus et Domitiana. La faute deux fois fois répétée θεὸν τοῦ Ἰσράμα (pour Ἰσραήλ) est un indice de l'écriture du manuscrit original.

Théodore Reinach.

CORRESPONDANCE GRECQUE

Le 1er septembre 1894 un fait grave s'est produit à Athènes. Pendant près d'une semaine plus de cent cinquante officiers se réunissaient à heure fixe dans le grand salon du club militaire sur la rue du Stade. C'était un véritable parlement où l'on débattait le projet d'une attaque contre les bureaux du journal l'*Acropolis*. Le 1er septembre, à deux heures et demie de l'après-midi, les officiers sortirent du club, descendirent la rue du Stade, la plus fréquentée de la capitale, et vinrent dans la rue de Sophocle cerner la maison où se trouvent les bureaux et l'appartement particulier de M. Gabriélidis, propriétaire et directeur du dit journal. Les officiers étaient précédés par un peloton du génie armé d'épieux et de pioches. La troupe enfonça la porte d'entrée. Deux garçons de bureau furent légèrement contusionnés; heureusement tous les rédacteurs étaient absents. Les presses de l'*Acropolis*, les premières presses électriques établies à Athènes, furent détruites; collections, matériel furent jetés par les fenêtres. Les militaires montèrent ensuite aux appartements privés du directeur. La bibliothèque de M. Gabriélidis, des éditions rares, des objets d'art, furent déchirés ou volèrent en éclats. Les dégats sont évalués à la valeur d'au moins 100,000 francs. Cette exécution dura plus d'une heure, au su de toute la capitale stupéfiée, sans que l'ombre d'une autorité civile ou militaire parût sur les lieux. Notons que M. Gabriélidis était absent, à l'étranger, et que ses deux filles étaient à la campagne. Ajoutons que les officiers étaient tous des jeunes gens, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, la plupart appartenant aux armes techniques.

Qu'est-ce donc que l'*Acropolis* et M. Gabriélidis, et d'où venait l'explosion de cette colère militaire ? L'*Acropolis* est un des journaux les plus répandus d'Athènes. M. Gabriélidis, originaire de Constantinople, est un publiciste et un directeur de talent, qui depuis quinze ans exerce une véritable influence sur les affaires politiques de la Grèce et même sur notre mouvement littéraire. Il a été, après nos poètes Solomos, Valaoritis et Jules Typaldo, et à côté de Jean Psichari, de D. Bikélas et des *Jeunes* du journal l'*Asty*, un des principaux promoteurs de « la *langue grecque vivante.* » Longtemps chaleureux partisan de M. Tricoupis, en qui il croyait voir un réformateur hardi, depuis quelques années il s'est détaché de son parti. C'est depuis ce moment surtout que M. Gabriélidis s'est laissé aller sans réserve et même avec quelque fanatisme à ses tendances réformistes, attaquant en connaissance de cause et avec un esprit incisif bien des abus invétérés, bien des préjugés surannés, mais aussi bien des institutions ombrageuses. M. Gabriélidis prit ainsi à

partie le clergé, l'instruction publique, la magistrature, l'éducation privée des deux sexes, les partis politiques, les chefs de partis, les mœurs parlementaires et nos familles historiques. Il faut bien dire que dans l'ardeur de la polémique, il a souvent dépassé la juste mesure. Il a été beaucoup lu, mais il s'est fait beaucoup d'ennemis parmi ceux qu'il attaquait dans leurs intérêts ou leurs prétentions. Depuis quelque temps l'*Acropolis* avait choisi, comme cible de ses attaques réformatrices, notre armée. Ici nous touchons à un point délicat et important.

On sait que notre armée régulière n'a joué qu'un rôle secondaire dans la guerre de l'indépendance. Ce sont les milices séculaires des *armatoles* et des *klephtes* qui y ont toujours été au premier rang. Toutefois le corps régulier eut une part très honorable dans la lutte. Ce corps, fondé en 1821 par le prince Dimitri Ypsilanti, qui avait été officier d'état-major en Russie, fut organisé et commandé par un brave officier de l'empire, le général baron Fabvier. Depuis 1829, date à laquelle les hostilités contre la Turquie ont cessé, l'armée régulière, qui s'est substituée aux anciennes milices, a traversé soixante-cinq ans sans avoir eu l'occasion de faire la guerre. En revanche, elle a fait de la politique, notamment les *pronunciamientos* de 1843 et de 1862. Ce n'est pourtant pas dans ce but que la nation a supporté les plus grands sacrifices pour l'entretien et le développement d'une force militaire. Son existence se lie à ces aspirations nationales, à cette *grande idée,* comme on l'a appelée en Grèce, qui a si lourdement pesé sur l'État hellénique, et a été le motif de tous ses embarras diplomatiques et financiers. Les articles de l'*Acropolis* critiquaient précisément ces préoccupations belliqueuses comme vides de sens et causant la ruine du pays par l'entretien de forces au-dessus de ses moyens. Au point de vue de la sécurité publique, l'*Acropolis* faisait ressortir que l'armée ne parvenait même pas à débarrasser la Thessalie du brigandage, qui l'opprime surtout depuis trois ans. Le journal réformateur s'en prenait encore à des abus de pouvoir de la police militaire, instituée par M. Tricoupis, et à quelques incartades de ferrailleurs.

L'exécution de l'*Acropolis* accomplie, les officiers de tout grade ont manifesté à cette occasion un esprit de corps digne d'une meilleure cause. Les officiers de la garnison d'Athènes reçurent de leurs collègues des provinces des adhésions publiques par télégraphe. Ils firent connaître qu'ils se considéraient tous comme solidaires de l'événement, et qu'ils n'admettraient aucune punition pour aucun de leurs camarades. Pendant trois jours on pût croire à l'explosion imminente d'un nouveau *pronunciamiento.* Chose curieuse, il n'a pas même été question de démission pour le ministre de la Guerre. Quant à M. Tricoupis il s'est soumis à la nécessité. En Grèce les militaires ne sont justiciables que des conseils de guerre pour les délits et les crimes, même ceux commis contre les civils. En conséquence, un conseil de guerre s'est réuni pour la forme le 5 octobre, et a acquitté tous les accusés. Les débats ne méritent pas une mention. Signalons seulement le rôle de M. le colonel Sophianos, représentant le ministère public chargé de l'accusation, qui a fait une véritable plaidoirie en faveur des accusés.

Pendant tout ce temps le roi, la reine et la plupart des membres de la famille royale, étaient à l'étranger. Le prince royal, régent du royaume, qui a le grade le plus élevé dans l'armée grecque, s'est abstenu de toute intervention.

Après ce triste épisode, qui ne laisse pas que d'inquiéter sur l'avenir de nos institutions, je dois encore vous signaler l'échec des négociations engagées

avec nos créanciers et la profonde émotion causée en Grèce par la maladie et la mort du tzar Alexandre III qu'on eût été heureux d'accueillir à Corfou où ses appartements étaient préparés. En dehors des frontières du royaume, l'hellénisme a été affecté par la retraite du patriarche de Constantinople, conséquence de son attitude dans l'affaire des nouveaux évêchés bulgares, et par les désastreux tremblements de terre du mois de juillet, qui ont fait de nombreuses victimes et causé pour plus d'une centaine de millions de dégâts sur les deux rives du Bosphore, dans un rayon d'environ 150 kilomètres. Les poétiques Iles-des-Princes, le golfe d'Ismid, Tchadalja, ont été aussi éprouvés que Stamboul et le pittoresque bazar turc. Ces secousses ont été étudiées sur place dans leurs effets par le savant directeur de notre observatoire, M. Eginitis, qui a été accueilli avec grande distinction par le sultan.

Au sujet du Parthénon, dont je vous ai entretenu dans ma précédente lettre, je puis ajouter que l'examen réitéré du monument par une nouvelle commission d'architectes, d'archéologues et d'ingénieurs nommée à cet effet, a montré que l'on ne s'était pas exagéré le danger, et que des travaux de renforcement sont nécessaires sur quelques points de l'édifice. Le directeur de l'École allemande, M. Dörpfeld, et un architecte français, M. Troump, font partie de cette commission. Les travaux ne causeraient pas le moindre préjudice à la beauté extérieure du temple. Ils ne commenceront qu'après un rapport détaillé de la commission, qui continue ses études à l'Acropole.

X.

Athènes, 28 octobre 1894.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

5 juillet 1894. — Présidence de M. Schlumberger.

M. Doublet, nommé membre ordinaire, adresse par lettre ses remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. Milhaud et Marcel Schwob.

M. Th. Reinach donne lecture d'une étude sur la Vénus de Milo. Il suppose que le pied droit de la déesse reposait sur une tortue et croit retrouver dans cette œuvre, qui reflète le style attique le plus pur, le souvenir de l'Aphrodite Ourania de Phidias. M. Pottier présente à ce sujet quelques observations.

M. Ruelle signale, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, un texte de la *Clef des songes,* ouvrage d'Achmet Aboumazar, qui vivait au IXe siècle. Ce texte contient un fragment inédit et plusieurs variantes intéressantes.

M. Pottier lit une notice, destinée aux *Monuments grecs,* sur une peinture de vase qui paraît représenter un épisode da la vie d'Hercule. La disposition des personnages et le décor du vase donnent à penser que le peintre a reproduit, bien que d'assez loin, des scènes empruntées à un drame satyrique. Diverses observations sont présentées, à propos de cette lecture, par MM. Weil et Maurice Croiset.

8 novembre 1894. — Présidence de M. Schlumberger.

Le Président annonce la mort de M. Talbot, ancien professeur de rhétorique au lycée Condorcet, qui a longtemps pris une part active aux travaux de l'Association, dont il était membre depuis 1867. Il se fait l'interprète des sentiments unanimes de ses confrères en exprimant les regrets que cause cette perte.

Il fait part également de la mort de M. Durassier et de celle de MM. Lattry et Dorisas, d'Odessa.

Membres nouveaux : MM. Beraud, Dorison, les docteurs J.-F. Albear et J.-M. Dihigo, professeurs de langue grecque à l'Université de la Havane (île de Cuba).

M. Weil restitue au tableau un fragment du nouvel hymne à Apollon récemment découvert à Delphes par l'École française d'Athènes.

M. Th. Reinach fait une communication sur la restitution mélodique de ce morceau et montre par des exemples comment une bonne lecture de la notation musicale peut aider à combler les lacunes du texte poétique. Il explique l'erreur commise dans la transcription du premier hymne à Apollon, dont

les deux fragments doivent être juxtaposés, et non placés l'un au dessus de l'autre. Revenant au nouvel hymne, il fournit quelques renseignements sur l'état de la pierre et les difficultés que présente la restitution du texte mélodique, dans lequel on trouve des changements de tons et même de modes. Il donne sur l'harmonium quelques échantillons de la mélodie récemment découverte.

6 décembre 1894. — Présidence de M. Schlumberger.

Le Président annonce la mort de M. de Caussade, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, et celle de M. Victor Duruy, sous le ministère duquel l'Association a pris naissance et qui lui appartenait depuis 1867, en qualité de membre fondateur. Il rappelle les grands services rendus par M. Duruy à l'enseignement public, sous toutes ses formes, ses nombreux travaux, notamment ceux qui ont la Grèce pour objet, et se fait l'interprète de tous ses confrères en exprimant les regrets unanimes que cause cette perte.

Membres nouveaux : MM. Bouley de la Meurthe et Couve.

M. Th. Reinach fait, au tableau, une longue et intéressante étude de l'inscription musicale de Tralles (*Revue*, 1892, p. 265), dont il montre l'importance pour la connaissance de la musique et de la métrique grecques. Quelques observations sont présentées par MM. Weil et Ruelle.

Le Secrétaire,
P. Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de juillet à décembre 1894.

AMÉLINEAU. — **Résumé de l'histoire de l'Égypte,** Paris, 1894.
APOSTOLIDÈS. — **Étude critique du premier chant chorique des Phéniciennes d'Euripide,** Paris, 1893.
BARON. — **Démosthène, Sept Philippiques,** Paris, 1894.
BOUTROUE. — **La Palestine et la Syrie à vol d'oiseau,** extr., Paris, 1894.
M. CROISET. — **Homère, l'Odyssée,** ch. II, VI, XI, XXII, XIII, Paris, 1894.
Lud. DRAPEYRON. — **L'empereur Héraclius,** extr., Paris, 1894.
FOUGÈRES. — **La vie publique et privée des Grecs et des Romains,** Paris, 1894.
De MÉLY. — **Le lapidaire d'Aristote,** extr., Paris, 1894.
J.-P. MINOYEFF. — **Recherches sur le bouddhisme,** tr. du russe, par A. de Pompignan (Annales du Musée Guimet), Paris, 1894.
B. MUELLER. — **Plutarch über die Seelenschœpfung im Timaeus,** Breslau, 1873.
OMONT. — **Fragment du manuscrit de la Genèse de R. Cotton,** Paris, 1894.
— **Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion en 1468,** Paris, 1894.
N.-G. POLITIS. — Δημώδεις κοσμογονικοὶ μῦθοι, Athènes, 1894.
Th. REINACH. — **Une page de musique grecque,** extr., Paris, 1894.
— **L'Espagne chez Homère,** extr., Paris, 1894.
RIEMANN et GOELZER. — **Exercices grecs de 2e année,** revus par LEBÈGUE, Paris, 1894.
J.-J. ROUSSEAU. — **Discours sur l'inégalité,** tr. en grec moderne par D. Aristoménès, Paris, 1818.
D. SÉMITÉLOS. — Ἑλληνικὴ μετρική, Athènes, 1894.
SKIAS. — Ἑλληνικὴ γραμματική, Athènes, 1894.
G. SPYRIDIS. — **Langue grecque actuelle et moderne,** Paris et Athènes, 1894.
VLASTO. — **L'église romaine et l'église orthodoxe,** Marseille, 1894.
— **Kkalifat, Patriarcat et Papauté,** Paris et Athènes, 1892.
Association générale des étudiants de Paris, *Annuaire* 1894-1895.
Périodiques divers.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1892-93-94)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1892.*

I. — GÉNÉRALITÉS. — ENSEIGNEMENT DU GREC. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES DE SAVANTS.

ANALECTA GRAECIENSIA. Festschrift zur 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Wien 1893, von Professoren der k. k. Franzens-Universität Graz. Graz, Styrie, 224 p.

ANALECTA GRAECO-LATINA. Philologis Vindobonae congregatis obtulerunt collegae Cracovienses et Leopolitani. Krakau, polnische Verlagsgesellschaft. 1 M. 50 Pf.

BADINI GONFALONIERI, A., Notizie biografiche di Demetrio Calcondila. Gênes, Ist. di Sordo-muti. (Extr. du Giornale ligustico.)

BAHNSCH, Fr., Der Streit um den griech. Sprachunterricht, Konitz. Progr. (Dantzig, Saunier), 1893. 65 p. 1 M.

BENDER, H., Horaz, Homer und Schiller im Gymnasium, 3 Gymnasialreden. Tubingen, Laupp, 1893. v, 94 p. 1 M. 80 Pf.

CABROL, F., Histoire du cardinal Pitra. Paris, Retaux, 1893. xiv, 432 p.

COMMENTATIONES IENENSES. V, Iena, 1893.

CSAPLAR, B., Ein ungarischer Hellenist. (Ἑλλάς, V, 1, p. 1-27.)

CURTIUS, E., Gesammelte Abhandlungen. Bd. 1. Berlin, W. Hertz, 1894. vi, 528 p. 2 pl.

ΕΙΚΟΣΙΠΕΝΤΑΕΤΗΡΙΣ τῆς καθηγεσίας Κ. Σ. Κόντου. Athènes, 1893.

ERANOS VINDOBONENSIS. Festschrift zur Wiener Philologensammlung. Wien, Hölder, 1893. 10 M.

FESTGRUSS, Aus Innsbrück an die XLII. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Wien. Innsbrück, Wagner, 1893.

FISCHER, W., K. E. Zachariæ von Lingenthal. †. (Byzant. Zeitschr., III, p. 645-648.)

GRAUX, Ch., Les articles originaux publiés dans divers recueils par *Ch. Graux*. Édition posthume augmentée de notes inédites, dirigée par son père et surveillée par *Ch.-Em. Ruelle*. Paris, Imprimerie nationale, 1893.

GUTSCHMID, A. von, Kleine Schriften, herausg. von *Fr. Rühl*. 4. Bd. Schriften zur griech. Geschichte und Litteratur. Leipzig, Teubner, 1893, VIII, 631 p. 20 M.

KLUSSMANN, Rud. Systematisches Verzeichniss der Abhandlungen, welche in den Schulschriften sämmtlicher an dem Programmaustausche theilnehmenden Lehranstalten erschienen sind. Nebst 2 Registern. 2. Bd. 1886-1890. Leipzig, Teubner, 1893. 5 M.

KONT, I., Lessing et l'antiquité. Étude sur l'hellénisme et la critique dogmatique en Allemagne au XVIIIe siècle. I. Paris, 1894, in-12.

LEGRAND, Em., Les lettres grecques de *François Filelphe*. Paris, E. Leroux. 20 Fr.

LEIPZIGER STUDIEN zur classischen Philologie. Herausg. von *O. Ribbeck, H. Lipsius, C. Wachsmuth*, XIV, 2. Leipzig, S. Hirzel, 1893. 5 M.

MANUCE. Pauli Manutii epistulae. Ed. *Martinus Fickelscherer*. Leipzig Teubner. VIII, 176 p. 1 M. 50 Pf.

NEKROLOGE. Biographisches Jahrbuch XIV. Berlin, Calvary, 1893.

OMONT, H., Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516). Extr. des mém. de la Soc. de l'histoire de Paris, t. XVIII. Paris, 1893.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας τοῦ ἔτους 1890 καὶ 1891. Athènes, Perris.

— Τοῦ ἔτους 1892. Athènes, Perris, 1894.

STUDI ITALIANI di filologia classica. I. Firenze, Sansoni. 1893.

— II. 1894.

SYLLOGE COMMENTATIONUM, quam viro clarissimo Constantino Conto obtulerunt philologi batavi. Leiden, Brill, 1893, VIII, 147 p. 5 M. (Alias, Sylloge Lugdunensis.)

SYMBOLAE PRAGENSES. Festgabe der deutschen wissenschaftlichen Gesellschaft zu Prag für die Wiener Philologensammlung. Wien, Tempsky, 1893. 8 M.

WOLFF, Max von, Lorenzo Valla, sein Leben und seine Werke. Eine Studie zur Litteraturgeschichte Italiens im XV. Jahrh. Leipzig, Seemam, 1893. VII, 134 p.

II. — Histoire littéraire en général.

BANCALARI, F., Sul tratato greco De vocibus animalium. (Studi di filologia, I, p. 1-20.)

BRUNS, I., Interpretationes variae. Festschrift. Kiel, Schmidt und Klaunitz, 1893, in-4°. 17 p.

CANONICA, G., Merope nella storia del teatro tragico greco, latino e italiano. Milano, Höpli, 1893, in 16. 108 p.

GRAEFENHAIN, R., De more libros dedicandi apud scriptores Graecos et Romanos obvio. Marburg, 60 p.

GUDEMAN, A., Syllabus on the history of classical philology. Boston, Ginn.

INAMA, V., Filologica classica, greca e latina. Milan, Hoepli, 1893. XI, 195 p.

JEBB, R.-C., The growth and influence of classical Greek poetry. Lectures

delivered in 1892 on the Percy Turnbull memorial foundation in the John Hopkins University. London, Macmillan, 1893. 7 Sh,

KENYON, F.-G., Recent Greek literary discoveries. (Class. Review, VIII. 9, p. 429-430.)

KIRCHHOFF, A., Zur Geschichte der griechischen Rhapsodik. (Sitzungsb. d. k. Preuss. Akad. d. Wiss, XLII, p. 893-918.)

NOURISSON, V., La bibliothèque des Ptolémées. Conférence. Alexandrie, 1893, in-4°. 22 p.

PAPAGEORGIOS, P.-N., Ὁ Α. Nauck καὶ ἡ κριτικὴ τῶν ἑλληνικῶν κειμένων. (Ἀθηνᾶ, V, p. 147-171.)

RHODE, E., Zum griechischen Roman. (Rh. Mus. XLVIII, 1, p. 110-140.)

SAKORRAPHOS, Spicilegium observationum criticarum ad scriptores graecos. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 196-201 ; 3, p. 268-288.)

SCHMID, W., Der Atticismus, etc. III, 1893. (Voir section VIII.)

— Lesches. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 626-628.)

SCHOLL, F., Die attische Epoche der griechischen Litteratur und Kunst. (Blätter f. d. bayr. gymn., XXVIII, 9-10, p. 589-592.)

STEINSCHNEIDER, M., Die Arabischen Uebersetzungen aus dem Griechischen. (Beiheft XII zum Centralblatt f. Bibliothekswesen.) Leipzig, Harassowitz. 5 M.

SYMONDS, J.-A., Studies of the Greek poets. Black, 1893.

THIELE, G., Zum griechischen Roman. (Jahrb. f. Philol. CXLVII, 3, p. 403-408.)

WILCKEN, U., Ein neuer griechischer Roman. (Hermes, XXVIII, 2, p. 161-193.)

III. — PHILOSOPHIE.

ARNIM, H. von, Der angebliche Streit des Zenon und Theophrastos. (Neue Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, Heft 7, p. 449-467.)

CHAIGNET, A.-E., Histoire de la psychologie des Grecs. T. V et dernier : La psychologie de l'Ecole d'Alexandrie. Psychologie des successeurs de Plotin. Table analytique de tout l'ouvrage. Paris, Hachette, 1893.

CREDARO, L., Lo scetticismo degli Academici. Milano, Höpli, 1893, 2 vol.

DEICHMANN, C., Das Problem des Raumes in der griech. Philosophie bis Aristoteles. Leipzig, Fock, 1893, 103 p. 2 M. 50 Pf.

DUPUIS, J., Note sur le serment des Pythagoriciens. (Rev. des ét. gr., VI, n° 26, p. 146-150.)

GOMPERZ, Th., Griechische Denker. Eine Geschichte der antiken Philosophie. Leipzig, Veit, 1893. Lief. I. 1 M. 50 Pf.

HAEBLER, A., Zur Kosmogonie der Stoïker. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 4-5, p. 298-300.)

JERUSALEM, W., Zur Deutung des Homomensurasatzes. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 153-162.)

JOEL, K., Der echte und der Xenophontische Socrates. I. Berlin, Gärtner, 1893. 14 M.

KRAUSE, K.-Chr.-Fr., Abriss der Geschichte der griech. Philosophie. Aus dem handschriftlichen Nachlasse herausg. von *P. Hohlfeld* und *A. Wünsche.*

Mit Anhang : Die Philosophie der Kirchenväter und des Mittelalters. Leipzig, Felber, 1893. VIII, 100 p. 2 M. 50 Pf.

NORDEN, E., Beiträge zur Geschichte der griech. Philosophie. Leipzig, Teubner, 1893. (Extr. du 19e Supplément des Jahrb. f. Philol., p. 368-462.) 2 M. 40 Pf.

SEPP, S., Pyrrhonische Studien. Diss. Freising, 1893. 149 p.

TEZA, E., Delle sentenze morali di filosofi greci scelte e tradotte da *Armeni*. (Rendiconti della R. Accad. dei-Lincei. Série V, vol. II, fasc. 6, p. 375-398.)

UEBERHORST, K., Ueber die Trugschlüsse der griech. Philosophen. (Festgruss aus Innsbrück, 1893, p. 185-202.)

USENER, H., Ein altes Lehrgebäude der Philosophie. (Sitzungsb. der Münchner Akademie, 1892. Heft IV, p. 582-648.)

VOLGER, H., Die Lehre von den Seelenteilen in der alten Philosophie. II. Teil. Progr. Ploen, 1893, in-4°. 17 p.

WALTER, J., Die Geschichte der Esthetik im Altertum, ihrer begrifflichen Entwicklung nach dargestellt. Leipzig, Reisland. XVIII, 891 p. 17 M.

WENDLAND, P., Jahresbericbt über die Kirchenväter und ihr Verhältnis zur Philosophie (1889-1892). (Archiv f. d. Gesch. d. Philosophie, VII, 1894, p. 287-292 ; 405-446.)

WETZSTEIN, Die Wandlung der stoischen Lehre unter ihren späteren Vertretern. Progr. Neustrelitz, 1893, in-4°. 20 p.

ZELLER, Ed., Die deutsche Litteratur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie, 1892. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VII, 1, p. 95-112.)

— Ueber eine Berührung des jungeren Cynismus mit dem Christenthum. (Sitzungsb. der Berliner Akademie, 1893, n° IX, p. 129-134.)

IV. — SCIENCES EXACTES ET NATURELLES. — MÉDECINE.

BENNDORF, O., Altgriechisches Brod. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 372-385.)

BERNHARD, J., La thériaque. Étude historique et pharmacologique. Paris, Baillière, 1893.

BUSIRI-VICI, Papyrus. Grato ricordo di Siracusa. Camera di commercio e d'arti della Provinza di Siracusa, 1893.

CARRA de VAUX, Les mécaniques et l'élévateur de Héron d'Alexandrie. (Voir section V, Héron d'Alexandrie). (Journal asiatique, sept.-oct. 1893, p. 193-269.)

DIELS, H., Medizin in der Schule des Aristoteles. (Preussische Jahrbücher, LXXIV, 3, p. 412-429.)

EBERL, G., Die Fischconserven der Alten. Regensburg, Coppenrath. 50 Pf.

ENGELBRECHT, A., Vermeintliche Spuren altgriechischer Astrologie. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 129-130.)

GERLAND, E., Geschichte der Physik. Leipzig, Weber. 4 M.

HARNACK, A., Medizinisches aus der ältesten Kirchengeschichte. Leipzig, Hinrichs. 5 M.

HEIM, R., Incantamenta magica graeca latina. Leipzig, Teubner, 1893. 113 p. 2 M. 80 Pf.

HOFFMAN and JORDAN, A catalogue of the fisher of Greece, with notes on the names employed by classical Authors. (Proceedings of the Philadelphia Academy of natural science, 1892.)

JACQUART, E., Le sel chez les anciens. Dax, imp. Labèque. 18 p.

KAMBANIS, M.-L., Le dessèchement du lac Copaïs par les anciens avec plans et coupes. (Bull. de Corr. Hell., XVII, 5-7, p. 322-342.)

KARAGIANNIDES, Die nichteuklidische Geometrie vom Alterthum bis zur Gegenwart. Berlin, Mayer und Müller, 1893. 44 p. 1 M. 60 Pf.

KUHNERT, E., Feuerzauber. (Rh. Mus., XLIX, p. 37-58.)

LORIA, G., Le scienze esatte nell' antica Grecia. Libro I. I geometri greci precursori di Euclide. Modena, 1893, in-4°.

MÉDECINE MERVEILLEUSE (la) dans l'ancienne Grèce (en russe). Saint-Pétersbourg, 1893. 61 p.

MILHAUD, G., Leçons sur les origines de la science grecque. Paris, Alcan, 1893. 316 p. 5 Fr.

MUELLER, F., Zeittafeln zur Geschichte der Mathematik. Leipzig, Teubner. 2 M. 40 Pf.

ODER, E., Beiträge zur Geschichte der Landwirthschaft bei den Griechen. III. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 1-40.)

SAALSCHUETZ, L., Ueber Zahlreichen der alten Völker. Vortrag. Kœnigsberg, Koch, 1893, in-4°. 5 p.

SERBIN, Alb., Bemerkungen Strabos über den Vulkanismus und Beschreibung der von den Griechen bekannten vulkanische Gebiete. Ein Beitrag zur physischen Geographie der Griechen. Diss. Berlin. (Leipzig. Fock), 1893. 63 p.

TANNERY, P., Le calcul des parties proportionnelles chez les Byzantins. (Rev. des ét. gr., VI, n° 26, p. 204-208.)

— Recherches sur l'astronomie ancienne. Paris, Gauthier-Villars, 1893. VIII, 370 p.

— Sur l'étymologie du mot *chiffre*. (Rev. arch., 3e série, XXIV, p. 48-53.)

VIRCHOW, R., Ueber griechische Schädel aus alter und neuer Zeit, und über einen Schädel von Menidi der für den des Sophokles gehalten ist. (Sitzung. d. Berliner Akad. 1893, n° XXV, p. 677-700.) Dessins.

V. — Auteurs grecs.

AGATHARCHIDE DE CNIDE.

Léopoldi, H., De Agatharchide Cnidio. Diss. Rostock (Leipzig, Fock). 81 p.

ALCÉE.

Tincani, C., De Alcaei Carmine XVIII (edit. a Th. Bergk cur.). Bologna, 1893, in-16. 14 p.

ALCMÉON.

Sander, J., Ueber Alkmaeon von Croton. Wittenberg. Progr. 1893.

ALEXANDRE D'APHRODISIAS. De anima liber. cum mantissa. Ed. Ivo Bruns. (Supplementum Aristotelicum, vol. II, p. II.)

Rodier, G., Corrections au texte du Π. μίξεως d'Alexandre d'Aphrodisias. (Rev. de philol., XVIII, 1, p. 10-13.)

ALEXINUS.

Arnim, H. von, Ein Bruchstück des Alexinos. (Hermes, XXVIII, 1, p. 65-72.)

ANACRÉON.

Koch, G., Beiträge zur Würdigung der ältesten deutschen Uebersetzungen anakreontischer Gedichte. (Vierteljahrsschrift f. Litteraturgeschichte, VI, p. 481-506.)

ANDOCIDE.

Leconte, A., Traduction des quatre discours d'Andocide. (Extr. des Ann. de la Fac. des lettres de Bordeaux, 1893.)

ANDRONICUS DE RHODES.

Roesener, B., Bemerkungen über die dem Andronikos von Rhodos mit Unrecht zugewiesenen Schriften. IV Theil. Progr. Schweidnitz, 1893. 31 p.

ANECDOTA BRUXELLENSIA, I. (Recueil de travaux, p. p. la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, fasc. 9.) Gand, Clemm, 1894.

ANECDOTA GRAECA THEOLOGICA, cum prolegomenis. Gennadii Archiepiscopi Constantinopolitani dialogus Christiani cum Judaeo, sive refutatio erroris Judaici, et ejusdem delectus prophetiarum de Christo, e codice Bernensi DLXXIX primum edidit et adnotavit *Albertus Jahnius*. — Accedunt Analecta miscella theologica ex codicibus mss. cum adnotatione. Lipsiae Deichert, 1893. XXVII, 145 p.

ANECDOTA GRAECO-BYZANTINA, Coll. dig. rec. *A. Vassiliev*, Pars prior. (P. p. *S. Sobolevskij*.) Moscou, 1893.

ANNE COMNÈNE.

Bury, J.-B., Some notes on the Alexias of Anna Comnene. (Byzant. Zeitschrift, II, p. 76-78.)

Dieter, K., Zur Glaubwurdigkeit der Anna Comnena. (Byz. Z., II, p. 386-390.)

ANTAGORAS DE RHODES.

Hiller von Gærtringen. Ἀνταγόρου Ῥοδίου. (Anthol. pal.) (Hermes, XXVIII, 3, p. 469-472.)

ANTHOLOGIE.

Ellis, R., Suggestions on some epigrams of the third volume of Didot's edition of the Anthologia Palatina. (American Journal of Philology, vol. XIV, p. 350-361.)

Foucart, P., Sur une épigramme de l'Anthologie (IX, 47). (Acad. des Inscr., 5 mai, dans la Revue critique, 1893, n° 20.)

Geffcken, J., Stimmen der Griechen am Grabe. Hamburg, Voss. 1 M.

Holleaux, M., Le pont du Céphise. Correction à l'Anthologie. (Rev. de philol., XVII, 2, p. 161-163.)

Korsch, Th., De Anthologiae palatinae quibusdam locis. (Revue russe de philologie, IV, 1, p. 83-89.)

Radinger, C., Zu griech. Epigrammen. (Philol., LI, 3, p. 511.)

Reitzenstein, R., Epigramm und Skolion. Ein Beitrag zur Geschichte der alexandrinischen Dichtung. Giessen, Ricker, 1893. 300 p. 4 M. 50 Pf.

Rubensohn, M., Zur griech. Anthologie. (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 1, 14, 21, 22, 23.)

— Même titre. (Centralblatt für Bibliothekswesen, X, 3, p. 129-131.)

Setti, G., Studi critici sulla Antologia Palatina. I. (Riv. di filologia, XXII, 1-3, p. 86-99.) — II. (Extr. dalla Riv. di fil. sett.-ott., 1893.)

Stadtmüller, H., Zur griech. Anthologie. (N. Jahrb. f. Philol. und Paedagogik, 1893, n° 10, p. 667-676.)

Tannery, J., Sur les épigrammes arithmétiques de l'Anthologie palatine. (Rev. des ét. gr., VI, n° 25, p. 59-62.)

ANTIPHON.

Hemstege, J., Analecta Antiphontea. Leiden, Brill. 119 p.

APOLLINAIRE DE LAODICÉE.

Dræseke, J., Apollinarios von Laodicea, sein Leben und seine Werke. Leipzig, Hinrichs, 1893.

APOLLODORE D'ATHÈNES.

Wachsmuth, C., Der Chronograph Apollodorus von Athen. Leipzig. Progr. 1891-1892, in-4°, p. 18-25. — Voir CHRONOGRAPHES.

APOLLODORE LE COMIQUE.

Kaibel, G., De Apollodori Comici fragmenta. (Hermes, XXVIII, 1, p. 48-53.)

APOLLONIUS DE PERGE, Apollonii Pergaei quae exstant, ed. et interpretatus est *J.-L. Heiberg*. II. Leipzig, Teubner, 1893.

APOLLONIUS DE RHODES.

Ville de Mirmont, de la, Apollonios et Virgile, 1893.

ARATUS, Arati phaenomena, recensuit et fontium testimoniorum notis, prolegomenis, indicibus instruxit *Ernst Maass*. Adiecta est vetusta caeli tabula Basileensis. Berlin, B. Weidmann, 1893. 1 pl. 5 M.

Bethe, E., Nachträge zu den Aratea. (Hermes, XXVIII, 3, p. 474-479.)

— Arat-Illustrationen. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 91-109.)

ARISTIDE APOLOGÈTE.

Hennecke, Ed., Die Apologie des Aristides. Recension und Reconstrucktion. Leipzig, Hinrichs, 1893. XIX, 61 p. 3 M.

Seeberg, R., Der Apologet Aristides. Der Text seiner uns erhaltenen Schriften mit einleitenden Untersuchungen über dieselben. Erlangen, Deichert, 1894. IV, 68 p. 2 M.

ARISTIDE RHÉTEUR.

Schmid, W., Die Lebensgeschichte des Rhetors Aristides. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 53-83.)

ARISTOPHANE, Aristophanis Comoediae, instr. Blaydes. XI. Vespae. Halle, Waisenhaus, 1893.

— Vespae, cum prolegomenis et commentario ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Brill, 1893.

— The Wasps. With Introduction and notes by *W.-W. Merry*. Part. I : Introd. a. text. Oxford, Clarendon Press, 1893, in-12. 3 Sh. 6 D.

— Vespae. A translation, by *F.-G. Plaistowe*. London, Clive, 1893. 3 Sh.

— Vespae. A literal translation by *J.-A. Prout*. Cornish, 1893. 1 Sh. 6 D.

— Peace. Literal translation. Glasgow, Houlston and Sons, 1893. 1 Sh. 6 D.

Damsté, P., Versibus Aristophaneis suus locus restitutus. (Nubes, 486.) (Sylloge Lugdunensis, 1893, p. 9-10.)

Dieterich, A., Ueber eine Scene der Aristophanischen Wolken. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 275-283.)

Franchi de' Cavalieri Pio, La Panoplia di Pistetero ed Euelpide. (Studi di filologia I, p. 485-511.)

Helm, R., De Aristophanis versu 586. (Jahrb. f. Phil., CXLVII, 6, p. 399-400.)

Leeuwen, J. van, Ad Aristoph. Vespas observationes. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 105-116.)

— Ad Schol. Aristoph. Pac. 618. (Mnemosyne, XXI, p. 314.)

— Explicatur locus in Aristophanis Ranis controversus. (Sylloge Lugdunensis, 1893, p. 65-68.)

Nazari, O., Quo anno Aristophanes natus sit (Riv. di filologia, XXIII, 3, p. 50-56).

Papadimitracopoulos, Th., Le poète Aristophane et les partisans d'Érasme (Extrait). Leiden, Brill.

Pecz, W., Die Tropen des Aristophanes, verglichen mit den Tropen des Aeschylus, Sophokles und Euripides. (Ungarische Revue, XIII, 3-4.)

Piccolomini, E., Ὑπαγωγεύς, Critica ed esegesi di un frammento di Ermippo e di un luogo degli Uccelli di Aristofane. (Rendiconti della R. Accad. dei Lincei, ser. V, vol. II, fasc. 2, p. 101-117.)

— Nuove osservazioni sopra gli Uccelli di Aristofane. (Studi italiani di filologia classica, I, p. 443-484.)

Sonny, A., Quelques remarques sur les Grenouilles d'Aristophane (en russe). (Revue russe de philologie, IV, 2, p. 189-194.)

Wernicke, C., Ad Aristoph. Acharn. 1082. (Philol., LI, 3, p. 486-488.)

ARISTOTE, Πολιτεία Ἀθηναίων, ed. *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner.

— Der Staat der Athener. Der histor. Haupttheil (Kap. I-XLI). Für den Schulgebrauch erklärt von *K. Hude*. Leipzig, Teubner, 1893.

— Ἀθηναίων πολιτεία, A revised text, with notes by *J.-E. Sandys*. London, Macmillan. XV, 379 p. 18 Sh.

— Aristotle's Constitution of Athens : a revised text, with an Introduction, critical and explanatory notes, testimonia and indices, by *J.-E. Sandys*. London, Macmillan. LXXX, 302 p. 15 Sh.

— Ethics. Comprising his practical philosophy. Translated from the Greek. Illustrated by Introduction and a new analysis of his speculative works by *J. Gillies*. London, Routledge. 380 p.

— Nicomachean Ethics, translated with notes, by *J.-E.-C. Welldon*. London, Macmillan.

— Aristotle's Metaphysics. Eleventh book. Translated by *Th. Davidson*. (Journal of speculative philosophy, XXII, 3, p. 225-253.)

— Die Politik. Eine Neubearbeitung der Uebersetzung *Garves*. Herausg. und mit einer Einleitung und erläuternden Anmerkungen versehen von *M. Brasch*. Leipzig, Pfeffer, 1893. 3 M.

— Rhetorique, traduction russe par *J. Platonow*. (Journal du ministère de l'instruction publique russe. Janvier-février 1893, p. 10-82.)

— Commentaria in Aristotelem graeca, edita consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae borussicae. Vol. XX. (Voir plus bas EUSTRATIUS.) Berlin, Reimer, 1893. XIII, 653 p., gr. in-8°. 25 M.

— Supplementum Aristotelicum. Vol. II, pars II. (Voir ALEXANDRE D'APHRODISIAS.) Berlin, Reimer, 1893, gr. in-8°. 13 M.

— — Vol. III, pars I. Anonymi londinensis ex Aristotelis iatricis Menoniis et aliis medicis eclogae. Ed. *H. Diels*. Berlin, G. Reimer, 1893, gr. in-8°. 5 M.

Appelrot, W., Sur Aristote, Poet. XII, XIII (en russe). (Rev. russe de philologie, IV, 1, p. 42 et 62-64.)

Argyriades, J., Διορθώσεις εἰς τὰ Ἀριστοτέλους πολιτικά. Athènes, G. Perris, 1893.

Arleth, F., Beiträge zur Erklärung des Aristoteles. (Symbolae pragenses, 1893, p. 1-7.)

Busse, A., Die neu-platonische Lebenschreibung des Aristoteles. (Hermes, XXVIII, 2, p. 252-261.)

Caldi, G., Metodologia generale della interpretazione scientifica. I. (La logica di Aristotele.) Torino-Palermo, Clausen, 1893.

Conybeare, F.-W., A collation with the ancient Armenian versions of the Greek text of Aristotle's Categories, de Interpretatione, de Mundo, de virtutibus and of Porphyry's Introduction. (Anecdota Oxoniensia, classical Series, vol. I, part VI). Oxford, Clarendon Press. XL, 184 p. 16 Sh.

Costanzi, V., Quaestiuncula Aristotelea (Ἀθην. πολ.). (Riv. di filol., XXII, 1-3, p. 70-74.)

Diels, H., Ueber die Excerpte von Menons iatrika in dem Londoner Papyrus. (Hermes, XXVIII, 3, p. 407-434.)

Giambelli, C., Gli studi Aristotelici e la dottrina d'Antioco nel de Finibus. Turin, Loescher. 109 p.

Gomperz, Th., Das Schlusskapitel der Poetik. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 71-82.)

Granger, F., Aristoteles theory of reason. (Mind, 1893, n° 7.)

Haussoullier, B., La constitution d'Athènes avant Dracon d'après Aristote, Ἀθην. πολ., I-II. (Rev. de philol., XVII, 1, p. 48-55.)

Heller, M., Quibus auctoribus Aristoteles in Rep. Atheniensium conscribenda et qua ratione usus sit. Diss. Berlin, Mayer und Müller, 1893. 57 p.

Hude, K., Der Staat der Athener. Leipzig, Teubner, 1893. 61 p. 60 Pf.

Kaibel, G., Stil und Text der Πολιτεία Ἀθηναίων des Aristoteles. Berlin, Weidmann, 1893. VII, 277 p. 8 M.

Kappes, M., Aristoteles-Lexikon. Erklärung der philosophischen termini technici des Aristoteles in alphabetischer Reihenfolge. Paderborn, F. Schöningh, 1894. 1 M. 50 Pf.

Keil, Br., Die Solonische Verfassung in Aristoteles Verfassungsgeschichte Athens. Berlin, Gaertner, 1893. VII, 245 p.

Kenyon, G., On the genuiness of Aristotle's Ἀθηναίων πολιτεία. Letter. (Ἑλλάς, IV, 2, p. 137-138.)

Koseberg, Aug., Des Aristoteles Schrift über die Staatsverfassung der Athener in deut. Uebertragung wiedergegeben. Progr. Eupen, 1893. 45 p.

Lecoutère, C., L'archontat athénien d'après la Πολιτεία Ἀθηναίων. Louvain, Peters, 1893. 124 p.

Lunak, J., Aristoteles Rhetorik, II, 14. (Philol., LI, 3, p. 545-547.)

Mély, F. de, Le lapidaire d'Aristote. (Rev. des ét. gr., VI, nº 26, p. 181-191.)

Meyer, P., Die Ἀθηναίων πολιτεία im J. 1892. (Gymnasium, XI, 3-4.)

— Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτεία. Bericht über die Litteratur bis zur Gegenwart. (Zeitschrift f. das Gymnasialwesen, Jahrg., XLVII, sept. 1893, p. 566-574.)

Müller, H.-C., Zu Aristoteles Ἀθηναίων πολιτεία. (Ἑλλάς, IV, 1, p. 40.)

— Kann Aristoteles' Schrift vom Staate der Athener eine Mystifikation sein? (Ibid., nº 2, p. 76-95 et V, 1, p. 27-62.)

Mulvany, C.-M., Remarks on the poetics of Aristotle. (Class. Review, VII, 9, p. 396-399.)

Newmann, W.-L., Prof. Susemihl on the mss. of Aristotle's politics. (Class. Review, VII, 7, p. 304-309.)

Nordstrœm, V., Quaestiones Aristoteleae II. Helsingsfors und Berlin. Weber, 1893. 42 p. 1 M. 20 Pf.

OEstbye, P., Die Schrift vom Staate der Athener und die attische Ephebie. Christiania, J. Dybwad, 1893. 45 p. 1 M.

Papageorgios, P.-N., Παρατηρήσεις κριτικαὶ καὶ παλαιογραφικαὶ εἰς Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτείαν. Athènes, Perris.

Pokrowski, M., Études sur l' Ἀθ. πολ. d'Aristote (en russe). Moscou, 1893. IV, 121 p.

Rohrmoser, J., Ueber die Einsetzung des Rathes der Vierhundert nach Aristoteles Πολιτεία Ἀθηναίων. (Wiener Studien, XIV, 2, p. 323-332.) — Voir la section X.

Sakkoraphos, G.-M., Zu Aristoteles Politeia und zu Herodians Geschichte. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, nº 10, p. 677-680.)

Schœffer, V. von, Litteraturbericht zur Ἀθηναίων πολιτεία. (Bursian-Mullers Jahresbericht, LXXV, p. 1-32.)

Solomon, J., Some notes on Plato and Aristotle. (Class. Review, VII, 1-2, p. 11-14.)

Stewart, J.-A., Notes on the Nicomachean Ethics of Aristotle. Oxford, 2 vol.

Sudhaus, S., Aristoteles in der Beurtheilung des Epikur und Philodem. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 542-564.)

Susemihl, F., Quaestionum Aristotelearum criticarum et exegeticarum pars II. Greifswald. Ind. lect. aestiv. 1893, in-4º. 20 p.

— Litteraturbericht (zu Aristoteles). (Bursian-Müllers Jahresb., LXXV, p. 55-80.)

— Zu Arist. Politik., II, 18, 1267. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 3, p. 192.)

Swoboda, H., Die neugefundene Schrift vom Staate der Athener. Prag, Härpfer, 1893. 15 p. 20 Pf.

Tannery, P., Sur un point de la Méthode d'Aristote. (Ext. de l'Archiv. f. Gesch. d. Philosophie.)

— Sur la composition de la Physique d'Aristote. (Ibid.)

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Aristoteles und Athen. Berlin, Weidmann, 1893. 2 vol. 20 M.

ARRIEN, Anabasis of Alexander and Indica. Translated, with a copious Commentary, by *E.-J. Chinnock*. London, Bell. 450 p. 6 Sh.

Schwarz, F. von. — Voir la section X.

ARTÉMIDORE.

Lewy, H., Zu dem Traumbuch des Artemidoros. (Rh. Mus., VIII, 3, p. 398-419.)

ATHÉNAGORE.

Mironositskij, P., Athenagoras, der Apologet des 2. Jahrhundert. (Orthodoxer Gesellschafter, mai et juillet 1893, p. 36-54, p. 276-307.)

ATHÉNÉE.

Dümmler, F., Ad Athenaei lib. X, p. 453. (Hermes, XXVIII, 3, p. 468-469.)

BASILIQUES.

Zachariae a Lingenthal, Paralipomena ad Basilica. Lipsiae, Schulze, 1893. 31 p.

BÉROSE.

Brown, R., The ten Patriarchs of Berosus. (Academy, n° 1100, p. 485-486.)

BIBLE GRECQUE ET APOCRYPHES, Novum Testamentum, graece. Editio VIII critica major. Prolegomena, III, 3, par *C.-R. Gregory*. Leipzig.... 1894.

— Apocrypha anecdota, by *M.-R. James*. (Texts and Studies, contributions to Biblical and Patristic literature, edited by *J.-A. Robinson*, II, 3.) Cambridge, University Press, 1893. x, 202 p. 6 Sh.

— Fac-similé en héliogravure sur cuivre, du livre de l'apocalypse de Saint-Pierre et du texte grec du livre d'Hénoch, d'après le manuscrit de Gizéh, avec préface de *A. Lods*. (Mém. de la Mission archéol. au Caire, IX. 3. — T. à p. Paris, Leroux, 1893, in-4°. 68 p.) 34 pl.

— L'évangile et l'apocalypse de Pierre, publiés pour la première fois d'après les photographies da manuscrit de Gizéh. Avec un appendice sur les rectifications à apporter au texte grec du livre d'Hénoch. par *A. Lods*. Paris, Leroux, 1893, in-8°.

— Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus. Die neuentdeckten Bruchstücke, herausg. von *O. von Gebhardt*. Leipzig, Hinrichs, 1893. 52 p. 20 pl. 12 M. 50 Pf.

— The testament of Abraham, the Greek text now first edited with an Introduction and notes by *Montague Rhodes James*; with an Appendix, containing extraits from the Arabic Version of the testaments of Abraham, Isaac and Jacob, by *W.-E. Barnes*. (Texts and Studies, etc., II, 2.) VIII, 166 p. 5 Sh.

— Apocrypha anecdota. A Collection of thirteen apocryphal books and fragment now first edited from manuscripts, by *Montague Rhodes James*. Cambridge, University Press, 1893. XI, 202 p. (Texts and Studies, etc. II, 3.)

Baaham, F., The origin of the Gospel of Peter. (Academy, n° 1108, p. 94.)

Bennet, E.-N., The Gospel according to Peter. (Class. Review, VII, 1-2, p. 40-41.)

Bernhardt, J.-H., The gospel of Peter and Dionysius of Alexandria. (Academy, n° 1117. p. 275.)

Curtius, E., Paulus in Athen. (Sitzungsb. der kgl. Preuss. Akademie der Wiss. n° XLIII-XLIV, p. 925-938.)

Dieterich, A., Nekyia. Beiträge zur Erklärung der neuentdeckten Petrusapokalypse. Leipzig, Teubner, 1893. 6 M.

Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Canons und der altkirchlichen Litteratur. Herausg von *Th. Zahn*. Tl. I. Paralipomena von *Th. Zahn*. II. Die Apologie des Aristides untersucht und wiederhergestellt von *R. Seeberg*. Leipzig, Deichert, 1893. 13 M. 50 Pf.

Gheyn, J. van den, Note sur un Agraphon. (Byzant. Zeitschr. III, p. 150-151.)

Gaebel, W., Neutestamentliche Schriften, griech. mit kurzer Erklärung, Heft VI : di Briefe des Petrus ; VII : die Briefe des Johannes. Gotha, F. A. Perthes, 1893. 3 M. 20 Pf.

Kellner, J.-B., Der heilige Ambrosius als Erklærer des Alten Testamentes. Regensburg, G. J. Manz, 1893. VIII, 187 p. 2 M.

Kunze, J., Das neu aufgefundene Bruchstück des sog. Petrusevangelium. Leipzig, Dörffling, 1893. 48 p. 60 Pf.

Lejay, P., L'évangile de Pierre. (Rev. des ét. gr., V, n° 21, p. 59-84, n° 22, p. 267-270.)

Nestle, E., Ein neuer Handschriftenfund vom Sinai. (Palimpsest der vier Evangelien.) (Wochenschrift f. klass. Philol., X, 17, p. 476-478. Nach dem Schwæb. Merkur.)

Reinach, Th., Mutuum date nihil inde sperantes. (Rev. des ét. gr., VII, n° 25, p. 52-58.)

Resch, A., Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien, II. (Gebhardt und Harnack, Texte und Untersuchungen, X, 2.)

Rousset, W., Textkritische Studien zum Neuen Testament. (Ibid, XI, 4.) Leipzig, Hinrichs, 1894. 144 p.

Sabatier, A., L'Évangile de Saint Pierre et les évangiles canoniques. (Progr. de l'École des hautes études.) Paris, impr. nat. 1893. 30 et 13 p.

Schmiedel, P.-W., G. B. Winers Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms.

8te Auflage neu bearbeitet I. Theil. Einleitung und Formenlehre. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1894. XVI, 144 p. 2 M. 60.

Schubert, H. von, Untersuchungen zum pseudopetrischen Evangelium. Berlin, Reuther und Reichard. 3 M.

Silberstein, S., Ueber den Ursprung der im Codex Alexandrinus und Vaticanus des dritten Königbuches der alexandrinischen Uebersetzung überlieferten Textgestalt. Giessen, Riecker, 1893 et 1894. 75 et 32 p.

Tyler, Th., The Lord in the Gospel of Peter. (Academy, n° 1108, p. 94.)

Viteau, J., Étude sur le grec du Nouveau Testament. Le verbe. Syntaxe des propositions (Thèse). Paris, Bouillon, 1893. LXI, 28 p.

Vœlter, D., Petrusevangelium oder Aegypterevangelium? Eine Frage bezüglich des neuentdeckten Evangelienfragments. Tübingen, Heckenhauer, 1893. 1 M. 20 Pf.

Zimmer, Fried., Der Text der Thessalonicherbriefe samt textkritischem Apparat und Commentar. Quedlinburg, Vieweg, 1893. 2 M.

BIBLIOTHECA GRAECA MEDII AEVI — Voir section XV.

BION. — Voir THÉOCRITE.

CALLIMAQUE.

Gomperz, Th., Aus der Hekale des Kallimachos. Wien, 1893, in-4°. 18 p. 2 pl.

Jan, Fr. von, De Callimacho Homeri interprete. Strasbourg, 1893. 110 p.

Kaibel, G., De Callimachi epigrammate quinto. (Hermes, XXVIII,1, p. 53-56.)

Noack, F., Zu den Oinotropen bei Kallimachos. (Ibid., p. 146-150.)

R., T. (Reinach, Th.), Les fragments de l'Hécalé. (Rev. des ét. gr., VI, 22, p. 258-266.)

Spiro. — Voir THÉOCRITE.

Veniero, A., Callimacho e le sue opere. Palermo, Clausen, 1893.

Weinberger, W., Zur Chronologie des Kallimachos. (Wiener Studien, XIV, 2, p. 209-221.)

CÉBÈS. Cebetis tabula. Recensuit *C. Praechter*. Leipzig. Teubner, 1893. XII, 40 p. 60 Pf.

CHRONICA MINORA. Collegit et emendavit *C. Frick*. Vol. I. Accedunt Hippolyti Romani præter canonem paschalem fragmenta chronologica. Leipzig, Teubner. CCXXVI, 637 p. 6 M. 80 Pf.

CHRONOGRAPHES.

Wachsmuth, Commentatio vernaculo sermone conscripta de Eratosthene, Apollodoro, Sosibio chronographis. Ind. lect. Leipzig, 1891-92, in-4°. 30 p.

CLÉMENT d'ALEXANDRIE, Clemens Alexandrinus, Quis dives salvetur? herausg. von *K. Koster*. (Sammlung kirchen-und dogmengeschichtlicher Quellenschriften herausg. von *G. Krüger*, 1893, n° 6.) Freiburg, Mohr. 1 M. 40 Pf.

Tucker, T.-G., Note on Clemens of Alexandria, (Class. Review, VII, 5, p. 198.)

CORNUTUS (Phurnutus). L. Annaeus.

Weinberger, W., Ad Cornutum. (Wiener Studien, XIV, 2, p. 222-226.)

CRATÈS.

Gudeman, A., A. Krates of Mallos and Columbus. (John Hopkins University, Circulary. XII, 102, p. 25.)

DÉMOCRITE.

Natorp, P., Die Ethica des Demokritos. Texte und Untersuchungen. Malburg, Elwert, 1893. 198 p. 5 M.

DÉMOSTHÈNE.

— Oration upon the Crown. Translated with notes, by *Lord Brougham*. Revised ed. (Lubbock's hundred Books.) London, Routledge, 1893. 250 p. 3 Sh.

— Adversus Leptinem : a translation by *F. E. A. Trayes*. (Univ. Corr. Coll. Tutorial Series). Clive. 1893. Sh. 2/6.

— Le tre orazioni contro Filippo annotate da *Aug. Corradi*. Verona D., Tedeschi, 1893, in-16. Lira 1.

— La prima orazione filippica. Testo, costruzione, versione letterale, argomento, note e versione latina di *Paolo Manuzio*. Verona, Tedeschi, 1893. 101 p.

Lipsius, Zur Textgeschichte des Demosthenes. (Berichte der Sæchs. Gesellschaft der Wiss., 1893, n° 1, p. 1-23.)

Rabe, A., Die Redaktion der Demosthenischen Kranzrede. Goettingen, Dieterich, 65 p. 1 M. 20 Pf.

Rüger, C., Zu Demosthenes Rede vom trierarchischen Kranze. (N. Jahrb. f. Philol. und Pædagogik, 1893, n° 8-9, p. 593-599.)

DENYS d'HALICARNASSE.

Gœtzeler, Ludw., Animadversiones in Dionysii Halicarnassensis antiquitates romanas. Pars. I. München, Ackermann, 1893. 70 p. 2 M.

Rabe, A., Die Zeitfolge der rhetorischen Schriften des Dionys von Halicarnass. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 147-151.)

Vassis (Βάσης), **S.**, Διορθωτικὰ εἰς Διονυσίου τοῦ Ἁλικαρνασέως Ῥωμαϊκὴν ἀρχαιολογίαν. Athènes.

DIODORE, Diodori bibliotheca historica. Ed. I, curavit *Imm. Bekker*. II. *Lud. Dindorf*, recognovit *Fr. Vogel*. Vol. III. Leipzig, Teubner, 1893. 4 M.

Beloch, J., Sicilisches zu Diodor. (Hermes, XXVIII, 4, p. 630-634.)

Mey, van der, Ad Diodorum Siculum. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 211-214.)

Pais, E., Emendazioni Diodoree. (Studi di filologia, I, p. 113-126.)

Wachsmuth, C., Ueber das Geschichtswerk des Sikelioten Diodors. I. II. Leipzig. Ind. lect. in-4°. 19 et 12 p.

DION CASSIUS.

Hartmann, JJ., Emendatur Dio Cassius LXVII, 12. (Mnemosyne, XXI, 4, p. 395.)

DION CHRYSOSTOME, Dionis Prusensis, quem vocant Chrysostomum, quae exstant omnia. Edidit, apparatu critico instruxit *J. de Arnim*. Berlin, Weidmann, 1893. 14 M.

Wernicke, C., Ad Dionis Chrysostomi orationem Tarsicam priorem. (Philol., LI, 3, p. 488.)

DIOPHANTE, Diophanti opera omnia. Ed. P. Tannery. I. Leipzig, Teubner, 1893. 5 M.

ÉLIEN.

Schmid, W., Der Atticismus, etc. (Voir section VIII). Aelian.

ÉPHORE.

Bruchmann, F.-H., Beiträge zur Ephoroskritik. II. (Progr. des Königl. Wilhelms Gymnasium zu Breslau, 1893.) In-4. 25 p.

ÉPICURE.

Adam, J., Epicurus and Erotion. (Class. Review, VII, 7, p. 303-304.)

Brieger, A., Epikurs Lehre von der Seele. Progr. Halle, 1893, in-4°. 21 p.

ÉPIPHANE.

Nestle, E., Die dem Epiphanius zugeschriebenen vitae prophetarum in doppelter griech. Recension. Mit Anmerkungen und einem Anhang. Tübingen, Heckenhauer, 1893. 3 M.

ÉRATOSTHÈNE DE CYRÈNE.

Wachsmuth, C., Der Chronograph Eratosthenes von Kyrene. Ind. lect., 1891-92, in-4°. p. 3-18. — Voir Chronographes.

ÉROTIEN.

Liberg, J. — Voir Hippocrate.

ESCHINE.

Natorp, P., Aischines Aspasia. (Philologus, LI, 3, p. 439.)

Sakorraphos, G.-M., Observationes criticae ad Aeschinis orationes. (Philologus, LII, 3, p. 435-441.)

ESCHYLE. Fabulae. Cum lectionibus et scholiis codicis medicei et in Agamemnonem codicis florentini ab Hieronymo Vitelli denuo collatis, ed.

N. Wecklein. Partis I auctarium : Fragmenta. Partis II auctarium : Appendix propagata. Berolini, Calvary, 1893. 8 M. 40 Pf.

— Choephori. With an Introduction and translation by *A. W. Verral.* London, Macmillan, 1893. 306 p. 24 Sh.

— Oresteia. Translated into English prose by *Lewis Campbell.* With an introduction. London, Methuen, 1893. 6 Sh.

— Prometheus bound. Translated by *H. H. Molyneux.* London, Murray.

Brennan, Chr., On the manuscripts of Aeschylus. (Journal of philology, XXII, 43, p. 49-71.)

Buecheler, F., Conjectanea ad Aeschyli Supplices. (Rh. Mus., XLVIII, 1.) 84. p.

Bussler, E., Die Reihenfolge der Tragödien in Aischylos Prometheia. (Jahrb. f. Philol. CXLVII, 4-5, p. 276-282.)

Croiset, M., Eschyle imitateur d'Homère dans les *Myrmidons*, les *Néréides*, les *Phrygiens*. (Rev. des ét. gr., VII, n° 26, p. 151-180.)

Dieterich, A., Die Zahl der Dramen des Aeschylus. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 141-146.)

Ellis, R., Note on Aeschyl. Choeph. 623 ff. (Class. Review, VII, 3, p. 103.)

Fischer, F.-F.-C., De deo Aeschyleo. Diss. Amsterdam, J.-A. Wormser.

Girard, Paul, De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle. (Rev. des ét. gr., VII, n° 25, p. 1-36.)

Herwerden, H. van, Ad Aeschyli Eumenides. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 92-96.)

Kalischer, A.-Chr., Die Oresteia des Aeschylos und das Tragische. (Nord und Sud, XVII, aprilheft.)

Lesser, E., Quaestiones aeschyleae de ubertate verborum cum praepositionibus compositorum Hall. Diss. 1893. 42 p.

Mekler, S., Ein Beitrag zur Orestie. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 198-210.)

Papageorg, P., Neues zu Κλυταιμήστρα-Κλυταιμνήστρα. (Berliner philol. Wochenschr., XII, 19, col. 579.)

Paton, W.-R., Agamemnon. (Class. Review, VII, 4, p. 150.)

Richard, H., Note on Aeschylus Agam. 1327. (Class. Review, VII, 1-2, p. 19.)

Richter, P., Zur Dramaturgie des Aeschylus. Leipzig, Teubner. 6 M. 50 Pf.

Tucker, T.-G., Adversaria on the Agamemnon. (Class. Review, VII, 8, p. 340-343.)

Wernicke, C., Ad Aeschyli Septem. (Philol. LI, 3, p. 484-486.)

Woltjer, J., Aeschyli Agam. versus 267 sq. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 220-224.)

ÉSOPE. Aesopus by *S. Croxal* and *Roger l'Estrange*, with applications. Ill. by Herrick. New-York, Warne, 1893, in-12. 396 p.

Draheim, H., Aesopus latinus. Progr. Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1893. 36 p.

EUDOCIE, Eudociae Augustae Carmina, ed. *A. Ludwich.* Königsberg, 1893. Ind. lect. 53 p.

Ludwich, A., Zu den Fragmenten der Kaiserin Eudokia. (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 25, col. 770-772.)

EURIPIDE, Alcestis, text with translation by *R.-W. Reynolds.* (Classical translation library.) London, Hodder and Hougton.

— Electra, with notes by *Ch. Keene.* Cambridge, Daighton, 1893.

— Heracleidae. With notes by *E. Beck.* Oxford, 1893.

— Hercules furens. A literal translation by *R.-M. Thomas.* (Univ. Coll. Tutorial Series.) London, Clive, 1893.

— The Medea; the Bacchae; the Hecuba. Translated by *E.-P. Coleridge.* London, Bell, 1893.

Bruhn, E., Euripidea. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 628-631.)

Decharme, P., Euripide et l'esprit de son théâtre. Paris, Garnier frères, IV, 574 p.

Earle, M.-L., Notes on the Supplices of Euripides. (Class. Review, VII, 4, p. 150-152.)

— Bacchae, 1058-1062. (Ibid., VII, 7, p. 312-313.)

— Euripidean notes. (Ibid., VII, 8, p. 344-346.)

Ellis, R., Two suggestions on the Iphigeneia in Aulis. (Journal of Philology, XXII, 43. p. 22-23.)

Hölzner, E., Kritische Studien zu Euripides. (Symbolae pragenses, I, p. 42-64.)

Johnson, F., De coniunctivi et optativi usu Euripideo in enuntiatis finalibus et condicionalibus. Berlin, Heinrich, 1893. 70 p. 2 M.

Lunak, J., Zu Euripides, Medea. (Philol., LI, 3, p. 544-545.)

Naber, S., Eurip. Helena 297. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 121.)

Neumann, Jul., Menelaos und Helena in den Dramen des Euripides. Progr. Zittan, 1893. in-4°. 24 p.

Nindel, O., Kritische Bemerkungen zu Euripides' Alcestis. Bernburg, 1893. Progr. in-4. 20 p.

Parmentier, L., Euripide et Anaxagore. Paris, Bouillon, 1893.

Rademacher, L., Varia. (Rh. Mus. XLVIII, 4, p. 622-626.)

Reiter, S., Ueber die antistrophische Responsion von zweizeitigen Längen und einer vierzeitigen in einem ionischen Chorlied bei Euripides. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 188-190.)

— Ueber den Gebrauch 3-und 4 zeitiger Längen bei Euripides. (Sitzungsanzeiger der Wiener Akademie, 1893, n°s 4-5, p. 12-13.)

Rolfe, J., The tragedy Rhesus. (Reprint.) Boston, Ginn, 1893. 97 p.

Sakorraphus, G.-M., Scholia graeca inedita in Euripidis Hecubam. (Philologus, LII, 2, p. 325-331.)

— Spicilegium criticum. Euripidis Hecuba. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 196-201.)

— Voir Lucien.

Schmidtmayer, R., Schillers Iphigenie in Aulis und ihr Verhältniss zum gleichnamigen Drama des Euripides. 2 Theile, Budweis. 1891-1892. Progr. 63 p.

Tucker, T.-G., Adversaria. Euripidis Medea 228. (Class. Review, VII, 5, p. 198.)

Vahlen, F., De Euripidis Hercule, quem furentem dicere solebant. Berlin, 1893. Progr. in-4°. 25 p.

Vitelli, G., Tre versi di Euripide : Antiope fr. A, 41 ; Or. 897 ; Hipp. 363. (Studi italiani di filologia classica, 1893, p. 428-433.)

Woltjer, J., Ad Euripidis Hippolytum. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 218-220.)

Zacher, K., Zu Euripides' Alcestis. (Philol., LI, 3, p. 541-544.)

Zanchi, V., L'Ecuba e le Trojane di Euripide. Studio critico-letterario. Wien, Konegen, 1893. XII, 326 p. 5 M.

EUSÈBE.

Conybeare, Fr., The oldest Versions of Eusebius' history of the Church. (Academy, n° 1104, p. 14.)

Trieber, C., Zur Kritik des Eusebios. I. (Hermes, XXIX, p. 124-142.)

EUSTATHE DE THESSALONIQUE.

Neumann, Max, Eustathios als kritische Quelle f. den Iliastext mit einem Verzeichnis der Lesarten des Eustathios. (Extr. des Jahrb. f. Philologie, supplément 20.) Leipzig, Teubner, 1893. 5 M.

EUSTATHE MACREMBOLITE.

Treu, M., Eustathii Macrembolitae quae feruntur aenigmata. Progr. Breslau, 1893. 47 p.

EUSTRATIUS. Eustratii et Michaelis et anonyma in Ethica Nicomachea commentaria, ed. *Heylbot.* (Commentaria in Aristotelem graeca, vol. XX.)

EVHÉMÈRE.

Nemethy, G., Addenda reliquiis Euhemeri. (Egyetemes phil. Közlöni, XVII, 1, p. 1-14.)

GALIEN, Galeni scripta minora. Recens. *J. Marquardt, Iwan Müller, G. Helmreich.* Vol. III. Περὶ αἱρέσεων τοῖς εἰσαγομένοις. Θρασύβουλος. Περὶ φυσικῶν δυνάμεων. Ex recognitione *G. Helmreich.* Leipzig, Teubner, 1893, in-12. 3 M.

Helmreich, G., Zu Galenos. (N. Jahrb. f. Philol. und Paedagogik, 1893, Heft 7. p. 467-468.)

Kalbfleisch, C. von, Galeni de placitis observationes. Berlin, Heinrich und Kemke. 2 M.

GENNADIUS, N. pr. Edid. A. Jahn. — Voir Anecdota graeca theologica.

GEORGES PISIDES.

Sternbach, L., De Georgio Pisida Nonni sectatore. (Analecta graeco-latina, 1893, p. 38-54.)

GLYKAS (Michel).

Lambros, Sp. P., Zu Glykas. (Byzant. Zeitschr. III, p. 166.)

GNOMOLOGIUM PARISINUM, Appendix vaticana. Ed. *Leo Sternbach.* (Diss. class. philol. Acad. litt. Cracoviensis, XX, 1893, p. 135-218.)

GRÉGOIRE DE CORINTHE.

Gerber, Th., Quae in Commentariis a Gregorio Corinthio in Hermogenem scriptis vetustiorum commentariorum vestigia deprehendi possint. Kiel. Diss.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Asmus, J.-R., Gregorius von Nazianz und sein Verhältnis zum Kynismus. (Theolog. Studien und Kritiken, 1894, p. 314-339.)

GRÉGOIRE PALAMAS.

Sakkelion, A.-J., Γρηγορίου Θεσσαλονικῆς τοῦ Παλαμᾶ ἀνέκδοτος διάλεξις. (Σωτήρ, XV, 1892, p. 236-246.)

HADRIEN.

Doublet, G., Note sur les œuvres littéraires de l'empereur Hadrien. Toulouse, Chauvin, 1893. 33 p.

HERMENEUMATA VATICANA Emendavit, illustravit *Immanuel David.* (Commentationes philol. Ienenses, V, 1894, p. 197-238.)

HERMIPPUS.

Piccolomini. — Voir Aristophane.

HÉRODAS. — Voir Hérondas.

HÉRODIEN.

Enthoven, L., Zu Herodians Kaisergeschichte. (Rh. Mus., XLVIII, 3, p. 472.)

Krause, K., Der Gebrauch der Praepositionen bei dem Historiker Herodian. Progr. I. Breslau, 1893. 12 p.

Schmidt, Ph. — Voir section VIII.

HÉRODOTE. Herodot erklärt von *H. Stein.* T II, 1, et t. V, gr. in-8°. Berlin, Weidmann. 3 M. 75 Pf.

— Auswahl, von *F. Harder.* Leipzig, Freytag. IX, 269 p. mit Bildniss Herodots und 5 Karten. 1 M. 50 Pf.

— Herodotus in Auswahl. Für den Schulgebrauch, herausg. und erklärt von *P. Dörwald.* Paderborn, F. Schœningh, 1893. 4 cartes.

— Books V and VI. Terpsichore and Erato. Edited with notes by *Evelyn Abbott.* Cambridge. With Maps. 12 Sh.

— Herodot, VIII. Urania, With Introduction and notes, by *E.-S. Shuckburgh.* (Pitt Press Series.) 306 p. Cambridge, 1893, in-12.

— IX. Kalliope. With Introduction by *E.-S. Shuckburgh.* Cambridge, Warehouse, 1893, in-12. 198 p. 4 Sh.

— Guerre des Perses, ed. russe de *H.-O. von Haase.* Saint-Pétersbourg, 1893.

Amélineau, M., Hérodote et les bouches du Nil. (Rev. archéol., nov.-déc. 1892, p. 297-305.)

Frey, K., Zu Herodotos (V, 67). (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, n° 10, p. 665-666.)

Fries, K., Quaestiones Herodoteae. Berlin, Heinrich, 1893. 38 p. 1 M. 20 Pf.

Hauvette, Am., Hérodote historien des guerres médiques. Paris, Hachette. 1894. XI, 512 p.

Kallenberg, H., Herodot. (Jahresb. des philol. Vereins zu Berlin, 1893.)

Krall, J., Zu Herodot, II, 111. (Eranos Vindobonensis, p. 283-284.)

Neumann, R., Nordafrica nach Herodot. Leipzig. Uhl. 4 M

— Afrika westlich vom Nil nach Herodot. Der Tritonsee, der Tritonfluss, die Insel Phla. Halle, 1893. Diss. 35 p.

Sagawe, Δέ in Nachsatz bei Herodot. (Auszug.) Breslau, Morgenstern, 1893. 25 p. 50 Pf.

Stouratsch, F., Ueber den Gebrauch des Genetivus bei Herodot. Olmütz. Progr. 18 p.

Tucker, T.-G., Adversaria. Herodotus, I, 116. (Class. Review, VII, 5, p. 198.)

Whitehouse, C., Herodotus and the lake Moeris. (Academy, n° 1080, p. 41.)

HÉRON D'ALEXANDRIE, Les mécaniques et l'élévateur de Héron d'Alexandrie, publiés pour la première fois sur le texte arabe et traduits en français par le baron *Carra de Vaux*. Paris, E. Leroux, 1894, in-8°. (Extr. du Journal asiatique.)

Tannery, P., Un fragment des Métriques de Héron. (Extr. de Zeitschr. f. Mathematik und Physik.)

HÉRONDAS ou HÉRODAS, Die Mimiamben des Herodas, herausg. [übersetzt] und erklært, mit einem Anhang über den Dichter, die Ueberlieferung und den Dialekt, von *R. Meister*. (Extr. des Abhandlungen der philol.-histor. Classe der kng. Sächs. Gesellschaft d. Wiss., XIII, 7.) Leipzig, Hirzel, 1893, in-4°. 274 p.

— I mimi di Eroda. Scene greche scoperte in un papiro egizio, p. p. *G. Setti*. Con 12 incisioni. Modena, Sarasino, 1893. LXIV, 80 p. L. 3, 50 c.

— Mimiamben. Deutsch mit Einleitung und Anmerkungen von *O. Crusius*. Göttingen, Dieterich, 1893. 2 M.

— Les Mimiambes. Traduction précédée d'une Introduction par *E. Boisacq*. Paris, Thorin, 1893.

— Traduction précédée d'une Introduction, p. *G. Dalmeyda*. Paris, Hachette, 1893.

— Les Mimes de Hérodas, traduits en français avec Introduction et notes par *P. Ristelhuber*. Paris, Ch. Delagrave, 1893, in-12.

Crusius, O., Nachlese zu Herondas. (Philol., LI, 3, p. 336-340.)

Headlam, W., Remarks on the text of Herondas. (Class. Review, VII, 7, p. 313-314.)

— Herodas. (Class. Review, VII, 9, p. 404.)

Jevons, F.-B., Note on Herodas, II, 75. (Class. Review, VII, 5, p. 203.)

Kaibel, G., Ad Herondam (Hermes, XXVIII, 1, p. 56-57.)

Mœller, N., Les trois premiers mimes (en suédois). (Nordisk Tidskrift for filologi, III, 1, 2, 3.)

Piccolomini, E., Da Eroda. Il maestro di scuola. Le donne che fanno il sacrifizio. Il Calzolaro. (Nuova Antologia, 1892, n° 6.)

Schulze, W., Zu Herondas (Βριτόνδηρα). (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 248-257.)

Stadtmüller, H., Zu Herondas und der Herondas ausgabe von Crusius. (Blätter f. d. Bayr. Gymnasien, XXIX, 4, p. 205-209.)

Witkowski, St., Observationes metricæ ad Herodam. (Analecta greco-latina, 1893, p. 1-13.)

Wright, J.-H., Herondea. Boston, Ginn, 1893.

HÉSIODE.

Kenyon, F., Fragments d'Hésiode sur un papyrus. (Rev. de philol., XVI, 4, p. 181-184.)

Peppmüller, R., Variationen im Pseudo-hesiodeischen Herakles-Schild. Festgabe für Halle. Stralsund, 1893, in-4°. 39 p.

Rzach, A., Zur ältesten Ueberlieferung der Erga des Hesiodos. (Symbolae Pragenses, p. 165-194.) 2 Facsimilés.

Sikes, E.-E., Folklore in the Works and days of Hesiod. (Class. Review, VII, 9, p. 389-394.)

HIÉROCLÈS, Hieroclis Synecdemus. Accedunt fragmenta apud Constantinum Porphyrogennetum servata et nomina urbium mutata, recensuit *Aug. Burckhardt*. Leipzig, Teubner, 1893.

Burckhardt, L., De Hieroclis Synecdemi codicibus. Jena. Diss. 1893. 37 p.

HIMERIUS.

Schenkl, K., Adnotatiunculae ad Himerium. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 131-141.)

HIPPIAS.

Leja, P., Der Sophist Hippias. Progr. Sagan. 1893, in-4°. 18 p.

HIPPOCRATE, Sämmtliche Werke. Ins Deutsche übersetzt und ausfürlich commentiert von *R. Fuchs*. I. München, Lüneburg, 1895.

Harder, C., Zur Pseudo-hippokrat. Schrift περὶ ἑβδομάδων. (Rh. Mus., XLVIII, 3).

Ilberg, J., Das Hippokrates-Glossar des Erotianos und seine ursprüngliche Gestalt. Leipzig, Hirzel, 1893, gr. in-8°.

— Zur Ueberlieferungsgeschichte des Hippokrates. (Philol., LII, 3, p. 422-430.)

— Prolegomena critica in Hippocratis opera. Leipzig, Teubner, 1894.

HIPPOLYTE.

Ficker: Studien zur Hippolytosfrage. Leipzig, Barth, 1893. 115 p. 3 M. 60 Pf.

— Voir aussi CHRONICA MINORA.

HISTORIENS. Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés avec traduction française, pour la Société de l'histoire de France, par *Edm. Cougny*. Tome VI (et dernier), par *H. Lebègue*. Paris, Renouard. XXIV, 269 p.

HOMÈRE, Morceaux choisis du Ier chant de l'*Iliade* et des chants I et II de l'*Odyssée*, publiés avec une introduction et des notes, par *Maurice Croiset*. Paris, A. Colin, 1893, in-18.

— Hymni homerici. Codicibus denuo collatis recensuit *A. Goodwin*. Cum IV tabulis photographicis. (Publié par *Th.-W. Allen*.) Oxford, 1893, in-4. XII, 101 p.

— The Homeric hymns. Edited by the late *A. Goodwin* and *T.-W. Allen*. With fascsimiles. Oxford, 1893.

Bergstedt, H., Striden om Homer. Försök till framställning af den Homeriska fragm. Norrköping, M.-W. Walberg, 1893. 2 Kr. 75 öre.

Bethe, E., Zur Ueberlieferung der Homerischen Hymnen. (Hermes, XXVIII, 4, p. 522-535.) — Voir aussi la section VII.

Bienkowski, P., De perioches Homericae exordio tegulae inscriptio. (Analecta graeco-latina, 1893, p. 55-59.)

Bohse, P., Die Moira bei Homer. Progr. Berlin, Hayns Erben, 1893, in-4°. 23 p.

Butler, J., On the Trapanese origin of the Odyssey. (Class. Review, VII, 6, p. 254-255.)

Crawley, A.-E., Achilles at Skyros. (Class. Review, VII, 6, p. 243-245.)

Czyczkiewicz, A., Betrachtungen über Homers Odyssee. Brody, F. West, 1893. 44 p. 1 M.

Erhardt, L., Ilias B (II). (Philol., LI, 3, p. 403-421.)

— Die Entstehung der Homerischen Gedichte. Leipzig, Duncker und Humblot, 1894. 12 M.

Fourière, Les origines de la littérature grecque. III. Homère, Iliade. (Rev. d'exégèse, II, 6, p. 65-79.)

— Agamemnon et Saül. (Ibid., p. 105-115.)

Gaede, R., Zur Odyssee. (Jahrb. f. Philol., CXLV, 11, p. 797-800.)

Gœbel, E., Homerische-Blätter. Lexicologische und exegetische Beiträge zu Homer. Fulda, Progr. 1893. (Paderborn, Schöningh.) In-4. 20 p. 80 Pf.

Hammer, Fr., Bemerkungen zu Homer. Aus den Verhandlungen der deutschen wissenschaftlichen Gesellschaft zu Santiago. Santiago, 1893; 12 p. (Berlin, Friedländer.)

Hansen, Fed., Sobre la interpretacion de un passaje de la Iliada. (Anales de la Universitad.) Santiago de Chile, 1893. 62 p.

Hartmann, J., Ad Iliadis Z, 164. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 210.)

Hartstein, R., Odyssee, XXI, 288 ff. (Philol., LII, 3, p. 513.)

Herwerden, H. van, Ad hymnos homericos. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 122-126.)

Hildebrandt, A., De verbis et intransitive et causative apud Homerum usurpatis. Halle, Niemeyer.

Holzweissig, Fr., Grammatik zur Homerlektüre in kurzer, übersichtlicher Fassung zum Gebrauche d. Schulen. Sonderausg. des bezüglischen Teiles der griech. Schulgrammatik. Leipzig, Teubner, 1893. VI, 25 p. 60 Pf.

Jan, Fr. von, De Callimacho Homeri interprete. — (Voir CALLIMAQUE.)

Jebb, R.-C., An Introduction in die Ilias and the Odyssey. Trad. allemande, par *Emma Schlesinger*. Berlin, Calvary, 1893. XIV, 255 p. 4 M.

— — Trad. russe, par *A.-Th. Ssemenow*. (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., avril 1892, p. 499-514.)

Jevons, F.-B., Iron in Homer. (Journal of Hellenic Studies, XIII, 1, p. 25-31.)

Joseph, D., Die Paläste des homerischen Epos, mit Rucksicht auf die Ausgrabungen Schliemanns mit 1 Tafel. Berlin, Siemens. 1 M. 40 Pf.

Kenyon, F.-G., British Museum papyrus, CXXVIII. (Fragments of the Ilias.) (Journal of philology, n° 42, p. 296-343.)

Kluge, H., Vorhomerische Kampfschilderungen in der Ilias. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 2, p. 81-94.)

Krispin, K., Etymologische Uebersicht der homerischen Sprache. Böhmisch-Leipae, Progr. 34 p.

Lang, A., Iliad, book X. (Class. Review, VII, 8, p. 355.)

— Homer and the Epic. (Ibid., 7, p. 318-322.)

La Roche, J., Homerische Untersuchungen. II. Leipzig, Teubner, 1893. IV, 220 p. 5 M.

Leaf, W., A companion to the Iliad. London. Macmillan. 9 Sh.

Ludwich, A., Ein Aristonico-Herodianeum. (Berliner philol. Wochenschrift, XIII, 17, col. 515-517.)

— Homerica I-V. Königsberg, Akad. Buchhandlung, 1893. Progr. gr. in-4°. 20 p. 20 Pf.

Mathi, J., Die Ilias im deutschen Unterrichte der Realanstalten. Progr. Höchst a M. 1893, in-4°. 22 p.

Moreau, F., Les Assemblées politiques d'après l'*Iliade* et l'*Odyssée*. (Rev. des ét. gr., VI, n° 22, p. 204-250.)

Müller, H.-D., Die Sage vom trojanischen Kriege und die homerische Dichtung. (Hist.-myth. Untersuchung, p. 45-134; Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1893.)

Naumann, E., Litteraturbericht zu Homer. (Jahresb. des Berliner phil. Vereins, XIX, p. 46-96.)

Normand, Ch., Conférence sur la Troie d'Homère. (L'Ami des monuments, 1892, n° 29, p. 43-50.)

Patzig, E., Die Hypothesis in Dindorfs Ausgabe der Odysseescholien. (Byzant. Zeitschr., II, p. 413-439.)

Pavoll, P., I nomi e gli epiteti omerici del mare. (Annali della scuola normale superiore di Pisa. t. IX.)

Platt, A., Bentley's notes of the Odyssee. (Journal of Philology, XXII, 43, p. 26-42.)

Pœkel, W., Zur Odyssee. (Jahrb. f. Philol., CXLV, 12, p. 826; CXLVII, 2, p. 112, 120.)

Primozic, A., Zur Homerlektüre. II. Iglau. 31 p.

Ratia dal Polo, S., De homericis comparationibus. Forli. Progr. 34 p.

(Reinhard, F.), Odysseus und sein Sänger Homer im Lichte christlicher Weltanschuung, Mit einem Schreiben Sr Heiligkeit Papst Leo XIII an den Verfasser. Münster, Schoningh, 1893. 218 p. 3 M.

Rœmer, A., Homeri Ilias. Editionis prodromus. Progr. 1893, in-4°.

Schenkl, G., Die homerische Palastbeschreibung in Od., X, 126-143, und ihre alten Erklärer. (Analecta graecensia, 1893, p. 61-78.)

Schimberg, A., Zur handschriftlichen Ueberlieferung der Scholia Didymi. III. Göttingen, Dieterich. 1 M.

Schneider, G., Beiträge zur Homerischen Wortforschung und Textkritik. Görliz, Rother. Progr. in-4°. 31 p.

Schreyer, H., Das Fortleben homerischer Gestalten in Goethes Dichtung. (Gymnasial-Bibliothek, 8. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 1893. 92 p. 1 M. 20 Pf.

Schulze, G., Varia. Homerus in Dolonea. (Hermes, XXVIII, 1, p. 19-21.)

Scotland, A., Das 20. Buch der Odyssee. (Jahrb. f. Philol., CXLV, 12, p. 801-825.)

Stricklang, G., La questione homerica. Torino-Palermo, Clausen, 1893. 106 p.

Tamassia, Le nozze in Omero. (Archivio giuridico, XLIX, 6.)

Tumpel, K., Ἀλκινόου ἀπόλογος. (Philol., LII, 3, p. 523-538.)

HYPÉRIDE, The oration against Athenogenes and Philippides, edited by *T.-G. Kenyon*. London, Bell, 1893. 5 Sh.

— Oratio contra Athenogenem. Ed. et annotavit *H. van Herwerden*. (Mnemosyne, XXI, 4, p. 383-395.)

Blass, Fr., Ὑπερείδους κατ' Ἀθηνογένους. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 3, p. 145-161.)

Croiset, A., L'art et les mœurs dans le nouveau discours d'Hypéride. (Rev. universitaire, II, 1, p. 8-15.)

Kenyon, F.-G., Papyrus fragments of Hyperides and Demosthenes. (Class. Review, VI, 10, p. 429-430.)

Schwartz, A., Sur Hypéride (contre Athénogène, col. X, 20). (En russe.) (Revue russe de philol., IV, 1, p. 22.)

Zingerlé, J., Zu Hyperides gegen Athenogenes. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 299.)

IGNACE LE DIACRE.

Mueller, C.-Fr., Handschriftliches zu Ignatius Diaconus. (Byzant. Zeitschr., III, p. 516-527.)

ISOCRATE.

Friedrich, G., Zum Panegyrikos des Isocrates. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 1, p. 1-24.)

Scala, R. von, Isokrates und die Geschichtschreibung. Leipzig, Teubner. 12 M.

JAMBLIQUE, Iamblichi in Nicomachi arithmeticam introductionem liber. Ad fidem codicis florentini edidit *H. Pistelli*. Lipsiae, Teubner, 1894, in-12.

Pistelli, E., Jamblichea. (Studi di filol., I, p. 25-40.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Patzig, E., Johannes Antiochenus Fr. 200 und Procop. (Byz. Zeitschr., II, p. 591-598.)

JEAN CHRYSOSTOME (saint).

Haidacher, S., Eine interpolirte Stelle in des heilig. Chrysostomus Büchlein ad Demetrium monachum. (Zeitschr. f. kathol. Theologie, XVIII, 1894, p. 405-411.)

JEAN DAMASCÈNE.

Loofs, Fr., Studien über die dem Johannes von Damaskus zugeschriebenen Parallelen. Halle, M. Niemeyer, 1892. x, 146 p.

Tannery, P., Fragments de Jean Damascène. (Rev. des ét. gr., VI, n° 21, p. 85-91 et n° 22, p. 273-277.)

JEAN le géomètre.

Tacchi-Venturi, P., S. J. Commentariolum de Joanne Geometra ejusque in S. Gregorium Naz. inedita laudatione in cod. Vatic.-Palatino 402 asservata. (Studi e docum. di storia di diritto, XIV, 1893.) 14 p.

JEAN MALALAS.

Gelzer, H. — Voir Jules l'Africain.

JOSÈPHE, Flavii Josephi opera omnia. Post I. Bekkerum recogn. *S. A. Naber*. IV. Leipzig, Teubner, 1893. 3 M. 60 Pf.

— Works translated by *W. Whiston*. London, Rontledge, 1893. 2 Sh.

Herwerden H. van, Commentationes Flavianae duae. (Mnemosyne, XXI, 3, p. 225-263.)

Niese, B., Josephi epitomae adhuc ineditae pars VI. Marburg, Progr. 1893, in-4°. 57 p.

— Zur Chronologie des Josephus. (Hermes, XXVIII, 2 p. 194-229.)

JULES l'Africain.

Gelzer, H., Zu Africanus und Johannes Malalas. (Byzant. Zeitschr., III, p. 394-395.)

JULIEN, empereur.

Cumont, F., Fragments inédits de Julien. (Rev. de philol., XVI, 4, p. 161-167.)

JUSTIN, martyr.

Flemming, W., Zur Beurtheilung des Christentums Justins des Martyrers. Leipzig, Dorffling und Franke, 1893. IV, 76 p. 1 M. 20 Pf.

LAPIDAIRES.

Mély, F. de, et **Courel**, Des lapidaires grecs dans la littérature arabe du moyen âge. (Rev. de philol., XVII, 1, p. 63-78.)

LÉON, empereur.

Zachariæ von Lingenthal, Zum Militärgetz des Leo. (Byzant. Zeitschr. II, p. 606-608.)

LÉONIDAS, poète.

Legrand, Ph.-E., Léonidas de Crète? (Rev. des ét. gr., VII, n° 26, p. 192-195.)

LIBANIUS.

Paton, W., In Libanium. (Philol., LI, 3, p. 548-550.)

LUCIEN, Lucianus. Recogn. *J. Sommerbrodt.* vol. II, pars 1. Berlin, Weidmann, 1893. 6 M.

— Dialogi septem et viginti : ad optimarum editionum fidem rec. *A. Franco.* Veronae, Tedeschi, 1893, in-16. 0, 45 c.

— Alcuni dialoghi, con le note di *A. Franco.* Veronae, Tedeschi, 1893, in-16.

— Der Mann als Esel. Griechische Humoreske. Nach *Wielands* Uebersetzung herausg. von M. Oberbreyer. Leipzig, Schumann, 1893, in-12. 73 p. 60 Pf.

Bertolotto, Hieronymus, de argumento in Luciani judicium vocalium subdititio. Genova, tip. Sordomuti, 1893. 14 p.

Boldermann, P., Studia Lucianea. Diss. Leiden, Adrian, 1893. 148 p.

Hasse, R., Uber den dualis bei Lukianos. (N. Jahrb. f. Philol. und Pædagogik, 1893, n° 19, p. 681-688.)

J. van L.-J.-F., Ad Lucianum. (Mnemosyne, XXI, p. 288.)

Keelhoff, J., Lucian. Jud. Voc. (Rev. de l'instr. publ. en Belgique, XXXVI., 1, p. 20-21.

G., Sakorraphos, G.-M., Spicilegium observationum. Lucianus. Hecub. 488, etc.

Setti, G., Sulla autenticità dello scritto lucianeo Τυραννοκτόνος (Estratto). Torino, Clausen.

Weinhold, K., Ueber das Mærchen vom Eselmenschen. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1893, n° XXIX, p. 475-488.)

LYCOPHRON.

Kuiper, K., Ad Lycophronis Alexandram. (Sylloge Lugdunensis, 1893, p. 57-61.)

LYCURGUE.

— Discours contre Léocrate. Edition avec trad. hongroise par *E. Finaczy.* Budapest, Franklin Gesellschaft, 1893. 120 p.

Ernsted, W., Sur l'orateur Lycurgue (en russe). (Journal du Ministère russe de l'instruction publique, mars 1893.)

LYSIAS.

— L'Orazione contro Agorato. Testo, costruzione, versione letterale, argomenti e note. Verona, Tedeschi, 1893, in-16.

— Discours contre Ératosthène, qui avait été l'un des trente tyrans d'Athènes. Texte revu et annoté par *C. Gelders.* Bruxelles, Lebègue, 1893, in-16. 1 Fr.

— Orazioni contro Eratostene e Agorato. tradotte da *G. Zaccagnini.* Pistoia, tip. Niccolai, 1893. 21 p.

Earle, M.-L., Emendations in Lysias. (Class. Review, VIII, 1-2, p. 19-20.)

MARC-AURÈLE.

Schenkl, H., Zur handschriftlichen Ueberlieferung von M. Antoninus εἰς ἑαυτόν. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 163-167.)

MÉLÉAGRE.

— Traduit par *Pierre Louys.* Paris, s. d. in-32. IX, 140 p.

Ouvré, H., Méléagre de Gadara. (Thèse doctorale.) Paris, Hachette, 1894. 264 p.

Radinger, C., Zu Meleagros von Gadara (Anthol. palat.) (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 304-306.)

MÉLÉTIUS.

Winter, A., Meletius und Orion. (Auszug.) Breslau, Morgenstern, 1893. 34 p. 50 Pf.

MÉNANDRE, historien.

Rühl, F., Die tyrische Königliste des Menander von Ephesos. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 565-578.)

MÉNANDRE, poète.

Hauler, E., Ein Bruchstrük des Menander und Sotades. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 334-344.)

Luebke, H., Menander und seine Kunst. Berlin, Gärtner. Progr.

MICHAEL. (Commentarium in Aristotelem.) — Voir EUSTRATIUS.

MORALISTES. Gnomica I et II. Ed. *A. Elter*. Bonn, 1892-1893. Leipzig, Teubner. 4 M.

Elter, A., De gnomologiorum Graecorum historia atque origine. Bonn, 1893.

MOSCHUS. — Voir THÉOCRITE.

MUSÉE, Ero e Leandro. Il ratto di Elena, di Coluto, tradotti dal greco da *A. G. Danesi*. Corleone, 1893, in-16. 32 p.

Ludwich, A., Scholia graeca in Musei carmen. Königsberg, 1893, in-4°. 8 p.

NAUSIPHANE.

Sudhaus, S., Nausiphanes. (Rh. Mus., XLVIII, 3, p. 321-341.)

NECHEPSO, Nechepsonis et Petosiridis fragmenta magica. Ed. *E. Riess*. Leipzig, Teubner, 1893.

OPPIEN.

Varl, R., Oppiani Cilicis codicum in bibliothecis hodie adservatorum series. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 6, p. 409-416.)

ORACLES SIBYLLINS.

Buresch, K., Kritischer Brief über die falschen Sibyllinen (Philol., LI, 3, p. 422-464.)

Fehr, E., Studia in oracula Sibyllina. Upsala, Akad. Buchhandlung, 1893. Diss. 119 p.

Rzach, A., Zu den Sibyllinischen Orakeln. (Philol. LII, 2, p. 318-324.)

ORATEURS.

Miller, C.-W., The limitation of the imperative in the Attic orators. (John Hopkins University Circulars, XII, 102, p. 17-21.)

ORIGÈNE.

Lang, M., Uber die Leiblichkeit der Vernunftwesen bei Origenes. Leipzig, Diss. 44 p.

ORION. — Voir MÉLÉTIUS.

PALÉPHATE.

Wipprecht, Fr., Quæstiones Palaephateae. Heidelberg. (Bonn, Georg.) Diss. 67 p.

PAPYRUS GRECS, Corpus papyrorum Ægypti a *Revillout* et *Eisenlohr* conditum, III, 1. Paris, Leroux. 50 fr.

— Fragments inédits d'un commentaire de l'Iliade sur papyrus d'Égypte, p. p. *J. Nicole*. (Rev. de philol. XVII, 2, p. 109-115.)

— Griechische Urkunden in den Egyptischen Urkunden aus den kgl. Museen zu Berlin, herausg. von *Wilcken, Krebs, Viereck*. Berlin, Weidmann, in-4, fasc. I-VIII. à 2 M. 40 Pf.

— Greek papyri in the British Museum. I. Catalogue with texts. Edited by *F.-G. Kenyon*. Printed by order of the Trustees. London. Longman, etc. 1893, gr. in-4°. II. Facsimiles. Atlas in-folio.

— Papyrusfragment der Chorgesanges von Euripides' Orest. Mit Partitur. (Gedruckt von *C. Wessely* im 5. Bunde der Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainers. Wien, 1892, p. 65-73.)

Christ, A.-Th., Zur Frage über die Bedeutung des Phaidonpapyrus. (Symbolae Pragenses, 1893.)

Cozza-Luzi, G,. Di un novo papiro ravennate nella biblioteca Vaticana. Roma, Cugnani, 1893, in-4°.

Crusius, O., Nachtrægliches zum Wiener Euripidespapyrus. (Philol., LII, 2, p. 247.)

Mahaffy, Sui papiri greci et demotici trovati nel Fayum dal sig. Petrie. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. V, vol. II, fasc. 3-4, p. 199-203.)

Busiri-Vici. — Voir section IV.

PAUSANIAS.

Heberden, R., Die olympische Altarperiegese des Pausanias. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 1-23; p. 34-47.)

Immisch, O., Lescheos-Lesches. Zur Beurteilung des Pausanias. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 290-298.)

PETOSIRIS. — Voir NECHEPSO.

PHILIPPUS ARCAS.

Dittenberger, W., De Philippi Arcadis Olympionicae epigrammate commentatiuncula. Halle, 1893. Ind. lect. in-4°. 10 p.

PHILODÈME.

Arnim, H. von, Coniectanea in Philodemi Rhetorica. (Hermes, XXVIII, 1, p. 150-154.)

PHILON d'Alexandrie.

Works in the old Armenian version. (The Academy, n° 1110, p. 135.)

PHILON le mécanicien, Philonis mechanicae syntaxis libri IV et V. Recens. *R. Schoene.* Berlin, Reimer, 1893. 2 M.

PHILOPONUS.

Vitelli, G., L'edizione Trincavelliana della Fisica di Filopono. (Studi italiani, I, p. 74.)

PHILOSOPHES.

Couvreur, P., Quelques additions aux Fragmenta philosophorum graecorum de Mullach. (Rev. de philol., XVII, 2, p. 108.)

PHILOSTRATE l'ancien. Philostrati maioris imagines. *O. Benndorfii* et *C. Schenkelii* consilio et opera adiuti recensuerunt seminariorum Vindobonensium sodales. Leipzig, Teubner, 1893. xxx, 267 p. 2 M. 80 Pf.

Jüthner, J., Gymnastisches in Philostrats Eikones. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 309-330.)

Schenkl, C., Valckenarii animadversiones in Philostratos. (Wiener Studien, XIV, 2, p. 267-277.)

PHILOXÈNE (Pseudo-).

Damman, A., De Festo Pseudo-Philoxeni auctore. (Commentationes philol. Ienenses, V, 1894, p. 1-48.)

PHOTIUS, Photii opusculum paraeneticum. Appendix gnomica. Excerpta parisina. Edid. *L. Sternbach.* (Anzeiger der Krakauer Akademie, mars 1893.)

K. (Kiréeff), A., Le patriarche Photius, d'après M. le Professeur Ivantzoff-Platonoff. I. (Rev. internationale de théologie, I, 1893, p. 654-669.)

Sternbach, L., Analecta photiana. (Auszug.) Krakau, poln. Verlagsgesellschaft, 1893. 42 p. 1 M. 50 Pf.

PHYSIOGNOMICI graeci et latini, rec. *Rich. Foerster.* Vol. I: Physiognomica Pseudoaristotelis, graece et latine; Adamantii cum epitomis graece; Polemonis e recensione *G. Hoffmanni* arabice et latine continens. Vol. II: Physiognomonica anonymi; Pseudopolemonis, Rasis secreti secretorum latine, anonymi graece, fragmenta, indices continens. Leipzig, Teubner, 1893. 14 M.

PHYSIOLOGUS (le).

Karnejef, A., Der Physiologus der Synodalbibliothek. (Byz. Z, III, p. 26-63.)

PINDARE.

Bornemann, L., Jahresbericht über Pindar, 1891. (Bursian-Mullers, Jahresb. LXXI, p. 268-292.)

— Pindars 8. pythische Ode. (Philol., LI, 3, p. 465-473.)

— Pindars erste isthmische Ode « an die Vaterstadt », mit eine Vorworte über Hellenismus und Einheitsschule. Hamburg, Herold, 1893. 60 Pf.

Bury, J.-B., Pindar, Nem. X, 5. (Class. Review, VII, 8, p. 346-347.)

Jurenka, H. Novae lectiones Pindaricae. (Vindobonae, Gerolds Sohn, 1893.)

Lind, J., De dialecto Pindarica I. Prolegomena et de vocalismo Pindarico ex proximis sonis non apto. Lundae, 1893, in-4°.

Maikow, V., Quatre epinicia de Pindare expliqués (en russe). (Journal du ministère russe de l'instr. publ., avril 1893, p. 7-22.)

PLANUDE (Maxime).

Holzinger, C. von, Ein Idyll des Maximus Planudes. (Zeitschr. f. d. österr. Gymnasien, XLIV, 5, p. 385-419.)

PLATON, Ausgewählte Schriften. Für den Schulgebrauch erklärt von Chr. Cron, Jul. Deutschle, A. Hug und M. Wohlrab. Platons Staat. 1. Buch. Erklärt von *M. Wohlrab*. Leipzig, Teubner. 1893. 60 Pf.

— Theil. Republik, 1. Buch. Ibid. 1893.

— Phédon. Texte grec avec des notes par *P. Couvreur*. Paris, Hachette, 1893, in-16. LI, 154 p. 1 Fr. 50 c.

— The Phaedrus, Lysis and Protagoras. A new and literal translation mainly from the text of Bekker, by *J. Wright*. London, Macmillan, 1893. 272 p.

Apelt, O., Zu Platons Philebos. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 4-5, p. 283-288.)

— Zu Platons Politeia. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, 8/9, p. 555-556.)

Arnold, E.-M., Platonics; a Study. Osgood, Mac Ilvaine, 1893, in-12. 1 Sh. 6 D.

Blaschke, S., Der Zusammenhang der Familien-und Gütergemeinschaft des Platonischen « Staates » mit dem politischen und philosophischen System Platos. Progr. Berlin, Gærtner, 1893. in-4°. 23 p.

Bohne, R., Wie gelangt Plato zur Aufstellung seines Staatsideals und wie erklärt sich sein Urtheil über die Poesie in demselben. Progr. Berlin, Hayns Erben, 1893, in-4°. 41 p.

Christ, A.-Th., Zur Frage über die Bedeutung des Phaidonpapyrus. (Symbolae Pragense 1893, p. 8-16.)

Conybeare, Fr.-C., A collation of the old Armenian version of Plato's Laws, book IV (American Journal of Philology, XIV, 3 (n° 55), p. 335-349.)

Couvreur, P., Liste des variantes du Phédon fournies par les citations anciennes. (Rev. de philol., XVI, 4, p. 171-180.)

— Notre texte de Platon. (Rev. de philol., XVII, 1, p. 14-27.)

Deventer, Ch. van, Études platoniciennes (en hollandais). Extr. de Nieuwe Tids. I-III. Hippias Minor, Protagoras. Euthydemus. 1892-1893. 14, 34 et 36 p.

Glogau, G., Gedankengang von Platons Phaedon. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VII, 1, p. 1-27.)

Goldbacher, A., Zur Erklärung und Kritik des Platonischen Dialogs Lysis. (Analecta Graecensia, 1893, p. 123-140.)

Grœger, A., Ueber den Begriff und das Wesen der Lust bei Plato. Mährisch-Weisskirchen, Progr. 28 p.

Grünwald, E., Sprichwörter und sprichwörterliche Redensarten bei Plato. Progr. Berlin, Haack, 1893, in-4°. 15 p.

Hesseling, D., Εἰς Πλάτωνα ἐπιγραμματογράφον. (Sylloge Lugdunensis, 1893, p. 45.)

Horn, Platonstudien. Leipzig, Freytag, 1893. 6 M.

Hult, Ch., La vie et l'œuvre de Platon. Ouvrage couronné par l'Acad. des sciences morales et politiques. Paris, Thorin, 1893. 2 vol.

Immisch, O., Unser Platontext. (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 6, p. 187.)

Kaibel, G., In Platonis Menexenum. (Hermes, XXVIII, 1, p. 43-45.)

Kirchner, H., Die verschiedenen Auffassungen des Platonischen Dialogs Kratylus. Progr. Brieg, 1893, in-4°. 21 p.

Kral, J., Ueber den Platocodex der Wiener Hofbibliothek (Wiener Studien, XIV, 2, p. 161-268.)

Kunert, R., Die doppelte Recension des Platonischen Staates. Progr. Spandau, 1893, 18 p.

Lutostawski, W., Sur la logique de Platon (en polonais). Cracovie, 2 vol.

Meyer, P., Zu Platons Gorgias. p. 484. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 6, p. 401-402.)

Michaelis, G., Die Entwickelungenstein in Platos Tugendlehre. Progr. Barmen, 1893, in-4°. 14 p.

Nitsche, W., Alte Interpolationen in der Apologie. (Jahresb. des philol. Vereins zu Berlin, 1893, p. 311-327.)

Pater, W., Plato and Platonism. London, Macmillan, 1893. 260 p.

Pawlicki, St., De Thrasyllo operum Platonis editore. (Analecta graeco-latina, 1893. p. 60-68.)

Rhode, E., Die Abfassungszeit des Platonischen Theätet. III. (Philol., LI, 3, p. 474-483.)

Richards, H., Critical notes on the Republic of Plato. (Class. Review, VII, 6, p. 251-254 et p. 349-352.)

Rosenstock, P., Platos Kratylos und die Sprachphilosophie der Neuzeit. Strassburg, 1893, in-4. Progr.

Sander, F., Ueber die platonische Insel Atlantis. Brunzlau, 1893, in-4°. 40 p.

Schirlitz, C., Die Reihenfolge der 5 ersten Reden in Platons Symposion. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, nos 8-9, p. 561-585; no 10, p. 641-665.)

Solomon, J., Notes on Plato and Aristotle. (Class. Review, VII, 1-2, p. 11-14.

Stewart, J.-A., Plato, Rep. 422. (Ibid. VII, 8, p. 359.)

Tocco, F., Del Parmenide, del Sofista e del Filebo. Firenze, Roma, Loescher und Seeber, 1893. 79 p.

PLOTIN.

Nordenstam, E., Studia syntactica. I. Syntaxis infinitivi Plotiniana. Diss. Upsala. Akad. Buchhandlung, 1893. 81 p. 1 M. 75 Pf.

PLUTARQUE, Vie de Jules César. Édition classique par *E. Ragon*. Paris, Poussielgue, 1893.

— Life of Demosthenes. With notes by *H. Holden*. Cambridge, 1893, in-12.

— Vie de Périclès, expliquée littéralement, annotée et traduite en français par *H. Lebasteur*. Paris, Hachette, 1893, in-16.

— Moralia. Rec. *Gr.-N. Bernardakis*. Vol. V. Lipsiae, Teubner, 1893, in-12.

— Pythici dialogi tres. Ed. *W. R. Paton*. Berlin, Weidmann, 1893, XXVI, 132 p. 5 M.

— Plutarchus, the Roman questions. Translated A. D. 1603 by *Philemon Holland*, now again edited by *Frank Byron Jevons*. With dissertations. London, 1893.

Baier, Chr., Tacitus und Plutarch. Progr. Frankfurt a. M. 1893, in-4°. 30 p.

Brassaï, S., Emploi de l'article chez Plutarque (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVII, 5, p. 321-328.)

Bücheler, F., In aliquot Plutarchi locos. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 87.)

Filippini, E., Delle fonti adhibite da Plutarco nella esposizione della guerra gallica di Cesare. (Riv. di filol., XXII, 1-3, p. 75-85.)

Fowler, W.-W., *Holland's* translation of Plutarch's Roman questions. (Class. Review, VII, 7, p. 322-323.)

Gœbel, E., Zu Plutarchus de defectu oraculorum, 17. (Jahrb. f. Philol. CXLV, 11, p. 751.)

Herwerden, H. van, Ad Plutarchi Moralia. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 97-104.)

Leeuwen, J., van, Ad Plutarchi Moralia. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 61 et 97.)

Mély, F., de, Le traité des fleuves du pseudo-Plutarque. (Extrait.) Paris, E. Leroux, 1893. 16 p.

Michaelis, C.-T., De Plutarchi codice manuscripto Matritensi. Progr. Berlin, Gaertner, 1893, in-4°. 49 p.

Schlemm, Aug., De fontibus Plutarchi commentationum de audiendis poetis et de fortuna. Diss. Gœttingen, Dieterich, 1893. 2 M.

Tannery, P., Une transposition dans le traité de Plutarque sur la Psychogonie du Timée. (Rev. des ét. gr., VII, no 26, p. 209-211.)

Zuretti, C.-O., Sul περὶ τῆς Ῥωμαίων τύχης di Plutarco. (Riv. di filol. XXI, 7-9, p. 385-407.)

POÈTES ALEXANDRINS.

Lafaye, G., L'Alexandrinisme et les premiers poètes latins. (Rev. internationale de l'enseignement, 1893, no 9, p. 223-252.)

POÈTES COMIQUES.

Church, A., Stories from the Greek comœdians. London, Seeley, 1893. With ill.

Herwerden, H. van, Ad fragmenta comicorum. (Mnemosyne, XXI, 2, p. 149-179.)

— Epistula critica. Theodorus Kock s. d. p. (Ibid., 4, p. 361-365.)

Kock, Th., Zu den Fragmenten der Attischen Komiker. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 208-239.)

— Komiker-Fragmenten im Lexicon Sabbaiticum. (Ibid., 4, p. 579-591.)

Perschinka, F. — Voir section IX.

Zacher, K., Litteraturbericht über die griech. Komoedie. (Bursian-Müller Jahresbericht, LXXI, p. 65-128 h.)

POÈTES LYRIQUES.

Biese, A., Griechische Lyriker in Auswahl. 2 Theile. Leipzig, Freytag. 1 M. 35 Pf.

Bury, R.-G., The use of prepositions in Lyrics. (Class. Review, VII, 9, p. 394-396.)

POÈTES TRAGIQUES.

Herwerden, H. van, Ad tragicos. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 91-104.)

Karajan, M. von, Ueber den Bau der Recitativpartien der griech. Tragiker und der Prolog im sophokleischen Aias. (Analecta Graecensia, 1893, p. 155-179.)

Pickard, J., Der Standort der Schauspieler im griech. Theater. München, Ackermann. 1 M.

Wecklein, N., Literaturbericht über die griech. Tragiker, 1889-1891. (Bursian-Müller Jahresb. LXXI, p. 193-267.)

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, De tragicorum Graecorum fragmentis. Göttingen, 1893. Ind. lect. aest. in-4°. 33 p.

POLLUX (le Pseudo-).

Boor, C. von, Zur Chronik des Pseudo-Polydeukes. (Byzant. Zeitschr., II, p. 563-568.)

POLYBE. Polybii historiae. Editionem a *L. Dindorfio* curatam retractavit *Th. Büttner-Wobst*, III. Lipsiae, Teubner, 1893, in-12.

Hasse, E., Der Dualis bei Polybius. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 3, p. 162-165.)

PORPHYRION.

Wessner, P., Quaestiones Porphyrioneae. (Commentationes Ienenses, V. Leipzig, Teubner, 1893.)

POSIDONIUS.

Malchin, Fr., De auctoribus quibusdam qui Posidonii libros meteorologicos adhibuerunt. Diss. Rostock, 1893.

PROCOPE.

Braun, H., Zum Texte des Procop. (Byzant. Zeitschr., II, p. 106-109.)

Haury, J., Procopiana, II. Teil. Progr. München, 1893. 43 p.

— Zu Procop. (Byzant. Zeitschr., II, p. 290-291.)

Patzig, E., — Voir Jean d'Antioche.

PROTAGORAS.

Jerusalem, W., Zur Deutung des Homo-mensura-Satzes. (Eranos Vindobonensis, 1893. p. 153-162.)

PTOLÉMÉE (Claude).

Boll, Fr., Studien über Claudius Ptolemäus. (Extr. du 21. Suppl.-Bd. der Jahrb. f. class. Philol., p. 51-244.) Leipzig, Teubner, 1894.

Schwarz, W., Der Geograph Claudius Ptolemaeus. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 258-274.)

SALLUSTIUS.

Passamonti, F., La dottrina dei miti di Sallustio filosofo neoplatonico. (Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, ser. V, vol. I, 8, p. 643-664, et 9, p. 712-727.)

SOCRATE.

Ryssel, von, Der pseudosokratische Dialog über die Seele. Aus dem Syrischen übersetzt. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 175-195.)

SOPHOCLE, The tragedies. Translated into English prose from the text of Jebb. by Ed. *P. Coleridge*. London, G. Bell, 1893. 5 Sh.

— Antigone con note per le scuole di *Dom. Bassi*. Milano, D. Briola, 1893. L. 1. 50

— Philoctete, edited by *Frank Pierropont Graves*. Boston, Leach, Shewell and Sauborn, 1893.

Biese, R., Die Tragik im König Oedipus des Sophocles. (N. Jahrb. of. Philol. und Pædagogik, 1893, n° 10, p. 501-507.)

Cristofolini, C., Appunti critici al testo delle Trachinie. Trieste. 60 p.

Crusius, O., Der Sophokleische Dionysiskos. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 52-53.)

Cwinklinski, S., Einige Bemerkungen, über die Komposition des sophokleischen Philoktet. Krakau, Poln. Verlags-Gesellschaft, 1893. 15 p.

Foucart, P., Le poète Sophocle et l'oligarchie des Quatre-Cents. (Rev. de philol., XVIII, 1, p. 1-9.)

Immisch, O., Ein sophokleischer Vers und das Urtheil über Clitarchs Stil in der Schrift vom Erhabenen. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 512-528.)

Jebb, The description of the Pythian games in Soph. Electra 680-763. (Cambridge phil. Society 1, der 1892; Academy, n° 1076, p. 571.)

Kaibel, J., Sophocleus Aiax moriturus. (Hermes, XXXVIII, 1, p. 40-43.)

Klein, J., Die Mythologie des Sophokles in seinem Thebanischen Tragödien. II. Œdipus auf Kolonos. Eberswalde, 1893. Progr. in-4°. 33 p.

Koster, E.-B., Ad Sophoclem. (Mnemosyne, XXI, p. 58-61.)

Pingel, V., Zu Sophokles Antigone. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, n° 7, p. 446-448.)

Pischel, R., Zu Soph. Antigone, 909-912. (Hermes, XXVIII, 3, p. 465-468.)

Teetz, F., Die Kolometrie in den Cantica der Antigone des Sophokles. Bremerhaven, Mocker, 1893. 78 p. 1 M. 20 Pf.

Tucker, T.-G., Notes on Sophocles Antigone. (Class. Review, VII, 5, p. 199.)

— Adversaria. Iph. in Aul. (Ibid., 6, p. 249-250.)

SOSIBIUS.

Wachsmuth, C., Der Chronograph Sosibius von Lakedämon. Leipzig. Ind. lect. 1891-1892. in-4°. p. 25-30.

— Voir CHRONOGRAPHES.

SOTADÈS.

Hauler, E. — Voir MÉNANDRE.

STRABON, Selections from Strabo, with an introduction on Strabo's life and works, by *H.-F. Tozer*. With maps and plans. Oxford, Clarendon Press; London, Frowde, 1893. 376 p. 12 Sh.

Calokherinos, M.-A., Procédé de Strabon contre le phylloxera. Candie (Crète), 1894, in-4°. 7 p.

— Même titre. 1894, in-4°. 38 p.

Columba, G.-M., Gli studi geografici nel I. secolo dell' imperio romano. Ricerche su Strabone, Mela e Plinio. Parte I. Le dimensioni della terra abitata. Palermo, Clausen, 1893.

Cozza-Luzi, G., Del piu antico testo della geografia di Strabone nei frammenti scoperti in membrane palimpseste. Roma, M. Armanni, 1893.

Erhardt, L., Der Auszug der Cimbern bei Strabo, II, p. 102. (Philol., LII, p. 557-558.)

Fischer, H., Ueber einige Gegenstände der alten Geographie bei Strabo, als Beitrag zur Geschichte der alten Geographie. Teil II. Progr. Wernigerode, 1893, in-4°. 11 p.

Keelhoff, J., Strabon A, cap. 39 (Αἰθίοπες). (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXVI, 4, p. 275-277.)

Serbin, Alb. — Voir section IV.

Stemplinger, Ed., Strabos litterar-historische Notizen. München, Ackermann, 1893. 2 M.

STRATON.

Diels, H., Ueber das physikalische System des Straton. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1893, n° IX, p. 101-128.)

SYMÉON MÉTAPHRASTE.

Delagrave, H., La Vie de saint Paul le Jeune et la chronologie de Métaphraste. (Rev. des questions histor., juillet 1893, p. 49-85.)

SYNÉSIUS.

Seeck, O., Studien zu Synesios. (Philol., LII, 3, p. 442-483.)

SYRIANUS, Syriani in Hermogenem commentaria, Edidit *Hugo Rabe*. Vol. II : commentarium in librum περὶ στάσεων. Accedunt Indices. Leipzig, Teubner, 1893. 2 M.

— L'ouvrage complet. 3 M. 20 Pf.

TATIEN.

Steuer, C.-W., Die Gottes-u.-Logoslehre des Tatian mit ihren Beruhrungen in der griech. Philosophie. Jena. Diss. 36 p.

TESTAMENT (ancien et nouveau). — Voir *Bible grecque*.

THÉOCRITE, Theocritus, Bion and Moschus, rendered into English prose, with an introductory Essay by *A. Lang*. London, Macmillan.

Bücheler, E., Ad Theocritum. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 84-87.)

Grassi, G.-B., La regina Filistide e la Θολία di Teocrito. Siracusa, tip. Tamburo, 1893, in-16. 41 p. 1 pl.

Spiro, Ricerche Alessandrine, Teocrito e Callimacho. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. V, vol. II, fasc. 1, p. 61-68.)

THEODORET.

Asmus, J.-R., Theodorets Therapeutik und ihr Verhältnis zu Julian. (Byzant. Zeitschr., III, p. 116-145.)

THÉOGNIS.

Festa, N., Quaestiones Theognideae. (Studi di filologia, 1893, I, p. 1-23.)

Geyso, E. von, Studia Theognidea. Strassburg. Diss. 73 p.

Lucas, J., Studia theognidea. Berlin, Heinrich und Kemke, 1893. 71 p. 2 M.

Peppmüller, R., Theognidea. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 6, p. 395-398.)

THÉOPHRASTE.

Joachim, H., De Theophrasti libri περὶ ζώων. Bonn. Diss.

Mey, van der, Ad Theophrasti Characteres. (Sylloge Lugdunensis, 1893, p. 71-73.)

THÉOPHYLACTE.

Hunger, Die παιδεία βασιλική des Theophylakt von Achrida. Zwickau. Progr. 1892, in-4°.

THRASYLLE.

Pawlicki. — Voir Platon.

THUCYDIDE, I. Buch. Erklärende Ausgabe für den Schul- u. Privatgebrauch, nebst Einleitung in die Thucydideslektüre, von *F. Müller*. Mit Anhang : Litteraturnachweis zu Thucydides. Paderborn, Schöningh, 1893. 2 M. 40 Pf.

— Book VII. Edited by *E.-C. Marchant*. London, Macmillan, 1893. 3 Sh. 6 D.

— The eighth book of the history of Thucydides. Edited with notes and Introduction, by *H.-C. Goodhart*. London, Macmillan, 1893. 9 Sh.

— The eigth book, ed. with notes by *T.-G. Tucker*. London, Macmillan, 1893.

Beni, J., Nominatif avec l'infinitif et accusatif avec l'infinitif chez Thucydide (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVII, 4, 258-275.)

Casagrandi, V., Le orazioni di Tucidide in rapporto alla loro genuinità e alla critica dei contemporanei. Catania, Galati. 52 p.

Hegedüs, St., La connaissance de l'Orient chez Thucydide (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVII, 9, p. 81-90 ; 3, p. 161-171.)

Herbst, L., Zu Thukydides. Erklärungen und Wiederherstellungen, 2. Reihe. Buch V-VIII. Leipzig, Teubner, 1893. VI, 159 p. 3 M. 60 Pf.

Holzapfel, L., Doppelte Relationen im 8. Buche des Thucydides. (Hermes, XXVIII, 3, p. 435-464.)

Incze, B., Le nominatif avec l'infinitif et l'accusatif avec l'infinitif dans Thucydide (en hongrois). (Egyetemes philol. Közlöni, XVII, 1, p. 36-43 et 2, p. 100-112.)

Kleist, H. von, Zu Thukydides. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 1, p. 25-33.)

Lange, E., Thukydides und sein Geschichtswerk. (Gymnasialbibliothek, 16. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 1893. VII, 76 p., mit Abbildgn.

— Die Bedeutung von ἀρετή bei Thucydides. (Jahrb. f. Philol., CXLV, 12, p. 827-840.)

Leeuwen, J. van, Ad Thucydidis IV, cap. 9. (Mnemosyne, XXI, 1, p. 55-57.)

Marchant, E.-C., The text of Thucydides VII. (Class. Review, VII, 4, p. 152.)

Scala, R. von, Fabius und Nikias. Ein Vergleich zwischen Livius und Thukydides. (Neue Jahrb. f. Philologie und Pädagogik, 1893, 8-9, p. 599-600.)

Stahl, J.-M., Quaestiones grammaticae ad Thucydidem pertinentes. Leipzig, 1893. 1 M. 60 Pf.

Stein, H., Stücke aus Thukydides, mit Anmerkungen. Progr. Oldenburg, 1893, in-4°. 22 p.

Wyse, W., Notes on Thucydides VII, 107, 1 and 10. (Class. Review, VII, 1-2, p. 15-17.)

TIMÉE.

Geffcken, J., Timaeos' Geographie des Westens. Berlin, Weidmann. 7 M.

XÉNOPHON, Anabasis ed. with notes by *G.-H. Nall.* Book VI. London, Macmillan, 1893, in-18. 172 p.

— Anabasis, books I and II. With notes by *A. Pretor.* Cambridge.

— Anabasis und Hellenika in Auswahl. Text und Kommentar. Für den Schulgebrauch von *Fr.-G. Sorof.* I. Bdch. Cartes, plans, dessins. Leipzig, Teubner, 1893. 1 M. 20 Pf.

— Xénophon, Ier livre de la Cyropédie. Texte grec, publié avec des arguments et des notes en français, par *E. Huret.* Paris, Hachette, 1893, in-16. 0,75 c.

— L'Economico, riveduto sopra due manoscritti Ambrosiani inexplorati e commentato da *E. Bolla.* Torino, Loescher, 1893. 190 p.

— Hellenica in ausgewählten Abschnitten mit ergänzenden Inhaltsangaben und Anmerkungen für Schulgebrauch, von *Karl Saegert.* Paderborn, F. Schoeningh, 1894.

— Auswahl aus Xenophons Hellenica für den Schulgebrauch, von *C. Bunger.* Leipzig, Freytag, 1893. 1 M. 10 Pf.

— Hellenika. Für den Schulgebrauch erklärt von *R. Grosser.* I. Bdchn : Buch I. u. II. Ausg. A. Kommentar unterm Text. Ausg. B. Text u. Kommentar getrennt. Gotha, Perthes, 1893. 1 M. 20 Pf.

— Hellenica, book III. Edited by *Allcroft* and *Richardson* (Univ. coll. series). London, Clive.

— Le Storie elleniche, commentate da *V. Puntoni.* II. Libri III-V. Torino, Loescher, 1893.

— Xenophon, The art of horsemanship. Translated with chapters on the Greek riding horse, with notes by *Morris-H. Morgan.* Boston, Little, Brown and Co., 1893. 1 Dollar, 50.

Birt, Th., De Xenophontis Commentariorum socraticorum compositione. Marburg, Elwert, 1893, in-4. XXII p. 1 M.

Bunger, C., Schulkommentar zur Auswahl aus Xenophons Hellenika. Leipzig, Freytag, 1893. 46 p. 65 Pf.

Fort, G., Un codice (napolitano) ignorato delle Elleniche. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 3, p. 165-176.)

Hasse, E., Zu Xenophons Anabasis, IV, 3, 10. (Ibid., p. 161-162.)

Hollænder, T., Cunaxa. Hist. krit. Beiträge zur Erklärung von Xenophons Anabasis. Naumburg. Progr. in-4°. 36 p.

Kaibel, G., De Xenophontis de vectigalibus libro. (Hermes, XXVIII, 1, p. 45-48.)

Klett, Th., Sokrates nach den Xenophontischen Memorabilien. Leipzig, Fock, 1893, in-4°. 1 M. 20 Pf.

Naber, S.-A., Χόνδρων (ad Xenophontis scripta). (Mnemosyne, XXI, 1, p. 1-27.)

— Ramenta. (Ibid., 4, p. 339-360.)

Weissenborn, E., Bemerkungen zu Xenophons Memorabilien. I. Progr. Mülhausen i. Th. 1893. 26 p.

ZÉNODOTE.

Bancalari, F., Sul trattato greco De vocibus animalium. (Studi italiani, I, p. 75-99.)

Pusch, H., Quaestiones Zenodoteae. Halle, Niemeyer.

VI. — ÉPIGRAPHIE.

BAUNACK, J., Zwei archaische Inschriften aus Mantinea. (Bericht der Sächs. Gesellschaft der Wiss., 1893, 1, p. 93-128.) 2 pl.

BENSON, E.-F., Two Epidaurian cures by Asclepius. (Class. Review, VII, 4, p. 185-186.)

BRÉAL, M., Note sur une inscr. archaïque de Mantinée. (Rev. de philol. XVII, 2, p. 159.)

BRUNSCHMID, J., Eine griech. Ziegelinschrift aus Sirmium. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 331-333.)

BURY, J.-B., Remarques sur l'inscription de Kélabcheh. (Bull. de corr. hell., XVIII, 1-7, p. 154-157.)

BUSOLT, G., Ueber die gegenwärtige Bedeutung der Inschriften als Quellen für die griechische Geschichte. (Deutsche Rundschau, Jahrg. 20, II, p. 236-248.)

CLERC, De rebus Thyatirenorum commentatio epigraphica (thèse). Paris, A. Picard, 1893.

COMPARETTI, D., Le leggi di Gortyna e le altre inscrizioni archaiche cretesi. Milano, 1893, in-4°.

CORPUS INSCRIPTIONUM ATTICARUM, consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae borussicae ed. Vol. II : Inscriptiones atticae aetatis quae est inter Euclidis annum et Augusti tempora. Ed. U. Köhler. Pars IV, Indices continens. Composuit *J. Kirchner*. Berlin, Reimer, 1893, in-4°, VII, 93 p. 11 M.

COUSIN, G. et G. DESCHAMPS, Voyage [épigraphique] en Asie-Mineure (de Aïdin à Priène; — de Milet à Marmara; — de Aïdin à Kaphaklar). B. C. H. (Bull. de Corr. hell.), XVIII, 1-7, p. 5-48.)

COUVE, L., Inscriptions de Delphes. (Ibid., p. 70-100.)

COUVE (L.), et E. BOURGUET, Inscriptions inédites de Delphes. (Ibid., XVII, 8-12, p. 343-409.)

DELATTRE, A.-L., Marques de vases grecs trouvés à Carthage (Mélanges d'arch., XIII, 1-2, p. 31-47.) Gravures.

DIEHL, Ch., Rescrit [inscr. bilingue] des empereurs Justin et Justinien en date du 1er juin 527. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 501-520.)

DITTENBERGER, W., Inschrift von Mantineia. (Hermes, XXVIII, 3, p.472- 474.)

DOUBLET G. et O. BÉRARD, Inscriptions de Dinaïr. (B. C. H., XVII, 5-7, p. 301-321.)

DRAGOUMIS, Et. N., Ἐπιγραφικὰ φροντίσματα. (Ἐφημ. ἀρχ. 1893, p. 165-169.)

DUEMMLER, F., Zwei Felsinschriften von Amorgos. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 1, p. 32-36.)

DUXLER, W., Sarapis Neilagogos. (Philol., LII, 3, p. 576.)

FONTRIER, A.-M., Inscriptions d'Asie-Mineure. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 158-160.)

FOUCART, P., Décret athénien de l'an 333. (Rev. des ét. gr., VI, 21, p. 1-7.)

FOUGÈRES, G., Inscriptions archaïques de Mantinée. (B. C. H., XVI, 8, p. 568-579 ; pl. XIX, XX.)

GARDNER, E., The Archermos Inscriptions. (Class. Review, VII, 3, p. 141.)

GRADENWITZ, O., Ein Protokoll von Memphis aus hadrianischer Zeit. (Hermes, XXVIII, 3, p. 321-334.)

HEADLAM, A.-C., Ecclesiastical sites in Isauria. (Supplementary papers

publ. by the Society for the promotion of Hellenic Studies, nº 2.) London, Macmillan, iu-fol. 31 p. 2 pl. 10 dessins. (Inscriptions grecques, etc.)

HEADLAM, J.-W., The procedure of the Gortynian inscription. (Journal of Hellenic Studies, XIII, 1, p. 48-69.)

HILLER von GÆRTRINGEN, F., Une inscr. des Μύσται de Magnésie du Méandre. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 31-34.)

— Inschriften aus Nysa. (Mitth. d. k. arch. Instit. zu Athen., XVIII, 3, p. 333-334.)

HOFFMANN, Ern., Sylloge epigrammatum graecorum quae ante medium seculum a. Chr. natum tertium ad nos pervenerunt. Halle, Kaemmerer, 1893.

HOLLEAUX, M., Notes d'épigraphie béotienne (B. C. H., XVI, 8, p. 453-473.)

— Notes sur l'épigraphie et l'histoire de Rhodes. (Ibid., XVII, 1-4, pl 52-69.)

— Sur la chronologie des inscr. Rhodiennes. (Rev. de philol., XVII, 2, p. 171-184.)

HOMOLLE, Th., Remarques complémentaires sur une inscr. de Mantinée. (B. C. H., XVI, 8, p. 580-596.)

HULA, E., Eine Judengemeinde in Tlos. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 99-102.)

HUTTON, C.-A., Inscriptions on pottery from Naukratis. (Class. Review, VII, 1-2, p. 82-83.)

INSCRIPTION MUSICALE DE DELPHES. (Hymne à Apollon.) — Voir section IX, H. Weil, Th. Reinach, etc.

JOUBIN, A., Inscription crétoise relative à l'orphisme. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 121-124.)

— Inscription de Cyzique. (Rev. des ét. gr., VI, nº 21, p. 8-22; VII, nº 25, p. 45-47.)

— Inscriptions de Stratos. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 445-452.)

KALINKA, E., Auszüge aus den lykischen Bundesprotocollen. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 83-92.)

KAVVADIAS, P., Fouilles d'Épidaure, I. Athènes, Vlastos. 75 drachmes.

KEENE, Ch., Two Greek ostraka from Egypt. (Journal of Hell. Studies, XIII, 1, p. 121-124.)

KERN, O., Inschriften vom Athos. (Mitth. d. Arch. Instit. zu Athen, XVIII, 1, p. 21-26.)

— Inschriften aus Thasos. (Ibid., XVIII, 3, p. 257-266.)

— Inschriften aus Milet. (Ibid., p. 267-271.)

— Inschrift vom Athos. (Ibid., p. 334.)

KREBS, Fr., Griechische Steininschriften aus Aegypten. (Nachrichten von der Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen, 1892, nº 15.)

LARFELD, W., Griechische Epigraphik. (In Müllers Handb. d. Alt. I.) 2. Aufl. München, Beck.

LECHAT, H. et G. RADET, Inscriptions de Mysie. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 520-534.)

LEGRAND, Ph.-E., Inscriptions de Trézène. (Ibid., 1-4, p. 84-121.)

— Inscriptions de Mysie et de Bithynie. (Ibid., 8-12, p. 534-556.)

LEGRAND, Ph.-E., et CHAMONARD, J., Inscriptions de Phrygie. (Ibid., 5-7, p. 241-293.)

LIMNIOS, N.-K., Ἐπιγραφαὶ Κυζίκου. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 453-454.)

MAASS, E., Zur Hetäreninschrift von Paros. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 1, p. 21-26.)

— Ueber das Rheaepigramm aus Phaestos. (Ibid., 3, p. 272-276.)

MAHAFFY, P., Documents égyptiens [papyrus et inscriptions]. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 145-154.)

MYLONAS, D., Π. Εὐστρατιάδου ἀναγνώσεις καὶ συμπληρώσεις εἰς ἐπιγραφήν τινα ἐκ Τροιζῆνος. (Ibid., p. 137-144.)

— Ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι. (Ἐφημ, ἀρχ., III, 3, p. 170-174.)

NIKITSKY, A., Eine Urkunde zur attischen Genealogie. (Hermes, XXVIII, 4, p. 619-629.)

OBERDICK, J., De Inscriptione palmyrena Vog. duodetricesima commentatio. Progr. Breslau, 1893, in-4°. 7 p.

PAPAGEORG, P.-N., Inschrift mit thrakischen Namen, aus Serres. (Ἑστία, 1893, n° 10.)

PARIS, P., Inscriptions de Phocide et de Locride. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 53-63.)

PERNICE, E., Inschriften aus Andros und Paros. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 1, p. 7-20.)

PHILIOS, D., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσῖνος. (Ἐφημ. ἀρχ., III, 1892, 2-4, p. 101-106.)

POLAND, W. CAREY, Sepulchral inscription from Athens. (American Journal of Archaeology, VIII, 2, p. 191-198.)

REINACH, Th., Inscription de Phocée mentionnant un prêtre de Massalie. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 34-39.)

— Inscriptions d'Iasos. (Rev. des ét. gr., VI, n° 22, p. 153-204.)
— Voir aussi la section IX.

RIDDER, A. de, Inscriptions de Thasos et de Lemnos. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 125-128.)

RIZZO, G., La tavola degli Strategoi di Taormina. (Estratto.) Palermo, Clausen, 1893. 73 p.

SAMMLUNG der griech. Dialekt-Inschriften, herausg. von *H. Collitz*, II, 3-4. Delphica, von *J. Baunack*. Gottingen, Vandenhoeck und Ruprecht.

SCHULTHESS, O., Bemerkungen zu den « Inscriptions juridiques grecques ». (Wochenschr. f. klass. Philologie, X, n°s 15, 20, 21, 23, 24.)

SCHULZE, W., Zu den Inschriften von Olympos. (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 8, col. 226-227.)

SKIAS, A., Ἐπιγραφαὶ Κορίνθου. (Ἐφημ. ἀρχ., III, 3, p. 113-128.)

— Ἐπιγραφαὶ Γυθείου. (Ibid., p. 185-204.)

— Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τοῦ ἑλληνικοῦ ἀλφαβήτου. (Ibid., 1892, p. 107-113).

STAIS, W., Ἐπιγραφὴ ἐξ Ἐπιδαύρου (Ibid., 2-4, p. 69-100.)

STUDNICZKA, F., Die älteste attische Inschrift, mit Tafel. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 3, p. 225-230.)

UNGER, G.-F., Die Zinsurkunde zu Ol. 88. (CIA, I, 273). (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 4-5, p. 225-260.)

WEIL (H.) et Th. REINACH, Inscriptions de Delphes. — Voir section IX.

WESSELY, K., Ein griechischer Heiratskontrakt vom J. 136 n. Chr. (Xenia Austriaca, 1893, p. 61-80.)

WILHELM, A., Bemerkungen zu griech. Inschriften. (Arch.-epigraph. Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn, XV, 1, p. 1-12,)

— Ἐπιγραφαὶ ἐξ Εὐβοίας. (Ἐφημ. ἀρχ., III, 2-4, p. 119-180.)

VII. — PALÉOGRAPHIE.

ALLEN, T.-W., The greek manuscripts of. Perugia. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, 1893, n° 10-11, p. 470-476.)

BANCALARI, Fr., Index codicum graecorum bibliothecae Casanatensis. (Studi italiani, etc., II, 1894, p. 163-207.)

BETHE, E., Zwei Iliashandschriften des Escorial. (Rh. Mus., XLVIII, 3, p. 355-379.)

BOLLA, E., Manoscritti Ambrosiani dell' Economico di Senofonte. (Estratto dalle Mem. del R. Istituto Lombardo di Sc. e lett. Vol. XIX, Cl. d. lett. e sc. stor. e mor., p. 121-131.)

CATALOGO di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane. I. Milano, Höpli, 1893.

COZZA-LUZI, G., De ottobonianis Vaticanis graecis codicibus nuper recensitis commentatio. Roma, tip. Vaticana, 1893, in-4°. 63 p.

DIEHL, Ch., Le trésor et la bibliothèque de Patmos au commencement du XIIIe siècle. (Byzant. Zeitschr., I, 3-4, p. 488-524.)

DOREZ, L., Antoine Éparque. Recherches sur le commerce des manuscrits en Italie au XVIe siècle. (Mélanges d'archéologie, XIII, 3, p. 281-364.)

ERHARD, A., Zur Katalogisirung griechischer Handschriften in Italien. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, X, 4, p. 189-182.)

— Die griechische Handschriften von Genua. (Ibid., p. 192-218.)

GRAUX, Ch. et A. MARTIN, Notices sommaires des manuscrits grecs d'Espagne, par *Ch. Graux*, mises en ordre et complétées par *Albert Martin*. (Extr. des Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires, t. II.) Paris, Leroux, 1893.

JORIO, G., Codici ignorati nelle Biblioteche di Napoli. Fascicolo I. Leipzig, Harrassowitz (1893). 60 p.

LAMBROS, Sp. P., Ἑλληνικὰ χειρόγραφα. (Ἑστία, 8 août, 24 oct., 21 nov. 1893; n°s 32, 43 et 47.)

MARTHA, J., Note relative à la cryptographie grecque. (Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 2e trim. 1894, p. 126-127.)

MAZZI, G., Leone Allacci e la Palatina di Heidelberg. (Propugnatore, V, fasc. 27.)

OMONT, H., Abréviations grecques copiées par Ange Politien et publiées dans le *Glossaire grec* de Du Cange. (Rev. des ét. gr., VII, n° 25, p. 81-88.)

— Les manuscrits grecs datés des XVe et XVIe siècles de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de France. Paris, Bouillon, 1 vol. p. in-folio.

PAPADOPOULOS KERAMEUS, A., Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη (publié aux frais du Comité impérial orthodoxe de Palestine). II. Pétersbourg, 1894, gr. in-8°, β', 894 p.

POLITIS, Παλαιογραφικὴ σταχυολογία ἐκ τῶν μαγικῶν βιβλίων. (Extr. de la Byzant. Zeitschrift.) 1893.

ROCCHI, A., De Coenobio cryptoferratensi ejusque bibliothecis et codicibus praesertim graecis Commentarii. Tusculi, 1893, in-4°. 318 p.

RUELLE, C.-E., Note relative à la cryptographie grecque. (Bull. de la Société des Antiquaires de France, 2e trim. 1894, p. 120-122.)

SCHMIDT, W., Zur Geschichte des griech. Alphabets (Philol. LII, 2, 366).

TANNERY, P., Les prétendues notations pythagoriciennes. Sur l'origine de nos chiffres. (Extrait.) Paris, Leroux, 1893.

THOMPSON, Maunde, Handbook of Greek and Latin palaeography. 1893.

VITELLI, G., Indice de' codici greci Riccardiani, Magliabechiani e Marucelliani. (Studi italiani, II, 1894, p. 471-570.)

WESSELY, C., Bemerkungen zu einigen Publikationen auf dem Gebiete der älteren griechischen Palaeographie. Wien. Progr. 20 p.

VIII. — GRAMMAIRE. — LEXICOGRAPHIE. — PRONONCIATION DU GREC. — RHÉTORIQUE.

ADAM, J., On the words πώμαλα and Βάναυσος. (Class. Review, VII, 3, p. 102.)

ANGERMANN, Beiträge zur griech. Onomatologie. Programm der Fürstenschule in Meissen, 1893, in-4°. 25 p.

BEITRÆGE zur historischen Syntax der griech. Sprache, herausg. von *M. Schanz.* III, 4. Wurzburg, A. Stuber, 1893. 4 M.

BRENNAN, J., The elision of the dative iota in Attic Tragedy. (Class. Review, VII, 1-2, p. 17-19.)

CHINNOCK, E.-J., Lexicographical notes (ἀνιμήθην, etc.). (Ibid., VII, 5. p. 204-205.)

CROISET, A. et J. PETITJEAN, Grammaire grecque. Paris, Hachette.

— — Abrégé de grammaire grecque. Paris, Hachette, 1893, in-12. 360 p.

CWIKLINSKI, L., Grammaire grecque scolaire (en polonais). Wien, Lemberg. 203 p. 1 Fl. 50.

DANIELSSON, A., De voce αἴζηος quaestio etymologica. Upsala, Almquist. Diss. 40 p.

DELBŒUF, J., Des prépositions en grec. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXVI, 5, p. 301-315.)

DYROFF, A., Geschichte des Pronomen reflexivum. II. Die attische Prosa. Wurzburg, Stuber, 1893. 186 p. 4 M.

EARLE, M.-L., Παῖμα, πῆμα. (Class. Review, VII, 1-2, p. 20.)

ERNSTAAT, W.-K., Proverbes grecs oubliés (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., avril-mai 1893, p. 23-48.)

FICK, A., Die griechische Personennamen nach ihrer Bildung erklärt und systematisch geordnet. 2. Auflage. Bearbeitet von *F. Bechtel* und *A. Fick.* Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1894. XVIII, 474 p. 12 M.

FLAGG, J., Outlines of the temporal and modal principles of Attic prose. Berkeley, California, 1893. 77 p.

FLENSBURG, N., Ueber Ursprung und Bildung des Pronomens αὐτός. Lund, Möller, 1893. 69 p. 1 M. 40 Pf.

FKÆNKEL, Sig., Orientalisches im Byzantinischen (Byzant. Zeitschr., III, p. 155.)

HASSE, E., Der Dual im Attischen. Mit eine Vorrede von *F. Blass.* Hannover, Hahn, 1893. v, 68 p.

HOLZWEISSIG, Fr., Griechische Schulgrammatik in kurzer, übersichtlicher Fassung auf Grund der vergleichenden Sprachforschung zum Gebrauch für Schulen. Leipzig, Teubner, 1893. 2 M. 80 Pf.

KAEGI, A., Kurzgefasste griech. Schulgrammatik, nach den Bestimmungen der neuen Lehrpläne f. d. höheren Schulen bearbeitet. Berlin, Weidmann, 1893. IX, 170 p. 2 M.

— Repetitionstabellen zur kurzgefasseten griech. Schulgrammatik. Ibid., 1893. 42 p.

KEELHOFF, J., L'expression τέθνηκα τῷ δέει, τῷ φόβῳ τι ou τινά. (Revue de l'Instruction publique belge, XXXVI, 2, p. 73-76.)

KOCH, E., Die Nothwendigkeit einer Systemänderung im griechischen Anfangsunterricht. Leipzig, Teubner. 40 Pf.

KRAUZ, S., Addenda lexicis graecis et latinis. (Egyetemes philologiai Közlöni, IX, p. 672-675.)

KRETSCHMER, P., Die boiotischen Kosenamen auf ει. (Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung, XXIII, 2, p. 268-272.)

KUENSTLER, P., Das Gemeinsame in den Sogenannten aeolischen Mundarten. Progr. Grossenhain, 1894, in-4°. 40 p.

KURTZ, E., Das Adverbium κακιγκάκως. (Byzant. Zeitschr. III, p. 152-155.)

LA ROCHE, J., Beiträge zur griech. Grammatik. 1. Heft. Leipzig, Teubner, 1893. XVIII, 236 p. 6 M.

LATTMANN, J., Ueber den griech. Unterricht nach den methodischen Grundsätzen der Lehrpläne von 1891. Zugleich als Begleitschreiben zu dem Syntakt. Hülfs-und Uebungsbuche f. Untersecunda von Lattmann-Müller (27 p.). Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1893. 40 Pf.

LEBÈGUE, H., Exercices grecs. Paris, Armand Colin, 1894.

LEEUWEN, J. van, Enchiridion dictionis epicae. I. Leiden, Sijthoff. 6 M.

LIDELL and SCOTT'S Lexicon. Notes by *Ch. Keene.* (Class. Review, VII, 7, p. 328-329.)

MAYOR, J.-G.-B., Ἀραιοπώγων. (Class. Review, VII, 7, p. 313.)

MAYHEW, A.-L., « Orthros » and « Daphne » in the Quarterly Review. (Academy, 1893, n° 1124, p. 441-442.)

MENDELSSOHN, L., Zum griech. Lexicon. (Philol., LII, 3, p. 553-556.)

MILLER, M., Griechische Ferien-Aufgaben. München, Pohl, 1893. 3 M.

MODESTOW, W., Encore une fois la prononciation du grec (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., mars 1893, p. 141-160.)

MUCKE, E., De consonarum in graeca lingua praeter Asiaticorum dialectum aeolicam geminatione. Partic. II. Freiberger Progr. Leipzig, Fock, 1893. 48 p. 1 M. 50 Pf.

MUELLER, A., Griech. Schulgrammatik. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1893. 2 M. 60 Pf.

— Griechisches Lese-und Uebungsbuch. Ibid., 1893. 1 M.

MUELLER, H.-C., Historische Grammatik der hellenischen Sprache. II. Chrestomathie. Leiden, Brill. 4 M.

MUSS-ARNOLT, W , Semitic words in Greek and Latin. I. (Extr. du Journal of biblical literature, XI, p. 72-94 et 160-176.) II. (Extr. des Transactions of the American philological Association, vol. XXIII.) 156 p.

MUTZBAUER, C., Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und des homerische Tempusgebrauch. Ein Beitrag zur historischen Syntax der griechischen Sprache. Strassburg, Trübner, 1893. VIII, 402 p. 15 M.

PETITJEAN, J., Exercices d'application sur les premières leçons de grammaire grecque. Paris, Hachette.

RAGON, F., Chrestomathie grecque. Paris. Poussielgue, 1893, in-12. VIII, 167 p.

RAPPOLD, J., Chrestomathie aus griechischen Klassikern. Zur Erleichterung und Förderung des Uebersetzens aus dem Stegreife. Wien, Gerold's John, 1893. X, 93 p. 1 M. 40 Pf.

REICHELT, C., De dativis in οις et ηις (αις) exeuntibus. Progr. Breslau, 1893. 22 p.

RUSSO, A., Sui comparativi e superlativi. Osservazioni ad una pagina di Giorgio Curtius, messa a fronte alla filosofia della lingua greca. Roma, Balbi, 1893. 40 p.

SCERBO, Fr., Caratteristiche del Greco et del Latino. Firenze, Loescher, 1893. 139 p.

SCHMID, W., Der Atticismus in seinen Hauptvertretern von Dionysios von Halikarnass bis auf den zweiten Philostratus. III. 7. Aelian. Stuttgart, Kohlhammer, 1893. 349 p.

SCHMIDT, H., De duali Graecorum, et emoriente et reviviscente. Breslau, Köbner, 1893. 54 p. 2 M. 50 Pf.

SCHMIDT, Ph., Die Syntax des Historikers Herodian. Ein Beitrag zur Griechischen Grammatik. Progr. Berlin, 1893, in-4°. 28 p.

SCHRŒDER, Zur griechischen Bedeutungslehre. Gebweiler. Progr. 1893.

SCHUBERT, Fr., Zur mehrfachen präfixalen Zusammensetzung im Griechischen. (Xenia Austriaca, 1893, p. 193-258.)

SCHULZE, Wilhelm, Miszellen, Τορόνος. Ταραντῖνοι (Zeitschr. f. vergl. Sprachf. auf dem Gebiete der Indog. Sprachen, XXXIII, 1, p. 124-137.)

— Ἀρταξάρης λίτρα. (Ibid., 2, p. 214-224.)

— Ἁρποκράτης. (Ibid., p. 233-246.)

SCHWAB, O., Historische Syntax der griech. Komparation in der klass. Litteratur. I. Allgemeiner Theil und 1. Abschnitt des bes. Theils (Syntax der gegensätzlichen Komparation. Beiträge zur hist. Syntaxe der griech. Sprache, herausg. von *M. Schanz,* IV, 1). Würzburg, Stuber, 1893. VIII, 127 p. 4 M.

— Ueber μάλιστα bei Zahlen und Massbegriffen im classischen Sprachgebrauch. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1893, 8-9, p. 585-592.)

SIDGWICK, A., The remote deliberative. (Class. Review, VII, 3, p. 97-100.)

SIDGWICK (J.-D. and A.), The remote deliberative. (Ibid., 8, p. 352-354.)

SKIAS, A., Περὶ τῆς σημασίας τῆς ἀρχαίας Ἑλληνικῆς γλώσσης ὡς ὀργάνου καθολικῆς παιδεύσεως. Athènes.

SOLMSEN, F., Zur Vertretung der Gutturale im Griechischen. (Zeitschr. f. vergl. Sprachf., XXXIII, 2, p. 294-300.)

SZOBOLEWSKI, S., Sur la place du génitif dans la langue grecque (en russe). (Rev. philol. russe, IV, 1, p. 51-52.)

TÉLFY, J., Chronologie und Topographie der griechischen Aussprache. Nach dem Zeugnisse der Inschriften. Leipzig, Friedrich, 1893. 2 M.

THIELE, Hermagoras. Ein Beitrag zur Geschichte der griech. Rhetorik. Strassburg, Trübner, 1893. 202 p.

WACKERNAGEL, J., Miszellen zur griech. Grammatik. Νεοχμός, etc. (Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung. XXXIII, 1, p. 1-61.)

WAEHMER, W., Ueber ἦ ὥς φάτο, ὥς εἰπών und verwandte epische Formeln. I. Progr. Goettingen, 1893, in-4°. 30 p.

WALDECK, A., Griechische Schulgrammatik entsprechend des Verfassers lateinischer Schulgrammatik und den Zielen der neuen Lehrpläne für alle Classen des Gymnasiums. Halle, Buchh. des Waisenhauses, 1893. VIII, 115 p. 1 M. 25 Pf.

WALKER, F.-W., The origin of the Greek aorist in ς. (Class. Review VII, 7, p. 289-292.)

WINER, G.-B., Revu par *Schmiedel,* Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms. — Voir section V, Bible grecque.

IX. — MÉTRIQUE. — MUSIQUE.

ARNOLDOS, G., Περὶ τῆς δῆθεν Βυζαντινῆς ἐκκλησιαστικῆς ἡμῶν μουσικῆς. (Νέα Ἡμέρα, 1893, n°s 991 et 992.)

BOUVY, Edm., Anacréontiques toniques dans la vie de saint Jean Damascène. (Byzant. Zeitschr., II, p. 110-112.)

DENISSOW, R., Les vers dochmiaques. Contributions à la métrique grecque (en russe). Moscou, 179 p.

DUNN, G., The dactylo-epitritic rhythm. (Class. Review, VII, 1-2, p. 23-27.)

EVANS, T.-S., Latin and Greek verse composition. With a memoir by *Waite*. London, Clay and Sons. 7 Sh. 6 D.

HATHERLY, S.-G., A treatise on Byzantine music. London, Al. Gardner, in-4°. VI, 162 p.

HAVET, L., et Th. REINACH, Une ligne de musique antique. (Rev. des ét. gr., VII, n° 26, p. 196-203.)

HYMNE A APOLLON, Chant grec du IIIe siècle avant J.-C., découvert à Delphes, par l'École française d'Athènes. Texte grec restitué par *M. Henri Weil*. Transcription par *Th. Reinach*. Accompagnement par *Gabriel Fauré*. Paris, Bornemann. S. d. in-4. 2 Fr.

JAN, Karl von, (article sur) H. Weil et Th. Reinach, Nouveaux fragments d'hymnes avec notation musicale. (Berliner philol. Wochenschrift, 28 juli 1894, col. 929-936.)

LAURIOTIS, Al., Περὶ Ῥωμανοῦ τοῦ μελωδοῦ. (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, XII, 1892, p. 255-256 et 262-264.)

— Περὶ διαφόρου γραφῆς τοῦ ἀκαθίστου ὕμνου ἐν ἀρχαίοις χειρογράφοις τῆς Μονῆς Λαύρας. (Ibid., p. 395-396.)

— Ὁ ἀκάθιστος ὕμνος. (Κωνσταντινούπολις, 7 avril 1893, n° 75.)

NICOLE, L., L'hymne à Apollon. Lettre au directeur du *Guide musical*. (Le Guide musical, nos du 22 et du 29 juillet 1894.)

PAGANAS, N., Διδασκαλία τῆς καθόλου μουσικῆς τέχνης ἤτοι γραμματικὴ τῆς μουσικῆς γλώσσης. Constantinople, 1893. 118 p.

PARANIKAS, M., Περὶ Ῥωμανοῦ τοῦ μελωδοῦ. (Ἐκκλησ. ἀλήθεια, XII, 1892, p. 141-143; p. 287-288.)

— Ὁ ἀκάθιστος ὕμνος. (Ibid., XIII, p. 44-48.)

— Τὸ τριώδιον (Ibid., p. 7-8.)

ERSCHINKA, Fr., De mediae et novae comoediae Atticae trimetro iambico.

REIMANN, H., Die Delphische Apollon-Hymne der Athener. Mit einer Musikbeilage. (Allgemeine Musik-Zeitung, 1894, nos 24 et 25.)

REINACH, Th., La musique des hymnes delphiques (B. C. H., XVII, 8-12, p. 584-610.) Dessins et 1 pl. de musique. — T. à p. Paris, Thorin, s. d.

— Conférence sur la musique grecque et l'hymne à Apollon. (Rev. des ét. gr., VII, n° 26, p. XXIV-XLII. — T. à p. Paris, Leroux, 1894. — Revue d'art dramatique, 1894, p. 321-336.)

— Une page de musique grecque. (Revue de Paris, 15 juin 1894.)

— Lettre à M. le Directeur du *Guide musical* (Maur. Kufferath) [au sujet d'un article de M. K. publié dans le n° du 27 mai et 3 juin 1894, sur une audition à Bruxelles de l'Hymne à Apollon]. — Observations en réponse à cette lettre par M. K. (Le Guide musical, 10 et 17 juin 1894.)

— Autre lettre au même. (Le Guide musical, nos du 24 juin et 1er juillet 1894.) — Observations sur cette lettre par M. K.

RIEMANN, O. et M. DUFOUR, Traité de rythmique et de métrique grecques. Paris, Colin, 1893, 152 p.

TYRELL, R.-Y., A greek σκολιόν. (Class. Review, VII, 8, p. 354-355.)

VOLTZ, L., Die εἶδη des daktylischen Hexameters. Ein Beitrag zur Geschichte der griech. Metrik. (Philol., LII, 3, p. 385-394.)

WEIL, H., Inscriptions de Delphes. I. Un péan delphique. II. Nouveaux fragments d'hymnes accompagnés de notes de musique. (Bull. de corr. hell., XVII, 8-12, p. 561-583.) 3 pl. — T. à p. Paris, Thorin, s. d.

WESTPHAL, R., Allgemeine Metrik. Berlin, Calvary. 10 M.

WILLIAMS, C.-F. Abdy, Ancient metre and modern rhythm. (Class. Review, VII, 7, p. 295-300.)

X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ALLCROFT and MASOM, A Synopsis of Grecian history. Part. 3. London, Clive. 1 Sh. 6 D.

ARCI, F., Il Peloponneso al tempo della guerra sociale a. 220-217 a. C. (Studi storici, II, p. 138-155.) 2 cartes.

ATTINGER, G., Essai sur Lycurgue et ses institutions. Neuchatel, Attinger.

BAUER, A., Die Chronologie des Peiseistratos und seiner Sohne. (Analecta graecensia, p. 79-98.)

BELOCH, J., Studi di storia antica, fasc. II. Roma, Loescher, 1893. 155 p.

— Griechische Geschichte. Band I : Bis auf die sophistische Bewegung und den Peloponnesischen Krieg. Strassburg, Trübner. XII, 637 p.

BÉRARD, V., Tégée et la Tégéatide (B. C. H., XVI, 8, p. 529-549, pl. XIII.) 1 plan. — Suite. (XVII, 1-4, p. 1-24.)

BERGER, H., Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen. IV : die Geographie der Griechen unter dem Einfluss der Römer. Leipzig, Veit, 1893. XII, 170 p. 4 M. 80 Pf.

BOSTFORD, G.-W., The development of the Athenian constitution. (Cornell Studies in Classical philology, nº 4. New-York, Ginn, 1893.)

BRUECH, J., Des Aristoteles Heimat oder die Halbinsel Chalcidice. (Mittheil. der Wiener geogr. Gesellschaft, XXVI, 1, p. 1-22.)

BUCHERER, F., Die Diomedessage. Heidelberg. Diss. 81 p.

CAUER, Fr., Philotas, Kleitos, Kallisthenes. Beiträge zur Geschichte Alexanders des Grossen. (Aus Jahrb. f. class. Philol. 20. Suppl. Bd., 1893.) Leipzig, Teubner. 79 p.

CHINNOCK, E.-J., The burial-place of Alexander the Great. (Class. Review, VII, 6, p. 245-246.)

CLASEN, Ch., Kritische Bemerkungen zur Geschichte Timoleons. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 4-5, p. 289-298.)

CLERC, M., De rebus Thyatirenorum. Paris, A. Picard, 1893. 115 p. (Thèse doctorale.)

COLUMBA, G., Il mare e le relazioni maritime tra la Grecia e la Sicilia nell' antichità.

CRÆMER, H., Beiträge zur Geschichte Alexanders des Grossen. Diss. Marburg, Eisenach, H. Kalbe, 1893. 1 M. 50 Pf.

CRUSIUS, O., Zur Topographie von Alexandria. 1. Juliopolis-Nikopolis. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 1, p. 34-36.)

CURTIUS, C. und J.-A. KAUPERT, Karten von Attika 1 : 25000. 7. Heft. Farbendr. und Kol. Berlin, Reimer. 2 Blatt. à 46, 5 × 49 cm. 6 M.

CURTIUS, E., Die Deichbauten der Minyer. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1892, nº LV, p. 1181-1190; 1 carte.)

DROYSEN, J.-G., Geschichte Alexanders des Grossen. Gotha. Perthes. 5 M.

— Kleine Schriften zur alten Geschichte. I. Leipzig, Veit, 1893. VIII, 387 p. (mit Bildniss). 10 M.

DUGIT, E., Les Hellènes (Extrait). Grenoble, 1893. 13 p.

FABRICIUS, E., Die Befreiung Thebens. (Rh. Mus., XLVIII, 3, p. 448-471.)

FERRARO, G., I Pigmei. (Estratto.) Genova, 1893. 8 p.

FREEMANN, E.-A., Studies of travel in Greece and Italy. With a preface by miss *Flor. Freeman*. New-York, Putnam, 1893. 2 vol.

GABOTTO, F., Manuale di storia antica. II. Grecia. Verona, Donato Tedeschi, 1893. 244 p.

GARDNER, Percy, New Chapters in Greek history. Historical results of recent excavations in Greece and Asia Minor. With ill. London, Murray. 15 Sh.

GELZER, H., Chalkedon oder Karchedon. Beiträge zur Geschichte des Kaisers Herakleios. (Rh. Mus., XLVIII, 2, p. 191-195.)

GIANNOPOULOS, N.-J., Ἡ φθιωτικὴ πόλις Ἴθωνος. (B. C. H., XVI, 8, p. 473-478.)

GRANT, A.-J., Greece in the age of Pericles. With. ill. London, Murray, 1893. 3 Sh. 6 D.

HAUSSOULLIER, B., Les cent héros Athéniens. Araphen. (Rev. de philol., XVI, 4, p. 167.)

HEADLAM, A., Ecclesiastical sites in Isauria, Cilicia Trachea. (Supplementary Papers n° 1 of the Hellenic Society.) 31 p. 2 plans et fig.

HENNING, R., Symbolae ad Asiae Minoris reges, sacerdotes, Polemonemque I, Ponti regem. Diss. Leipzig, Graefe, 1893. 1 M. 20 Pf.

HERTHUM, P., De Megalopolitarum rebus gestis et de communi Arcadum republica. (Jena, 1893. Diss. p. 51-87.)

HILLER von GÆRTRINGEN, F., Nicagoras, ein rhodischer Stratege. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Oesterreich, XVI, 1, p. 102-107.)

— Moderne und antike Ortsnamen auf Rhodos. (Mittheilungen des Arch. Inst. zu Athene, XVII, 4, p. 307-318.)

HOLLEAUX, M. — Voir section V, art. ANTHOLOGIE.

HOLM, Ad., Griechische Geschichte. Bd. IV. Die griechisch-makedonische Zeit; die Zeit der Könige und der Bunde vom Tode Alexanders bis zur Einverleibung der letzten Makedonischen Monarchie in das römische Reich. Berlin, Calvary, 1894. xv, 785 p. 15 M.

HOMOLLE, Th., Remarques sur la chronologie de quelques archontes athéniens. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 145-179.)

JACOBS, E., Thasiaca. Berlin, Weidmann, 1893. 50 p. 2 pl. 2 M.

JŒRRS, P., Die Reichspolitik Kaiser Justinians. Akad. Festrede. Giessen, 1893, in-4°.

KAVVADIAS, P., Fouilles d'Épidaure. I. Athènes, Vlastos, 1893, in-fol. 75 M.

KIRCHNER, J., Zwei athenische Familien aus den drei letzten vorchristlichen Jahrhunderten : die Familie der Εὐρυκλείδης und Μυκίων Κηφισιεῖς ; die Familie des Μνησίθεος. (Hermes, XXVIII, 1, p. 139-145.)

KŒHLER, U., Makedonien unter König Archelaos. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1893, n° XXIX, p. 489-498.)

KOPHINIATIS, J.-K., Ἱστορία τοῦ Ἄργους. Athènes, 1892.

KŒPP, F., De Attali III patre. (Rh. Mus., XLVIII, 1, p. 154-157.)

— Ein Problem der griech. Geschichte. (Ibid., 4, p. 485-511.)

LANCKORONSKI, Ch., Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie. II. La Pisidie. Paris, Firmin-Didot, 1893. in-folio. 3 pl. ; 33 héliogr., 154 ill. du texte.

LEFÈVRE, A., Expansion et décadence de la Grèce antique. Paris, Goupy, 1893.

— Les origines helléniques (Extrait). Paris, 1893. 23 p.

LŒPER, R., Die Trittyen und Demen Attikas. (Mitth. d. Arch. Inst. zu Athen, XVII, 4, p. 319-433.) 1 pl.

MAC-CRINDIE, J., The Invasion of India by Alexander the Great. London, Constable. xv, 432 p. 2 cartes.

MALLET, D., Les premiers établissements des Grecs en Égypte au VII° et au VI° siècles (Mém. p. p. les membres de la mission archéol. française au Caire, t. XII, 1er fasc.). Paris, Leroux, 1893, in-4°. 499 p. 63 grav. 30 fr.

MARTEL, Al., Sparte et les gorges du Taygète (Extrait). Paris, Chamerot, 1893. 31 p.

MELIN, Histoire de la Grèce ancienne, rédigée d'après les nouveaux programmes. Moulins, chez l'auteur, 1893, in-16. 368 p., grav. et cartes.

MICHELI, H., La Révolution oligarchique des Quatre-Cents à Athènes et ses causes. Genève, Georg, 1893. 132 p.

MILLER, J., Die Erzählungen von den Tyrannenmördern. (Philol., LII, 3, p. 573-576.)

NESTORIDÈS, K., Τοπογραφία τῆς ἀρχαίας Σπάρτας. Athènes, Vlastos. 1 M. 50 Pf.

NICOLE, J., Lettre inédite relative à un épisode du règne d'Antonin le Pieux. (Rev. archéol., 3e série, t. XXI, mars-avril 1893.)

NIESE, B., Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaironea. I. Teil. Gotha, Perthes, 1893. x, 512 p.

NORDIN, R., Studien in Themistoklesfrage. Upsala, Lundström, 1893. 118 p.

OBERHUMMER, A., Litteraturbericht über Geographie von Griechenland. (Bursian-Müllers Jahresbericht, LXXVII, p. 29-96.)

OMONT, H., Relation de la visite du marquis de Nointel à la grotte d'Antiparos, 1673. Paris, E. Leroux, 1893. 33 p.

ORSI e CAVALLARI, Megara Hyblaea. Storia, topografia, necropoli. (Estratto). Milano, Höpli, in-4. 270 p. 10 pl. et fig.

PREISSLER, K., Zur Geschichte des Agathokles. Brünn. Progr.

PRIDIK, Eug., De Alexandri Magni epistularum commercio. Diss. Jurjew (Dorpat). E.-J. Karow, 1893. 3 M. 60 Pf.

RAEDER, A., Athens politiske udvikling i siden fra Kleisthenes til Aristeides's reform. Christiania, Dybwad, 1893. 152 p. 2 M. 25 Pf.

RAMSAY, W.-M., Micrasiana (Rev. des ét. gr., VI, n° 22, p. 251-257.)

REINACH, Th., Juifs et Grecs devant un empereur romain. (Extr. de la Rev. des ét. juives, 1893.)

— (Signé T. R.). Ile ou presqu'île? (A propos de l'inscription de Cyzique, p. p. A. Joubin). (Rev. des ét. gr., VI, n° 22, p. 48-51.)

ROHRMOSER, J., Zur Ermordung des Hipparchos nach Aristoteles Ἀθηναίων πολιτεία. (Zeitschrift f. d. Oesterr. Gymn., 1893, Heft 11, p. 972-977.)

RUECK, K., Eine Peloponnesreise. (Blätter f. das bayr. Gymn., XXVIII, 9-10, p. 569-575.)

SALVETTI, C., Ricerche storiche intorno alla lega etolica (Studi di storia, 1893, n° 2, p. 93-137.)

SANCTIS, G. de, Contributi alla storia ateniese dalla guerra cremonidea. (Ibid., 1893, n° 2, p. 1-62.)

SAVELLI, A., Temistocle dal primo processo alla sua morte : studio. Firenze, Loescher e Seeber, 1893. 127 p.

SCHRŒDER, G., Schliemanns Troja. (Archiv f. Artillerie-Offiziere, 1892, n° 2, p. 65-107.)

SCHWARZ, W., Juliopolis und Nikopolis. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 4-5, p. 301-304.)

SCHWARZ, F. von, Alexander des Grossen Feldzüge in Turkestan. Kommentar zu den Geschichtswerken des Flavius Arrianus und Curtius Rufus auf Grund vieljähriger Reisen im russischen Turkestan und dem angrenzenden Ländern. Munich, Wolf, 1893. 112 p. 2 pl. 6 plans et carte des campagnes d'Alexandre. 6 M.

SEMENOFF, A. — Voir la section XII.

SIMON, J., Auf Griechenlands Boden. Cilli. Progr. 27 p.

SOTIRIADIS, G., Ἱστορία τῶν ἀρχαίων ἀνατολικῶν λαῶν καὶ τῆς Ἑλλάδος. Athènes, 1894.

STAHL, J.-M., De Evagorae lege disputatio. Munster, 1893. Progr. in-4°. 20 p.

SWOBODA, G., Die Athenischen Beschlüsse zu Gunsten der Samier. (Symbolae Pragenses, p. 215-221.)

— Ueber den Process des Perikles. (Hermes, XXVIII, 4, p. 536-598.)

— Arthmios von Zeleia. (Arch.-Epigr. Mittheilgn aus Oesterreich, XVI, 1, p. 49-68.)

TOMASCHEK, W., Die alten Thraker. Eine ethnol. Untersuchung. I. Uebersicht der Stamme. (Auszug.) Wien, Tempsky, 1893, gr. in-8°. 130 p. 2 M. 60 Pf.

— Ueber die alten Thraker. Wiener Akad. 2 nov. 1892. (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 3, col. 94.)

TROPEA, G., Storia dei Lucani. Etnografia, Colonizzatione greca. Messina, Amico, 1894. 216 p.

TSOUNTAS, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός. Athènes, 1893.

UNDERHILL, G.-E., The Chronology of the Corinthian war. (Journal of philology, XXII, n° 43, p. 129-143.)

— The chronology of the Elean war. (Class. Review, VII, 4, p. 156-158.)

URBAN, K., Geographische Forschungen und Märchen aus griechischer Zeit. Gütersloh, Bertelsmann, 1893. 40 p. 60 Pf.

WEBER, C., Dinaïr, Célènes, Apamée Cibotos. Besançon, Delagrave Louys. 92 p.

WILHELM, A., Zur Geschichte von Thasos. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 241-252.)

WIRTH, A., Aus Orientalischen Chroniken. Frankfurt A. M. Diesterweg, 1894. LXVI, 276 p. mit einer genealog. Tafel. 12 M.
(Compte rendu par *K. Krumbacher*, Byz. Z., III, p. 607-625.)

ZINGERLE, J., Zur Geschichte des zweiten athenischen Bundes (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 359-371.)

XI. — RELIGION. — CULTE. — MYTHOLOGIE.

BAUDRILLART, A., Les divinités de la Victoire en Grèce et en Italie. Paris, Thorin, 1894. (Fasc. 68 de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

BLINKENBERGER, C., Asklepios og Hans Fraendes i Hieron ved Epidauros. Kopenhagen, Gyldendal, 1893. 6 M.

BONGHI, R., Il paganismo. (Conferenze di Roma, 1893, articolo 7.)

BRUCHMANN. — Voir ROSCHER.

CAETANI-LOVATELLI, Ersilia, I giardini di Adone. (Nuova Antologia, 3. serie, XL, 14, p. 262-268.)

CASTELLANI, G., Del mito di Medea nella tragedia greca. Venezia. tip. Visentini. 1893. 51 p.

DOHMEN, Akamas und Demophon. Progr. Duisburg, 1893, in-4°. 16 p.

FAHLNBERG, A., De Hercule tragico Graecorum. Leipzig. Fock. 1 M.

FISCHER, F.-F.-C., De Deo Aeschyleo. Diss. Amsterdam, Wormser.

FORESTI, A., Mitologia greca. 11. Eroi. Milano, Hoepli.

FOURIÈRES, Les Dioscures et le christianisme. (Revue d'exégèse, II, 6, p. 116-120.)

FRAZER and LANG, The youth of Achilles. (Class. Review, VII. 7, p. 292-295.)

FRIEDERICHS, K., De Iride dea veterum artificium monumentis illustrata. Diss. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1893. 33 p. 80 Pf.

HALÉVY, J., Sur la légende babylonienne du rapt de Proserpine. (Acad. des Inscr. 12 juillet 1893, in Revue critique, 1893, nos 31-32.)

HARNACK, A., Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius. Teil I. Die Ueberlieferung und der Bestand. Bearbeitet unter Mitwirkung von *E. Preuschen*. Leipzig, Hinrichs, 1894. 35 M.

HARRISSON, J.-H., Primitive Hera-Worship illustrated from the excavations at Argos. (Class. Review, VII, 1-2, p. 74-78.)

HATCH, F., Griechenthum und Christenthum. Deutsch von *E. Preuschen*. Freiburg-Mohr. 6 M.

HAUSER, Fr., Hyakinthos. (Philol., LII, 2, p. 209-218.)

KELLER, O., Rabe und Krähe im Alterthum. (Jahresb. des Prager Wissenschaftlichen Vereins, 1893, in-4°.) 18 p.

KRAUSE, E., Die nordische Herkunft der Trojasage bezeugt durch den Krug von Tagliatella; eine dritthalbtausendjährige Urkunde. Glogau, Flemming, 1893. 1. M.

— (Carus Sterne), Die Trojaburgen Nordeuropas, ihr Zusammenhang mit der indogerm. Trojasage von der entführten und gefangenen Sonnenfrau (Syrith, Brunhild, Ariadne, Helena), den Trojaspielen, Schwert-und-Labyrinthtänzen zur Feier ihrer Lenzbefreiung. Nebst Vorwort über den deutschen Gelehrtendünkel. Glogau, Flemming, 1893. XXXII, 300 p. 20 Abbild.

KRAUSE, H.-L., Die Amazonensage kritisch untersucht und gedeutet. Berlin, Heinrich, 1893, III, 104 p. 1 M. 50 Pf.

LANGEN, J., Die Schule des Hierotheus. I. (Rev. internationale de théologie, I, 1893, p. 590-609.)

MURR, J., Die Parusie der Gottheit in vegetativer Substanz. Vom Standpunkte der griech. Mythologie betrachtet. Innsbruck, Vereinsbuchandlung, 1893. in-12. 23 p. 36 Pf.

NEUMANN, W., Die Entwickelung des Philoktet-Mythos mit besonderer Berücksichtigung seiner Behandlung durch Sophokles. Progr. Coburg, 1893, in-4°. 44 p.

PLATT, A., Iphigenia und Hekatombe. (Journal of Philology, XXII, 43, p. 43-48.)

POLITIS, N., Χάρυβδις. (Ἐφημ. ἀρχ. III, 1892. 2-4, p. 241-246.) Dessins.

PROTT, J., de, Fasti graecorum sacri. Pars I. Lipsiae, Teubner, 1893. 20 p.

RAMSAY, W.-M., Artemis at Ephesus. (Class. Review, VII, 1-2, p. 78-79.)

RHODE, Erwin, Psyche. Seelencult und Unsterblichkeitsglaube der Griechen. 2 Hälfte. Freiburg, Mohr, 1893. 12 M.

ROBERT-TORNOVV, W., De apium mellisque apud veteres significatione et symbolica et mythologica. Berlin, Weidmann, 1893. 182 p. 4 M.

ROSCHER, W., Lexicon der griech. und röm. Mythologie. 24. 25 Lieferung. Leipzig, Teubner, 1893. 2 M.

— Supplementum : **BRUCHMANN,** Epitheta deorum quae in poetis leguntur. 1893. VIII. 225 p. 10 M.

ROSSBACH, O., Dämonen der Unterwelt. (Rh. Mus., XLVIII, 4, p. 592-601.)

SCHAPER, Fr., Schellings Philosophie der Mythologie. Progr. Nauen. 1892, in-4°, 29 p.

SCHEBELEW, S., Relations entre Asklepios et Apollon (en russe). (Rev. philol. russe, IV, 1, p. 53-62.)

SCHNEIDEWIN, M., Ein Kapitel aus dem Kampf zwischen Glauben und Unglauben im Altherthum. (Preuss. Jahrb. août 1893, p. 239-281.)

SCHWARZ, W., Die Danaidensage. (Jahrb., f. Philol., CXLVII, 2, p. 95-112.)

SEEMANN, Griech. und röm. Mythologie. Trad. en russe par *W. Hyazintow*. Moscou, 1893. XII, 306 p.

STENGEL, P., Buphonien. (Hermes, XXVIII, 4, p. 489-500.)

STEUDING, H., Griech. und röm. Mythologie. Stuttgart. Goschen. 80 Pf.

SVORONOS, Britomartis, la soi-disant Europe sur le platane de Gortyne. 1894.

VILLE DE MIRMONT, H. de la, Additions au dictionnaire mythologique de Roscher. (Rev. des ét. gr., VII, nº 25, p. 62-67.)

WESELOWSKI, A.-N., Boccace sur la Mythologie; de genealogiis deorum (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., 1893, avril, p. 269-297.)

WIDE, S., Laconische Kulte, Leipzig, Teubner, 1893. X, 417 p.

WIESELER, Fr., Ueber die aus dem Bereiche der Vögel hergenommenen Attribute des Dionysos und seiner Thiasoten. (Nachrichten von der Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen, nº 14.)

WIRTH, A., Danae in christlichen Legenden. Wien, Tempsky. 5 M.

WŒRNER, E., De Ariaetho et Agathyllo fabulae apud Arcades Aeneïae auctoribus. Lipsiae, 1893. IV et 26 p.

XII. — Antiquités.

BAESCH, Fr., De XII tabularum lege a Graecis petita. Quaestiones philologae. Diss. Göttingen, Dieterich, 1893. V, 80 p.

BLUMNER, H., The home life of the ancient Greeks. Translated from the German by *Alice Zimmern*, with numerous illustrations. London, Cassel, 1893. 7 Sh. 6 D.

BODENSTEINER, E., Scenische Fragen über den Ort des Auftretens und Abgehens von Schauspielern und Chor im griech. Drama. (Bes. Abdruck aus d. 19 Suppl. Bde des Jahrb. f. klass. Philologie.) Leipzig, Teubner, 1893. 174 p. 4 M.

BOEHM, Chr., De Cottabo. Diss. phil. Bonn, Georg, 1893. 68 p. 1 pl.

BRUCK, S., Ueber die Organisation der Athenischen Heliastengerichte im 4. Jahrhundert v. Chr. (Philol., LII, 2, p. 295-317.)

— Teil II. (Ibid. 3, p. 395-421.)

BUSOLT, G., Die Korinthischen Prytanen. (Hermes, XXVIII, 2, p. 312-310.)

CAPPS, Ed., Vitruvius and the Greek stage. (Extr. de « Studies in classical Philology. » vol. 1. Chicago, 1893. 23 p.

— The Stage in the Greek theatre according to the extant dramas. (Transactions of the American Philol. Assoc., XXII, 1893.)

CHRISTIDIS, Ἀρχαία ἑλληνικὴ γυναικειολογία. Constantinople, 1894.

CHURCH, A.-J., Pictures from Greek life and story. London, Hutchinson, 1893.

CLERC, L., Les métèques athéniens. Étude sur la condition légale, la situation normale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes. (Thèse doctorale.) Paris, Thorin, 1893. 14 fr.

CORSETTI, R., Sul prezzo dei grani nell' antichità classica. (Studi di storia, 1893. nº 2, p. 63-92.)

CROISET, A., La maison grecque d'après les mimes d'Hérodas. (L'ami des monuments, 1892, nº 29, p. 13-19.)

CURTIUS, E., Orchestra und Bühne. (Berliner arch. Gesellschaft, janvier, dans Berliner philol. Wochenschr. 1893, nº 4, col. 97-100.)

DAREMBERG et SAGLIO, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 18e fasc. : Fasti-Flamen (p. 1011-1170). Paris, Hachette, 1893. gr. in-4º. 5 Fr.

— 19e fasc. : Flamen (suite). — Fossa (p. 1171-1330). 1894.

DARESTE, R., La science du droit en Grèce. Platon, Aristote, Théophraste. Paris, Larose, 1893. 319 p.

F.-B., Attisch-römische Ephebenzeichnung. (Rh. Mus., XXVIII, 4, p. 631-632.)

FEMMES GRECQUES (les) au temps d'Homère. Alençon, Imp. Guy, 1893.

FŒRSTER, R., Die Sieger in den Olympischen Spielen. II. Zwickau. Progr.

FOWLER, W. Warde, The city state of the Greeks and Romans, a Survey introductory of the Study of ancient history. London, 1893. x, 332 p. 5 Sh.

FRANCOTTE, H., L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes. Paris, Bouillon, 1893. 128 p.

FRITZE, J. de, De libatione veterum Graecorum. Berlin, Heinrich, 1893. 91 p.

GUIRAUD, P., La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine. Paris, Hachette, 1893.

KŒRTE, A., Archäologische Studien zur alten Komödie. (Jahrb. d. arch. Instit., VIII, 2, p. 61-93. Gravures.)

LÉVI, L., Degli onori funebri resi in Atene ai cittadini caduti in battaglia. (Riv. di filol., XXI, 7-9, p. 463-469.)

LIPSIUS, J.-H., Von der Bedeutung des griechischen Rechts. Leipzig. Tauchnitz. 1893. 80 Pf.

MATTHIAS, Th., Zur Stellung der griechischen Frau in der klassischen Zeit. Progr. Zittau, 1893, in-4º. 28 p.

MATTHIASS, B., Das griechische Schiedsgericht. Festschrift. Stuttgart.

MEINHARDT, P., De forma et usu juramentorum, quae inveniuntur in comicorum Graecorum et Platonis, Xenophontis, Luciani sermone. Jena. Diss. 79 p.

MILCHHŒFER, A., Zur attischen Localverfassung. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 3, p. 277-304.)

MOREAU, F., Les festins royaux et leur portée politique d'après l'*Iliade* et l'*Odyssée*. (Rev. des ét. gr., VII, nº 26, p. 133-145.)

MUELLER-STRUEBING, H., Studien zur Verfassung von Athen während des peloponnesischen Kriegs. I. Ueber die Civilbeamten. (N. Jahrb. f. Philol. und Pädagogik, 1892, 8-9, p. 513-554.)

NICKEL, J., Sozialpolitik im Alterthum. Paderborn, Schoningh. 1 M. 20 Pf.

OEHLER, J., Genossenschaften in Kleinasien und Syrien. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 277-282.)

OHNEFALSCH-RICHTER, M., Kypros, Die Bibel und Homer. Beiträge zur Kultur-Kunst-und Religionsgeschichte des Orient im Alterthume. Mit bes. Berucksichtigung eigener 12jähriger Forschungen und Ausgrabungen auf der Insel Cypern. Mit einem Briefe von Gladstone an den Verfasser. Berlin, Ascher, 1893, gr. in-4º. 535 p. 273 fig. 229 pl. 180 M.

PAULY'S, Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft Neue. Bearbeitung. Unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen herausg. von *G. Wissowa*. I. Stuttgart, J.-B. Mezler, 1893. 1440 colonnes. 15 M.

PERDRIZET, P.-F., Sur l'introduction en Grèce du coq et des combats de coqs, à propos d'un lécythe archaïque du Musée du Louvre. (Rev. archéol. 3e série, XXI, mars-avril 1893.)

PERNICE, E., Ueber die Schiffsbilder auf den Dipylonvasen. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVII, 285-306.)

PICKARD, J., The relative position of actors and chorus in the Greek theatre of the V. Century B. C. (American Journal of philology, XIV, p. 68-92; p. 198-215.)

PŒHLMANN, R., Geschichte des antiken Kommunismus und Sozialismus. Bd. I, München, Beck, 1893. 11 M. 50 Pf.

RICHTER, W., Die ältesten Verkehrswege und Wasserleitungen auf klassischem Boden. Eine kulturgeschichtliche Skizze. (Westermanns Monatshefte, XXXVII, juin 1893.)

RINGNALDA, H.-F.-T., De exercitu Lacedaemoniorum. Diss. Leeuwarden, 1893. 64 p.

SARTORI, K., Das Kottabosspiel der alten Griechen. München, Buchholz, 1893. 116 p. 6 pl.

SCHIESSLING, S., Werthschätzung der Gymnastik bei den Griechen. Mies. Progr. 49 p.

SCHMIDT, Bernhard, Steinhaufen als Fluchmale, Hermesheiligthümer und Grabhügel in Griechenland. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 6, p. 369-395.)

SCHNEIDER, A., Legion und Phalanx. Taktische Untersuchungen. Berlin, Weidmann, 149 p. figg. 3 M.

SCHNEIDER, G., Hellenische Welt-und Lebensanschauungen in ihrer Bedeutung für den gymnasialen Unterricht. Gera, Hofmann, 1893. 43 p. 60 Pf.

SEMENOFF, A., Antiquitates juris publici Cretensium praemisso conspectu geographico, ethnographico, historico. Petropoli, Ricker, 1893.

SZANTO, E., Zum attischen Budgetrecht. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 103-107.)

WAGNER, J., Realien des griech. Alterthums f. d. Schulgebrauch zusammengestellt. Brünn, Winiker. 124 p. 2 M. 40 Pf.

WÆNTIG, R., Haine und Gärten im griechischen Altertum. Progr. Chemnitz, 1893, in-4°. 32 p.

WEISSMANN, K., Die scenische Aufführung der griech. Dramen des 5. Jahrh. München, Kaiser, 1893. Diss. 80 p. 1 M. 80 Pf.

WILCKEN, U., Ἀπογραφαί (Steuerprofessionen). (Hermes, XXVIII, 2, p. 230-251.)

— Zu den κατ' οἰκίαν ἀπογραφαί. (Philol. LII, 3, p. 564-567.)

WILISCH, E., Die altkorinthische Thonindustrie. Leipzig, Seemann. 6 M.

XIII. — ART ET ARCHÉOLOGIE FIGURÉE. — FOUILLES.

ADAMS, M., On an antique gem from Mycenae. (Babylonian record, V, 8, p. 190-192.)

ANDEL, A., Die Geschichte des Akanthusblattes in der Kunst. — Die Spirale in der decorative Kunst. Graz. Progr. 1891-92.

ADLER, Ueber die Pantheonkuppel. (Berliner arch. Gesellschaft, Maisitzung, in Deutsche Litteratur Zeitung, 1893, n° 27.)

AMELUNG, W., Frammento del fregio del Partenone. (Mittheil. d. arch. Instit. zu Rom, VIII, 1, p. 76-78.)

— Zeus in villa Albani. (Ibid., fasc. 2, p. 184-187.)

ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE of America, Papers of the American School of classical studies at Athens, vol. V (1886-1890). Boston et Leipzig, 314 p. 18 pl.

ARCHÆOLOGISCHE STUDIEN, ihrem Lehrer Heinrich Brunn zur Feier seines 50jährigen Doktorjubilæum am 20 Marz 1893 in dankbarer Verehrung dargebracht von *A. Furtwängler*, *G. Körte*, *A. Milchhöfer*. Berlin, Reimer, gr. in-4°, 91 p. 3 pl.; dessins. 15 M.

ATTISCHE GRABRELIEFS (die), Herausg. im Auftrage der Kaiserl. Akademie der Wiss. zu Wien. 3. und 4. Lief. Berlin, Spemann, 1893, in-fol°., p. 41-96. pl. et dessins. à 60 M.

BALFOUR, H., The evolution of decorative art. An essay upon its origin und development as illustrated by the art of modern races of mankind. New York, Macmillan. XIII, 131 p.

BALLHORN, Der Anteil der Plastik an der Entstehung der griechischen Götterwelt und die Athene des Phidias. Hamburg, Verlagsanstalt, 1893. 54 p. 1 M.

BATHER, A.-G., The bronze fragments of the Acropolis. (Journal of Hell. Stud., XIII, 1, p. 124-130.) 2 pl.

BELGER, Chr., Die mykenische Lokalfrage von den Gräbern Agamemnons und der Seinen im Zusammenhange der griech. Sagenentwickelung. Mit einer Rekonstruktion des Schliemannschen Gräberrundes und 7 Plänen. Berlin. Pr. d. Friedrichs-G. 1893, in-4. 42 p. mit 2 Abb.

— Der lesbiche Kanon. (Berliner philol. Wochenschr. XIII, 21, col. 642.)

BENDER, F., Klassische Bildermappe. 9-10. Heft. Darmstadt, Zedler. 1893.

BERGER, E., Die technische Ausfuhrung der enkaustischen Malerei der Alten. (Mittheil. f. Malerei, X, 165, p. 288-290.)

— Beiträge zur Entwicklungsgeschichte der Maltechnik. München, Buchholz, 1893.

BERGER, S., De la tradition de l'art grec dans les manuscrits latins des Evangiles. (Extrait.) Paris, 1893. 11 p.

BERTRAND, E., La couleur et la perspective dans la peinture antique. (Annales de la faculté des lettres de Grenoble, V, p. 1-53.)

— Études sur la peinture et la critique d'art dans l'antiquité. Paris, Leroux, 1893. 6 fr.

BROWNSON, C.-L., The relation of the archaic pediment relief from the Acropolis to vase-painting. (American Journal of Archaeology, VIII, 1, p. 28-41. 1 pl.)

— Excavations at the Heraeum of Argos. (Ibid., VIII, 2, p. 205-225.)

BRUNN, H., Griechische Kunstgeschichte. Buch I : Die Anfänge und die älteste decorative Kunst. München, Bruckmann, 1893. 185 p. 7 M. 50 Pf.

BULLE, H., Die Silene in der archaischen Kunst der Griechen. München, Ackermann, 1893. 77 p. 1 M. 80 Pf.

CAIX DE SAINT-AMOUR, Note sur quelques lécythes blancs d'Érétrie. (Extr. des Mém. de la Soc. des Antiquaires de France.) Paris, Klincksieck, 1893. 31 p.

CARRIÈRE, M., Griechische Götterideale. (Allg. Zeitung, 1892. Beilage, n° 53.)

CATALOGUE of the Greek and Etruscan vases in the British Museum. II. Black figured vases. London, 1893.

— Of the Greek vases in the Ashmolean Museum. Oxford, by P. Gardner. 1893, in-fol.

CHIAPELLI, A proposito dell' erma berlinese di Platone e d'un frammento del poeta comico Amfide. (Rendiconti della R. Accad. dei Lincei, ser. V, vol. II, fasc. 2, p. 89-100.)

COLLECTION BARRACCO, p. p. *Fr. Bruckmann* avec le texte de *G. Barraco* et *W. Helbig* I. München, Verlagsanstalt f. Kunst, 1893. 10 pl. in-fol. En 12 livraisons. à 25 M.

COLLIGNON, M., La tête d'Hathor sur les vases chypriotes. (Rev. des ét. gr., VI, 21, p. 33-39.)

— Handbuch der griech. Archaeologie; deutsche Ausgabe von *J. Friesenhahn*. Leipzig, Friesenhahn, 1893. 312 p. 4 M.

— Tête archaïque en marbre du British Museum (B. C. H., XVII, 5-7, p. 294-301.)

CONZE, Ueber eine Athenastatue aus Pergamon. (Sitzungsberichte der Berliner Akad. 1893, n° XVII, p. 207-218.) Dessins.

— Die attische Grabrelief, 4. Lief. Berlin, Spemann, 1893, gr. in-fol. 60 M.

COU, H. de, The frieze of the choragic monument of Lysikrates at Athens. (American Journal of Archaeology, VIII, 1, p. 42-55.) 2 pl.

COUGNY, G., L'art antique. II. La Grèce. Rome. Choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie. Paris, Firmin-Didot, 1893. 372 p. 78 ill.

COUVE, L., Un vase protoattique du Musée de la Société archéologique d'Athènes. (B. C. H. XVII, 1-4, p. 25-30.) 2 pl.

— Base portant la signature de Bryaxis. (Ibid., XVI, 8, p. 550-559.) 2 pl.

CYBULSKY, S., Tabulae, quibus Antiquitates Graecae et Romanae illustrantur. Sumptibus *N. Fenault* Petropolitani. Leipzig, K. F. Köhler, 1893. 43 M.

DIEHL, CH., Bulletin archéologique (pour 1893). (Rev. des ét. gr., VII, n° 26, p. 212-239.)

— Excursions in Greece. Translated by *Emma R. Perkins*. London, Grevel. 9 plans et illustr. 9 Sh.

DOLLEY, CH., The thyrsos of Dionysos and the palm inflorescence of the winged figures of Assyrian monuments. (Reprint.) Baltimore, 1893. 8 p.

DŒRPFELD, W., Die Ausgrabungen an der Enneacrunos. (Mittheilungen des Arch. Instituts zu Athen, XVII, 4, p. 439-445.)

DOUBLET, G., Au sujet des découvertes archéologiques dans la Grèce moderne. Conférence donnée aux élèves du Lycée de Foix. Foix, Francal, 1893. 64 p.

EBE, G., Die Schmuckformen der Denkmalsbauten aus allen Stilepochen seit der griechischen Antike. I-II : Antike und altchristliche Zeit. Berlin, Siemens, 1893, in-4°. 50 p. Pl. et dessins. 6 M. 40 Pf.

EBERS, S., Antike Porträts. Die hellenistischen Bildnisse aus dem Fajjûm, untersucht und gewurdigt. Leipzig, Engelmann, 1893. 73 p. 1 pl. et fig. 1 M. 60 Pf.

EXCAVATIONS at Megalopolis. Being the first supplementary paper issued by the Society for the promotion of Hellenic Studies. London, Macmillan, 1893.

FOWLER, H., The temple of the Acropolis burnt by the Persians. (American Journal of Arch., VIII, p. 1-17.)

FREIDHOF, Die sogenannten Gigantensäulen. Metz. Progr. in-4°. 16 p.

FURTWÆNGLER, A., Gemme des Künstler Skopas. (Jahrb. d. K. deutschen arch. Instit. VIII, 3, p. 185-186.)

— Zu den olympischen Skulpturen. (Archaeologische Studien für Brunn, p. 67-91.) 2 pl. ; dessins.

— Meisterwerke der griechischen Plastik. Kunstgeschichtliche Untersuchungen. Leipzig und Berlin, Giesecke und Devrient, 1893. XVI-767 p. 140 grav. dans le texte et 1 atlas in-4° de 32 pl. 60 M.

GARDNER, E.-A., Palladia from Mycenae. (Journal of Hell. Stud. XIII, 1, p. 70-76.) Gravures.

GARDNER, P., Tithonus on a redfigured vase. (Ibid. XIII, 1, p. 137-138.) Fig.

GIRONDE, L. de, Quelques mots sur la statuaire à propos des marbres d'Egine. Montauban, 1893. 20 p.; gravures.

GRÆF, B., Grabdenkmal aus Bithynien. (Mittheil. d. arch. Instit. zu Athen. XVIII, 1, p. 27-31.)

— Ueber die Ergebnisse der Vasenfunde von der Akropolis. Berliner Winckelmannsfest, 1892. (Berliner philol. Wochenschr. XIII, 8, col. 253-256; 9, col. 289-290.)

GURLITT, W., Die grosse eherne Athena. (Analecta Graecensia, 1893, p. 99-121.)

HAMDY-BEY et Th. REINACH, Une Nécropole royale à Sidon. Fouilles de Hamdy-Bey, p. p. Hamdy-Bey et Th. Reinach. 1 vol. in-4°, et 1 vol. in-fol. Paris, Leroux, 1893. 3e livraison.

HARTWIG, P., Die griechischen Meisterschalen der Blüthezeit des strengen rothfigurigen Stiles. Mit Unterstützung der königl. Sächs. Gesellschaft der Wiss. und aus privaten Mitteln herausg. Berlin, Spemann, 1893, in-4°. IX, 700 p. avec dessins. Atlas in-f° de 75 pl. 220 M.

— Die Heraufholung des Kerberos auf rotfigurigen Schalen, mit 1 Taf. und 4 Abbild. im Text. (Jahrb. d. k. deutschen Arch. Instit. VIII, 3, p. 157-173.)

HELBIG, W., Sopra un tipo di Narcisso anteriore al tempo ellenistico. (Rendiconti dell'Accad. dei Lincei, ser. V, vol. I, fasc. 12, p. 790-795.)

HEUSSNER, A., Die altchristlichen Orpheusdarstellungen. Leipzig. Diss. 1893. 44 p.

HOGGAN, Fr., The Leper Terracotta of Athens. (Journal of Hell. Stud. XIII, 1, p. 101-102.)

HOLLEAUX, M., Statue archaïque trouvée à Milos (un Apollon). B. C. H., XVI, 8, p. 560-567.) 1 pl.

HOMOLLE, Th., Rapport au ministre de l'Instruction publique, des beaux arts et des cultes au sujet des fouilles de Delphes. (Compte rendu des séances de l'Acad. des Inscr. et b.-l., Bull. de mai-juin 1894, p. 202-210.)

— Signatures d'artistes. (B. C. H., XVI, 8, p. 479-484.)

HOWORTH, H., Egypt or Phoenicia at Mycenae. (Class. Review, VII, 1-2, p. 78-79.)

JOIGNY, A., Histoire des ordres dans l'architecture. Paris, Dujardin. 227 p.

JOSEPH, D., Die Paläste des Homerischen Epos. Berlin, Siemens, 1893. 1 M. 40 Pf.

KAVVADIAS, P., Γλυπτὰ τοῦ Ἐθνικοῦ Μουσείου. I. Athènes, Vlastos.

— Ἀνάγλυφον ἀναθηματικὸν Ἑρμῇ καὶ Νύμφαις. (Ἐφημ. ἀρχ. III, p. 129-146.)

KERN, O., Ueber die Ausgrabungen in Samothrake und den Kabirenkult. (Berliner Arch. Gesellschaft, Maisitzung, dans Deutsche Litteraturzeitung, n° 27.)

— Δημήτηρ-Σελήνη. (Ἐφημ. ἀρχαιολ, III, 1892, 2-4, p. 113-119.) 1 pl.

KIESERITZKY, G., Apollo von Naukratis. (Jahrh. des arch. Instituts, VII, 4, p. 179-184.) 1 pl. 2 dessins.

KLEIN, W., Der Contionans des älteren Kephisodot. (Eranos Vindobonensis. 1893, p. 142-144.)

KOERTE, A., Bezirk eines Heilgottes. Mit Tafel. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 3, p. 231-256.)

KŒRTE, G., Ueber eine altgriech. Statuette der Aphrodite aus der Necropole von Volsinii. (Archæol. Studien f. Brunn, p. 1-34.) 1 pl. et dessins.

KRAUSE, Ueber die grosse Kriegervase aus Mykenae. (Zeitschr. f. Ethnologie, XXIV, 3, p. 200-202.)

LECHAT, H., Encore un mot sur le sculpteur Endoios. (Rev. des ét. gr., VI, 21, p. 23-32.

— Statues archaïques d'Athènes. (B. C. H., XVI, 8, p. 485-528.)

— Tête archaïque en marbre du Musée britannique. (B. C. H., XVII, 419-421.)

LOESCHKE, F., Griech. Elemente in der Kunst des Rheinlandes. (Bonner Winckelmannsfeier, 1892, dans Berliner philol. Wochenschr. XIII, 7, col. 222.)

LŒWY, E., Zu griechischen Vasenbildern. (Ibid., p. 249-275.)

LUSCHAN, F. von, Ueber ein angebliches Zeusbild aus Ilion, und über die Entwickelung des griech. Kohlenbeckens. (Zeitschr. für Ethnologie, XXIV, 3, p. 202-206.) Dessins.

MARTHA, J., Paysan à la charrue, figurine béotienne. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 80-84.) 1 pl.

MAYER, M., Mykenische Beiträge. II. Zur Mykenischen Tracht und Kultur. (Jahrb. des Arch. Instituts, VII, 4, p. 189-202.)

MERRIAM, A.-C., A Series of Cypriote heads in the Metropolitan Museum. (American Journal of arch. III, 2, p. 184-189.)

MICHAELIS, A., Der Schöpfer der Attalischen Kampfgruppen mit 8 Abbild. (Jahrb. d. k. deutschen arch. Instit., VIII, 3, p. 119-134.)

— Altattische Kunst. Rede. Strassburg, Heitz, 1893. 39 p. 30 Pf.

MICHON, Et., Statue de femme drapée provenant d'Halicarnasse. (B. C. H., XVII, 8, p. 410-418.)

MILCHHŒFER, A., Zu griech. Künstlern. (Archäolog. Studien für Brunn, p. 35-66.)

— Dike. (Jahrbuch des Arch. Instituts, VII, 4, p. 203-205.)

MYLONAS, K.-D., Πτυκτὸν ἐκ Κορίνθου κάτοπτρον. (Ἐφημ. ἀρχ. III, p. 161.)

— Ἀνασκαφαὶ καὶ εὑρήματα. (Ibid., p. 174-176.)

NOACK, F., Zum Friese von Gjölbaschi. (Mitth. d. K. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 3, p. 305-332.)

ORSI, P., Necropoli sicula con vasi e bronzi micenei. (Estr. dai Monumenti Antichi ed. dalla R. Accad. d. Lincei.) Roma, 1893.

OVERBECK, J., Kunstgeschichtliche Miscellen. Die sogenannte Nike vom Parthenon. Der Apollo von Belvedere. Die Zeit des Praxiteles. (Berichte der Sächs. Gesellschaft des Wiss, 1893, n° 1, p. 24-61.) 2 pl. et dessins.

PASCAL, L., Les ruines de l'art en Grèce. Première partie : le temple de Delphes en Phocide. Nice, 1893. 16 p.; grav.

PAWLOVSKIJ, A., Décoration des plafonds de la Chapelle Palatine. (Byzant. Zeitschr. II, p. 361-412.)

PELLISSIER, A., L'art ancien. (Orient, Athènes, Rome.) Revue illustrée des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Tours, Mame, 230 p.; grav.

PENROSE, F.-C., On the ancient Hecatompedon which occupied the site of the Parthenon on the Acropolis of Athens. (Journal of Hell. St., XIII, 1, p. 32-47.)

PERNICE, E., Σίφων. Mit 3 Abbild. (Jahrb. d. h. deutschen arch. Instit. VIII, 3, p. 180-184.)

PERROT, G. et Ch. CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité. T. VI : La Grèce primitive. L'art mycénien. Paris, Hachette, 1894. 1034 p. 553 grav.

PEYRE, Roger, Histoire des beaux-arts. Paris, 1894, in-12. 786 p. 300 ill.

PICKARD, J., Dionysus ἐν Λίμναις. (American Journal of Archaeology, VIII, 1, p. 56-82.)

POTTIER, E., Le fabricant de vases Paidikos. (Rev. des ét. gr., VI, n° 21, p. 40-44.) Gravures.

— L'orfèvrerie mycénienne à propos d'un vase du Dipylon. (Ibid., VII, n° 26, p. 117-131.)

— Document céramique du Musée du Louvre. (B. C. H., XVII, 5-7, p. 225-240, Suite. (Ibid. 8-12, p. 423-444.)

PUCHSTEIN, Neue Pläne von einigen Tempeln in Selinus. (Berliner arch. Gesellschaft, 1892, Novembersitzung, dans Berliner philol. Wochenschr. XIII, 2, col. 62.)

RADET, G. et H. OUVRÉ, Stèle de Dorylée. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 129-136.) 1 pl.

RAPSON, E.-J., Markoff's unpublished coins of the Arsacidae. With plate. (Numism. Chron. 1893, Part. III, p. 203-219.)

RAVAISSON, F.. La Vénus de Milo (Extrait). Paris, Klincksieck, in-4°. 116 p.; 9 pl.

REICHEL, W., Die mykenischen Grabstelen. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 24-33.) Fig.

REINACH, S., Le colosse d'Apollon à Délos. (B. C. H., XVII, 1-4, p. 129-144.) 2 pl.

— Thrasyxène de Paros. (Ibid., 8-12, p. 421-422.)

— L'ex-voto d'Attale et le sculpteur Epigonos. (Rev. des ét. gr., VII, n° 25, p. 37-44.)

REINACH, Th., voir Hamdy-Bey.

REISCH, J.-E., Der Dionysos des Alkamenes. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 1-23.)

— Ein vermeintliches Werk des Euphranor. (Festgruss aus Innsbruck. 1893, p. 151-184.)

RENIER, M.-G., Dei quattro cavalli riposti sul pronao della basilica di S. Marco. Venezia, 1893. 15 p.

RIDDER, A. de, Statuette de bronze de l'Acropole. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 48-52.)

ROBERT, C., Ὄνοι πήλινοι. (Ἐφημ. ἀρχ. III, 1892, 2-4, p. 247-254.) 1 pl.

ROSSBACH, O., Von der ältesten griech. Kunst. (Deutsches Wochenblatt, n° 15.)

SCHNEIDER, A., Beiträge zur Entwickelungsgeschichte der frühesten attischen Keramik. (Berichte der Sächs. Gesellschaft der Wiss. 1893, 1, p. 62-87.) 1 pl.

SCHNEIDER, R. von, Die Erzstatue vom Helenenberge. (Festschrift für die 42. Philologenversammlung zu Wien, 1893.)

SCHREIBER, Th., Die hellenistischen Reliefbilder. 9-10 Lief. Leipzig, Engelmann, 1892-1893.

SCHULTZ, W., Werkmass und Zahlenverhältnisse griechischer Tempel. (Erechtheion zu Athen und Athene-Tempel auf Aegina). Hannover, Schmorl und von Seefeld, 1893. 3 M.

SELLERS, Eugénie, Three Attic lekythoi from Eretria. (Journal of Hell. Stud., XIII, 1, p. 1-12.) 3 pl.

SÈZE, R. de, Les déesses de la mer dans le fronton oriental du Parthénon. (Rev. arch., mars-avril 1893, p. 168-185.)

SITTL, Carl, Parerga zur alten Kunstgeschichte. I. Was ist Schliemanns Troja? II. Die Kypseloslade. III. Der talo incessens des Polyclet. IV. Zum myronischen Marsyas. Wurzburg, Stahel, 1893. 30 p. 4 pl.

SIX, J., Aurae. The Xanthian Heroon and an Attic Astragalos. (Journal of Hell. Stud. XIII, 1, p. 131-136.) Fig.

— Hermolykos und Kresilas. (Jahrb. des arch. Instituts, VII, 4, p. 185-188.) 4 dessins.

SMITH, Arthur, H., Recent additions to the sculptures of the Parthenon. (Journal of Hell. Stud. XIII, 1, p. 88-100.) 1 pl. et gravures.

SMITH, Cecil, Harpies in Greek art. — Deme legends on Attic vases. (Ibid., p. 113-120.)

SOPHOULIS, Thém., Τὰ ἐν Ἀκροπόλει ἀγάλματα κορῶν ἀρχαικῆς τέχνης. Athènes, 102 p. 1 pl.

STAIS, W., Ἀθηνᾶ ἐξ Ἐπιδαύρου (Ἐφημ ἀρχ. III, 1892, 2-4, p. 181-184.) 1 pl.

— Πήλινον ἀγαλμάτιον ἐξ Ἐπιδαύρου. (Ibid., p. 205-212.) 1 pl.

— Ὁ ἐν Μαραθῶνι τύμβος. (Mittheil d. arch. Instit. zu Athen, XVIII, 1, p. 37-45.)

STRZYGOWSKI, J., Die Tyche von Konstantinopel. (Analecta Graecensia, p. 141-153.)

— Die Säule des Arkadius in Constantinopel. (Jahrbuch d. K. deutschen arch.. Instit. VIII, 1893, p. 230-249.)

STUDNICZKA, F., Ueber die Bruchstücke einer Vase des Sophilos (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 233-240.)

TANOVICEANU, C., Representationile plastice ale tipului juvenilu barbatescu, prepusii Apolloni. Craiova, 1894, 88 p.

TARBELL, F.-B., Letters from Greece. (American Journal of Arch., VIII, 2, p. 230-238.)

TARBELL and BATES, Notes on the subjects of Greek temple sculptures (Ibid., VIII, 1. p. 18-27.)

WALDSTEIN, Ch., Some sculptures from the argive Heraeum. (American Journal of Arch., VIII, 2, p. 199-204.)

WALLER, Br. Perseus with the Hesperides. New York, Macmillan, 1893, in-12. 326 p. 2 Doll.

WALTERS, H., Poseidons trident. (Journal of Hell. Stud., XIII, 1, p. 13-20.) Gravures.

— Odysseus and Kirke on a Boeotian vase. (Ibid., p. 77-87.) 1 pl.

WALTERS, H.-B., Catalogue of the Greek and Etruscan vases in the British Museum. Vol. II. Black figured Vases. London, 1893, 7 pl. 24 Sh.

WARSBERG, A. von, Eine Wallfart nach Dodona. Aus dem Nachlasse herausg. von *J. Frischaut*. Graz, Leuchner, 1893. 2 cartes. 3 M. 50 Pf.

WEBER, G., Bas-reliefs de Laodicée et de Tripolis. (Rev. arch., nov.-déc. 1892, p. 288-290.) 1 pl.

WEISHÆUPL, Attische Grabstatuen. (Eranos Vindobonensis, 1893, p. 48-55.)

WINNEFELD, Vasenzeichnungen vom Kabirenheiligthum in Theben. (Berliner arch. Gesellschaft. Februarsitzung. In Berliner philol. Wochenschr. XII,, 25.)

WOLTERS, P., Lekythen aus Athen (Mitth. d. Arch. Instit. zu Athen, XVII, 4, p. 434-438.) 1 pl.

— Sepulkrales Relief aus Athen. (Ibid., XVIII, 1, p. 1-6.) 1 pl.

— Grabstein mit Lutrophoros. (Ibid., 1, p. 66-67.)

— Athena des Kephisodot, mit Tafel und 6 Abbild. im Text. (Jahrb. d. k. deutschen Arch. Instit. VIII, 3, p. 173-180.)

— Βοιωτικαὶ ἀρχαιότητες. (Ἐφημ. ἀρχ. III, 1892, 2-4, p. 231-240.) 5 pl.

XIV. — MÉTROLOGIE. — NUMISMATIQUE. — CALENDRIER.

BABELON, E., Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynasties tributaires de leur empire. (Cypre et Phénicie.) Paris, Rollin et Feuardent, 1893. CXCIV, 448 p.; planches.

— Camée avec représentation d'un roi Sassanide et un empereur romain. (Acad. des Inscr., 2 juin 1893, in Rev. critique, 1893, n° 24.)

— La monnaie thibronienne. (Rev. des ét. gr., VI, n° 21, p. 45-54.)

BLANCHET, A., Les monnaies grecques. (Paris, E. Leroux.) 3 Fr. 50.

BORCHARD, F., Katalog der griech. und röm. Münzen der Sammlung der Städt. Gymnasiums zu Danzig. Progr. Danzig, 1893. 170 p.

DIAMANDARA, A.-S., Νομίσματα τῆς Λυκίας. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 557-560.)

HEAD, Barclay, V., The Coinage of Themistocles. (Academy, n° 1121, p. 372-373.)

— Coins recently attributed to Eretria. (Numismatic Chronicle, 1893, part. III, p. 158-165.)

HOWORT, H., Coins recently attributed to Eretria. (Ibid., p. 153-157.)

REINACH, Th., Θιβρώνειον νόμισμα. (Rev. des ét. gr., VI, n° 21, p. 55-58.)

SVORONOS, J.-N., Νομισματικὰ σύμβολα τῆς ἀρχαίας Κρήτης (Ἐφημ. ἀρχ. III, p. 147-161.)

— Ἐθνικὸν νομισματικὸν Μουσεῖον ἐν Ἀθήναις. Ἔκθεσις τῶν κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1891-1892 πεπραγμένων. Athènes, 1893.

— Νομισματικὴ καὶ ἱστορία τῆς ἀρχαίας Μυκόνου. (B. C. H., XVII, 8-12, p. 455-501.) 3 pl.

— Sur la signification des types monétaires des anciens. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 101-128.) 65 dessins.

XV. — BYZANTINA.

ABICHT, R., Quellennachweise zum Codex Suprasliensis. (Archiv f. slav. Philol., XV, 1893, p. 321-337; XVI, 1894, p. 140-153.)

BELJAJEF, D., Byzantina. Esquisses, matériaux et notices de l'antiquité byzantine (en russe), II. Saint-Pétersbourg, 1893.

BIBLIOTHECA GRAECA MEDII AEVI, Nunc primum edidit *C. Sathas*. Vol. VII : Anonymi compendium chronicum (Σύνοψις χρονική). Paris, Jean Maisonneuve, 1894, συβ', 680 p.

ΒΙ'ΟΣ τοῦ ἁγίου καὶ δικαίου Εὐδοκίμου, ἐκδοθ. ὑπὸ Χρυσ. Λοπαρέβου. (Denkmäler des alten Schriftums, Heft 96). Saint-Pétersbourg, 1893, 1 chromolith., XV, 39 p. (Introduction en russe.)

BONNET, M., La passion de l'apôtre André en quelle langue a-t-elle été écrite ? (Byzantinische Zeitschrift, III, p. 458-469.)

BOOR, Carl von, Römische Kaisergeschichte in byzantinischer Fassung, II. (Byz. Z., II, p. 1-21 ; III, Ibid., p. 195-211.)

— Ἐπιάγουρος? Ibid., II, p. 297-298.)

BROOKS, E.-W., The emperor Zenon and the Isaurians. (The English Histor. Review, 1893, 8, p. 209-238.)

BUETTNER-WOBST, Th., Der Codex Peirescianus. Ein Beitrag zur Kenntnis der Excerpte des Constantinus Porphyrogennetos. (Berichte d. k. Sächs. Gesellschaft d. Wiss. 1893, p. 261-352.)

CIPOLLA, C., I testi greci della cronaca arabo-sicula di Cambridge pubblicati da *G. Cozza-Luzi*. Torino, Clausen, 1893.

COZZA-LUZI, G., Sulla scoperta di due cronache greche siculo-saraceniche e loro correlazione coll' arabica di Cambridge. Roma, Cugnani, 1893, in-4°. 40 p.

CUMONT, Fr., Chroniques byzantines du ms. [de Bruxelles] 11376. Anecdota Bruxellensia, I.)

DRÆSEKE, J., Vom Dionysioskloster auf dem Athos. (Byz. Z., II, p. 79-95.)

— Theodoros Laskaris. (Ibid., III, p. 498-515.)

DESTOUNIS, G., Essai d'une biographie de Georges Phrantzès (en russe). (Journal du min. russe de l'instr. publ., juin 1893, p. 427-497.)

DMITRIJEVSKIJ, A.-A., Patmische Skizzen. (Arbeiten d. theol. Akad. zu Kiev, 1893, p. 316-371.)

EVANGELIDIS, M., Μάρκου τοῦ Εὐγενικοῦ λύσις τῆς ἀπορίας τοῦ αὐτοκράτορος Ἰωάννου τοῦ Παλαιολόγου. (Εἰκοσιπενταετερὶς Κόντου, p. 387-397.)

FONTES rerum byzantinarum, accur. *W. Regel,* I, 1. Rhetorum saeculi XII orationes politicae. Edid. *W. Regel* et *N. Novossadsky.* Saint-Pétersbourg. xx, 182 p.

GASTER, M., Die rumänische Version der trojanischen Sage. (Byz. Z., III, p. 528-552.)

GÉDÉON, M.-J., Ἐπίσκεψις εἰς ἅγιον Τιμόθεον. (Φιλολογικὴ Ἠχώ, I, 1893, p. 17-21.)

GELZER, H., Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse der oriental. Kirche, II. (Byz. Z., II, p. 22-72.)

— Byzantinische Inschriften. (Ibid., III, p. 21-25.)

GERLAND, E., Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios. (Ibid., p. 330-373.)

GRUENWALD, H., Zu den Zauberbüchern. (Ibid., II, p. 291-294.)

GUENTHER, O., Zu den « Gesta » de nomine Acacii. (Ibid., III, p. 146-149.)

HATZIDAKIS, G.-N., Ist Georgillas der Verfasser des Gedichtes von der Eroberung Konstantinopels ? (Ibid., p. 581-598.)

HAUSSLEITER, J., Analekten zur Geschichte der alten Kirche, II. (Zeitschr. f. Kirchengesch., XIV, p. 73-76.)

HEISENBERG, Aug., Die sogenannten « rhodischen Liebeslieder ». (Byz. Z., II, p. 549-562.)

HESSELING, D., Over het Grieksch der middeleeuwen. Leiden, Brill. 80 Pf.

HEYDENREICH, E., Constantin der Grosse in den Sagen des Mittelalters. (Deutsche Zeitschr. für Geschichtwissenschaft, 1893, 9, p. 1-27.)

HIRSCH, F., Byzantinisches Reich. (Berliner Jahresbericht der Geschichtswissenschaft, XV, 1892, p. 250-264.)

JERNSTEDT, W., Proverbes grecs oubliés (en russe). (Journal du min. russe de l'instr. publ., avril-mai 1893, p. 23-32 et 33-48.)

KALOGERA, N., Μάρκος ὁ Εὐγενικὸς καὶ Βησσαρίων ὁ καρδινάλις. Athènes, 1893, 135 p.

— Même travail traduit en allemand et annoté par *F. Lauchert.* (Rev. internationale de théologie, I, 1893, p. 565-589.)

KRASNOZEN, M., Les commentateurs du Codex canonique de l'Eglise orientale. Aristenos, Zonaras et Balsamon (en russe). Moscou.

KRAUSS, S., Zur griechischen und lateinischen Lexicographie aus Jüdischen Quellen. (Byz. Z., II, p. 494-548.)

KRUMBACHER, K., Mittelgriechische Sprichwörter. München, G. Franz. 1893. VII, 272 p.

— Zu den griechischen Elementen im Arabischen und Türkischen. (Byz. Z., II, p. 299-360.)

LAMBROS, Sp. P., Die erste Erwähnung von Astros, Leonidion und Areia. (Ibid., p. 73-75.)

— Noch einmal das Dionysioskloster auf dem Athos. Zum Artikel Dräseke. Ibid., II, 79 ff. (Byz. Z., II, p. 609-616.)

— Ein byzantinisches Volkslied. (Ibid., III, p. 165-166.)

— Die Werke des Demetrios Chrysoloras. (Ibid., III, p. 599-601.)

LAMPE, F., Qui fuerint Gregorii Magni papae temporibus in imperii byzantini parte occidentali exarchi et qualia eorum jura atque officia. Diss. Berlin, Mayer und Müller, 44 p.

LAURIOTIS, A.-E., Περὶ τοῦ ἐτυμολογικοῦ τῆς λέξεως λαύρας. (Ἐκκλησ. ἀλήθεια, XII, 1892, p. 39-40 ; 46-47.)

— Ἀνέκδοτα σιγίλλια. (Ibid., p. 386-387.)

— Λόγιοι Ἁγιορεῖται. (Ibid., XIII, 1893, p. 229.)

— Λειτουργικὰ καὶ διάφορα ἱστορικὰ ἐξ ἐγγράφων τῆς ἐν Ἄθῳ Ἱερᾶς Μονῆς Λαύρας. (Ibid., XIII, 1893, p. 170-172.)

LENTZ, E., Der allmählige Uebergang Venedigs von faktischer zu nomineller Abhängigkeit von Byzanz. (Byz. Z., III, p. 64-115.)

LEONTIOS' von NEAPOLIS, Leben des heil. Johannes des Barmherzigen Erzbischof von Alexandrien herausg. von *H. Gelzer*. Freiburg i. Br. und Leipzig, J. C. B. Mohr, 1893. XLVIII, 202 p. 4 M.

LOPAREW, Chr., Ἄθλησις τοῦ ἁγίου Μοδέστου Ἀρχιεπισκόπου Ἱεροσολύμων. Saint-Pétersbourg, 88 p.

MAVROYANNI, G.-E., Βυζαντινὴ τέχνη καὶ βυζαντινοὶ καλλιτέχναι. Athènes, λ', 279 p. 30 illustr.

MEYER, G., Zu den mittelgriech. Sprichwörtern. (Byz. Z., III, p. 396-408.)

— Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster, grossenteils zum ersten Male herausg. und mit Einleitungen versehen. Leipzig, Hinrichs, 1894. VIII, 303 p.

MILLET, G., Plombs byzantins. (Bull. de corr. hell., XVII, 1-4, p. 69-80.) Gravures.

MINOSI, G., S. Nilo di Calabria monaco basiliano nel decimo secolo. Napoli. 376 p.

— Il monasterio basiliano di S. Pancrazio sullo scoglio di Scilla. Napoli, 1893. 168 p.

— Lo Speleota ovvero S. Elia di Reggio di Calabria, monaco basiliano nel IX. e X. secolo, con annotazioni storiche. Napoli, 1893. 255 p.

MORDTMANN, A., Esquisse topographiquc de Constantinople. Lille, Desclée, in-4°. 91 p. et un grand plan.

— Die letzten Tage von Byzanz. (Mitteil. d. deutschen Excursions-Klubs in Konstantinopel. 1893, 1, p. 34-47.)

NEUMANN, C., Ueber zwei unerklärte Völkernamen in der byzantinischen Armee. (Byz. Z., III, p. 374-385.)

— Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen. Leipzig, Duncker und Humblot, 1894. x, 121 p.

NICOLE, J., Bref inédit de Germain II, patriarche de Constantinople (année 1280) avec une recension nouvelle du Chrysobulle de l'empereur Jean Ducas Vatacès. (Rev. des ét. gr., VII, n° 25, p. 68-80.)

— Une ordonnance inédite de l'empereur Alexis Comnène I sur les privilèges du χαρτοφύλαξ. (Byz. Z., III, p. 17-20.)

OMONT, H., Liste des métropolitains et évêques grecs du patriarcat de Constantinople vers 1725. (Rev. de l'Orient latin, I, 1893, p. 313-320.)

PALUKA, B., Byzantinische Cisternen. (Mitteil. d. deustchen Exkursions-Klubs in Konstantinopel, 1893, 1, p. 48-56.)

PAPADOPOULOS, Alexandra, Βυζαντινὰ διηγήματα. Τὸ μῆλο τῆς ἀγάπης. (Ἑστία, 6 juin 1893, p. 358 et suiv.)

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A., Handschriftliches zu Ignatios Diakonos. (Byz. Z., II, p. 126-176.)

— Mitteilungen über Romanos. (Ibid., p. 599-605.)

— Documents grecs pour servir à l'histoire de la 4e croisade. (Rev. de l'Orient latin, I, 1893, p. 540-555.)

PAPAGEORGIOU, P.-N., Zum Leben des heiligen David von Thessalonike. (Byz. Z., II, p. 287-289.)

— Zu Theodoretos und Georgios Burtzes. (Ibid., p. 585-590.)

— Αἱ Σέρραι καὶ τὰ προάστεια τὰ περὶ τὰς Σέρρας καὶ ἡ μονὴ Ἰωάννου τοῦ Προδρόμου. (Ibid., III, p. 225-329.) 7 pl.

— Zu den Mittelgriechischen Sprichwörtern. (Ibid., p. 553-580.)

— Τῆς ἁγ. Σοφίας τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ τρεῖς ἀνέκδοτοι ψηφιδωταὶ ἐπιγραφαί. (Ἑστία, 3 oct. et 14 nov. 1893, nos 40 et 46.)

PASPATES, A.-G., The great palace of Constantinople. Translated from the greek by *W. Metcalfe*. London, Al. Gardner, 1893. IX, 381 p. (avec 1 plan).

PATZIG. E., Leo Grammaticus und seine Sippe. (Byz. Z., III, p. 470-497.)

PERLES, J., Jüdisch-byzantinische Beziehungen. (Ibid., II, p. 569-584.)

POKROVSKIJ, Denkmäler der orthodoxen Ikonographie. (Christliche Lektüre, 1893.) 5 articles.

PRAECHTER, K., Der Roman Barlaam und Josaphat in seinem Verhältnis zu Agapets Königsspiegel. (Byz. Z., II, 3-4, p. 444-460.)

SAKKELION, A.-J., Ἐπιστολαὶ Βυζαντιναί. (Σωτήρ, XV, 1892, p. 217-222.)

SCHLUMBERGER, G., Quelques monuments byzantins inédits. (Byz. Z., II, p. 187-191.)

— Bas-relief du Campo Angaran à Venise représentant un empereur byzantin du xe siècle. (Ibid., p. 192-195.) 1 pl.

— Un polycandilon byzantin. (Ibid., p. 441-443.)

— Bulles d'or et sceau des rois Léon II et Léon VI d'Arménie. (Rev. de l'Orient latin, I, 1893, p. 161-167.)

SOKOLOV, J., Die aüssere Lage des Mönchtums in der byzantinischen Kirche von der Mitte des 9. Jahrh. bis zum 13. Jahrh. (suite et fin). (Orthodoxer Gesellschafter, 1893, p. 98-150; 230-275.)

SONNY, A., Das Todesjahr des Psellos und die Abfassungszeit der Dioptra. (Byz. Z., III, p. 602-603.)

STRZYGOWSKI, J., Byzantinische Denkmäler. II. Wien, 1893, in-4o. VII, 270 p.

— Inedita der Architektur und Plastik aus der Zeit Basilios' I. (867-886). (Byz. Z., III, p. 1-16.) 4 pl.

THUMB, A., Eine Klöstergründungssage aus Amorgos. (Ibid., II, p. 294-296.)

TRAUBE, L., Hermeneumata vaticana. (Ibid., III, p. 604-606.)

TREU, M., Ein byzantinisches Schulgespräch. (Ibid., II, p. 96-105.)

USPENSKIJ, Th., Quelques observations sur la chronique de Laomédon Lacapène. (Ibid., p. 122-125.)

VITELLI, G., La leggenda di S. Teodosio in un codice Genovese (Studi italiani, II, p. 374.)

VOLTZ, L., Die Schrifstellerei des Georgios Lakapenos. (Byz. Z., II, p. 221-234.)

WEYMAN, C., Zu den Legenden der hll. Barbara und Irene. (Ibid., p. 298-299.)

ZACHARIÆ von LINGENTAHL, Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Urkundwesens. (Ibid., p. 177-186.)

— Wissenschaft und Recht für das Heer vom 6. bis zum Anfang des 10. Jahrhunderts. (Ibid., III, p. 437-457.)

— Einige ungedruckte Chrysobullen. (Mém. de l'Acad. des sc. de Saint-Pétersbourg, VII. Série, t. XLI, no 4.) Saint-Pétersbourg, 1893, in-4o. 21 p.

XVI. — NEOHELLENICA.

BASIA, A.-T., Περὶ τελωνικῶν δασμολογίων. Athènes, 1893.

BIKÉLAS, D., La Grèce byzantine et moderne. Essais historiques. Paris, Firmin-Didot, 1893. VIII, 436 p.

— Διαλέξεις καὶ ἀναμνήσεις. Athènes, 1893, λβ', 506 p. 4 Dr.

— Ὁ μέγας Γαλεότος, Drame d'Echegaray, traduit de l'espagnol. Athènes, 1893.

BYZANTIOS, An., Ἔργα Ἀναστ. Βυζαντίου, p. p. *Al. S. Byzantios.* Trieste, 1893.

DOSSIOS, N.-G., Der Aberglaube bei den heutigen Griechen (seinem Ursprunge nach). 2te Aufl. Galatz, typ. Schenk, 1894, 24 p.

HATZIDAKIS, G.-N., Neugriechische Miszellen. (Zeitschr. f. Vergleichende Sprachforschung, XXXIII, 1, p. 105-123.)

— Zur Wortbildungslehre des Mittel-und-Neugriechischen. (Byz. Z., II, p. 235-286.)

HESSELING, C., Das Personalpronomen der 1. und 2. im Mittelgriechischen. (Ibid., I, 3-4, p. 379-391.)

MEYER, G., Etymologisches. Ἀθιβάλλω, etc. (Ibid., III, p. 156-164.)

— Neugriechische Studien, I, II. (Sitzungsb. d. k. k. Akad. d. Wiss. zu Wien, 1893 et 1894.)

MITSOTAKIS, J., Neugriechischer Sprachführer. Leipzig, Bibliogr. Institut. 4 M.

— Praktische Grammatik der neugriechischer Sprache. Stuttgart, Speman.

MITZSCHKE, P., Hatzidakis über die neugriechische Sprache. (Ἑλλάς, V, 1, p. 63-68.)

SCHMITT, J., Ποίημα ἀνέκδοτον τοῦ Μαρίνου Φαλιέρη. (Δελτίον τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολογ. ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, IV, 1893, p. 291-308.)

— Zu Phlorios und Platzaphloria. (Byz. Z., II, p. 212-220).

SCHULZE, W., Alt-und Neu-Griechisches. (Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung. N. F., XIII, 2, p. 316-320.)

THERIANOS, D., Ὀλίγα περὶ τῆς λαλουμένης καὶ γραφομένης γλώσσης. (Νέα ἡμέρα, 3/15 avril 1893, nº 957.)

THUMB, A., Μελέτη περὶ τῆς σημερινῆς ἐν Αἰγίνῃ λαλουμένης διαλέκτου. (Ἀθηνᾶ, t. III.)

SKIAS, A.-N., Ἡ γένεσις τῆς νεοελληνικῆς γλώσσης. (Ἑστία, 11 juillet 1893, p. 17-21.)

SPYRIDIS, Grammaire grecque pratique.

ADDITIONS & CORRECTIONS

= Je dois à l'obligeance du savant philologue, Hermann Diels, l'indication d'une édition spéciale du Traité de Plutarque sur la Psychogonie du Timée, où se trouvait déjà corrigée la transposition que j'ai signalée dans cette *Revue* (VII, avril-juin 1894, p. 209). Dans la préface de cette édition (*Plutarch über die Seelenschöpfung im Timaeus,* herausgegeben von Berthold Müller, Breslau, Grass, Barth und Comp. 1873), l'auteur renvoie à un précédent article inséré par lui dans l'*Hermes* (VI, p. 390), mais reconnaît d'ailleurs que la priorité appartient à un érudit de nationalité hellène, qui a lui-même donné une édition spéciale : Πλουτάρχου περὶ τῆς ἐν Τιμαίῳ Ψυχογονίας ἐκδόντος καὶ εἰς τὴν ἀρχαίαν συνέχειαν ὑποκαταστήσαντος Ἀνδρέου Δ. Μαυρομμάτου Κορκυραίου (Athènes, 1848, tout en grec).

Paul Tannery.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour les *Monuments grecs*	V
Assemblée générale du 12 avril 1894	VI
Discours de M. Max. Collignon, président	VI
Rapport de M. Paul Girard, secrétaire	XII
Conférence de M. Théodore Reinach sur la musique grecque et l'hymne à Apollon	XXIV
Rapport de la Commission administrative	XLIII
Concours de typographie	XLIX
Membres fondateurs de l'Association	LIII
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs*	LV
Anciens présidents de l'Association	LVI
Bureau, Comité, Commissions	LVII
Membres donateurs	LVIII
Liste générale des membres au 31 décembre 1894	LXV
Sociétés correspondantes	LXXXVI
Périodiques échangés	LXXXVII
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXXXVIII
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges	XCI

PARTIE LITTÉRAIRE

I. Articles et notes.

Maurice Croiset	Eschyle imitateur d'Homère dans les *Myrmidons*, les *Néréides* et les *Phrygiens*	151
J. Dupuis	Le serment des Pythagoriciens	146
Paul Girard	De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle	1, 337
Louis Havet et Théodore Reinach	Une ligne de musique antique	196
J. Imbert	L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe	267
André Joubin	Inscription de Cyzique	45
Ph.-E. Legrand	Léonidas de Crète?	192

Ph.-E. Legrand..... Sur la date de quelques poèmes de Théocrite et de Callimaque..... 276
H. de la Ville de Mirmont... Additions au dictionnaire mythologique de Roscher..... 63
F. de Mély..... Le lapidaire d'Aristote..... 181
Félix Moreau..... Les festins royaux chez Homère..... 133
Jules Nicole..... Bref inédit du patriarche Germain II... 68
H. Omont..... Abréviations grecques copiées par Ange Politien..... 81
— — Fragments d'un manuscrit perdu des *Éléments* d'Euclide..... 373
E. Pottier..... L'orfèvrerie mycénienne (à propos d'un vase du Dipylon)..... 117
Salomon Reinach..... L'ex-voto d'Attale et le sculpteur Épigonos..... 37
Théodore Reinach..... Ile ou presqu'île?..... 48
— *Mutuum date nihil inde sperantes*..... 52
— (et Louis Havet). Une ligne de musique antique..... 196
— Un peuple oublié : les Matiènes..... 313
Ch. Émile Ruelle..... La clef des songes d'Achmet Abou Mazar. 305
A.-H. Sayce..... Inscriptions et papyrus grecs d'Égypte. 284
G. Schlumberger..... Sceaux byzantins inédits..... 319
Paul Tannery..... Sur les épigrammes arithmétiques de l'Anthologie Palatine..... 59
— — Le calcul des parties proportionnelles chez les Byzantins..... 204
— — Une transposition dans le traité de Plutarque sur la Psychogonie du Timée. 209
Henri Weil..... Sur un morceau suspect de l'*Antigone* de Sophocle..... 261

II. Chronique.

Bulletin archéologique (Ch. Diehl)..... 212
Bulletin épigraphique (Th. Reinach.)..... 380
Correspondance grecque (X.)..... 89, 240, 396
Actes de l'Association, ouvrages offerts 92, 243, 399

III. Bibliographie.

Comptes rendus bibliographiques..... 95, 246
Bibliographie annuelle des Études grecques (Ch. Émile Ruelle)..... 402
Errata, additions et corrections..... 116, 457

IV. Illustrations hors texte.

Abréviations grecques copiées par Ange Politien..... 86

Le rédacteur en chef-gérant, Théodore Reinach.

Le Puy. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

DF
10
R4
t.7

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY